Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
8
5 H
34

A. II. 69

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUITE
DES
CONFERENCES
ECCLESIASTIQUES
DE FEU MESSIRE
HENRY DE BARRILLON
EVÊQUE DE LUCON,

Sur la Priere en general, sur l'Oraison Dominicale, sur les Prieres publiques de l'Eglise, & sur l'Office ou le Service Divin.

DOUZIE'ME TOME.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
BIBLIOT. COLL. S. CAROLI DE URBE PA

A PARIS,
Chez la Veuve de RAYMOND MAZIERES, ruë S. Jacques, près la ruë de la Parcheminerie, à la Providence.

M. DCC. XXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

VOici les derniers volumes des Conferences sur les matieres de Doctrine & de Morale, qui ont été tenuës sous les ordres & sous la direction de feu M. Henry de Barrillon, Evêque de Luçon. On espere que l'on n'en sera pas moins content, que de ceux qui les ont precedez. On n'a pû les donner plutôt au Public, parce que l'Ecclesiastique qui étoit chargé de travailler à en faire le Recueïl, a eu d'autres occupations, qui ne lui ont point permis d'y vacquer.

Les matieres qu'on y traite sont tres-importantes, & regardent tout le monde, puisqu'on y traite de la Priere, de l'Oraison Dominicale & de l'Office divin.

Tous les Fideles, de quelque sexe, âge & condition qu'ils soient, sont obligez, aussi-bien que les Ecclesiastiques, de vacquer à la Priere, & d'as-

ſiſter au moins certains jours au Service divin. Tous ſont donc obligez de s'inſtruire, comment ils doivent prier pour prier Chrétiennement, & d'une maniere qui ſoit agréable à Dieu, & qui puiſſe contribuer à leur ſanctification. On eſpere que ceux qui ne ſont pas encore aſſez inſtruits ſur un devoir ſi eſſentiel à tout Chrétien, pourront trouver ſur cela tous les ſecours neceſſaires dans les Conferences qu'on donne ici ſur la Priere en general, & ſur l'Oraiſon Dominicale.

A l'égard du Service divin, qui comprend l'Office divin ou le Breviaire, la ſainte Meſſe, les Proceſſions, les Benedictions & les Exorciſmes, il eſt vrai que les Eccleſiaſtiques en doivent être inſtruits plus à fond que le commun des Fideles, puiſqu'ils en ſont les Miniſtres; mais comme tous les Fideles ſont obligez d'y aſſiſter, ils ſont auſſi indiſpenſablement obligez de s'inſtruire ſuffiſamment de ce qui s'y fait. Ils pourront donc profiter, auſſi-bien que les Eccleſiaſtiques, de la lecture de ces Conferences, où l'on explique tout ce qui a paru de plus important & de plus édifiant ſur cette matiere.

Quant à l'Oraiſon Dominicale, comme c'eſt la Priere que les Chrétiens

doivent faire le plus ſouvent, il eſt bien viſible qu'il leur eſt tres-important d'en comprendre parfaitement le ſens, afin d'en pouvoir tirer tout le fruit que Jeſus-Chriſt, qui nous l'a donnée, veut qu'on en retire. C'eſt auſſi pour cela qu'on a crû devoir principalement s'appliquer à expliquer toutes les parties de cette ſainte & divine Priere; & afin de le faire d'une maniere plus utile, & qui pût avoir plus de Benediction, on s'eſt particulierement attaché à rapporter les Explications que les Saints nous en ont données. On croit devoir ajoûter, que pour cette même raiſon, on a fait la même choſe dans l'examen, & la déciſion de toutes les Queſtions qu'on a traitées dans ces Conferences, c'eſt-à-dire, qu'on a eu ſoin d'appuïer tout ce qu'on y rapporte ſur l'autorité de la ſainte Ecriture, & le ſentiment des ſaints Peres ou des Auteurs Eccleſiaſtiques qui ſont le plus en veneration dans l'Egliſe.

On ne croit pas devoir entrer dans un plus grand détail de l'utilité que les Fideles, & ſur tout les Paſteurs & les Eccleſiaſtiques peuvent tirer de ces Conferences, on laiſſe au Public à en juger. On ſupplie ſeulement les Lec-

teurs de n'oublier pas devant Dieu dans leurs Prieres, celui qui s'eſt donné le ſoin d'y travailler.

CONFERENCES

Digitized by Google

Fautes à corriger dans le premier Tome des Conférences sur la Priere & l'Office divin.

Pages.	Lignes.	Fautes.	Corrections.
2	25	de raiſon,	d'Oraiſon,
3	5	la gloire,	ſa gloire.
16	36	quatriéme ſiecle,	quatorziéme ſiecle
17	32	*Alimbrados*,	*Alombrados*.
27	4	*interea*,	*invoca*.
28	10	il ſouhaite,	il s'ôte.
33	9	*hunc*,	*hanc*.
41	4	nous,	vous.
44	17	*mandavit*,	*mundabit*.
46	7	*lure*,	*ure*.
67	29	ferions,	faiſons.
67	30	celle qui nous dois,	c'eſt ce qui nous doit
68	10	*afectu*,	*afatu*.
69	23	des,	les.
85	30	qui l'aiment,	qui s'aiment.
87	27	remedier,	reverdir.
99	10	Nudine,	Medine.
102	35	ne voudroit faire autre choſe,	Ne voudroit faire autre choſe qu'aimer.
103	17	ou l'ame,	effacez *ou*
104	9	les ames,	les unes.
104	13	ſentendent,	l'entendent.
113	28	les commencemens,	les commençans.
114	3	deſcendre,	& deſcendre.
114	26	occaſion,	raiſon.
115	29	il a ſuffi,	s'il a ſuffi.
116	2	*ſapientibus*,	*ſuggentibus*.
136	5	ami,	unis.
151	7	leurs mérites,	nos mérites,
164	12	*oportet & adorare*,	effacez *&*.

Digitized by Google

Pages.	Lignes.	Fautes.	Corrections.
165	33	argument,	arrangement.
166	1	vos,	nos.
368	29	*quid propter*,	*quapropter.*
181	9	imposera pas,	imputera pas.
189	28	l'ennemi,	l'ennui.
200	18	*redieris*,	*redierit.*
201	17	le privent,	se privent.
202	17	perfection,	persuasion.
204	15	vos,	nos.
208	12	*autem amanti*,	*autem dat amanti.*
217	31	qui ne regarde,	qui regarde.
218	11	*les interêts*,	*ses interêts.*
228	29	& qu'il,	ce qu'il.
231	31	fairons,	faisons.
235	9	*patientiam*,	*patientia.*
239	16,17	*& agnitionem*,	*& ad agnitionem.*
243	6	dernier devoir,	effacez *dernier.*
247	11	de se tenir,	de s'unir.
249	34	fructueuse,	fructueux.
249	57	le prie,	le pria.
260	28	notre Sauveur,	votre Sauveur.
268	38	*exequantur*,	*exequunsur.*
287	18	l'écusion,	l'éfusion.
294	11	premiers,	premieres.
301	19	de notre,	de raison.
338	27	vous,	nous.
340	17	*desideraris*,	*desiderari.*
355	18	entm,	*enim.*
401	2	ces,	ses.
431	9	si on y a demandé,	si on y demande.
440	38	elle,	elles,
442	32	doivent,	doive.

Digitized by Google

TABLE

DES CONFERENCES

ET DES QUESTIONS

Du Premier Volume.

PREMIERE CONFERENCE

Sur la Priere en general.

PREMIERE QUESTION.

QUI sont ceux qui sont capables d'instruire les Fideles sur la maniere dont ils doivent prier? Si c'est un devoir essentiel à tous les Chrétiens de s'instruire de la maniere dont il faut prier? Si les Prêtres, & sur tout les Pasteurs, ne sont pas plus obligez que les autres Fideles, de s'en instruire à fond? Quels sont les moyens les plus utiles dont ils doivent se servir pour cela? Tome 1. page 1.

2. Question.

Quels sont les principaux Heretiques qui ont dogmatisé contre la Priere? t. 1. p. 14.

3. Question.

Sur quoi est fondée la necessité de la Priere?

Digitized by Google

S'il eſt facile de remplir cette obligation ? t. 1. p. 19.

Deuxiéme Conference.

Premiere Queſtion.

Si on eſt obligé de prier toûjours ? Quels ſont les moyens de le faire, & ſi on peut accorder ce precepte avec ce que dit J. C. qu'on ne doit pas uſer de beaucoup de paroles en priant ? Qu'eſt-ce qu'on appelle Oraiſon jaculatoire, & quelle eſt leur utilité, ſur tout par rapport à l'accompliſſement du precepte de la Priere continuelle ? t. 1. p. 30.

2. Queſtion.

Quels ſont les avantages de la Priere ? Et d'où vient que tous ceux qui prient ne ſont pas exaucez ? t. 1. p. 47.

Troiſiéme Conference.

Premiere Queſtion.

Ce que c'eſt que prier, & en quoy conſiſte l'eſſence de la Priere ? Quelles ſont les differentes définitions que les ſaints Peres donnent de la Priere ? Si elle eſt un don de Dieu ? t. 1. p. 61.

2. Queſtion.

Combien il y a de ſortes de Prieres ? Quelle eſt la meilleure ? Si la Priere publique eſt plus utile & plus efficace que la Priere particuliere ? Laquelle des Prieres publiques eſt la plus parfaite ? Si on doit conſerver l'uſage des Prieres vocales, & s'il eſt neceſſaire d'y

Digitized by Google

joindre toûjours la Priere mentale ? t. 1. p. 73

Quatriéme Conference.

Premiere Queſtion.

Qu'eſt-ce que l'Oraiſon mentale ? Si l'uſage en eſt ancien, ou ſi elle eſt ſeulement une invention de ces derniers ſiecles ? Si la pratique en eſt utile, ou même neceſſaire ? Si on la doit conſeiller & y porter les Fideles, & ſur tout les Eccleſiaſtiques ? Quels ſont les principaux avantages qu'on en retire dans les differens états de la vie preſente ? t. 1. p. 81.

2. Queſtion.

De combien de ſortes il y a d'Oraiſons mentales, ſoit ordinaires, ſoit extraordinaires ? Qu'eſt-ce que celle qu'on appelle, Méditation, & qu'eſt ce qu'on doit entendre par celle qu'on nomme Oraiſon ſurnaturelle, Oraiſon de recüeillement, d'abſorbement, de ſuſpenſion, de quiétude ; Oraiſon d'union, Oraiſon de raviſſement, d'extaze, de vol d'eſprit, &c. De combien de ſortes de viſions on peut éprouver dans ces ſortes d'Oraiſons extraordinaires ? Ce qu'on doit penſer de ces ſortes d'Oraiſons extraordinaires ; ſi on en doit conſeiller le déſir & l'uſage, & s'il en eſt de même de l'Oraiſon mentale ordinaire, qu'on appelle Méditation ? t. 1. p. 96.

3. Queſtion.

Qu'eſt-ce qu'on doit penſer de certains nouveaux états ou degrez d'Oraiſon inventez par les faux Myſtiques de ces derniers ſiecles ? t. 1. p. 113.

Digitized by Google

4. Queſtion.

Si la Priere étant un don du S. Eſprit, il eſt permis & utile d'y garder quelque méthode pour la faire avec plus de facilité & plus de fruit ? Quelle eſt la méthode qu'on y doit obſerver, tant en general, que ſur les ſujets particuliers ſur leſquels on ſe propoſe de méditer ? t. 1. p. 118.

Cinquiéme Conference.

Premiere Queſtion.

A qui devons-nous adreſſer nos Prieres ? S'il eſt bon & loüable de prier les Saints ? Pourquoi Dieu veut être prié ? t. 1. p 132.

2. Queſtion.

S'il y a differentes ſortes de Prieres ? & qu'eſt-ce qu'on doit entendre par les quatre ſortes de Prieres que S. Paul a exprimées par les termes de Supplications, d'Oraiſons, de Demandes & d'Actions de grace : Obſecrationes, Orationes, Poſtulationes, gratiarum Actiones ? *Si on doit mêler enſemble ces quatre ſortes de Prieres, en les regardant comme autant de parties de l'Oraiſon, ou bien, ſi on peut les ſéparer ? Quelles ſont les principales parties de la Priere, & quelle eſt la neceſſité de celle qu'on appelle Action de grace ?* t. 1. p. 139.

3. Queſtion.

Combien on a coûtume de diſtinguer de manieres differentes de prier, ou de degrez dans

Digitized by Google

la Priere ? Si Dieu exauce les pecheurs quand ils le prient ? t. 1. p. 147.

Sixiéme Conference.

Premiere Queſtion.

S'il eſt neceſſaire d'apporter quelque préparation à la Priere ? Quelles ſont celles qui ſont les plus eſſentielles pour prier comme il faut, & de combien il y en a de ſortes ? t. 1. p. 154.

2. Queſtion.

Quelles ſont les principales conditions de la Priere, afin de la rendre agréable à Dieu ? Qu'eſt-ce que prier Dieu en eſprit & en verité ? S'il n'y a que les vrais Fideles qui prient Dieu en cette maniere ? Si la Priere vocale eſt bonne & utile ? Qu'eſt-ce que J. C. nous a voulu enſeigner, lorſqu'il nous a dit, que pour bien prier, il faut nous renfermer dans notre chambre ? Qu'eſt-ce que prier Dieu au nom de J. C. & par J. C. Si l'humilité eſt une condition neceſſaire pour prier comme il faut, en quoi elle conſiſte, & quels ſont les motifs qui peuvent le plus contribuer à nous mettre dans cette diſpoſition ? Si l'attention eſt neceſſaire dans la Priere, & en quoy elle conſiſte ? t. 1. p. 163.

3. Queſtion.

Si on peut prier ſans diſtraction ? De combien il y en a de ſortes ? Qu'eſt-ce qu'on doit faire pour s'en garentir ? Quelle utilité on peut tirer de celles qui ſont involontaires ? Si la perſeverance eſt une des conditions neceſſaires pour bien prier ? De combien il y en a de ſor-

tes ? & pourquoy Dieu differe souvent à nous accorder ce que nous lui demandons ? Si pour bien prier, il est necessaire de joindre à nos Prieres, la pratique des bonnes œuvres, & particulierement le jeûne & l'aumone ?

t. 1. p. 179.

4. Question.

Qu'est-ce qu'on doit penser des secheresses, des dégoûts & des ariditez qu'on souffre dans la Priere & dans les autres actions de pieté, & des suavitez & des consolations qu'on y goûte ? Si on doit préferer l'état de tenebres, de secheresse & de dégoût, à celui où l'on reçoit des lumieres, où l'on goûte des douceurs & des consolations dans l'Oraison ? Si Dieu fait passer les ames justes par ces deux sortes d'états, & si c'est par maniere de vicissitude, ou d'une maniere permanente ? Combien on peut distinguer de sortes de secheresses ou d'insensibilitez dans la Priere ? Si on doit demander à Dieu d'en être délivré, & quelle conduite il y faut garder pour se les rendre utiles ? t. 1. p. 194.

Septiéme Conference.

Premiere Question.

Qu'est-ce qu'on peut & qu'on doit demander à Dieu dans la Priere ? Si Dieu doit être le seul objet de nos demandes ? Si on peut désirer & demander la vie éternelle, son salut, les vertus, la délivrance des tentations, les richesses, les honneurs, les biens de l'esprit, & quel usage on doit faire de ces sortes de biens, quand Dieu nous les donne ; & comment il faut se comporter quand Dieu nous les refuse ? t. 1. p. 207

Digitized by Google

2. Queſtion.

Pourquoi pluſieurs Chrétiens ne ſont pas exaucez dans leurs Prieres ? D'où vient que quelquefois Dieu n'exauce pas les Juſtes ? t. 1. p. 227.

3. Queſtion.

Quelles ſont les perſonnes pour qui il faut prier, & quel eſt l'ordre qu'on doit tenir dans les Prieres qu'on fait pour le prochain, tant dans ce qu'il faut demander, que par rapport aux perſonnes ? Si on doit prier pour les Fideles Trépaſſez ? S'il eſt permis de prier ou de faire prier pour ſoy ſeulement, par excluſion au prochain ? t. 1. p. 238.

4. Queſtion.

Si on eſt obligé de rendre à Dieu des actions de graces, pour les bienfaits qu'il fait au prochain, & pour qui particulierement ? Si la Priere qu'on nomme, Salutation Angelique, eſt une Priere d'action de graces ? Quelle eſt l'obligation des Fideles de rendre à Dieu des actions de graces pour les bienfaits dont il a comblé la ſainte Vierge, & ſi on doit ſe recommander à ſes Prieres ? t. 1. p. 253.

Huitiéme Conference ſur la Priere.

Premiere Queſtion.

*Si on eſt obligé de deſtiner certain tems particuliers à la Priere ? Dans quels jours de l'année, à quelles heures & en quelles occaſions on doit principalement s'y occuper ? Pourquoy l'Egliſe fait ſonner trois fois par jour la Priere qu'on appelle l'*Angelus. t. 1. p. 263.

Digitized by Google

2. Queſtion.

Si on doit prier Dieu en tous lieux ? Si les Egliſes ſont principalement deſtinées à remplir ce devoir ? Quel zele doivent avoir les Paſteurs pour faire rendre aux Egliſes l'honneur qui leur eſt dû ? Avec quelle diſpoſition on doit y venir & s'y conduire ? Quel ordre il ſeroit à ſouhaiter qu'on y gardât pour les places ? Si les Proteſtans ont raiſon de condamner la dévotion que les Catholiques ont pour les Egliſes, & la pratique qu'on a de les dédier & de les conſacrer, & d'y faire des pelerinages ? t. 1. p. 263.

3. Queſtion.

Dans quel poſture du corps il faut être pour prier ? Pourquoy on prie debout les Dimanches & pendant le tems Paſchal ? Pourquoy les premiers Chrétiens ſe tournoient du côté de l'Orient pour prier ? t. 1. p 279.

Conferences Eccleſiaſtiques ſur l'Oraiſon Dominicale.

Premiere Conference.

Premiere Queſtion.

Quelle eſt l'excellence de l'Oraiſon Dominicale au deſſus de toutes les autres Prieres vocales ? Si on eſt obligé de l'apprendre & de la dire tous les jours ? D'où vient qu'on ne la donnoit point par écrit dans l'ancienne Egliſe ? Quelle eſt ſa vertu auprès de Dieu & contre le peché, & quel eſt l'ordre qui y eſt gardé dans les ſept demandes qu'elle renferme ? t. 1. p. 285.

Digitized by Google

2. Question.

Quelles sont les principales veritez qui sont renfermées dans la Préface de l'Oraison Dominicale, qui est contenuë dans ces paroles : Notre Pere qui êtes dans les Cieux : Pater noster qui es in Cœlis ?

Si c'est une prérogative de la Religion Chrétienne, que les Fideles puissent appeller Dieu leur Pere ? A quoy nous oblige ce privilege à l'égard de Dieu ? Pourquoy J. C. a voulu qu'en commençant notre Priere, nous donnassions à Dieu le nom de Pere, plûtôt que celui de Créateur ou de Seigneur, & que nous disions, Notre Pere, *& non pas,* mon Pere ? *A quoy nous oblige cette maniere de prier par rapport aux autres Fideles ? Si le nom de Pere est un nom convenable eu égard à Dieu ? Si les afflictions que Dieu nous envoye sont contraires à cette qualité ? Comment Dieu est notre Pere dans l'ordre de la Grace ? Si dans notre renaissance spirituelle nous recevons la même Grace que J. C. Si en disant Notre Pere, nous parlons aux trois Personnes de la Trinité, ou seulement à la premiere ? A quoy nous engage la qualité d'enfans de Dieu ? Si elle regarde l'éternité aussi-bien que le temps, & si elle recevra une nouvelle perfection dans le Ciel ?* t. 1. p. 296.

3. Question.

D'où vient que Dieu étant par tout, J. C. nous recommande de nous representer Dieu notre Pere comme étant dans les Cieux ? Pourquoy l'Ecriture sainte dit-elle, que Dieu fait sa demeure dans le Ciel ? Si on ne peut pas entendre par le Ciel où Dieu fait sa demeure, autre chose que le Paradis ? t. 1. p. 310.

Digitized by Google

Seconde Conference sur l'Oraison Dominicale.

Premiere Question.

Sur la premiere demande de l'Oraison Dominicale : *Que votre Nom soit sanctifié* : Sanctificetur nomen tuum.

Quel est l'ordre que nous devons garder dans nos Prieres par rapport aux choses qu'on y demande ? D'où vient que dans l'Oraison Dominicale on y demande avant toutes choses, que le Nom de Dieu soit sanctifié ? Ce que signifie le Nom de Dieu en cet endroit, & pourquoy on s'y sert de ce terme ? Qu'est-ce qu'on doit entendre par le mot de sanctifier ? Pourquoy demander à Dieu que son Nom qui est saint par lui-même, & qui n'a nul besoin de nos services ni de nos louanges, soit sanctifié ? Qu'est-ce que nous demandons à Dieu par rapport à lui & par rapport à nous dans cette premiere demande, & quelle est la disposition où l'on doit être en la faisant ? t. 1. p. 317

2. Question.

Sur la seconde demande de l'Oraison Dominicale : *Que votre Royaume arrive.* Adveniat regnum tuum.

Si ce souhait nous regarde ou regarde Dieu ? Qu'est-ce qu'il faut entendre par le Royaume de Dieu, dont il est parlé dans cette demande ? Si la charité doit être le principe de cette Priere ? En combien de manieres le nom de regnum, *ou de regne, ou de Royaume, se*

Digitized by Google

prend le plus ordinairement dans la sainte Ecriture, & si elle regarde toute cette demande & le souhait qui y est exprimé? Combien cette demande est terrible pour les pecheurs & pour ceux qui aiment le monde, & combien elle est consolante pour les bons Chrétiens? Pourquoy l'Eglise veut que les pecheurs fassent à Dieu cette Priere, aussi-bien que les bons Chrétiens? Quelle doit être la disposition des Chrétiens imparfaits par rapport à l'accomplissement de cette demande? Si tous les Fideles, même les pecheurs impenitens doivent désirer la mort & l'avenement du Royaume ou du regne de Dieu, & en quel sens? t. 1. p. 329.

3. Question.

Sur la troisiéme demande de l'Oraison Dominicale : Que votre volonté se fasse dans la terre comme au Ciel. *Fiat voluntas tua sicut in Cœlo & in terra.*

Si le souhait de cette demande regarde Dieu ou nous? Quelle necessité il y a pour nous que nous prions Dieu qu'il accomplisse en nous sa volonté, & quelle est notre foiblesse par rapport au bien? Ce qu'il faut entendre par la volonté de Dieu, dont nous demandons l'accomplissement? Si nous demandons qu'il nous permette de faire notre propre volonté? Quelle est l'opposition qu'il y a en nous, par rapport à celle de Dieu? Quel doit être notre souhait à cet égard, & notre soumission? Quels sont les differens sens qu'on doit avoir dans l'esprit quand on dit ces paroles : Que votre volonté soit faite dans la terre comme au Ciel : Sicut in Cœlo & in terra? *Avec quelle disposition nous devons faire à Dieu cette Prie-*

re ? Si les trois premieres demandes de l'Oraiſon Dominicale regardent la vie éternelle ou la vie preſente, & ſi l'ordre y eſt gardé ? t. 1. p. 348.

Troiſiéme Conference ſur l'Oraiſon Dominicale.

Premiere Queſtion.

Sur la quatriéme demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* : Panem noſtrum quotidianum da nobis hodie,

Pourquoy N. S. a voulu que cette quatriéme demande & les ſuivantes ſuiviſſent les trois precedentes ? Quelle eſt l'utilité & la neceſſité de cette quatriéme demande ? Si les riches la doivent faire auſſi-bien que les pauvres, & quel uſage ils ſont obligez de faire des biens que Dieu leur a donnez ? Qu'eſt-ce qu'il faut entendre par le pain que nous demandons à Dieu dans cette Priere, & pourquoy J. C. a exprimé par le mot de pain, les choſes qu'il veut que nous lui demandions ? Si nous ne devons demander à Dieu que le neceſſaire, & avec quelle confiance nous lui devons faire cette Priere ? Qu'eſt ce qu'on doit entendre par ces paroles : Notre pain, & notre pain de chaque jour ? *Que veulent dire ces paroles* : Donnez-nous aujourd'hui ? *D'où vient qu'il nous eſt ordonné de demander à Dieu notre pain de chaque jour ? Cette demande n'eſt-elle pas contraire à la défenſe qui nous eſt faite dans l'Evangile de nous mettre en peine des neceſſitez de cette vie ? Quel eſt le pain ſpirituel que nous demandons par cette Priere ? J. C. comme verité n'eſt-il pas la ve-*

ritable

ritable nourriture de notre ame ? La parole de Dieu n'eſt-elle pas auſſi la nourriture de notre ame ? Quelles ſont les diſpoſitions neceſſaires pour s'en ſervir ? Ne demandons-nous pas auſſi à Dieu par cette Priere, d'être nourris du Corps & du Sang de J. C. dans la ſainte Euchariſtie ? Quelles ſont les diſpoſitions avec leſquelles il faut s'en nourrir, & quels ſont les effets que ce pain celeſte produit dans ceux qui le reçoivent dignement.

t. 1. p. 366.

2. Queſtion.

Sur la cinquiéme demande de l'Oraiſon Dominicale : Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. *Et dimitte nobis, debita noſtra ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris.*

En quoy cette demande & les ſuivantes different des precédentes ? Quel en eſt le ſens ? Si le péché eſt le plus grand de tous les maux ? Si c'eſt de lui qu'on demande dans cette Priere d'être délivré ? Dans quelles diſpoſitions il faut être pour faire à Dieu cette Priere ? Si le pardon des ennemis eſt une condition eſſentielle pour obtenir de Dieu le pardon de nos fautes ? Si les plus Juſtes ſont obligez en ce monde de demander à Dieu pardon de leurs péchez ? Si les plus grands pécheurs peuvent faire à Dieu cette Priere avec confiance ? Ce qu'on doit penſer de ceux qui ne veulent pas pardonner à leurs ennemis, & qui font cette Priere ? Si les péchez que nous commettons ſont de véritables dettes à l'égard de Dieu ? Si cette Priere efface les péchez ? Si ceux qui ont de la peine à pardonner à leurs ennemis,

peuvent & doivent faire cette Priere ? Si le pardon des ennemis s'accorde avec l'obligation de corriger les pécheurs qui nous ont offenſez ? Si en demandant réparation en Juſtice à ceux qui nous ont fait tort, on ne va pas contre l'obligation de pardonner les offenſes qu'on nous a faites ? Quelles ſont les précautions qu'on doit prendre là deſſus, & quelles ſont les autres principales véritez de pratique qui regardent le pardon des offenſes ?

t. 1 p. 388.

3. Queſtion.

Sur la ſixiéme demande de l'Oraiſon Dominicale : *Ne nous induiſez point en tentation.*
Et ne nos inducas in tentationem.

Quelle eſt la néceſſité de cette demande, que nous faiſons à Dieu dans l'Oraiſon Dominicale ? En combien de differentes & périlleuſes manieres nous ſommes expoſez en ce monde aux tentations ? Si les plus Juſtes y ſont tentez par le démon ? D'où vient que les mondains & les grands pécheurs ne s'apperçoivent pas que le démon les tente ? Qu'eſt-ce qu'il faut entendre par les mots de tenter & de tentations, & en combien de manieres ils ſont pris dans la ſainte Ecriture, auſſi-bien que celui d'induire en tentation ? Et d'où vient que nous demandons à Dieu, qu'il ne nous induiſe point en tentation ? D'où vient auſſi qu'il permet quelquefois que nous y ſuccombions ? Si c'eſt le démon & ſes Miniſtres, ou les objets exterieurs, ou notre propre cupidité, que nous avons le plus à craindre dans les tentations ? Peut-on demander à Dieu de n'être point du tout tentez ? Si les tentations peuvent être utiles ? Qu'eſt-ce qu'il faut faire

Digitized by Google

pour prévoir les tentations & s'y préparer? Et qu'eſt-ce qu'il faut faire dans le temps des tentations, & quand on a eu le malheur d'y ſuccomber? t. 1. p. 411.

4. Queſtion.

Sur la ſeptiéme demande de l'Oraiſon Dominicale : *Mais délivrez-nous du mal.* Sed libera nos à malo.

Si cette derniere demande renferme toutes les autres, ou ſi elle n'eſt qu'une ſuite de la ſixiéme? Quelle eſt la neceſſité de la Priere qu'elle renferme? En quoy cette demande eſt differente de la ſixiéme? Si on y a demandé d'être délivré du démon, de la concupiſcence & des autres peines dûës au péché? Si par cette Priere on demande à Dieu, qu'il ne permette pas qu'on abuſe des biens de ce monde, & ſi on lui demande auſſi qu'il nous en prive? Pourquoy Dieu nous envoye des afflictions, & comment on doit les ſupporter? Comment Dieu délivre toûjours ſes fideles Serviteurs des maux temporels? Quelles ſont les conſolations dont Dieu tempere les afflictions qu'il nous envoye? Quelle eſt la liaiſon qu'il y a entre les ſept demandes de l'Oraiſon Dominicale? t. 1. p. 431.

5. Queſtion.

Sur l'Oraiſon Dominicale.

Qu'eſt-ce qu'on doit entendre par cette parole, Amen, *par laquelle on finit l'Oraiſon Dominicale? Pourquoy l'Egliſe en a retenu l'uſage? Quelles ſont les differentes ſignifications de cette parole? Pourquoy on l'employe à la fin de toutes les Prieres publiques, & à la fin*

Digitized by Google

TABLE DES CONFERENCES, &c.
de l'Oraiſon Dominicale ? Pourquoy dans le Sacrifice de la Meſſe à la récitation du Pater, *c'eſt le Prêtre & non le peuple qui dit cette parole,* Amen ? *Et pourquoy dans toutes les autres Prieres, ce ſont les Fideles qui la diſent ? Dans quel eſprit & de quelle maniere on doit s'en ſervir ? Quelle eſt la bonté de Dieu, de nous avoir appris à prier par ſon Fils, & donné une formule ſi aiſée pour le faire comme il faut ? Quel eſt l'aveuglement des hommes, de ne pas ſe ſervir comme ils doivent d'un ſi grand avantage ?* t. I. p. 447.

Fin de la Table des Conf. & des Queſt.

APPROBATION.

CEtte ſuite des Conferences Eccleſiaſtiques, qui contient des inſtructions importantes ſur la Priere & ſur l'Office divin, nous a paru tres propre à renouveller & à entretenir la piété des Fideles, & principalement des Miniſtres de l'Egliſe, qui par leur état, ſont chargez d'offrir à Dieu pour eux-mêmes & pour le peuple, le perpetuel Sacrifice de loüanges. *Teſtimonium Iſraël ad confitendum Domino.* Le titre de cet Ouvrage nous rappelle le ſouvenir d'un grand Prélat, qui dans ces derniers temps, a édifié l'Egliſe par ſon zele & ſa doctrine, & a fait voir dans ſa Perſonne, l'idée réelle & ſenſible d'un Evêque des premiers ſiécles. Fait à Paris le dix-ſeptiéme de Novembre mil ſept cens vingt.

D. LEGER Abbé de Belozane.

PASTEL.

APPROBATION.

Digitized by Google

CONFERENCES ECCLESIASTIQUES SUR LA PRIERE EN GENERAL,

Sur l'Oraiſon Dominicale, ſur les Prieres publiques de l'Egliſe, & ſur le Service ou l'Office Divin.

Conferences Eccleſiaſtiques ſur la Priere en General.

PREMIERE CONFERENCE.

Sur la Priere en General.

PREMIERE QUESTION.

Qui ſont ceux qui ſont capables d'inſtruire les Fidels ſur la maniere dont ils doivent prier; ſi c'eſt un devoir eſſentiel à tous les Chrétiens de s'inſtruire de la maniere dont il faut prier; ſi les Prêtres & ſur tout les Paſteurs ne ſont pas plus obligez que les autres Fidels de s'en inſtruire à fond; quels ſont les moyens les plus utiles dont ils doivent ſe ſervir pour cela.

SAINT Auguſtin en parlant des qualitez & des devoirs d'un Predicateur Evangelique, remarque que pour réüſſir ſelon Dieu dans ſon Miniſtere, il doit s'être exercé dans la Priere, avant que d'entreprendre

de vouloir instruire les autres. *Sit Orator ante quam Doctor.*

Aug. de Doct. Christ. l. 4. c. 15.

Mais si cette maxime est véritable par rapport au Ministere de la Predication consideré en general, elle l'est à plus forte raison, eu égard au dessein de celui qui veut traiter dignement la matiere de la Priere, il doit sans doute être homme d'Oraison pour le faire comme il faut, & pour apprendre cette science toute divine aux autres, il doit l'avoir étudiée lui-même aux pieds des Autels, & à l'Ecole de J. C. Il faut même avoir reçû une Mission, & un don particulier pour cela. Car premierement il n'est pas permis dans l'Eglise Catholique à toutes sortes de personnes de parler dogmatiquement de la Priere; en effet combien a-t'on vû même de nôtre tems de faux Docteurs & de simples Femmes, qui sous le voile specieux de pieté, ont fait tomber dans l'illusion sur cette matiere, un nombre considerable de Fidels.

Sainte Therese dans sa vie chap. 14. 15. Lettre 17. au Pere Rodrigues.

En second lieu, on doit remarquer avec Sainte Therese, qu'il s'en faut bien que tous ceux qui ont de la pieté, quoi qu'ils soient même arrivez à un haut degré de raison, soient capables de s'expliquer dignement sur ce sujet, qu'au contraire il y en a très peu qui le puissent faire d'une maniere utile & convenable, il faut pour cela avoir reçû un don particulier du Saint Esprit.

Comme on est bien éloigné de se flater d'avoir reçû ce don, & qu'on se croit même obligé de reconnoître devant Dieu, qu'on ne s'est pas exercé autant qu'on auroit dû dans la pratique de l'Oraison; on n'oseroit entreprendre d'en traiter, si la qualité de Pasteur ne nous y obligeoit pas.

Pour suppléer au défaut des lumieres qui

nous manquent, on croit devoir faire deux choſes. La premiere de demander à Dieu (qui a promis de donner la ſageſſe à ceux à qui elle manque) celle dont nous avons beſoin pour traiter dignement cette matiere où la gloire & le ſalut des Peuples ſont ſi intereſſez. La ſeconde de tirer ce qu'on dira, des Ouvrages des Saints Peres, ou de ceux des Auteurs qui ſont reconnus ſans reproche dans l'Egliſe, & dont la doctrine eſt approuvée. Jacob. 1.

Comme la Priere eſt un devoir indiſpenſable à l'égard de tous les Fidels, ainſi qu'on le fera voir dans la ſuite; il s'enſuit néceſſairement qu'ils doivent tous s'inſtruire de la maniere de remplir dignement cette obligation.

En effet, d'où vient que tant de Chrétiens ſe damnent? c'eſt qu'ils ne prient pas comme il faut prier; car s'ils prioient comme il faut, il eſt certain que quelques grands Pécheurs qu'ils fuſſent, ils ſe convertiroient, ils feroient Pénitence & ſeroient ſauvez. Ce ſont des véritez dont il n'eſt pas permis de douter, puiſque Jeſus-Chriſt nous dit lui-même, *demandez & il vous ſera donné, petite & dabitur vobis*; Car quiconque demande reçoit, *omnis enim qui petit, accipit*, & encore ailleurs quoique ce ſoit que vous demandiez dans la Priere, vous l'obtiendrez. *Omnia quæcumque petieritis in oratione credentes accipietis*; il eſt clair par ces paroles du Sauveur que quiconque ne reçoit pas, ne demande pas, c'eſt-à-dire, ne demande pas comme il faut demander, & qu'ainſi celui qui n'eſt pas converti, n'a pas demandé comme il faut ſa converſion, celui qui ne perſevere pas, n'a pas demandé comme il faut ſa perſeverance, & enfin que celui qui n'obtient pas le Salut, n'a pas prié comme il faut pour l'obtenir. Luc. 11. Matth. 21. 22.

On eſt ſurpris, & on a raiſon de l'être, quand on fait reflexion ſur la corruption effroyable qui eſt répanduë dans tous les états du Chriſtianiſme ; on peut dire avec aſſurance que la ſource de ce malheur, eſt que les Chrétiens ne prient point comme il faut prier. Car il eſt de foy, que s'ils le faiſoient, ils éloigneroient d'eux le péché, & ils ſeroient remplis des richeſſes de la Grace & de tous les biens ſpirituels.

Il eſt donc certain que tout le mal qui arrive aux Chrétiens dans l'ordre de la Grace, vient de ce qu'ils ne prient pas comme il faut, & que par conſéquent c'eſt un devoir indiſpenſable pour eux, s'ils veulent éviter le malheur de ſe perdre, de s'inſtruire de la Priere & de la maniere qu'il la faut faire.

Outre ces raiſons qui regardent les Eccleſiaſtiques auſſi-bien que le reſte des Fidels, ils en ont de particulieres, ſur tout les Prêtres & les Paſteurs des Ames.

Catechiſ. id. paroch. part. 4.

Premierement c'eſt un de leurs devoirs le plus indiſpenſable, comme il eſt marqué dans le Catechiſme du Concile de Trente, d'inſtruire leurs Peuples de la maniere qu'ils doivent prier : Or comment le feroient-ils s'ils l'ignorent eux-mêmes ? Quel préjudice ne cauſent pas aux Ames dévotes les Paſteurs qui n'étant pas hommes d'Oraiſon, ignorent la maniere dont ils doivent les aider dans leurs Prieres ? Il arrive ſouvent que des perſonnes de pieté, que Dieu attire à lui d'une maniere particuliere & à une haute perfection, craignant de tomber dans l'illuſion, s'adreſſent à leurs Paſteur, pour examiner ſi la conduite qu'elles tiennent & qu'elles veulent tenir eſt bonne, elles lui expoſeront du mieux qu'il leur ſera poſſible ce qui ſe paſſe dans leur interieur ;

Digitized by Google

s'il n'eſt pas homme d'Oraiſon, il n'entendra rien dans ces myſteres, ce lui ſera un langage inconnu, & au lieu de les éclaircir, il les embrouillera ; & bien loin de leur profiter, il leur nuira beaucoup, manque de ſçavoir la maniere dont il faut les conduire. Sainte Thereſe avoit fait cette fâcheuſe experience, & connu pluſieurs perſonnes à qui le même malheur étoit arrivé, par l'ignorance de leurs Directeurs. Sainte Thereſe dans ſa vie, chap. 13.

De plus il eſt du devoir des Prêtres & des Paſteurs de tirer de l'erreur ou de l'illuſion, les Ames qui s'y laiſſent aller ; cela n'arrive que trop ſouvent à pluſieurs perſonnes dans la pratique de l'Oraiſon : Mais ſi ceux qui leur ſervent de Directeurs & qui doivent être leurs guides dans la vie ſpirituelle, ſont des ignorans & des aveugles, ils ne peuvent manquer de s'égarer les uns & les autres, & de tomber enſemble dans la foſſe, & de ſe perdre de compagnie. Luc. 6. 39.

Enfin Saint Gregoire remarque que l'art de conduire les Ames, eſt l'art des arts & la ſcience des ſciences, *ars eſt artium regimen animarum* : Or c'eſt principalement dans l'exercice de la Priere qu'on apprend cet art & qu'on ſe rend habile dans cette ſcience. C'eſt dans cette Sainte Ecole que Dieu communique à ceux qui la frequentent, les lumieres dont ils ont beſoin pour ſe conduire & pour conduire les Peuples ; le zele pour remplir dignement leurs devoirs & les forces neceſſaires pour ſatisfaire à toutes leurs obligations. Mais ſi un Prêtre & un Paſteur néglige de s'inſtruire à fond de la maniere dont il faut prier ; il n'eſt pas facile qu'il puiſſe bien prier, ni ſe bien conduire ; il ne ſera jamais par conſequent qu'un demi ſçavant dans l'art de conduire les Ames, & parce qu'il aura négligé de s'in- Greg. Mag. paſt. par. 1. c. 1.

ſtruire par la Priere des choſes de Dieu, il ne ſera pas non-plus connu de Dieu, dit Saint Gregoire, ſuivant cette parole de Saint Paul, que celui qui ignore, ſera ignoré. *Si quis autem ignorat, ignorabitur.*

Greg. Mag. Ibid. 1. Cor. 14. 38.

Ribera dans la vie de ſainte Thereſe. L. 4. c. 5. Le Pere de ſaint Iure de la connoiſſance de J. C. L. 3. c. 19.

On croit devoir remarquer à ce fait avec un Auteur pieux de la Compagnie de Jeſus, & très-verſé dans la voye de l'eſprit, ce qu'il rapporte dans la vie de Sainte Thereſe, que Jeſus-Chriſt ordonnant ſouvent à cette Sainte d'avertir certaines perſonnes de choſes qui regardoient leur ſalut ; comme ſon humilité ſouffroit de ces ſortes de commiſſions : elle dit un jour amoureuſement au Sauveur, Seigneur, n'y a-t'il point d'autres perſonnes ſur tout parmi les hommes & les Docteurs qui feroient bien mieux ceci que moi qui ne ſuis qu'une fille, à quoi Jeſus-Chriſt lui répondit qu'ils en étoient indignes, parce qu'ils négligeoient l'Oraiſon ; Surius rapporte à peu près la même choſe de Sainte Catherine de Sienne, & il ajoûte que Dieu dit à cette Sainte que l'orgueil des Sçavans, étoit monté à un tel comble qu'il ne vouloit point ſe ſervir d'eux ; mais les confondre par des femmes qu'il rempliroit de ſon eſprit & de ſa ſageſſe, ce qui arrive quelquefois, parce que négligeant la Priere, pendant que de ſimples femmes s'y appliquent avec ardeur & fidelité, Dieu les mépriſe auſſi, & répand ſur des perſonnes du ſexe ſes faveurs & ſes benedictions avec tant d'abondance & d'éclat, qu'elles font quelquesfois pour la gloire de Dieu & le bien de l'Egliſe de plus grandes choſes que leurs propres Paſteurs. Cela a paru très-certainement dans Debora, & encore plus clairement dans Judith qui furent choiſies de Dieu par preference aux Conducteurs & aux Prêtres des Hebreux pour

Jud. 4. & 5. Judith. 8. 15.

Digitized by Google

ſtruire ce Peuple, & le délivrer de leurs ennemis, parce qu'elles étoient fidelles à mediter la Loi du Seigneur, & appliquées à la riere. Nous liſons auſſi dans Saint Luc, que Dieu ſe ſervit d'Anne la Propheteſſe qui s'appliquoit à la Priere jour & nuit, pour faire connoître Jeſus-Chriſt à ceux qui attendoient la redemtion d'Iſrael, ce que nous ne trouvons point d'aucun Prêtre ni Docteur de la Loy, ſi on en excepte Saint Zacharie pere de Saint Jean-Baptiſte, & le Saint vieillard Simeon qu'on croit même n'avoir été qu'un ſimple Laïque. Luc. 2. 37. & 38.

On ne dit pas ces choſes pour authoriſer les femmes à s'ériger en Docteurs; on ſçait que Saint Paul leur deffend de parler dans l'Egliſe, & que ſelon cet Apôtre, leur partage eſt de vivre dans le ſilence & dans la retraite, & qu'il n'y peut avoir que des raiſons extraordinaires qui les diſpenſent de cette regle; diſpenſe même, qui ſelon le bon ordre, doit être authoriſée par leur Evêque pour n'être point ſuſpecte d'illuſion, & qui doit ſe borner aux perſonnes de leur ſexe: ce qu'on vient donc de dire n'eſt pas pour donner lieu aux femmes de s'ériger en Propheteſſes, mais pour donner une confuſion utile & ſalutaire aux Prêtres & aux Paſteurs, de ce qu'ils ſe laiſſent quelquefois ſupplanter dans les œuvres de Dieu par des perſonnes du ſexe, parce qu'ils negligent de vacquer à la Priere, pendant que de ſimples femmes le font avec beaucoup de ferveur & de fidelité. 1. Cor. 14 34. 2. Tim 2. 11. 12.

Au reſte ils ſont d'autant plus coupables, que les moyens de pouvoir s'inſtruire à fond de la maniere dont il faut prier ne leur manquent pas, on en peut marquer quatre.

Le premier d'avoir recours à Jeſus-Chriſt,

qui eſt le véritable Maître de qui on peut apprendre & en peu de tems à prier comme il faut ; il n'y a donc point de jour que les Prêtres & les Paſteurs ne lui doivent dire à l'exemple des Apôtres, Seigneur, apprenez-nous à
Luc. 9. 1. prier, *Domine doce nos orare* ; s'ils lui font cette demande avec la même foy, le même deſir, & la même ferveur que les Apôtres, & avec perſeverance, ils doivent avoir une ſainte confiance qu'ils ſeront exaucez, & que Jeſus-Chriſt leur apprendra à prier comme il l'apprit à ſes Apôtres, la promeſſe du Sauveur, ſa gloire & celle de ſon Pere, & le bien de ſes brebis qu'il a commiſes au ſoin des Paſteurs de ſon Egliſe, ne permettent pas qu'ils puiſſent douter de cette verité. Si donc il s'en trouve pluſieurs parmi eux, qui ne ſçavent pas prier comme il faut, c'eſt qu'ils n'ont jamais demandé à Jeſus-Chriſt comme les Apôtres avec une foy vive, un deſir ardent & une véritable perſeverance qu'il leur apprit à prier.

Le ſecond moyen dont il faut ſe ſervir pour apprendre à prier comme il faut, eſt la lecture & la méditation aſſiduë de l'Ecriture Sainte ; c'eſt-là où les Paſteurs trouveront dans la perſonne d'Abraham, de Moyſe, d'Anne mere de Samuel, de David, d'Iſaye, de Jeremie, de Judith, de Daniel & des autres Prophetes, dans celle du Centenier, de la Chananée, des Apôtres, & ſur tout dans Jeſus-Chriſt, des modelles excellens de Prieres ſur toutes ſortes de ſujets & de beſoins.

C'eſt-là où ils apprendront qu'afin que nos Prieres ſoient agréables à Dieu, on doit ſe dépoüiller de toute affection pour le péché ; que nôtre bouche ne doit être que l'écho de nôtre cœur, & que c'eſt plûtôt par des gemiſſemens & de tendres & ſinceres affections, que par des

Digitized by Google

paroles choisies, quelques saintes qu'elles soient, qu'on flechit la Justice de Dieu, & qu'on obtient de lui ce qu'on lui demande: enfin qu'une Priere n'a point son effet auprès de Dieu, si elle n'est faite avec foy, avec humilité, & avec perseverance.

Mais pour s'instruire à fond de la Priere dans l'Ecriture Sainte, il ne faut pas que cette lecture soit superficielle, ni faite comme on a coûtume de faire celle des autres Livres; il faut, dit un grand Serviteur de Dieu, pour tirer tout le fruit qu'on doit des Saintes Ecritures, les lire dans le même esprit qu'elles ont été écrites, parce que c'est le même esprit de charité qui les a dictées, qui en donne l'intelligence, pour entendre par exemple Saint Paul, il faut par une longue assiduité se l'être rendu familier, & s'être revêtu pour ainsi dire de son esprit; on entendra non plus jamais bien les Pseaumes de David, si les mêmes affections pieuses & tendres de ce Saint Prophete n'ont fait une forte impression dans nôtre cœur. *Quo enim spiritu scriptura facta sunt, eo spiritu legi desiderant; ipso etiam intelligenda sunt, numquam ingredieris in sensum Pauli; donec usu bona intentionis in lectione ejus, & studio assidua meditationis spiritum ejus imbiberis, nunquam intelliges David donec ipsa experientia ipsos psalmorum affectus inaueris.* Autor. Tract. vitæ solit. Inter. opera Bernard. cap. 10.

Le meilleur expedient dont on puisse se servir pour cela, est celui que Saint Jerôme donna à une personne de pieté & d'une grande distinction, qui est de faire la lecture de l'Ecriture Sainte en esprit de priere; en sorte que ces deux choses soient comme inséparables; la Priere & la lecture, c'est-à-dire, que l'Oraison doit préceder la lecture de la Sainte Ecriture, & l'accompagner, ou comme s'ex-

prime ce Pere, il faut que la lecture succede à l'Oraison, & l'Oraison à la Lecture. *Orationi lectio, lectioni succedat oratio.*

Hier. ad Laetam. de Instit. filiæ,

C'est aussi la pratique de l'Eglise, qu'on doit par consequent imiter autant que faire se peut, elle ne sépare point ces deux choses dans son service public; car soit dans l'Office, soit dans le Sacrifice, elle joint toûjours la Priere & la lecture de la Sainte Ecriture, ces deux choses s'entraident mutuellement l'une l'autre; la Priere obtient de Dieu l'intelligence de l'Ecriture, & l'Ecriture nous manifeste non-seulement la volonté de Dieu, & ses Mysteres, mais encore elle nous instruit de la maniere dont nous devons le servir & le prier; car comme dit Saint Augustin, nous parlons à Dieu dans la Priere, & Dieu nous parle dans la lecture, *quando legis Deus tibi loquitur, quando oras deo loqueris.*

Aug. in Psal. 85.

Le troisiéme moyen dont les Pasteurs doivent se servir pour s'instruire à fond de la Priere, c'est la lecture & l'exemple des Saints Peres & de quelques Auteurs modernes dont les ouvrages & la conduite sont dans l'approbation de l'Eglise; entre les Peres ils doivent lire par preference les Livres de Saint Cyprien, de Saint Chrisostome, de Saint Augustin & de Saint Bernard, sur tout les Traitez particuliers qu'ils ont faits sur la Priere, tels que sont le Traité de l'Oraison Dominicale par Saint Cyprien, les Livres de la maniere de prier Dieu par Saint Chrysostome, la Lettre de Saint Augustin à la veuve Proba, les Lettres de la consideration de Saint Bernard au Pape Eugene. Entre les modernes on peut lire avec confiance les œuvres de Sainte Therese & celles de Saint François de Sales.

Le quatriéme moyen dont les Pasteurs &

Digitized by Google

outes ſortes de perſonnes doivent ſe ſervir pour s'inſtruire à fond de la Priere, eſt la Priere même, c'eſt-à-dire, l'exercice aſſidu de l'Oraiſon que l'on doit faire chaque jour avec zele & toute la ferveur poſſible; que les Sçavans ne ſe flattent pas que les connoiſſances qu'ils ont appriſes dans les Ecoles ou par leur étude particuliere leur ſuffiſent. Premierement comme dit fort bien le pieux Auteur du Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, que vous ſert-il de parler d'une maniere ſublime ſur le Myſtere de la Trinité, ſi pour n'être pas humble vous deplaiſez à la Trinité; ces diſcours ſi relevez ne vous rendront ni plus ſaint ni plus juſte; on ne devient agréable à Dieu que par la ſeule vertu: or ſans le ſecours de la Priere, on ne peut ni être veritablement humble, ni plaire à Dieu, ni avoir une véritable vertu.

De plus il ne faut pas que les Sçavans ſe flattent, qu'ils puiſſent ſans s'être exercé dans la pratique de la Priere, diriger comme ils doivent toutes ſortes de perſonnes, & particulierement celles qui marchent dans la voye de la vie interieure, & de la contemplation; car comme a fort bien remarqué un pieux Auteur du dernier ſiecle, la ſcience des choſes ſpirituelles, eſt une ſcience d'experience, & qui n'en parle que par les Livres, n'en parle qu'imparfaitement & bien ſuperficiellement, & ordinairement d'une maniere froide & peu utile, pour éclairer les autres dans la voye de l'eſprit, pour les exciter & les aider à y faire de nouveaux progrès; il faut avoir puiſé ſoy-même dans la ſource, c'eſt-à-dire, dans Dieu même, les divines lumieres qu'il doit leur communiquer, & les ſaintes ardeurs dont on veut les enflammer: or c'eſt dans l'exercice de

Le Pere de lure, L. 3. la connoiſſan ce de J. C ſect. 19.

la Priere que cela se fait ; car c'est pour lors que l'Esprit de Dieu se communique à nous avec plus d'abondance. Toutes les fois
Exod. 34. 35. que Moyse entroit dans le Tabernacle pour prier, il en sortoit tout brillant de lumiere. Approchez-vous du Seigneur, dit le Prophete,
Psal. 33. 6. & vous serez éclairé, *accedite ad eum, & illuminamini* ; le Seigneur répand ses richesses, ajoûte Saint Paul, sur tous ceux qui l'invo-
Rom. 10. 12. quent. *Dominus omnium, dives in omnes qui invocant illum.* Le Seigneur, dit le Saint homme David, est près de ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui le prient & qui l'invoquent dans la verité. *Prope est Dominus*
Psal. 144. 18. *invocantibus eum, omnibus invocantibus eum in veritate.*

Il est donc constant que les Directeurs les plus sçavans, sont obligez aussi-bien que le commun des Ecclesiastiques, de s'exercer avec fidelité & perséverance dans la pratique de l'Oraison, non-seulement pour leur propre perfection, mais aussi pour se rendre capables d'y conduire plus sûrement & plus facilement les autres ; mais quelques fideles qu'ils soient à ce Saint Exercice, il pourra arriver à quelques-uns, que Dieu permettra pour les tenir dans l'humilité, ou pour d'autres raisons qui lui sont connus, & qui sont très justes, qu'ils trouveront des personnes moins sçavantes qu'ils ne sont, & même quelquefois des Laïques ou de simples femmes, que Dieu aura élevées à un plus haut degré d'Oraison qu'eux, qu'ils s'en humilient ; mais qu'ils ne croyent pas pour cela, comme le remarque fort bien Sainte Therese, qu'il est inutile qu'ils prennent soin de diriger ces sortes de personnes ; car à quelque degré de spiritualité qu'elles soient arrivées, elles ont besoin en mille oc-

Digitized by Google

asions pour ne pas tomber dans l'illusion, l'être dirigées par des Directeurs sçavans, sur out s'ils sont hommes d'Oraison, quoi que ans un degré beaucoup inferieur à celui au- uel Dieu les a élevées ; d'ailleurs ils doivent voir cette confiance, que faisant ce qui dé- end d'eux pour se mettre en état de remplir aintement leur Ministere, l'obligation où ils e trouveront d'instruire les ames que le Sou- erain Pasteur a mis sous leur conduite leur iendra lieu de merite, comme remarque Saint Augustin, pour obtenir de Dieu les lumieres ui leur sont nécessaires pour contribuer à la anctification de ceux qui les consultent, *sæpe officium impertiendi meritum est accipiendi.* Aug. Epist. 266. ad Flo rent.

Au reste l'exercice assidu & fidele de l'Orai- on, est un moyen si excellent pour s'instruire arfaitement sur la maniere dont on doit rier, que ce seul moyen a suffi à plusieurs Ames dévotes, qui n'avoient nulle connois- ance des Lettres, pour arriver à un degré l'Oraison très sublime ; en effet l'Histoire Ec- lesiastique nous apprend que le grand Saint ntoine, qui n'avoit jamais étudié ni même ppris à lire, étoit arrivé par le seul secours de a Priere à une très sublime contemplation, t l'Historien de Saint Ignace de Loyola, Fon- ateur de la Compagnie de Jesus, nous ap- rend aussi que ce fut dans sa retraite de Man- aize, que ce Saint fit un si grand progrès dans a vie interieure, qu'avant qu'il eut acquis au- une connoissance des sciences humaines, ni tudié en Theologie, il composa son excel- ent Livre des Exercices spirituels, par les seu- es lumieres que Dieu lui communiqua dans a Priere, dont il faisoit sa principale occu- pation. Sozom. L. 6. c. 13.

II. QUESTION.

Quels ſont les principaux Héretiques qui ont dogmatizé contre la Priere.

COmme il n'y a rien de plus terrible au Démon que l'Oraiſon, ni de plus utile au ſalut de l'homme, il a tâché de la détruire, ou d'en corrompre la pratique par differentes erreurs qu'il a ſemées de tems en tems dans l'Egliſe, par le moyen des Héretiques ou des Infidels.

Je dis des Infidels; car les Philoſophes Payens étoient montez à ce point d'orgueil, que ne voulant adorer que leur propre raiſon, ils avoient établi leur bonheur en la joüiſſance de leurs propres biens, c'eſt-à-dire, qu'ils ne vouloient reconnoître pour Auteur de leur vertu & de leur felicité, qu'eux-mêmes; & comme ils ne vouloient point en être redevables à Dieu, ils ne pouvoient auſſi ſouffrir que les hommes lui adreſſaſſent des Prieres, pour obtenir la vertu ni le ſouverain bonheur. On peut donc regarder les anciens Philoſophes comme les premiers ennemis de la Priere, & les mettre à la tête de ceux qui en ont combattu la néceſſité: En effet Saint Clement d'Alexandrie, remarque qu'un Héretique de ſon tems nommé Prodicus, enſeignoit qu'il ne faloit point prier, *non orandum*; erreur, dit ce Saint, que cet Héretique avoit tirée de l'Echole des Philoſophes, & particulierement de celle des Stoïciens.

Clem. Alex. Strom. L. 7.

Pelage & ſes Sectateurs, marchants ſur les traces de ces mêmes Philoſophes, détruiſoient auſſi, comme remarque Saint Auguſtin, la

Aug. de hæreſ.

neceſſité de la Priere, tant par rapport aux infidels & aux Pécheurs, que par rapport aux vrais Fidels ; car diſoient-ils, il eſt inutile que l'Egliſe faſſe des Prieres pour la converſion des premiers, & pour la perſéverance des autres dans le bien ; puiſque ces deux choſes dépendent uniquement du libre arbitre de l'homme, & qu'il eſt inutile de demander à Dieu ce que nous pouvons avoir par nous-mêmes.

Certains Heretiques qu'Origene a refutez dans ſon Traité de la Priere, Pierre Abaillard, Jean VViclef & Martin Luther ont auſſi dogmatizé contre la neceſſité & l'utilité de la Priere, par un principe tout oppoſé ; car ils ont enſeigné que tout arrivoit en ce monde par une fatalité inévitable, d'où il s'enſuivoit évidemment qu'il étoit inutile de faire à Dieu des Prieres, puiſqu'elles ne pouvoient rien changer à l'évenement des choſes.

Il faut pourtant convenir que Luther n'a pas laiſſé de reconnoître la neceſſité & l'utilité de la Priere ; mais on peut dire qu'en cela s'eſt contredit lui-même.

On n'a pas cru devoir s'arrêter ici à combattre ces erreurs, parce qu'on le fera ſuffiſamment dans la queſtion ſuivante, en y établiſſant l'utilité & la neceſſité de la Priere.

Il parut dans l'Orient vers le milieu du quatriéme ſiécle, certains Moines de Syrie qu'on appelle Meſſaliens, mot qui en langue Syriaque, veut dire Prieurs ou hommes d'oraiſon, *Precatores*, parce qu'ils ſe vantoient qu'ils en faiſoient leur unique occupation ; on les convainquit d'enſeigner comme nous l'apprenons de Theodoret, que l'Oraiſon ſeule faiſoit toutes choſes, & que toutes les autres actions ou pratiques de pieté pour vertueuſes

Theod. hiſt. Eccleſ. L. 4. c. 11. & Heret. Fabul. L. 4. c. 11.

quelles fussent, même les Sacremens ne servoient de rien, qu'il falloit prier sans cesse; ensorte, selon eux, qu'il n'étoit pas permis de s'appliquer à aucune autre chose; ils se vantoient que par le moyen de l'Oraison, ils voyoient Dieu & la Sainte Trinité face à face, même avec les yeux du corps, ils assûroient aussi qu'on pouvoit monter par le moyen de la Priere à une si excellente perfection, que non-seulement on devenoit impassible, mais encore qu'on parvenoit à un degré d'élevation qui nous mettoit au-dessus des Anges, qu'on égaloit Jesus-Christ, & qu'on devenoit impeccable.

Ce grand pouvoir qu'ils donnoient à l'Oraison, fit que les Grecs les appellerent *Euchitez*, nom qui veut dire la même chose que celui de Messaliens, qu'on a expliqué ci-dessus. Theodoret remarque qu'on les nommoit aussi *Enthousiastes*, parce qu'ils étoient quelquefois agitez par le Démon, & ils prenoient les agitations qu'il causoit en eux, pour un effet de la presence du Saint Esprit. Le même Auteur rapporte que Flavien Evêque d'Antioche, feignant d'être de leur secte, tira l'aveu de toutes ces erreurs de la bouche d'un nommé Adelphe, leur principal Chef.

Theod. Ibid.

Il n'est pas necessaire de s'arrêter à refuter la Doctrine de ces Héretiques, le seul exposé en fait voir l'extravagance; aussi n'osoient-ils manifester leurs sentimens, ils ne les répandoient qu'en secret, donnant par-là eux-mêmes à connoître qu'ils n'étoient point soûtenables.

Les Begards & les Beguines qui parurent dans le quatriéme siécle, enseignoient que lorsqu'on étoit arrivé à l'état de perfection, on n'étoit plus obligé à faire Oraison, ni à jeû-

ner, ni à aucune autre sorte d'observance. Ces Héretiques furent condamnez au Concile général de Vienne, tenu l'an 1311. sous Clement V.

Jean VViclef dont on a déja parlé, prétendoit qu'il étoit inutile de prier en particulier pour quelqu'un, disant que cette sorte de Priere ne lui étoit pas plus utile qu'à tout autre; qu'ainsi il falloit se contenter de prier en général pour tous, & jamais pour aucun en particulier. Dieu même a condamné cette héresie dans l'Ecriture, lorsqu'il a commandé à Eliphas, qu'il priât Job d'offrir ses Prieres à Dieu pour lui & pour ses deux amis; il le fit, Job pria pour eux & Dieu l'écouta. Nous lisons aussi dans les Actes des Apôtres, que lorsque Saint Pierre fut mis en Prison par le Roi Herode, toute l'Eglise se mit en Priere pour lui; & elle fut exaucée; car Saint Pierre fut délivré miraculeusement par un Ange; de plus nous voyons que Saint Paul demande dans toutes ses Lettres qu'on prie pour lui, & l'on y voit que lui-même prioit Dieu, non-seulement pour toute l'Eglise, mais aussi pour plusieurs particuliers; c'est donc avec raison que le Concile de Constance a condamné dans la personne de VViclef, ceux qui prétendoient qu'il est inutile de prier les uns pour les autres.

Job. 42.

Act. 12.

1. Thes. 2.
Rom. 15.
2. Cor. 1.
Colos. 4.
2. Thes. 3.
1. Tim. 2.

A la fin du seiziéme siécle, il parut à Cordouë en Espagne une Secte de Fanatiques, qu'on appella *Alumbrados*, ou illuminez, qui enseignoient que par le moyen de l'Oraison Mentale, & de l'union qu'ils se vantoient d'avoir avec Dieu, on arrivoit à un tel point de perfection en ce monde, qu'on n'avoit plus besoin des Sacremens de l'Eglise, & qu'on pouvoit s'abandonner aux commerces les

Hist. des heres. 2. Part. Bossuet Evêque de Meaux dans ses instructions.

plus sales & les plus honteux, sans commettre même un péché veniel.

Cette héresie comme l'on voit a beaucoup de rapport avec celle des Messaliens, & ne mérite pas non-plus qu'on s'arrête à la refuter.

Cette Secte fut proscrite à Cordouë par une Sentence de l'Inquisition en 1623. & demeura assoupie.

Mais Michel Molinos Prêtre Espagnol, natif d'Aragon la renouvella, sous des dehors trompeurs de Pieté, il renversoit le fondement de la Religion; car sous le nom d'Oraison de conformité à la volonté de Dieu, d'abandon, de mort, d'aneantissement, d'union divine, de transformation en Dieu, il détruisoit la pratique de la Priere vocale; la crainte des Jugemens de Dieu, la Pénitence, l'humilité, le véritable esprit de Priere & de gemissemens, la frequentation des Sacremens, & la pratique de toutes les bonnes œuvres, & même les Actes expressifs de Foy, d'Esperance & de Charité.

Un de ses principaux Dogmes, étoit que la véritable perfection de l'Oraison, consistoit à se plonger dans son rien comme il dit, & à s'abandonner à l'operation divine, jusques à ne rien faire, & laisser tout faire à Dieu, ce qui se fait selon lui par un seul & unique Acte universel, qui étant fait une fois dure toute la vie, ensuite duquel il faut demeurer en repos, sans s'inquiéter de tout ce qui peut arriver, soit à l'ame, soit au corps, d'où ses Sectateurs ont été appellez, *Quietistes*, du mot Latin, *quies*, qui signifie repos.

Ce prétendu Acte unique & universel de Molinos, qui met l'homme dans un état purement passif, au préjudice du libre arbitre & des Actes qu'il doit produire par l'exprès

Commandement de Dieu, ne méritoit pas non plus que les autres articles de sa Doctrine d'être refuté ; on croit neanmoins devoir remarquer qu'il a été incommu à toute l'antiquité, & que Jesus-Christ a enseigné tout le contraire, lorsqu'il a obligé les plus parfaits à la recitation de l'Oraison Dominicale, qui renferme tant de demandes.

III. QUESTION.

Sur quoi est fondée la necessité de la Priere, s'il est facile de remplir cette obligation.

LA necessité de la Priere est fondée sur cinq choses. 1. Sur le precepte de Jesus-Christ. 2. Sur l'exemple qu'il nous a donné. 3. Sur nôtre propre besoin. 4. Sur l'empire absolu de Dieu à l'égard des hommes. 5. Sur le grand nombre de ses bienfaits.

Premierement elle est fondée sur le Commandement du Seigneur, qui nous dit dans l'Evangile, qu'il faut toûjours prier & ne point se lasser de le faire, *oportet semper orare & non deficere* ; Ce qu'on ne doit pas regarder comme un simple conseil qu'il nous a donné, mais comme un Commandement qu'il nous a fait. Luc. 18.

C'est une vérité que l'Eglise nous a marquée bien expressement par ces paroles qu'elle met dans la bouche du Prêtre à la Messe, & qui servent comme de Preface à l'Oraison Dominicale qu'on y recite, *étant instruits par le Commandement du Seigneur, & suivant la regle divine qu'il nous a donnée, nous osons dire nôtre Pere, qui êtes dans les Cieux.* En effet, un jour un des Disciples de Jesus-Christ,

Luc. 11. 1. lui ayant dit, *Seigneur apprenez-nous à prier*, Il leur preſcrivit en même tems la maniere de le faire. Il ne faut pas être ſurpris qu'il ſoit deſcendu dans ce détail ; car comme dit fort bien Tertullien à ce ſujet, Dieu ſeul a pû nous apprendre comment il vouloit être prié ; c'eſt donc le Sauveur, dit cet ancien, qui nous a preſcrit la regle Sainte que nous obſervons dans la Priere ; elle part de ſon eſprit, ce qui fait qu'en étant animée & ſortant de ſa divine bouche, elle porte avec elle ſon mérite & ſa recommandation pour monter juſqu'au Ciel, & obtenir du Pere Eternel ce que nous lui demandons, c'eſt-à-dire, ce que ſon Fils lui-même nous a appris à lui demander.

Tert. L. de Orat. cap. 9. *Deus ſolus docere potuit uſſe vellet orari, ab ipſo igitur ordinata religio orationis & de ſpiritu ipſius jam tunc cum ex ore divino ferretur animata ſuo privilegio aſcendit in cœlum commendans patri quæ filius docuit.*

Bien plus, pour rendre l'accompliſſement de ce Commandement plus doux, il y joignit une promeſſe ſolemnelle, que tout ce que nous demanderions par ce moyen nous ſeroit accordé, demandez-nous, dit-il, dans Matth. 7. 7. Saint Mathieu, & on vous donnera, *petite & dabitur vobis*, & dans Saint Jean, en vérité, en vérité, je vous dis, tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, il vous le donnera, *amen, amen ; dico vobis ſi quid petieritis patrem in nomine meo dabit vobis.*

Il ne s'eſt pas contenté de nous commander de prier, il a même voulu nous convaincre de cette obligation par ſon propre exem-

Matth. 14. 23. 26. 36. Luc. 3. 21. 5. 16. 11. 1. &c. ple ; en effet, nous trouvons dans l'Evangile non-ſeulement qu'il prioit aſſiduement pendant le jour, mais encore qu'il paſſoit les nuits entieres, dans ce ſaint exercice & qu'il

ne faisoit rien d'important, qu'il ne s'y fût preparé par la Priere. Luc. 6. 12. Luc. 9. 29.

Il n'y a point de pratique dans la Religion, que les Apôtres ayent eu plus de soin de recommander à ceux qui embrassoient la Foy, que celle de la Priere. Ne vous inquietez de rien, dit Saint Paul aux Philippiens, mais ayez seulement soin d'exposer à Dieu dans vos Oraisons, dans vos Prieres & dans vos actions de graces ce que vous desirez; priez sans cesse, dit-il à ceux de Thessalonique. *Sine intermissione orate.* Je veux, dit-il à Timothée son Disciple, que les hommes prient en tous lieux, levant des mains pures, & avec un esprit éloigné de colere & de dispute, que les femmes prient de même, *volo ergo viros orare in omni loco levantes puras manus sine ira & disceptatione. . . similiter & mulieres.* Saint Pierre & Saint Jean, & les autres Apôtres, ont exhorté aussi très soigneusement les Fidels de remplir exactement ce devoir.

Joan. 17. Philip. 4. 6. 1. Thes. 5. 1. Tim. 2. 8. 9. 1. Pet. 3. 7. 4. 7. 1. Joan. 3. 2. Jacob. 5. 13. 16. Jud. 20.

En troisiéme lieu, outre le precepte divin qui nous oblige à vacquer à la Priere, il y a un precepte naturel fondé sur nos besoins, qui ne permet pas que nous nous en dispensions; ces besoins par rapport au corps & par rapport à l'ame, par rapport à ce monde & à l'éternité sont sans nombre, & on n'y peut pourvoir suffisamment, que par le moyen de la Priere; elle est l'unique moyen que nous ayons pour representer à Dieu nos necessitez & pour obtenir son secours; car comme il n'est redevable à personne, ce n'est que par la Priere que nous pouvons obtenir effet de nos desirs.

Cela étant ainsi, il n'y a point de Fidel qui ne doive dire avec le Saint Roy Josaphat

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

lorſqu'il vit les Ammonites & les Moabites aſſemblez pour le perdre ; Seigneur dans l'extrémité où nous ſommes réduits, & ne ſçachant plus que faire, le ſeul remede qui nous reſte, eſt de tourner nos yeux vers vous, *hoc ſolum habemus reſidui ut oculos noſtros dirigamus ad te.*

2. Par. 20. 12.

Je ne ſçaurois, dit le Pape Celeſtin écrivant contre Pelage & parlant de la néceſſité de la Priere, je ne ſçaurois, dit-il, vous rien dire de mieux là-deſſus, que ce que le Pape Zozime mon Predeceſſeur nous a dit, que comme il n'y a point de tems où nous n'ayons beſoin du ſecours de Dieu, nous devons en toutes ſortes de rencontres & d'affaires recourir par le moyen de la Priere à ſa protection ; car ce ſeroit un orgueil inſuportable, que l'homme oſât préſumer de pouvoir quelque choſe de lui-même. *In omnibus igitur actibus cauſiſque, cogitationibus, motibus, adjutor & protector orandus eſt Deus ; ſuperbum eſt enim ut natura humana aliquid de ſe preſumat.*

Cæleſt. Papa. epiſ. ad Gall. Epiſcopos. Cap. 9. Int. oper. Aug. T. x. in append. p. 133. Nov. Edit.

Saint Auguſtin examinant ces paroles du Prophete, *ô Dieu aydez-moy, car je ſuis pauvre & dans l'indigence*, fait voir qu'elles conviennent à tous les hommes, & que tous ayant continuellement beſoin que Dieu les aſſiſte, ſoit pour le corps, ſoit pour l'ame, ſoit dans les choſes de ce monde, ſoit par raport à celles qui regardent l'Eternité, ils doivent dire ſans ceſſe avec David, Seigneur, donnez-moi ma nourriture, aidez-moi dans mes beſoins, aſſiſtez-moi dans ma néceſſité, car je ſuis pauvre & dans l'indigence. *Ego vero egenus & pauper, Deus adjuva me.*

Aug. in Pſal. 39.

Saint Thomas voulant prouver la néceſſité de la Priere, en rend une raiſon très bonne, très-eſſentielle, & très-convainquante, & il

la tire de la doctrine des Saints Peres, & a pour fondement, que ce que Dieu a determiné de toute éternité par sa divine Providence de nous donner, il nous le donne dans le tems, par le moyen de la Priere; de sorte que de même, qu'il est de l'ordre & de la disposition de la Providence, que le genre humain se multiplie par le moyen du Mariage, que la Terre devienne féconde par le soin que l'on prend de la cultiver, & qu'avec des materiaux & des Ouvriers on fasse des Bâtimens, de même il est de l'ordre & de la disposition de la Providence, que par le moyen de l'Oraison, les Ames obtiennent les graces & les lumieres dont elles ont besoin.

Bas. Hom. in Cal. Mart. Aug. L. 2. de ser. dom. C. 3. L. de grat. & Liber. Arbit. C. 16. Chrisost. Hom. 30. in Gen. Greg. Mag. L. 1. Dialog. C. 8. Damasc. L. 3. fidei, Cap. 24.

Après la premiere grace, Dieu selon les Peres, n'en accorde plus dans l'ordre commun que par la Priere. Dieu nous veut donner ses biens, dit Saint Augustin, mais il ne les donne qu'à ceux qui les lui demandent, de peur de les donner à ceux qui ne les desirent pas; *Deus dare vult, sed non dat nisi petenti ne det non cupienti*, & dans un autre endroit il ajoûte, qu'il y a des choses que Dieu donne, même à ceux qui ne les lui demandent pas, comme le commencement de la Foy; mais il y en a aussi qu'il ne donne qu'à ceux qui les lui demandent, comme la Perseverance, *constat Deum alia non orantibus, sicut initium fidei, alia non nisi orantibus praestasse sicut usque in finem perseverantiam*; encore peut-on dire en un sens, que le commencement de la Foy, n'est même donné à ceux à qui Dieu l'accorde qu'en vertu des Prieres de l'Eglise, qui le demande pour ceux qui ne l'ont pas; il est vrai que c'est par un pur effet de sa misericorde sans aucune Priere precedente, que Dieu résolut d'envoyer Jesus-

Aug. in Psal. 102.

De dono perf. c. 16.

Christ aux hommes après leur péché ; mais il a voulu que les hommes ayant long-tems soûpiré après sa venuë, & qu'ils l'ayent long-tems demandé, Jesus-Christ est venu, il a formé son Eglise par ses Prieres & par le mérite de son Sang ; il n'accorde plus aucune grace utile au Salut, qu'aux Prieres de cette Eglise & de ceux qui sont ses membres. Ainsi ceux qui ne sont pas encore justifiez par Jesus-Christ n'obtiennent & ne reçoivent la Grace de la justification que par les Prieres de l'Eglise & des Fidels qui sont dans l'Eglise, & ceux qui sont déja justifiez, n'obtiennent l'augmentation des graces & la persévérance dans le bien, que par leurs Prieres jointes à celles de l'Eglise ; c'est toûjours Jesus-Christ qui donne par la vertu de son Sang, le prix & le mérite à toutes ces Prieres ; mais tout se fait par le moyen & le canal de la Priere, car l'Eglise ne cesse point de prier pour la conversion des Pécheurs & des Infidels, & pour la persévérance des Justes dans le bien.

Matth. 7. 7. C'est aussi pour cela que Jesus-Christ a dit dans l'Evangile, demandez & l'on vous donnera, cherchez & vous trouverez, heurtez & l'on vous ouvrira ; car quiconque demande il reçoit, quiconque cherche il trouve, & l'on ouvre la porte à quiconque heurte : Si l'on donne, dit Saint Jerôme, à celui qui demande, si celui qui cherche trouve, si l'on ouvre à celui qui heurte, c'est donc une marque si l'on ne vous donne pas, si vous ne trouvez pas, si on ne vous ouvre pas, que vous n'avez pas demandé, ni cherché, ni heurté comme il le falloit faire ; *ergo cui non datur & qui non inveniet & cui non aperitur, apparet quod non bene petierit, quaesierit, pulsaverit* ; demandez donc comme il faut & vous recevrez.

Hier. in cap. 7. Matth.

Il eſt aiſé de voir ſur ce que nous venons de dire, le beſoin que nous avons de recourir ſouvent à la Priére, puiſqu'elle eſt le canal par lequel nôtre Seigneur nous communique ſes faveurs, nous aſſiſte dans nos néceſſitez, & nous enrichit de ſes biens, ajoûtons ſeulement, que les Saints aſſûrent que c'eſt de là que dépend toute la conduite de nôtre vie, & quelle eſt bien ou mal reglé, ſuivant que nous nous acquitons bien ou mal de l'Oraiſon, ce qui a fait dire à un ancien dans un diſcours qu'on a attribué à Saint Auguſtin, que celui qui ſçait prier comme il faut, ſçait auſſi vivre comme il faut, *vere recte novit vivere qui recte novit orare*, & les Peres du Saint Concile de Trente, ont auſſi dit après Saint Auguſtin, que Dieu ne nous commande pas des choſes impoſſibles, mais en commandant il avertit, & de faire ce que l'on peut, & de demander ce que l'on ne peut pas faire, *& facere quod poſſis & petere quod non poſſis*; c'eſt-à-dire, qu'il faut avoir recours à la Priere; car comme ajoûte ce Pere ailleurs, nous devons en même-tems, & rendre graces à Dieu du pouvoir qu'il nous donne de faire le bien, & le prier qu'il ſoûtienne nôtre foibleſſe afin qu'elle ne nous faſſe point tomber dans le mal, *agenda ſunt gratiæ quia data eſt poteſtas & orandum ne ſuccumbat infirmitas.*

Aug. hom. 4. Inter. 50.

Aug. de nat. & grat. C. 43.

Concil. Trid. ſeſſ. 6. C. 11.

Aug. Tract. 53. in Joan. n. 8.

C'eſt l'Oraiſon qui nous donne des forces pour ſatisfaire à tous nos devoirs & remplir toutes nos obligations, c'eſt elle qui nous ſoûtient dans les accidens les plus fâcheux; elle eſt un remede infaillible à tous nos maux, un moyen aſſûré pour nous relever de nos chûtes quelles qu'elles ſoient; c'eſt par elle qu'on ſort du vice, qu'on s'éloigne du péché, qu'on embraſſe la vertu, & qu'on

y fait du progrès ; ſi l'on tombe dans quelque faute, c'eſt par elle qu'on s'en releve ; ſi on ſe laiſſe aller à la tiedeur, ou au relâchement même pendant l'Oraiſon, c'eſt encore à l'Oraiſon qu'il faut avoir recours pour en ſortir & pour ſe rétablir dans ſa premiere ferveur. En un mot on peut dire que l'Oraiſon eſt à l'égard de la vie ſpirituelle ce que la main eſt à l'égard du corps, la main ſert d'inſtrument à tout le corps en general & à elle même en particulier, elle travaille pour la nourriture, pour le vêtement & pour tous les autres beſoins du corps, & elle travaille auſſi pour elle-même ; car ſi la main eſt malade, c'eſt la main qui la penſe ; ſi la main eſt ſale, c'eſt la main qui la lave, & ſi la main eſt froide, c'eſt la main qui la rechauffe ; enfin ce ſont les mains qui font tout, & il en eſt de même de l'Oraiſon.

Ce qu'on a dit eſt plus que ſuffiſant pour convaincre les Fidels de la néceſſité de la Priere ; cependant il eſt bon que les Paſteurs leur faſſent remarquer qu'elle eſt non-ſeulement fondée ſur le precepte de Jeſus-Chriſt, ſur ſon exemple & ſur nos propres beſoins, mais encore ſur l'empire abſolu de Dieu à l'égard des hommes, & ſur le grand nombre des bienfaits dont nous lui ſommes redevables. La néceſſité de la Priere eſt fondée ſur l'empire abſolu que Dieu a ſur les hommes, parce que cet empire abſolu fait que nous ſommes obligez de l'adorer, de le benir, de le loüer, de lui offrir nos actions, nos perſonnes, nos biens, & de lui demander nos beſoins ; elle eſt auſſi fondée ſur les bienfaits ſans nombre, que nous recevons de la part de Dieu, parce que ces bienfaits nous engagent indiſpenſablement à lui te-

Digitized by Google

moigner nôtre reconnoiſſance & à lui rendre nos actions de graces & nos hommages, *ergo quia ſemper accipis*, dit Saint Ambroiſe, *ſemper intereà & quia quod habes à domino eſt, debitorem te ſemper cognoſce.* Au Obitu Imper

Il paroît aſſez par ce qu'on a dit juſques ici, que tous ceux qui ont l'uſage de raiſon ſont obligez de prier, parce que perſonne n'eſt diſpenſé de travailler à ſon ſalut, & que perſonne n'y peut travailler ſans le ſecours de la Priere.

L'Oraiſon étant d'un ſi grand prix en elle-même, & une choſe dont nous avons un ſi grand beſoin, il eſt juſte de remercier Dieu de nous en avoir rendu la pratique ſi aiſée, qu'il eſt en nôtre pouvoir d'y vacquer en quelque tems & en quelque lieu que ce ſoit; il eſt en ma diſpoſition, dit David, de prier continuellement le Seigneur mon Dieu qui m'a donné l'être, *apud me oratio Deo vitæ meæ.* Pſal. C'eſt pourtant une grace qui vient d'en haut; car la Priere elle-même eſt un effet de la grace, mais jamais les portes de la Miſericorde de Dieu ne ſont fermées à cet égard pour les hommes, elles ſont ouvertes à tout le monde, nous le trouvons toûjours diſpoſé à nous écouter & à nous faire du bien, quelquefois même il nous preſſe de lui demander des graces.

Combien eſtimeroit-on l'honneur qu'un Roy de la Terre feroit à un de ſes ſujets, s'il lui accordoit une audience favorable ſeulement une fois le mois à l'heure qu'il voudroit; ſi cela eſt, quel cas ne devons-nous point faire de l'offre que Dieu nous fait, en nous invitant de nous adreſſer à lui, non-ſeulement une fois le mois, mais chaque jour & à toute heure du jour, le ſoir, le ma-

tin & à midi, dit le Prophete, je raconterai mes afflictions au Seigneur, je lui repreſenterai mes néceſſitez, & il m'exaucera. *Veſpere & manè, & meridie narrabo, & annuntiabo & exaudiet vocem meam.*

Pſal. 54. 19.

Dieu n'eſt point comme les hommes qui ſe rebutent des demandes qu'on leur fait, car il ne s'appauvrit pas comme eux en donnant ; un homme a de moins tout ce qu'il donne à un autre, il ſouhaite à lui même tout ce qu'il donne à autrui, & s'appauvrit à meſure qu'il fait des liberalitez ; c'eſt pour cela que les hommes ſe laſſent aiſément quand on leur demande, & que s'ils donnent une fois ou deux de bonne grace, ils ne le font dans la ſuite qu'avec peine, & ſe rebutent enfin ; mais Dieu, dit l'Apôtre, eſt toûjours riche pour ceux qui implorent ſon aſſiſtance, *dives in omnes qui invocant illum.*

Rom 10. 12.

Comme il ne s'apauvrit point en donnant, auſſi ne ſe laſſe-t'il point qu'on lui demande, il ſouhaite même qu'on lui demande à tout moment parce qu'il eſt aſſez riche pour tout le monde, & peut nous enrichir tous ſans ceſſer d'être toûjours également riche.

Que ſi le fond de ſes richeſſes eſt inépuiſable, la ſource de ſa Miſéricorde eſt pareillement inépuiſable ; de ſorte que ſi d'une part il a abondamment de quoi nous ſecourir dans tous nos beſoins, il a auſſi de l'autre une volonté continuelle de nous aſſiſter & de nous voir recourir à lui ; il eſt donc juſte que nous ayons une extrême reconnoiſſance d'une ſi grande grace, & que faiſant nôtre profit d'une bonté ſi admirable, nous tâchions de vacquer continuellement à la Priere ; car comme dit Saint Auguſtin ſur ces paroles du Pſalmiſte, beni ſoit le Seigneur qui ne

Digitized by Google

m'a point privé de l'esprit de Priere ni de sa miséricorde, *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam, & misericordiam suam a me*; tenez pour assuré, que si Dieu ne retire pas de vous l'esprit de Priere, il n'en retirera pas aussi sa Miséricorde : afin donc que sa Miséricorde ne nous abandonne pas, n'abandonnons jamais la sainte pratique de la Priere; *cum videris non à te amotam deprecationem tuam, securus esto quia non est à te amota misericordia ejus... Ergo non deficiamus in oratione.* Psal. 65. Aug.

II. CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

Si on eſt obligé de prier toûjours, quels ſont les moyens de le faire, & ſi on peut accorder ce precepte avec ce que dit Jeſus Chriſt, qu'on ne doit pas uſer de beaucoup de paroles en priant. Qu'eſt-ce qu'on appelle Oraiſon jaculatoire & quelle eſt leur utilité, ſur tout par rapport à l'accompliſſement du precepte de la Priere continuelle.

Luc. 18. 1. JEſus-Chriſt dit dans Saint Luc, qu'il faut toûjours prier & ne point ſe relâcher, ni ſe laſſer de le faire, *quoniam oportet ſemper orare & non deficere*, & Saint Paul dit aux 1. Theſ. 5. 17. Theſſaloniciens qu'il faut prier ſans ceſſe, *ſine intermiſſione orate.*

Or comment cela eſt-il poſſible que nous puiſſions toûjours prier & ſans interruption, & comment peut-on accorder ces paſſages avec ce que le Sauveur dit dans Saint Mathieu, Matth. 5. 7. qu'on ne doit pas uſer de beaucoup de paroles en priant comme font les Payens, *orantes autem nolite multum loqui ſicut Ethnici.*

Les Meſſaliens héretiques qui parurent en Syrie vers le milieu du quatriéme ſiecle, prenant ces paroles à la lettre & dans un ſens rigoureux, prétendoient qu'on devoit être

Digitized by Google

toûjours en oraiſon, ſans qu'il fût même permis de faire aucune autre choſe.

Quelques-uns ont voulu dire, que lorſque Jeſus-Chriſt & ſon Apôtre nous diſent que nous devons prier ſans ceſſe, ce n'eſt qu'un conſeil ; mais le Catechiſme du Saint Concile de Trente, remarque fort bien que c'eſt un véritable precepte dont perſonne ne peut ſe diſpenſer, parce que nous avons beſoin de la grace à tout moment & à chaque action de pieté que nous devons faire. C'eſt auſſi le ſentiment des Saints Peres, ils nous donnent même divers expediens pour le remplir, nonobſtant les embarras de la vie preſente, & les infirmitez de nôtre corps. Prier ſans ceſſe, ſelon Saint Ambroiſe, c'eſt être perſuadé qu'il le faut faire & avoir la volonté de le faire, autant que nos foibleſſes & les néceſſitez de cette vie mortelle nous le permettent. Prier ſans ceſſe, c'eſt avoir toûjours Jeſus-Chriſt dans le cœur, & ſi ſouvent dans la bouche, qu'on puiſſe dire en quelque maniere, que c'eſt toûjours, *in corde noſtro ſemper, ſemper in ore noſtro ſit Chriſtus* Enfin prier toûjours, ſelon ce Pere, c'eſt conſerver toûjours un ardent deſir pour la Priere ; car cette affection ſtable & permanente de nôtre cœur, eſt elle-même une priere excellente & continuelle, *qui rogat ſemper roget, & ſi non ſemper precatur, paratum ſemper habeat precantis affectum* Si cette affection eſt ſincere & vive, elle nous élevera ſouvent à Dieu pendant le jour, & elle rompera même le trop long ſommeil de la nuit, par les brillants rayons d'une lûmiere toute celeſte, qui nous obligera à l'interrompre pour élever nôtre cœur à Dieu. *Veri ſolis pectori tuo ſplendor irradiet*, & ainſi, on priera toûjours.

Catech. Conc. Trid. part. 4.

Ambr. in Pſal 118. Oct. 19.

La Priere, dit Saint Auguſtin, eſt le deſir de nôtre cœur ; ſi ce deſir nous porte à Dieu & s'il n'eſt jamais interrompu, nôtre priere eſt continuelle, & nous accompliſſons ainſi en quelque maniere à la Lettre, le precepte du Seigneur, de prier ſans ceſſe, *ipſum enim deſiderium tuum oratio tua eſt, & ſi continuum deſiderium continua oratio*, on ne peut pas toûjours, ſelon la réflexion du même Pere, être à genoux ou lever les mains au Ciel, loüer ou prier Dieu de bouche, ni toûjours former des actes interieurs d'amour de Dieu, mais on peut toûjours aimer Dieu, & toûjours ſouhaiter de s'unir à lui : or ce deſir continuel eſt une voix & une Priere continuelle, *continuum deſiderium tuum continua vox tua*, les occupations indiſpenſables de la vie, n'interrompent point cette ſorte de Priere ; car elles ne ſont point incompatibles avec l'amour de Dieu & le deſir de s'unir à lui, en quoi conſiſte l'eſſence de la Priere ; quelqu'autre choſe, dit Saint Auguſtin, que nous puiſſions faire, ſi vous deſirez le repos du Ciel, vous ne ceſſez point de prier. Si vous ne voulez point interrompre vôtre priere, n'interrompez point vôtre deſir ; vôtre deſir étant continuel, c'eſt comme une voix qui eſt continuelle. Le refroidiſſement de la charité eſt le ſilence du cœur, & la ferveur de la charité, eſt la voix & le cri du cœur ; ſi vôtre charité demeure toûjours fervente, vous priez toûjours, *frigus charitatis ſilentium cordis eſt ; flagrantia charitatis clamor cordis eſt, ſi ſemper manet charitas, ſemper clamas.*

Aug. in Pſal. 37.

Aug. Ibid.

Ibid.

Ibid.

Un deſir continuel formé par la charité, & ſoûtenu par la Foy & par l'Eſperance, eſt, ajoûte ce Pere, dans ſa Lettre à Proba,

Epiſ. 130.

une priere continuelle... Lors donc que l'Apôtre nous dit, *priez sans ceſſe*, *ſine intermiſſione orate*; c'eſt comme s'il diſoit, deſirez ſans ceſſe la vie bienheureuſe, qui n'eſt autre que la vie éternelle, & demandez-là ſans ceſſe à celui qui ſeul la peut donner; il ne faut donc que la deſirer & la demander ſans ceſſe à Dieu, pour prier ſans ceſſe, *ſemper ergo hunc à Domino Deo deſideremus & oramus ſemper.* Ibi

La bonne vie eſt encore, ſelon Saint Auguſtin, un excellent moyen pour accomplir le precepte de la Priere continuelle; Loüez Dieu, dit ce Saint Docteur, par la pureté de vôtre conſcience, par l'innocence de vôtre vie, & par la ſainteté de vos actions, & vous ne ceſſerez point de le loüer. Nous loüons Dieu, continuë-t'il, preſentement dans cette Egliſe, lorſque nous y ſommes aſſemblez; quand chacun ſera chez lui, ceſſe-t'il pour cela de loüer Dieu? Qu'il ne ceſſe point de bien vivre, il ne ceſſera point de loüer Dieu, *non ceſſet bene vivere, & ſemper laudat Deum*: vous ne ceſſez de loüer Dieu, que lorſque vous vous écartez de la juſtice, & que vous ne faites plus ce qu'il plaît à Dieu; ſi vous ne vous éloignez point de la bonne voye, vôtre langue peut bien être muette, mais vôtre vie repand des loüanges, que Dieu qui écoute la voix du cœur, ne peut pas ne point entendre; l'oreille de l'homme n'écoûte que la voix de l'homme, mais l'oreille de Dieu écoute les penſées du cœur, *aures Dei ad cor tuum quomodo enim aures noſtræ ad voces noſtras, ſic aures Dei ad cogitationes noſtras*... Vôtre langue le loüe pour un tems, vôtre vie doit continuellement le loüer, *lingua tua ad horam laudat, vita tua ſemper* Aug. 14. 8 Aug. 146.

laudet, c'eſt particulierement à vôtre vie que Dieu eſt attentif, *aures Dei ad vitam laudatoris.*

Prier long-tems, n'eſt donc pas, continuë Saint Auguſtin, comme quelques-uns ſe l'imaginent; ce que l'Evangile appelle *s'étendre en paroles dans la Priere*, la Priere que le mouvement du cœur ſoûtient & fait durer, eſt bien differente de celle dont la ſeule multitude des paroles fait la longueur; *aliud eſt ſermo multus aliud diuturnus affectus.*

Matth. 6. 7.

Aug. ubi. ſupra.

Le Seigneur n'a pas condamné les longues Prieres, mêmes vocales, pourvû qu'elles ſoient faites avec ferveur, puiſque ſuivant la réflexion du même Pere, nous apprenons dans l'Evangile, que dans ſon agonie au Jardin des Olives, Jeſus-Chriſt redoubla ſes Prieres; ainſi quand il a dit dans Saint Mathieu, que nous ne devons pas uſer de beaucoup de paroles dans nos Prieres, comme font les Payens; il a voulu nous marquer par-là, que comme nous ne devons pour l'ordinaire, uſer de paroles dans la Priere, que pour nous remettre dans l'eſprit ce que nous avons à demander à Dieu, & que pour reveiller nôtre attention ou exciter nôtre ferveur, nous devons de même en bannir la multitude, lorſqu'au lieu de faire cet effet nôtre ferveur en eſt affoiblie. C'eſt pour cela, dit encore Saint Auguſtin, que les Prieres des ſolitaires d'Egyptes étoient frequentes, mais courtes & comme par élans, de peur que la ferveur de l'eſprit qui eſt ſi néceſſaire dans la Priere ne ſe relâchât, s'ils prioient trop long-tems; beaucoup parler dans la Priere, c'eſt donc ajoûte-t'il, s'y étendre en paroles ſuperfluës; mais ce qu'on appelle beaucoup prier, c'eſt frapper long-tems, &

Luc. 22. 43.

Aug. Ibid. Epiſt. ad Probam.

Digitized by Google

par les élans d'une véritable pieté à la porte de celui que nous prions, la Priere étant une sorte d'affaire, qui pour l'ordinaire se traite plûtôt par des gemissemens & des larmes, que par des paroles & des discours, *nam plerumque hoc negotium plus gemitibus quàm sermonibus agitur, plus fletu quàm affatu.*

Voilà la raison pour laquelle Jesus-Christ, selon Saint Augustin, veut que nous bannissions de nos Prieres les longs discours. Saint Chrisostome & Saint Jerôme, s'expliquent à peu près de même; le premier dit que Jesus-Christ n'a pas deffendu les longues Prieres, mais seulement les longs discours qu'on y pourroit faire, pour nous faire connoître que ce n'est pas par la multitude des paroles, qu'on mérite d'être écouté de Dieu dans la Priere, mais par l'attention & la ferveur d'esprit qu'on y apporte, *ostendens ut exaudiamur non esse situm in verborum multitudine; sed in vigilantia mentis.* Il ajoûte qu'on doit faire pour l'ordinaire les Prieres vocales courtes, afin d'y éviter les distractions, qui sont comme inséparables des longues Prieres.

Quant à Saint Jerôme, il dit, que comme nos Prieres doivent venir du fond du cœur, il n'est pas besoin de beaucoup de paroles; car Dieu fait attention à ce qui se passe dans nôtre cœur, & non pas aux paroles que nous prononçons, *Deus enim non verborum sed cordis auditor est*, & c'est selon lui ce que Jesus-Christ nous a voulu marquer, en nous disant que nous ne devons pas comme les Payens, employer beaucoup de paroles dans nos Prieres.

Comme on pourroit prouver par l'Ecriture & par les Auteurs prophanes, que les Juifs & les Payens prononçoient souvent à haute

voix leurs Prieres, & affectoient d'en faire de très longues par une vaine oſtentation de pieté : on peut dire que c'eſt une des raiſons qui a porté Jeſus-Chriſt à deffendre aux particuliers ces ſortes de Prieres, afin qu'ils ne tombaſſent pas dans le même vice d'hypocriſie & de vanité.

Au reſte cette défenſe de Jeſus-Chriſt ne tombe en aucune maniere ſur les Prieres vocales publiques, quelques longues qu'elles ſoient.

Parce que la vanité, l'oſtentation, l'hypocriſie, ni le déſordre n'y ſont point tant à craindre, puiſque ce ne ſont point les particuliers, qui fourniſſent de leur fond ces longues Prieres, mais l'Egliſe elle-même, qui étant conduite par le Saint Eſprit, ne peut leur mettre dans la bouche que des paroles ſaintes & pleines d'édification ; ſi ces défauts s'y rencontrent, quels qu'ils ſoient, c'eſt contre ſon intention, puiſqu'elle veut que tous ceux qui prient, ſoit en particulier, ſoit en public, le faſſent avec pieté & toute l'application poſſible : pour faciliter même l'attention & reveiller la ferveur des Fidels, elle a ſoin dans ſon Office public d'entremêler la lecture de l'Ecriture ſainte ; & de finir les Pſeaumes & les Hymnes par des Actes d'adoration de la Très-Sainte Trinité ; & enfin de finir chaque heure de l'Office public, par des Collectes ou des Oraiſons très-courtes.

Après avoir fait voir l'obligation que nous avons de prier ſans ceſſe, & expliqué en general les moyens de remplir ce devoir, on a cru qu'il ſeroit utile d'en marquer encore quelques autres, pour en faciliter davantage la pratique aux Fidels, ſuivant les differens états où ils ſe trouvent ; voici ceux qui ſont le plus d'uſage.

Digitized by Google

Quand nous lisons les Livres Saints, il faut joindre la méditation à la lecture, laquelle seroit autrement inutile & infructueuse, puisqu'elle ne feroit aucune impression sur vous, & serviroit par consequent plûtôt à nôtre condamnation qu'à nôtre salut. Quiconque, dit le sçavant Alcuin, veut être toûjours avec Dieu, doit prier & lire souvent, *qui vult cum Deo semper esse, frequenter debet orare & legere*, quand nous prions nous parlons à Dieu, & quand nous lisons, Dieu nous parle, & nous devons écouter ce qu'il nous dit & le graver dans nôtre cœur. La lecture des Livres Saints nous procure deux avantages, elle éclaire l'entendement, & puis détachant l'homme des vanitez du siecle, elle le porte à l'amour de Dieu. .. C'est pour cela qu'il est de la derniere importance, pour ceux qui peuvent lire & entendre les Livres Saints, qu'ils s'y appliquent avec soin, & que ceux qui ne sçavent pas lire, entendent ceux qui en expliquent les véritez & les mysteres, afin qu'ils les méditent & s'en servent pour leur édification : sur tout on ne doit pas differer de mettre en pratique ce qu'on a appris dans cette divine Ecole ; parce que, comme dit le bien-heureux Apôtre Saint Paul, ce ne sont point ceux qui écoutent la Loy, qui sont justes devant Dieu ; mais ce sont ceux qui gardent la Loy, qui seront justifiez, *non enim auditores legis justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur.* Rom.

Ieui. Vist. cap. 1.

La Loy de Dieu étant renfermée dans les Saintes Ecritures, de l'ancien & du nouveau Testament, c'est en les lisant & en les méditant qu'on doit s'en instruire, & particulierement l'Evangile, qui est la regle qui

nous a été prescrite, & selon laquelle nous avons solemnellement promis de vivre, lorsque nous avons reçû le Baptême ; il faut chaque jour consacrer quelque tems à une occupation si sainte & si nécessaire, & en retenir quelque chose dans sa memoire, qui serve à reveiller en nous la pensée de Dieu, & le desir des biens éternels, en quoi consiste l'essence de la Priere continuelle.

Le second moyen d'accomplir le precepte de prier sans cesse, c'est de rapporter toutes nos actions à la Gloire de Dieu ; soit donc, dit Saint Paul, que vous mangiez, soit que vous beuviez, & quelque chose que vous fassiez ; faites tout pour la gloire de Dieu, *omnia in gloriam Dei facite*, qui le fait, accomplit parfaitement le Commandement de prier sans cesse ; puisque ne cessant point de plaire à Dieu, & de lui procurer de la gloire, il ne cesse point aussi d'attirer sur soy ses graces & ses benedictions.

1. Cor. 10. 31.

Le troisiéme moyen d'accomplir le precepte de prier toûjours, est d'avoir soin de faire des Prieres reglées, même vocales, à certaines heures de la journée ; car quoique ce soit toûjours prier, que de s'occuper de Dieu, & de lui rapporter toutes nos actions, nous avons neanmoins besoin, selon la reflexion de Saint Augustin, de prier même vocalement à certaines heures, afin que les paroles nous rappellent ce que nous devons desirer, & ce que nous devons demander à Dieu, & qu'elles entretiennent en nous la ferveur avec laquelle on doit prier ; & qu'ainsi nous passions saintement tous les jours de nôtre vie ; c'est ce que l'Eglise nôtre Sainte Mere, tâche d'inspirer à tous les Chrétiens, & sur tout à ses Ministres, en partageant

Aug. 130. Epist. ad Prob. c. 9.

Digitized by Google

comme elle a fait, ſon Office & ſon ſervice public, ſuivant les differentes heures du jour & de la nuit, afin qu'il n'y en ait point dans leſquelles Dieu ne ſoit glorifié par la voix de ſes Miniſtres & celle du reſte des Fidels, qu'elle invite à s'unir avec eux dans une ſi ſainte occupation.

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Eccleſiaſtiques qui ne peuvent aſſiſter au Service public, fuſſent fidels à reciter leur Office aux heures marquées par l'Egliſe ; ils ne feroient en cela que ſe conformer à ſon intention, leurs Prieres étant plus étroitement unies à celles du Service public, en ſeroient plus agréables à Dieu ; ils ſanctifieroient ainſi toutes les principales heures de la journée, & ils ſatisferoient d'une maniere plus exacte & plus parfaite au Commandement que nous a fait le Seigneur, de prier toûjours ; il ſeroit auſſi à ſouhaiter pour la même raiſon, que tous les Chrétiens fuſſent ſoigneux de s'unir dans ces mêmes heures par tout où ils ſe trouvent, par des Prieres particulieres ou au moins d'eſprit & de cœur (ſi leurs occupations ne leur permettent pas de le faire autrement) aux Miniſtres des Autels qui s'aſſemblent dans les Egliſes, pour loüer le Seigneur & le prier en commun.

Quelques occupez qu'ils ſoient d'ailleurs, ils le peuvent faire facilement par des Oraiſons jaculatoires, qui ſont comme des dards amoureux qu'on lance vers Dieu, pour lui marquer l'empreſſement qu'on a de s'aller unir à lui ; ce ſont comme des plaintes pleines de tendreſſe & d'affection que nous lui faiſons, ſur la longueur de nôtre exil, ce ſont comme des Elans du cœur, qui marquent à Dieu le deſir ardent & ſincere qu'on

a de lui plaire, d'accomplir sa volonté & de procurer sa Gloire en toutes choses; ce sont comme des soûpirs entre-coupez de larmes interieures, qui font connoître à Dieu la douleur que nous avons de l'avoir offensé & qui lui demandent miséricorde pour nous; c'est comme un langage interieur, qui quoique court & succinct, lui represente neanmoins d'une maniere très-vive, toutes nos miseres & tous nos besoins, & qui étant sincere, est très efficace devant le Seigneur.

Les Pasteurs doivent d'autant plus conseiller aux Fidels ces sortes d'Oraisons, qu'outre tous les avantages qu'on vient d'expliquer, elles ont encore celui d'être très faciles dans la pratique; ensorte qu'on peut s'en servir très utilement au milieu des plus grands embarras des affaires du siecle; car elles les sanctifient, & par leur moyen on peut accomplir à la lettre presque sans aucune peine, le Commandement du Seigneur, de prier toûjours.

Aussi l'amour Divin a de tous tems inspiré aux Saints ce secret admirable, pour se conserver dans la presence de Dieu & sanctifier toutes leurs actions; c'est comme on a déja remarqué l'usage qu'en faisoient les Solitaires d'Egypte, selon le témoignage de Saint Augustin & de Cassien, les Livres des Prophetes, celui des Pseaumes de David, les Confessions de Saint Augustin, la vie de Sainte Therese, sont tout parsemez de ces Prieres courtes & ardentes, & c'est une dévotion très-loüable de les recueillir comme ont fait quelques personnes de pieté, & même d'apprendre par cœur celles dont on se sent le plus touché, afin d'en faire usage selon ses besoins.

[Aug. Epist. 130. ad Prob. Cass. de Init. Cœnob. L. 2. c. 10.

Y a-t'il par exemple rien de plus consolant pour une Ame, qui a renoncé à tout, pour n'être qu'à Dieu seul, que ces belles paroles de David? Qui a-t'il hors de nous, mon Dieu, dans le Ciel ou sur la Terre, qui soit capable de satisfaire le desir de mon Ame? Vous seul êtes le Dieu de mon cœur, ma portion & mon héritage pour toûjours, *quid enim mihi est in cœlo, & à te quid volui super terram . . . Deus cordis mei & pars mea Deus in æternum.* La méditation de ce Verset du Pseaume soixante-douze, a converti une personne d'une grande consideration, & d'un Courtisant très-dévoüé à la fortune, en a fait dans le dernier siecle un des plus celebres Reformateurs d'un Ordre Religieux, très-considerable dans l'Eglise. Psal. 72. 24. 25.

Comment Dieu ne consoleroit-il point une Ame Fidele, qui se trouvant dans de grandes afflictions, ou dans des douleurs aiguës d'une maladie, lui dit avec humilité, mon Ame ne sera-t'elle pas soûmise à Dieu, puisque c'est de lui que viendra mon Salut? *nonne Deo subjecta erit anima mea? Ab ipso enim salutare meum*, ne dira-t'elle pas en cette occasion, avec le même Prophete, vos consolations, ô mon Dieu! ont réjoüi mon Ame, à proportion des douleurs que j'ai souffertes, *secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*, ou bien avec le même Saint Prophete, je me réjoüis, Seigneur, dans l'esperance qu'on m'a donnée de vôtre part, que nous irons dans vôtre maison; *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Psal. 61. 1. Psal. 93. 19. Psal. 121. 1.

Une Ame qui a un grand dégoût du monde, & de ses faux plaisirs, & qui ne respire

que pour le Ciel, ne se lassera jamais de dire à Dieu, avec le Saint homme David, que vos Tabernacles sont aimables, Seigneur des vertus, mon Ame languit & se consume par le desir extrême qu'elle a d'entrer dans
Psal. 83. 1. la Maison du Seigneur ; *quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum, concupiscit & deficit anima mea in atria Domini :* J'ai demandé une chose à Dieu, & je la rechercherai toûjours, c'est que j'habite dans la Maison
Psal. 26. 7. du Seigneur pendant l'Eternité, *unam petii à Domino, hanc requiram ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.* Hélas ! ne suis-je pas bien à plaindre, de ce que
Psal. 119. 5. mon exil dure si long-tems. *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est.*

Voici quelques exemples de ces sortes de Prieres, tirez de Saint Augustin, pour marquer à Dieu qu'on l'aime : On peut lui dire avec ce Saint Docteur, Seigneur, je vous aime, & ce n'est point avec doute, mais avec certitude, que je sçai que je vous aime,
Aug. Conf. L. 10. c. 6. *non dubia sed certa conscientia Domine amo te,* donnez-vous à moi, mon Dieu, donnez-
L. 13. c. 8. vous à moi, car je vous aime. *Da mihi te Deus meus redde te mihi, te enim amo,* & si je ne vous aime pas assez, faites que je vous
Aug. Conf. L. 10. c. 29. aime davantage, *& si parum est, amem validius,* ô Amour ! qui brulez toûjours, & ne vous éteignez jamais, charité qui êtes mon Dieu ! embrasez-moi de vos saintes flames ! *ô amor ! qui semper ardes & numquam extingueris, charitas Deus meus accende me.*

Pour demander à Dieu la grace d'observer ses Saints Commandemens, sur tout quand on fait reflexion à sa propre foiblesse & à ses perfidies passées, on lui peut dire avec ce Saint Docteur, donnez Seigneur,

ce que vous commandez, inſpirez-moi vous-même ce que je dois demander, marquez-moi où je dois aller, donnez-moi la force d'y parvenir. . . C'eſt vous que je deſire, & c'eſt à vous que je demande comment on arrive juſques à vous. . . On vous cherche toûjours avec ſuccez, quand c'eſt vous qui faites qu'on vous cherche, *Da quod jubes, tu mihi ſuggere, tu oſtende, tu viaticum prabe. . . ad te ambio & quibus rebus ad te ambitus à te rurſum peto . . . omnis recte quæſivit quem tu recte quarere feciſti.* Soliloq. L. n. 5. & 6

Pour repreſenter à Dieu ſa miſere, on lui peut dire avec le même Saint, Seigneur, regardez mon Ame & écoutez les cris qu'elle jette du plus profond de ſa miſere; car ſi vos oreilles ne l'entendent pas dans cet abyme, où ira-t'elle, & à qui s'adreſſera-t'elle, *attende animam meam & audi clamantem de profundo nam niſi adſint & in profundo aures tua quo ibimus? quo clamabimus*, ou bien hélas! qu'eſt-ce que l'homme, ſinon erreur & aveuglement, & quelque homme que ce ſoit, eſt-il autre choſe, puiſqu'il eſt homme? Que les forts & les puiſſans ſe mocquent de nous, ſi bon leur ſemble, quant à nous qui ſommes foibles & pauvres, nous reconnoiſſons devant vous nôtre foibleſſe & nôtre indigence, *& quis eſt homo quilibet homo cum ſit homo; ſed irrideant nos fortes & potentes, nos autem infirmi & inopes confiteamur tibi*, ou bien encore, ayez pitié de moy, Seigneur, vous voyez que je ne vous cache point mes playes, je ſuis malade; mais vous êtes le Souverain Medecin; je ſuis chargé de miſere, mais vous êtes le Dieu de miſéricorde; *hei mihi vulnera mea non abſcondo, medicus es, ager ſum, miſericors es, miſer ſum.* Conf. L. c. 2. L. 4. Conf. c. 1. Conf. L. c. 1.

Pour demander a Dieu qu'il se prépare en nous une demeure digne de lui, on lui peut dire la maison de mon Ame est bien petite & bien étroite pour un aussi grand Hôte que vous, ô mon Seigneur & mon Dieu! mais je vous prie de l'accroître, afin qu'elle soit capable de vous recevoir; elle tombe en ruïne, mais je vous prie de la réparer; il y a des choses qui peuvent offenser vos yeux, je le sçai & je le confesse; mais qui peut la rendre nette, que vous seul? & à qui puis-je recourir qu'à vous? Purifiez-moi s'il vous plaît Seigneur, de mes offenses secrettes & cachées, *angusta est domus anima mea, que venias ad eam, dilatetur abs te, ruinosa est; refice eam, habet quæ offendant oculos tuos fateor & scio, sed quis mandabit eam aut cui* Conf. L. 1. c. 5. *alteri præter te clamabo ab occultis meis munda me Domine.*

Pour demander à Dieu qu'on ne se degoûte point de le chercher & de le servir, on lui peut dire, Seigneur, mon Dieu, mon unique esperance! exaucez-moi! ne permettez pas que je me lasse en vous cherchant, & que je me dégoûte de vous chercher; faites au contraire, que je vous cherche, vous qui ne m'avez pas refusé la grace de vous trouver en partie, & l'esperance de vous trouver encore de plus en plus, vous connoissez parfaitement mes forces & mes foiblesses, conservez les unes & gueriſſez les autres; faites que je me souvienne de vous, que je vous connoisse, & que je vous aime, augmentez en moi vos dons, jusqu'à ce que vous me renouvelliez entierement, *Domine Deus meus spes mea exaudi me ne fatigatus nolim te quærere, sed quæram faciem tuam semper ardenter, tu da quærendi vires qui inve-*

mihi te feciſti & magis, magiſque inveniendi te ſpem dediſti, coram te eſt firmitas & infirmitas mea, illam ſerva, iſtam ſana, meminerim tui intelligam te, diligam te . . . auge in me iſta donec me reformes in integrum. Aug. de Trin. L. 15, c. 28.

Pour marquer à Dieu le deſir qu'on a de le poſſeder : on lui peut dire, quand ſera-ce ô mon Dieu ! que je goûteray pleinement & ſans partage le repos qui ſe trouve en vous. Quand ſera-ce que vous viendrez dans mon cœur ? & que vous me tranſporterez hors de moi-même par une ſainte yvreſſe, qui me faſſe oublier tous mes maux, pour ne me plus ſouvenir que de vous & pour m'attacher à vous ſeul, comme à mon unique bien, *quis mihi dabit ut venias in cor meum & inebries illud ut obliviſcar mala mea & unum bonum meum amplectar te.* Aug. Conf. L. 1. c. 5.

Pour s'humilier & ſe confondre ſoi-même : on peut s'écrier avec Saint Auguſtin ; qu'eſt-ce que moi ? Qui ſuis-je, & qui a-t'il en moi ? Que miſére, que corruption & iniquité, *quis ego & qualis ego, quid non mali ego*, ou bien, hélas mon Dieu ! que ſuis-je ſans vous, ſinon un guide aveugle, qui ne peut manquer de tomber dans le precipice, *quid ſum ego ſine te niſi dux in præceps*, ou bien encore, que je rougiſſe tous les jours de plus en plus, de ce que je trouve dans mon propre fond, que je renonce à moi-même, pour m'attacher à vous, & comme je ne puis vous plaire, que parce que vous avez mis en moi, que ce ne ſoit auſſi que par-là, que je me plaiſe à moi-même, *erubeſcam de me & abjiciam me atque eligam te & nec tibi nec mihi placeam niſi de te, tibi ego Domine manifeſtus ſum quicumque ſum.* Aug. Conf. Lib. 9. c. 1. L. 4. c. 14 Aug. L. 10. Conf.

Une perſonne qui eſt dans l'accablement

par des douleurs vives, qui ſouffre par la longueur & l'ennui d'une maladie, ou par quelqu'autre grande affliction, peut dire à Dieu donc avec le même Saint, faites de moi Seigneur, faites de mon corps en cette vie tout ce qu'il vous plaira, mais faites-moi miſéricorde dans l'éternité *hic ure; hic ſeca modo in æternum parcas*; ou avec Saint Fulgence, donnez-moi, Seigneur, la patience dans le tems preſent, & dans l'éternité une pleine Indulgence de mes péchez & de la peine qu'ils méritent, *da mihi hic patientiam & poſtea indulgentiam.*

Enfin une Ame qui deſire juger des choſes ſelon Dieu, & s'y conformer en toutes choſes, lui dira avec l'Auteur du Livre de l'Imitation; faites, ô mon Dieu! que je ne ſouhaite que ce qu'il eſt néceſſaire de ſçavoir; que je n'aime que ce qu'il faut aimer; que je ne loüe que ce qui vous eſt agréable; que je n'eſtime que ce qui vous paroît précieux, & que je mépriſe ce qui eſt mépriſable à vos yeux; ne permettez pas Seigneur, que je juge des choſes ſelon le rapport de mes ſens, ni ſelon le langage & les jugemens trompeurs des hommes; faites, ô mon Dieu! que je juge des choſes viſibles & inviſibles avec un véritable diſcernement, & que je cherche ſur tout à connoître votre ſainte volonté pour l'accomplir, *da mihi Domine ſcire quod ſciendum eſt, hoc amare quod amandum eſt, hoc laudare quod tibi ſummè placet, hoc reputare quod tibi pretioſum apparet. Hoc vituperare quod oculis tuis ſordeſcit; non me ſinas ſecundum viſionem oculorum exteriorum judicare, neque ſecundum auditum aurium hominum imperitorum ſententiare ſed in judicio vero de viſibilibus & ſpiritualibus diſcernere*

De Imit. Chriſ. L. 3. c. 50. n. 7.

atque ſuper omnia voluptatem beneplaciti tui ſemper inquirere.

Ce ſont ces ſortes de Prieres courtes & frequentes, mais pleines de ferveur & d'amour, qui font que Dieu ne s'éloigne point de nous, & qu'il nous eſt toûjours preſent : or avoir Dieu toûjours preſent, c'eſt l'obliger pour ainſi dire à nous être auſſi toûjours preſent ; c'eſt-à-dire, à ne nous point abandonner, & à nous accorder le ſecours de ſa grace, auſſi-tôt que nous l'invoquons ſuivant l'aſſûrance que nous en a donné le Prophete Iſaye : *Vous invoquerez le Seigneur, & il vous exaucera, vous crierez vers lui, & il vous dira, me voici. Invocabis & Dominus exaudiet, clamabis & dicet, ecce adſum.* Iſaye. 58. 9.

II QUESTION.

Quels ſont les avantages de la Priere, & d'où vient que tous ceux qui prient ne ſont pas exaucez.

LA Priere eſt accompagnée d'une abondance merveilleuſe de fruits très conſiderables. Les Paſteurs peuvent les recueillir des écrits des Auteurs Eccleſiaſtiques, & les propoſer enſuite à leurs peuples : on ſe contentera à l'exemple du Catéchiſme du Concile de Trente, de marquer ici ceux qu'on croira les plus capables de toucher les Fidels.

Le premier fruit que nous tirons de la Priere, eſt que par elle nous honorons Dieu véritablement, parce qu'elle eſt une marque & une preuve autentique du culte que nous lui rendons ; c'eſt pour ce ſujet qu'elle eſt

comparée dans l'Ecriture Sainte aux Parfums. *Que ma Priere*, s'écrie le Prophete, *s'eleve vers vous comme la fumée de l'encens, en vôtre presence. Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo*; ce qui a fait dire à Saint Clement d'Alexandrie, qu'on honore véritablement Dieu par la Priere & qu'elle est le plus saint & le plus agréable sacrifice qu'on lui puisse offrir, *Deum precibus honoramus & hoc est optimum ac sanctissimum sacrificium*; en effet comment le sacrifice de nos Prieres ne seroit-il pas agréable à Dieu, puisqu'elles sont un témoignage autentique & sincere, non-seulement de nôtre dépendance à son égard & que nous le reconnoissons pour l'Auteur de tout le bien qui est en nous, mais encore que nous déclarons que c'est en luî que nous mettons toute nôtre confiance, & que nous le regardons comme celui seul qui peut nous deffendre contre nos ennemis, & assurer nôtre salut en priant dans le fond de mon cœur, je dirai, s'écrioit le Roy Prophete: ô Dieu de ma vie! C'est vous qui êtes mon deffenseur & mon refuge. *Dicam Deo, susceptor meus es.*

Pſal. 140. 2.

Clem. Alex. Strom. l. 7.

Pſal. 41. 12.

Mais si nous honorons Dieu par la Priere, quel honneur & quel bonheur tout ensemble ne nous procure-t'elle pas aussi: Considerez, dit Saint Chrisostome, à quel degré de bonheur vous êtes élevez par l'Oraison, & quels sont les avantages honorables qui vous en reviennent; vous y parlez avec Dieu, vous vous y entretenez avec Jesus-Christ, vous y expliquez avec une entiere liberté tous vos desirs, & vous y demandez tout ce qui vous plaît. *Considera quanta est tibi concessa felicitas, quanta gloria attributa orationibus fabulari cum Deo, cum Christo misceri colloquio*

Chrif. l. 2. de orand. Deum.

colloquia, optare quod velis, quod desideras postulare. Qui pourroit exprimer de quel prix est cette communication de l'homme avec Dieu, & combien elle nous procure d'utilité ? car si dans le monde ceux qui frequentent ordinairement des gens sages & prudens, se forment l'esprit & le jugement dans leur entretien, & si on devient vertueux en pratiquant les gens de bien, quels avantages ne retirerons-nous pas d'une frequente communication avec Dieu, approchez de lui, dit David, & vous serez éclairez, *accedite ad illum & illuminamini*, ce qui fait que le même Saint Chrisostome nous assûre, que rien ne peut tant contribuer à nôtre progrez dans la vertu que l'assiduité à la Priere, qui nous procure de frequents entretiens avec Dieu, d'autant que par ce moyen le cœur de l'homme prend de plus nobles sentimens, & s'éleve au-dessus de toutes les choses de la Terre ; & enfin se transforme en quelque sorte en Dieu en devenant spirituel & Saint. Psal. 33. 6. Chrisost. hom. de orat.

Le troisiéme avantage de la Priere, est qu'il n'y a aucun autre moyen si puissant que celui-là, pour obtenir la grace de Dieu & tous les biens dont nous avons besoin, les autres bonnes œuvres ont sans doute leur merite devant le Seigneur ; mais l'Oraison a cela de singulier, qu'elle est plus propre pour obtenir de Dieu ce qu'on lui demande ; car son Office particulier est de demander comme il faut, & la grace, & la récompense qui y répond, est de recevoir ce qu'elle demande, cette doctrine est de nôtre Seigneur Jesus-Christ, nôtre maître qui nous dit, *demandez & vous recevrez, cherchez & vous trouverez, frappez & on ou-* Luc. 11.

vrira à celui qui frappera à la porte. Le Seigneur pouvoit-il parler plus clairement? pouvoit-il offrir ſes dons avec plus de bonté, de facilité & de liberalité? & pouvoit-il rien dire de plus conſolant pour les hommes? n'eſt-ce pas une marque évidente qu'il veut nous faire part de ces faveurs? puiſqu'il nous convie par des termes ſi preſſants à les lui demander; auſſi Saint Chriſoſtome ne pouvant aſſez admirer ces charmantes paroles du Sauveur, s'écrioit avec raiſon, Dieu deniera-t'il jamais ſon ſecours à ceux qui le lui demanderont? puiſqu'il nous invite lui-même à le lui demander.

Chriſ. hom. 32. in Matth.

Afin donc, comme dit Saint Auguſtin, que l'homme puiſſe être quelque choſe; car par lui-même il n'eſt rien: Il faut qu'il ſe tourne vers celui qui l'a créé; en s'éloignant de lui, il tombe dans la froideur; il ſe rechauffe en s'en approchant, en ſe retirant de Dieu, il devient plein de tenebres, en revenant à lui, il rentre dans la lumiere; le même Dieu dont il a reçû l'être, eſt la ſource d'où il tire ſon bonheur, *ut homo ſit aliquid convertat ſe ad illum à quo creatus eſt, recedendo frigeſcit, accedendo ferveſcit, recedendo tenebreſcit, accedendo clareſcit.* Or c'eſt par là Priere qu'on ſe tourne vers Dieu, c'eſt par elle qu'on s'en approche, c'eſt par elle qu'on retourne à lui; elle eſt encore, dit un ancien Auteur, la clef qui nous ouvre le Ciel, parce qu'en même tems qu'elle s'éleve à Dieu, elle attire ſur les hommes ſa miſéricorde & ſa clemence, *oratio juſti clavis eſt cœli, aſcendit precatio, & deſcendit Dei miſeratio.* Cette action ſainte eſt ſi puiſſante & ſi utile, que nous pouvons dire avec le Cathechiſme du Concile, que c'eſt

Aug. in Pſal. 70. num. 2.

Alias. Inter Aug. de temp. ſer. 226.

par ſon moyen que nous recevons l'abondance de tous les dons du Ciel, que nous obtenons ſon Eſprit Saint, pour nous conduire dans tout ce que nous avons à faire, qu'il nous accorde tout le ſecours dont nous avons beſoin pour bien faire nos actions, que nous nous conſervons dans la pureté & l'integrité de la Foy, que nous évitons les peines éternelles, que nous experimentons le ſecours de Dieu dans les tentations, que nous remportons la victoire ſur les démons, & enfin que nous parvenons au comble de la véritable joye, que nôtre Seigneur nous aſſûre lui-même, être l'effet de la Priere; demandez, dit-il, & vous recevrez, afin que vôtre joye ſoit pleine & parfaite, *petite & accipietis ut gaudium veſtrum ſit plenum.* Joan. 16. 24.

Il n'y a donc pas après cela; dit le Catechiſme du Concile, aucun lieu de douter que Dieu ne répande ſes graces avec abondance, ſur tous ceux qui ont recours à lui par la Priere; cette vérité pourroit être confirmée par une foule de paſſages de l'Ecriture; on ſe contentera d'en rapporter quelques-uns, où cette vérité eſt clairement établie; *ils n'auront pas plûtôt ouvert la bouche pour me prier*, dit le Seigneur, *que je les exaucerai; & ils n'auront pas encore ceſſé de parler que je leur accorderai leurs demandes*; *le Seigneur*, dit Saint Paul, *repand ſes richeſſes ſur tous ceux qui l'invoquent*; *car tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur, ſeront ſauvez.* Iſaye. 65. 24. Rom. 10. 12. 13.

L'on pourroit rapporter pour preuve de cette vérité, pluſieurs exemples de perſonnes qui ont été exaucées de Dieu, tels que ſont ceux d'Anne, mere de Samuel, de Judith, de Suſanne, de Daniel, de la Chananée, du Publicain, du bon Larron & une

infinité d'autres qui ſont connus de tout le monde.

Cependant, dira quelqu'un, il arrive ſouvent que nous ne ſommes pas exaucez de Dieu; il eſt vrai, mais c'eſt en cela même que paroît d'avantage le ſoin que Dieu prend de nos interêts, & de nôtre ſalut; puiſqu'il eſt certain, ſelon la réflexion de Saint Auguſtin, qu'il ne nous refuſe jamais nos demandes, ou qu'à deſſein de nous donner des biens plus grands & plus conſiderables que ne ſont ceux que nous lui demandons, ou parce que les choſes que nous le prions de nous donner, ne nous ſont ni néceſſaires ni utiles, mais qu'au contraire elles nous ſeroient nuiſibles & dommageables s'il nous les accordoit. C'eſt pour nous donner de l'intelligence, dit Saint Auguſtin, que Dieu ne nous écoute pas quelquefois; c'eſt-à-dire, qu'il n'écoute pas les Prieres que nous lui faiſons pour les choſes de la Terre, afin de nous apprendre à deſirer celles du Ciel; Dieu ne nous abandonne donc point, lorſqu'il ſemble nous abandonner, il nous ôte ce que nous deſirons à nôtre propre perte, & il nous montre ce qu'il nous eſt plus utile de deſirer, *me non exaudies ad temporalia ut intelligam à te deſideranda ſempiterna, non ergo relinquit Deus & cum videtur relinquere tollit quod male deſideraſti, & docet quid debes bene deſiderare*, nous ſommes, dit ailleurs ce même Pere, comme autant de malades qui ne ſçavons ſouvent ce qui nous convient; mais Dieu qui eſt le ſouverain Medecin de nos Ames, ſçait parfaitement ce qui nous eſt nuiſible, & ce qui nous eſt utile, *quid autem obſit, quid proſit, medicus novit, non ægrotus*; ainſi conclut ce Pere dans un de ſes

Aug. in pſal. 43. num. 2.

Aug. ſer. 314.

Sermons, quand Dieu ne nous accorde point ce que nous lui demandons, c'eſt parce qu'il ſçait que cela nous ſeroit nuiſible, *quando non dat ideo non dat ne obſit quod dat :* c'eſt ce qui a fait dire à ce même Pere, dans le même Sermon qu'on vient de citer, qu'il y a des choſes que Dieu n'accorde pas, par un effet de ſa bonté & de ſa miſéricorde, & qu'il y en a d'autres qu'il accorde par un effet de ſa juſtice & de ſa colere, *aliquando Deus iratus dat, quod petis, & Deus propitius negat quod petis.* Aug. in Pſal. 144. Aug. Trr. 354.

De plus nous prions Dieu quelquefois avec tant de froideur, de lâcheté & de négligence, que nous-mêmes nous ne ſçavons le plus ſouvent ce que nous deſirons; comment voulez-vous, dit Saint Cyprien à ce ſujet, que Dieu vous entende, lorſque vous ne vous entendez pas vous-mêmes, ou comment pouvez-vous prétendre qu'il ſe ſouvienne de vous, tandis que vous vous oubliez ainſi, *quomodo te audiri à Deo poſtulas, cum te ipſe non audias? vis eſſe Deum memorem tui cùm rogas cum tu ipſe memor tui non ſis;* ainſi comme la Priere n'eſt qu'une élevation de l'eſprit à Dieu, ſi au lieu de nous appliquer à Dieu, il arrive que nous nous laiſſions aller à d'autres penſées, & que ſans nous mettre en peine d'apporter l'attention & la devotion que demande une action ſi ſainte, nous-nous contentions de reciter temerairement quelques Prieres; comme on ne peut pas dire que prier ainſi, ce ſoit prier comme le doivent des Chrétiens, il ne faut pas s'étonner, ſi alors Dieu ne nous exauce pas, puiſque c'eſt l'offenſer, comme dit Saint Cyprien, que de le prier avec cette négligence. *Hoc eſt Majeſtatem Dei negligentia* Cyp. de orat. dom. Cyp. ibid.

orationis offendere. Vous demandez, dit Saint Jacques, & vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, voulant avoir de quoi satisfaire à vos passions & à vos plaisirs,

Jacob. 4. 3. *petitis & non accipitis, eo quod male petatis ut in concupiscentis vestris insumatis.*

Il n'en est pas de même de ceux qui prient Dieu comme il faut; car il arrive très-souvent qu'il leur accorde beaucoup plus qu'ils ne lui demandent, & qu'ils n'auroient osé esperer, ce qui paroît clairement dans l'exemple de l'Enfant Prodigue, figure du Pécheur Pénitent, qui prie comme il faut; car au lieu que cet enfant croyoit que le meilleur traitement qu'il pouvoit esperer de son pere, étoit qu'il le reçût au nombre de ses serviteurs, nous voyons que contre son attente, son pere le rétablit dans son premier état,

Luc. 15. & qu'il le considera toûjours comme son fils.

Il arrive même souvent que Dieu nous previent, & qu'il accorde à nos seuls desirs ce que nous n'avons pas encore commencé à lui demander; cette vérité nous est marquée par ces paroles du Prophete, le Seigneur a exaucé le desir des humbles, son oreille a écouté la préparation de leur cœur,

Psal. 4. 41. *desiderium pauperum exaudivit Dominus, praeparationem cordis eorum audivit auris tua.*

Un quatriéme avantage de l'Oraison, est qu'elle est un moyen très efficace pour cultiver les vertus de nôtre Ame, & pour les augmenter, mais sur tout celle de la Foy & de l'Esperance; car comme il est certain que ceux qui ne croyent point en Dieu, ne le peuvent prier: comment dit l'Apôtre l'invoqueront-ils, s'ils ne croyent point en lui? Il est aussi très certain, que plus les Fidels sont soigneux de le prier, plus ils

donnent de marques de leur foy & de leur confiance en la Providence Divine ; il eſt vray, dit Saint Auguſtin, que la Foy étant la ſource de la Priere, il faut avoir la Foy pour prier ; mais afin que la foy ne diminuë point en nous, nous avons beſoin de prier, parce qu'elle ſe fortifie dans ce ſaint exercice ; & qu'on en obtient l'augmentation par ſa vertu ; *fides fundit orationem, fuſa oratis fidei impetrat firmitatem.* Aug. ſer. 115.

Quoi de plus propre auſſi pour nourrir l'Eſperance chrétienne que la Priere, puiſque nous ſçavons que Jeſus-Chriſt nous a dit dans l'Evangile, que quoi que ce ſoit que nous demandions dans la Priere, nous devons être perſuadez que nous l'obtiendrons ; & qu'il nous ſera accordé, *dico vobis omnia quæcumque orantes petitis credite quia accipietis & evenient vobis.* Marc. 11. 24.

Le délai que Dieu apporte quelquefois à nous accorder ce que nous lui demandons, ne rebute point, ni ne jette point dans l'abattement une Ame véritablement chrétienne que la Foy ſoûtient, & qui eſt animée de l'Eſperance ; ſa fidelité à l'Oraiſon fait même, qu'à l'exemple d'Abraham elle eſpere contre toute eſperance, & qu'elle ſe dit à elle-même, avec le Prophete, ô homme ! attendez le Seigneur ; prenez courage, que vôtre cœur ſe fortifie, & eſperez au Seigneur ! *expecta Dominum, viriliter age & confortetur cor tuum & ſuſtine Dominum.* Pſal. 26, 20.

Non-ſeulement la Foy & l'Eſperance ſe fortifient & augmentent par le moyen de la Priere, mais encore la Charité. Il y a deux moyens pour acquerir l'amour de Dieu, l'un de conſiderer la grandeur de ſes perfections & de ſes bienfaits, qui le rendent infini-

ment aimable ; l'autre de lui demander cette excellente vertu de tout nôtre cœur : or l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, méditer & demander appartiennent à l'Oraiſon, c'eſt par elle que l'eſprit s'éleve juſqu'au Thrône de Dieu, pour en admirer toutes les merveilles & conſiderer tous les bienfaits que nous en recevons ; c'eſt par elle que l'on parle à Dieu, & qu'on s'entretient particulierement avec lui ; ainſi c'eſt elle qui comme avec ces deux aiſles, nous porte au-deſſus de nous-mêmes, & nous rend capables de devenir embraſez du feu de la Charité ; la familiarité eſt la mere de l'amitié parmi les hommes : or comme l'Oraiſon n'eſt autre choſe qu'une communication affectueuſe avec Dieu, on ne peut s'imaginer de moyen plus avantageux, pour acquerir l'Amour de Dieu & y avancer, que celui de converſer ſouvent avec lui par la Priere.

Quant à la devotion, elle eſt proprement le fruit de la Priere, c'eſt un ruiſſeau qui découle pour l'ordinaire de cette heureuſe ſource ; en effet, les choſes de Dieu s'y manifeſtant d'avantage, elle s'y font ſentir auſſi plus doucement & plus fortement.

Elle eſt encore un moyen excellent pour nourrir en nous l'humilité, parce que l'obligation & la neceſſité indiſpenſable où nous ſommes de prier, nous fait comprendre & nous convaint, que nous ne pouvons rien par rapport au Salut éternel, pas même prier comme il faut, comme Saint Auguſtin l'a remarqué tant de fois contre les Pelagiens, ſans le ſecours de la Grace : or ce n'eſt pas une petite humiliation pour l'homme que la néceſſité de la Priere, le convaincre qu'il n'y a pas la moindre choſe en

Aug. de don. pers. cap. 7. & 23. & epiſ. 194. ad Sixtum.

nous, comme dit ce Pere, dont nous puissions nous glorifier comme venant de nous, *quia nihil nobis reliquit in quo tanquam in nostro gloriemur.* Cette conviction l'oblige à avoir sans cesse recours à la Priere, & par consequent à pratiquer sans cesse l'humilité, puisqu'on ne sçauroit prier comme il faut, sans reconnoître sa misere, son indigence, son impuissance, & son neant, ni par consequent sans pratiquer l'humilité.

Enfin il faut convenir que l'Oraison est un excellent moyen pour acquerir toutes les vertus, & pour y faire chaque jour de nouveaux progrez. 1. Parce qu'on ne peut guere prier comme il faut qu'on ne fasse en même tems des Actes de Foy, d'Esperance, de Charité, de devotion & d'humilité, & qu'on ne pratique aussi la patience par les dégoûts, les secheresses & les ariditez qu'on y souffre; le zele par la ferveur avec laquelle on s'y porte, la mortification du corps, par la situation gênante où le respect pour Dieu nous oblige de nous mettre, & celle de l'esprit par les combats continuels qu'il faut qu'il y donne contre les distractions, & en un mot toutes les autres vertus. 2. Parce que comme nous naissons Pécheurs, & que nous ne pouvons devenir vertueux que par le secours de la Grace, & qu'elle n'est donnée pour l'ordinaire qu'à ceux qui la demandent; il faut que nous ayons recours à la Priere, à qui par consequent nous sommes redevables de l'acquisition des vertus & du progrez que nous y faisons.

Un cinquiéme avantage de la Priere, est qu'elle est un moyen très puissant pour nous défendre contre les attaques des ennemis de nôtre Salut, & pour nous mettre à couvert

de toutes leurs surprises ; c'est ce que Jesus-Christ nous a appris lui-même, lorsqu'il nous dit dans l'Evangile, veillez & priez, afin
Matth. 26. 40. que vous n'entriez point en tentation, *vigilate & orate ut non intretis in tentationem* ; c'est ce qui a fait dire à Saint Hilaire, qu'il faut que nous opposions sans cesse la force & la vertu de nos Prieres, aux attaques des
Hil. Enar. in Psal. 65. Démons & de tous nos ennemis, *vigilandum ergo in oratione Dei est & semper orandum* ; nous ne devons point cesser de dire à Dieu avec le Prophete, ô Dieu ! exaucez la Priere que je vous fais, & délivrez mon Ame de la crainte de mon ennemi, levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipez, & que ceux qui vous haïssent fuyent devant vôtre face, *exaudi Deus orationem meam cum deprecor, à timore inimici eripe animam meam*,
Psal. 63. 1. *exurgat Deus & dissipentur inimici ejus, fugiant qui oderunt eum à facie ejus.*

Si la Priere est utile contre nos ennemis invisibles, elle l'est aussi contre ceux qui nous attaquent avec les armes charnelles & visibles de ce monde ; c'est ce qui paroît manifestement par l'exemple du Peuple d'Israël, qui ayant crié au Seigneur, furent délivrez
Exod. 14. 10. de la fureur de Pharaon, de David qui, par ses Prieres, fut délivré tant de fois des embuches que Saul lui dressoit pour le perdre, d'Ezechias, qui obtint par la vertu de la Priere, que Dieu envoyât un Ange exterminateur, qui fit périr la plus grande partie de l'Armée de Sennacherib, qui menaçoit ce Prince & tout son Royaume de la derniere
Isaye. 37. désolation ; ne fut-ce pas aussi par la vertu de la Priere, que la chaste Suzanne fut délivrée de la calomnie & de l'injustice hor-
Dan. 13. rible des malheureux Vieillards, qui n'ayant

pû lui ravir sa chasteté, vouloient lui faire perdre sa réputation & la vie ; enfin pour ne pas entrer en un plus grand détail, l'Histoire Ecclesiastique nous apprend, qu'une Legion Romaine toute composée de Chrétiens, obtint par la force de ses Prieres, que l'Armée commandée par l'Empereur Marc-Aurele, fut délivrée du péril inévitable à toute la prudence humaine où les Marcomans l'avoient réduite. Euseb. hist. Eccles. l. 5. c. 5.

La Priere a encore cet avantage, qu'elle désarme la colere de Dieu ; c'est ce que l'Ecriture nous apprend, lorsqu'elle remarque que Dieu dit à Moyse, qu'il l'empêchoit par ses Prieres son indignation, de s'allumer contre le Peuple d'Israël, qu'il vouloit exterminer, & qu'il le laissât faire ; mais Moyse, dit l'Ecriture, conjuroit le Seigneur son Dieu, en disant, Seigneur, pourquoi vôtre colere s'allume-t'elle contre vôtre Peuple ? & alors le Seigneur s'appaisa, & il résolut de ne point faire à son Peuple le mal qu'il lui vouloit faire, *placatusque est Dominus ne faceret malum quod locutus fuerat adversus populum suum* : Apprenons de cet exemple, dit Saint Augustin, que lorsque nos péchez nous rendent indignes d'être aimez de Dieu, à avoir recours dans nos besoins, aux Prieres de ceux que leurs mérites lui rendent agréables, *ut eo modo admoneremur cum merita nostra nos gravant ne diligamur à Deo, relevari nos apud eum illorum meritis posse quos diligit* ; mais apprenons aussi de l'exemple de David & des Ninivites, combien les Prieres que nous faisons nous-mêmes, sont puissantes pour désarmer la colere de Dieu ; le premier obtient par la ferveur de son Oraison, que Dieu fit arrêter l'Ange qui Exod. 32. Aug. quæst. 149. in Exod.

avoit déja le glaive levé ſur la Ville de Je-
Paralip. 1. ruſalem, & les autres que leur Ville ne fut
21. point renverſée de fond en comble comme
Jonas 3. ils le méritoient, & comme le Prophete Jonas l'avoit prédit, & les en avoit menacez de la part de Dieu.

III. CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

Ce que c'eſt que prier, & en quoy conſiſte l'eſſence de la Priere, quelles ſont les differentes définitions que les Saints Peres donnent de la Priere, ſi elle eſt un don de Dieu.

IL eſt de la derniere importance que les Fidels ſçachent ce que c'eſt que prier, & en quoi conſiſte l'eſſence de la Priere véritablement chrétienne, afin que celles qu'ils font à Dieu, ſoient ſaintes & dignes de lui, & qu'elles leurs ſoient utiles.

Il faut d'abord ſuppoſer avec Saint Auguſtin, que la ſource de la Priere chrétienne eſt la Foi, *fides fons orationis*, en effet cette vertu n'eſt pas plûtôt infuſe dans l'Ame, qu'elle y opere deux effets; le premier de nous faire connoître la grandeur, la puiſſance & la bonté infinie de Dieu; le ſecond de nous convaincre de la miſere extrême où le péché a mis l'homme, & de l'impoſſibilité d'en ſortir, que par le ſecours de la Grace que Dieu accorde à ceux qui la lui demandent: or prier, c'eſt demander avec humilité; car il y a cette difference entre prier & demander, que demander, c'eſt exiger une choſe qui eſt dûë, mais prier

Aug. ſerm. 36. de verb. dom. c. 1.

c'eſt demander une choſe qui n'eſt pas dûë ; & parce qu'on la demande ſeulement comme une faveur & une grace, on la doit demander humblement ; ainſi la Priere eſt une humble demande qui ſuppoſe une neceſſité ou quelque ſorte d'indigence ou de miſere dans celui qui prie, & plus la miſere & la neceſſité eſt grande, plus on doit s'humilier en demandant, parce que cette humilité avec laquelle on s'abaiſſe en expoſant ſa miſere gagne le cœur & attire la miſéricorde.

Ceci paroît viſiblement dans les pauvres, plus ils paroiſſent humiliez devant les riches, plûtôt ils touchent leurs cœurs, & en obtiennent l'aumône qu'ils leur demandent.

Cet exemple nous apprend, dans quelle diſpoſition interieure nous devons nous preſenter devant Dieu pour attirer ſur nous ſa miſéricorde ; ce que les pauvres ordinairement font devant les riches, nous le devons faire devant Dieu, avec ſincerité & dans le fond de nôtre Ame, où nous devons reſſentir nôtre miſere & nôtre indigence ſpirituelle ; autrement nos prieres ne ſont que des marques d'hypocriſie ; c'eſt pour cela que Dieu veut par ſa Providence, qu'il y ait toûjours des Pauvres qui nous demandent, afin que nous ayons toûjours devant les yeux des images vivantes de ce que nous ſommes, & de l'état où nous devons nous mettre, lorſque nous prions ; tous tant que nous ſommes, dit Saint Auguſtin, lorſque nous prions, nous devons nous conſiderer devant Dieu comme des pauvres Mendians, qui ſont couchez par terre devant la porte de ce grand pere de famille, gemiſſant & ſuppliant pour recevoir quelque choſe, & ce que nous deſirons, c'eſt Dieu même. *Omnes enim quando*

bramus mendici Dei sumus, & l'aumône que nous lui demandons, c'est la Grace, par laquelle nous le possedons. Aug. ser. 15 de verb. dom. c. 2.

Or ce qui est cause que Dieu rejette souvent nos Prieres, c'est qu'assez ordinairement, nous lui representons nôtre fausse misere au lieu de la véritable qui devroit faire presque nôtre unique attention.

La misere qui touche le plus un grand nombre de Chrétiens, ce sont les afflictions du corps & les necessitez de la vie temporelle, c'est dequoi ils s'empressent le plus d'être délivrez & qui fait le sujet ordinaire de leurs prieres; l'Eglise bien loin de reprouver absolument ces sortes de Prieres, les approuve & nous prescrit même les termes dans lesquels on les doit faire; mais elle veut que leur objet ne soit pas le principal qui nous occupe, elle souhaite qu'on fasse ces sortes de Prieres avec une humble soûmission à la volonté de Dieu, & que nôtre intention soit que Dieu nous exauce si cela est convenable au bien de nôtre Ame.

La Priere véritablement chrétienne, consiste à exposer à Dieu nôtre véritable misere, c'est-à-dire, la misere spirituelle de nôtre Ame, dont la corporelle n'est qu'un effet, une ombre & une figure grossiere; cette misere qui est toute interieure, est l'amour propre & la cupidité, c'est-à-dire, cette attache dereglée que nous avons pour nous-mêmes & pour les choses du monde, dont nous voulons avoir la joüissance; c'est elle qui est la source de toutes nos passions vicieuses, & qui fait que pour les satisfaire, nous violons la Loy de Dieu, & commettons toutes sortes de péchez & de crimes.

Tous les Chrétiens quels qu'ils soient,

doivent reconnoître devant Dieu qu'ils ont cette malheureuse convoitise, qui produit sans cesse en eux plusieurs passions mauvaises & qui éclatent même quelquefois au dehors; tous doivent connoître qu'il y a en nous un penchant qui nous porte au peché, & dans lequel nous tomberions infailliblement, si Dieu ne nous soûtenoit par sa Grace; c'est ce que Saint Paul nous apprend en parlant de lui-même. *Je sens*, dit-il, *dans les membres de mon corps une autre Loy, qui combat contre la loy de mon esprit, & qui me rend captif sous la loy du péché qui est dans les membres de mon corps; malheureux que je suis qui me délivrera de ce corps de mort? Ce sera la Grace de Dieu, par Jesus Christ nôtre Seigneur, infelix ego homo quis me liberabit de corpore mortis hujus? gratia Dei per Jesum Christum Dominum*, & Saint Augustin ajoûte, que de tous les péchez qu'un homme commet il n'y en a aucun, qu'un autre homme ne puisse commettre, s'il n'est conduit & assisté par celui qui a fait l'homme, *nullum est peccatum quod facit homo quod non possit facere alter homo si desit rectora quo factus est homo.*

Rom. 7. 23. 24.

Aug. ser. 22.

Tous les vrays Fidels reconnoissent par la Miséricorde de Dieu cette vérité, ils sçavent comme l'Apôtre, qu'ils sont attaquez de cette malheureuse maladie. ils en recherchent commelui la guerison, & ils s'adressent à son exemple au Souverain Medecin des Ames, qui seul peut les guerir, c'est-à-dire, qu'ils s'adressent sans cesse à Dieu par la Priere, afin de lui demander sa Grace; ce secours medicinal du Sauveur, comme l'appelle Saint Augustin, *medicinale salvatoris auxilium*, cette Grace puissante qui est

Aug. de Nat. & grat. c. 34.

ſeule capable de guerir la nature malade & languiſſante, *gratia qua ſanatur natura per medicum.* Ibid. cap. 64.

C'eſt le ſujet ordinaire des Prieres de tous les Fidels : or prier en cette ſorte, c'eſt proprement prier chrétiennement & comme il faut ; parce que c'eſt demander la grace par laquelle nous ſommes chrétiens, par laquelle nous ſommes gueris des playes ſpirituelles du péché, par laquelle la cupidité eſt amortie & ſera un jour entierement détruite en nous, enfin par laquelle nous ſerons ſauvez & unis éternellement à Dieu ; demander cette Grace c'eſt le premier devoir du Chriſtianiſme, & le plus eſſentiel, c'eſt le moyen d'être toûjours exaucez.

Quand on dit que prier chrétiennement, c'eſt demander d'être délivré de la cupidité, c'eſt demander à Dieu ce qui nous eſt néceſſaire pour cela, c'eſt demander le Salut éternel, c'eſt demander de joüir de Dieu ; cela ſe doit entendre que ces ſortes de demandes ne ſoient pas ſeulement en nôtre bouche ou dans nôtre imagination, ou même dans nôtre eſprit, mais qu'elles partent auſſi du cœur & d'un véritable & ſincere deſir d'obtenir ce qu'elles expriment ; car l'eſſentiel de la Priere, conſiſte dans le deſir du cœur, & n'eſt même autre choſe, ſelon Saint Auguſtin, que ce deſir.

Que l'on ait l'eſprit rempli de tant de ſaintes penſées qu'on voudra, que l'on s'exprime par des paroles enflâmmées, que l'on faſſe des méditations, des reflexions, des réſolutions, que l'on prononce exterieurement & interieurement les Prieres les plus ferventes, qu'on proteſte à Dieu qu'on l'aime, que l'on ne deſire que lui, qu'on ſe repre-

ſente Jeſus-Chriſt tout couvert de Sang ſur la Croix, qu'on en ſoit touché juſqu'à répandre des larmes, qu'on paſſe une & deux heures en méditation dans un grand recueillement, il ſe peut faire neanmoins & il n'arrive même que trop ſouvent, qu'avec tout cela on n'a pas fait une Priere chrétienne, parce qu'on n'aura point prié du cœur, aimé Dieu, ny deſiré ſa Juſtice ; aimer Dieu c'eſt deſirer ſa Juſtice, ce n'eſt pas dire à Dieu qu'on l'aime, & qu'on deſire ſa Juſtice ; ce n'eſt pas même ſeulement penſer & convenir qu'on le doit faire ; ces déclarations, ces expreſſions, ces penſées, ces réſolutions ſe paſſent dans l'imagination, ou dans l'eſprit & y reſident ; mais il s'en faut bien que tout ce qui eſt dans l'imagination & dans l'eſprit, ſoit dans le cœur : qu'il ſeroit facile d'être juſtifié & ſauvé s'il ſuffiſoit pour cela, de dire ou de penſer, & même de ſe perſuader qu'on aime Dieu ſouverainement & uniquement ! mais ce n'eſt ni par la langue, ni par une imagination échauffée, ni par l'eſprit qu'on paſſe de l'état du péché à celui de la juſtice, & qu'on s'ouvre les portes du Ciel, c'eſt par le cœur, c'eſt où reſide le Saint Eſprit, qui eſt la ſource des Prieres chrétiennes, & c'eſt-là qu'il produit ces gemiſſemens ineffables & ces deſirs véritables, qui ſont toûjours exaucez.

Ainſi il peut arriver que des perſonnes qui auront fait pendant un très long-tems, pluſieurs heures de méditations reglées, auront très rarement prié chrétiennement, parce qu'elles auront très rarement deſiré dans le fond du cœur la Juſtice & la vie éternelle, ou eu de véritables mouvement d'amour de Dieu : or c'eſt cet amour, ſelon

Saint Auguſtin, qui nous fait gémir & prier comme il faut, auſſi celui qui le donne ne ſçauroit lui fermer ſes oreilles, *charitas ipſa gemit, ipſa orat, contra hunc aures claudere non novit qui dedit illam*, c'eſt l'amour qui demande, ajoûte ce Saint, c'eſt l'amour qui cherche, c'eſt l'amour qui frappe à la porte, c'eſt l'amour qui nous découvre les véritez, & c'eſt l'amour qui nous affermit dans les véritez qu'il nous a découvertes, *amore petitur, amore quæritur, amore pulſatur, amore revelatur, amore denique in eo quod revelatum eſt permanetur.* Aug. Tract. 6. In Epiſ. Joan. n. 8. Aug. L. de Mor. Eccleſ. Cath. c. 17.

Ce ne ſont donc pas à nos paroles, ſoit prononcées, ſoit conçûës, & ni à nos penſées que Dieu s'arrête dans nos Prieres, c'eſt à la diſpoſition de nôtre cœur, *præparationem cordis eorum*, dit à Dieu le Prophete Royal, *audivit auris tua*, comme la bouche, ajoûte ajoûte Saint Auguſtin, parle aux oreilles de l'homme, de même le cœur de l'homme parle aux oreilles de Dieu; ainſi il ne faut pas tant juger de nos Prieres par les penſées que nous y avons, que par le fond d'amour qui les doit produire: or comme il n'y a rien de ſi caché que ce fond d'amour qui réſide dans nôtre cœur, nos imaginations & nos penſées nous trompent ſouvent là-deſſus, il n'y a rien auſſi de plus obſcur pour nous, que de ſçavoir ſi nous ferions comme il faut celle qui nous doit tenir dans l'humilité; car quelques aſſidus que nous ſoyons dans l'exercice de la Priere, & quelques mouvemens ſenſibles de pieté que nous y ayons, il ſe peut faire avec tout cela que nous n'aurons fait que très rarement de ces Prieres chrétiennes, qui ſont les ſeules que Dieu entend, & celles qu'il exauce; parce que ſon Eſprit Saint les forme dans nôtre cœur. Pſal. 9. 41. Aug. in Pſal. 146.

Cependant pour dire quelque choſe ſur ce ſujet qui puiſſe conſoler les perſonnes de pieté, & celles qui veulent ſincerement ſe convertir à Dieu, on doit remarquer avec Saint Auguſtin, que la Priere étant une de ces ſortes d'affaires, qui pour l'ordinaire ſe traite plûtôt par des gemiſſemens & des larmes, que par des paroles & des diſcours,

Aug. Epiſ. 130. n. 30. Prob. *Plus gemitibus quàm ſermonibus, plus fletu quàm affectu*; ils doivent avoir une ſainte confiance, que lorſque leurs Prieres ſont accompagnées de gemiſſemens interieurs; car c'eſt ceux-là dont Saint Auguſtin veut parler, plûtôt que des larmes exterieures qui ſortent de nos yeux, que Dieu les exaucera.

Mais après avoir expliqué en general ce qu'on doit entendre par une Priere chrétienne, il faut voir quelle eſt l'idée qu'on a coûtume d'en donner en abregé dans les définitions qu'on en rapporte.

Baſil Hem. in Mart. Joan Damaſc. l. 3. de fide. Saint Baſile & Saint Jean Damaſcene définiſſent la Priere, une demande qu'on fait à Dieu des choſes qui nous ſont convenables, *petitio decentium à Deo*, Saint Auguſtin dit,

Aug. in Pſal. 85. que la Priere n'eſt autre choſe que l'entretien de l'Ame avec Dieu, *locutio ad Deum*, & ailleurs qu'elle eſt la manifeſtation des deſirs & des gemiſſemens de nôtre cœur vers

Aug. in Pſal. 31. Dieu, *cordis deſiderium, & gemitus ad Deum directus*, ce qui eſt fondé ſur ce que dit le Prophete, Seigneur tout mon deſir eſt devant vous, & mon gemiſſement ne vous eſt point caché, *Domine ante te omne deſiderium*

Pſal. 37. 9. *meum & gemitus meus à te non eſt abſconditus.* Un ancien Auteur, définit la Priere dans un Sermon qu'on a longtems attribué à Saint Auguſtin; l'élevation de nôtre Ame des choſes terreſtres aux celeſtes; la recherche des

biens surnaturels & le desir des biens invisibles ; enfin une union de nôtre cœur avec le Saint Esprit, *quid est oratio nisi affectio anima de terrestribus ad cælestia, inquisitio supernorum, invisibilium desiderium, conjunctio spiritus sancto.* Inter. Aug. de Tem. ser. 230.

Toutes ces differentes définitions sont propres à nous donner une idée de la Priere telle que nous la devons avoir ; car il est certain que dans la Priere, l'Ame s'entretient avec Dieu, qu'elle lui represente ses besoins, qu'elle lui demande les biens convenables, qu'elle y gémit de ses miseres, qu'elle y soûpire après le Ciel, & qu'elle y desire de s'unir à Dieu & d'en joüir, & qu'elle s'y éleve des choses de le Terre aux choses du Ciel, enfin qu'elle s'y unit au Saint Esprit.

Pour ramasser en peu de paroles toutes ces differentes idées, on a cru qu'on pouvoit définir la Priere une élevation de nôtre cœur à Dieu pour le benir, pour lui representer nos besoins & lui demander des secours convenables, & particulierement celui de la Grace, pour arriver au Ciel & joüir de lui.

1. La Priere est dite, *une élevation de nôtre Ame vers Dieu*, c'est-à-dire, qu'il faut pour prier sortir du neant où le péché a mis nôtre Ame, & qu'elle se détache de la pensée & des desirs déreglez qu'elle a pour les choses terrestres, sans quoi il n'est pas possible qu'elle s'éleve utilement à Dieu : or cette élevation se fait par la vertu de la Grace, suivant cette parole de Jesus-Christ, personne ne peut venir à moi, si mon Pere qui m'a envoyé ne l'attire, *nemo potest venire ad me nisi pater qui misit me traxerit eum.* La Priere Joan. 6. 44.

est donc un don de Dieu, comme Saint Augustin le prouve contre les Pelagiens, par l'autorité de l'Ecriture & par celle de Saint Ambroise, qu'ils écoutent, dit-il, parlant des Pelagiens, ce qu'écrit ce Saint Docteur * sur le Prophete Isaye, prier Dieu, dit-il, est une Grace spirituelle, puisque personne ne sçauroit dire Jesus, Seigneur, que par le mouvement du Saint Esprit. *Orare Deum, inquit, gratia spiritualis est, nemo enim dicit Dominum Jesum, nisi in spiritu sancto.* De peur même, ajoûte Saint Augustin, dans sa Lettre à Sixte, qu'on ne s'imaginât que nous avons au moins par avance le mérite de la Priere; ensorte que la Grace ne fit que la suivre, & qu'ainsi la Grace ne fut plus une grace, mais une récompense, il se trouve que la Priere même est mise au rang des effets de la Grace, *etiam ipsa oratio inter gratia munera reperitur*; car nous ne sçavons pas même, dit le Docteur des Nations, ce que nous devons demander à Dieu dans nos Prieres, ni comment il le faut demander; mais le Saint Esprit lui-même prie pour nous, par des gémissemens ineffables, *interpellat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*; c'est-à-dire, selon Saint Augustin, nous inspire & nous met dans le cœur la Priere que nous faisons, *quid est autem interpellat nisi interpellare nos facit.*

* Saint Ambroise. Aug. contra. Epis. Pelag. l. 4. c 11.

1. Cor. 12.

3. Epis. 194. n. 16.

Rom. 3. 6.

Aug. Ibid.

Il est vrai que la Priere est nôtre ouvrage puisque les pensées, les paroles & les demandes qui la composent sont de nous; mais c'est Dieu qui nous y fait penser, parler & demander comme il faut.

Premierement c'est Dieu qui nous y fait penser comme il faut; car comme nous dit Saint Paul, nous ne sommes pas capa-

Digitized by Google

bles de former de nous-mêmes aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous en rend capables, *sed sufficientia nostra ex Deo est.* 2. Cor. 3. 5.

2. Les paroles que nous employons dans nos Prieres, quelques saintes qu'elles fussent en elles-mêmes, & quelque soin que nous prissions de les bien choisir, ne seroient point écoutées du Seigneur, si le Saint Esprit ne les animoit par sa Grace; je vous déclare, dit l'Apôtre, que personne ne peut prononcer le nom du Seigneur Jesus, que par le Saint Esprit, *nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in spiritu sancto*, cette doctrine est confirmée par l'usage de l'Eglise, qui avant d'oser commencer sa Priere publique, adresse toûjours à Dieu ces paroles du Prophete, Seigneur, vous ouvrirez mes levres, & ma bouche annoncera vos loüanges, *Domine labia mea aperies & os meum annuntiabit laudem tuam.* 1. Cor. 12. 3. Psal. 69. 16.

Enfin c'est Dieu aussi qui nous apprend à lui demander ce qui convient que nous lui demandions dans nos Prieres, comme on a justifié ci-dessus, par un passage de Saint Paul, & par le sentiment de Saint Augustin.

La Priere est dite une élevation de nôtre Ame à Dieu, *pour le benir*, ce qui renferme l'adoration, la loüange & l'action de grace; car on ne peut prier Dieu comme il faut, qu'on ne l'adore, c'est-à-dire, qu'on ne reconnoisse le souverain pouvoir qu'il a sur nous, & sur toutes les créatures, qu'on ne le loüe & qu'on ne le remercie de la faveur qu'il nous fait, de nous permettre d'approcher de lui pour lui parler, & de la grace qu'il nous fait de nous écouter.

3. On ajoûte, *& lui representer nos besoins*,

Digitized by Google

parce que la Priere eſt une eſpece d'entretien que l'Ame fidelle a avec ſon Dieu, dans cet entretien l'Ame fidelle parle à Dieu pour lui repreſenter ſes beſoins & ſes miſeres, & Dieu parle à l'Ame par ſes inſpirations interieures, pour lui faire connoître ce qu'il deſire d'elle.

Dans cet entretien, l'Ame ayant fait connoître à Dieu ſes beſoins, ce qui renferme ceux du corps, auſſi-bien que ceux de l'eſprit, *elle demande des ſecours convenables*, c'eſt-à-dire, les biens temporels, auſſi-bien que les éternels; car Dieu n'eſt pas moins le diſtributeur des uns que des autres, & Dieu en les accordant, fait connoître pour faire la grace entiere à ceux qui prient comme il faut, l'uſage qu'ils en doivent faire, & leur en donne le moyen.

4. On demande dans la Priere, principalement *le ſecours de la Grace de Dieu pour arriver au Ciel & y joüir de lui*; c'eſt à quoi doivent tendre toutes nos Prieres; toute Priere qui n'y tend pas n'eſt pas chrétienne, & n'eſt pas faite au nom du Sauveur, puiſqu'elle ne tend point au Salut, & par conſequent ne peut pas être agréable à Dieu; car on ne peut plaire à Dieu que par Jeſus-Chriſt, par conſequent toute Priere qu'on fait pour demander à Dieu des biens temporels & paſſagers, doit être ſubordonnée à la vie éternelle; c'eſt-à-dire, qu'on ne les doit demander qu'autant qu'ils peuvent contribuer à nôtre ſanctification, à la Gloire de Dieu & à nôtre Salut.

II. QUESTION.

Digitized by Google

II. QUESTION.

Combien il y a de sortes de Prieres, qu'elle est la meilleure; si la Priere publique est plus utile & plus efficace que la Priere particuliere; laquelle des Prieres publiques est la plus parfaite; si on doit conserver l'usage des Prieres vocales, & s'il est necessaire d'y joindre toûjours la Priere mentale.

LA Priere étant une élevation de l'Ame à Dieu, on doit remarquer qu'on peut s'élever à lui en cinq manieres, en le loüant, en l'adorant, en le remerciant de ses biensfaits, en lui demandant ses Graces, ou lui offrant nos personnes, nos biens, nos actions, nos souffrances & tout ce qui nous touche; ainsi il y a cinq sortes de Prieres, l'adoration, la loüange, l'action de graces, la demande & l'offrande.

L'adoration est un honneur souverain qu'on rend à Dieu, accompagné de la plus profonde de toutes les soûmissions.

La loüange est le témoignage qu'on rend à Dieu de sa grandeur & de son excellence infinie.

L'action de grace est une protestation qu'on fait à Dieu de la reconnoissance, qu'on a des bienfaits qu'on a reçû de lui.

La demande est un exposé que nous faisons à Dieu de nos besoins.

L'offrande est un dévouëment que nous faisons à Dieu, de nos biens & de nos personnes.

Or l'on peut s'appliquer à l'une de ces cinq

sortes de Prieres, ou interieurement ou exterieurement, ou en public ou en particulier.

La Priere interieure est celle que l'on fait dans le fond du cœur, sans la produire au dehors par aucune parole ; on appelle ordinairement cette Priere, la Priere ou l'Oraison mentale, parce qu'il n'y a que l'Ame qui y ait part & que le corps n'y contribue en rien.

La Priere exterieure, est celle qui se manifeste au dehors par des paroles, & qu'on nomme pour cet effet Oraison vocale ; mais on doit remarquer que la Priere vocale doit aussi être interieure, & que la mentale y doit être jointe, c'est-à-dire, que le cœur doit s'accorder avec la bouche ; sans celà c'est une Priere fausse & hypocrite que Dieu rejette, comme Jesus-Christ nous en assûre, en disant que ceux qui n'honorent Dieu que des levres, l'honorent en vain, *sine causa autem colunt me* ; en effet Dieu étant esprit, & verité, veut être adoré en esprit & en verité ; c'est ce qui a fait dire à Saint Isidore de Seville, que la Priere est l'ouvrage du cœur & non pas celui des levres, *oratio cordis est, non labiorum* ; car Dieu, dit-il, n'écoute pas les paroles de celui qui prie, mais il considere son cœur, que si la langue ne dit rien & que le cœur prie interieurement, les hommes ne l'entendent pas, mais Dieu ne peut pas manquer de l'entendre, puisqu'il est present au plus secret de la conscience ; il vaut donc bien mieux prier du cœur dans un silence interieur & sans nous servir de la voix, que d'invoquer Dieu avec les levres seulement, sans aucune attention d'esprit, *melius est autem cum silentio orare corde sine sono vocis quam cum verbis sine intuitu mentis.*

M tth. 15. d. 9.

La Priere publique eſt celle que les Fidels réünis font enſemble dans les aſſemblées publiques de l'Egliſe.

La Priere particuliere eſt celle que chacun fait en ſon particulier.

L'une & l'autre de ces deux Prieres eſt agréable à Dieu ; mais l'une & l'autre eſt plus ou moins parfaite à proportion qu'elle eſt plus ou moins fervente, l'une & l'autre eſt commandée ; mais la Priere publique eſt plus efficace en elle-même que la particuliere.

1. Toute l'Egliſe qui prie en corps a plus de force pour obtenir de Dieu ce qu'elle demande, que les ſimples particuliers ; on fait alors, ſelon la réflexion de Tertullien, une ſainte violence à Dieu, & cette violence lui eſt agréable, *hæc vis Deo grata eſt.* Tert. Apol. c. 39.

2. Les foibles & les tiedes qui prient avec le reſte des Fidels, participent au mérite de la ferveur des parfaits en priant avec eux, & par-là ils ſont plûtôt exaucez.

3. Jeſus-Chriſt a dit que quand deux ou trois perſonnes ſeroient aſſemblées en ſon nom, il ſeroit au milieu d'eux, à plus forte raiſon s'y trouve-t'il quand toute une Egliſe eſt aſſemblée. Matth. 18. 20.

La plus parfaite de toutes les Prieres vocales eſt celle que Jeſus-Chriſt nous a appriſe lui-même, & qui pour cet effet eſt appellée l'Oraiſon Dominicale ; en effet cette Priere comprend la ſubſtance de tout ce qu'on peut demander à Dieu, ainſi qu'on le fera voir dans la ſuite.

La plus parfaite de toutes les Prieres de l'Egliſe, c'eſt le ſacrifice de la Meſſe.

1. Parce que cet Auguſte Sacrifice renferme toutes les autres Prieres, l'adoration, la

loüange, l'action de graces, la demande & l'offrande.

2. Jesus-Christ lui-même, l'Auteur de toutes les graces & de tous les biens y est offert pour tout le Corps de l'Eglise composée du chef & des membres ; mais s'il en est la victime, il en est encore le Souverain Pontif, il s'unit aussi à nous pour y faire pour nous la fonction d'Avocat & de Mediateur.

A l'égard de la Priere vocale, quoi qu'elle soit moins excellente & moins parfaite, considerée en elle-même, & moins convenable par rapport à Dieu, qui est un pur esprit, que la Priere mentale, il faut neanmoins se donner bien de garde d'en condamner l'usage, premierement parce qu'il est d'institution divine ; car sans remonter à l'ancien Testament, où nous trouvons les Pseaumes de David, & les Cantiques des Prophetes, qui sont autant de Prieres vocales inspirées de Dieu, nous lisons dans l'Evangile que la Priere que Jesus-Christ a apprise a ses Apôtres, est une Priere vocale, & il a voulu que tous les Fidels s'en servissent ; lorsque vous prierez, dit Jesus-Christ, vous direz
Luc. 11. 2. *Nôtre Pere, &c.*

2. L'usage en est nécessaire pour les Prieres publiques, qui ne se peuvent faire autrement ; car comme on les fait pour tout le peuple, il faut que le peuple les entende, afin qu'il s'y unisse au moins de cœur & d'esprit ; c'est pour cela que tout le Service public de l'Eglise est composé de Prieres vocales, sans en excepter même celles que l'on fait dans le silence. La raison de cette conduite, est que dans les Prieres publiques tous les Fidels qui se rassemblent pour les

Digitized by Google

faire en commun, ne devant avoir qu'un cœur & qu'une Ame, ne doivent auſſi tenir à Dieu que le même langage & lui faire enſemble les mêmes demandes, ou lui rendre les mêmes honneurs, les mêmes actions de graces, les mêmes adorations : or cela ne ſe peut executer d'une maniere ſenſible, & qui ſerve à l'édification commune, que par le moyen des Prieres vocales, qui exprimant les mêmes choſes, inſpirent à tous les mêmes ſentimens.

S. Thom. 22. q. 83. art. 12.

3. Comme dit Saint Thomas, Dieu étant le Créateur du corps de l'homme auſſi-bien que de ſon eſprit, il eſt juſte qu'il le ſerve, & qu'il le loüe par le miniſtere de ſon corps, comme par ſon eſprit : or c'eſt ce qu'il fait particulierement par le moyen de la Priere vocale.

4. Il eſt vrai que l'uſage des Prieres vocales, n'eſt pas neceſſaire par rapport à Dieu, qui liſant juſques dans le fond de nôtre cœur, n'a pas beſoin ni de nos paroles, ni du ſon de nôtre voix, pour connoître nos beſoins, & quelles ſont nos diſpoſitions à ſon égard.

Mais par rapport à nous, il nous eſt très-utile & même quelquefois neceſſaire, comme Saint Auguſtin le remarque, nous prions, dit-il, vocalement à certaines heures réglées, afin que les paroles nous rappellent ce que nous devons deſirer, & que rentrant en nous-mêmes, nous puiſſions connoître ſi nous profitons, ſi nos déſirs vont en augmentant, & qu'enfin nous travaillions ſans ceſſe à les rendre plus vifs & plus ardens ; ce n'eſt donc qu'à nous-mêmes, conclut ce Pere, que les paroles ſont néceſſaires dans la Priere, pour

Aug. Epiſ. 130. ad, probam

nous remettre dans l'esprit ce que nous avons à demander, & non pas pour flechir Dieu, ni pour lui apprendre ce que nous desirons.

Mais soit qu'on fasse la Priere vocale en particulier ou en public, on doit se souvenir de ce qu'on a remarqué cy-dessus, qu'elle ne sçauroit jamais être agréable à Dieu, si on n'y joint pas la Priere mentale; car comme dit Saint Augustin, lorsque priant on n'éleve qu'un cri de la bouche, sans qu'il soit accompagné du cri du cœur, quand même la langue demeureroit muette, il pourroit être inconnu aux hommes, mais il ne pourroit l'être à Dieu; c'est donc du cœur qu'il faut prier, soit que l'on joigne à ce cri dans les rencontres, lorsque cela est nécessaire, le cri exterieur de la voix, soit qu'on prie Dieu en silence, *sive ergo cum voce canis, quando id opus est, sive cum silentio ad Deum cum oramus corde clamandum est*; ce cri du cœur consiste dans une forte application de la pensée, & cette application lorsqu'elle se trouve dans la Priere, marque un grand desir dans celui qui prie, qui l'empêche de desesperer que Dieu ne lui accorde sa demande; on crie vers Dieu de tout le cœur, lorsque toute la pensée est occupée de lui sans être distraite ailleurs; ces Prieres sont rares au regard d'un grand nombre de personnes, elles ne sont frequentes qu'à un petit nombre de gens, & je ne sçai si quelqu'un prie toûjours de cette sorte, *tunc porro in toto corde clamatur quando aliunde non cogitatur tales orationes rarae sunt multis, crebrae autem paucis, omnes vero utrum cuiquam nescio.*

[f] Aug. in Psal. 118. ser. 29.

Ibid.

Il s'ensuit de ce qu'on vient de dire, que tous ceux qui font des Prieres vocales, ne

prient pas pour cela toujours utilement ; il n'y a que ceux qui le font avec les conditions néceſſaires qui ſont 1. Qu'on prie avec foy 2. Qu'on le faſſe au nom de Jeſus-Chriſt. 3. En eſprit & en vérité. 4. Avec humilité & componction. 5. Avec attention. 6. Avec confiance. 7. Avec perſeverance ; on expliquera dans la ſuite toutes ces conditions & leur neceſſité.

Il eſt très utile de ſe ſervir dans la Priere vocale des formules qu'on trouve dans les Livres de pieté qui ſont autoriſez ; mais ſurtout on doit ſe ſervir de l'Oraiſon Dominicale, des Pſeaumes, des Cantiques, & des autres Prieres de l'Egliſe, & de celles qui ſont recommandées ou autoriſées par chaque Evêque dans ſon Dioceſe.

Mais il y a des abus à éviter dans l'uſage de ces formules. 1. Il ne faut pas croire qu'il ſuffit de reciter les Prieres du bout des levres, ſans que le cœur en ſoit pénetré. 2. On ne doit pas s'imaginer que pour être pénetré d'amour de Dieu, de douleur de ſes péchez, de reconnoiſſance, &c. Il ſuffit de reciter avec attention des Actes d'Amour de Dieu, de contrition, d'actions de graces, qu'on trouve dans les Livres. 3. On ne doit pas croire que la longueur des Prieres vocales de quelque maniere qu'on les faſſe, ſoit un moyen pour être exaucé.

Pour ne point tomber dans cet abus, il faut. 1. Que le cœur ſoit d'intelligence avec la bouche. 2. Faire tous ſes efforts pour exciter dans ſa volonté les ſentimens exprimez dans les Prieres ou formules dont on ſe ſert, & prier le Seigneur de les graver luy-même dans le fond de nôtre cœur ; enfin ſe

bien perſuader, ſoit qu'on recite des Prieres longues, ſoit qu'on en recite de courtes, qu'on n'eſt exaucé qu'à proportion de l'ardeur & de la foy avec laquelle on prie; on a déja établi toutes ces veritez, & elles ſont inconteſtables, & n'ont pas beſoin de nouvelles preuves.

Digitized by Google

IV. CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

Qu'eſt-ce que l'Oraiſon mentale ; ſi l'uſage en eſt ancien, ou ſi elle eſt ſeulement une invention de ces derniers ſiecles ; ſi la pratique en eſt utile ou même neceſſaire ; ſi on la doit conſeiller & y porter les Fidels, & ſur tout les Eccleſiaſtiques ; quels ſont les principaux avantages qu'on en retire dans les differens états de la vie preſente.

L'Oraiſon mentale eſt celle qui ſe fait en eſprit dans l'interieur de l'Ame, & dans le fond du cœur ; elle conſiſte, ſelon Sainte Thereſe, à penſer & à entendre ce que nous diſons, à qui nous le diſons, & qui nous ſommes, nous qui avons la hardieſſe d'entretenir le Seigneur. Sainte Thereſe dans le chemin de la perfection chap. 25.

On l'appelle mentale, parce qu'il faut que Dieu ſoit preſent à l'eſprit, afin que le cœur ſoit embraſé de ſon Amour ; cette ſorte d'Oraiſon eſt ſi utile, que c'eſt elle qui fait le principal mérite des Prieres vocales, & ſi néceſſaire que ſi elle n'accompagne pas les Prieres vocales, non-ſeulement elles ſont ſans effet devant Dieu, mais encore plus capables de l'irriter que de lui plaire, parce que ſans ſon ſecours elles ſont faites ſans

Digitized by Google

attention, sans respect & sans devotion ; & enfin parce que *Dieu étant esprit*, comme dit Jesus-Christ, il veut être adoré en esprit & en vérité, *in Spiritu & veritate oportet adorare*, c'est-à-dire ; plus du cœur que de la langue ; puisque la Priere qui se fait en esprit, vient de l'amour qui est la langue du cœur ; car comme dit Saint Augustin, le cœur a une langue & une bouche qui lui est propre, c'est de cette bouche que nous prions Dieu au-dedans de nous, lorsque nos levres étant fermées, nôtre cœur seul lui est ouvert, nous sommes au dehors dans le silence, & au dedans nous jettons de grands cris, non aux oreilles des hommes, mais à celles de Dieu, *silentium est & clamat pectus, sed auribus cujus ? non hominis, sed Dei.*

Joan. 4. 24.

Aug. in Psal. 125.

C'est de cette maniere que prioit Anne mere de Samuel, lorsque priant dans le fond de son cœur, elle répandoit, suivant l'expression de l'Ecriture, son Ame devant Dieu ; priant ainsi, dit Saint Cyprien, sa Priere étoit cachée, mais sa foi étoit visible ; elle prioit non de bouche, mais du cœur, parce qu'elle sçavoit bien que Dieu entend ceux qui le prient de la sorte, *loquebatur non voce sed corde, quia sic sciebat Deum audire.*

1. Reg. 1.

Cyp. de orat. dom.

C'est de cette sorte, selon Saint Augustin, que prioit David, lorsqu'il disoit à Dieu, *Seigneur vous avez écouté les paroles de ma bouche*, & de quelle bouche, sinon de celle de mon cœur ; c'est-là que nous avons une voix que Dieu écoute, quoi que les hommes ne l'entendent point, *ibi enim habemus vocem quam Deus exaudit quam prorsus auris humana non novit.*

Psal. 137. v. 1.

Aug. in Psal. 137.

C'étoit encore de cette maniere, selon la remarque du même Pere, que prioit la chaste

Ibid.

Suzanne, lorſqu'elle fût accuſée ſi injuſtement par des Juges impudiques, & qu'elle fût exaucée de Dieu, il y a donc une bouche interieure où nous prions, & par laquelle nous prions, *eſt ergo*, dit ce Pere, *os intus ibi rogamus, inde rogamus.* a Ibid.

C'eſt de cette maniere que prioient les premiers Chrétiens, ainſi que nous l'apprend Tertullien, *de pectore oramus*, diſoit cet ancien aux Payens, en leur expliquant comment prioient les Fidels. Tert. in Apol. cap. 30.

C'eſt de cette maniere que les Saints ont enſeigné à leurs peuples, qu'ils devoient prier. Comme Dieu, diſoit Saint Cyprien à ſon troupeau, n'écoute pas la voix, mais le cœur; il n'eſt pas beſoin de reveiller par des clameurs, celui qui voit les penſées des hommes, *quia Deus non vocis ſed cordis auditor eſt, nec admonendus eſt clamoribus qui cogitationes videt.* Cyp. de orat. dom.

Combien y en a-t'il, diſoit Saint Auguſtin, qui prient de bouche & qui ſont muets de cœur; combien au contraire y en a-t'il dont la langue eſt muette, & dont le cœur jette des cris par de vives affections; c'eſt le cœur que Dieu écoute; les hommes n'ont des oreilles que pour entendre la voix du corps, les oreilles de Dieu ne ſont attentives qu'à la voix du cœur; il en exauce beaucoup dont la bouche demeure fermée, parce qu'ils prient du fond du cœur, & il n'en exauce pas un grand nombre qui crient vers lui de toutes leurs forces, parce que leur cœur n'a point de part à leurs Prieres; c'eſt donc par le mouvement du cœur que nous devons prier, ſi nous voulons que Dieu nous exauce, *ſicut aures corporales ad os hominis ſic cor hominis ad aures Dei, multi clauſo ore* Aug. in Pſal. 119.

exaudiuntur, & multi in magnis clamoribus non exaudiuntur, affectibus orare debemus.

On peut connoître par tous ces passages & par une infinité d'autres, qu'il seroit aisé de rapporter, tant de l'Ecriture Sainte que des Saints Peres, que l'usage de l'Oraison mentale est aussi ancien, non-seulement que l'Eglise, mais que la Religion même, & par consequent combien sont peu instruits & même reprehensibles, ceux qui osent avancer que cette espece d'Oraison est une invention des Mystiques de ces derniers siecles; il est vrai que des personnes d'une grande pieté, & très éclairées dans la voix de l'esprit, voyant que l'Oraison mentale étoit negligée par plusieurs Fideles, ont tâché de leur en faire revenir le goût & d'en rendre l'usage plus commun, par d'excellents Livres qu'ils ont composés sur ce sujet.

Sainte Therese & Saint François de Sales, se sont particulierement distinguez en cela par le zele qu'ils ont fait éclater pour porter les Chrétiens à la pratique de cette sorte d'Oraison, & par les écrits qu'ils ont composés avec beaucoup de lumieres & de benediction, pour les en instruire & leur en faciliter l'usage.

On a crû qu'il seroit édifiant & utile pour les Pasteurs & pour les Peuples, de rapporter ici quelque chose de ce qu'ils ont dit, pour inspirer à tout le monde l'amour & la pratique de l'Oraison mentale.

Plusieurs personnes fort Saintes, dit Sainte Therese, ont écrit de l'avantage qu'il y a de s'exercer à l'Oraison mentale, & il y a sujet d'en loüer Dieu : pour moi je suis assurée par l'experience que j'en ai, que ceux qui ont commencé à faire Oraison, ne la

Dans sa vie chap. 8.

Digitized by Google

doivent point discontinuer, quelque faute qu'ils y commettent, puisque c'est le moyen de s'en corriger, & que sans cela ils y auroient beaucoup plus de peine; mais il faut qu'ils prennent garde à ne se laisser pas tromper par le démon, lorsque sous pretexte d'humilité, il les tentera comme *il* m'a tentée, d'abandonner ce saint exercice.

Quant à ceux qui n'ont pas encore commencé à faire Oraison, je les conjure au nom de Dieu de ne se pas priver d'un tel avantage; il n'y a en cela que tout sujet de bien esperer, & rien à craindre, & puisqu'encore que l'on n'avance pas beaucoup dans ce chemin, & que l'on *ne* fasse pas assez d'efforts pour se rendre *parfait* & digne de recevoir les faveurs que Dieu accorde à ceux qui le font, on connoîtra au moins le chemin du Ciel; & si l'on continuë d'y marcher, la Misericorde de Dieu est si grande, que l'on doit esperer que cette perseverance ne sera pas vaine, parce qu'il ne manque jamais de recompenser l'amour qu'on lui porte; & que l'Oraison mentale n'est autre chose à mon avis, que de témoigner en ces frequens entretiens que l'on a seul à seul avec lui, combien on l'aime & la confiance que l'on a d'en être aimé; comme l'amitié doit être fondée sur le rapport qui se rencontre entre ceux qui s'aiment, si l'extrême disproportion qu'il y a entre Dieu qui est tout parfait & des Créatures aussi imparfaites que nous sommes, fait que nous ne l'aimons pas encore; nous devons nous representer combien il nous importe de nous rendre dignes de son amitié, & supporter par cette consideration la peine que nous avons à nous élever jusques à lui, pour converser avec sa divine Majesté, & nous tenir en sa présence.

Digitized by Google

O vous mon Seigneur & mon Dieu ! dont la vûë fait la felicité des Anges, il me semble que ce que je viens de dire est la maniere dont je me trouve avec vous, & je ne sçaurois y penser, sans souhaiter de pouvoir fondre comme de la cire au feu de vôtre divin amour ; vous souffrez mon Sauveur une Créature qui ne peut souffrir que vous soyez avec elle ; vôtre bonté est neanmoins si excessive que non-seulement vous ne la rejettez pas, mais vous lui faites des faveurs, vous attendez avec patience qu'elle s'approche de vous en se conformant à vos volontez, & vous ne laissez pas cependant de l'aimer telle qu'elle est, vous lui tenez compte des momens où elle vous témoigne de l'amour, & un leger repentir vous fait oublier toutes ses fautes ; je l'ai éprouvé mon Créateur, & je ne comprend pas comment tout le monde ne tâche point de s'approcher de vous, pour avoir quelque part au bonheur de vôtre amitié ; les méchans qui sont si éloignez de vous par leurs mauvaises habitudes, doivent s'en approcher par la Priere, afin que vous les rendiez bons, & que vous vouliez bien chaque jour être avec eux durant qu'ils vous prient, encore qu'ils ne soient pas avec vous, ou que s'ils y sont, ce ne soit que comme j'y étois avec mille distractions, que les soins & les pensées du monde leur donnent ; je sçai qu'ils ne sçauroient au commencement, ni quelquefois même dans la suite, se deffendre de ces distractions, mais pour les recompenser de la contrainte qu'ils se font en demeurant avec vous, vous empêchez les démons de les attaquer aussi fortement qu'ils feroient, vous diminuez le pouvoir que ces esprits de

tenebres auroient de leur nuire, & vous donnez enfin à ces Ames le pouvoir de les surmonter & de les vaincre : ainsi ô mon Dieu ! qui êtes la vie de tous ceux qui se confient en vôtre assistance, vous ne laissez perdre aucun de ceux qui sont fideles à ce saint exercice.

Voilà comme s'explique Sainte Thereſe, ces paroles toutes de feu, devroient inspirer une sainte ardeur de pratiquer l'Oraison mentale, aux Ames les plus froides & qui ont pour elle un plus grand éloignement ; Saint François de Sales n'a pas fait paroître moins d'empressemens d'en persuader le mérite aux personnes qui aiment Dieu, & qui veulent se sauver ; voici comme il parle sur ce sujet à Philothée, dans la seconde partie de son Introduction à la vie devote chapitre premier.

L'Oraison, dit-il, mettant nôtre entendement en la clarté & lumiere divine, & exposant nôtre volonté à la chaleur de l'amour celeste, il n'y a rien qui purge tant nôtre entendement de ses ignorances, & nôtre volonté de ses affections depravées, c'est l'eau de benediction, qui par son arrousement fait remedier & fleurir les plantes de nos bons desirs, lave nos Ames de leurs imperfections & désaltere nos cœurs de leurs passions.

Mais sur tout je vous conseille la mentale cordiale, & particulierement celle qui se fait autour de la vie & Passion de Nôtre-Seigneur, en le regardant souvent par la méditation, toute vôtre Ame se remplira de lui, vous apprendrez ses contenances, & formerez vos actions au modele des siennes ; il est la lumiere du monde, c'est donc en

lui, par lui, & pour lui, que nous devons être éclairez & illuminez, c'eſt l'arbre de deſir, à l'ombre duquel nous nous devons rafraichir ; c'eſt la vive fontaine de Jacob, pour le lavement de toutes nos ſoüillures; enfin les enfans à force d'oüir leurs meres, & de begayer avec elles, apprennent à parler leur langage, & nous demeurans près du Sauveur par la méditation & obſervant ſes Paroles, ſes actions, & ſes affections, nous apprendrons moyennant ſa grace à parler, à faire, & vouloir comme lui ; il faut s'arrêter là, Philothée, & croyez-moi, nous ne ſçaurions aller à Dieu le Pere, que par cette porte ; car tout ainſi que la glace d'un miroir ne ſçauroit arrêter nôtre vûë, ſi elle n'étoit induite d'étain ou de plomb par derriere, auſſi la Divinité ne pouvoit être bien contemplée par nous en ce bas monde, ſi elle ne ſe fut jointe à la ſacrée humanité du Sauveur, duquel la vie & la mort ſont l'objet le plus proportionné ſuave délicieux & profitable que nous puiſſions choiſir, pour nôtre méditation ordinaire. Le Sauveur ne s'appelle pas pour neant le pain deſcendu du Ciel ; car comme le pain doit être mangé avec toutes ſortes de viandes, auſſi le Sauveur doit être medité, conſideré & recherché en toutes nos Oraiſons & actions, ſa vie & mort a été diſpoſée, & diſtribuée en divers points pour ſervir à la méditation, par pluſieurs Autheurs. Ceux que je vous conſeille, ſont Saint Bonaventure, Bellintanni, Bruno, Capilla, Grenade, & du Pont,

Employez y chaque jour une heure devant dîner, s'il ſe peut, au commencement de vôtre matinée, parce que vous aurez vôtre eſprit moins embaraſſé & plus frais après le

repos de la nuit, n'y mettez pas auſſi davantage d'une heure, ſi vôtre Pere ſpirituel ne vous le dit expreſſement. Si vous pouvez faire cet exercice dans l'Egliſe, & que vous y trouviez aſſez de tranquilité, ce vous ſera une choſe fort aiſée & commode, parce que nul, ni pere, ni mere, ni femme, ni mari, ni autre quelconque ne pourra bonnement vous empêcher de demeurer une heure dans l'Egliſe; là où étant en quelque ſujetion, vous ne pourriez peut-être pas vous promettre d'avoir une heure ſi franche dedans vôtre maiſon.

Commencez toutes ſortes d'Oraiſons, ſoit mentales, ſoit vocales, par la preſence de Dieu, & tenez cette regle ſans exception, & vous verrez dans peu de tems combien elle vous ſera profitable.

Si vous me croyez, vous direz vôtre *Pater*, vôtre *Ave Maria*, & le *Credo* en latin, mais vous apprendrez auſſi à bien entendre les paroles qui y ſont, en vôtre langage, afin que le diſant au langage commun de l'Egliſe, vous puiſſiez neanmoins ſavourer le ſens admirable, & delicieux de ces ſaintes Oraiſons, leſquelles il faut dire, fichant profondement vôtre penſée, & excitant vos affections ſur le ſens d'icelles, & ne vous hâtant nullement pour en dire beaucoup, mais vous étudiant de dire ce que vous direz cordialement; car un ſeul *Pater* dit avec ſentiment, vaut mieux que pluſieurs recitez vîtement & courramment.

Le Chapellet eſt une très utile maniere de prier, pourvû que vous le ſçachiez dire comme il convient; & pour ce faire, ayez quelqu'un des petits Livres qui enſeignent la façon de le reciter; il eſt bon auſſi de dire

les Litanies de N. D. & des Saints, & toutes les autres Prieres vocales qui sont dedans les Manuels, & Heures approuvées, à la charge neanmoins, que si vous avez le don de l'Oraison mentale, vous lui gardiez toûjours la principale place ; ensorte que si après icelle ou pour la multitude des affaires, ou pour quelqu'autre raison, vous ne pouvez point faire de Priere vocale, vous ne vous en mettiez point en peine pour cela, vous contentant de dire simplement, devant ou après la méditation l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique, & le Symbole des Apôtres.

Si faisant l'Oraison vocale vous sentiez vôtre cœur tiré & convié à l'Oraison interieure ou mentale, ne refusez point d'y aller, mais laissez tout doucement couler vôtre esprit de ce côté-là, & ne vous souciez point de n'avoir pas achevé les Oraisons vocales que vous vous êtes proposées ; car la mentale que vous aurez fait en leur place, est plus agréable à Dieu & plus utile à nôtre Ame, j'excepte l'Office Ecclesiastique si vous êtes obligé de le dire ; car en ce cas-là il faut rendre le devoir.

S'il advenoit que toute vôtre matinée se passât sans cet exercice sacré de l'Oraison mentale, ou pour la multiplicité des affaires, ou pour quelqu'autre cause, ce que vous devez procurer, n'advenir point tant qu'il vous sera possible, tâchez de réparer ce défaut l'après-dînée en quelque heure la plus éloignée du repas, parce que ce faisant sur icelui & ayant que la digestion soit fort acheminée, il vous arriveroit beaucoup d'assoupissement & vôtre santé en seroit interessée.

Que si en toute la journée vous ne pou-

vez la faire ; il faut réparer cette Priere, multipliant les Oraisons jaculatoires, & par la lecture de quelques Livres de devotion, avec quelque penitence qui empêche la suite de ce défaut, & avec cela faites une forte résolution de vous remettre en train le jour suivant ; jusques ici Saint François de Sales.

Ces exhortations sont bonnes, dira-t'on, mais elles ne conviennent qu'à peu de personnes, parce qu'il y a peu de gens qui soient capables de méditer, ou de faire l'Oraison mentale ; voilà ce que disent ceux qui se font un mystere, ou une fausse idée de l'Oraison mentale, & qui la font consister dans la recherche curieuse des pensées spirituelles, sublimes & abstraites, & dans des grands raisonnemens. L'Oraison mentale ou la méditation n'est rien moins que cela ; faire Oraison mentale ou méditer, c'est occuper son esprit de quelque chose, en y faisant des reflexions ; méditer par exemple la Loy de Dieu, c'est en occuper son esprit & prendre des mesures pour en accomplir les preceptes ; méditer, c'est penser à ses péchez & en gemir ; méditer, c'est s'occuper des pensées de l'éternité, & prendre les moyens d'éviter l'enfer, & choisir ceux qui peuvent nous conduire au Ciel ; méditer, c'est repasser dans son esprit les Commandemens de Dieu, examiner en quoy on y a manqué, s'en repentir & prendre la résolution d'y être à l'avenir plus fidele ; méditer, c'est penser à ses devoirs & les remplir ; méditer enfin, c'est se rendre Dieu present en toutes choses, & y chercher sa gloire, dans cette occupation, le cœur selon les Peres, y doit encore avoir plus de part que l'esprit, c'est-à-dire, qu'une Oraison mentale pour être bien faite, doit

Aug. Epist. 130. ad Prob.

renfermer plus de desirs, de soupirs, de gemissemens, & de larmes interieures que de pensées, de résolutions étudiées ou de raisonnemens.

Or la pratique de toutes ces choses ne passe la capacité de personne ; on en voit même par la seule exposition l'utilité & la necessité, il est par consequent du devoir des Pasteurs à l'exemple des Peres de l'Eglise & de Saint François de Sales, & même de l'obligation des Superieurs & Superieures des Maisons Religieuses composées de personnes du sexe, en suivant celui de Sainte Thereſe, d'avoir un grand soin d'établir par tout où cela se peut, la pratique de l'Oraison mentale.

Elle est très utile & même nécessaire en un certain degré à toutes sortes de personnes ; car il n'y a point de Fidel quel qu'il soit qui ne soit obligé de prier Dieu en esprit, avec attention & pieté ; il n'y en a point qui ne soit obligé de méditer la Loy de Dieu ; il n'y en a point qui ne doive faire reflexion sur le langage qu'il tient à Dieu dans la Priere ; enfin il n'y a point de personnes qui en priant ne doive faire ensorte que son cœur soit d'intelligence avec sa voix : or il est impossible sans le secours de la Priere mentale qu'on puisse remplir aucun de ces devoirs, ce qui a fait dire au Prophete Jeremie, que la terre est dans la désolation, parce que nul ne pense à Dieu du fond du cœur, *desolatione desolata est omnis terra, qua nullus est qui recogitet corde*, & il est visible que par le secours de cette sorte de Priere, on peut remplir facilement tous ces mêmes devoirs, ce qui a fait dire aussi au Prophete David, mon cœur s'est échauffé

Jerem. 12. 11.

Digitized by Google

du dedans de moi, & le feu du Saint Amour s'eſt allumé en moi dans l'exercice de la méditation, *concaluit cor meum intra me & in meditatione mea exardeſcet ignis.* Pſal. 38. 4.

Mais le ſaint exercice de cette ſorte de Priere eſt particulierement neceſſaire aux Eccleſiaſtiques & aux Paſteurs ; s'ils le negligent, comment perſuaderont-ils à leurs peuples de le pratiquer ? comment les inſtruiront-ils ſans ce ſecours, comme ils le doivent de la Loy de Dieu ? puiſque c'eſt plûtôt en la méditant dans la Priere, qu'on fait du progrez dans cette divine ſcience, que par l'étude ; enfin comment ſans ſon ſecours, adoreront-ils Dieu en eſprit & en verité comme il veut être adoré, s'ils négligent l'unique moyen qu'ils ayent après la Grace de Dieu pour remplir parfaitement ce devoir?

Cette ſorte de Priere par laquelle le cœur regarde Dieu, & lui parle lors même que la langue ſe tait, eſt donc utile & même néceſſaire à toutes ſortes de perſonnes ; mais elle eſt particulierement d'uſage dans le tems des afflictions, ſoit quelles ſoient exterieures ou interieures ; dans un état de paix & de tranquillité on ne manque pas de conſolation humaines ; mais lorſque que tout le monde nous abandonne, & qu'on eſt dans l'accablement, à qui avoir recours qu'au Pere de toute miſéricorde, & au Dieu de toute conſolation, en implorant dans le ſecret de nôtre cœur ſon ſecours & ſon aſſiſtance ; c'eſt ainſi comme on a déja remarqué, que pria Anne, mere de Samuel, dans l'amertume de ſon cœur où elle étoit, pour y trouver du ſoulagement ; c'eſt ainſi que prioit auſſi David, dans l'excès des perſecutions que Saül lui faiſoit ſouffrir ; c'eſt encore ainſi

que pria Susanne, lorsqu'elle se vit sur le point de succomber sous l'horrible calomnie des Vieillards impudiques ses Accusateurs ; c'est enfin ainsi que pria aussi la Très-Sainte Vierge au tems de la Passion ; nous ne lisons pas dans l'Evangile que dans une occasion si triste, si douloureuse & si accablante pour elle, elle ait prononcé une seule parole ; mais il ne nous est pas permis de douter que pendant tout ce tems-là, elle n'ait adoré interieurement & dans son cœur la Justice de Dieu, dont les effets éclatoient sur son cher Fils chargé de nos péchez, de la maniere du monde la plus affligeante pour une mere.

Cette sorte de Priere est aussi d'un grand usage pour les personnes de pieté, qui ont eu le malheur de tomber dans quelque péché considerable ; la sainte confusion qu'elles ont quand Dieu leur fait reconnoître leurs fautes, d'avoir offensé un Pere si misericordieux, & si plein de bonté, leur ôte la parole, les oblige à se tenir dans le silence & fait qu'ils se contentent de témoigner à Dieu leur douleur interieure par leurs gemissemens, & l'effusion de leurs larmes ; c'est ainsi selon Saint Ambroise, que se conduisit Saint Pierre après son triple reniement, je trouve bien, dit ce Saint Docteur, que Saint Pierre a pleuré après son peché, mais je ne trouve pas qu'il ait employé des paroles pour en obtenir le pardon. . . . & certes il a eu raison de pleurer & de se taire ; car on n'excuse point le péché que l'on pleure, mais si on ne peut le deffendre, on le peut laver par ses larmes. Les pleurs lavent & effacent une faute que l'on a honte de confesser ; ainsi les larmes produisent deux effets en même tems, elles couvrent la honte & operent le Salut, elles ne rougissent point en deman-

Digitized by Google

lant, & elles obtiennent ce qu'elles demandent ; ouy, les larmes ſont des Prieres muettes qui ne demandent pas, mais qui obtiennent le pardon ; c'eſt donc ainſi qu'il faut prier, car il n'y a pas de meilleur remede pour nous laver de nos fautes, que les larmes ; *ſic precandum, bona lacrima quæ lavant culpam.* S. Amb. l. 10. in Lucam.

Enfin cette ſorte de Priere convient parfaitement aux perſonnes qui ayant tout quitté pour ſe conſacrer au Seigneur, doivent à l'exemple de Marie ſœur de Marthe, ſe tenir continuellement à ſes pieds pour l'écouter ; c'eſt-à-dire que la Méditation, qui eſt un entretien interieur de Dieu avec l'ame, & de l'ame avec Dieu, doit être leur occupation principale & ordinaire, & celles d'entre ces perſonnes qui la negligent ſont en grand danger de perdre l'unique choſe neceſſaire, qui eſt le ſalut, & de ſe voir privées de la Couronne que Dieu leur auroit donnée, ſi elles avoient été fidelles à remplir les devoirs du bon parti qu'elles avoient pris.

On doit pourtant remarquer que comme il y a differentes ſortes d'Oraiſons mentales ; elles ne conviennent pas toutes à toutes ſortes de perſonnes, & comme les mépriſes qu'on pourroit faire à cet égard ne ſeroient pas d'une mediocre conſequence. On a jugé à propos d'expliquer ſuccintement de combien de ſortes il y a d'Oraiſons mentales ; c'eſt ce qu'on va faire dans la queſtion ſuivante.

Digitized by Google

II. QUESTION.

De combien de sortes il y a d'Oraisons mentales, soit ordinaires, soit extraordinaires ; qu'est-ce que celle qu'on appelle Meditation, & qu'est-ce qu'on doit entendre par celle qu'on nomme Oraison surnaturelle, oraison de recüeillement d'absorbement, de suspension, de quietude ; Oraison d'union, Oraison de ravissement, d'extaze, de vol d'esprit, &c. De combien de sortes de visions, on peut éprouver dans ces sortes d'états d'Oraisons extraordinaires ; ce qu'on doit penser de ces sortes d'Oraisons extraordinaires, si on en doit conseiller le desir & l'usage, & s'il en est de mesme de l'Oraison mentale ordinaire qu'on appelle Méditation.

LES Théologiens Mystiques distinguent de deux sortes d'Oraisons mentales, l'une qu'on appelle ordinaire & naturelle, l'autre qu'ils nomment extraordinaire & surnaturelle.

On appelle la premiere naturelle, non qu'elle ne soit surnaturelle en tant qu'elle est un effet de la grace ; car en ce sens toute Oraison bien faite est surnaturelle, puisqu'elle est une operation du Saint Esprit, mais elle est nommée naturelle parce que dans cette sorte d'Oraison la grace agit sur l'ame d'une maniere ordinaire & conforme à celle de la nature ; c'est à-dire que les Puissances de l'ame quoi qu'aidées & élevées surnaturellement par la vertu de la grace semblent neanmoins agir comme si elles agissoient en tout naturellement, c'est la memoire qui represente les choses,

Digitized by Google

choſes l'eſprit les conçoit, & la volonté les embraſſe ou les rejette, comme ſi tout s'y paſſoit naturellement.

Il y a deux ſortes d'Oraiſons mentales ordinaires & naturelles, l'une ſimple, & l'autre compoſée, qu'on appelle auſſi Meditation.

L'Oraiſon mentale ſimple, eſt celle qui ſe fait par la premiere apprehenſion des choſes & le mouvement du cœur, ſans que l'art y ait aucune part; c'eſt proprement la Priere du cœur. Cette ſorte de priere renferme la penſée de Dieu & ſon amour, & n'eſt proprement que cela. Il n'eſt pas neceſſaire pour faire Oraiſon en cette maniere, d'avoir des penſées curieuſes & ſublimes, & de faire des raiſonnemens abſtraits, mais d'avoir de bons mouvemens dans le cœur.

Cette ſorte d'Oraiſon, comme on a déja remarqué, convient à toutes ſortes de perſonnes, puiſque toutes ſortes de perſonnes ſont capables de penſer à Dieu, & de l'aimer, de méditer la Loy de Dieu, & de s'en occuper, & d'y faire des réflexions, de gemir de leurs pechez, & de leurs miſeres, de déſirer de ſervir Dieu, de ſoupirer aprés l'éternité. Elle eſt auſſi par conſequent neceſſaire à tout le monde: car perſonne n'eſt diſpenſé de penſer à Dieu, & de l'aimer, de gemir de ſes pechez, & d'en déſirer la délivrance, & de travailler pour cela, & elle doit accompagner toutes les autres Prieres que nous faiſons. En effet, ſi nous en faiſions quelqu'une ſans penſer à Dieu & ſans l'aimer, elle ſeroit faite ſans attention & ſans pieté, & par conſequent elle ne pourroit être agréable à Dieu, ni nous être utile.

L'Oraiſon mentale compoſée, eſt celle qui renferme divers actes de l'entendement & de la volonté, formez avec une eſpece d'art & de méthode. C'eſt même pour cela qu'on lui donne le nom de Méditation, parce que l'eſprit y conſidere les choſes avec ordre, & ſuivant qu'elles ſont plus propres à émouvoir le cœur & la volonté.

On a coûtume de la définir une dévote & affectueuſe conſideration des choſes divines, & de tout ce qui peut exciter l'homme à aimer ou à loüer Dieu, & à imiter Jeſus-Chriſt & les Saints, en nous portant au bien; & en nous éloignant du mal; elle eſt dite *dévote & affectueuſe*, parce qu'elle conſiſte moins dans l'action de l'entendement, que dans l'affection de la volonté: car elle doit faire naître en nos cœurs l'amour de Dieu, la haine du peché, & le mépris des choſes humaines: Ce qui a fait dire à David, dans la pratique continuelle qu'il faiſoit de cet exercice: *in meditatione mea exardeſcet ignis*. C'eſt-à-dire, la méditation fera naître dans mon cœur une ſainte & prompte ardeur qui me fera fuir les choſes qui me ſont nuiſibles, embraſſer les utiles, negliger les temporelles, & rechercher les éternelles.

Pſalm. 34. 4.

Dans cette ſorte de priere, quelque point ſpirituel qu'on choiſiſſe, nous devons y exercer les trois puiſſances de noſtre ame, qui ſont la mémoire, l'entendement & la volonté. La memoire, en nous remettant devant les yeux de l'eſprit le point ou le myſtere qui doit être le ſujet de notre Oraiſon. L'entendement, en recherchant & conſiderant les choſes qui peuvent le plus ſervir à échauffer notre volonté; & la volonté enfin lui faiſant produire les actes qui dépendent d'elle: C'eſt

ce dernier point qui eſt le principal de tout ; & celui auquel on doit principalement s'arrêter, parce qu'il eſt la fin de la méditation, & parce que le fruit que l'on doit tirer de toutes les reflexions & de tous les diſcours de l'entendement ne va qu'à émouvoir la volonté à la recherche du bien & à la fuite du mal. La perfection de l'Oraiſon ne conſiſte donc pas, comme a remarqué fort bien ſainte Thereſe, (dans la Relation de la fondation de Nudine, c. 5.) à beaucoup penſer, mais à beaucoup aimer ; & cet amour conſiſte à être prêt de ſouffrir pour Dieu dans les occaſions qui ſe rencontrent, & de tout entreprendre pour ſa gloire.

On ne doit pas douter que Jeſus-Chriſt n'ait ſanctifié la Méditation en la pratiquant, puiſque l'Evangile nous apprend qu'il paſſoit les nuits dans la Priere, & que les Apôtres ne l'ayent imité. Saint Luc rapporte, que la ſainte Vierge méditoit ſans ceſſe dans ſon cœur tout ce qu'elle avoit vû & entendu de ſon Fils. Un nombre infini de ſaints Solitaires ont paſſé leur vie dans ce ſaint exercice. Un grand nombre de Saints s'y ſont attachez avec beaucoup d'exactitude. Saint Baſile, ſaint Jerôme, ſaint Benoît, ſaint Bernard & tous les Saints les plus diſtinguez des derniers ſiecles s'y ſont appliquez avec grand ſoin, & en ont recommandé la pratique à leurs Diſciples. Aprés cela il n'y a pas lieu de douter de l'excellence & de l'utilité de cette forme de priére : elle n'eſt point ſinguliere, & n'eſt point, comme quelques Auteurs s'imaginent, remplie d'inventions & de nouveautez qui tiennent de l'illuſion : au contraire, la méthode en eſt tres-commune,

Luc. 6. 12. Luc. 2. 19.

pratiqué, comme on a déja remarqué, par les anciens Peres, & tres-conforme à la nature humaine, qui étant raisonnable, se gouverne & se conduit par la raison; de sorte qu'il n'y a point de doute que cette maniere doit être par consequent plus facile, plus naturelle, plus sûre & plus utile, parlant en general, que les autres dont on parlera dans la suite. Cependant il faut convenir, que quelque facile, & même naturelle qu'elle paroisse à l'homme, & quelque sûre & utile qu'elle soit, neanmoins elle ne convient pas à toutes sortes de personnes. Les enfans ordinairement ni les personnes grossieres, n'en sont pas capables: ainsi il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas de la même utilité & de la même necessité que la premiere espece d'Oraison mentale dont nous avons parlé: car on ne peut pas se sanctifier sans celle-ci, au lieu qu'on peut se sauver sans faire ces Oraisons méthodiques, que l'on appelle Méditations. En effet, sainte Therese remarque, qu'elle a connu des personnes tres-vertueuses & telles, dit-elle, que je m'estimerois heureuse de leur ressembler, qui n'en pouvoient faire.

Chemin de la perfection chap. 17.

L'Oraison mentalle extraordinaire est celle où l'ame s'occupe des choses de Dieu d'une maniere si relevée, & où Dieu se communique à elle d'une façon si singuliere, qu'on peut dire, que tout y est surnaturel, & que l'art ni l'invention humaine n'ont aucune part à ce qui se passe pour lors en elle.

Cette définition deviendra suffisamment intelligible, en expliquant les differens noms qu'on donne à cette espece d'Oraison, & en marquant les differens dégrez qu'elle renferme.

Digitized by Google

1. Cette maniere d'Oraiſon eſt ſouvent nommée par les Myſtiques *parfaite Contemplation*, pour la diſtinguer de la Méditation, à qui on a auſſi coûtume de donner ce nom, parce que dans ces deux manieres d'Oraiſons on y conſidere les choſes divines, & Dieu même; mais avec cette difference, que dans la Méditation l'entendement voit, raiſonne & reflechit; au lieu que dans la contemplation parfaite, l'entendement ne raiſonne point, ni ne fait point de reflexion, ou n'en fait que bien peu, tant il eſt occupé & étonné de la grandeur & du merveilleux de ce qu'il voit; mais il ne laiſſe pas d'agir, puiſqu'il connoît ce qui ſe preſente à lui, & connoît qu'il ne le ſçauroit comprendre. On l'appelle auſſi Contemplation parfaite, parce que dans cette ſorte d'Oraiſon, l'ame y connoît & y voit les choſes de Dieu d'une maniere bien plus élevée, que par la raiſon, & bien plus claire que par la foy. Vie de ſainte Therese c. 10.

2. Cette façon d'Oraiſon eſt appellée par les Myſtiques *Oraiſon ſurnaturelle*, non que toute Oraiſon bien faite ne le ſoit, puiſque toute Oraiſon bien faite, comme on a déja remarqué, eſt un effet de la Grace, & un don du Saint-Eſprit; mais pour marquer que l'art ni la nature n'ont aucune part à ce qui ſe paſſe dans cette ſorte d'Oraiſon, quoique l'une ne laiſſe pas d'y agir, annoblie qu'elle eſt par la vertu de la Grace, & parce que dans ces états d'Oraiſon Dieu éleve les puiſſances de l'ame à des manieres d'agir qui ſont au-deſſus de celles que la Grace ordinaire a coûtume d'y operer.

3 On lui donne encore le nom d'*Oraiſon de recueillement*, parce que l'ame y recueille ſes puiſſances, l'entendement, la mémoire &

la volonté, enſorte qu'elle perd la penſée, le ſouvenir & le deſir des choſes d'ici bas, pour s'occuper uniquement de Dieu. Dieu s'y communique à l'ame, qui le ſentant & le connoiſſant, ſans pouvoir neanmoins le comprendre ni s'expliquer, repand des larmes de joye, qui expriment en leur maniere le bonheur dont elle joüit. O Jeſus mon Sauveur, s'écrie ſainte Thereſe, en parlant de cette Oraiſon : C'eſt alors que nous éprouvons ſi heureuſement quelle eſt la puiſſance de votre amour, puiſqu'il tient le nôtre tellement uni à lui, qu'il nous eſt comme impoſſible en cet état d'aimer autre choſe que vous.

Ste Thereſe dans ſa vie c. 14. Lettre 18. au Pere Alvarez.

4. On l'appelle auſſi *Oraiſon d'abſorbement*, parce que l'ame y eſt comme abſorbée par le ſaint amour qu'elle a pour ſon Dieu. Elle eſt accompagnée de gouts divins, qui la font tomber dans une eſpece d'évanoüiſſement interieur, qui fait qu'il ſemble qu'elle n'a plus de ſentiment pour les choſes exterieures, & que ſe trouvant comme abîmée en Dieu, elle ne peut comprendre qu'il y ait plus rien à déſirer.

Chemin de la Perf. Ch. 31.

Enfin on nomme cette eſpece d'oraiſon, l'*Oraiſon de ſuſpenſion des puiſſances*, non qu'elles n'operent, mais elles le font d'une maniere ſi inſenſible, que l'ame a de la peine à s'en appercevoir. On l'appelle auſſi *Oraiſon de quietude*, parce que dans cette Oraiſon on goute une paix interieure, qui met l'ame dans un état qu'il lui ſemble que rien ne lui échape, & comme ſi elle étoit laſſe de parler, je veux dire, de prier, & de méditer, elle ne voudroit faire autre choſe.

Ste Thereſe Lettre 18. au Pere Alvarez.

Voilà proprement le premier dégré de la premiere eſpece de l'Oraiſon mentale extraordinaire, qui reçoit les differens noms de

contemplation parfaite, d'Oraiſon ſurnaturelle, d'Oraiſon de recueillement, d'abſorbement, de ſuſpenſion, & de quietude, ſuivant les differens regards ſelon leſquels on le conſidere.

Le ſecond dégré ou la ſeconde eſpece de cette ſorte d'Oraiſon, eſt celle qu'on appelle *Oraiſon d'union*, ainſi nommée, parce que l'ame eſt ſi intimement unie à Dieu, qu'elle eſt toute occupée à gouter combien il eſt doux d'être avec Dieu. Si par ce moyen ſa volonté eſt toute recueillie en Dieu, l'entendement l'eſt auſſi, parce qu'il ne diſcourt point, mais il s'occupe à conſiderer le bonheur dont il joüit, & les merveilles qu'il voit. Sainte Thereſe remarque, que dans cette ſorte d'Oraiſon où l'ame peut être toute enſemble dans la vie active & dans la vie contemplative, c'eſt-à-dire, que les perſonnes qui y ſont arrivées s'occupent aux actions exterieures de charité & de pieté, ſans qu'elles ſouffrent aucune diſſipation qui rallentiſſe la ferveur de leur Oraiſon. Ste Thereſe dans ſa vie c. 17. Ibid.

La troiſiéme eſpece d'Oraiſon mentalle extraordinaire, eſt celle que les Myſtiques nomment *raviſſement*, *extaſe*, *élevement*, *tranſport*, *& vol d'eſprit*.

Cette ſorte d'Oraiſon eſt une union ſi parfaite de toutes les puiſſances de l'ame avec Dieu dans l'excès de la joye dont elles joüiſſent, que l'homme ſe trouve hors d'état de la comprendre, ni de la faire comprendre aux autres.

Or, il y a cette difference entre *le raviſſement & l'union* dont on a parlé ci-deſſus, que l'*union* n'opere que dans l'interieur, au lieu que le *raviſſement* opere interieurement & exterieurement; enſorte qu'il arrive quelque-

Ibid. ch. 19. & 20. fois que dans le *raviſſement* on perd entierement le ſentiment, & l'uſage des puiſſances, tant exterieures qu'interieures : cela arrive quelquefois ſi ſubitement, & avec tant de force & de rapidité, que l'ame ſe croit prête à ſe ſeparer de ſon corps.

Les perſonnes que Dieu favoriſe de ces ſortes d'états d'Oraiſons, ont quelquefois des *viſions*. Les ames qu'on appelle *intellectuelles*, dans leſquelles le Seigneur ſe manifeſte à eux d'une maniere ſi merveilleuſe, que quoi qu'ils ne le voyent ni des yeux du corps, ni de ceux de l'ame, il leur parle neanmoins, & ils s'entendent, & ils ſont ſi aſſurez qu'il eſt auprès d'eux, qu'ils n'en peuvent douter. Il y a une autre eſpece de *viſion*, qu'on nomme, *repreſentations* ou *imaginaires*, non qu'elles ſe faſſent dans l'imagination, mais elles ſont ainſi nommées parce qu'elles ſe font ſous certaines images ou repreſentations corporelles & ſenſibles. C'eſt plûtôt neanmoins par les yeux de l'ame, que par ceux du corps, que Jeſus-Chriſt a coûtume de ſe montrer de cette maniere. Ces ſortes de viſions paſſent vîte, & ne ſont, pour ainſi dire, que d'un moment ; au lieu que les *intellectuelles* durent quelquefois des années entieres. Dans ces ſortes de *viſions*, l'ame goute un contentement indicible, & Dieu lui manifeſte des veritez tres-ſublimes, qui contribuent beaucoup à ſon avancement ſpirituel.

A l'égard des *viſions* purement *corporelles & ſenſibles*, il faut, ſelon ſainte Thereſe, ſe tenir beaucoup ſur ſes gardes : ces ſortes de *viſions* étant ſouvent des effets d'une imagination foible & bleſſée, à quoi les femmes, ſelon cette Sainte, ſont plus ſujette que les hommes ; ou de l'illuſion du démon, qui veut

Digitized by Google

amuſer par là les ames, les tromper & les perdre. Les veritables *viſions ſenſibles* qui viennent de Dieu, ſont, ſelon la même Sainte, de peu de durée. Elles ſont accompagnées d'un grand mouvement qu'elles cauſent au fond de l'ame, qui eſt bien-tôt ſuivie d'une parfaite tranquillité. Elles diſſipent les tenebres de l'eſprit; elles enracinent l'ame dans l'amour & la pratique de l'humilité & de toutes les autres vertus convenables à nôtre état. Les *viſions*, au contraire, qui ſont un pur effet de l'imagination, & ſur tout celles qui viennent du démon, ſont frequentes, laiſſent l'ame vuide & dans le trouble, donnent une eſpece de preſomption qui ſe manifeſte ſouvent au dehors, & nous laiſſent dans la negligence à l'égard de nos devoirs les plus eſſentiels.

On peut voir ſur toutes ces choſes ce que ſainte Thereſe en a écrit dans ſa vie & dans ſes autres ouvrages, ſur tout les chap. 18. & 19. de ſa vie. Le chap. 8. de la Perfection & le chap. 9. de la ſixiéme demeure du château de l'ame.

On n'a pas crû devoir s'étendre davantage ſur cette matiere, qui d'elle-même eſt ſi abſtraite & ſi relevée, qu'il eſt tres-difficile de la comprendre, & encore plus de l'expliquer; enſorte même que les perſonnes que Dieu a favoriſées de ces differens degrez d'Oraiſon, ont de la peine, comme ſainte Thereſe l'a remarqué, à ſe faire entendre. Cependant comme cette Sainte avoit reçû un don tout particulier pour cela, & de grandes lumieres, les Paſteurs & les Directeurs à qui il ſera utile de s'en inſtruire à fond, doivent conſulter ce qu'elle en a écrit avec beaucoup d'onction & de diſcernement dans ſa vie, dans ſon che-

Ste Ther. dans ſa Lettre 15. au Pere Alvarez.

min de la perfection, & dans ſes autres ouvrages.

Il eſt cependant à propos que les Paſteurs & les Directeurs des ames faſſent reflexion avec la même Sainte, 1. Que ces ſortes d'Oraiſons mentalles extraordinaires, quoiqu'elles ſoient tres parfaites & tres-excellentes en elles-mêmes, & tres-utiles à certaines perſonnes pour s'avancer dans la voye de l'eſprit, elles ne ſont point neanmoins non-ſeulement abſolument neceſſaires à toutes ſortes de perſonnes, mais encore qu'il y en a pluſieurs à qui elles ne conviennent point, & ils peuvent fort bien, ſans paſſer par cet état d'Oraiſon, arriver à une tres-haute perfection. Il y a pluſieurs perſonnes, dit ſainte Thereſe, qui ne peuvent même vacquer qu'à des Oraiſons vocalles, qui cependant ſont tres-vertueuſes, & je crois, dit-elle, que pourvû qu'elles continuent à être humbles, à la fin elles trouveront auſſi-bien leur compte que celles qui ont de grands ſentimens & de grandes conſolations dans l'Oraiſon, & peut-être même avec plus d'aſſurance en quelque ſorte, parce qu'il y a ſujet de douter ſi ces conſolations viennent de Dieu ou procedent du démon.

Ste Ther. dans la Chemin de la Perfec. c. 17.

C'eſt pour cela que ſelon l'avis de la même Sainte, & c'eſt la ſeconde reflexion que les Paſteurs & les Directeurs doivent faire avec beaucoup d'attention; c'eſt pour cela, dis-je, que ſelon l'avis de la même Sainte & des ſaints Peres, quand Dieu ne nous éleve pas à ces degrez d'Oraiſons extraordinaires, il faut bien ſe donner de garde d'y aſpirer, de peur de tomber dans l'illuſion.

Ste Ther. dans ſa vie chap. 12. Chemin de la Perfect. chap. 18.

Dieu favoriſe qui il lui plaît de ces ſortes d'oraiſons ſublimes; mais ſi Dieu ne veut pas nous accorder une grace ſi ſinguliere, il ne

faut pas, dit saint Bernard, nous en affliger, & perdre courage, mais il faut nous contenter de la pratique des vertus, & nous croire heureux, pourvû que Dieu nous maintienne dans sa Grace, & nous preserve de tomber dans le peché. Dieu veüille, ajoûte ce grand Saint, que j'aye la paix de l'ame, la douceur & le repos d'une bonne conscience, l'esprit de misericorde & de simplicité, & de charité envers le prochain, le don de me rejoüir avec ceux qui sont dans la joye, & de pleurer avec ceux qui pleurent, je n'en demande pas davantage ; tout ce qui est au-delà, je le laisse aux Apôtres, & aux hommes purement apostoliques. *Utinam detur mihi pax ; bonitas, gaudium in Spiritu sancto, misereri in hilaritate, tribuere in simplicitate, gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus, & his contentus ero. Cætera sanctis apostolis virisque apostolicis derelinquo.* Ber. ser. 46. in Cant.

Le haut des Montagnes, continuë saint Bernard, *sert de retraite aux chamois ; mais les creux des rochers, est celle des herissons.* Que ces montagnes de la contemplation qui sont si hautes & si élevées, soient donc le refuge de ceux qui avec une legereté extraordinaire, courent à la perfection ; moi qui ne suis qu'un pecheur tout heriſſé des épines de mes pechez, je me retirerai dans les trous de la Pierre angulaire, qui est Jesus-Christ ; je me cacherai dans ses playes ; je laverai mes fautes dans son Sang, & ce sera là mon Oraison. Psal. 103. 18.

Que si le grand saint Bernard, dit un Auteur de grande pieté, se contente de la pratique des vertus, & d'une vive douleur de ses pechez, & laisse cette autre sorte d'Oraison plus sublime aux hommes apostoliques, & aux ames choisies, à qui il plaît à Dieu de Rodrig. de la Perf. Traét. 4. de l'Oraiſ.

communiquer cette grace, il eſt bien juſte que nous nous contentions de la même choſe : appliquons-nous donc dans l'Oraiſon à pleurer nos pechez, à mortifier nos paſſions à déraciner nos méchantes habitudes, & à ſurmonter tous les obſtacles qui ſe rencontrent dans le chemin de la vertu. Laiſſons cette autre maniere d'Oraiſon qui eſt audeſſus de nôtre portée, pour quand il plaira à Dieu de nous y appeller & de nous y élever lui-même.

La troiſiéme reflexion que les Paſteurs & les Directeurs doivent faire, c'eſt que lors même qu'il ſemblera que Dieu nous appelle à cette ſorte d'oraiſon, il faut être extrémément ſur ſes gardes : car il y a ſouvent de grands abus en cela. On s'imagine quelquefois être appellé à l'exercice de la contemplation, à cauſe qu'on y trouve je ne ſçai quelle douceur & quelle facilité, & neanmoins on ſe trompe, ce n'eſt pas une vocation de Dieu, c'eſt une entrepriſe de l'homme, c'eſt une illuſion du démon, qui nous porte à la vie contemplative, pour nous détourner des obligations de la vie active, & pour faire que nous nous acquittions mal de l'une & de l'autre.

Bona. de Proteſ. Relig. c. 20. Saint Bonaventure donne là-deſſus un avis tres-ſalutaire, qui eſt, qu'il faut s'exercer à ce qui eſt d'une utilité aſſurée, comme à ſe défaire de ſes habitudes vitieuſes. & de ſes méchantes inclinations, & à acquerir les vertus ſolides ; en cela il n'y a aucun abus à craindre, parce qu'il eſt infaillible que plus on travaillera à ſe mortifier, à s'humilier, à ſe reſigner à la volonté de Dieu, plus on lui ſera agréable, & l'on acquerrera de mérite pour le Ciel. Mais ces autres exercices ſi ſublimes & ſi relevez ſont ſujets aux tromperies

Digitized by Google

& aux illusions du démon, parce que souvent on prend pour être de Dieu ce qui n'en est pas, & l'on compte pour beaucoup ce qui en effet est moins que rien.

C'est pourquoi dans la vie spirituelle on doit choisir ses exercices, & s'y appliquer, non pas suivant la douceur qu'on y trouve, mais selon qu'ils conviennent aux obligations de nôtre état, & selon l'utilité qu'on en retire pour son avancement dans la vertu. Ce sentiment est entierement conforme a la doctrine generale des saints Peres. Greg. Mag. l. 7. Moral. c. 27. Ber. ser. 46. in Cant. S. Thom. 22. q. 182.

La quatriéme reflexion que les Pasteurs & les Directeurs des ames doivent faire, & qui est une suite de la troisiéme, c'est que suivant le sentiment des saints Peres, pour parvenir à cette espece d'Oraison & de contemplation sublime dont on vient de parler, il faut premierement s'appliquer à mortifier ses passions, faire un fondement solide de toutes les vertus Chrétiennes convenables à notre état, & sur tout d'une profonde humilité, & s'exercer long-tems à les pratiquer. Blosius dit à ce sujet, que celui qui veut s'élever à un dégré tres-éminent de l'amour de Dieu, & qui neanmoins ne travaille pas soigneusement à se corriger & à reprimer ses vices, & à se dépoüiller de l'amour desordonné des créatures, est semblable à un homme qui étant chargé de fer & de plomb, & étant lié par les pieds & par les mains, voudroit monter au haut d'un grand arbre. Blos. in Tabul. spirit. add. 2.

C'est pourquoi il faut que ceux qui sont prépose'z à la direction spirituelle des fideles ayent soin avant que de leur parler de contemplation, de leur apprendre premierement à bien mortifier leurs passions, 2. A se former à la patience, à l'humilité, à l'obéïssance &

autres vertus chrêtiennes convenables à leur état.

Plusieurs pour n'avoir pas observé cette regle, & avoir voulu s'élever tout d'un coup à la vie contemplative, avant que de s'être exercez dans les devoirs chrétiens de la vie active, se sont trouvez après plusieurs années d'Oraisons, aussi dépourvûs de vertus, aussi impatients, aussi colères, aussi orgueilleux qu'auparavant, & même quelquefois pleins d'eux-mêmes, & de leurs propres pensées, & moins soumis à leurs superieurs legitimes.

Il n'en est pas de même de cette sorte d'Oraison mentale, qu'on appelle méditation. Comme il y a peu de gens qui n'en soient capables, au moins en un certain degré qu'elle n'expose point ceux qui la pratiquent aux mêmes inconveniens, mais au contraire qu'elle leur procure une infinité d'avantages, & qu'elle est un des plus excellent moyen dont on puisse se servir pour parvenir à la perfection ; generalement parlant on doit la conseiller à toutes sortes de personnes, & les exhorter à s'y appliquer avec fidelité. On doit même leur faire concevoir qu'elle doit être inseparable de toutes nos Prieres, au moins dans le sens qu'on a marqué ci-dessus.

Personne, dit saint Bernard, à ce sujet ne devient parfait tout d'un coup ; c'est en montant, & non pas en vôlant que l'on arrive au haut de l'échelle. Montons-y donc, & que la Méditation & l'Oraison soient comme les deux pieds qui nous servent à y monter. Car la Méditation nous fait voir ce qui nous manque, & l'Oraison obtient de Dieu qu'il ne nous manque rien ; l'une nous montre le chemin, l'autre nous y conduit, & enfin la Méditation nous fait connoître clairement les

Digitized by Google

perils qui nous environnent, & l'Oraiſon nous les fait heureuſement éviter. *Nemo repente fit ſummus aſcendendo, non volando apprehenditur ſummitas ſcala: aſcendimus velut duobus quibuſdam pedibus Meditatione & Oratione. Meditatio ſi quidem docet quid deſit, Oratio no quia deſit obtinet, illa viam oſtendit, iſta deducit. Meditatione denique agnoſcimus imminentia pericula, Oratione evadimus.* S. Bern. ſerm. 1. de S. And.

Rien donc de plus utile que la Méditation ; en effet, ſçauroit-on, par exemple, conſiderer combien Dieu eſt bon en lui-même, bon & miſericordieux à notre égard ; combien il nous a aimez, & combien il a fait & ſouffert de choſes pour nous, ſans ſe ſentir auſſi-tôt brûler d'amour pour un ſi bon Maître. On ne ſçauroit enviſager ſes fautes, ſes miſeres & ſes infirmitez, ſans s'humilier, & ſans concevoir du mépris de ſoi-même. On ne ſçauroit faire reflexion ſur la lâcheté que l'on a eüe dans le ſervice de Dieu, & ſur les offenſes que l'on a commiſes contre lui, ſans reconnoître en même-tems que l'on merite toutes ſortes de châtimens. C'eſt ainſi que par le moyen de la Méditation on eſt porté à renoncer au vice, à faire penitence de ſes pechez, & à pratiquer la vertu.

C'eſt pour ce ſujet que l'Ecriture & les ſaints Peres nous recommandent ſi particulierement la Méditation : *Heureux l'homme*, dit le Prophete Royal, *qui médite jour & nuit la Loy du Seigneur, il ſera comme un arbre planté ſur le courant des eaux, & qui rapportera ſon fruit dans ſa ſaiſon.* Heureux, dit-il ailleurs, ceux qui reflechiſſent ſur les promeſſes de Dieu, c'eſt une marque qu'ils le recherchent de tout leur cœur. *Beati qui ſcrutantur teſtimonia ejus, in toto corde exquirunt eam.* Pſal. 1. 3. Pſal. 118. 34.

Digitized by Google

Donnez-moi l'intelligence, dit-il encore en parlant à Dieu ; & je ferai de profondes reflexions sur votre Loy, & je l'observerai de tout mon cœur ; que si au contraire, dit-il, votre Loy n'eut été le sujet ordinaire de ma méditation, peut-être que je serois demeuré dans ma misere, & que j'y serois peri : *Nisi quod Lex tua med tatio mea, est tunc forte perissem in humilitate mea.* On peut juger par là combien cette sorte d'Oraison est utile, & même en un sens necessaire.

Mais à l'égard de toutes les autres manieres d'Oraisons extraordinaires ou les reflexions n'ont point de part, où toutes les operations de l'ame demeurent dans l'inaction, la suspension & le silence, on ne doit communement parlant, ni les enseigner, ni les desirer avec empressement, & ceux qui les embrassent ont sujet de craindre, sur tout s'ils ne se sont pas exercez pendant un tems considerable à mortifier leurs passions, & à acquerir les vertus convenables à leur état, de tomber dans l'illusion & de se perdre.

Digitized by Google

III. QUESTION.

Qu'eſt-ce qu'on doit penſer de certains nouveaux états ou degrez d'Oraiſon inventez par les faux Myſtiques de ces derniers ſiecles.

LES faux Myſtiques de ces derniers ſiecles ont prétendu inventer de nouveaux états d'Oraiſon, qu'on peut, avec juſtice, appeller veritablement monſtrueux ; dans leſquels ils prétendent, qu'après qu'on s'eſt conſacré à Dieu, & mis à ſon égard dans un état paſſif, ce qui ſe fait, ſelon eux, par un ſeul & unique acte qui dure toute la vie, on devient tout d'un coup parfait. Ils ſoutiennent qu'en cet état,

1. On doit ſupprimer les mortifications corporelles & interieures, les demandes dans la Priere, même celles qui ſont compriſes dans l'Oraiſon Dominicale, la pratique des actes explicites des vertus, & toutes les choſes, ſelon eux, ſont au-deſſous des parfaits, & ne ſont que des pratiques vulgaires qui ne leur conviennent pas.

2. Ils veulent que ceux qui ſont arrivez à cet état d'Oraiſon ſe déſoccupent de la ſacré humanité de Jeſus Chriſt ; & de toute penſée touchant ſa Vie mortelle, ſa Mort & ſa Paſſion, & même ſes Myſteres glorieux. Ces choſes, ſelon ces faux Myſtiques, ne ſont ſupportables que dans les commencemens, & ne conviennent point aux parfaits ; enſorte que ce ſeroit, ſelon eux, un défaut de s'y arrêter, & cela ſous pretexte que dans cet état d'Oraiſon, l'homme doit s'occuper unique-

Digitized by Google

ment de la Divinité, & que ce seroit se dégrader, & faire une espece d'injure à Dieu, descendre du degré d'Oraison où il nous a élevé, que de s'occuper de Jesus-Christ & de ses Mysteres.

3. Ils portent leur extravagance jusqu'à prétendre, sous prétexte d'une plus grande perfection, que dans ce même état d'Oraison qu'ils appellent pur amour, Ceux qui y sont arrivez doivent faire à Dieu un sacrifice de leur propre salut, consentir à la privation éternelle de la joüissance de Dieu, & à leur propre damnation. En un mot, sous prétexte de se défaire de toute proprieté, & de toute mercenaireté, & d'agir par un pur amour, il faut, selon eux, se mettre dans une entiere indifference touchant son propre salut & sa damnation.

La seule exposition de ces prétendus états ou degrez d'Oraison porte avec elle sa refutation; & il devroit paroître incroyable qu'il eu pû se trouver parmi les Fideles des esprits capables d'une semblable extravagance, si l'experience ne nous convainquoit du contraire. On se contentera donc pour cette occasion, & parce qu'on en a parlé ailleurs, de faire remarquer en deux mots combien ces prétendus degrez ou états d'Oraison sont contraires à la doctrine de l'Ecriture sainte & de la Tradition.

On en sera convaincu, si on fait reflexion,

1. Que ce prétendu acte unique de ces faux Mystiques est entierement inconnu à toute l'antiquité, & qu'on n'en trouve aucun vestige dans la sainte Ecriture; au contraire, nous y voyons que Jesus-Christ, auteur & modelle de toute perfection, & ses Apôtres qui ont été les plus éclairez de ses Disciples, & ses plus

Digitized by Google

fideles imitateurs, n'ont point cessé pendant leur vie de nous exhorter dans leurs instructions, & par leurs exemples, a la pratique de toutes les vertus. Les saints Peres & leurs Successeurs dans le Ministere, ont fait la même chose dans tous les tems, sans faire aucune distinction entre les parfaits & les imparfaits. Ils disent à tous, veillez & priez, pratiquez la mortification, portez votre Croix chaque jour, soyez sobres, ne cessez point de faire du bien, & abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal, &c. Donnez tous vos soins pour joindre à votre Foy la vertu, à la vertu la science, à la science la temperance, à la temperance la patience, à la patience la pieté, à la pieté l'amour de vos freres, à l'amour de vos freres la charité. 4. Thes. 3. 13. 1. Thes. 5. 22. 2. Pat. 1. 5. 6.

2. Bien loin que Jesus-Christ & ses Apôtres ayent prétendu qu'on dût se désoccuper de Jesus-Christ, & de la pensée de sa sacrée Humanité, de sa Vie mortelle, & de sa Passion, Jesus-Christ nous dit lui-même, que la vie éternelle consiste à le connoître, & la perfection à le suivre & a l'imiter. Saint Paul dit, qu'il met toute sa gloire dans la Croix de Jesus-Christ; & ailleurs, qu'il fait profession de ne sçavoir autre chose que Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié; sur quoi saint Ambroise s'écrie, il a suffi à saint Paul de sçavoir Jesus-Christ & Jesus-Christ crucifié, puis-je desirer d'en sçavoir davantage. *Nam si Paulo satis est nihil scire nisi Christum Jesum & hunc crucifixum quid amplius mihi desiderandum est scire quàm Christum.* C'est sur ce même principe qu'on ne doit jamais se désoccuper de Jesus-Christ, que saint Augustin ajoûte, que Jesus-Christ crucifié est en même-tems, & le lait de ceux qui sont à la mamelle, & la viande. Joan. 17. 3. Matth. 19. 21. Marc. c. 10. 21. Gal. 6. 14. 7. Cor. 2. 2. Amb. l. 6. in cap. 2. Lucæ.

Aug. tract. 28 in Joan. solide de ceux qui sont avancez : *Christus crucifixus est lac sapientibus, & cibus est proficientibus.*

3. Jesus-Christ, les Apôtres & les saints Peres nous enseignent une doctrine bien differente de celle des faux Mystiques, qui veulent qu'on fasse, quand on est arrivé à ce pretendu degré d'Oraison, qu'ils appellent état d'amour pur, un sacrifice de son salut, & qu'on soit dans une entiere indifference à l'égard de la beatitude éternelle & de la damnation ; en effet, Jesus-Christ déclare à toutes sortes de personnes, tant à ceux qui s'exercent dans la pratique des vertus de la vie active, qu'à ceux qui s'élevent jusqu'à la vie contemplative, que le salut est la seule chose neceſſaire qui doit être le but de toutes nos occupations : Luc. 10. 42. *Porro unum est neceſſarium.* ; c'est l'instruction que Jesus-Christ donna à Marthe & à Marie, figure de ceux qui embrassent l'une ou l'autre de ces deux vies ; & le même Sauveur n'a-t-il pas recommandé à ses Apôtres de se rejoüir au milieu de leurs persecutions, parce qu'une grande récompense leur étoit reservée dans le Ciel ; Matth. 5. & saint Paul ne nous déclare-t-il pas qu'oubliant tout ce qu'il a fait, il court incessamment vers le bout de la carriere pour remporter le prix de la félicité du Ciel, à laquelle Dieu nous a appellez par Jesus-Christ. Pſal. 314. Aug. in Pſal. 87. Epiſt. 130. ad Prob. Saint Augustin ne nous enseigne-t-il pas aussi qu'on doit continuellement desirer la vie éternelle, & que la desirer continuellement, c'est accomplir parfaitement le precepte que Jesus-Christ nous a donné de prier toûjours, ce qui est conforme à ce que l'Eglise chante dans le Symbole de Nicée, que nous faisons profession d'esperer & d'attendre la vie éternelle. Mais il ya là-dedans, disent ces faux

Digitized by Google

Mystiques, une espece de mercenaireté qui ne convient point aux belles ames & aux parfaits : car il faut aimer Dieu sans interêts. Il est vrai qu'il ne convient pas aux vrais Fidelles d'aimer Dieu comme les Juifs, ou comme les esclaves aiment leurs maîtres, pour des avantages uniquement temporels & distinguez de lui. Aimer Dieu de cette maniere, ce n'est pas aimer Dieu, c'est aimer les choses de la terre & son propre interêt ; & pour lors, dit saint Augustin, le cœur n'est point chaste, lorsqu'il n'aime Dieu que pour quelque recompense étrangere qu'il en attend : *Non est castum cor si deum ad mercedem colit.* Aug.

Mais désirer & aimer la vie éternelle dâns la vûë qu'on y joüira de Dieu, bien loin que ce soit une chose condamnable ou reprehensible, elle est tres-bonne & tres-loüable, puisque dans cet acte de désir & d'amour, Dieu est notre derniere fin, & qu'on n'y désire rien que lui ou par rapport à lui. C'est proprement lui qu'on désire, comme sa recompense. C'est en ce sens que le Prophete Royal dit à Dieu même, qu'il a porté son cœur à garder ses Commandemens, à cause de la recompense : *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas propter retributionem.* Psal. 118. C'est en ce sens que Dieu se propose lui-même à Abraham, pour être sa recompense : *Ero merces tua magna nimis.* Gen. 15. 1.

Ce qu'on vient de dire sur ces prétendus états ou degrez d'Oraison des faux Mystiques, est plus que suffisant pour montrer, que bien loin qu'on doive desirer d'y arriver, ou qu'on doive les mettre en pratique, il faut les détester & les avoir en horreur. Il est bon neanmoins qu'on sçache, que pour épargner les oreilles chastes & pieuses, on a supprimé une

partie de leurs principes abominables, qui tendent non-seulement à déshonorer la Religion, mais encore à renverser de fond en comble la Morale de l'Evangile, les bonnes mœurs & la vertu de chasteté.

On doit loüer Dieu & le remercier de ce que par l'autorité du saint Siege, & la vigilance des Evêques, il a arrêté le cours que cette doctrine pernicieuse commençoit, sous un faux voile de pieté, à prendre parmi les Fidels.

IV QUESTION.

Si la Priere étant un don du Saint Esprit, il est permis & utile d'y garder quelque méthode pour la faire avec plus de facilité & plus de fruit? Quelle est la méthode qu'on y doit observer, tant en general, que sur les sujets particuliers sur lesquels on se propose de méditer.

IL y a des personnes qui voudroient qu'on bannit de la Priere toute sorte de méthode, parce, disent-ils, que la Priere étant un don du Saint-Esprit, il ne paroît pas convenable d'en vouloir assujettir les mouvemens & les impressions aux regles inventées par les hommes; d'où il faut conclure, selon eux, que tous ces actes, & toutes ces pratiques qu'on prescrit d'ordinaire sont plûtôt un exercice laborieux de l'esprit, & une espece de Rhetorique qui apprend à trouver des pensées, & à s'imaginer des mouvemens sur certains sujets pieux, qu'un secours pour prier comme il faut.

Mais comme il est inconteſtable que les

méthodes & les pratiques que l'on donne pour la Priere, ont pour fin de soûtenir la foiblesse humaine, d'arrêter la volubilité de l'imagination, de réveiller l'attention de l'esprit & les affections de la volonté, & de mettre de l'ordre dans les Prieres, afin qu'on ne les fasse pas avec confusion, & qu'on en tire plus de fruit. Comme cela, dis-je, est inconteſtable, il est aisé de faire voir que ces sortes de méthodes, bien loin d'être contraires a l'Esprit de Dieu, elles lui sont tres-conformes. En effet, n'est-il pas certain que c'est Dieu qui est l'auteur de l'ordre, & de tout ce qui soutient notre foiblesse.* C'est donc lui, par conſequent qui a inspiré à des personnes de pieté de se servir de ces sortes de méthodes pour leur propre avantage, & de les communiquer ensuite au public, afin que chacun en pût profiter.

Il y a d'autres gens qui tombent dans une autre extrêmité ; ils embrassent certaines méthodes, & certaines pratiques d'Oraison avec tant d'affection, & même on peut dire, avec tant d'entêtement, qu'ils veulent absolument que tout le monde les suive, & prétendent qu'on ne sçauroit prier comme il faut, si on ne s'y assujettit.

Cette conduite ne peut venir que de petiteſſe de genie, qui fait qu'on s'imagine que tous les autres doivent voir les choſes comme nous les voyons, ou d'un grand amour propre qui nous porte à vouloir que tout le monde s'assujettisse à nos regles, prefere nos penſées à ce qu'ils penſent eux-mêmes, & à celles des autres. Il y a là-dedans une injuſtice manifeſte : car quel droit avons-nous de vouloir assujettir le prochain à nos regles & à nos imaginations. Il y peut avoir, comme on a

déja dit, une veritable petitesse de genie, & un défaut d'attention qui n'est pas excusable: car si on y faisoit reflexion, on verroit facilement que les esprits n'étans pas moins differens que les temperammens, comme un seul & unique remede ne convient pas pour cette raison à toutes sortes de personnes, mais qu'il faut les diversifier, selon la differente disposition des hommes & la difference des maladies, aussi la même méthode pour faire oraison, n'est pas propre à toutes sortes de gens, & on doit en donner de differente, suivant la disposition interieure & la capacité de ceux qu'on dirige.

Pour éviter de tomber dans aucun de ces inconveniens, on peut au moins, par rapport à l'Oraison mentale, & à celle qu'on fait en son particulier, donner pour principe cette parole que Tertullien dit, en parlant des Prieres interieures des premiers Chrêtiens: *Sine monitore oramus quia de pectore oramus.* Nous prions sans que nous ayons besoin qu'on nous fournisse des paroles ou des méthodes pour prier, parce que nous prions du cœur, c'est-à-dire, que les méthodes qu'on donne pour faire l'Oraison mentale ou des Prieres en notre particulier, ne doivent point nous déplaire, & que nous ne devons pas les condamner, parce que la premiere regle de toutes ces méthodes est de ne s'y astraindre point, mais de s'en servir seulement autant qu'elles nous sont utiles, pour arrêter la mobilité de notre esprit, & pour nous élever à Dieu.

Apolog cap. 30.

Chacun a donc une liberté entiere, sur tout dans la Priere interieure & mentale, & dans les Prieres vocales particulieres, de suivre les mouvemens de sa pieté, sans qu'on soit obligé de se fixer à aucune méthode déterminée.

Si

Si Dieu, par exemple, attire assez une ame pour la tenir dans sa presence, s'il la remplit d'une sainte tristesse dans la vûë de ses infidelitez ! s'il l'épouvante par la terreur de ses jugemens, & s'il la fait gemir sur ses pechez & sur ses miseres ; s'il lui fait gouter la douceur qu'il y a d'être en la presence du Seigneur, selon qu'il est écrit : *Goutez & voyez combien le Seigneur est doux* ; s'il la remplit de reconnoissance, jusqu'à lui faire éprouver ce qu'entendit le Prophete, lorsqu'il disoit, que le Seigneur est bon à ceux qui esperent en lui, & à l'ame qui le cherche. *Bonus est Dominus sperantibus in eum anima quærenti eum.* A quoi bon une ame dans cette heureuse situation, pour satisfaire à une méthode d'Oraison qu'elle se seroit faite, ou qu'on lui auroit prescrite ; en sortiroit-elle afin de faire là certains actes marquez dans cette méthode : le faire, ce seroit s'exposer à quitter Dieu pour l'homme, & à sortir de l'état d'Oraison, pour discourir & faire une piece de Rhetorique. Pſal. 33. Thre. c. 3.

Il faut pourtant se donner de garde dans ces sortes d'Oraisons, où l'industrie humaine n'a point de part, qu'on ne tombe dans l'illusion, en s'y abandonnant à un repos oisif qui fasse, que sous prétexte de s'abandonner plus absolument à Dieu, on ne se fait aucune violence pour élever son esprit & son cœur à lui, & pour reflechir sur ses fautes & sur ses devoirs ; mais évitant ce défaut, on ne peut disconvenir, en parlant en general, que la meilleure Oraison ne soit celle où Dieu agissant dans le cœur, & y excitant de saints desirs, applique notre esprit aux objets ausquels la Foy & la Charité nous doivent porter.

Si nous aimions veritablement Dieu, & si

nous soupirions pour les choses de l'éternité, comme nous le devrions, nous n'aurions ni besoin de chercher des pensées, ni de prendre ou de nous faire des regles pour nous en occuper, Dieu & les choses du Ciel se presenteroient à nous, & nous seroient toûjours presens, & nous aurions, au contraire, de la peine à en détourner notre esprit & notre cœur ; ainsi bien loin de compter les momens que nous employons à la Priere, & d'y éprouver du dégoût & de l'ennui, il faudroit nous faire une espece de violence pour nous en tirer. Le tems nous paroîtroit toûjours trop court, & l'amour que nous aurions pour Dieu nous y feroit trouver toûjours de nouvelles douceurs.

Mais il faut tomber d'accord, que depuis le peché, il y a bien peu de personnes qui se trouvent dans cette heureuse situation. On doit reconnoître, en gemissant, que l'amour que la plûpart des gens ont pour Dieu & pour les choses de l'éternité, n'est pas assez agissant par lui-même pour tenir leur esprit appliqué à Dieu.

Ainsi, à moins d'une grace extraordinaire, si on laisse ces personnes à elles-mêmes, & qu'on ne leur prescrive aucune chose, sinon qu'elles se tiennent devant Dieu, ce ne sera qu'une instabilité perpetuelle, qu'un cercle & un mêlange confus de pensées vagabondes, qu'un ennui languissant, & enfin qu'une pure perte de tems.

Il est vrai que c'est notre stupidité & notre dureté qui produit ces mauvais effets, & qu'il se faut humilier de ce que celui qui remplit le Ciel & la Terre, ne remplit point la petitesse de notre cœur, parce qu'il se trouve tout occupé & tout rempli des objets de ce monde.

Digitized by Google

Il eſt encore vrai qu'il y a lieu de s'étonner de la baſſeſſe de notre eſprit, qui quitte Dieu à tout moment pour courir après les plus viles créatures.

Mais ſuffit-il de s'humilier & de s'étonner de cette conduite ? après cela peut-on demeurer tranquillement dans cet ennui, dans ce dégoût, dans cette diſpoſition, & attendre que Dieu les diſſipe, & en le faiſant, croire qu'on a ſatisfait à l'obligation que nous avons de nous préparer à la Priere, & de la bien faire, ou ſi l'on ne doit point, pour remplir ce double devoir, propoſer à l'eſprit certains moyens, qui comme des degrez, ſervent à l'élever à Dieu, à arrêter ſon imagination, à calmer ſes penſées & ſes paſſions.

Il eſt certain que l'Egliſe a décidé la queſtion, en nous preſcrivant certaines Oraiſons vocales, dont la pratique renferme neceſſairement une eſpece de méthode d'Oraiſon mentale, puiſque l'Egliſe en nous obligeant, par exemple, à reciter l'Oraiſon Dominicale, veut que notre eſprit ſoit attentif & conſidere les veritez renfermées dans chaque article, & que de l'eſprit elles paſſent dans notre cœur. C'eſt ainſi qu'on peut dire que l'Egliſe aide notre foibleſſe, en nous fourniſſant de ſaintes penſées par les Prieres vocales qu'elle nous preſcrit.

Non-ſeulement l'Egliſe aide par là notre foibleſſe, parce que les Prieres vocales, comme remarque ſaint Auguſtin, ſervent à rappeller dans notre eſprit ce que nous devons penſer, & ce que nous devons demander dans nos Prieres ; mais encore elles nous en marquent le tems & la diſpoſition : car elle a fixé certaines heures pour la Priere, & mis un

Aug. Epiſt. 130. ad Prob.

certain arrangement dans la Priere, qu'elle nousy preſcrit. Elle nous apprend par-là que l'ordre des Prieres fait une partie de l'appui qu'elle a deſſein de nous procurer. Et comme elle ſçait que l'inſtabilité de notre eſprit ne permet pas qu'il demeure long tems attaché à une même choſe, elle a voulu que ſon Office public, qui eſt la Priere publique, fut entre-mêlée d'Oraiſons, de Pſeaumes, de Cantiques & de ſaintes Lectures, afin que toutes ces choſes fuſſent autant de moyens pour reveiller notre attention, & l'empêcher de tomber dans l'ennui & le dégoût.

On peut donc tres-legitimement & tres-utilement, à l'exemple de l'Egliſe, diſpoſer en un certain ordre, les penſées interieures auſquelles on a deſſein de s'appliquer, afin d'arrêter l'inconſtance de l'eſprit ; & c'eſt cette diſpoſition qu'on appelle proprement une méthode d'Oraiſon mentale. Cette ſeule diſpoſition ſuffit pour en faire voir l'utilité.

Or comme on peut donner differentes méthodes pour prier, on doit remarquer qu'il n'y a nulle obligation, ſur tout, pour les particuliers ; & ceux qui ne prient pas en commun, de s'aſtraindre à une certaine méthode. Chacun eſt libre de ſe faire ou de ſe choiſir tel ordre & telle méthode qu'il lui plaît, ſelon qu'il y trouvera plus de goût, & qu'il croira en tirer plus d'utilité.

Mais comme il y a beaucoup de perſonnes qui n'ont point d'attrait particulier, & qu'il y a même des vûës generales que l'on doit avoir dans le choix de quelque ordre que ce ſoit, on a crû qu'il ne ſeroit pas inutile de propoſer un modele qui pût ſervir à ceux qui ne s'en ſont point faits.

On doit premierement choiſir, autant que

Digitized by Google

faire se peut, la premiere heure de la journée, pour la consacrer à l'Oraison. L'esprit, au sortir du sommeil, est plus tranquille & plus en état de s'occuper de Dieu.

Comme le sommeil est l'image de la mort, on peut bien regarder le premier tems de notre réveil comme le commencement d'une petite vie, qui peut finir le même jour. Cette pensée nous fera concevoir ce que devroit faire un homme qui croiroit devoir mourir le même jour, comme cela peut nous arriver; il faut tâcher de nous mettre dans la même disposition où se devroit mettre cet homme.

Cet homme devroit, sans doute, tourner ses premieres pensées vers Dieu, pour l'adorer comme son Dieu & son Créateur.

Cet acte d'adoration seroit suivi d'un acte d'action de grace de tous les biens qu'il a reçû de sa divine bonté.

Cet acte d'action de grace seroit comme une préparation à en demander de nouvelles; mais pour demander à Dieu ses graces, il faut connoître ses besoins, c'est-à-dire, nos pechez, qui sont la source de toutes nos miseres, & de tous les malheurs que nous avons à craindre. Il faut donc se reconnoître pecheur devant Dieu, avant de lui demander ses graces, & que cette connoissance soit accompagnée des sentimens qui doivent naître de la vûë de nos pechez, que les Peres ont marqué par les mots de contrition ou de componction, c'est-à-dire, que nous devons avoir une veritable douleur d'avoir offensé Dieu; & un veritable desir d'en faire penitence, & de consacrer à cela la journée que Dieu nous donne, afin de satisfaire à sa Justice, & détruire le peché en nous. Ainsi la componction doit être la troisiéme disposition où nous devons être en priant Dieu.

La componction & la pratique de la Penitence conduit à l'esperance du pardon de nos fautes, & des biens éternels que Dieu promet à ceux à qui il les pardonne ; ainsi, l'esperance du pardon de nos fautes, & le désir de la felicité éternelle, & de la possession de Dieu, est la quatriéme disposition où nous devons entrer dans la Priere ; nous devons tâcher d'exciter en nous ce desir aprés la componction, parce qu'il nous animera à mépriser toutes les choses temporelles, & à surmonter tous les obstacles qui nous peuvent détourner d'aller à Dieu. Si nous devons nous regarder en ce monde comme des voyageurs, & si la vie presente est un voïage vers le Ciel, il est bien juste, qu'à l'exemple de David, nous jettions chaque jour un regard vers cette Patrie que nous ne devons jamais perdre de vûë. *Adhæreat lingua mea* Psal. 36. 7. *faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio latitiæ meæ.*

Mais comme cette petite vie que Dieu nous donne en nous donnant le jour où nous entrons, ne peut pas être entierement employée à la Priere, & que nous sommes engagez même par son ordre à divers autres devoirs, il est juste de prévoir ces devoirs, & les moyens d'y satisfaire : ce qui comprend la consideration de tout ce que nous devons faire ce jourlà, soit à l'égard du corps de nos actions, soit à l'égard de l'intention qui en est l'esprit, on doit dans cette vûë faire attention aux regles qu'on y doit suivre ; il faut former la résolution de les observer, il faut demander à Dieu d'être fidele à cette résolution C'est aussi ce que l'Eglise nous fait faire chaque jour par les Oraisons qu'on dit à l'heure de Prime. *Domine Deus omnipotens, Dirigere & sanctificare.*

Mais comme la Foy & l'experience nous

ſont connoître l'impuiſſance où nous ſommes de reſiſter par nos ſeules forces à nos ennemis, je veux dire aux démons, à nos paſſions & à la cupidité, à la chair & au monde; comme nous ſçavons qu'ils nous dreſſent continuellement des pieges, nous devons recourir à Dieu & lui demander qu'il nous fortifie contre les tentations qui nous preſſent, & c'eſt de celles qui nous attaquent le plus dangereuſement que nous devons particulierement demander à Dieu d'être délivrez.

Il y a bien des perſonnes à qui cet exercice peut ſuffire pour toute Oraiſon mentale, & qui en peuvent tirer de grands avantages pour leur ſanctification & leur avancement dans la voye de la perfection; mais comme il y a quantité d'eſprits qui s'arrêtent peu à la conſideration de chaque objet, & que l'Egliſe, pour s'accommoder à leurs foibleſſes, leur en fournit un grand nombre, afin qu'ils s'en occupent, on peut, ſuivant cet eſprit de l'Egliſe, ſe propoſer de plus chaque jour quelque ſujet particulier qui ſerve d'entretien, & d'où on puiſſe tirer de ſaintes affections envers Dieu, & des réſolutions utiles pour le reglement de nos mœurs.

Quant à la méthode que l'on doit garder pour tirer un fruit convenable des ſujets particuliers qu'on choiſit pour s'occuper pendant l'Oraiſon, on peut dire, que le Prophete-Roy l'a marquée dans ces deux paroles: Mon cœur s'eſt échauffé au dedans de moy, & le feu s'y allumera dans ma méditation. *Concaluit cor meum intra me & in meditatione mea exardeſcet ignis.* Pſal. 38. 4.

Par ces paroles il nous marque, que pour faire l'Oraiſon mentale, il faut pratiquer quatre choſes: La premiere, ſe repreſenter le

ſujet ſur lequel on veut faire Oraiſon, avec toutes ſes circonſtances ; par exemple, qui méditeroit ſur le crucifiement de Notre-Seigneur, devroit ſe mettre devant les yeux la montagne du Calvaire, Jeſus-Chriſt attaché en Croix, tout couvert de Sang, une foule de peuple qui l'environne, la ſainte Vierge & ſaint Jean au pied de la Croix.

La ſeconde, de conſiderer exactement tout ce qui eſt renfermé dans les points du ſujet de l'Oraiſon, avec un deſſein formé d'en tirer quelque fruit pour ſon ſalut. Il faut pour cela examiner attentivement toutes les circonſtances ; par exemple, ſi on s'occupe ſur la Paſſion de Notre-Seigneur, il faut regarder, 1. Qui eſt celui qui ſouffre ? C'eſt le Fils de Dieu, le Créateur du Ciel & de la Terre. 2. Quels maux il ſouffre ? Les plus grands qu'on ſe puiſſe imaginer. 3. Pour qui ſouffre-t-il ? Pour moy, miſerable & ingrate créature. 4. A quel deſſein ? Pour me délivrer de la damnation éternelle, & me faire part de la gloire. Ces deux parties renferment proprement ce que c'eſt que méditer, c'eſt-à-dire, ſe repreſenter & conſiderer le ſujet de l'Oraiſon, & elles ſont compriſes dans cette parole du Prophete : *In meditatione mea.*

La troiſiéme choſe qu'on doit faire dans l'Oraiſon mentale, c'eſt de produire des affections & des réſolutions ſaintes & ſalutaires, qui ſont comme des ſuites naturelles & neceſſaires des conſiderations qu'on a faites ; par exemple, on ne peut avoir médité attentivement ſur la Paſſion de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, & conſideré que c'eſt pour l'amour de nous qu'il a ſouffert la mort, & que ce ſont nos pechez qui en ſont la cauſe ; que cette conſideration ne faſſe naître en nous des ſen-

Digitized by Google

timens de reconnoiſſance pour Jeſus-Chriſt, une douleur ſincere de nos pechez, & une ferme réſolution d'en faire penitence, & d'éviter toutes les occaſions d'y retomber. Le Prophete a exprimé cette troiſiéme partie de l'Oraiſon dans ces paroles : *Concaluit cor meum intra me.*

La quatriéme choſe qu'on doit faire dans l'Oraiſon, c'eſt de mettre en pratique les veritez & les maximes dont on s'eſt convaincu dans la conſideration ; par exemple, ſi on a médité ſur l'obligation de l'aumône, ne manquer pas de la faire ſuivant notre pouvoir, & le beſoin des Pauvres : cela eſt encore exprimé dans ces paroles de David : *Exardeſcet ignis.*

En un mot, le Prophete nous apprend par ces paroles : *Mon cœur s'eſt échauffé au dedans de moy, & le feu s'y allumera dans ma méditation*, Que par le moyen de la méditation, c'eſt-à-dire, de la conſideration, & des reflexions de l'entendement, il faut frapper ſans ceſſe ſur la dureté de notre cœur comme ſur un caillou, juſqu'à ce que nous en tirions le feu qui nous embraſe de l'amour de Dieu, de la charité pour le prochain, d'un déſir ardent de l'humilité, de la mortification & de toutes les autres vertus chrétiennes.

Mais quelque utile que ſoit la Méditation ou conſideration du ſujet, il ne faut pas neanmoins que toute l'Oraiſon ſe paſſe en raiſonnement & en reflexions. Ce n'eſt pas le principal but de la Priere, parce que de cette ſorte, ce ſeroit plûtôt une étude qu'une Oraiſon. Toutes les Méditations que nous faiſons doivent donc nous ſervir d'autant de moyens pour exciter dans notre cœur le deſir de la vertu : Car la perfection de la vie Chrétienne ne conſiſte pas dans les bonnes penſées, ni

dans l'intelligence des choſes ſaintes, mais elle conſiſte dans la pratique des ſolides & veritables vertus, qui eſt, comme dit S. Thomas, l'accompliſſement de la perfection ; c'eſt pourquoi c'eſt la-deſſus que nous devons le plus inſiſter, & c'eſt à quoi doivent tendre principalement toutes nos Oraiſons. Il faut s'appliquer, dit Gerſon, à chercher ce que c'eſt que la vertu, non pas ſimplement afin de ſçavoir, mais afin de devenir vertueux en la pratiquant : *Inquirimus quod ſit virtus non ut ſciamus, ſed ut boni efficiamur.* Ce n'eſt pas, dit le dévot Auteur du Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, la connoiſſance des choſes les plus relevées, quelques ſaintes qu'elles ſoient, qui nous rendent ſaints & juſtes, mais c'eſt la pratique de la vertu qui nous rend agréables à Dieu ; il vaut beaucoup mieux ſentir une veritable contrition, que de ſçavoir en donner une exacte définition. *Vere alta verba non faciunt ſanctum & juſtum, ſed virtuoſa vita efficit Deo charum, opto magis ſentire compunctionem quam ſcire ejus definitionem.*

S. Thom. 1. 2. q. 3. art. 2.

Ger. ſup. Magnificat Alph. 83. Litt.

L. 1. c. 1. de Imit. Chriſt.

Sainte Thereſe, Loüis de Grenade, Rodriguez, ſaint François de Sales, & pluſieurs autres Auteurs d'une grande pieté, & tres-éclairez dans la voye de l'eſprit, pour faciliter la pratique de l'Oraiſon mentale, ſont entrez dans un grand détail de tout ce qui peut aider & ſoutenir ceux qui s'appliquent à ce ſaint exercice. Comme leurs ouvrages ſont entre les mains de tout le monde, les Paſteurs & les Fideles peuvent les conſulter pour profiter de leurs lumieres ; on ſe contentera, afin de donner une idée de ces moyens, de rapporter ici la méthode de ſaint François de Sales réduite en table. Ceux qui voudront la voir en toute ſon étenduë, doivent lire la ſeconde

Digitized by Google

partie de l'Introduction à la vie dévote de ce saint Evêque de Geneve.

La maniere de faire l'Oraison mentale, tirée de saint François de Sales, & réduite en Table.

L'Oraison mentale consiste en 3 points, qui sont,

- La proposition, qui consiste en trois choses,
  1. Se mettre en la presence de Dieu.
  2. Demander la grace de bien méditer.
  3. Se proposer le sujet de la méditation.
- La Méditation, ou le corps de l'Oraison dans les 3 points, qui sont,
  1. Se servir de considerations & de reflexions sur son sujet.
  2. Produire de saintes affections.
  3. Faire des résolutions ou de bien pratiquer un bien, ou d'éviter un mal.
- La conclusion composée de 3 actes, qui se terminent,
  1. A remercier Dieu des fruits qu'on a tirez de l'Oraison.
  2. A lui offrir les résolutions qu'on y a prises.
  3. A lui demander la grace de les executer.

L'Oraison étant achevée, il faut faire ce que saint François de Sales appelle le petit Bouquet spirituel, qui est un petit recueïl des meilleures pensées qu'on a eües dans la Méditation, pour les repasser dans son esprit pendant la journée.

Digitized by Google

V. CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

A qui devons-nous adresser nos Prieres? S'il est bon & louable de prier les Saints? Pourquoi Dieu veut être prié?

TOUT le monde convient que nous sommes,

Premierement obligez de prier Dieu, & d'invoquer son saint Nom; Dieu lui-même nous impose cette obligation dans l'Ecriture: Invoquez-moy, nous dit-il, au jour de votre affliction, & je vous en délivrerai, & vous m'honorerez. *Invoca me in die tribulationis* Psal. 46. 16. *eruam te, & honorificabis me.* Et ailleurs, par la bouche d'un Prophete: Aimez Dieu, nous dit-il, toute votre vie, & invoquez-le pour votre salut. *Omni vita tua dilige Deum,* Eccles. 13. 28. *& invoca eum in salute tua.*

De plus, on peut dire que l'instinct même de la nature nous convainct de cette obligation, & qu'en cela, tous les hommes sont, suivant la reflexion & l'expression de Tertullien, naturellement Chrétiens. *O testimonium* Tert. Apolog. c. 17. *animæ naturaliter Christianæ* Ce qui nous engage à remplir ce devoir, c'est que nous sommes persuadez que Dieu étant la source & l'auteur de tous les biens, & disposé à nous en

favoriſer, nous devons nous adreſſer à lui, pour le prier de nous accorder ceux dont nous avons beſoin, & particulierement la Grace & la Gloire, parce qu'ils renferment tous les autres, & même la délivrance des maux que nous avons à craindre. *Gratiam & gloriam dabit Dominus.* Pſal. 83. 12.

Or, quand nous diſons qu'il faut prier Dieu, cela ſe doit entendre des trois Perſonnes de la Sainte-Trinité.

2. Il eſt bon auſſi & utile, comme parle le ſaint Concile de Trente, d'invoquer les Saints qui regnent avec Jeſus-Chriſt dans le Ciel, de les ſupplier humblement, & d'avoir recours à leurs prieres, à leur aide & à leur aſſiſtance, pour obtenir des graces & des faveurs de Dieu par ſon Fils Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur. Concil. Trid. ſeſſ. 25.

Il ne faut pas craindre que l'invocation des Saints préjudicie en rien à la qualité de Médiateur, que l'Ecriture donne à Jeſus-Chriſt, puiſque l'interceſſion des Fideles qui vivent avec nous, & aux prieres deſquels nous pouvons auſſi nous recommander, n'apporte aucun préjudice à la médiation du Sauveur: en effet, ſuivant la doctrine du Concile de Trente, invoquer les Saints, c'eſt recourir à leurs prieres, pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jeſus-Chriſt: car nous n'obtenons que par Jeſus-Chriſt & en ſon Nom, ce que nous obtenons par l'entremiſe des Saints, puiſque les Saints eux-mêmes ne prient que par Jeſus-Chriſt, & ne ſont exaucez qu'en ſon nom.

Or, la loüable coûtume de prier les Saints qui ſont dans le Ciel, eſt établie de tous tems dans l'Egliſe. Saint Irenée donne à la ſainte Vierge le nom d'Avocate. Origene dit, qu'on peut invoquer les Anges. Saint Cyrille de Je- Iren. l. 5. ad Her. c. 19. Orig. l. 8. Concil. Sam.

rusalem dit, que l'on fait mention pendant le saint Sacrifice de la Messe, des Patriarches, des Apôtres, & des Martyrs, afin que Dieu reçoive nos prieres par leur intercession. *Ut Deus orationibus illorum & deprecationibus susci-*
Cyril. Jer. Cath. Myst. 5. *cipiat preces nostras.*

Le Concile d'Ephese fut tenu l'an 431. dans une Eglise consacrée à Dieu, sous le nom de la sainte Vierge, ce qui est une preuve bien publique de la pratique constante de la sainte Eglise d'honorer & d'invoquer les Saints; & en effet, saint Cyrille invoque la sainte Vierge en presence de tous les Evêques de ce Con-
Concil. Calc. act. 11. cile. Dans le Concile de Calcedoine, qui fut aussi tenu dans l'Eglise de sainte Euphemie, plus de six cens Evêques qui s'y trouverent invoquerent tout d'une voix saint Flavien Evêque de Constantinople. Ces preuves sont plus que suffisantes pour faire voir que dans tous les tems, ç'a été une doctrine constante parmi les Fideles, qu'on a toûjours crû qu'il étoit bon & utile de prier les Saints.

Cependant pour ôter aux personnes peu éclairées tout sujet de tomber dans l'erreur sur ce point, il sera bon que les Pasteurs fassent
Part. 4. ici remarquer aux Fideles, avec le Catechisme du Concile de Trente, la difference qu'il y a entre les Prieres qu'on adresse aux Saints & celles qu'on fait à Dieu, car nous ne prions pas Dieu & les Saints de la même maniere, mais au lieu que nous prions Dieu, ou de nous donner les biens qui nous sont necessaires, ou de nous délivrer des maux & des miseres que nous souffrons, ou dont nous sommes continuellement menacez dans cette vie, nous prions seulement les Saints comme étans amis de Dieu, d'être nos intercesseurs auprès de lui, pour obtenir de sa bonté ce qui nous est necessaire.

Digitized by Google

C'eſt pourquoi dans les Prieres que nous faiſons à Dieu, & celles que nous adreſſons aux Saints, nous nous ſervons de deux manieres de parler bien differentes : car au lieu que nous adreſſant à Dieu, nous diſons abſolument, *Seigneur ayez pitié de nous*, *Seigneur exaucez-nous*, nous diſons ſeulement aux Saints, *priez pour nous*. Ce n'eſt pas neanmoins que nous ne puiſſions en un autre ſens, & à parler proprement, les prier d'avoir pitié de nous, eu égard à la charité dont ils ſont tout remplis: car nous les pouvons prier qu'étant touchez de nos miſeres & de l'état déplorable où nous ſommes réduits, ils nous ſecourent par leurs Prieres & par l'accez que leurs mérites leur ont acquis auprès de Dieu. Mais il y a toûjours cette difference eſſentielle, que ce n'eſt pas d'eux proprement que nous attendons notre ſecours, mais de Dieu. Ils n'en ſont que les interceſſeurs & non pas les auteurs, Dieu ſeul eſt l'auteur des biens que nous recevons, & les Saints les demandent pour nous.

Ainſi nous devons bien prendre garde de ne leur rien attribuer qui ſoit propre & particulier à Dieu; c'eſt pourquoi lorſque nous recitons l'Oraiſon Dominicale devant l'image d'un Saint, notre intention doit être de prier ce Saint de joindre ſes Prieres aux nôtres, afin qu'il demande pour nous les choſes qui ſont renfermées dans les demandes de cette Priere, & qu'il ſoit notre interprete & notre interceſſeur auprès de Dieu. Saint Jean marque expreſſement dans ſon Apocalypſe, que c'eſt la maniere dont les Saints nous peuvent ſervir dans le Ciel. Apoc. 8. 3. 4.

Ce n'eſt pas manque de confiance en Dieu, ni en Jeſus-Chriſt que nous nous adreſſons

Digitized by Google

avoir en elle une confiance toute singuliere.

Mais les Saints connoissent-ils les Prieres que nous leur adressons ? Cela est certain : car nous lisons dans saint Luc, qu'Abraham entendit la Priere que le Mauvais-Riche lui fit du fonds des enfers, & dans l'Apocalypse, que les Anges offrent à Dieu les Prieres des Fideles. Apocalip. 8. 3. & 4.

Il est bon aussi que les Pasteurs instruisent les Fideles des raisons pour lesquelles Dieu veut qu'on le prie. Ce n'est pas pour que nous lui fassions connoître nos besoins, soit spirituels, soit temporels : Car, comme nous dit Jesus-Christ, dans l'Evangile, notre Pere celeste les connoît parfaitement avant que nous les lui demandions. Il veut neanmoins que nous le prions. Matth. 6. 7.

1. Parce-qu'il veut que nous l'honorions : Or, c'est ce que l'on fait par la Priere, qui est un acte de Religion, par lequel & dans lequel nous reconnoissons que Dieu est notre Souverain Maître, que nous dépendons de lui en toutes choses, & que c'est de lui seul que nous tenons tout ce que nous sommes & tout ce que nous avons, & que nous attendons tout ce que nous esperons : c'est pour cela que la Priere est appellée par les saints Peres, un tres saint Sacrifice, par lequel nous honorons Dieu.

L'Oraison quand elle est bien faite, dit saint Augustin, est un parfum qui s'éleve devant Dieu du cœur de l'ame fidelle, comme d'un Autel tres-saint : *Oratio purè directa de corde fideli tanquam de ara sancta surgit incensum.* Aug. in Psal. 140.

2. Dieu veut que nous le prions, parce qu'il veut que nous désirions ses biens, & la Priere est l'effet de ce désir : Or, ce désir même, selon saint Augustin & saint Bernard, est un

l'aviez point reçû. *Si autem accepisti quid gloriaris quasi non acceperis.* 1. Cor. 4. 7.

II. QUESTION.

S'il y a differentes sortes de Prieres? & qu'est-ce qu'on doit entendre par les quatre sortes de Prieres que saint Paul a exprimées par les termes de Supplications, d'Oraisons, de Demandes & d'Actions de grace? Obsecrationes, Orationes, Postulationes, gratiarum Actiones. *Si on doit mêler ensemble ces quatre sortes de Prieres, en les regardant comme autant de parties de l'Oraison? ou bien, si on peut les separer? Quelles sont les principales parties de la Priere; & quelle est la necessité de celle qu'on appelle Action de grace.*

CASSIEN remarque, avec raison, que la Priere n'est pas moins diversifiée dans ces especes, qu'une ame, ou, pour mieux dire, que toutes les ames ensemble le sont dans leurs dispositions & dans leurs états. Car la Priere, pour ainsi dire, se transforme dans tous les états de l'ame, elle se proportionne au degré de pureté auquel nous sommes montez, & aux dispositions differentes dans lesquelles divers accidens de la vie, ou notre intention particuliere nous peut mettre devant Dieu.

On prie autrement lorsqu'on est dans la joye, que lorsqu'on est dans la tristesse & dans l'abattement. On prie autrement lorsqu'on se trouve dans la paix & dans la tranquillité, que lorsqu'on est attaqué par des tentations violentes; lorsqu'on demande à Dieu pardon

de ſes pechez, que lorſqu'on le prie pour lui rendre des actions de graces de ſes bienfaits ; lorſqu'on penſe à l'enfer & à la terreur du dernier Jugement, que lorſqu'on s'anime par la penſée & l'eſperance des biens éternels.

Comme il n'eſt pas poſſible de marquer toutes les differentes diſpoſitions de nos ames, il n'eſt pas auſſi poſſible d'exprimer les differentes manieres dont on doit prier, ſuivant les diverſes ſituations où nous nous trouvons. Cependant comme ſaint Paul ſemble les avoir réduites à quatre ſortes, on a crû qu'il étoit à-propos de s'y arrêter. Je vous conjure donc avant toutes choſes, dit ſaint Paul à ſon Diſciple Timothée, que l'on faſſe des Supplications, des Oraiſons, des demandes, & des actions de graces pour tous les hommes, pour les Rois & pour tous ceux qui ſont conſtituez en dignité, &c. *Obſecro igitur primum omnium fieri obſecrationes, orationes, poſtulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus, pro regibus, & omnibus qui in ſublimitate ſunt, &c.*

1. Timoth. 2. 1.

Saint Hilaire, ſaint Auguſtin, & quelques autres Auteurs Eccleſiaſtiques ont donné differentes explications de ces paroles de l'Apôtre ; mais comme elles paroiſſent peut-être ou difficiles ou trop relevées au commun des Fideles, on a crû que les Paſteurs pouvoient s'arrêter à celle qu'en donne Caſſien dans ſes Conferences, parce qu'elle eſt plus à la portée de tout le monde, & peut-être même d'un uſage aſſez ordinaire.

Hil. in Pſal. 140. Aug. Epiſ. 149. ad Paul. ſaint Thom. 22. q. 83. art. 17.

Par la Priere, que ſaint Paul appelle ſupplication, *obſecrationes*. Il faut entendre, ſelon Caſſien, celle par laquelle on implore la miſericorde de Dieu pour ſes pechez, lorſqu'étant touchez d'une vive componction pour le mal qu'on a fait autrefois, ou pour celui

Caſſ. Collat. 9. c. 10.

qu'on commet encore tous les jours, on demande tres-humblement pardon à Dieu.

Par l'Oraiſon *Orationes*, il faut entendre, ſelon cet Ancien, la Priere par laquelle on offre ou l'on voüe à Dieu quelque choſe : car offrande, vœu & Oraiſon ſignifie en Grec la même choſe. Caſſ. 16. c. 11.

Nous pouvons donc dire, ſelon cet Auteur, que nous offrons à Dieu notre Oraiſon, quant renonçant, par exemple au monde, nous faiſons comme un vœu à Dieu de nous mortifier en toutes choſes, & de faire mourir en nous tout ce qu'il y a du ſiecle, afin de le ſervir avec toute l'application de notre cœur ; nous offrons à Dieu notre Oraiſon quand nous voüons à Dieu une inviolable chaſteté, ou une patience invincible dans les maux.

Quand donc la pareſſe ou le relâchement nous empêchant d'accomplir ces promeſſes, nous retournons à nos anciens déſordres, nous nous rendons coupables de perfidie & de n'avoir pas tenu à Dieu ce que nous lui avions promis dans nos Prieres ; ainſi, c'eſt en quelque maniere une eſpece de violement du vœu ou de la promeſſe que nous avions faite à Dieu dans l'Oraiſon ; & il vaudroit mieux n'avoir pas fait Oraiſon de cette maniere, dit Caſſien, que de l'avoir faite, & de ne pas accomplir ce que nous y avons promis à Dieu.

Par le mot de demandes *Poſtulationes*, dont l'Apôtre ſe ſert, il faut, ſelon le même Auteur, entendre cette Priere, par laquelle dans la ferveur de l'eſprit, nous ſupplions Dieu pour notre proſperité, pour celle de nos amis, pour celle de tout le monde, des Princes, des Roys, de tous ceux qui ſont en dignité, pour leſquels nous demandons auſſi la paix & le ſalut éternel. Ibid. c. 12.

Digitized by Google

Enfin, par les mots d'actions de graces, Ibid. c. 14. *gratiarum actiones*, nous devons entendre cette Priere, par laquelle nous témoignons à Dieu avec un épanchement d'une joye indicible, la reconnoiſſance que nous avons des bienfaits qu'il nous a faits, de ceux qu'il nous fait actuellement, ou que nous prévoyons qu'il nous prépare.

Toutes ces quatre ſortes de Prieres en produiſent chacune beaucoup d'autres qui ſortent de leur abondance & comme de leur plenitude : car & la ſupplication qui ſe forme de la vûë de nos pechez, & l'Oraiſon qui eſt ce qu'on offre à Dieu pour lui faire des vœux & les accomplir dans une parfaite pureté de conſcience, & les demandes qui ſont les Prieres qui ſortant de la ferveur de notre charité, nous engagent à prier pour les autres auſſi-bien que pour nous, & les actions de graces que nous formons dans le ſouvenir des bienfaits de Dieu, & dans la vûë de la grandeur de ſa bonté, donnent lieu tres-ſouvent à d'autres Prieres pleines de ferveur.

Ainſi, quoyque ces quatre ſortes de Prieres ſoient utiles à chaque perſonne en particulier, il me ſemble neanmoins, dit Caſſien, que la premiere regarde plus particulierement ceux qui commencent à ſervir Dieu, & qui ſont encore touchez du ſouvenir de leurs déſordres paſſez. La ſeconde, ſemble convenir à ceux qui ont déja fait quelque progrès dans la pieté, & dont l'ame commençant à s'élever à Dieu, ne déſire plus que la vertu. La troiſiéme, paroît être propre à ceux qui accompliſſent déja les promeſſes qu'ils ont faites à Dieu, & qui ayant une grande charité pour les autres, & étans touchez de leurs foibleſſes & de leurs miſeres, prient pour eux avec af-

Digitized by Google

ſection. La quatriéme, ſemble appartenir à ceux qui s'étant entierement purifiez de leurs pechez, ne ſont plus occupez qu'à conſiderer avec un cœur & un eſprit tranquille, les miſericordes & les graces infinies que Dieu leur a faites, & dont il continuë de les combler, ou qu'il leur prépare pour l'avenir.

L'ame neanmoins, continuë Caſſien, qui eſt dans ce haut degré de pureté, ne laiſſe pas d'entrer en même-tems dans ces quatre ſortes d'Oraiſons; elle va de l'une à l'autre & les parcourt toutes: elle ſe répand alors dans l'ardeur de ſon zele en des Prieres ineffables qu'elle offre à Dieu, & que le Saint-Eſprit qui prie en nous avec des gemiſſemens, y produit.

Dans quelque degré de ces Oraiſons qu'on ſe trouve, il arrive même quelquefois, ſelon cet Ancien, que le Saint-Eſprit agiſſant en nous, on paſſe tout d'un coup du premier ou du ſecond degré juſqu'au quatriéme, c'eſt-à-dire, de la ſupplication ou de l'Oraiſon, juſqu'à celui que ſaint Paul appelle action de graces.

Il paroît par ce qu'on vient de rapporter de Caſſien, que cet Ancien a regardé les ſupplications, les Oraiſons, les demandes & les actions de graces, comme autant de differentes eſpeces d'Oraiſons. D'autres les regardent ſeulement comme parties de la Priere, les prenant en ce ſens là ainſi que l'ont fait ſaint Auguſtin & ſaint Thomas. Il n'eſt pas facile, ſelon la reflexion que fait le Catechiſme du Concile de Trente, de les diſtinguer dans toute ſorte de Prieres. C'eſt pourquoy les Paſteurs peuvent ſe contenter d'inſtruire particulierement les peuples ſur la demande & ſur l'action de grace qui en ſont les

Aug. Epiſt. 149. ad Paul. ſanct. Thom. 22. q. 83. art. 17. Catec. Conc. trid. part. 4.

deux principales parties. En effet, il eſt certain que lorſque nous nous preſentons à Dieu pour lui rendre, dans la Priere, le culte & l'adoration que nous lui devons, c'eſt à deſſein ou d'obtenir de lui quelque nouvelle faveur, ou de lui rendre grace des bienfaits que nous avons déja reçûs de ſa bonté, & dont il continuë de nous favoriſer.

Perſonne ne peut douter qu'il n'ait continuellement beſoin de Dieu ; perſonne ne peut douter que Dieu ne ceſſe point de nous combler de ſes biens ; & certes, qu'eſt-ce que nous poſſedons que nous n'ayons reçû de ſa main liberale ? Perſonne donc ne peut ſe diſpenſer dans ſes Prieres de faire à Dieu des demandes, & de lui rendre des actions de graces des bienfaits dont il ne ſe laſſe jamais de nous combler. C'eſt ce que Dieu nous a marqué lui-même dans ces paroles : Invoquez-moi dans vos afflictions, je vous délivrerai. & vous me
Pſal. 49. glorifierez : *Invoca me in die tribulationis eruam te & honorificabis me.* Et c'eſt auſſi ce que l'Apôtre nous a déclaré par ces paroles : Dans toutes vos Prieres, preſentez à Dieu vos demandes par des ſupplications accompa-
Philip. 4. 6. gnées d'actions de graces. *In omni oratione & obſervatione cum gratiarum actione petitiones veſtræ innoteſcant apud Deum.*

On n'oublie point dans la Priere la premiere partie qui regarde les demandes ; on ne s'y répand même que trop, & c'eſt ce que
Math. 6. 8. Jeſus-Chriſt a condamné, en nous diſant, que nous ne devons pas nous aſſembler en cela aux payens, parce que notre Pere qui eſt dans le Ciel ſçait nos beſoins ; mais il n'eſt que trop ordinaire, qu'on oublie ſouvent l'action de graces ; je ne dis pas tant celle qu'on peut faire de bouche dans la Priere, que celle qui doit

doit l'accompagner & la ſuivre par la reconnoiſſance interieure que nous devons avoir des bienfaits ſans nombre dont Dieu nous favoriſe. Ce n'eſt pas, dit ſaint Bernard, que ce ſoit une choſe reprehenſible de demander avec inſtance; mais Dieu rejette nos Oraiſons, & ne nous accorde pas l'effet de ces demandes, parce qu'il voit que nous ſommes des ingrats, & peut-être que c'eſt un effet de ſa clemence de refuſer à des ingrats ce qu'ils demandent, de peur qu'après tant de bienfaits multipliez & accumulez, nous ne méritions un plus rigoureux jugement pour notre ingratitude. Ainſi, en cela c'eſt un effet de miſericorde que de ne nous point faire miſericorde : *Ergo miſericordia res eſt in hac parte ſubtrahere miſericordiam.* Tenons donc pour certain que la cauſe de nos relâchemens, de nos froideurs, de notre vie languiſſante, & du peu de progrez que nous faiſons dans la vertu, eſt notre ingratitude. *Omnino enim ſola nos à profectu converſationis impedit ingratitudo noſtra.* S. Bern. ſerm. 27. de diverſ.

Pour ne pas tomber dans cet inconvenient, il faut remarquer attentivement, qu'il y a trois ſortes de bienfaits que nous recevons de Dieu, & dont nous lui devons rendre des actions de graces. Ces bienfaits ſont ou *generaux*, ou *particuliers*, ou *perſonnels*.

Les *generaux* ſont ceux qui ſont communs à tous les hommes, comme ſont la création, la mort de Jeſus-Chriſt.

Les *particuliers*, ſont ceux qui ſont communs à pluſieurs, mais non pas à tous les hommes : tels ſont les bienfaits de la juſtification, de la participation aux Sacremens, à la parole de Dieu, &c. car quoyque Jeſus-Chriſt ſoit mort pour tous les hommes, tous

cependant ne ſont pas juſtifiez & ſanctifiez par les Sacremens & par la parole de Dieu.

Les *perſonnels* ſont toutes les faveurs perſonnelles que chacun a reçû de Dieu, & qu'il reçoit tous les jours ; par exemple, d'avoir connu la verité, d'avoir quitté le peché, d'être éprouvé par les afflictions temporelles, de trouver des obſtacles à tout ce qu'on ne recherche que par la cupidité.

En un mot, nous n'avons rien que nous n'ayons reçû de Dieu, & tout ce qui nous arrive peut contribuer à notre ſalut. Nous devons donc rendre graces à Dieu de toutes ces choſes, lui demander celle de faire un bon uſage de tous ſes dons, & le benir en tout tems ; c'eſt l'exemple que nous a donné le Roy Prophete : Je benirai, dit-il, éternellement le Seigneur, & ma bouche luy donnera
Pſal. 33. 1. des loüanges éternelles : *Benedicam Dominum in omni tempore : ſemper laus ejus in ore meo.* Et c'eſt auſſi à quoy ſaint Paul nous exhorte : Rendez grace à Dieu, dit-il, en toutes choſes : car c'eſt là ce que Dieu veut que vous
Theſ. 5. 18. faſſiez tous en Jeſus-Chriſt. *In omnibus gratias agite : hæc eſt enim voluntas Dei in Chriſto Jeſu in omnibus vobis.*

Digitized by Google

III QUESTION.

Combien on a coûtume de diſtinguer de manieres differentes de prier, ou de degrez dans la Priere. Si Dieu exauce les pecheurs quand ils le prient.

COMME il y a des manieres de faire des demandes à Dieu, & de luy rendre des actions de graces plus relevées & plus parfaites les unes que les autres, c'eſt pour cela, dit le Catechiſme du Concile de Trente, qu'afin que les Fideles puiſſent non-ſeulement prier, mais même le faire de la maniere la plus parfaite & la plus excellente. Les Paſteurs doivent les expliquer, leur propoſer la plus parfaite, & les exhorter ſoigneuſement à la ſuivre & à l'embraſſer. On en diſtingue ordinairement quatre manieres, que d'autres nomment degrez d'Oraiſon. Part. 4.

Le premier & le plus parfait eſt celuy des Juſtes & des Saints, qui étant établis ſur le fondement inebranlable de la Foy, arrivent par la pureté de leur conſcience, avec le ſecours de la Grace, & par la ferveur de leurs Prieres, non-ſeulement à ſe détacher de toute affection corrompuë pour les choſes de ce monde, mais encore juſqu'à pouvoir contempler la puiſſance, la bonté & la ſageſſe infinie de Dieu: ils ont même cette confiance filiale, qu'ils obtiendront de Dieu, qu'ils conſiderent comme leur pere, non-ſeulement ce qu'ils demandent pour cette vie, mais même les biens ineffables que Dieu a promis à ceux qui l'aiment, & qui lui auront

Digitized by Google

demandé avec pieté & avec ardeur le secours de sa grace, ils ont pour Dieu une entiere ouverture de cœur, & ils se jettent avec une entiere confiance entre ses bras. Enfin, suivant l'expression de l'Ecriture, ils répandent leur cœur devant lui, & ils mettent en lui toute leur esperance. *Mon cœur*, disoit le Prophete, qui étoit du nombre de ces parfaits, *s'est répandu en votre presence, & je vous ai representé mon affliction. J'ai esperé en vous, Seigneur, & je ne serai point couvert de confusion, In te Domine speravi, non confundar in aternum.*

Psal. 141. 2.

Psal. 30. 1.

C'est de ces sortes de personnes de qui on peut dire avec verité, que la Foy, l'esperance & l'amour prient en eux. *Fides credit, spes & charitas orant, sed sine fide esse non possunt ac per hoc & fides orat.* C'est d'eux aussi dont le Prophete a voulu parler, lorsqu'il a dit, que le Seigneur étoit près de ceux qui l'invoquent dans la verité: *Prope est Dominus invocantibus eum, omnibus invocantibus in veritate.* Ils sont toûjours exaucez, parce qu'ils ne demandent rien à Dieu que Dieu même, ou ce qui a du rapport à lui; & que c'est le Saint-Esprit qui prie en eux, c'est-à-dire, qui les fait prier comme ils doivent prier.

Aug. in Enchyr. c. 7.

Psal. 144.

Le second degré d'Oraison, dit le Catechisme du Concile, est celui qui convient à ceux qui étant comme accablez par la pesanteur du poids des pechez mortels qu'ils ont commis, tâchent par les effets de cette Foy, qu'on appelle morte, de se relever, & de se reconcilier avec Dieu; mais qui à cause de la langueur de leurs forces, & de la grande foiblesse de leur foy, ne peuvent neanmoins s'élever au dessus des choses de ce monde. Cependant si ces personnes viennent à recon-

Digitized by Google

noître leurs pechez, & que se sentant agitez par les remords de leur conscience, ils s'en humilient & en conçoivent du regret ; s'ils prient Dieu avec sincerité qu'il leur pardonne leurs pechez & leurs crimes, tout éloignez qu'ils soient de lui, il ne rejettera pas leurs Prieres. En effet, Jesus-Christ nous apprend lui-même, que non-seulement il est prêt d'écouter favorablement leurs Prieres, mais encore, par un effet tout particulier de sa bonté, il les invite d'avoir recours à lui. *Venez à moy*, dit le Sauveur, *vous tous qui êtes fatiguez, & qui êtes chargez, & je vous soulagerai.* Le Publicain etoit de ce nombre, il n'osoit lever les yeux vers le Ciel, & il sortit neanmoins, selon le témoignage même de Jesus-Christ, justifié devant Dieu, & non pas le Pharisien, qui avoit présumé de lui-même & de sa propre justice. Le Publicain, dit saint Augustin, se tenoit bien loin, & neanmoins il s'approchoit de Dieu ; les remords de sa conscience sembloient l'en éloigner, mais sa pieté l'en approchoit : il se tenoit éloigné, mais Dieu l'écoutoit de près : car le Seigneur du haut du Ciel où il habite, considere les humbles, & regarde de loin les superbes, tel qu'étoit le Pharisien. Le Publicain penitent n'osoit lever les yeux au Ciel, mais son cœur y étoit ; il n'y regardoit pas, & il s'y faisoit regarder ; sa conscience le jettoit dans l'accablement, mais son esperance le soûtenoit : il frappoit sa poitrine, il se punissoit lui-même ; c'est pour cela que Dieu lui pardonnoit, parce qu'il confessoit son peché : Mon Dieu, disoit-il, ayez pitié de moy qui suis un Pecheur. Dieu lui pardonne donc, parce qu'il se reconnoît tel qu'il est. *Deus ignoscit, quia ipse se agnoscit.*

Matth. 11. 28.

Luc. 18. 9. 10.

Aug. ser. 115. & ser. 29.

Mais n'eſt-il pas écrit dans l'Evangile de ſaint Jean, que Dieu n'écoute pas les Prieres des pecheurs : *ſcimus autem quia peccatores Deus non audit.* Il eſt vrai que cela eſt écrit, mais ces paroles ne ſont pas de Jeſus-Chriſt, mais de l'Aveugle-né, qui n'avoit pas encore reçû, comme remarque ſaint Auguſtin, l'Onction du Saint-Eſprit, *adhuc inunctus loquitur.*

Joan. 9. 31.

Aug. tract. 44. in Joan.

L'exemple du Publicain, ajoûte le même Pere ailleurs, qui étoit encore pecheur lorſqu'il commença ſa Priere, & qui s'en retourna juſtifié, nous apprend, que c'eſt une verité conſtante que Dieu exauce quelques pecheurs, encore qu'il n'exauce pas tous les pecheurs : *Quamobrem non quidem omnem peccatorem exaudiri, ſed tamen non omnem peccatorem non audiri veritas teſtis eſt.* Or, qui ſont ceux qu'il exauce, & ceux qu'il n'exauce pas ? Il n'exauce pas ceux qui ne renoncent pas à l'affection pour le peché, & qui ne veulent pas changer de vie, quelques Prieres qu'ils faſſent, Dieu n'écoute point ces ſortes de pecheurs, *in melius quippe*, dit ce ſaint Docteur, *eſt vita mutanda* ; mais à l'égard de ceux qui prient comme le Publicain, c'eſt-à-dire, qui gemiſſent ſincerement comme lui dans le fond de leur cœur, & qui renoncent à toute affection pour le peché, ils ſont toûjours exaucez.

Aug. l. 2. Contra. Epiſ. par. c. 8.

Ang. Ench. c. 7.

Mais peut-on mériter d'être exaucé ſans la Grace ? Il eſt vrai qu'on ne le peut pas, c'eſt une verité qui a été définie contre les Pelagiens ; mais il n'eſt pas abſolument neceſſaire d'être en état de grace pour cela, c'eſt-à-dire, dans la grace habituelle, & ſanctifiante. Il ſuffit que Dieu nous favoriſe de ſa grace actuelle, qui nous eſt donnée par

Concil. Araſ. c. 6. 7. 9. 10. 20.

le Saint-Esprit, comme dit saint Augustin, & qui est necessaire dans chaque action, afin qu'elle soit méritoire : *Quæ subministratione Spiritus sancti datur ut ad nstros actuso singulos adjuvemur.* C'est sur ce principe que le même Pere a dit, que la remission des pechez n'est pas entierement indépendante de leurs mérites, puisque la Foy nous la fait obtenir par les Prieres & les gemissemens qu'elle forme dans notre cœur : *Nec ipsa remissio peccatorum,* dit saint Augustin, écrivant au Prêtre Sixte, qui fut depuis Pape : *Sine aliquo merito est si fides hanc impetrat.* Aug. de gestis. Pelag. c. 14. Aug. Epist. 194. ad Sixt.

Le troisiéme degré est celui de ceux qui n'ayant pas encore une foy parfaite, Dieu neanmoins, par un effet de sa misericorde, venant à rallumer en eux le peu de lumiere naturelle qui leur reste, sont puissamment excitez par le mouvement du Saint-Esprit, quoyqu'il n'habite pas encore en eux, à l'amour & à la recherche de la verité, & demandent même instamment par leurs Prieres, d'en être instruits : de sorte que s'ils perseverent dans cette bonne volonté, Dieu ne manque point de leur accorder l'accomplissement de leurs desirs. C'est ce que l'exemple du Centenier Corneille prouve manifestement : car quoyqu'il fut du nombre des Gentils, sa Priere se trouvant soûtenue par ses aumônes, & par un commencement de foy, il fut écouté de Dieu, enforte qu'il mérita d'être averti par un Ange d'envoyer chercher saint Pierre pour l'instruire & le baptiser. Sa Priere fait voir qu'il avoit un commencement de foy, & ce commencement de foy qui étoit un don & un effet de la Grace prévenante, fut à son égard comme sa conception pour le salut ; mais il n'y seroit jamais arrivé, s'il n'eut Act. 10.

reçû la naiſſance ſpirituelle par la connoiſſance de Jeſus-Chriſt, & la reception du Baptême ; & ce fut pour cela que ſaint Pierre lui fut envoyé, afin de lui annoncer Jeſus-Chriſt, & de le Baptiſer.

Le quatriéme & dernier degré eſt de ceux qui ne ſe repentent point de leurs pechez ni de leurs mauvaiſes actions, mais même les augmentent tous les jours, en ajoûtant crimes ſur crimes, ont enfin la témerité de prier Dieu de leur pardonner leurs pechez, dans leſquels ils veulent perſeverer ; Dieu n'écoute point les Prieres de ces ſortes de gens. Comme l'exemple du malheureux Antiochus nous le fait voir, dont il eſt écrit, que quoyqu'il priât Dieu de lui pardonner ſon peché, Dieu neanmoins ne lui fit point miſericorde : 2. Machab. 9. 13. *Orabat hic ſceleſtus Dominum à quo non eſſet miſericordiam conſecuturus.* Dieu dit auſſi dans le Prophete Iſaïe, en parlant de ces ſortes de perſonnes, *lorſque vous étendrez vos mains vers moy, je détourneray mes yeux de vous, & lorſque vous multiplierez vos Prieres, je ne vous écouteray point, parce que vos mains ſont* Iſaye. 1. 15. *pleines de ſang : Et cum multiplicaveritis orationem ; non exaudiam manus enim veſtræ ſanguine plenæ ſunt.*

Tert. de orat. c. 10. Afin donc, dit Tertullien, que nous ne nous éloignions pas de Dieu à meſure que nous manquerons de fidelité à l'égard de ſes Commandemens, ſouvenons-nous que leur obſervation prépare la voye pour faire monter au Ciel nos Prieres : penſons pour lors entre-autre choſe, que ſi nous avons quelque different avec nos freres, ou que nous les ayons offenſez, nous ne devons point nous approcher de l'Autel, que nous ne nous ſoyons auparavant reconciliez avec eux. Peut-on eſpe-

Digitized by Google

rer de faire sa paix avec Dieu, quand on ne la veut pas avoir avec le prochain, ou qu'on obtiendra la remise de ses dettes, lorsqu'on refuse de la faire aux autres ? Comment peut-on appaiser la colere de son Pere, quand on la garde contre ses freres ? Quel inconvenient n'est-ce pas de n'oser prier, parce qu'on ne veut point se reconcilier avec son frere, ou de prier inutilement, parce qu'on garde contre lui du ressentiment ? Or, ce n'est pas seulement du vice de la colere, dont notre esprit doit être libre lorsque nous prions, il faut tâcher qu'il le soit de tout autre vice, parce qu'elle doit partir d'un esprit pur. C'est pour nous instruire de cette verité que l'Apôtre nous dit : Je veux donc que les hommes prient en tous lieux levant des mains pures avec un esprit éloigné de colere & de contention : *Volo viros orare in omni loco levantes puras manus sine ira & disceptatione.* 1. Tim. 2.

VI. CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

S'il eſt neceſſaire d'apporter quelque préparation à la Priere ? Quelles ſont celles qui ſont les plus eſſentielles pour prier comme il faut ? & de combien il y en a de ſortes.

COMME la Priere n'eſt pas une choſe indifferente, mais qu'elle eſt de la derniere importance, tant par rapport à nous, parce que notre ſalut en dépend, que par rapport à Dieu, parce que ſa gloire s'y trouve beaucoup intereſſée, il n'y a pas de doute qu'on ne doive, avant de la faire, y préparer ſon cœur & ſon eſprit : c'eſt ce qui a paru par tout ce qu'on a dit juſqu'ici ; & c'eſt l'avis auſſi que nous donne le Sage, lorſqu'il nous dit : *Préparez votre ame avant la Priere, & ne ſoyez pas comme un homme qui tente Dieu : Ante orationem prepara animam tuam, & noli eſſe quaſi homo qui tentat Deum.* Or, la principale préparation qu'on y doit apporter, c'eſt la douleur de ſes pechez, ſuivant cette parole du Prophete : *Si j'ai vû l'iniquité dans mon cœur :* C'eſt-à-dire, ſi j'ai de l'affection pour le peché, le Seigneur ne m'exaucera point. *Iniquitatem ſi aſpexi in corde meo, non exaudiet Dominus.* C'eſt auſſi ce que ſigni-

Eccl. 18. 23.

Pſal. 65. 17.

fient ces paroles qu'on lit dans le Livre de Job :
Si vous vous dépoüillez de l'iniquité qui eſt dans votre main, & que l'injuſtice ne demeure point dans votre maiſon, allez, vous pourrez montrer votre viſage ſans tache, & vous ſerez inebranlable, & vous ne craindrez rien. Job. 11. 14. & 15.

Par l'iniquité de la main, il faut entendre, ſelon ſaint Gregoire, les mauvaiſes actions ; & par l'injuſtice qui eſt dans notre maiſon, c'eſt-à-dire, dans notre ame, il faut entendre les pechez qui ſe commettent dans le cœur & par la penſée. Or, dit ſaint Gregoire, ſi nous avons ſoin de nous bien purifier des uns & des autres, alors nous pouvons *élever à Dieu notre viſage ſans tache :* car l'ame eſt le viſage interieur, par lequel Dieu nous reconnoît & nous aime ; de ſorte que lever notre viſage à Dieu, n'eſt autre choſe que lever notre ame vers lui par nos Oraiſons. Mais ce viſage ſpirituel eſt couvert de taches, lorſque ſa conſcience l'accuſe ſecretement de peché, & l'ame déchoit de ſa confiance quand les remords des pechez qu'elle n'a pas encore ſurmontez lui reviennent dans l'eſprit pendant ſa Priere : Et en effet, cette ame ſe défie avec raiſon d'obtenir ce qu'elle déſire, lorſqu'elle ſe ſouvient qu'elle n'eſt pas encore bien réſoluë de ſuivre les ordres de Dieu.

C'eſt ce qui a fait dire à ſaint Jean : *Si notre cœur ne nous condamne point, nous aurons de l'aſſûrance devant Dieu ; & quoyque ce ſoit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui.* 1. Joan. 3.
Et à Salomon : *La Priere de celui qui détourne ſon oreille pour ne pas écouter la Loy, ſera execrable :* Car notre cœur nous fait des reproches, lorſqu'il ſe ſouvient qu'il reſiſte aux préceptes de celui qu'il prie : & ſon Oraiſon devient execrable aux yeux de Dieu, lorſqu'il Proverb. 28.

ſe détourne de l'exactitude de la Loy divine, parce qu'il eſt bien juſte que celui qui refuſe de s'aſſujettir aux Commandemens de ſon Dieu, ſoit exclus, ainſi qu'un étranger, de ſes dons & de ſes bienfaits. Le ſeul remede ſalutaire qu'il y ait en cette rencontre, eſt, que quand le ſouvenir de nos pechez ſe preſente à notre mémoire, nous commencions par les pleurer, afin qu'en lavant de nos pleurs les ſoüillures de notre ame, elle puiſſe paroître pure aux yeux de Dieu quand nous le prions.

Mais l'on doit avoir grand ſoin de ne pas retomber dans les mêmes pechez que l'on a purifié par ſes larmes, de crainte que ſi nous commettons de nouveau ceux que nous avons déja pleurez, nos larmes ne ſoient vaines & inutiles en la preſence du ſouverain Juge: Car il faut bien ſe ſouvenir de ces importantes
Eccle. 7. paroles de l'Ecriture : *Ne réiterez pas les mêmes choſes dans votre Priere.* Le Sage ne nous défend pas par ces paroles de demander ſouvent pardon à Dieu, mais ſeulement de retomber dans nos pechez : comme s'il diſoit clairement, quand vous avez pleuré vos fautes, n'en commettez pas de nouvelles qui méritent que vous les pleuriez encore dans vos Prieres.

Afin donc que l'on puiſſe élever à Dieu *ſon viſage ſans aucune tache*, il faut faire une ſerieuſe reflexion, avant la Priere à tout ce qui peut déplaire à Dieu durant la Priere & avoir grand ſoin de paroître tel devant ſes yeux en tout le reſte du tems que l'on ſouhaite d'y paroître durant qu'on le prie : car il n'arrive que trop ſouvent que nous ſouffrons, qu'il nous paſſe dans l'eſprit mille penſées impures & illicites, lorſque nous ne ſommes

Digitized by Google

pas occupez à l'Oraiſon. Cependant quand nous voulons y rappliquer notre eſprit, les images de ces mauvaiſes penſées auſquelles il s'étoit auparavant abandonné, reviennent ſouvent l'importuner de telle ſorte, qu'il lui eſt comme impoſſible d'élever le viſage de ſon ame à Dieu. Souvent auſſi nous nous occupons tellement l'eſprit des ſoins du monde, que lorſque nous voulons enſuite nous appliquer à l'Oraiſon, l'ame eſt impuiſſante pour s'élever vers ſon Dieu, parce que le poids des ſollicitudes du ſiecle l'a comme entraînée dans un abîme profond, & ſon viſage interieur ne peut plus paroître pur & net aux yeux de Dieu, étant comme tout ſoüillé de la boüe de ſes penſées baſſes & terreſtres. Juſqu'ici S. Gregoire dans le Livre dixiéme de ſes Morales chapitre onziéme :

Mais pour préparer ſon ame à la Priere, il ne ſuffit pas, ſelon le même Saint, de pleurer nos pechez, de n'y plus retomber, de purifier notre eſprit des penſées impures, & de détacher notre cœur des choſes de la terre, il faut encore pardonner à nos ennemis & à ceux qui nous ont offenſé : car, ajoûte ce ſaint Pape dans le même endroit, Jeſus-Chriſt en inſtituant la Priere qu'il nous a enſeignée, y met cette condition eſſentielle : *Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent.* Il veut donc que nous accompliſſions premierement envers notre prochain, le bien que nous voulons que Dieu nous accorde. Matth. 6.

Nous n'élevons donc veritablement à Dieu la face de notre ame, pure & ſans tache, que quand non-ſeulement nous ne faiſons point le mal que Dieu nous défend, mais que nous ne gardons ſur le cœur nul reſſentiment du

Digitized by Google

mal que le prochain nous a fait. *Tunc igitur sine macula faciem levamus cum nec nos prohibita mala committimus, nec ea quæ in nos à proximis commissa sunt, ex proprio zelo retinemus.*

Greg. Mag. Moral. in Job. l. 10. c. 11.

Il paroît par ce beau & long passage de saint Gregoire, que pour nous préparer à la Priere, il faut.

1. Pleurer les pechez qu'on a commis.
2. Eviter les rechutes.
3. Purifier son esprit des pensées impures.
4. Détacher son cœur des choses de la terre.
5. Pardonner à ses ennemis, & se reconcilier avec eux.

Saint Augustin marque une autre condition qui est bien importante, qui consiste à avoir au moins un commencement d'amour pour Dieu & pour la vertu, sans quoy il est bien à craindre que nos Prieres ne soient vaines & inutiles. C'est l'amour qui demande, dit ce Pere; c'est l'amour qui cherche; c'est l'amour qui frappe à la porte; c'est l'amour qui nous découvre les veritez, & c'est l'amour qui nous fait demeurer fermes dans les veritez qu'il nous a découvertes. *Amore petitur, amore quæritur, amore pulsatur, amore revelatur, amore denique in eo quod revelatum fuerit permanetur.* Et ailleurs, c'est la charité, dit saint Augustin, qui gemit; c'est la charité qui prie. Celui qui nous la donne, ne sçauroit être sourd à ses gemissemens & à ses desirs. *Charitas ipsa gemit, ipsa orat, contra hanc aures claudere non novit qui dedit illam.*

Aug. l. de Morib. Eccles. c. 17. & Tract. 6. in Joan.

Aug. in Joan Epist. Tract. 6. n. 8.

Outre ces dispositions, le Catechisme du Concile en marque quelques autres; la premiere, est de n'avoir pas de la dureté pour les pauvres: car l'Ecriture sainte assûre, que celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-même, & ne sera pas exaucé. *Qui*

Catech. Conc. Trid. part. 4.

Digitized by Google

obturat aurem suam ad clamorem pauperis & ipse clamabit, & non exaudietur. Proverb. 21. 13.

La deuxiéme, une ferme foy, & elle eſt même la principale & la plus neceſſaire diſpoſition pour prier comme il faut : car, comme dit ſaint Paul, *Comment invoqueront-ils celui en qui ils ne croyent pas.* Rom. 10. 14. La foy doit donc preceder la Priere, & la Priere enſuite conſerve la foy, par laquelle ſeule nous prions utilement : car comme c'eſt la foy qui nous fait prier, c'eſt auſſi par la Priere que tous nos doutes ſont levez, & que nous devenons plus conſtans & plus affermis dans la foy.

La foy eſt donc tres-neceſſaire dans la Priere, & la confiance que nous avons en la bonté de Dieu, nous fait obtenir tout ce que nous y demandons, ſuivant cette parole de Jeſus-Chriſt : Quoyque ce ſoit que vous demandiez dans la Priere, vous l'obtiendrez, ſi vous le demandez avec foy. *Et omnia quæcumque petieritis in Oratione credentes accipietis :* Matth. 21. 23. Ce qu'on peut confirmer par l'exemple du Centenier de l'Evangile, de l'hemoroiſſe, de la Chananée, & de pluſieurs autres à la foy deſquels Jeſus-Chriſt attribuë les miracles qu'il a fait en leur faveur. Matth. 8. 8. 9. & 10. Matth. 9. 22. Matth. 15. 28.

Il eſt aiſé de juger par ce qu'on a dit juſqu'ici, que la foy qui eſt neceſſaire dans la Priere, n'eſt pas ſeulement celle par laquelle on croit à Dieu, comme à la ſouveraine verité, mais encore celle qui fait que nous croyons en lui, comme ſouveraine bonté ; c'eſt-à-dire, qui fait que nous avons une ſainte confiance d'obtenir de ſa miſericorde les graces que nous lui demandons. Celui, dit ſaint Jacques, qui veut demander à Dieu quelque choſe, doit le faire avec foy, ſans aucun doute. *Poſtulet autem in fide nihil hæſitans.* Jac. 1. 6.

Il y a plusieurs raisons qui nous doivent porter à avoir cette confiance dans nos Prieres.

La premiere, est, comme nous avons déja remarqué, la bonté & la charité que Dieu a pour nous, qui est telle, qu'il nous commande de l'appeller notre Pere dans nos Prieres, afin de nous faire entendre que nous regardant comme ses enfans, il nous accordera ce que nous lui demandons.

La seconde, l'exemple d'une infinité de personnes qui ayant prié Dieu de leur accorder quelques graces, les ont obtenuës de sa bonté, quoyqu'ils eussent été de grands pecheurs, comme Manasses, l'Enfant prodigue, le Publicain, la Femme pechereſſe, le bon Larron.

2. Paralip. 33. 13. Luc. 7. 37. Luc. 15. 13. Luc. 23. 43. Luc. 23. 4.

La troisiéme est, que l'Ecriture nous apprend, que Jesus-Christ lui-même est toûjours prêt d'interceder pour nous auprès de son Pere. *Si quelqu'un peche*, dit saint Jean, *nous avons pour avocat envers le Pere, Jesus-Christ, qui est juste.* Et saint Paul nous avertit à ce sujet, que Jesus-Christ est notre Pontife, & tel qu'il compatit à nos foiblesses, ayant été tenté comme nous en toutes choses, si on en excepte le peché. Nous devons donc nous presenter avec confiance devant le trône de sa Grace, afin d'y recevoir misericorde, & d'y trouver grace pour être secourus dans nos besoins. *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum Gratiæ ut misericordiam consequamur & gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* Ailleurs le même Apôtre nous dit, que Jesus-Christ *est le médiateur entre Dieu & les hommes*, & qu'il est à la droite de son Pere, *où il intercede pour nous.* Ainsi, quoyque de nous-mêmes nous soyons indignes d'obtenir quelque grace, nous devons neanmoins esperer que Dieu

1. Joan. 2. 1. Heb. 4. 15. 16. 1. Tim. 2. 5. Rom. 3. 34.

Digitized by Google

accordera, par les mérites de Jesus-Christ, ce que nous lui demandons, pourvû qu'il soit juste & raisonnable.

La quatriéme raison, qui nous doit remplir d'une sainte confiance que nos Prieres seront écoutées de Dieu, est que le Saint-Esprit lui-même est le principe & l'auteur de nos Prieres; c'est lui qui les forme dans notre cœur, suivant cette parole de saint Paul: *Nous avons reçû l'Esprit d'adoption des enfans de Dieu, par lequel nous crions, mon Pere, mon Pere.* Et non-seulement, dit cet Apôtre, cet Esprit-Saint fortifie notre foiblesse, & nous fait connoître ce que nous devons demander dans la Priere, mais de plus, c'est lui-même qui prie pour nous par des gemissemens ineffables. *Sed ipse postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*; c'est-à-dire, comme remarque saint Augustin, que c'est le Saint-Esprit qui nous fait prier, & qui nous inspire le mouvement de prier & de gemir. Rom. 8. 15. Ibid. 2. 26.

Que s'il se trouve des personnes qui se sentent en quelques rencontres foibles & chancellantes dans la foy, il faut pour lors, qu'à l'exemple des Apôtres, ils disent à Jesus-Christ, Seigneur augmentez notre foy; ou avec ce bon-Homme de l'Evangile, Seigneur aidez-moy dans mon incredulité. *Domine adjuva incredulitatem meam.* Aug Epist. 194. ad Sixt. n. 16. Luc. 17. 5. Mar. 9. 23.

Enfin, pour se disposer comme il faut à la Priere, il est necessaire d'avoir un grand soin de regler toutes nos pensées, nos actions & nos Prieres, selon la Loy de Dieu & selon sa volonté. *Si vous demeurez en moy, & que mes paroles demeurent en vous*, dit Notre-Seigneur, *vous demanderez tout ce que vous voudrez, & il vous sera accordé*: Ce qui a fait dire à Cassien ces excellentes paroles; Joan. 15. 7.

Digitized by Google

Cass. Collat. 10. c. 13. qu'avant même que de prier, nous devons tâcher d'être dans la même disposition où nous souhaitons que Dieu nous trouve lorsque nous prions : car il est ordinaire que l'état où est l'esprit avant qu'il prie, passe & continuë encore dans la Priere, & qu'il y trouve, selon qu'il étoit disposé auparavant, ou des pensées basses, qui se portent vers la terre, ou des pensées saintes, qui s'élevent vers le ciel. *Quamobrem quales orantes volumus inveniri tales nos ante orationis tempus præparare debemus. Ex præcedenti enim statu mens in supplicatione formatur.*

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici ne regarde que la préparation éloignée qu'on doit apporter à la Priere.

A l'égard de la préparation prochaine, elle consiste à se recueïllir soy-même avant que de prier ; penser soigneusement à ce qu'on va faire, implorer l'assistance de Dieu, & en un mot, prendre toutes les mesures qui dépendent de nous pour bien prier.

II QUESTION.

Quelles ſont les principales conditions de la Priere, afin de la rendre agreable à Dieu? Qu'eſt-ce que prier Dieu en eſprit & en verité? S'il n'y a que les vrais Fideles qui prient Dieu en cette maniere? Si la Priere vocale eſt bonne & utile? Qu'eſt-ce que Jeſus-Chriſt nous a voulu enſeigner lorſqu'il nous a dit, que pour bien prier, il faut nous renfermer dans notre chambre? Qu'eſt-ce que prier au nom de Jeſus-Chriſt & par Jeſus-Chriſt? Si l'humilité eſt une condition neceſſaire pour prier comme il faut? En quoy elle conſiſte? & quels ſont les motifs qui peuvent le plus contribuer à nous mettre dans cette diſpoſition? Si l'attention eſt neceſſaire dans la Priere; & en quoy elle conſiſte?

IL importe plus qu'on ne ſçauroit dire de ſçavoir de quelle maniere on doit uſer de la Priere, qui eſt une choſe ſi ſainte: car, quoyque ce ſoit un tres-grand bien, & tres-efficace pour le ſalut, ſi neanmoins on n'en uſe pas comme il faut, elle ne ſert de rien, & elle eſt tout-à-fait inutile; d'où vient qu'il arrive ſouvent, comme remarque ſaint Jacques, *que nous n'obtenons pas ce que nous demandons, parce que nous le demandons mal.* Jacob. 4. 13.

Il eſt donc du devoir des Paſteurs d'apprendre aux Fideles quelle eſt la maniere de bien prier, c'eſt-à-dire, quelles ſont les regles & les conditions que Jeſus-Chriſt a preſcrites ſur ce fait. Or, on a ordinairement coûtume d'en marquer ſix, qui ſont, 1. De prier Dieu en eſprit & en verité. 2. De le faire au nom de

Digitized by Google

Jesus-Christ, & par Jesus-Christ. 3. Avec humilité. 4. Avec attention & ferveur. 5. Avec perseverance. 6. D'y joindre la pratique des bonnes œuvres. On n'examinera dans cette question que les quatre premieres. On traitera des autres dans la question suivante.

La premiere condition, pour prier Dieu comme il faut, est donc, qu'on le fasse en esprit & en verité. Dieu est esprit, dit Notre-Seigneur dans l'Evangile, & il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit & en verité. *In Spiritu & veritate oportet & adorare.*

Joan. 4. 24.

Or, prier Dieu *en esprit*, c'est le prier de toute l'affection & de toute l'ardeur de son cœur. Prier Dieu *en verité*, c'est bannir de la Priere toute ostentation, toute hipocrisie & toute dissipation volontaire.

Voilà quelle doit être la Priere des Chrétiens; car ils doivent être ces veritables adorateurs que le Pere cherche.

Joan. 4. 23.

Cela n'empêche pas neanmoins, comme on a déja dit dans ces conferences, qu'il ne soit utile, & même quelquefois necessaire de joindre à cette Priere interieure la Priere vocale, puisqu'elle peut beaucoup contribuer, comme saint Augustin l'a remarqué, à faire que l'on prie avec plus de ferveur & de plus grands sentimens de pieté & de dévotion. En effet, il arrive quelquefois qu'on ne peut s'empêcher de ne pas exprimer les sentimens de notre cœur par des paroles ou d'autres signes exterieurs, qui sont autant de marques de l'ardeur de nos desirs; & certes, il est bien juste que la langue participe à la joye & aux autres sentimens de pieté de notre cœur, puisque c'est le moyen de nous acquitter du double sacrifice de notre ame & de notre corps, que nous sommes tous obligez de faire à Dieu;

Epist. 130. ad Prob.

Digitized by Google

aussi nous voyons dans les Actes des Apôtres, & dans plusieurs endroits des Epîtres de saint Paul, que les Apôtres se sont servis de ces deux sortes de Prieres ; & nous trouvons même dans l'Evangile, que Jesus-Christ en a autorisé & sanctifié l'usage par son exemple.

Mais comme l'on peut prier en particulier ou en public, on doit remarquer, que lorsque nous prions en particulier, il nous est libre de n'user de paroles que lorsque nous jugeons que cela est necessaire pour fortifier & augmenter la ferveur de notre dévotion ; mais dans les Prieres publiques qui sont établies de l'Eglise, pour être faites en son nom, par ses Ministres, ou pour exciter la pieté des Fideles, nous n'avons pas cette liberté, & pour obéir à l'Eglise & suivre son Esprit, en contribuant à l'édification commune, nous sommes obligez de prier vocalement dans les tems & dans les termes que l'Eglise a destiné pour cela.

Si neanmoins nous voulons que la Priere vocale, même celle qu'on fait en public & dans l'Eglise, contribuë à notre sanctification, il faut qu'elle soit toûjours accompagnée de la Priere mentale & interieure, qui est l'ame de la Priere vocale, & sans laquelle Dieu qui est Esprit, ne peut avoir cette derniere pour agréable.

Il n'y a aussi que les Chrétiens qui prient en esprit & en verité. Les payens & les infideles ne connoissent point cette sorte de Priere ; toutes leurs Prieres ne consistent que dans un argument tout humain de leurs pensées & de leurs paroles ; l'Esprit-Saint n'y a point de part, mais c'est ou la cupidité, ou la raison corrompuë par le peché qui les forment ; c'est pour cela que Jesus-Christ nous dit dans l'Evangile de ne pas ressembler aux payens dans

Matth. 6. 7. vos Prieres, qui s'imaginent qu'à force de paroles, ils obtiendront ce qu'ils demandent.

Les hipocrites ne prient point non plus en esprit ; c'est encore pour cela que Jesus-Christ nous dit : *Lorsque vous priez, ne faites pas comme les hipocrites qui affectent de prier en se* Matth. 6. 5. & 6. *tenant de bout dans les Sinagogues & aux coins des rues, pour être vûs des hommes. Je vous dis en verité, qu'ils ont reçû leur récompense ; mais pour vous*, ajoûte-t'il, *lorsque vous voudrez prier, entrez en un lieu retiré de votre maison, & fermant la porte, priez vôtre Pere en secret, & votre Pere qui voit ce qui se passe dans le secret, vous rendra la récompense.*

Par ce lieu retiré où Jesus-Christ nous exhorte à entrer, on peut fort bien, selon saint Augustin, entendre notre cœur. *Cum ergo* Aug. in Psal. 32. Conm. 2. *intra in cubiculum tuum, intras cor tuum.* Or, il ne suffit pas de nous y retirer, mais il faut encore que nous fermions l'entrée à toutes les pensées des choses du monde qui pourroient s'y glisser, & dont la moindre seroit capable de faire que notre Priere fut moins excellente & moins parfaite. Quiconque donc prie de la sorte, doit s'assurer que Dieu qui connoît parfaitement les pensées des hommes, ne manquera pas de lui accorder tout ce qu'il lui aura demandé.

Cass. Col. 9. c. 34. Cassien entrant dans la même pensée, mais y donnant un peu plus d'étenduë, dit, que nous prions dans ce lieu retiré, lorsque bannissant de notre cœur tout le tumulte & le bruit de nos pensées, nous l'ouvrons à Dieu pour le prier dans un silence profond & dans une familiarité toute sainte ; nous en fermons la porte, lorsqu'ayant la bouche fermée nous offrons sans bruit & sans paroles, nos Prieres à Dieu, qui regarde, non la langue, mais

le cœur. Nous prions en secret, lorsqu'avec toute l'application de notre esprit & de notre cœur, nous découvrons nos demandes à Dieu seul, sans que les démons mêmes puissent reconnoître ce que nous lui demandons. C'est pourquoy il y a des occasions où il peut être bon de prier dans un profond silence, non-seulement afin que nous n'incommodions pas nos freres dans leurs Prieres, par nos cris & par nos paroles, mais encore afin de cacher la fin & l'intention de notre Priere à ces ennemis invisibles, qui nous dressent encore plus de pieges & d'embuches au tems de la Priere, que dans les autres.

La seconde condition de la Priere, est, qu'on la doit faire au nom de Jesus-Christ, & par Jesus-Christ.

Nous devons adresser nos Prieres au Pere Eternel au Nom de Jesus Christ: car par les mérites de ce divin Médiateur, elles acquierent un poids & une vertu qui fait qu'elles sont entenduës favorablement de Notre-Pere celeste. C'est Jesus-Christ lui-même qui nous en assûre en plusieurs endroits de l'Evangile: Je vous dis en verité que tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon Nom, il vous l'accordera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon Nom, demandez & vous recevrez, afin que votre joye soit pleine & parfaite. Il dit encore en un autre endroit: *Quoy que ce soit que vous demandiez, à mon Pere en mon Nom, je le feray. Quodcumque petieritis patrem in nomine meo, hoc faciam.* Joan. 16. 23. & 24. Joan. 14. 13.

Ouvrons là-dessus les yeux, dit saint Augustin, & observons avec soin, que Jesus-Christ ne dit pas seulement, tout ce que vous demanderez, comme s'il suffisoit de demander de quelque maniere que ce fut, mais qu'il

nous étions assez téméraires pour nous adresser à lui de nous-mêmes. C'est pour cela que Notre-Seigneur nous avertit dans l'Evangile, *que personne ne vient au Pere que par lui*; & que saint Paul ajoûte : *Comme c'est Jesus-Christ qui a purifié par le Sang qu'il a répandu sur la Croix, tant ce qui est dans la terre, que ce qui est dans le Ciel; aussi est-ce par lui seul que nous avons accès vers le Pere.* De-là vient que lui-même s'appelle la voye par laquelle nous devons marcher pour aller à Dieu. Et quand il nous exhorte à prier, afin que nous le fassions comme il faut, il ajoûte toûjours, comme on a déja remarqué, *in nomine meo petetis*, qu'on le doit faire en son Nom. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que toute Priere qui n'est point faite par le Grand-Prêtre & par le Médiateur entre Dieu & les hommes, qui est Jesus-Christ, non-seulement ne peut point effacer le peché, mais encore ordinairement, elle-même se tourne à peché. *Oratio autem quæ non fit per Christum, non solum non potest delere peccatum, sed etiam ipsa fit peccatum.* Aussi l'Eglise parfaitement instruite de cette verité, conclut toutes ses Prieres par ces paroles : C'est, Seigneur, ce que nous vous demandons par Notre-Seigneur Jesus-Christ votre Fils; *Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum.* C'est encore ce que fait l'Apôtre saint Paul, comme on peut voir dans ses Epîtres, dans toutes les Prieres & les actions de graces qu'il offre à Dieu, & autant de fois qu'il exhorte les Fideles à le prier & à le remercier de ses bienfaits, il leur recommande de le faire toûjours par Jesus-Christ Notre-Seigneur.

Joan. 14. 6. Coloss. 1. 20. Ephes. 2. 18. Aug. in Psal. 108. num. 9. & num. 18.

La troisiéme condition pour prier comme il faut, c'est l'humilité, suivant cette parole

Eccles. 35. 21. du Sage : *La Priere de celui qui s'humilie penetrera jusques dans les Cieux ; elle ne s'arrêtera point, qu'elle n'ait été jusqu'à Dieu, & il ne se retirera point de sa presence, jusqu'à ce que le Tres-Haut le regarde.* Et David dit aussi, que Dieu a tourné ses regards sur la Priere des humbles, & il ne mépriſe point leurs vœux.

Psal. 101. 18. *Respexit in orationem humilium & non sprevit preces eorum.*

Or, prier avec humilité, c'eſt prier avec les gemiſſemens d'un cœur briſé de douleur, penetré de ſa miſere, de ſes propres beſoins, de ſa foibleſſe, & humilié ſous le poids de ſes offenſes. Le propre de cette vertu eſt donc de faire que celui qui prie, reconnoiſſe l'extrême miſere dans laquelle l'homme eſt tombé par le peché, il ſe trouve dépoüillé de tous les biens de la Grace, & bleſſé de playes tres-profondes dans tous ceux de la nature ; ſon entendement eſt obſcurci, ſa volonté malade, ſon libre arbitre foible, ſa mémoire confuſe, ſon imagination inquiete, ſes appetits rebelles, ſes ſens pleins de vaines ou de dangereuſes curioſitez, ſa chair toute corrompuë, ou ayant un penchant prodigieux vers le mal, il a une malheureuſe facilité de mal faire, & il ſe trouve tres-impuiſſant pour le bien ; tout peut contribuer à ſa perte, & il ne trouve rien en lui qui puiſſe le ſauver.

En cet état, il ne peut de lui-même, comme de lui-même, proferer une ſeule bonne parole, il ne peut former un bon deſir, un bon deſſein, ni une ſeule penſée qui ſoit agréable à Dieu, par rapport au ſalut éternel. Il lui faut pour toutes ces choſes une grace & un ſecours particulier ; de ſorte que s'il tombe dans un peché mortel, il ne ſçauroit s'en relever, ſi Dieu ne l'en retire. Après être relevé, il ne peut faire

Digitized by Google

le bien par ſes ſeules forces, mais il a encore beſoin d'être aidé par la Grace ; & enfin, quand toutes ces Graces lui auroient été accordées, ce n'eſt pas aſſez pour achever l'ouvrage de ſon ſalut ; il a beſoin encore d'une nouvelle faveur du Ciel pour perſeverer juſqu'à la fin. Que peut faire l'homme dans cet état de miſere & d'humiliation, que s'humilier ? & connoiſſant ſa miſere extrême, s'écrier avec le Prophete : Aidez-moy, Seigneur, car je ſuis pauvre & miſerable. *Ego vero egenus & pauper ſum Deus, adjuva me.* Pſal. 69. 6. Sauvez-moy, ô mon Dieu, car des torrens de maux ont penetré juſques dans mon ame ; je ſuis enfoncé dans un bourbier de malheur, où il n'y a point de fond. *Salvum me fac Deus, quoniam intraverunt aqua uſque ad animam meam, infixus ſum in limo profundi & non eſt ſubſtantia.* Pſal. 63. 1. & 2.

Mais ſi chacun ajoûte à cette conſideration, celle des pechez qu'on a commis en ſon particulier, & des miſeres dont on ſe trouve accablé, qui ſera celui qui ne priera pas avec humilité : car que peut faire le pauvre, que de demander l'aumône, le foible, que de chercher des forces, le nud, que de deſirer d'avoir dequoy ſe couvrir, le coupable, que de tâcher d'obtenir ſon pardon, le captif, que de ſouhaiter ſa liberté, & le malade, que de ſoupirer après ſa gueriſon. Qui doute que plus nous méditerons ſur nos miſeres, plus nous ſerons excitez à recourir à Dieu. Ainſi, plus nous ferons de reflexion ſur l'état pitoyable où nous ſommes réduits, plus nous ſerons humbles, & par conſequent, plus en état de prier comme il faut, & d'être exaucé. En effet, comme dit ſaint Auguſtin, celui qui vous a abandonné à cauſe de votre orgueil, ſe rapprochera de vous, en vous voyant hum-

bles dans votre misere : car Dieu resiste aux superbes, mais il donne sa grace aux humbles. *Propinquet tribulanti qui deseruit superbientem, Deus enim superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

Aug. in Psal. 28. Jacob. 4. 6. 1. Pet. 5. 5.

Ce n'est pas seulement la grandeur de nos maux qui nous oblige à nous humilier, mais aussi la consideration de la Majesté & de la grandeur de Dieu : car qui sommes-nous, sur tout depuis le peché, pour oser nous presenter devant lui & lui parler. Moy, disoit Abraham, qui ne suis que cendre & poussiere, oserai-je parler à mon Dieu & à mon Seigneur. *Loquar ad Dominum meum cum sim pulvis & cinis.*

Gen. 18.

Que devroit avoir dans l'esprit, dit saint Bernard, celui qui commence à prier, sinon ces paroles du Prophete : *J'entrerai dans le lieu du Tabernacle admirable, jusqu'à la maison de Dieu* ; c'est-à-dire, qu'au tems de la Priere, on devroit entrer en esprit dans l'assemblée des Bienheureux, où le Roy des Rois est assis sur un trône plus brillant que les étoiles, & est environné d'une multitude innombrable d'Anges & de Saints, avec quelle reverence, avec quelle crainte, avec quelle humilité ne devroit point se presenter en ce lieu un homme pecheur, qui, en cette qualité, est moins qu'un vers de terre & qu'un vil insecte qui sort de son marais ; de quels sentimens de frayeur & d'abaissement ne devroit-on point être penetré ? & combien l'esprit d'un homme miserable qui se trouve au milieu des Anges & dans la compagnie des Justes & des Saints, devroit-il être touché de sentiment de frayeur, de respect & d'humilité ? quels efforts ne devroit-il pas faire pour s'appliquer tout entier à rendre à la souveraine Majesté de Dieu

l'honneur qui lui eſt dû. *Quanta ergo cum reverentia quanto timore & quanta illuc humilitate accedere debet à palude ſua procedens & repens ranuncula vilis, quam tremebundus quam ſupplex, quam denique humilis & ſollicitus & toto intentus animo majeſtati gloriæ in præſentia aſſiſtere poterit miſer homuncio.* Ber. ſer. 2 de divers. n. 8.

Le Publicain dont il eſt parlé dans l'Evangile, & la femme pechereſſe, prierent de cette maniere, & ils furent favorablement écoutez. Le Roy Achab, tout méchant & idolâtre qu'il étoit, fit la même choſe, & Dieu accorda à ſon humilité tout ce qu'il étoit indigne d'obtenir par juſtice. Enfin, c'eſt même ainſi que le Fils de Dieu a prié, lorſque proſterné en terre dans le Jardin des Olives, il pria ſon Pere, témoignant par cette poſture de ſon Corps, ſa profonde humiliation, & l'abbattement extrême qu'il éprouvoit dans ſon Ame. Si une telle Grandeur & une innocence ſi pure s'eſt ainſi aneantie devant Dieu, quand il a été queſtion de le prier, qui pourra douter que l'humilité ne ſoit une des conditions neceſſaires dans de miſerables pecheurs tels que nous ſommes, pour diſpoſer Dieu à écouter nos Prieres. 1. Reg. 21. Matth. 26. 39.

Chacun de nous, dit ſaint Jean Climaque, doit être dans l'Oraiſon tout tremblant devant Dieu, comme un criminel devant ſon Juge, afin que par la diſpoſition interieure de ſon eſprit, & par l'humilité exterieure de ſon corps, il puiſſe appaiſer la colere de ce Juge équitable. Chacun de nous doit encore ſe regarder comme un malade deſeſperé, comme un homme bleſſé à mort, comme un mandiant réduit à la derniere miſere, & qui au milieu de tous ſes maux, n'a point d'autre reſſource, que d'avoir recours à Dieu, le ſouve-

rain Medecin, & le Maître absolu de toutes choses, & de tâcher de le flechir par des Prieres humbles & ferventes.

Cass Col. la. 10. c. 14. C'est pour cela que la quatriéme condition de la Priere est, qu'on la fasse avec attention & ferveur. Celui, dit Cassien à ce sujet, qui ne prie que lorsqu'il est à genoux, prie bien peu; mais celui qui lors même qu'il prie, se laisse emporter aux égaremens & aux distractions de son cœur, ne prie point du tout.

Isaye 29. 13. Matth. 15. 8. *Numquam vero orat quisquis etiam flexis genibus evagatione cordis qualicumque distrahitur.* C'est de ces sortes de personnes dont Dieu a dit: *Ce peuple m'honore des levres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.* Or, prier avec attention, c'est prier sans distraction, penser à ce qu'on demande & à ce qu'on fait, & à qui l'on parle.

Lors donc, mes freres, dit saint Cyprien, que nous prions, il faut que ce soit de tout notre cœur; il faut bannir toutes les pensées charnelles & seculieres, & ne songer uniquement qu'à ce que nous faisons; c'est pour cela que le Prêtre avant que de commencer l'Oraison, y prépare les Fideles par cette Préface: *Elevez vos cœurs. Sursum corda*, afin que le peuple répondant: *Nous les avons élevez au Seigneur. Habemus ad Dominum*, cela le fasse souvenir qu'il ne doit penser à rien qu'à Dieu. Fermons donc à l'ennemi toutes les avenuës de nôtre cœur, & qu'il ne soit ouvert que pour Dieu seul: car souvent il s'y glisse subtilement, & nous détourne de l'attention que nous devons avoir à Dieu; si bien que nos paroles ne répondent pas à nos pensées, au lieu que ce n'est pas de bouche, mais d'esprit qu'il le faut prier; mais quelle negligence est-ce là de se laisser emporter pendant la Priere à des

Digitized by Google

penſées prophanes & inutiles, comme ſi nous avions autre choſe à penſer que ce que nous diſons à Dieu? Comment voulez-vous, ajoûte ce Pere, que Dieu vous écoute, lorſque vous ne vous écoutez pas vous-mêmes? ou comment pouvez-vous pretendre qu'il ſe ſouvienne de vous, tandis que vous vous oubliez ainſi. *Quomodo te audiri poſtulas à Deo, cum te ipſe non audias, vis eſſe Deum memorem tui cum rogas quando tu ipſe memor tui non ſis.* Cyp. de Orat dom. Vous faites bien voir par là, conclut ſaint Cyprien, que vous n'avez pas grand ſoin de vous garder des ſurpriſes de l'ennemi. Vous priez Dieu, mais vous offenſez ſa Majeſté, en le priant ſi négligemment; vos yeux veillent, mais votre cœur dort; au lieu que le cœur d'un Chrétien doit veiller lors même que ſes yeux ſont endormis. *Hoc eſt vigilare oculis & corde dormire cum debeat Chriſtianus & cum dormit oculis, corde vigilare.*

Il eſt donc conſtant, & par l'Ecriture & par les Peres, & par la lumiere même de la raiſon, que c'eſt un devoir indiſpenſable de prier Dieu avec attention & avec ferveur: car, comme dit encore le même ſaint Cyprien, ſongeons quand nous prions que nous ſommes en la préſence de Dieu & que nous lui devons plaire. *Placendum eſt divinis oculis.* Cyp ibid. ſupra. Or, le peut-on faire, ſi on ne prie avec attention & avec ferveur? C'eſt même pour cela que comme la foibleſſe humaine ne nous permet pas pour l'ordinaire de prier longtems avec toute la ferveur & l'attention qu'il ſeroit à ſouhaiter, l'Egliſe pour s'accommoder à notre infirmité, & nous donner neanmoins le moyen de remplir cette obligation, n'employe dans les Prieres publiques que des oraiſons courtes; que tous les Pſeaumes qu'elle

Digitized by Google

fait chanter dans ſon Office, finiſſent par le *Gloria Patri, &c.* afin que cette Priere tres-courte, où l'on adore la tres-ſainte Trinité réveille notre ferveur & notre attention qui auroit pû s'attiedir pendant les Pſeaumes. C'eſt pour la même raiſon qu'elle coupe les Pſeaumes par la même Priere de *Gloria Patri* quand ils ſont longs. C'eſt encore pour aider notre foibleſſe & réveiller notre ferveur, & ſoûtenir notre attention que ſon Office public eſt entre-mêlé d'Hymnes, de Pſeaumes, d'Antiennes, de Verſets, de Cantiques, de Lectures. Enfin comme elle ſçait que l'état d'infirmité & de miſere où le peché a réduit l'homme, ne lui permet pas de prier Dieu avec toute la ferveur & l'attention qu'il devroit, ſi Dieu ne l'aſſiſte & ne lui en donne les forces par ſa Grace. C'eſt pour cela qu'au commencement de toutes les heures de ſon Office, elle lui demande pour nous ſa grace & ſon ſecours, en le priant de venir à notre aide & de nous ſecourir, afin que nous rempliſſions dignement l'obligation de le prier & de chanter ſes loüanges. C'eſt à quoy tend cette Priere que ſes Miniſtres diſent ſi ſouvent dans leur Office, *Deus in adjutorium meum intende*, *Domine ad adjuvandum me feſtina.*

III. QUESTION.

Si on peut prier ſans diſtraction ? De combien il y en a de ſortes ? Qu'eſt-ce qu'on doit faire pour s'en garentir ? Quelle utilité on peut tirer de celles qui ſont involontaires ! Si la perſeverance eſt une des conditions neceſſaires pour bien prier ? De combien il y en a de ſortes ? Et pourquoy Dieu differe ſouvent à nous accorder ce que nous lui demandons ? Si pour bien prier il eſt neceſſaire de joindre à nos Prieres la pratique des bonnes œuvres, & particulierement le jeûne & l'aumône.

DE quelque obligation étroite que ſoit l'attention & la ferveur qu'on doit apporter à la Priere, il faut tomber d'accord, que perſonne, comme les ſaints Peres remarquent, & comme l'experience nous en convainct, n'eſt exempt d'éprouver dans l'Oraiſon une foule innombrable de diſtractions, de niaiſeries, de penſées frivoles, & même quelquefois mauvaiſes, qui viennent interrompre la plus ſerieuſe des occupations, telle qu'eſt celle de la Priere. Cette facilité ſurprenante que nous éprouvons chaque jour à nous laiſſer diſſiper l'eſprit & le cœur, eſt d'autant plus déplorable, qu'elle eſt preſque ſans remede. C'eſt ce qui nous doit faire gemir & nous humilier. Si Dieu nous jugeoit là-deſſus dans la rigueur, diſoit ſaint Theodore, l'un des anciens Peres du déſert, il faudroit déſeſperer du ſalut de tous tant que nous ſommes. *Quia ſi nobis imputat Deus negligentias temporis quo oramus & captivitates quas patimur, non poſſumus ſalvi fieri.* Auctor. vit. patr. l. 1. c. 9.

Il faut donc là-dessus, à l'exemple de saint Augustin, mettre notre esperance dans la misericorde de Dieu, nous confiant que pourvû que nous ayons soin de gemir de ces sortes de fautes, & de faire ce qui dépend de nous pour nous en corriger, que Dieu nous fera la grace de nous les pardonner & de nous changer. Il y a, dit ce Pere à ce sujet, grande difference entre se relever promptement, & s'empêcher de tomber. Ma vie est pleine de pareilles chutes, & je n'ai d'esperance, ô mon Dieu! que dans la grandeur de vos misericordes: car enfin notre cœur devient le receptacle de toutes les bagatelles de ce monde, quand nous négligeons de les rejetter; & comme il en demeure plein, elles viennent souvent troubler & interrompre nos Prieres; & dans le tems que nous pensons élever notre cœur vers vous, ô mon Dieu! & vous faire entendre sa voix, il sort de je ne sçai où une infinité d'imaginations frivoles qui se jettent à la traverse & qui déconcertent une action si serieuse & si importante, traiterons-nous cela de peu de chose? & quand nous nous voyons sujets à de telles miseres, qu'est-ce qui peut soutenir notre esperance que votre misericorde, dont nous avons déja senti les effets, par la grace que vous nous avez faite de commencer à nous changer en nous donnant le desir de nous en voir délivrez. *Numquid etiam hoc inter contemnenda deputabimus, aut aliquid nos reducet in spem nisi tota misericordia tua, quoniam cœpisti mutare nos.*

Aug. l. 10. Conf. c. 35. & 36.

Lors donc que ces distractions ne sont pas volontaires, il ne faut pas tomber dans le desespoir, ni dans le découragement, mais il faut s'en humilier, & reconnoître avec saint Augustin, qu'il est juste que la moitié de

nous-mêmes se révolte contre nous-mêmes, & refuse de nous obéïr, parce que nous n'avons pas voulu obéïr à Dieu. *Mens non potest regere quod regebat quia regi noluit à quo regebatur.* Aug. in Psal. 145. Ces sortes de distractions qui nous arrivent malgré nous, nous sont communes avec les plus grands Saints. Ils en ont gemi, gemissons avec eux, & esperons que Dieu ne nous les imposera pas selon la rigueur de sa Justice. C'est encore ce que le même Pere explique admirablement en prêchant sur ces paroles du Prophete : Mon Dieu vous êtes doux & plein de douceur & de consolation. *Quoniam suavis & mitis* ; que veut dire cela, dit saint Augustin, *Vous êtes doux, vous êtes pleins de douceur & de consolation* ; c'est-à-dire, vous me supportez jusqu'à ce que vous me perfectionniez. *Portas me donec perficias me.* Car il faut, mes freres, que je dise ici la verité, & qu'étant homme, je parle à d'autres hommes comme moy ; que chacun rentre dans son cœur, qu'il le porte entre ses mains ; qu'il s'examine & qu'il se considere lui-même sans se flatter. Ce seroit le comble de la folie de se vouloir tromper & se seduire soi-même ; que chacun voye donc combien il se passe de choses dans le cœur de l'homme, & comment souvent nos Prieres mêmes sont troublées par la legereté & par l'égarement de nos pensées. L'homme ne peut qu'à peine tenir son cœur ferme devant Dieu. Il arrive souvent qu'il veut le tenir en sa presence, mais il fuit & s'échape en quelque sorte de lui-même ; il ne trouve point de barrieres pour le renfermer ni de digues pour empêcher ses mouvemens vagues, afin de s'affermir dans la presence de Dieu, & d'y trouver de la joye. Il est très-difficile entre plusieurs Prieres, d'en trouver Psal. 85. v. 5. Aug. in Psal. 85.

une seule où nous goûtions une union parfaite & une veritable stabilité du cœur.

Nous dirions peut-être chacun en particulier, qu'il n'y a que nous qui souffrons cette legereté & ces égaremens de pensées, & que les autres ne nous ressemblent pas en ce point, si nous ne voyons dans l'Ecriture que David même en priant dit à Dieu : *J'ai trouvé mon cœur, ô mon Dieu, afin de vous prier.* Il dit qu'il a trouvé son cœur, comme si son cœur avoit coûtume de s'enfuir de lui, & s'il couroit après son cœur comme après un serviteur fugitif, & que ne le pouvant atteindre, il criât à Dieu, *Seigneur, mon cœur m'a abandonné.* Lors donc, mes freres, que le Prophete dit ici, *que Dieu est doux*, il me semble que la raison de cette douceur qu'il lui attribuë, est parce qu'il souffre nos foiblesses en ce point, & qu'il attend neanmoins que nous le prions, afin qu'il nous perfectionne, c'est-à-dire, qu'il nous fasse la grace de le prier avec ferveur & attention, quand nous lui offrons une de ces Prieres, il la reçoit favorablement, & il nous exauce; il oublie tant d'autres Prieres que nous lui faisons avec dissipation d'esprit, & il en reçoit une qu'à peine nous avons trouvée. *Nec meminit tantas quas incondite fundimus & accipit unam quam vix invenimus.*

3. Reg. 7.

Psal. 39. 13.

Qui est l'homme, mes freres, qui pût souffrir, lorsque son ami commenceroit à s'entretenir avec lui, qu'au lieu de l'écouter, il se détournât de lui, & s'amusât à parler avec quelqu'autre ! Qui seroit le Juge qui ne s'irritât, si lorsque vous auriez commencé à lui presenter votre requête, vous le quittiez tout d'un coup pour vous entretenir de bagatelles avec votre ami. Cependant Dieu souffre tous

les jours ces égaremens de cœur en ceux qui le prient, & qui en le priant, s'occupent de tant de vagues pensées. Car je ne parle pas de celles qui sont dangereuses, ni de celles qui sont mauvaises & contraires à Dieu même. Je ne parle que de celles qui sont superfluës. C'est offenser celui à qui vous parlez, que d'avoir, en lui parlant, l'esprit dissipé de ces pensées. Car lorsque vous priez, vous parlez à Dieu. En lisant, Dieu vous parle. En priant, vous parlez à Dieu. *Oratio tua locutio est ad Deum, quando legis, Deus tibi loquitur: quando oras, Deo loqueris.* Songez donc comment vous lui parlez, & comment vous lui devez parler.

Mais quoy, dirons-nous, qu'il faut desesperer du salut des hommes, & que Dieu rejette pour toûjours ceux qui se trouvent distraits par quelques pensées lorsqu'ils le prient. Si cela étoit, mes freres, je ne vois pas qu'il nous restât aucune esperance; mais puisque nous esperons en Dieu, puisque sa Misericorde est si grande, disons-lui avec le Prophete, *Mon Dieu, répandez la joye dans l'ame de votre serviteur, parce que j'ay élevé mon ame vers vous.* Psal. 85. 6.

Et comment ai-je élevé mon ame vers vous? Je l'ai fait en la maniere que j'ai pû; autant que vous m'en avez donné la force; autant que j'ai pû la retenir lorsqu'elle s'enfuyoit de moy. Mais avez-vous oublié, dit Dieu, combien de fois, lorsque vous vous êtes presenté devant moy, vous vous êtes dissipé en mille pensées vaines, vagues & inutiles, sans m'offrir qu'avec peine une seule Priere qui fut fixe & arrêtée. *Vous êtes doux, mon Dieu, vous êtes doux*, & jusqu'à me suporter dans mes miseres & dans mon infirmité. Je suis malade,

Digitized by Google

& je m'écoule comme l'eau : Gueriſſez-moy, & je ſerai ſtable ; affermiſſez-moy, & j'aurai de la fermeté ; mais juſqu'à ce que vous me mettiez en cet état, vous me tolerez, parce que vous êtes doux. *Ex ægritudine defluo, cura & ſtabo, confirma & firmus ero donec autem facias, toleras me, quia tu ſuavis es Domine, & mitis.*

Aug. in Pſal. 85.

Cette doctrine de ſaint Auguſtin ſe doit entendre, comme il le marque aſſez clairement, des diſtractions involontaires : car pour ce qui regarde celles qui ſont volontaires, tout le monde voit bien qu'elles ſont inexcuſables & dignes de châtiment. Mais comme les involontaires en elles-mêmes peuvent neanmoins être volontaires dans leur principe, il ne faut pas confondre toutes les diſtractions, ni en juger de la même ſorte, & on doit avoir beaucoup plus de ſcrupule des unes que des autres, s'en humilier davantage, & s'appliquer avec plus de ſoin à remedier à ce qui les cauſe.

Il eſt donc bon de remarquer qu'il y a deux ſortes de diſtractions volontaires ; les unes volontaires en elles-mêmes, & ſe ſont celles par leſquelles on ſe détourne volontairement de la Priere pour penſer de propos déliberé, à d'autres choſes. Les autres, volontaires dans leur principe, & ce ſont celles qui ſont un effet de la diſſipation volontaire où l'on s'eſt jetté, ou de l'amour du monde dont on eſt plein. Il y en a, & ſe ſont les plus communes, qui ſont des effets de la diſſipation & de l'épanchement du cœur, après les inutilitez & les amuſemens du monde, qui ſont produites par le deſordre des paſſions, & qui ſont les ſuites naturelles d'une vie molle & relâchée. Ces ſortes de diſtractions ſont volontaires

dans leur principe, parce que l'amour du monde, qui eſt le principe de cette diſſipation, eſt volontaire.

Celles que les gens du monde éprouvent, ſont d'ordinaire de cette nature. Ils ſont preſque tous plongez dans une vie pleine de diſſipation. Il y en a peu qui prennent ſoin de ſe recueillir & de ſe détacher de l'amour des créatures; après cela faut-il s'étonner s'ils ont peu d'attention dans leurs Prieres? Il faudroit au contraire s'étonner s'ils y en avoient, & ſi leur cœur ſi embaraſſé dans les ſoins du monde, ſi rempli des objets de ſes paſſions, pouvoit s'en dégager tout d'un coup dans le tems qu'ils veulent s'appliquer à Dieu.

L'on n'eſt la plûpart du tems diſtrait dans ſes Prieres, que parce qu'on y apporte un eſprit tout diſſipé; défaut qui ne regarde pas ſeulement les gens du monde, mais encore aſſez ſouvent ceux mêmes qui font profeſſion de pieté. Car combien y en a-t'il qui ont encore quantité de petits amuſemens & de petites paſſions, qui ſont négligens à quantité de devoirs, qui ſuivent beaucoup leurs inclinations & leurs humeurs, qui donnent trop de libertez à leurs penſées & leur langue, qui ſont portez à ſe répandre au dehors; tous ces défauts & les autres ſemblables, éloignent les graces & les conſolations de Dieu. Ceux qui s'en ſentent coupables, ont ſujet de croire que c'eſt ce qui cauſe en eux cette foule de diſtractions qui les troublent dans leurs Prieres. S. Bernard ne croit point qu'il en faille chercher dans ces perſonnes d'autres raiſons que celle-là. Le plaiſir de la Grace, dit ce Saint, ne ſçauroit entrer dans leur ame, parce qu'elle eſt déja remplie des déſirs du ſiecle, parce qu'il n'eſt pas poſſible de joindre la verité à la

vanité, les choſes éternelles avec les temporelles, les biens ſpirituels avec les corporels; les choſes hautes avec les choſes baſſes, ni de gouter tout enſemble les biens du ciel & ceux de la terre. *Nec miſceri poterunt vera vanis, aterna caducis, ſpiritualia corporalibus, ſumma imis, ut pariter ſapiat quæ ſurſum ſunt & quæ ſuper terram.*

Ber. de aſcen. ſer. 5. n. 8.

A l'égard des diſtractions qui ſont entierement involontaires, quoyqu'on en doive gemir, puiſqu'elles ſont des ſuites du peché, & qu'elles nous privent des conſolations celeſtes que Dieu fait goûter à ceux qu'il veut, on peut neanmoins ſe les rendre utiles, en les ſupportant avec patience & avec paix.

2. En reconnoiſſant humblement devant Dieu que c'eſt avec juſtice qu'il nous abandonne à l'inſtabilité de notre eſprit. Que notre ame, dit ſaint Auguſtin, ſoit dans la triſteſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit délivrée des illuſions; & de quelles illuſions? de celles qui nous empêchent de nous unir parfaitement à Dieu dans la Priere; & qui ſont neanmoins ſi ordinaires & ſi communes, qu'à peine trouve-t'on quelqu'un qui en ſoit exemt. *A facie ipſarum illuſionum aliquando vix orare permittitur.* Et ces illuſions ſont la peine du peché: car, ajoûte ce Pere, l'ame qui a perdu la verité, a été punie par l'illuſion. *Accepit ergo pœnam illuſionis amiſit veritatem.*

Aug. in Pſal. 34. n. 11.

3. Il faut remercier Dieu de ce qu'il arrête notre eſprit dans certaines bornes, & de ce qu'il nous conſerve parmi ces égaremens la volonté d'être à lui. 4. Il faut ſe réſoudre de les ſupporter tant qu'il plaira à Dieu de nous y laiſſer. 5. Il faut tâcher d'en tirer une connoiſſance plus vive de l'impuiſſance & de la foibleſſe de l'homme, & de la miſere de cette

vie. 6. Il faut s'en ſervir pour concevoir mieux & deſirer plus ardemment le bonheur de l'autre, où nous ne ſerons plus diviſez, & où la raiſon dominera parfaitement ſur toutes les puiſſances de notre ame, comme Dieu dominera parfaitement ſur notre raiſon.

La cinquiéme condition de la Priere eſt la perſeverance. Elle eſt ſi importante à notre ſalut, que Jeſus-Chriſt lui-même a bien voulu nous en inſtruire par deux paraboles, l'une d'un homme qui ſe levant la nuit, va demander trois pains à ſon ami, & le contraint, par ſon importunité, de les lui donner. Puis il ajoûte: Je vous dis de même, demandez, & il vous ſera donné, cherchez & vous trouverez, frappez à la porte, & elle vous ſera ouverte: car quiconque demande, reçoit, qui cherche, trouve, & on ouvrira à celui qui frappe. *Omnis enim qui petit accipit, & qui quærit invenit & pulſanti aperietur.* Luc. 11. 9.

L'autre parabole dont il ſe ſert pour nous inſtruire de cette verité, eſt celle de l'exemple d'un Juge, qui quoy qu'il n'eut aucune crainte de Dieu, ni aucune conſideration pour les hommes, ſe laiſſa neanmoins flechir aux inſtantes prieres que lui faiſoit ſans relâche une veuve; enſorte qu'étant vaincu par ſon aſſiduité, il lui accorda tout ce qu'elle demandoit; & il nous déclare que le ſens de cette parabole étoit, qu'il faut toûjours prier, & ne ſe laſſer jamais. *Oportet ſemper orare & non deficere.* Luc. 18. 1.

La raiſon & le fondement de ce precepte eſt, qu'encore qne Dieu ait promis de ſe laiſſer flechir par nos Prieres, ce n'eſt pourtant que lorſqu'elles ſont accompagnées des conditions qui y doivent être jointes, ſelon les regles de ſa ſageſſe: Car il eſt bien vrai, que

quiconque demande, reçoit ; mais c'eſt pourvû qu'il demande, dit ſaint Auguſtin, autant & de la maniere qu'une ſi grande choſe doit être demandée. *Qui ſic orant & tantum petunt quomodo & quantum res tanta petenda eſt.*

Or, la perſeverance eſt une de ces conditions que Dieu exige de ceux qui lui demandent quelque grace ; il ne veut pas ſeulement que nous le prions, mais il veut que nous le faſſions avec perſeverance. Il n'eſt pas dit qu'il faut le prier ſix mois, un an, dix ans, mais toûjours, & ne ſe laſſer jamais. *Oportet ſemper orare & non deficere*, c'eſt-à-dire, juſqu'à la mort.

Encore donc que Dieu ſoit rempli de bonté pour nous, ſa Sageſſe a, comme on a déja dit, des raiſons, même pleines de miſericorde, qui l'oblige a differer de nous accorder ce que nous lui demandons.

1. Ce délai ſert à éprouver notre foi, & à en augmenter l'ardeur, comme il parut dans la Chananée. Matth. 15.

2. A nous faire mieux connoître notre neceſſité & notre impuiſſance ; &, comme dit ſaint Auguſtin, que notre gueriſon eſt un don de la Grace, & qu'on ne ſçauroit l'acquerir par les forces de la nature.

3. A punir notre tiédeur, & le peu de ferveur de nos Prieres, nous prions foiblement, parce que nous deſirons foiblement les biens que Dieu nous promet ; & Dieu n'accorde ce que nous lui demandons, qu'à l'ardeur & à la ſincerité de nos deſirs, quand ces deſirs ſont juſtes.

4. A nous faire eſtimer davantage les dons de Dieu, quand il differe, dit ſaint Auguſtin, ce que nous lui demandons ; ce n'eſt pas pour

nous le refuſer, mais il ne nous le donne pas ſi tôt, afin que vous appreniez par là à avoir de grands deſirs pour de ſi grandes choſes : Car il n'eſt que trop ordinaire qu'on mépriſe ce qu'on obtient facilement. *Cum aliquando tardius dat, commendat dona non negat, diu deſiderata dulcius obtinentur. Cito autem data vilescunt, ſervat tibi Deus quod non vult. Cito dare, ut & tu diſcas magna magis deſiderare.* Aug. de verbis. Dom. ſupra. Serm. 101. c. 5.

Ce délais ſert encore à nous faire pratiquer la patience & l'humilité, & à nous faire ſoupirer pour l'éternité. Le Seigneur, dit ſaint Gregoire, qui connoît & qui peut toutes choſes, ſe gouverne quelquefois comme s'il n'entendoit pas la voix de ceux qui le prient, pour leur accorder ce qui leur eſt le plus avantageux. Il fait par-là qu'ils ſe purifient par la penitence, & que ne trouvant pas la paix & le repos de cette vie, ils ſoupirent après l'éternité où ils eſperent de les trouver. *Utex dilatione creſcat deſiderium.* Greg Mag. Moral. l. 20. c. 22.

Outre cette perſeverance qui regarde la Priere en general, il y en a un autre qui convient au tems que nous employons actuellement à l'Oraiſon. Celle-ci n'eſt pas moins neceſſaire que l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il faut avoir de la conſtance & de l'aſſiduité dans la Priere, afin de ſurmonter l'ennemi & le dégoût qu'on y reſſent quelquefois : Car comme en creuſant un puits, plus on foüille profondément dans la terre, plus on y trouve d'eau, de même dans l'Oraiſon, plus on y employe de tems, d'attention & de travail, plus on en reçoit d'utilité ; ce qui a fait dire au Sage, *que la fin de l'Oraiſon étoit meilleure que le commencement.* Eccl. 7.

Dans ce ſaint exercice, comme dans toutes les autres choſes, il y a le commencement,

le milieu & la fin. Le commencement n'eſt guere ſans quelque dégoût & quelque ſechereſſe, & ſans être agité de diverſes penſées. Le milieu a plus de dévotion & de ferveur, & la fin eſt accompagnée, quand on ne ſe rebutte point, de douceur & de tranquillité. C'eſt ce que prouvent ceux qui, à l'exemple de ſaint Jerôme, s'appliquent infatigablement à la Priere, quelques peines qu'ils y trouvent; & c'eſt ce qu'il faut faire à ſon exemple, lors principalement que les tentations dont on eſt agité ſont violentes. Je me ſouviens, dit ce ſaint Docteur, écrivant à ſainte Euſtochie, je me ſouviens d'avoir ſouvent joint le jour avec la nuit, jettant des hauts cris devant Dieu dans l'Oraiſon, & de n'avoir pas mis de relâche aux coups dont je frappois ma poitrine, juſqu'à ce qu'il lui plût remettre la paix & la tranquillité dans mon ame.

Il eſt clair par tout ce qu'on vient de dire, que la raiſon auſſi-bien que la foy, condamne l'impatience des hommes dans leurs Prieres, & qu'elle ordonne la perſeverance. L'impatience les prive certainement des graces qu'ils étoient ſur le point d'obtenir; & cette impatience eſt un mal en elle-même, puiſqu'elle eſt injurieuſe à Dieu. La perſeverance, au contraire, eſt un grand bien, puiſqu'elle renferme l'humilité & la connoiſſance de notre indignité, & qu'elle eſt une preuve manifeſte de l'eſtime que nous faiſons des dons de Dieu.

La ſixiéme condition de la Priere, eſt la pratique des bonnes œuvres: car nous ne devons pas ſeulement loüer Dieu & le benir de bouche & des levres, mais encore du fond du cœur par la ſainteté de notre vie & la pratique des

bonnes œuvres. *Vita & lingua corde & ore, vocibus, & moribus*, dit saint Augustin. Lorsque vous multiplierez vos Prieres, dit le Seigneur dans Isaye, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang. Cessez de faire le mal ; apprenez à faire le bien. Assistez l'opprimé ; faites justice à l'orphelin ; défendez la veuve. Après cela reprenez-moy, dit le Seigneur, si je ne vous accorde pas ce que vous me demanderez. *Et venite & arguite me, dicit Dominus.* Isaye. Mes bien-aimez, dit saint Jean, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assûrance devant Dieu ; & quoyque ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui, parce que nous gardons les Commandemens de Dieu, & que nous faisons ce qui lui est agréable. *Et quidquid petierimus, accipiemus, quoniam mandata ejus custodimus, & ea quæ sunt placita coram eo facimus.* 1. Joan. 3. 21. & 22. Comme on irrite Dieu par le peché, & qu'on l'indispose par là à nous accorder ce que nous lui demandons, il est certain qu'en observant ses Commandemens, on augmente en lui, si on l'ose dire, l'inclination qu'il a de nous faire du bien ; & que par consequent la pratique des bonnes œuvres, est une condition qui doit préceder, ou au moins accompagner nos Prieres, pour les rendre agréables à Dieu.

Toutes les bonnes œuvres peuvent y contribuer en leur maniere ; mais entre toutes, l'Ecriture sainte & les saints Peres ont marqué le jeûne & l'aumône.

Nous voyons dans les Actes des Apôtres, qu'ils avoient coûtume dans les choses importantes, de joindre le jeûne avec la Priere. *Tunc jejunantes & orantes, &c.* Act. 13. 2. 3. Et le Sage nous assûre, que celui qui bouche ses oreilles

& hac eſt juſtitia hominis in hac vita, jejunium eleemoſyna, oratio. Vis orationem tuam volare ad Deum fac illi duas alas jejunium, & eleemoſynam. Aug. in Pſal. 47.

Dieu a donc voulu, conclut le Catechiſme du Concile de Trente, que ces trois exercices de vertu fuſſent comme trois remedes ſalutaires pour guerir les maladies de nos ames, & pour pouvoir acquerir le ſalut éternel : car comme nous offenſons par nos pechez ou Dieu, ou le prochain, ou nous-mêmes, nous appaiſons par la Priere la colere de Dieu, ſi juſtement irrité contre nous ; nous réparons par l'aumône le tort que nous avons fait à notre prochain, & nous effaçons par le jeûne les taches & les ſoüillures de notre vie paſſée. 4. Part.

Digitized by Google

IV. QUESTION.

Qu'eſt-ce qu'on doit penſer des ſechereſſes, des dégoûts & des ariditez qu'on ſouffre dans la Priere, & dans les autres actions de pieté; & des ſuavitez, & des conſolations qu'on y goûte? Si on doit préferer l'état de tenebres, de ſechereſſe & de dégoût à celui où l'on reçoit des lumieres, où l'on goûte des douceurs & des conſolations dans l'Oraiſon? Si Dieu fait paſſer les ames juſtes par ces deux ſortes d'états, & ſi c'eſt par viciſſitude, ou d'une maniere permanente? Combien on peut diſtinguer de ſortes de ſechereſſes ou d'inſenſibilitez dans la Priere? Si on doit demander à Dieu d'en être délivré, & quelle conduite il y faut garder pour ſe les rendre utiles.

IL ſuffit d'avoir une legere teinture de la vie ſpirituelle, pour ne pas ignorer que les ames juſtes y éprouvent, ſur tout dans la Priere, divers états de froideur & de ferveur, de déſolation & de conſolation, de ſechereſſes & de ſentimens tendres, de tenebres & de lumieres, d'inſenſibilité & de dévotion.

Les Peres ont reconnu ces viciſſitudes, ſoit dans la Priere, ſoit dans les autres exercices de la vie Chrétienne. Celui, dit ſaint Auguſtin, qui a ſurmonté la concupiſcence, & qui mene une vie reglée & irreprochable, eſt attaqué par la * troiſiéme tentation, qui eſt celle

* Les deux autres tentations dont S. Auguſtin parle ici, auſquelles il dit qu'on eſt ſujet en ce monde, ſont, 1. De croire que tout finit avec la vie. 2. De préſumer de ſoi même dans le bien qu'on fait.

du

du dégoût, enſorte que quelquefois il ne prend plaiſir ni à lire ni à prier. *Ita ut aliquando eum nec legere nec orare delectet.* Aug. in Pſal. 106.

Saint Bernard témoigne que ſes Religieux ſe plaignoient ſouvent dans leurs confeſſions de leurs ſechereſſes, de leur ſtupidité & du défaut de ferveur qu'ils éprouvoient dans les choſes de Dieu. *Plerique veſtrum in privatis confeſſionibus ſuis*, leur dit-il, *conqueri ſolent de ejuſmodi arentis animi languore quod Dei ſcilicet alta atque ſubtilia penetrare nequeant, quod de ſuavitate ſpiritus aut nihil, aut parum ſentiunt.* Ber. ſer. 94 in Cant.

Il dit ailleurs, qu'étant touché de leurs plaintes, il s'adreſſoit ſouvent à la Mere de miſericorde, afin qu'elle repreſentât à ſon Fils qu'ils n'avoient point de vin. Dim. 2 poſt. Epiph. ſer. 2.

Saint Bernard ſe plaint qu'il éprouvoit lui-même quelquefois ces ſechereſſes. Par quelles larmes, dit-il, pourrai-je arroſer la ſterilité de ma vigne, toutes les branches ſont deſſechées & demeurent ſans fruit, parce qu'elles n'ont point d'humeur. Ber. ſer. 36 in Cant.

Il paroît même que le Prophete-Roy n'a pas été exemt de ces ſortes de ſechereſſes. Mon ame, dit-il, parlant à Dieu, eſt devant vous comme une terre ſans eau : Exaucez-moy promptement, Seigneur, car mon eſprit tombe en défaillance. *Anima mea ſicut terra ſine aqua tibi, velociter exaudi me Domine, defecit ſpiritus meus.* Pſal. 142. 6. & 7.

Il eſt queſtion de ſçavoir ce qu'on doit juger de ces differens états ; quels ſont ceux qu'on doit préferer aux autres, & quelle conduite on y doit tenir.

Par les premieres notions que l'Ecriture nous donne, on entrera facilement dans ces penſées, que Dieu étant par lui-même lumiere & charité, & la Grace n'étant qu'une im-

preſſion de cette lumiere & de cette charité, elle doit produire toûjours dans les ames la lumiere & la charité, & par conſequent le plaiſir & la joye ; car l'amour n'eſt jamais ſans quelque plaiſir, ou ſenſible ou ſpirituel. C'eſt dans ce ſens que ſaint Auguſtin a dit, que les hommes ne veulent pas faire le bien, ou parce qu'ils ne le connoiſſent pas, ou parce qu'ils n'y trouvent pas leurs plaiſirs. *Nolunt homines facere quod juſtum eſt, ſive quia latet an juſtum ſit ſive quia non delectat.* D'où il ſemble que l'on doit conclure, que la Grace eſt incompatible avec l'état de tenebres, d'obſcurité, de lâcheté, de froideur, de dégoût & de ſechereſſe.

Aug. l. 2. de peccat. meritis c. 17.

D'un autre côté ſi on regarde la vertu Chrétienne comme devant réduire l'ame à l'aneantiſſement, au dépoüillement, à la vie crucifiée & à une parfaite pauvreté ſpirituelle, il ſemble qu'on aura lieu de conclure, qu'il nous eſt utile de ne reſſentir jamais aucune conſolation de Dieu, d'être dans les tenebres & dans l'obſcurité, dans la ſechereſſe, dans les tentations, dans le dégoût, &c. Et comme il eſt juſte de demander à Dieu ce qui eſt de plus parfait, il ſemble qu'on pourroit former des Prieres pour demander à Dieu qu'il nous laiſſât dans l'inſenſibilité, dans les dégoûts, dans l'ennui, les répugnances, les paſſions revoltées, &c.

Pour répondre à cette difficulté, il faut remarquer avec les Peres.

Premierement, qu'il y a des ferveurs & des ſentimens de dévotions de deux ſortes ; il y en a qui ſont plûtôt dans les ſens & dans l'imagination, que dans l'eſprit & dans le cœur, & qui ne conſiſte que dans des émotions excitées par les images ſenſibles dans leſquelles la gra-

Digitized by Google

ce n'a ſouvent aucune part. Ces ſortes d'émotions ſont plus ordinaires dans les femmes qui ont l'imagination vive & délicate, que dans les hommes.

Mais il y en a auſſi qui naiſſent de la vehemence de l'amour que Dieu verſe dans le cœur, & qui produit des mouvemens vifs & ardens, ſoit qu'ils ſe répandent ſur les ſens, comme il arrive quelquefois, ſelon ce que dit David, *Que ſon cœur & ſa chair avoient reſſenti des tranſports de joye & d'amour pour Dieu*, ſoit qu'ils demeurent tout interieurs & tout ſpirituels, ſans que le corps y participe. Pſal. 83.

On a raiſon de ne faire pas beaucoup d'état de la premiere eſpece de ferveur, & même de s'en défier, parce que le Diable, comme remarque Richar de ſaint Victor, en peut être auteur. In 1. cant. c. 6.

Quand ces ſenſibilitez & ces douceurs ſont même de Dieu, elles peuvent n'être, comme le montre l'Auteur du diſcours adreſſé aux Chartreux du Mont-Dieu, que des graces tres-petites, & dont ceux qui les ont, ne doivent pas conclure qu'ils ſoient arrivez à la perfection, ou qu'ils y ſoient bien avancez. Ad. frat. de monte Dei c. 14.

Quoyqu'abſolument parlant il n'y ait point de regles certaines dans la maniere dont Dieu conduit les ames à la fin à laquelle il les deſtine; ſaint Gregoire neanmoins ayant égard à ce qui arrive le plus ſouvent, ne laiſſe pas de marquer trois états dans la vie de ceux qui ſe ſont donnez veritablement à Dieu, dont l'un eſt celui du commencement, l'autre celui du milieu, & le dernier eſt celui de la perfection. Ils trouvent, dit ce ſaint Pape, dans le premier, des douceurs & des careſſes, dans le ſecond, des combats contre les tentations, & dans le troiſiéme, la perfection de la pleni-

tude ; ils ſont ſoutenus d'abord par la douceur des conſolations. Ces douceurs ſont ſuivies d'amertumes & de peines qui les exercent, & ils arrivent par là à un état également doux & élevé. *Prius ergo dulcia ſuſcipiunt quæ conſolentur, poſt modum amara quæ exerceant & tunc demum ſuavia & ſublimia quæ confirment.* C'eſt ainſi, ajoûte ce ſaint Papé, que Dieu careſſe l'ame qui ſe donne à lui par de doux commencemens, & qu'il l'éprouve par diverſes peines dans l'état qui tient le milieu, & qu'il la fortifie enſuite en la conſolant par ſes dons parfaits.

Greg. Mag. Mor. l. 24. c. 7.

Saint Bernard diſtingue auſſi ces trois états, des commençans, de ceux qui ont déja fait du progrès dans la pieté, & des parfaits. L'état, dit-il, qui ſuit immediatement la converſion, eſt celui de ceux qui ſont encore enfans en Jeſus-Chriſt, qui ont beſoin de lait, & qui ſont en quelque ſorte ſoumis à Dieu comme à un maître & à un pedagogue. Cet état eſt proprement celui des novices, qui ayant commencé à ſentir des conſolations & des goûts dans les ſaintes méditations, dans la pſalmodie, dans les larmes, craignent enſuite comme des enfans, d'offenſer leur maître, de peur d'être privez de ces petits preſens, par leſquels il a coûtume de les attirer, ils ont continuellement Dieu devant les yeux, & ils ne ſçavent où ils ſont, s'il ſe retire tant ſoit peu d'eux, par la ſouſtraction de ces ſortes de ſuavitez.

Ber. ſer. de diverſ. ſer. 3. n. 6. & n. 7.

Mais il faut, ajoûte-t'il ailleurs, que ce lait leur ſoit ôté, afin qu'ils apprennent à ſe nourrir de viandes ſolides, il leur eſt avantageux que Jeſus-Chriſt s'éloigne d'eux, c'eſt-à-dire, que cette dévotion temporelle & ſenſible leur ſoit ſouſtraite ; mais qui les rendra capables

Digitized by Google

de cette privation, s'ils se plaignent que Dieu les a quittez, & qu'il a retiré sa Grace; qu'ils attendent un peu, & qu'ils demeurent en repos dans Jerusalem, jusqu'à ce qu'ils soient revêtus d'en haut d'une vertu plus solide, & qu'ils reçoivent de plus grandes graces du Saint-Esprit.

Ce ne seroit pas prendre le vrai sens de ces passages d'en conclure, qu'on doit preferer l'insensibilité à la ferveur, & la secheresse à la dévotion, parce qu'on y a vû que Dieu soustrait quelquefois la dévotion tendre aux personnes plus avancées dans la pieté: car il paroît, qu'encore que saint Gregoire dise, que l'état des tentations & des travaux est, en quelque sorte, au-dessus de ces premieres ferveurs pleines de douceurs & de suavité, que Dieu fait goûter à ceux qui commencent. Il n'a pas prétendu, neanmoins, que cet état soit la perfection où nous devons tendre; il n'en fait, au contraire, que le chemin, & il met la perfection dans la paix & dans la contemplation de la verité. Greg. ibid. supra.

La seconde reflexion qu'on doit faire pour sçavoir quel jugement on doit porter sur les états de secheresse & de ferveur, de dégoût & de douceur, c'est qu'on doit remarquer avec les saints Peres, que la conduite ordinaire de Dieu sur les ames, est de leur faire éprouver une vicissitude d'approche & d'éloignement de ses faveurs, & sur tout de celles qui sont sensibles. Le Saint-Esprit, dit saint Bernard, va & vient. *It & redit Spiritus.* Il ne cesse point, ajoûte-t'il dans un autre endroit de faire passer par ces vicissitudes, ceux qui sont spirituels, ou qu'il a dessein de rendre spirituels. C'est ainsi, dit-il encore ailleurs, que par ces frequentes vicissitudes des visites de la Ser. 17. in cant n. 2. Ser. 24. n. 4.

Grace & de l'épreuve des tentations. L'ame profite dans l'école des vertus, les visites de la Grace faisant qu'elle ne tombe point dans la défaillance & les tentations la préservant de l'orgueil. Et cet exercice ayant purifié son œil interieur, la lumiere divine se presente incontinent à elle ; elle voudroit bien s'y attacher constamment, & elle est contrainte, par le poids de son corps qui l'emporte, de recourir à lui malgré elle & avec tristesse ; mais ayant neanmoins goûté combien le Seigneur est doux, lors même qu'elle est revenuë à son état ordinaire, il lui reste un certain goût dans le palais de son cœur, qui fait qu'elle ne désire plus les dons de Dieu, mais Dieu même. *Gustabo tamen aliquatenus quam dulcis est Dominus ejus ; etiam cum ad sua redieris in cordis palato saporem retinet quo fit ut jam ipsum, non ipsius quacumque bona desideret.*

Serm 3. de Cant. Ezech.

On doit conclure de ces passages de saint Gregoire & de saint Bernard, que les visites de Dieu ayant pour fin d'empêcher les ames de tomber dans la défaillance, il n'est pas permis de désirer d'être dans la secheresse & le dégoût pour la Priere, & les autres œuvres de pieté.

On doit conclure en second lieu, qu'il ne faut pas s'imaginer que Dieu ne visite plus ceux qui sont sortis, pour ainsi dire, du noviciat de la pieté, & qu'il les laisse dans une secheresse continuelle. Saint Gregoire & saint Bernard disent tout le contraire.

Pour donner plus de jour à cette verité, il est bon de remarquer, qu'il y a diverses sortes d'insensibilitez & de secheresses, se-

Digitized by Google

lon les diverſes cauſes dont elles naiſſent.

Il y a un obſcurciſſement & une inſenſibilité qui eſt une juſte punition des pechez conſiderables qu'on a commis. Le voile tenebreux, dit ſaint Auguſtin, dont nos pechez envelopent l'ame, l'empêche de voir la lumiere de la verité ; & elle en eſt même comme repouſſée. *Mens eorum reverberatur luce veritatis propter tenebras peccatorum.* Aug. in Pſal. 54

Il y a une autre ſorte d'inſenſibilité & d'aveuglement qui peut ſe trouver dans les Juſtes, lorſque par leur peu de fidelité, leur peu de mortification, par leurs vains amuſemens, & par d'autres défauts ſemblables, ils éloignent d'eux les ſentimens de la Grace, & le privent de ſon action. Ils ſont peu touchez, parce qu'ils étouffent, pour ainſi dire, la Grace par des paſſions humaines qui contriſtent le Saint-Eſprit, & qui l'empêchent de ſe répandre dans leur cœur. Il n'eſt pas poſſible, dit ſaint Bernard, qu'une ame qui s'abandonne à ces diſtractions, ſoit remplie des viſites du Seigneur. *Impleri autem viſitationibus Domini anima non poteſt quæ diſtractionibus ſubjacet.* S. Ber. ſer. 3 de aſcenſ. n. 7.

Quelquefois, neanmoins, Dieu réduit à cet état de ſechereſſe, des ames tres-ſaintes, ou pour les punir de quelques fautes legeres, ou pour empêcher que la continuation des dons & des viſites de Dieu ne les porte à les attribuer plutôt à la nature qu'à la Grace. *Ne hanc continuam viſitationem non jam Gratiæ attribuant ſed naturæ,* Cap. 8. dit l'Auteur de l'Echelle du Cloître, ou qu'ils ne croyent y avoir droit, comme à un heritage qui leur appartient par ſucceſſion. Dieu leur montre donc, en ſe reti-

Conc. Arauſ. c. 22. rant ainſi d'elles, qu'il n'y a que le menſonge & le peché qui leur ſoient propres; qu'elles ne ſont d'elles-mêmes que tenebres & impuiſſances, & qu'elles tiennent de lui ce qu'elles ont de juſtice & de veritable lumiere. Enfin, Dieu réduit à cet état penible ſes plus fideles ſerviteurs, pour leur apprendre à ne le pas ſervir, tant à cauſe des douceurs qu'ils goûtent à ſon ſervice, que parce qu'il eſt leur Dieu, & qu'on doit chercher & ſervir Dieu pour Dieu.

Ceux qui aiment veritablement Dieu, & qui ſe trouvent dans cet état de ſechereſſe, ne laiſſent pas d'accomplir les Commandemens avec force & avec fidelité, quoyque ſans douceur & ſans goût, par la ſeule perfection de leur juſtice & de la ſoumiſſion qu'ils ont à l'ordre de Dieu. Cette privation bien loin de les rebuter, produit dans leur ame une ſoif ardente qui la fait ſoupirer après la préſence du ſouverain bien. Il y en a qui paſſent toute leur vie dans cette ſituation. Saint Bernard, pour les conſoler, remarque, qu'il y a des Perſonnes qui aſpirent à la grace de la * dévotion toute leur vie, & qu'ils n'y arrivent jamais; & que, neanmoins s'ils perſeverent à la rechercher avec pieté, Dieu les récompenſera, & donnera à leur ame, au moment qu'elle ſortira du corps, ce qu'il leur a refuſé, par une ſecrette diſpenſation, c'eſt-à-dire, pour leur plus grand bien. *Multi tota vita ſua ad hoc tendunt & numquam pertendunt, qui-*

Bern. in Circ. ouc. ſer. 3. n. 10. *bus tamen ſi pie & perſeveranter conati ſunt ſtatim ac de corpore exeunt redditur quod in hac vita diſpenſatorie eſt negatum.*

* C'eſt à-dire, à celle qui eſt accompagnée de douceur & de ſuavité.

Si on reconnoît en ſoy des cauſes effectives qui ont attiré cette dureté de cœur, comme de grands pechez ou de grandes negligences, on doit la prendre pour une juſte punition, dont Dieu punit nos infidelitez ; & on doit en gemir comme d'un état funeſte & dangereux, qui marque ou une abſence totale, ou une extrême affoibliſſement de la Grace,

Quand on ne ſe ſentiroit même coupable d'aucune faute conſiderable, comme on ne ſçait ſi on n'a pas perdu la Grace par quelque peché ſecret, la privation que Dieu nous fait ſentir de ſes lumieres & de ſes graces, nous doit toûjours faire entrer dans des ſentimens d'humilité & de crainte.

D'où vient, diſoit ſaint Bernard à ſes Religieux, que le travail de la penitence nous paroît ſi rude, que les mortifications du corps nous ſont ſi penibles, que l'abſtinence nous eſt onereuſe, que notre ame s'endort d'ennui dans les veilles, il n'en faut point chercher d'autres cauſes, que la diſette où nous ſommes de l'Eſprit de Dieu. *Non ab aliud ſane quam ob inopiam Spiritus.* Cette ſeule cauſe n'eſt-elle pas ſuffiſante pour faire gemir tous ceux qui ſont ſoigneux de leur ſalut. Bern. de S. And. ſer. 2. n. 4.

Comme donc il paroît par tout ce qu'on a dit ici, qu'ordinairement l'état de ſechereſſe & de dégoût pour les choſes de Dieu, marque une abſence de l'Eſprit de Dieu & de ſa Grace, & que le poids de la concupiſcence qui nous entraîne vers les choſes ſenſibles, & nous empêche de nous élever à celles de Dieu, y a toûjours quelque part bien loin qu'on doive le déſirer ou s'y complaire, on eſt obligé de faire ſon poſſible

Digitized by Google

pour en ſortir, & demander à Dieu qu'il nous en tire. C'eſt ce que faiſoit le Prophete, lorſqu'il diſoit à Dieu, que mon ame ſoit engraiſſée, Seigneur, des mets délicieux de votre Table, & je chanterai vos
Pſal. 62. 6. loüanges avec joye. *Sicut adipe & pinguedine repleatur anima mea; & labiis exultationis laudabit os meum.* Et en un autre endroit, mon ame s'eſt aſſoupie d'ennui: fortifiez-moy, Seigneur, dans la pratique de
Pſal. 118. p. 8. vos Commandemens. *Dormitavit anima mea præ tædio confirma me in verbis tuis.*

C'eſt auſſi ce que l'Egliſe fait pour tous les Fideles dans l'hymne de la transfiguration. *Pellis mentis caliginem, & vos reples dulcedine.* Lorſque par ces paroles elle remercie Jeſus-Chriſt de ce qu'en viſitant nos ames il en chaſſe les tenebres & y verſe des conſolations.

Saint Bernard nous enſeigne, que nous devons chercher cet Eſprit conſolateur avec grand ſoin, & qu'il faut tendre à le poſſe-
Ser. de ſanct. Aud. der avec plus d'abondance. *Quæramus hunc Spiritum fratres mei ut quem jam habemus, abundantius adhuc habeamus.*

Ne détournez point, Seigneur, votre viſage de moy, fait dire l'Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, à l'ame fidelle; ne
L. 3. p. 3. differez point de venir à moy; ne me privez pas de vos conſolations, de peur que mon ame ne devienne devant nous comme une terre ſeche & aride.

Au reſte, quand Dieu veut nous laiſſer dans cet état d'arridité, quelques efforts que nous faſſions pour en ſortir, il faut s'y ſoumettre ſans murmurer, & s'en humilier de plus en plus, ſans tomber, neanmoins, dans le découragement, parce qu'il y a lieu

Digitized by Google

de croire que cet état nous eſt plus utile que tout autre. Il faut auſſi ſe donner de garde d'interrompre pour cela la Priere ou les autres exercices de pieté. Donc, dit ſaint Bernard, quand vous êtes tenté d'ennui ou de dégoût, ne vous laiſſez pas aller à la défiance, & n'abandonnez point les exercices ſpirituels ; demandez à Dieu qu'il vous prête la main ; priez-le, comme l'Epouſe, qu'il vous attire à lui, juſqu'à ce qu'ayant été rendu plus prompt & plus ardent, par la Grace que vous aurez recouvrée, vous couriez à lui, en lui diſant : *J'ai couru dans la voye de vos Commandemens, quand vous avez dilaté mon cœur.* Pſal. 118. 32.

Ne craignez point, dit l'Auteur de l'Echelle des Religieux, ne vous découragez point, & ne croyez point que Dieu vous mépriſe ! ô ſainte Epouſe, ſi votre Epoux vous cache quelquefois ſon viſage ; tout cela coopere à votre bien, & ſes approches & ſes éloignemens vous ſont utiles. Cap. 8.

Lorſque Dieu retire ſa conſolation, dit l'Auteur de l'Imitation, ne vous laiſſez pas aller à l'abattement ; mais attendez avec humilité & patience les viſites du Ciel. L. 2. c. 9.

Cependant comme il n'eſt que trop ordinaire que nous contribuions par quelque orgueil ſecret, ou de quelqu'autre maniere que ce ſoit, aux langueurs, aux tiedeurs & aux ſechereſſes que l'on éprouve, il eſt bon de ſuivre l'exemple & l'avis que ſaint Bernard donnoit là-deſſus à ſes Religieux : Je deſire, leur diſoit il, que vous ne vous épargniez pas, & que vous vous accuſiez vous-mêmes. Si vous ſentez en vous quelque refroidiſſement de la Grace, & quelque langueur dans la vertu, comme je m'en accuſe moi-même quand je

Ser. 54. in Cant. t. 9. ſuis dans cet état. *Volo vos non parcere vobis; ſed accuſare voſmetipſos quoties forte, in vobis vel ad modicum torpere gratiam, virtutem langueſcere deprehenditis ſicut ego pro hujuſmodi meipſum accuſo*, c'eſt-à-dire, qu'il faut s'en confeſſer, & en gemir devant Dieu.

Digitized by Google

VII. CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

Qu'eſt-ce qu'on peut & qu'on doit demander à Dieu dans la Priere? Si Dieu doit être le ſeul objet de nos demandes? Si on peut déſirer & demander la vie éternelle, ſon ſalut, les vertus, la délivrance des tentations, les richeſſes, les honneurs, les biens de l'eſprit & quel uſage on doit faire de ces ſortes de biens quand Dieu nous les donne? & comment il faut ſe comporter quand Dieu nous les refuſe?

COMME le but de la Priere eſt d'obtenir de Dieu ce que nous lui demandons, il eſt important que les Paſteurs inſtruiſent les Fideles de ce qu'il eſt juſte de lui demander, puiſqu'étant la juſtice même, nous ne pouvons eſperer d'en obtenir que ce qui eſt juſte.

Il eſt vrai que Jeſus-Chriſt nous a promis dans l'Evangile de nous accorder tout ce que nous lui demanderions. *Quodcumque volueritis petetis & fiet vobis.* Joan. 15. 7. Mais il a ſuppoſé, en parlant ainſi, que nous ne lui demanderions rien qui ne fut juſte, puiſqu'il ajoûte immediatement cette clauſe: Si vous demeurez en moy, & que mes paroles demeurent en vous, cela vous ſera accordé. *Si manſeritis in me & verba mea in vobis manſerint, fiet vobis.* Ibid.

Or, comme l'amour eſt la ſource de la

Priere, il n'eſt donc permis de demander dans nos Prieres que ce qu'il eſt permis d'aimer : car ſi nous aimions des choſes mauvaiſes, & que cet amour nous portât à les demander, Dieu nous traiteroit avec miſericorde, en nous les refuſant, & en nous diſant, *vous ne ſçavez ce que vous demandez* ; & ce ne pourroit être, ſuivant la reflexion de ſaint Auguſtin, qu'un effet de ſa colere ſur nous, s'il nous les accordoit. *Propitius Deus cum male amamus, negat quod amamus : iratus autem amanti quod male amat.*

Matth. 20. 22.

Aug. in Pſal. 26.

Par le premier & grand Commandement de la Loy, nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre ame, de toutes nos forces ; enſorte, dit ſaint Auguſtin, qu'il n'y ait aucune partie de notre amour qui ſe porte ailleurs, & qui diminuë la plenitude de la charité que nous devons à Dieu ; c'eſt-à-dire, qui ne ſe porte pas immediatement à Dieu, ou qui ne lui ſoit pas ſubordonnée. *Qua nullum rivum duci extra ſe patitur cujus derivatione minuatur.*

Aug. de doct. Chriſt. l. 1. c. 22.

Il s'enſuit de ce principe, qui eſt fondé ſur la doctrine des Peres, que nous ne devons proprement aimer que Dieu, ni par conſequent demander proprement à Dieu, que Dieu même, c'eſt-à-dire, qu'il doit être l'unique objet de nos déſirs & de vos Prieres. Voulez-vous que je vous diſe, dit ſaint Auguſtin, ce qui doit être l'objet de nos Prieres ; invoquez Dieu comme Dieu. Il n'y a rien de meilleur que Dieu ; c'eſt lui que vous devez déſirer ; c'eſt à lui que vous devez aſpirer. Si Dieu, comme Dieu, eſt l'objet de vos déſirs & de vos Prieres, vous ſerez exaucé. *Invoca Deum tanquam Deum, ama Deum tanquam Deum, illo melius nihil eſt. Ipſum deſidera ; ſum-*

Aug. in Pſal. 85.

concupisce. Si invocas Deum tanquam Deum, securus esto, exaudieris.

Il y en a beaucoup, dit-il encore, qui invoquent Dieu en apparence, & qui ne l'invoquent pas dans la verité : car ce n'est pas Dieu qu'ils cherchent, c'est quelqu'autre chose. Mais qui est-ce donc qui l'invoque veritablement ? C'est celui qui préfere Dieu à tout ce qu'il a reçû de lui. C'est alors qu'il vous écoute quand vous le cherchez seul, & non quand vous le voulez faire servir à acquerir quelqu'autre chose. *Verè tunc tibi attendit quando ipsum quaris, non quando per ipsum aliud quaris.* Aug. in Psal. 76.

C'est donc Dieu même qu'il faut demander à Dieu, puisque c'est Dieu seul qu'il faut aimer, & que c'est de Dieu seul qu'il faut joüir. Mais qu'est-ce que demander Dieu à Dieu ? C'est demander de l'aimer parfaitement, de lui être parfaitement conforme, d'éviter tout ce qui le peut offenser.

Ainsi, ce désir de Dieu comprend celui de tout ce qui peut contribuer à nous unir à lui, & à lui être parfaitement assujetti, & par consequent il comprend le désir de toutes les vertus & de toutes les graces qui nous sont necessaires pour obtenir Dieu ; il comprend le désir de connoître sa volonté pour la suivre ; il comprend encore le désir des choses temporelles qui ont du rapport à Dieu, & generalement de tout ce qui peut nous y conduire.

Il s'ensuit de ce principe, que comme il n'y a que Dieu seul dont il nous soit permis de joüir, qu'il n'est pas permis de demander à Dieu dans nos Prieres aucune chose temporelle pour en joüir, demander à Dieu de l'argent, une succession, une charge, une dignité, pour en joüir, c'est vouloir que Dieu devienne le ministre de nos cupiditez, & non

qu'il nous exauce dans nos desirs legitimes
In Aug. in Psal. 85. *Ponis*, dit saint Augustin, *eum adjutorem cupiditatum, non exauditorem desideriorum.*

Il est vrai qu'il y a peu de gens qui tombent dans un défaut aussi grossier que de demander à Dieu des choses qu'ils sçavent, qu'ils ne désirent que par amour propre; mais il arrive assez souvent qu'on croit pouvoir faire absolument certaines Prieres qui sont en elles mêmes tres-legitimes; par exemple, pouvoir demander à Dieu la conservation ou la vie de ses parens, la délivrance de quelque tentation, la vocation à l'état Ecclesiastique ou Religieux, ou autres choses semblables.

Mais les saints Peres ont établis un autre principe, qu'il ne faut jamais demander aucune chose temporelle que conditionnellement, c'est-à-dire, qu'on doit exposer simplement son désir à Dieu, en se soumettant à sa volonté, parce qu'il sçait mieux que nous même ce qui nous est convenable. Nous vous avertissons & nous vous exhortons, mes Freres, au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ dit saint Augustin, que vous ne demandiez jamais rien à Dieu des choses mortelles & perissables de ce monde, par un désir qui soit fixe & arrêté, mais seulement ce qu'il sçait être le plus utile pour le salut de votre ame: car certainement vous ne sçavez ce qui vous est bon
Aug. in Psal. 55. *Quid enim vobis expediat omnino nescitis.* Quelquefois ce que vous croyez vous être avantageux, vous est dommageable, & ce que vous croyez vous devoir nuire, vous sert. Vous êtes des malades, ne prescrivez point à votre Medecin les remedes qu'il vous doit donner. Il doit vous suffire, vous dit-il, que vous soyez
2. Cor. 12. assisté de ma grace. *Sufficit tibi gratia mea.* J'ai appliqué le remede convenable à votre playe

Je ſçai le tems auquel il a fallu l'appliquer. Je ſçai auſſi en quel tems il faudra l'ôter ; que le malade ne ſe retire point des mains de ſon Medecin, & qu'il n'entreprenne pas de lui donner conſeil. *Non recedat agrotus à manibus medici, non det conſilium medico.* Aug. ibid.

Et afin qu'on ne croye pas que cela ne s'entend que des biens & des maux temporels qui n'ont pas un rapport ſi direct au ſalut, ſaint Auguſtin applique lui-même ce principe aux tentations les plus fâcheuſes, comme celle de ſaint Paul, & prouve qu'on peut faire même en ce genre-là des Prieres à Dieu, qui ne ſont pas exaucées, parce qu'elles ſeroient contraires à notre ſalut, & que l'Apôtre même ne ſçavoit pas ce qu'il demandoit, quand il demandoit d'être délivré de cette tentation. L'Apôtre, dit il, fait voir qu'il n'étoit pas entierement exemt de cette ignorance qui nous cache ce que nous devons demander, lorſqu'il dit, *qu'il avoit prié Dieu de lui ôter l'éguillon de la chair* ; puiſque Dieu pour lui rendre raiſon pourquoy il ne lui accordoit pas l'effet de ſa Priere, & pourquoy il ne lui eût pas été utile de l'obtenir, lui dit que ſa grace lui ſuffiſoit, & que la vertu ſe perfectionne dans l'infirmité. Aug. In Pſal 144. in Pſal. 25. Tract. 70. in Jean. 2. Cor. 12.

L'Apôtre demande, ajoûte-t'il ailleurs, & il ne reçoit pas ce qu'il demande. Le Diable demande de tenter Job, & il reçoit ce qu'il demande ; mais l'Apôtre ne le reçoit pas, afin que ce refus même contribuât à ſa perfection ; le Diable reçoit pour ſa condamnation. *Non accipit Apoſtolus propter perfectionem ſuam, accipit diabolus ad damnationem ſuam* Aug. in Pſal. 144.

Saint Bernard enſeigne ces mêmes regles touchant les Prieres pour les choſes temporelles.

Si nous manquons, dit ce Saint, des choſes temporelles, il les faut demander à Dieu autant que la neceſſité humaine le déſire; mais, ſelon ſaint Gregoire, il faut que ce ſoit ſans empreſſement, & il en faut uſer de même à l'égard des biens ſpirituels qui ne ſont pas neceſſaires au ſalut. *In quo genere etiam illa ſpiritualia ſunt, ſine quibus nihilominus ſalus conſtare poteſt*, tel qu'eſt le don de la parole, le don de ſcience, le don des gueriſons & toutes les autres choſes dont nous ne connoiſſons point l'utilité avec certitude. Si vous êtes donc fatiguez de quelque tentation, il faut, à la verité, demander à Dieu qu'il vous en délivre; mais ce ne doit pas être d'une maniere empreſſée, parce qu'en ces ſortes de choſes il faut toûjours ſe ſouvenir de la regle de l'Apôtre, qui nous avertit, que nous ne ſçavons pas ſouvent ce qu'il faut demander à Dieu. Ainſi il faut remettre la choſe au bon plaiſir de Dieu, pour ne pas s'expoſer à demander temerairement ce qui ne nous eſt point convenable. *In talibus meminiſſe ſemper oportet apoſtolicæ illius ſententiæ, nos enim quid oremus ſicut oportet neſcimus & deo magis committere quam temere aliquid apud nos definire.*

S. Ber. ſer. 25. de diverſ.

Rom. 8.

Ber. ibid.

Sur ces conſiderations, ſaint Auguſtin après les avoir expliquées dans ſon excellente Lettre à la dame Proba, établit cette regle generale, que comme nous ne ſçavons dans ces rencontres ce que nous devons demander s'il arrive le contraire de ce que nous demandons, il le faut porter avec patience & rendre graces à Dieu de tout, ne doutant point que ce que Dieu a voulu ne ſoit ce qui nous convient, plûtôt que ce que nous voulions. *Unde ſi aliquid contra quam oramus acciderit, patienter ferendo & in omnibus gratias agend*

Digitized by Google

hoc potius oportuisse quod Dei non quod nostra voluntas habuit, minime dubitare debemus. Aug. Epist. 130. ad prob.

C'est la disposition où nous devons être à l'égard des maladies, de la santé, de la délivrance des persecutions ou des tentations à l'égard de tous nos desseins & de toutes nos entrepriſes.

Il est vrai que lorsqu'on a sujet de croire que l'on a contribué par sa faute aux évenemens fâcheux, on s'en doit humilier & en ressentir de la douleur; mais cette douleur ne doit pas empêcher que l'on n'espere que Dieu, se servira de ces fautes mêmes, & des mauvaises suites qu'elles auront euës pour nous procurer de plus grands biens.

Mais quand à cette unique chose dont parle le Prophete, *unam petii à Domino*, c'est-à-dire, le salut éternel, la vie bien heureuse, quand nous la demandons à Dieu, dit saint Augustin, nous la demandons avec toute securité, & nous n'avons point sujet de craindre qu'elle tourne à notre désavantage si nous l'obtenons: car qu'est-ce que cette unique chose, si non cette vie, qui est la seule heureuse & veritable vie, & où devenus immortels, aussi bien selon le corps, que selon l'esprit, nous contemplerons à jamais les délices du Seigneur. C'est pour cette unique chose que nous demandons toutes les autres, & nos demandes ne sont dans l'ordre, qu'autant qu'elles s'y rapportent. *Propter hanc unam cætera requiruntur & non indecenter petuntur.* Psal. 26. 4. Aug. Epist. 130. ad prob.

On voit par ce passage de saint Augustin, & par une infinité d'autres, combien ce Pere étoit éloigné des idées de Molinos & de ses Sectateurs, qui font consister la pureté de l'amour & sa perfection à être dans une espece d'indifference à l'égard de son salut, & à s'a-

bandonner tellement à leur prétendu bo
plaiſir de Dieu, qu'on ne doive pas même d
ſirer expreſſement la beatitude, ni la dema
der à Dieu, de crainte qu'il n'y ait en ce
quelque retour ſur ſoi, & quelque mêlan
d'interêt humain; d'où ils concluent qu'il y
de l'imperfection & du propre interêt à tr
vailler pour ſon ſalut, & à s'en mettre
peine: car, diſent-ils, il y a plus de pure
d'amour à s'arrêter ſimplement à Dieu, &
ſe réjoüir uniquement de ſes biens, & à bo
ner tous ſes déſirs à ſa gloire; & comme cet
gloire ſe trouve auſſi bien dans le ſupplice d
méchants, que dans la récompenſe des bon
il doit être indifferent à l'amour parfait d
contribuer en l'une ou l'autre de ces manier
puiſque la difference ne regarde que nous
non pas Dieu.

Ce Principe eſt déteſtable, & va à l'exti
ction entiere de toutes les vertus, puiſqu
veut qu'on ſoit indifferent à l'égard du vi
ou de la vertu. Il eſt de plus entierement o
poſé au premier Commandement, qui no
oblige d'aimer Dieu parfaitement & éterne
lement: car on ne peut aimer Dieu parfait
ment & éternellement ſans être heureu
puiſque ce ne ſera que dans le Ciel que
1. Joan. 3. voyant tel qu'il eſt, nous l'aimerons parfait
ment & éternellement, & que nous ſero
par ce moyen veritablement heureux.

Il eſt de plus contraire au déſir naturel q
Dieu a mis dans tous les hommes, qui à que
que prix que ce ſoit, veulent être heureu
& tous ces prétendus ſacrifices qu'on cro
faire à Dieu par un plus grand amour de
perfection, de tout amour & de toute récor
penſe & de tout interêt, ne ſont que da
l'imagination des faux ſpirituels, & ne ſça

Digitized by Google

roient être dans leur cœur, car ils ſont hommes, & l'homme ne peut qu'il ne déſire d'être heureux.

Ce principe eſt auſſi contraire à l'Ecriture ſainte & à la Tradition : car premierement, L'Oraiſon Dominicale, que les Peres appellent, l'abregé de l'Evangile. *Breviarium Evangelii*, & qui comprend, ſelon eux, toutes les Prieres legitimes que l'on peut faire à Dieu, nous enſeigne à deſirer & à demander la felicité éternelle. En effet, ſelon Tertullien & ſaint Cyprien, & les autres Peres, quand dans la ſeconde demande nous prions Dieu que ſon Royaume nous avienne, que demandons-nous ? ſinon de ſortir de l'eſclavage de cette vie mortelle, & d'être mis en poſſeſſion du Royaume du Ciel. *Optamus*, dit Tertullien, *maturius regnare, & non diutius ſervire.* Tert. de Orat. Cyp. de Orat.

En ſecond lieu, les Pſeaumes de David, qui ſont les vrais modeles des Prieres qui ſont convenables aux Chrétiens, & que l'Egliſe propoſe à ſes enfans, ſont tous pleins des déſirs de la felicité éternelle. *Seigneur des vertus*, dit ce ſaint Roy, *que vos demeures ſont agréables ; mon ame languit & ſe conſume par l'extrême déſir qu'elle a d'entrer dans le Palais du Seigneur. Mon ame brûle*, dit-il ailleurs, *d'un déſir ardent de joüir de Dieu, &c.* Pſal. 83. Pſal. 41.

En troiſiéme lieu, ſaint Paul dit, que nous devons être dans l'attente de la beatitude que nous eſperons ; & dans ſon Epître aux Hebreux, *Que nous cherchons une ville où nous devons habiter un jour.* Tit. 2. 13. Heb. 13. 14.

En quatriéme lieu, l'Egliſe prie inceſſamment pour la beatitude ; elle renouvelle cette Priere en une infinité de manieres, comme on peut voir dans les Oraiſons du quatriéme

Orat. dom. 3. post. pent. §. 10. &c. Dimanche d'après Pâques, du troisiéme, cinquiéme & dixiéme d'aprés la Pentecôte & dans le Canon de la Messe en plusieurs endroits.

Enfin les saints Peres se sont presque uniquement occupez à inspirer aux Fideles le desir de la vie éternelle, comme le meilleur moyen dont ils puissent se servir pour s'exciter à se rendre agréables à Dieu, justes & parfaits.

L'homme, dit saint Augustin, est parfait lorsque par toute sa vie, il s'avance vers le bien immuable, & qu'il y est attaché par toute son affection. *Tunc quippe est optimus homo cum tota vita sua pergit ad incommutabilem vitam & toto affectu inharet illi.*

De Doct. Christ. l. 1. cap. Il ajoûte ailleurs, que nous recevrons avec d'autant plus de plenitude ces biens ineffables, que l'œil n'a jamais vû, que l'oreille n'a jamais entendu, que nous en aurons eu une

5. psal. 83. foy plus vive, une esperance plus ferme, & un désir plus ardent.

Il étoit si éloigné de trouver à redire aux Prieres que l'on fait pour l'obtenir, qu'il ne fait pas difficulté de dire, que ce n'est rien demander que de demander autre chose. *Quidquid aliud petitur nihil petitur*; & que toutes

Tract. 102. in Joan. nos autres demandes ne sont dans l'ordre

Sup. Epist. 130. qu'autant qu'elles se rapportent à cette unique chose que nous devons demander.

Bien plus, il n'approuve pas seulement ce désir & ces Prieres, comme des actions bonnes & utiles, mais encore il les regarde comme necessaires; ensorte qu'il ne craint pas de dire que ceux qui ne gemissent pas en cette vie comme étrangers, ne joüiront jamais du bonheur éternel, parce que ceux qui n'ont point ce gemissement, n'en ont pas le désir. *Qui*

Digitized by Google

non gemit ut peregrinus, non gaudebit civis quia desiderium in eo non est. In psal. 148.

Saint Bernard est un des Peres, qui après saint Augustin, a mieux connu & expliqué les mouvemens de l'amour de Dieu: il parle cependant du désir de la beatitude éternelle de la même sorte: il represente ce desir comme propre aux Chrétiens, & comme faisant partie de l'esprit de l'Evangile, & il veut qu'il soit commun à tous les Saints & à tous les vrais Fideles. Comment l'attente de Jesus-Christ, dit-il, en parlant de lui-même, ne me feroit-elle pas gemir tous les jours, & répandre des larmes? Seigneur, vous voyez où tendent mes désirs, & les soûpirs de mon ame ne vous sont point cachez. Je me suis lassé à force de gemir, vous le sçavez, Seigneur. Il dit ailleurs, que la vie éternelle est une chose qu'il faut demander à Dieu de tout son cœur & en tout tems. *Quæ toto affectu & omni tempore petenda est.* Ser. 59. in cant. De diverf. ser. 25. n. 5. & ser. de diverf. 4.

Il est vrai que ce Saint a reconnu un certain degré de pureté de cœur dans lequel il dit, qu'on ne cherche ni la felicité ni la gloire, ni autre chose quelconque par un amour de soi-même. *Neque enim suum aliquid, non felicitatem, non gloriam, non aliud quidpiam tanquam privato sui ipsius amore desiderat anima quæ hujusmodi est.* Ser. 8. diverf. n. 9.

Mais il est évident qu'il n'exclut de cette disposition qu'un amour qui ne regarde encore la beatitude par un motif de propre interêt, & qui s'attache à son rapport & à son bonheur, à cause de soi-même. *Qui felicitatem privato sui amore desiderat*, par exclusion, ou au moins par précision à la joüissance de Dieu & à sa gloire.

C'est pourquoy après avoir dit ailleurs,

Digitized by Google

que celui qui craint d'aller aux portes d'enfe
& celui qui désire de voir Dieu pour son pr
pre repos, recherchent encore leur inter
Il enferme neanmoins dans l'amour chaste
Serm. de diverſ. 3. dans la disposition la plus pure, *In penit caſtificato corde*, un désir ardent de voir Di pour s'attacher uniquement à lui, pour joi de lui, pour le loüer éternellement; & ajoûte, *que celui qui desire de chanter les loüa ges de Dieu dans la Maison du Seigneur, ni*
Serm. 9. de diverſ. *craint les perils, ni ne désire les interêts, m qu'il est enflâmé de l'amour de celui qu'il dés de loüer tous les jours de sa vie.*

Il est donc vrai, selon ce saint Docteu qu'il y a un certain désir de la beatitude, da lequel il y a un mêlange d'interêt & de pr prieté, & qu'il exclut de l'amour parfait: d pour lors c'est soi-même proprement qu' aime & non pas Dieu; mais il n'a point r connu d'amour parfait sans un désir ardent voir Dieu, d'en joüir & de le loüer éternell ment. C'est pourquoy, selon lui, on pe bien se dépoüiller d'un certain désir de la be titude, qui sent le mercenaire & l'interes Mais il n'est pas vrai qu'on puisse renonc & sur tout pour toûjours, à tout désirs de beatitude, y en ayant un qui est necessai ment renfermé dans la charité, comme l'a remarqué ci-dessus: car on ne peut ain Dieu parfaitement, qu'on ne désire de joi de lui éternellement, & par consequent d'ê éternellement heureux.

De plus, tous les Chrétiens, par l'Evangi
Rom. 8. 17. sont appellez au Royaume de Dieu, *à être heritiers* de Dieu, & les coheritiers de Jesi Christ, c'est-à-dire, que la possession de Di
Rom. 8. 17. est nôtre heritage, comme elle est celui Jesus-Christ. *Filii & heredes*, dit saint Pa

Hæred

Hæredes quidem Dei, coheredes autem Christi. Dieu, en appellant les Fideles à ce Royaume & à cet heritage, leur impose la necessité de le désirer. Il faut donc vouloir être heureux, puisque c'est le dessein de Dieu, puisqu'il le veut, puisque c'est la fin à laquelle il nous appelle.

Mais ne pourroit-on pas dire par un transport d'amour pour la Croix & pour les souffrances de Jesus-Christ, *qu'on ne se met pas en peine de sa vie glorieuse, pourvû qu'on possede sa Croix & sa vie crucifiée.* Parlant exactement & reglant son langage & ses sentimens selon la verité, certainement on ne peut pas tenir ce langage : car Dieu veut que nous nous mettions en peine de cette vie glorieuse, & que nous ne regardions cette vie crucifiée que comme un moyen pour l'obtenir. Il faut donc conformer nos désirs à cette volonté de Dieu, & ne pas égaler les moyens à la fin. Il faut vouloir tout ce que Dieu veut que nous voulions. Ainsi, il faut vouloir les états passagers passagerement, & les états éternels par un amour éternel & immuable, comme dit saint Bernard. *Transitoria & ad id dumtaxat quod opus est & prout opus est curet, æterna desiderio amplectatur æterno.*

L'extravagance de Molinos & des faux spirituels ses Sectateurs, ne va pas seulement à mettre le comble de la perfection dans l'indifference pour le salut & pour la vie éternelle, mais encore, & par une suite necessaire dans l'indifference, pour la vertu & le progrez qu'on y doit faire : car, disent-ils, l'état présent où chacun se trouve, porte des caracteres certains de la volonté de Dieu. Quiconque est dans un certain état, sçait que Dieu veut qu'il y soit, parce que rien n'arrive que parce

qu'il le veut, & qu'hors le peché, que Dieu ne fait que permettre, ſa volonté eſt là cauſe de tout le reſte. Quiconque n'a donc qu'une certaine meſure de vertus & de graces, ſçache que Dieu veut qu'il n'en ait que cette meſure. Quiconque eſt dans un état de miſere, de foibleſſe & d'infirmité, ſçait que Dieu veut qu'il ſoit alors dans cette miſere. Cette foibleſſe, cette infirmité, peut-être que c'eſt par juſtice, peut-être que c'eſt par miſericorde qu'il le veut; mais ſa juſtice étant auſſi ſainte que ſa miſericorde, nous en devons également embraſſer les arrêts & les effets de ces arrêts. Ainſi, n'y ayant rien en notre état preſent qui ne ſoit reglé ou produit par la volonté de Dieu, hors le peché, rien ne nous y doit déplaire que le peché; tout nous y doit paroître divin, & nous en devons faire l'objet de notre complaiſance & de notre amour. Par conſequent, il ne nous eſt pas permis de demander à Dieu de nouvelles vertus, ou de faire du progrez dans celles que nous avons: car ce ſeroit aller contre la volonté de Dieu. Voilà ce que diſent ces faux Docteurs.

Tout ce raiſonnement eſt un pur ſophiſme qui roule ſur l'équivoque de *volonté de Dieu*. Il eſt vrai que Dieu *veut*, c'eſt-à-dire, *permet*, que nous ſoyons dans la miſere, dans la tiédeur, dans l'infirmité; mais la veritable cauſe de nos miſeres, de nos foibleſſes, de nos tiédeurs & de nos infirmitez ſpirituelles, auſſi-bien que des corporelles, c'eſt le peché, ce ſont nos infidelitez à la Grace: bien loin que Dieu veüille, bien loin qu'il ſouhaite que nous demeurions dans ces miſeres, dans ces infirmitez, dans ces tiédeurs & dans ces foibleſſes. Il veut tout le contraire, *que celui qui eſt juſte*, dit Jeſus-Chriſt lui-même dans l'A-

pocalypse, *se justifie encore ; que celui qui est saint, se sanctifie encore. Qui justus est, justificetur adhuc & sanctus, sanctificetur adhuc.* Et dans l'Evangile : Bien-heureux, dit-il, sont ceux qui sont alterez & affamez de la justice, car ils seront rassasiez. Il nous a voulu montrer par là, dit saint Jerôme, que nous ne devons jamais croire que nous soyons assez justes, mais que nous devons aspirer à le devenir davantage. *Numquam nos satis justos sed semper esurire opera justitiæ, intelligamus* Il ne s'est pas contenté de nous enseigner cette importante verité de bouche, il la fait encore d'exemple : car il est marqué dans l'Evangile, que *Jesus dans sa jeunesse croissoit en sagesse, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.* Or, comme dit saint Jean, celui qui demeure en Jesus-Christ doit marcher comme Jesus-Christ a marché, c'est-à-dire, doit imiter son exemple. *Debet sicut ille ambulavit & ipse ambulare.* Il n'y a donc pas de doute que nous sommes obligez, si nous voulons demeurer avec lui, de croître en vertu chaque jour devant Dieu & devant les hommes, c'est ce qu'ont fait les Apôtres ; & voici comme saint Paul nous apprend qu'il le faisoit. Mes Freres, dit-il, je ne crois pas avoir atteint la perfection ; mais je fais une chose, c'est qu'oubliant ce qui est derriere moy, & m'avançant vers ce qui est devant moy, je m'efforce de parvenir au but, pour remporter le prix de la gloire à laquelle nous sommes appellez en Jesus-Christ. *Extendens me ipsum ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis in Christo Jesu.*

Apoc. 22. 11.

Hier. in hunc locum Matth.

Luc. 2. 52.

1. Joan. 6.

Philip. 3. 13.

Mais cette pernicieuse doctrine n'est pas seulement opposée, comme on vient de voir, à la raison & à l'Ecriture. Elle l'est aussi à la

Tradition qui nous apprend, qu'il faut désirer & demander à Dieu l'accroissement de son amour & des vertus Chrétiennes, & qu'on doit faire son possible d'y faire du progrès chaque jour.

Les vrais Chrétiens, dit saint Gregoire de Nazianze, prennent pour vice de ne pas avancer dans la vertu, de demeurer en même état, & de ne se pas renouveller continuellement.

Greg. Naz. orât. 3, sub. fine. n. 125.

Saint Augustin & saint Prosper nous donnent cette instruction, qu'aucun de s Fideles, quelque progrès qu'il ait fait dans la pieté, ne doit dire, c'est assez : car s'il le dit, il s'arrête & demeure en chemin avant la fin de sa course ; & ainsi il est à craindre qu'il ne perseverera pas jusqu'à la fin. *Nemo fidelium quamvis multum profecerit, dicat, sufficit mihi, qui enim dixerit, remansit & hæsit in via ante finem.*

Prosp. sent. 234.

Saint Bernard, qui marche ordinairement sur les traces de saint Augustin, nous apprend, que la mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. *Modus amandi Dei est amare sine modo.* Ce n'est pas, dit saint Augustin, que Dieu nous estime coupables, si nous ne possedons pas encore son amour dans toute la perfecton, à laquelle il nous a voulu porter par son Commandement, mais c'est pour nous apprendre à quoy la foy nous oblige d'aspirer, & où doit tendre notre esperance.

Ber. de Dilig. Deo. c. 1.

Aug. de spir. & lit. cap. ult.

Il est donc constant que nous sommes obligez de désirer une plus grande perfection que celle où nous sommes, & d'y tendre par nos Prieres & par nos actions. C'est aussi ce que l'Eglise nous enseigne dans les Prieres qu'elle offre pour nous à Dieu, tantôt en lui demandant l'augmentation de la pieté. *Præsta in nobis religionis augmentum* ; tantôt l'accroisse-

Dom. 6. post pent.

ment de la Foy, de l'Esperance & de la Charité. *Da nobis fidei, spei & charitatis augmentum*; & tantôt la grace d'accomplir l'œuvre de Dieu avec plus d'ardeur. *Divini obsequii fructum propensius exequi.* Dom. 15. post Pent. Dom. 24. post Pent.

Ceux qui osent se dire dans cette prétenduë perfection, & qui se vantent d'être morts à tous les désirs les plus saints, oseroient-ils aussi reprendre l'Eglise qui fait ces sortes de Prieres, & lui dire, qu'ils ne veulent point qu'elle les fasse pour eux, parce qu'ils ne désirent rien que leur état present, étant dans une entiere indifference pour tout le reste.

Enfin, les Disciples de Molinos prétendent qu'on ne doit point demander à Dieu la délivrance des tentations interieures, même des plus fâcheuses, quelles qu'elles soient, parce, disent-ils, que Dieu voulant que nous soyons attaquez de ces tentations, quand nous le sommes, notre volonté se doit conformer à la sienne. Ainsi, quelque honteuse & horrible que soit cette tentation, elle nous doit paroître aimable, chere & prétieuse, puisqu'en la souffrant, nous accomplissons la volonté de Dieu.

Il y a encore dans ce raisonnement un sophisme fondé comme le précedent sur l'équivoque de volonté. Il est vrai que c'est *la volonté* de Dieu que nous soyons tentez, c'est-à-dire, qu'il *le permet*; mais ce n'est pas sa volonté qui est la cause de ces tentations: car quoyqu'elles ne soient pas peché, elles sont pourtant mauvaises, puisqu'elles naissent du peché, & qu'elles nous portent au peché. Elles ne sont pas, comme dit saint Augustin, l'ouvrage de Dieu, mais celui de la concupiscence. *Cupiditas vestra non est opus Dei.*

Il est vrai que Dieu les permet, & qu'il est

eſt bon même qu'il les permette, puiſque les hommes méritent d'être tentez, & qu'ils en profitent quelquefois par la reſiſtance qu'ils y font avec le ſecours de la Grace. Mais neanmoins puiſqu'elles ſont mauvaiſes, il ne faut pas laiſſer d'en gemir & de les haïr, & d'en déſirer la délivrance; c'eſt l'exemple que ſaint Paul nous a donné.

Rom. 7. 22. *Je me plais*, dit-il, *dans la Loy de Dieu ſelon l'homme interieur.*

C'étoit par cette Loy qu'il reconnoiſſoit la concupiſcence, & qu'il en jugeoit. *Je ſens*, ajoûte-il, *dans les membres de mon corps une autre loy qui combat contre la loy de mon eſprit, & qui me rend captif ſous la loy du peché, qui eſt dans les membres de mon corps.*

Voilà la concupiſcence bien exprimée, & les tentations fâcheuſes qu'elle produit. Mais quels étoient les ſentimens de ſaint Paul, lorſqu'il éprouvoit ces tentations? y étoit-il indifferent? s'y abandonnoit-il ſans diſcernement? ne déſiroit-il point d'en être délivré? c'eſt ce que l'on apprend par ce qu'il ajoûte:

Malheureux que je ſuis, qui me délivrera de ce corps de mort? ce ſera la Grace de Dieu par Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur. Il s'eſtimoit malheureux. *Infelix ego homo.* Il ſoûpiroit après ſa délivrance. *Quis me liberabit de corpore mortis hujus.* Il l'eſperoit de la grace de Jeſus-Chriſt. *Gratia Dei per Jeſum Chriſtum.*

Il eſt donc clair qu'on doit demander à Dieu d'être délivré des tentations; par la même raiſon, on doit auſſi lui demander d'en être préſervé. C'eſt ce que l'Egliſe nous apprend par les Prieres qu'elle fait à cette intention: car elle ne demande pas ſeulement en ſes Prieres que nous ſoyons délivrez des pechez d'impureté, mais encore de tout ce qui

Digitized by Google

peut y avoir quelque rapport. Elle fait pour cela tous les jours une Priere expreſſe & ſolemnelle à Complie, & ailleurs ; elle demande à Dieu, que nous puiſſions nous appliquer à ſon ſervice avec un corps chaſte & un eſprit pur. *Ut tibi caſto corpore ſerviamus & pura mente placeamus.* In precitar. majo.

Cependant comme Dieu délivre les hommes des tentations, ou en les en préſervant, ou en leur donnant la force d'y réſiſter, & que nous ne ſçavons de quelle maniere il nous eſt convenable qu'il nous en délivre, après en avoir demandé la délivrance à Dieu, quoyqu'il ne faille pas ceſſer de gemir tandis que la tentation continuë, il faut pourtant la ſupporter ſans inquiétude, mais ne ceſſer point de prier le Seigneur qu'il nous ſoûtienne par ſa grace. *Si te fatigat tentatio*, dit ſaint Bernard, *ſupplicandum quidem pro ea ut auferatur à te, ſed non nimis omnino quoniam in talibus meminiſſe ſemper oportet Apoſtolica illius ſententia, nos enim quid oremus ſicut oportet neſcimus.* Ber. ſer. 23. de diverſ. n. 5. Rom. 8.

On doit conclure de tout ce que nous avons dit juſqu'ici ſur ce qu'il faut demander à Dieu dans la Priere.

1. Qu'on ne peut proprement & abſolument demander à Dieu, que Dieu même ; ce qui comprend le ſalut & la vie éternelle, qui nous met en poſſeſſion de Dieu, la remiſſion des pechez, la grace & les vertus Chrétiennes, qui ſont les moyens par leſquels nous pouvons arriver à Dieu, obtenir le ſalut & acquerir la vie éternelle.

2. A l'égard des autres biens, tels que ſont ceux de l'eſprit ; comme les talens extraordinaires, les arts, les ſciences ; ceux du corps, comme ſont la ſanté, la force, la beauté, les richeſſes, les honneurs, la gloire, on ne doit

les demander que ſous cette condition, qu'ils puiſſent contribuer à la gloire de Dieu, & à notre ſalut ; & c'eſt ce que ſaint Auguſtin explique admirablement dans ſa Lettre 130. à Proba, dans ſon traité 73. ſur ſaint Jean & ſur le Pſeaume 85.

Comme il n'eſt que trop ordinaire qu'on abuſe de toutes ces choſes, ſur tout des biens & des honneurs de ce monde, & qu'ils ſont la matiere ordinaire du peché, la pieté ne permet pas qu'on demande à Dieu là-deſſus au-dela du neceſſaire. C'eſt l'exemple que nous ont donné les Saints : *Seigneur*, diſoit Jacob, *ſi vous me donnez le pain qui m'eſt neceſſaire pour me nourrir, & des habits pour me vêtir, je vous ſervirai toûjours comme mon Seigneur & mon Dieu. Seigneur*, dit le Sage, *donnez-moy ſeulement ce qui m'eſt neceſſaire pour ma vie.*

Gen. 28. 20.

Proverb. 30. 8.

Il eſt dangereux de ſouhaiter au-dela : car, comme dit ſaint Paul, *ayant dequoy nous nourrir & dequoy nous couvrir, nous devons être contens ; mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation & dans les pieges du diable, & en divers déſirs inutiles & pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition & de la damnation.*

1. Tim. 6. 8. 9.

Que ſi les richeſſes, comme dit le Roy-Prophete, *vous viennent avec abondance, n'y mettez point votre cœur ; que ceux qui achetent*, dit ſaint Paul, *ſoient comme ne poſſedant point ; ceux qui uſent de ce monde, comme n'en uſant point : car la figure de ce monde paſſe.*

Pſal. 61.

2. Cor. 7.

Souvenons-nous que Dieu nous apprend, que nous n'avons que l'uſage de nos biens, & même à cette condition, d'en faire part au prochain dans ſes neceſſitez. Soit donc que nous ayons de la ſanté, des talens, des biens, il faut que nous n'oublions jamais qu'ils ne

nous ont été donnez qu'afin que nous puissions plus aisément servir Dieu, & en soulager notre prochain, en lui en faisant part, ou en les employant pour son service.

II QUESTION.

Pourquoy plusieurs Chrétiens ne sont pas exaucez dans leurs Prieres? D'où vient que quelquefois Dieu n'exauce pas les justes?

VOUS demandez, dit saint Jacques, & vous ne recevez point, parce que vous demandez mal. *Petitis & non accipitis eo quod male petatis.* C'est un reproche que les Pasteurs peuvent & doivent faire à la plûpart des Chrétiens. Ils prient sans préparation avec une foy & une confiance languissante, sans attention, sans humilité, sans ferveur, sans dévotion, & ils ne perseverent point dans la Priere. Priant si mal, faut-il être surpris s'ils ne sont point écoutez. Outre cette raison, il y en a plusieurs autres. Jacob. 4. 3.

La premiere est, qu'on demande ce qu'il ne faut pas demander, & qu'on ne demande pas ce qu'on doit & que Dieu veut qu'on lui demande. Que demandent la plûpart des hommes à Dieu? des biens, des honneurs, des richesses; & cela, comme dit saint Jacques, pour avoir dequoy satisfaire à leurs passions & à leurs plaisirs; c'est-à-dire, dit saint Augustin, qu'ils voudroient que Dieu devint le ministre de leurs cupiditez. *Facis Deum adjutorem cupiditatum.* Aug. in Psal 30. Enar. 1. & in psal. 85.

L'on se plaint qu'on est pauvre, on demande à Dieu ses commoditez, parce, dit-on,

que si on n'étoit pas dans l'indigence, on auroit plus de moyens de s'appliquer à son service, on feroit des aumônes. Dieu nous refuse ce que nous lui demandons, parce qu'il nous connoît mieux que nous ne nous connoissons nous-mêmes, & il voit que nous amasserions des richesses, & il veut que nous nous sauvions dans la pauvreté, par le travail & par les souffrances.

Nous lui demandons la santé, & il nous la refuse, parce qu'il sçait que nous en ferions un mauvais usage. La passion qui nous aveugle fait que nous croyons le contraire, que nous nous attristons, & que nous murmurons de ce que Dieu semble ne nous pas écouter. C'est pourtant un effet de la misericorde de Dieu sur nous, dit saint Augustin, qu'il nous refuse ce dont nous userions mal. *Male ergo usurus eo quod vult accipere, Deo miserante non accipit.*

Aug. tract. 73 in Joan.

Quand Dieu nous accorde les choses de ce monde que nous lui avons demandées avec empressement, nous avons sujet de craindre qu'il ne nous ait accordé, par un effet de sa colere, ce qu'il auroit pû nous refuser par un effet de sa misericorde. *Metuendam ne quod posset non dare propitius, concedat iratus* Quand il nous refuse, au contraire, ces sortes de choses, & qu'il n'accorde pas à nos désirs, il le donne à notre salut. *Et si voluntati non dat, saluti dat.*

Aug. ibid.

Aug. tract. 6 in Epist. Joan.

Mais qu'est-ce donc que nous devons demander à Dieu pour être exaucez ? c'est Dieu même, & tout ce qui peut nous conduire à lui, & rien autre chose. Mettez vos délices au Seigneur, dit le Prophete, & il vous accordera ce que vous lui demanderez. *Delectare in Domino & dabit tibi petitiones cordis tui.*

Psal. 36. 4.

Mais prenez bien garde, dit saint Augustin, à faire un judicieux discernement des choses que le cœur demande, d'avec celles que la chair demande. C'est ce qu'on ne fait pas, & en quoy on se trompe aisement. Tel pense ne chercher que Dieu, qui se cherche soi-même : on croit que le cœur prie, & c'est la chair. Dieu nous fait connoître cette verité, lorsqu'il nous rebute & qu'il nous refuse ce que nous lui demandons. Aug. in Psal. 36.

Nous ne devons demander à Dieu que ce que nous devons aimer, nous ne devons aimer que ce qu'il veut que nous aimions ; & si nous lui demandons seulement ce qu'il veut que nous aimions, pour certain qu'il nous le donnera. C'est à quoy se termine la Priere veritablement Chrétienne ; ce que saint Jean a exprimé en ce peu de paroles : Ce qui nous donne de l'assûrance envers Dieu, est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons, qui est conforme à sa volonté. *Et hæc est fiducia quam habemus ad eum quia quodcumque petierimus secundùm voluntatem ejus audit nos.* Aug. in Psal 24. Ennar. 2. 1. Joan. 5. 14.

La seconde raison pourquoy plusieurs Chrétiens ne sont pas exaucez dans leurs Prieres, c'est à cause de leur impatience. Ce n'est pas que Dieu refuse d'écouter les pecheurs, lorsqu'ils sont veritablement contrits & humiliez, comme il paroît par l'exemple de David, de Manasses, du Publicain & de la femme pechereſſe de l'Evangile. Dieu est plein de bonté, de tendresse & de misericorde pour ces sortes de pecheurs ; mais à l'égard de ceux qui n'ont ni le repentir de leurs pechez dans le cœur, ni le dessein de les quitter, & qui neanmoins dans cet état, osent se presenter devant lui, Dieu ne les écoute point : car, 1. Il ne leur 2. Reg. 12. 2. Paralip. 33. Luc. 18. Luc. 7.

appartient point de chanter les loüanges de Dieu, parce que la loüange, dit le Saint-Eſprit, qui ſort de la bouche d'un pecheur, n'eſt point agréable à Dieu. *Non eſt ſpecioſa laus in ore peccatoris.* Ce privilege eſt pour les Juſtes, & pour ceux qui ont le cœur droit. *Rectos decet collaudatio.* Et Dieu défend aux pecheurs de ſe l'approprier. *Peccatori autem dixit Deus quare tu enarras juſtitias meas.* 2. Il ne leur appartient pas non plus d'invoquer Dieu : car, dit ſaint Auguſtin, invoquer Dieu, c'eſt l'appeller en nous, & l'inviter en quelque ſorte d'entrer dans la maiſon de notre cœur. Mais un pecheur oſeroit-il inviter Dieu de venir chez lui, s'il n'a trouvé le moyen de lui préparer un lieu propre & convenable. Dieu n'auroit-il pas raiſon, ajoûte ce Pere, de dire au pecheur, vous me priez d'entrer dans votre cœur, & je le voy plein d'avarice & de rapine ; il eſt plein de blaſphêmes, il eſt plein d'adulteres, il eſt plein de fraudes & de tromperies, il eſt tout rempli de mauvais déſirs, *& vous oſez m'y appeller, & vous voulez que j'y entre. Invocas me in cor tuum & plenum eſt rapinis, &c... Plenum eſt malis concupiſcentiis & invocas me.*

Eccl. 15. 6.
Pſal. 32. 1.
Pſal. 49. 17.
Aug. in Pſal. 30.

Enfin, parlant en general de la Priere, voici comme Dieu s'en explique, en adreſſant la parole aux pecheurs impenitens : Lorſque vous étendrez vos mains vers moy, je détournerai mes yeux de vous, & lorſque vous multiplierez vos Prieres, je ne vous écouterai pas, parce que vos mains ſont pleines de ſang. *Non exaudiam, manus enim veſtræ ſanguine plenæ ſunt.* Et Salomon dit, que la Priere de celui qui détourne ſon oreille pour ne pas écouter la Loy, ſera en execration devant Dieu. *Oratio ejus erit execrabilis.* Le re-

Iſaye 1. 15.
Proverb. 8.

mede à un si grand mal, & pour rendre nos Prieres agréables à Dieu, est de se mettre dans la disposition qui est marquée dans le Livre de Job, c'est à-dire, de quitter le peché : car si vous banniſſez, dit-il, l'iniquité de nos œuvres, & si l'injustice ne demeure point dans votre maison, vous pourrez alors vous presenter devant Dieu sans confusion. *Tunc poteris levare faciem tuam sine macula.* Jacob. 11. 14. 13.

Une autre raison pourquoy Dieu n'écoute pas les Prieres de plusieurs Chrétiens, c'est qu'on ne pardonne point les injures qu'on a reçûës du prochain ; cependant Jesus-Christ exige cette condition comme essentielle à la Priere. Lorsque vous vous presenterez, dit Jesus-Christ, pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Pere qui est dans le Ciel, vous pardonne aussi vos offenses : car si vous ne pardonnez point, votre Pere qui est dans le Ciel ne vous pardonnera point non plus vos pechez. *Quod si vos non dimiseritis nec pater vester qui in Cœlis est, dimittet vobis peccata vestra.* Mar. 11. 25. & 26.

Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils ont faites contre vous, ajoûte encore le Sauveur, votre Pere celeste vous pardonnera aussi les vôtres. *Si enim dimiseritis ... dimittet vobis.* Matt. 5. 14.

Lorsque nous prions, dit saint Augustin, & que nous disons à Dieu, pardonnez-nous nos pechez, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, nous ferons comme une espece de contrat & de convention avec Dieu, & quand nous ne luy parlons pas sincerement, nous perdons le fruit de notre Priere. *In qua pactione si mentimur totius orationis nullus est fructus.* Aug l. 2. de ser. in monte. c. 11. in fine.

On n'est point surpris que Dieu n'exauce point les pecheurs, & sur tout les pecheurs

impenitens, car leur conduite les en rend indignes ; mais il paroît étonnant que Dieu quelquefois n'exauce pas même les élûs & ſes plus intimes amis, deſquels on ne peut pas dire qu'ils ne le prient pas comme il faut, puiſqu'étant ſes chers enfans, il y a lieu de croire qu'ils agiſſent par l'impreſſion du Saint-Eſprit, & le mouvement de ſa grace. De plus, nous ſçavons par l'Ecriture, qu'il leur a promis de les exaucer dans tout ce qu'ils lui demanderoient, s'ils le demandoient avec Foy.

Matth. 21. 22. *Et omnia quæcumque petieritis in oratione credentes accipietis.*

Comment accorder cette contrarieté apparente entre les promeſſes de Dieu & leur effet.

Pour réſoudre cette difficulté, il faut poſer pour fondement inebranlable cette maxime de ſaint Auguſtin, que le premier principe de la pieté Chrétienne eſt, d'avoir une haute eſtime & un tres-profond reſpect pour la conduite de Dieu. *Optime de Deo existimare verissimum est pietatis exordium.*

Aug. l. 1. de Lib. arb. cap. 2.

Dieu eſt fidele dans ſes promeſſes, dit le Prophete, & il a dit, *Vous m'invoquerez, & je vous exaucerai.* Il ne le fait pas toûjours, même à l'égard de ſes élûs, quoyque leurs Prieres ſoient faites avec foy, humilité, ferveur & en eſprit de grace. Voici comme parle ſur ce ſujet le ſaint Roy David. *Pourquoy, Seigneur, me rebuttez-vous ? ... Pourquoy, Seigneur, rejettez-vous ma Priere, Je crie vers vous, Seigneur*, dit Job, *& vous ne m'écoutez pas, & vous ne daignez pas ſeulement me regarder. J'ay prié trois fois le Seigneur*, dit ſaint Paul, *afin que cet ange de Satan ſe retirât de moy, & il m'a répondu, ma Grace vous ſuffit.*

Pſal. 144. Jerem. 29. Pſal. §73. Job. 30. 2. Cor 12. 8. & 9.

Il eſt donc certain que les Juſtes ne ſont pas

toûjours exaucez, il faut par conſequent que la promeſſe qu'il a faite de les exaucer dans tout ce qu'ils lui demanderoient, ait beſoin de quelque explication qui en marque le vrai ſens.

Pour donner cette explication, il ſuffit de remarquer, avec ſaint Auguſtin, que les Saints prient pour eux ou pour les autres. Quand ils prient pour les autres, ils ne ſont pas toûjours exaucez; mais quand ils prient pour eux, ils ſont toûjours exaucez, quoyqu'il nous paroiſſe quelquefois le contraire. *Exaudiuntur omnes ſancti pro ſeipſis; non autem pro omnibus.* Aug. tract. 102. in Joan.

Or, voici comme les Peres font voir que les Saints ſont toûjours exaucez, quand ils prient pour eux, quoyqu'il nous paroiſſe quelquefois qu'ils ne le ſont pas.

1. C'eſt qu'à l'exemple de Jeſus-Chriſt & de la Priere qu'il fit dans le Jardin des Olives, ſelon leur diſpoſition interieure, & par le pur amour qu'ils portent à Dieu, ils ſont entierement ſoumis à ſa ſainte volonté, & ils ne lui font jamais de Prieres que ſous cette condition, *ſi tel, Seigneur, eſt votre bon plaiſir*, parce qu'ils ne déſirent jamais que leur propre volonté ſoit faite, mais celle de Dieu ſeulement. Lorſqu'ils prient & demandent quelque choſe pour eux-mêmes, que Dieu la leur accorde ou la leur refuſe, il fait toûjours ce qu'il lui plaît, & c'eſt tout ce qu'ils déſirent; ſi bien que quand il ſemble que Dieu ne les exauce pas, il les exauce: car s'il ne leur accorde pas ce qu'ils demandent, c'eſt qu'il ne le veut pas, & en ce cas, ils ne le demandent pas, leur intention qui eſt droite, étant de lui demander ce qu'il lui plaît.

2. Il pourroit ſembler à quelques-uns, que

quand Dieu ne fait pas tout ce que les Saints désirent, il auroit moins d'amour pour eux, mais c'est une erreur ; au contraire, lorsqu'il ne les exauce pas, c'est qu'il leur prépare de plus grands trésors de graces, & des dons plus avantageux que ce qu'ils demandent. Il ne fait pas alors, dit saint Augustin, ce que nous lui demandons ; mais il le fait pourtant d'une maniere qui nous est plus utile, quoyque nous n'y pensions pas. *Non tunc quod petimus facit sed tamen facit.* Ce qu'il ne donne pas à notre volonté, il le donne à notre salut. *Et si voluntati non dat, dat saluti.*

Aug. tract. 6. in Epist. Joan.

3. Dieu n'exauce pas les Saints, afin qu'ils demandent avec plus d'ardeur & d'humilité. Les vrais serviteurs de Dieu voyant que Dieu ne les écoute pas, redoublent leurs Prieres, leurs gemissemens, leurs mortifications, leurs penitences & leurs larmes, par la crainte qu'ils ont d'être tombez en quelque faute considerable qu'ils ne connoissent pas, & qui oblige Dieu à se refroidir à leur égard, & Dieu les traite de la sorte, selon la reflexion du Pape saint Gregoire, non qu'il les abandonne, mais pour les tenir dans l'humilité, & pour exercer leur patience. C'est ce que ce saint Pape a remarqué sur ces paroles de Job : *Je crie vers vous, Seigneur, & vous ne m'écoutez pas. Je me tiens en votre presence, & vous ne daignez pas me regarder.* Lorsque les Saints, dit-il, sont dans l'oppression, & qu'ils se trouvent tellement accablez par les persecutions de leurs ennemis, qu'ils n'en peuvent plus, ils envoyent au Ciel des cris ardens & des Prieres ferventes & continuelles, afin qu'il plaise à Dieu de les délivrer de leurs maux. Mais Dieu par un dessein profond & impenetrable, fait semblant, durant quelque tems,

Digitized by Google

de ne pas entendre leur voix, non à dessein de leur refuser ce qu'ils demandent, mais afin de faire croître de plus en plus le mérite de leur patience. Il ne les exauce pas en leur accordant l'accomplissement de leurs désirs, mais il les exauce en faisant, que par leurs souffrances, ils se rendent dignes de plus grandes faveurs. *Differre solet voces petentium ut merita patientiam crescant, quatenus eo magis exaudiantur ad meritum quo citius non exaudiuntur ad votum.* Greg Mag. Mor. in Job l. 20. cap. 22.

4. Dieu n'exauce pas quelquefois les Prieres des Justes, parce qu'il voit que ce n'est pas le meilleur pour eux, & qu'il leur est plus utile de ne leur pas accorder ce qu'ils demandent. Saint Paul pria Dieu par trois fois de le délivrer de cet ange de Satan qui le tourmentoit, & Dieu le refusa, en disant : Il vous doit suffire que dans votre combat vous soyez soûtenu de ma Grace, car la vertu se perfectionne dans la foiblesse. 2. Cor. 12. C'est ainsi, selon saint Augustin, que Dieu n'exauce pas ses serviteurs, en faisant leur volonté ; mais il les exauce en ce qui contribuë à l'avancement de leur salut. *Non exaudit ad voluntatem, exaudit ad salutem.* Aug. tract. 6. in Epist. Joan. Jesus-Christ Notre-Sauveur, ajoûte ailleurs saint Augustin, se montre, non-seulement Notre-Sauveur, quand il fait ce que nous demandons, mais aussi quand il ne le fait pas, parce qu'il voit qu'il seroit préjudiciable à notre salut : car ce divin Medecin distingue bien ce qui est utile au malade, de ce qui lui est contraire, & c'est pourquoy quelquefois il n'a pas égard à ses désirs, par le soin même qu'il a de sa guerison. *Et ideo contraria poscentis non facit voluntatem ut faciat sanitatem.* Aug. tract. 73. in Joan.

Si c'est pour les autres, pour leurs amis,

Aug. tract. 107. in Joan. dit saint Augustin, ou pour leurs ennemis ; que les Justes adressent leurs Prieres à Dieu. Il ne les exauce pas quelquefois, ou parce que ce qu'ils demandent ne seroit pas utile au salut de ceux pour lesquels ils prient, ou parce que ces personnes s'en rendent indignes par leur négligence, ne travaillant pas assez de leur côté à flechir la colere de Dieu, par leurs larmes, par leurs bonnes œuvres & par leur penitence ; ou enfin, parce qu'il ne plaît pas à Dieu de les exaucer, à cause de la malice de ceux pour qui ils prient, ou pour d'autres raisons à lui seul connues ; c'est ce que nous apprenons par plusieurs exemples de l'Ecriture.

Samuël employe ses Prieres & ses larmes auprés de Dieu en faveur de Saül, & il reçoit pour réponse de la bouche du Seigneur : Jusqu'à quand pleurerez-vous Saül, puisque je l'ai rejetté. *Usquequo luges Saül cum ego projecerim eum.*

1. Reg. 15. 11. & 35. & cap. 16. 1.

David prie pour l'enfant qu'il avoit eu de Bersabée, & Nathan lui annonce de la part de Dieu, qu'il mourra : *Morte morietur*, & peu de jours après il meurt. Jeremie prie le Seigneur pour la conservation de Jerusalem & du peuple Juif, mais Dieu lui fait voir qu'il les a rejettez. *Sed projiciens repulisti nos.* S. Paul pria pour la conversion du Roy Agrippa, & il ne l'obtint point. Saint Jean nous fait entendre, qu'il est inutile de prier pour le peché à la mort. Il est donc constant, par tous ces exemples, & par un tres-grand nombre d'autres, qu'on trouve dans l'Ecriture, que les Saints ne sont pas toûjours exaucez, quand ils prient pour les autres. C'est encore une verité que nous apprenons de ces paroles de Job : *Ils crieront, & Dieu ne les exaucera point, à cause de l'orgueüil des méchans.* S. Gregoire

2. Reg. 12. Jer. 4. Tren. 5. Act. 2. 6. 29. 1. Joan. 5. 16.

les examinant, dit, que quand les Juſtes qui ſont dans l'oppreſſion adreſſent à Dieu leurs cris & leurs gemiſſemens, ils méritent, à la verité, d'être exaucez pour eux-mêmes, mais Dieu ne les exauce pas, & differe l'accompliſſement de leurs déſirs pour châtier l'orgueïil des méchans qui les oppriment, & dont la malice étouffe, pour ainſi dire, les cris que les Juſtes font monter devant Dieu pour obtenir leur converſion. *Reatus opprimentium audiri voces prohibet oppreſſorum nec eripiuntur viſibiliter juſti, quia ſalvari non merentur injuſti.* Greg. Magn. 26. in Job. cap. 17.

Il ne s'enſuit pourtant pas de ce qu'on vient de dire, qu'il ſoit inutile de ſe recommander aux Prieres des Fideles, car il paroît par mille exemples & une infinité de paſſages de l'Ecriture, que l'uſage de le faire eſt tres-avantageux; mais en le faiſant, il faut ſe donner garde que nous ne les rendions pas inefficaces par notre malice ou par notre incorrigibilité. Cela arrive ſouvent à l'égard de ceux qui ſe contentent de ſe recommander aux Prieres des gens de bien, ſans vouloir rien faire de leur côté pour mériter que Dieu les écoute, & ceux qui prient pour eux.

Digitized by Google

III QUESTION.

Quelles ſont les perſonnes pour qui il faut prier, & quel eſt l'ordre qu'on doit tenir dans les Prieres qu'on fait pour le prochain, tant dans ce qu'il faut demander, que par rapport aux perſonnes? Si on doit prier pour les Fideles Trépaſſez? S'il eſt permis de prier ou de faire prier pour ſoy ſeulement, par excluſion au prochain.

CE n'eſt pas aſſez de connoître comment nous devons prier, & quelles ſont les choſes que nous devons demander dans nos Prieres. Il faut encore ſçavoir pour qui nous ſommes obligez de prier.

Or, nous ſommes obligez de prier en general pour tout le monde, ſans avoir égard aux differends particuliers que nous pouvons avoir les uns contre les autres, ni à la difference du païs, des mœurs ou de la Religion. Car quoyque notre cœur ſe porte, comme dit ſaint Auguſtin, plus volontiers vers les uns, que vers les autres, neanmoins comme dans tout le genre humain il n'y a perſonne que nous ne devions aimer, ſinon par le devoir d'une amitié reciproque, au moins par celui de la nature, qui nous eſt commune & qui fait, que ſoit qu'un homme ſoit notre ennemi, ou même un infidele, il eſt pourtant notre prochain, que Dieu nous commande d'aimer, & pour lequel, par conſequent, nous ſommes obligez de prier : car la Priere que nous faiſons pour un autre, eſt une marque de l'amour que nous avons pour lui.

Aug. Epiſ. 130. ad Prob. c. 7.

Digitized by Google

Cette obligation eſt fondée, non-ſeulement, ſur le devoir de la nature, comme on vient de voir, mais encore ſur le Commandement de Dieu, qui nous exhorte par ſon Apôtre, de nous en acquitter. Je vous conjure avant toutes choſes, dit ſaint Paul, dans ſa premiere Epître à Timothée, chapitre 2. que l'on faſſe des ſupplications, des Prieres, des demandes & des actions de graces pour tous les hommes. *Pro omnibus hominibus :* car ce que je vous ordonne, ajoûte-t'il, eſt bon & agréable à Dieu Notre-Sauveur, qui veut que tous les hommes ſoient ſauvez, & qu'ils viennent à la connoiſſance de la verité. *Hoc enim bonum eſt & acceptum coram ſalvatore noſtro Deo qui omnes homines vult ſalvos fieri & agnitionem veritatis venire.*

Or, comme, ſelon la réflexion de ſaint Auguſtin, tout ce que nous pouvons déſirer en ce monde pouvant ſe réduire à ces deux choſes, au ſalut & à la ſanté, nous devons premierement demander le ſalut de ceux pour qui nous prions, & enſuite ce qui regarde leurs neceſſitez corporelles, qui ſe rapportent toutes à leur conſervation & à leur ſanté. Aug. Epiſ. 130.

Outre ce devoir general, nous ſommes obligez de prier,

1. Pour les Paſteurs, & pour tous ceux qui étant chargez de la conduite des peuples, ſont obligez de veiller pour le bien de leurs ames, comme en devant rendre compte. C'eſt dequoy l'Apôtre ſaint Paul a voulu nous inſtruire par ſon exemple, lorſqu'écrivant aux Romains, il les conjure par Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, & par la charité du Saint-Eſprit, qu'ils l'aident par leurs Prieres auprès de Dieu, afin qu'il le délivre des Juifs incredules ; & dans ſon Epître aux Coloſſiens, il les exhorte Rom. 15. 30. & 31.

& leur ordonne de prier Dieu pour lui, afin qu'il lui ouvre une entrée pour prêcher sa parole. *Orantes, simul & pro nobis ut Deus aperiat nobis ostium sermonis.* Il fait encore la même priere aux Ephesiens & aux Thessaloniciens, & nous voyons dans les Actes des Apôtres, que toute l'Eglise étoit dans une Priere continuelle, pour obtenir la délivrance de saint Pierre, que le Roy Herode avoit fait mettre en prison.

Colos. 4. 3.

Eph. 6. 19. 2. Thess. 3. 1.

C'est en suivant l'exemple des Apôtres, que les saints Pasteurs ont eu une attention particuliere de se recommander aux Prieres des Fideles. Souvenez-vous de beaucoup prier pour moy, disoit à ce sujet saint Augustin; à une personne d'une grande pieté, car je serois fâché que sous prétexte de respecter ma dignité, qui m'expose à une infinité de périls, vous me refusassiez un secours dont je sens que j'ai tant de besoin. La famille de Jesus-Christ, qui n'est autre chose que l'Eglise, a prié pour S. Pierre & pour saint Paul. Or, vous êtes, à notre tres-grande joye, de cette sainte Famille, & j'ai incomparablement plus de besoin que ces grands Apôtres, du secours des Prieres de tous ceux qui la composent. Le Pape saint Gregoire se sert presque des mêmes raisons pour engager un saint Abbé du Mont-Sina de prier pour lui.

Aug. Epist. 130. ad Prob.

Greg. Mag. l. 12. Epist. 16.

Les peuples sont obligez de correspondre là-dessus aux souhaits des Pasteurs. La part qu'ils doivent prendre à leur salut, & leur propre interêt les y engage : en effet, comme les Pasteurs, ainsi que le remarquent saint Augustin & saint Gregoire, sont environnez d'une infinité de périls, ils ont grand besoin d'être assistez des Prieres des Fideles pour s'en garentir; mais s'ils viennent à se perdre, les

peuples ne courent-ils pas le même danger, puiſqu'il eſt écrit, que lorſque le Paſteur eſt frappé, les brebis ſont bien-tôt diſperſées. *Matth. 26. 31.*

C'eſt pour prévenir ce double malheur, que l'Egliſe veut que dans toutes les Meſſes qu'on celebre, on y prie en particulier pour le Pape & pour les Evêques, qui ſont les principaux Paſteurs, & qu'elle a même preſcrit des Oraiſons à la même intention pour tous les Ordres de l'Egliſe, qu'elle veut que l'on diſe dans les Meſſes quotidiennes.

2. Nous ſommes auſſi obligez de prier pour les Princes, pour les Roys, & pour tous ceux qui ſont conſtituez en dignité. C'eſt encore le commandement que Dieu nous fait par ſaint Paul: Je vous conjure, dit cet Apôtre, que l'on faſſe des Prieres pour les Rois & pour tous ceux qui ſont élevez en dignité. *Pro regibus & omnibus qui in ſublimitate ſunt.* C'eſt auſſi pour cela que les Juifs, qui étoient captifs à Babylone, écrivoient à ceux de Jeruſalem, leur recommandant de prier pour la vie de Nabucodonoſor Roy de Babylonne, & pour la vie de Baltaſar ſon fils, & de demander à Dieu qu'il rendît leur regne heureux. *1. Tim. 2. & 3.* *Baruch. 1. 11. & 12.*

Ce commandement a été ſi exactement pratiqué par les premiers Chrétiens, que de quelque fureur, de quelque cruauté & de quelque injuſtice que les Empereurs Payens & leurs Miniſtres uſaſſent à leur égard, ils ne s'en ſont jamais diſpenſez. De quelque maniere dont vous nous traitiez, diſoit un ancien Philoſophe Chrétien à un Empereur payen, nous vous ſommes tellement dévoüez, *adeo devoti addictique*, que nous ne ceſſons point de prier pour la conſervation de votre perſonne, pour celle de votre famille, & pour la proſperité de votre regne. *Athenag. in apolog.*

Digitized by Google

Nous prions Dieu, disoit aussi Tertullien, parlant au Senat de Rome, pour tous les Empereurs, & nous demandons à Dieu, qu'il leur donne une longue vie ; que leur Empire joüisse d'une paix profonde, leur maison d'une heureuse concorde, que leurs armées soient invincibles, qu'ils soient assistez de bons conseils, que les peuples demeurent dans leur devoir, que dans le monde il ne s'éleve aucun trouble contre leur autorité : enfin, nous n'oublions rien de ce que le Prince peut souhaiter, & comme homme & comme Empereur, & nous demandons ces choses à celui de qui nous sçavons que nous les obtiendrons. *A quo scio me consecuturum quoniam ipse est qui solus præstat.*

Tert. apol. c. 30.

Personne n'ignore combien sont grands les avantages que le public reçoit du gouvernement d'un Prince pieux & juste : ainsi, il faut prier Dieu qu'il rende les Princes tels qu'ils doivent être pour gouverner leurs sujets avec sagesse.

3. Nous devons aussi, à l'exemple des Saints prier pour les Justes & pour les gens de bien car ils ont besoin qu'on prie pour eux. Quoy qu'ils soient les membres de l'Eglise les plu nobles & les plus excellens, ils ne peuvent pa dire, neanmoins, à ceux qui paroissent le plus foibles, non plus que l'œil à la main, o la tête aux pieds, je n'ai pas besoin de vou *Opera tua non indigeo*, & Dieu a voulu qu nous eussions besoin de nous entre-aider l uns les autres par nos Prieres, afin qu'il y e une plus grande correspondance entre les d ferens membres de son Eglise, & que ceux q sont les plus avancez dans la vertu ne se la sent pas aller à la vanité, voyant le beso qu'ils ont du secours des Prieres de ceux n

1. Cor. 12. 21.

n

mes qui leur ſont inferieurs en mérite. On a vû ci-deſſus avec quel empreſſement S. Paul, ſaint Auguſtin & ſaint Gregoire demandoient aux Fideles de leur tems, qu'ils priaſſent pour eux, ce qui nous fait connoître le déſir qu'ils avoient qu'on leur rendît ce dernier devoir de pieté, vû le beſoin qu'ils croyoient en avoir.

4. Il faut encore prier pour nos ennemis & pour ceux qui nous perſecutent ? c'eſt le Commandement du Seigneur, dont perſonne ne peut ſe diſpenſer. *Orate pro perſequentibus vos*, nous a dit Jeſus-Chriſt lui-même. Matth. 5.

Tertullien voulant faire voir aux Payens combien étoit excellente la doctrine de la Religion Chrétienne, il leur diſoit, ſçachez qu'il nous eſt commandé par une ſurabondance de charité de prier Dieu pour nos ennemis, & de ſouhaiter du bien à ceux qui nous perſecutent. Tert. apol. c. 31.

Nous devons tous prier, dit ſaint Auguſtin, avec le Prophete, que Dieu nous délivre de nos ennemis, & de ceux qui nous perſecutent. Cette Priere eſt bonne, mais il faut bien diſcerner quels ſont les ennemis pour qui nous devons prier, & qui ſont ceux contre qui nous devons prier. Qui que ce ſoit d'entre les hommes qui ſoit notre ennemi, nous ne devons point le haïr, de peur que ſi un homme haiſſoit un méchant homme, qui le fit ſouffrir, au lieu d'un méchant, il ne s'en trouvât deux. Que celui qui eſt bon aime le méchant lors même qu'il le perſecute, afin qu'au moins il n'y ait qu'un méchant. Les ennemis contre qui nous devons prier ſont le diable & ſes anges ; ce ſont ces ennemis qui nous envient le ciel ; ils ne peuvent ſouffrir que nous montions d'où ils ont été chaſſez. Prions Dieu qu'il ſauve notre ame de la puiſſance de ces ennemis. *Illi inimici ſunt contra*

core en ce monde. *Quoniam de quocumque pessimo in hac vita constituto non est utique desperandum, nec pro illo imprudenter oratur de quo non desperatur.* Aug. tract. 1. 10. c. 19.

Quelques indignes que soient ces sortes de pecheurs de la misericorde de Dieu, il ne laisse pas de se laisser flechir en leur faveur par les Prieres de l'Eglise & par celles des gens de bien, comme saint Ambroise le prouve par l'exemple de Moyse, qui ayant prié pour le peuple d'Israël, qui étoit tombé dans l'idolâtrie, obtint leur conversion & leur pardon. *Moyses rogavit & meruit & impetravit.* Et nous sçavons, suivant la reflexion de saint Augustin, que saint Etienne obtint par ses Prieres la conversion de S. Paul son meurtrier, & le persecuteur de Jesus-Christ; & quoyqu'il n'arrive que trop souvent que nos Prieres soient inutiles & infructueuses, à cause de leur obstination dans le mal, la charité Chrétienne veut neanmoins que nous ne cessions point de prier pour eux, & que nous tâchions par nos larmes & par nos soupirs, d'appaiser la colere de Dieu, qui est justement irrité contre leurs pechez. C'est l'exemple que Samuël ce grand Prophete nous a donné, qui ne cessoit point de répandre des larmes sur le malheureux Saül; & quoy, dit saint Bernard, qu'elles fussent inutiles pour Saül, elles étoient neanmoins des marques de sa pieté. *Fundens lacrimas & si non profuturas, pias tamen.* Amb. l. 1. de pœn. cap. 8. Aug. ser. 163 n. 6. & ser. 382. n. 4. 1. Reg. 15. & 16. Ber. ser. 2. in Fest. Mariæ Mag. n. 10.

C'est pourquoy lorsque nous voyons que les Saints ont fait des imprécations contre les impies, il faut dire avec les saints Peres, ou qu'ils ont voulu seulement par là marquer les maux qui devoient arriver un jour à ces miserables, ou qu'ils n'en ont usé ainsi que pour inspirer aux hommes une plus grande horreur pour le peché.

Enfin, il faut prier Dieu pour les défunts, afin que Dieu les délivre des peines du purgatoire. Cette pratique est fondée sur l'Ecriture : car nous y lisons que c'est une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrez des peines dûës à leurs pechez. *Sancta & salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut à peccatis, solvantur.*

2. Mach. 12. 46.

On ne peut pas douter que les Apôtres ne nous ayent enseigné cette sainte pratique, puisqu'elle se trouve aussi ancienne que l'Eglise. Tertullien nous assûre, que c'étoit une coûtume établie par la Tradition parmi les Fideles, d'offrir à Dieu des sacrifices ou des oblations pour les défunts. *Oblationes pro defunctis pro natalitiis annua die facimus.*

Tert. de Cor. mil. c. 23.

Saint Cyprien nous le confirme, en nous disant, que de son tems c'étoit la coûtume de l'Eglise de prier à l'autel pour les morts, & d'offrir pour eux des sacrifices & des oblations.

Cyp. Epist. 34. 37. & 66.

Saint Augustin nous apprend lui-même, qu'aux funerailles de sainte Monique sa mere, on offrit pour elle le Sacrifice de notre Redemption, il prie pour elle, & il exhorte les Lecteurs à offrir aussi à Dieu leurs Prieres pour son ame.

Aug. Confes. l. 9. c. 12. & 13.

C'est enfin une sainte pratique qui n'a jamais discontinuée dans l'Eglise, & que tous les Chrétiens doivent avoir d'autant plus de soin d'observer que le besoin que les ames des Fideles défunts ont des Prieres des vivans est extrême, ils sont incapables par eux-mêmes de se procurer aucun soulagement, puisqu'après la mort on ne peut, ni meriter ni demeriter; ils ne peuvent donc en recevoir que par le moyen des Fideles qui sont encore en vie, à qui du fond du Purgatoire ils s'écrient,

Digitized by Google

ayez pitié de nous, vous au moins qui êtes nos amis, ayez pitié de nous, car la main du Seigneur s'eſt appeſantie ſur nous. *Miſeremini mei, miſeremini mei ſaltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Job. 19.

Et qui ne ſera pas touché de leurs plaintes & de l'état violent & douloureux dans lequel ſont ces pauvres ames; elles ſoupirent pour Dieu de toute l'étenduë de leur cœur, elles l'aiment ſouverainement, & elles déſirent tres-ardemment de ſe tenir à lui, afin d'en joüir, & elles ne le peuvent.

Elles ſouffrent outre cela, ſelon la remarque de ſaint Auguſtin, des peines infiniment plus grandes que tout ce qu'ont jamais ſouffert les martyrs. Le feu qui les purifie, dit ce Pere, eſt quelque choſe de plus cuiſant que tout ce qu'un homme peut ſouffrir dans cette vie. *Gravior tamen erit ille ignis quam quidquid poteſt homo pati in hac vita.* Aug. in Pſal. 37.

Faiſons-y ſouvent reflexion, afin que cette penſée nous engage à faire de frequentes & de ferventes Prieres pour les Fideles défunts, & qu'elle nous ſerve auſſi à nous faire mener une vie ſi pure que nous puiſſions nous garantir des ardeurs horribles de ce feu vengeur de l'injure faite à Dieu, ou que nous n'en éprouvions la rigueur, qu'en paſſant comme par le feu. *Quaſi per ignem.*

Avant que de finir cette queſtion, on a crû devoir remarquer, qu'il y a pluſieurs Chrétiens qui peu inſtruits de l'eſprit de l'Evangile, ſe contentent de prier pour eux ſeuls, ou s'ils font offrir le Sacrifice pour eux ou quelqu'uns de leurs proches, ne peuvent ſouffrir qu'on prie pour d'autres, prévenus de cette erreur, que ſi la Priere ou l'oblation ſainte s'étendoit à pluſieurs, ils en recevroient moins de graces.

Cette fausse persuasion peut provenir du fond malin de l'envie, qui ne peut souffrir que Dieu fasse du bien aux autres, ou d'une espece d'avarice spirituelle qui fait qu'on voudroit posseder seul toutes les graces, à l'exclusion des autres, ou d'une ignorance grossiere, qui fait qu'on s'imagine, que si on prioit pour d'autres que pour nous, on en recevroit moins de fruit.

Mais de quelque vice que vienne cette persuasion, elle est d'autant plus dangereuse, qu'elle est capable de tarir en ceux en qui elle se trouve la source de la misericorde de Dieu, parce qu'elle marque un grand fond de cupidité & d'amour propre, ou un grand défaut de lumiere & de charité pour le prochain.

Rien, au contraire, ne rend nos Prieres plus agréables à Dieu que de n'en exclure personne, & d'y comprendre tout le monde : car c'est une marque que la charité est en nous, & que c'est elle qui, comme dit saint Augustin, nous fait prier comme il faut. Ainsi, l'on peut dire en quelque maniere, que plus nous sommes liberaux à embrasser un grand nombre de personnes dans nos Prieres, plus nous attirons de graces sur nous. La raison est, que plus nous avons de charité, plus notre cœur est vuide de cupidité & d'amour propre, & alors il s'élargit, & plus il s'élargit, plus il devient capable de biens spirituels, & Dieu prend plaisir à le remplir de ses dons.

Aug. tract. 6. in Ep. S. Joan.

C'est ce que n'entendent pas ceux qui ne conçoivent les biens de la Grace que comme des choses materielles & terrestres, qui se diminuent à mesure qu'elles sont partagées, ce qui fait qu'ils n'osent, pendant qu'ils sont en Priere, appliquer leur intention à plusieurs, de crainte que le fruit qu'ils en attendent n'en reçoivent quelque diminution.

Digitized by Google

Cette fausse persuasion est bien contraire, selon la reflexion des saints Peres, à ce que Jesus-Christ nous a enseigné, lorsqu'il nous a appris à prier : car, dit saint Cyprien, Jesus-Christ le Dieu de la paix & le maître de la concorde & de l'unité, ne veut pas qu'on prie seulement pour soi : car nous ne disons pas, *mon Pere qui êtes dans les Cieux*, ni, *donnez-moy mon pain quotidien*, & ainsi du reste : notre Priere est une Priere publique & qui regarde tout le monde, & quand nous prions, ce n'est pas pour un seul, mais pour tout le peuple, parce que tout le peuple fidele ne forme qu'un corps. *Publica est nobis & communis oratio, & quando oramus non pro uno sed pro toto populo oramus, quia totus populus unum sumus.* Cyp. de orat. dom.

Votre Priere, dit saint Ambroise, doit être commune & embrasser tout le monde, car nous ne composons tous qu'un même corps, & nous sommes tous les membres d'une même Mere, qui est l'Eglise. Si vous priez pour vous seul, vous prierez seul, mais si vous priez pour tous, tous prierons pour vous, & vous aurez part aux mérites des Prieres de tout le peuple, votre Priere en sera plus humble, & le fruit plus considerable. *Si pro te rogabis tantum, solus pro te rogabis: si autem pro omnibus roges, omnes pro te rogabunt, si quidem & tu in omnibus es. Ita magna remuneratio est ut orationibus singulorum acquirantur, singulis totius plebis suffragia in quo arrogantia nulla, sed humilitas major est & fructus uberior.* Amb. l. 1. de cain & abel c. 8.

C'est encore ce qu'on peut confirmer par la réponse du celebre saint Fructueuse Evêque de Tarragone, à un Chrétien nommé Felix, qui voyant qu'on menoit ce saint Evêque au martyre, lui prenant la main, le prie de se souvenir de lui ; mais le Saint, dit saint Augustin,

lui répondit d'un ton de voix, qui fut entendu de tout le monde : Je dois avoir dans l'esprit toute l'Eglise Catholique, qui est répanduë depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. *Me orare necesse est pro Ecclesia Catholica ab oriente ad usque occidentem diffusa.* C'étoit pour faire entendre à Felix, ajoûte, saint Augustin, que s'il vouloit avoir part à la Priere de son saint Evêque, il devoit prendre garde à ne pas se separer de cette Eglise, pour laquelle il étoit obligé de prier. En effet, il n'est pas possible qu'on puisse prier pour chacun de tous les Fideles en particulier, mais celui qui prie generalement pour tous, n'en oublie aucun, & tous les membres se trouvent compris dans la Priere de celui qui la fait pour tout le corps.

Aug. ser. 237. *Quis enim orat pro singulis ? Sed neminem singulorum præterit qui orat pro universis ab eo nullum membrum prætermittitur cujus oratio pro toto corpore funditur.*

Il ne s'ensuit pas neanmoins de cette doctrine des Peres, qu'il ne soit pas permis de prier pour soi en particulier, ou de se recommander aux Prieres des autres, ce seroit en prendre mal le sens, car ils nous enseignent tout le contraire dans leurs écrits & par leur exemple ; mais cela veut dire seulement qu'on ne doit jamais exclure le prochain de ses Prieres, ni souhaiter qu'il soit exclu de celles qu'on fait faire pour soy ou pour les siens. Cela veut dire aussi, que notre charité devant être catholique & universelle, non-seulement nous ne devons exclure personne de nos Prieres, mais encore y embrasser & comprendre tout le monde. Enfin, cela veut dire, que nous devons beaucoup prier pour toute l'Eglise, dont le bien nous doit être tres-cher, & c'est le moyen d'avoir bonne part à toutes les Prieres qu'on y fait par toute la terre.

Digitized by Google

On peut encore confirmer cette doctrine par la pratique de l'Egliſe, laquelle quoyqu'elle autoriſe les Prieres que l'on fait, même nommément pour les particuliers, veut neanmoins qu'on n'en exclue pas les autres, & qu'on y comprenne tous les Fideles, tant ceux qui ſont morts, que ceux qui ſont encore vivans, comme on peut voir dans les Meſſes qu'on dit pour les particuliers, ſoit vivans, ſoit trépaſſez, dans leſquelles l'Egliſe preſcrit des Prieres pour tous generalement, auſſi-bien que pour les particuliers pour qui on offre le Sacrifice.

Mais ce ſeroit étrangement abuſer de cette pratique & de ce principe, que la vertu des Prieres qu'on fait pour les particuliers peut s'étendre en même tems ſur pluſieurs perſonnes, ſans que ceux qui demandent qu'on prie nommément pour eux, en ſouffrent aucun préjudice, ſi on en concluoit qu'on peut par conſequent ſatisfaire par une ſeule Meſſe à la dévotion de tous ceux qui demandent en même-tems des Meſſes, & qu'on peut s'en attribuer la retribution, quoy qu'on ne diſe qu'une ſeule Meſſe, pourvû qu'en la diſant on prie pour toutes les perſonnes qui ont donné l'honoraire de la Meſſe, & qu'on s'uniſſe d'eſprit à leur intention.

Je dis qu'avoir cette penſée, ſe ſeroit abuſer étrangement de ce principe que nos Prieres doivent être communes, & n'exclure perſonne du mérite qui y eſt attaché : car,

Premierement, ce n'eſt pas pour favoriſer la cupidité, mais pour entretenir & augmenter la charité parmi les Fideles, que Dieu a voulu que la vertu de la Priere pût ſe répandre en même-tems ſur pluſieurs, ſans qu'aucun en ſouffrit du préjudice. Or, vouloir ſur ce

principe satisfaire par une seule Messe à l'obligation de plusieurs, & s'en approprier l'honoraire ou la rétribution, outre que c'est aller contre la pratique constante de l'Eglise, ce n'est pas agir par principe de charité ni même de justice, puisqu'on ne satisfait pas à la dévotion ni à l'intention des particuliers qui ont donné l'honoraire de plusieurs Messes : car ils souhaitent qu'on dise autant de Messes qu'ils ont donné de retributions differentes, & on n'en dit qu'une. C'est au contraire se conduire par cupidité & contre la justice : car c'est s'approprier plusieurs rétributions quoyqu'on n'en dût recevoir qu'une.

En second lieu chaque Messe ayant un merite particulier, dont le prix est connu de Dieu seul, ne dire qu'une Messe, ou moins qu'on en demande & dont on nous a payé l'honoraire, outre la fraude qu'on commet en s'appropriant tout cet honoraire contre la volonté des Fideles qui l'ont destiné pour être la rétribution de plusieurs Messes, c'est priver Dieu de la gloire qui lui est dûë, & les Fideles du fruit qui leur revient de chaque Messe qu'on dit pour eux.

Digitized by Google

IV. QUESTION.

Si on eſt obligé de rendre à Dieu des actions de graces, pour les bienfaits qu'il fait au prochain? & pour qui particulierement? Si la Priere qu'on nomme Salutation Angelique eſt une Priere d'action de graces? Quelle eſt l'obligation des Fideles de rendre à Dieu des actions de graces pour les bienfaits dont il a comblé la ſainte Vierge, & ſi on doit ſe recommander à ſes Prieres.

CE n'eſt pas aſſez pour remplir notre devoir dans la Priere à l'égard du prochain, de demander à Dieu pour lui les graces qui lui ſont neceſſaires, la part que la charité veut que nous prenions à ce qui le regarde, nous oblige encore à rendre à Dieu des actions de graces pour toutes les faveurs, pour tous les bienfaits qu'il a fait aux hommes, & qu'il continuë de leur faire.

On a déja remarqué que l'action de grace étoit la ſeconde partie eſſentielle de la Priere, dont par conſequent perſonne ne peut ſe diſpenſer, s'il veut, comme il y eſt obligé, prier comme il faut pour le prochain.

Cependant, il faut l'avoüer à notre confuſion, que comme on manque ſouvent à ſatisfaire à cette ſeconde partie de la Priere par rapport à nous: car il n'eſt que trop ordinaire que par un oubli & une ingratitude qui n'eſt point excuſable, nous manquons à remercier Dieu des bienfaits dont il nous comble chaque jour, il n'arrive auſſi que trop ſouvent par l'effet d'une jalouſie maligne & d'une envie

Digitized by Google

tres-condamnable pour le prochain ; que bien loin de rendre à Dieu, comme la charité nous l'ordonne, des actions de graces pour les dons, les talens & les autres avantages dont il le favorise, nous en sommes, au contraire, contristez. C'est cependant, selon les Peres, un crime horrible.

Il y a, dit saint Chrisostôme, des personnes qui sechent de tristesse & de déplaisir, voyant que d'autres, que Dieu a enrichis de ses graces, & qui ont reçû de sa liberalité des dons & des lumieres extraordinaires, édifient l'Eglise par leurs bons exemples, ou par leurs talens, ou en quelqu'autre maniere.... Regarder ainsi le prochain, c'est traiter d'ennemis ceux qui ornent par leurs vertus le Corps de Jesus-Christ, qui est l'Eglise ; c'est déclarer la guerre à Dieu même ; c'est être en quelque maniere plus méchant & plus injuste que les fornicateurs, les adulteres, les voleurs & les sacrileges. Quand d'ailleurs on feroit des miracles, qu'on vivroit dans une pureté qui approcheroit de celle des Anges, qu'on observeroit une parfaite temperance, que l'on coucheroit sur la terre, tout cela seroit compté pour rien, parce que l'envie, comme un grand embrasement, détruit & aneantit dans le cœur où elle se rencontre, tout l'édifice spirituel qu'on y a édifié, en pratiquant les preceptes divins que Dieu nous a donné.

Chrif. Hom. 1. ad Rom.

Cela est déplorable ; mais ceci, ajoûte ce Pere ailleurs, l'est bien d'avantage, & c'est aussi ce qui me cause une extrême douleur, c'est que ce vice diabolique ne se glisse que trop souvent jusques dans l'Etat Ecclesiastique, jusques-là même, qu'il arrive quelquefois qu'il domine moins, & qu'il est moins vif dans les personnes seculieres que dans ceux

Digitized by Google

qui ſont conſacrez à Dieu, & dont la vie, cependant, doit être ſelon la ſainteté de leur état, une imitation de celle des Anges, & même de Jeſus-Chriſt, qui eſt le Dieu & le Seigneur des Anges. Hom. 41. in Matth. in Moral. & Hom. 63. in Joan.

Saint Paul étoit animé d'un eſprit bien different, lorſque plein d'amour pour Jeſus-Chriſt & pour ſes Freres, il diſoit écrivant aux Philippiens, quelques-uns prêchent par eſprit d'envie & de contention, les autres le font avec une bonne volonté & un bon zele; les uns prêchent Jeſus-Chriſt par charité, ſçachant que j'ai été établi de Dieu pour la défenſe de l'Evangile, & les autres le prêchent par un eſprit de pique & de jalouſie, avec une intention qui n'eſt point pure, ſe perſuadant qu'ils ajoûteront une nouvelle affliction à celle de mes liens. Mais que m'importe, pourvû que Jeſus-Chriſt ſoit annoncé en quelque maniere que ce ſoit, ſoit par occaſion, ſoit par un vrai zele, je m'en réjoüis & je m'en réjoüirai toûjours. *Et in hoc gaudeo ſed & gaudebo.* Philip. 1. 17. Phil. 1. 18.

Ce fut, dit encore ce Pere, la ſage réponſe que fit Moyſe à Joſué, qui lui rapportoit, qu'Eldad & Medad ſe mêloient de prophetiſer, & qui vouloit, par un faux zele qu'il les en empêchât. Moderez, lui répondit-il, cette affection de jalouſie que vous avez pour moy, je ne m'offenſe point de ce qu'ils font, & plût à Dieu que tout le peuple fut devenu Prophete, & que le Seigneur leur eut fait part de ſon Eſprit. *Quis tribuat ut omnis populus Prophetet, & det eis Dominus Spiritum ſuum.* Hom. 3. in 1. ad Tim. in Mor Moyſe quib. Num. 11. 2. 9.

Bien loin donc de porter envie à nos Freres, des avantages dont Dieu les favoriſe, nous devons, à l'exemple de ſaint Paul, toutes les fois que nous y penſons, en rendre des actions

de graces à Dieu, & particulierement pour tous les Saints à qui il en a fait de plus consi-
Phil. 1. 3. derables. *Gratias ago Deo meo in omni memoria vestri* ; & dire avec le Prophete : Je prends part, ô mon Dieu, à toutes les graces & à toutes les faveurs que vous avez faites, & faites encore tous les jours à ceux qui vous ho-
Psal. 118. norent & observent vos Commandemens.

C'est le seul moyen que nous ayons pour rendre à Dieu la gloire qui lui est dûë pour toutes les victoires que les Justes remportent ou ont remportées, par le secours de sa Grace, contre leurs ennemis visibles & invisibles ; & c'est aussi un moyen sûr pour avoir part à leurs mérites.

C'est ce que nous faisons en particulier, selon la remarque du Catechisme du Concile de Trente pour la sainte Vierge, toutes les fois que nous récitons les premieres paroles de la Salutation Angelique : *Je vous salue, Marie, pleine de graces, le Seigneur est avec vous, vous êtes benie entre toutes les femmes :* car elles sont une excellente action de grace que nous rendons à Dieu pour tous les dons celestes dont il l'a remplie, & de plus une preuve que nous lui donnons à elle-même de la joye que nous avons de son singulier bonheur.

Ave Maria : oüi, Vierge sainte, je vous saluë ; & je me réjoüis avec vous, & je vous congratule de ce que par votre humilité & votre soumission à la volonté de Dieu, vous avez réparé la faute que notre premiere mere Eve commît par son orgueïl & par sa désobéïssance, vous êtes veritablement pleine de Graces. *Gratia plena :* car en vous se trouvent toutes les vertus ; vous êtes un modele parfait que nous devons tâcher d'imiter. Vous êtes *pleine de Graces* : car vous êtes de toutes les créatures

Digitized by Google

celle qui eſt la plus unie à Dieu, & qui lui êtes la plus agréable, & vous êtes auſſi celle qu'il a plus comblée de ſes dons. Nous liſons bien dans les Actes des Apôtres, qu'ils furent remplis du Saint-Eſprit, & que ſaint Etienne étoit plein de Graces. *Plenus Gratia.* Mais leur plenitude étoit bien differente de la vôtre : car la plenitude de la Divinité n'a point habité corporellement dans ſaint Etienne, comme elle a habité en vous, & les Apôtres ne conçûrent pas comme vous le Saint des Saints par la vertu du Saint-Eſprit. *Nec enim in illo habitavit*, comme dit un de vos fideles Serviteurs. *Plenitudo divinitatis corporaliter quemadmodum in Maria nec illi conceperunt de Spiritu ſancto quomodo Maria.* Les autres Elûs, ajoûte encore un de vos chers Enfans, ne reçoivent qu'une certaine portion de Graces ; mais toute la plenitude de la Grace ſemble, Vierge ſainte, avoir été répanduë en vous. *Cæteris electis ex parte Gratia datur, huic Virgini tota ſe infudit Gratia plenitudo.*

Act. 24. Act. 6, 8.

Pet. damaſc. Hom. in Nati. B. V. Mariæ.

S. Hildef. ſer. 6. de Aſſumpt. Mariæ.

Dans Jeſus-Chriſt on trouve une ſurabondance de plenitude : car il eſt plein, dit ſaint Jean, de Graces & de verité, & nous avons tous reçû de ſa plenitude.

Joan. 1. 14 & 16.

Les Apôtres, ſaint Etienne & les autres Saints, ont eu à l'égard de la Grace une plenitude de ſuffiſance, c'eſt-à-dire, une meſure de Grace telle qu'il leur étoit neceſſaire pour remplir les fonctions Apoſtoliques, pour ſouffrir genereuſement la mort pour Jeſus-Chriſt, & pour s'acquitter dignement des emplois auſquels Dieu les avoit deſtinez. Mais vous, bienheureuſe Vierge, vous avez reçû une abondance de plenitude, parce que vous avez conçû l'Auteur de la Grace.

On peut donc, Vierge ſainte, vous dire

Digitized by Google

veritablement avec l'Ange que vous avez
Luc. 1. 30. trouvé, grace devant Dieu. *Inveniſti Gratiam apud Deum.* Il eſt vrai, comme dit encore un de vos dévots Serviteurs, que la Grace n'a pas été en vous comme en Dieu ; vous ne vous l'êtes point attribuée non plus comme l'Ange pour en abuſer, ni vous ne l'avez pas reçûë pour la perdre, comme nos premiers parens, ni miſe en commerce, comme Simon le magicien, ni renduë inutile, comme le mauvais ſerviteur de l'Evangile ; mais vous l'avez trouvée devant Dieu, & vous l'avez reçûë de ſa bonté pour notre ſalut & pour nos beſoins. *Gratiam non habuiſti ut Deus, non rupuiſti ut Angelus, non amiſiſti ut primus parens; non emiſti ut Simon magus ; non abſcondiſti ut ſervus nequam ; ſed inveniſti Dei conferentis bonitate ; ſalvantis miſeratione hominis neceſſitate.*

Albert. Mag. in Evang. Miſſus eſt.

Dominus tecum. Oüi, Vierge ſainte, le Seigneur eſt avec vous : il eſt par tout par ſa preſence & par ſon eſſence ; dans les créatures raiſonnables, par ſa connoiſſance ; dans les Juſtes, par ſa Grace, & par la conformité qu'ils ont de leur volonté avec la ſienne ; mais il eſt dans nous d'une maniere encore plus excellente & plus parfaite : car non-ſeulement il y a une éminente conformité de notre volonté avec celle de Dieu, mais encore parce qu'il a pris de votre propre ſubſtance virginale dequoy former le *Chriſt* dans votre ſein, qui ſe trouve par ce moyen le tout de Dieu & le vôtre ; Fils unique, mais Fils de Dieu & le vôtre. Le Seigneur Fils unique de Dieu eſt donc avec vous, puiſque vous l'avez conçû. Le Saint-Eſprit, qui eſt auſſi Notre-Seigneur & Nôtre-Dieu, eſt pareillement avec vous, puiſque c'eſt de lui que vous avez

conçû, & qu'il vous a sanctifiée. Le Pere Eternel, qui est encore Notre-Seigneur & Notre Dieu, est enfin avec vous, puisque c'est lui, qui par sa Grace, vous a élevée à la dignité de Mere de son Fils.

Benedicta tu in mulieribus & benedictus fructus ventris tui. Ce sont les paroles que vous dit sainte Elisabeth, lorsque vous lui rendîtes visite. Elles vous conviennent, Vierge sainte, car vous êtes benie entre toutes *les femmes*, puisque vous seule avez été préservée de cette malediction : *Vous enfanterez avec douleur.* Gen. 3.
Vous n'avez pourtant pas été sterile, puisque vous avez enfanté le Fils du Tres-Haut : ce qui vous éleve à une dignité qui est au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu. Bienheureux est votre sein, qui a porté celui qui soûtient tout par la puissance de sa parole. Bienheureuses vos mammelles qui ont nourri celui qui nourrit lui même toutes les créatures. Vous êtes benie au-dessus de Sara, de Rebecca, de Rachel, d'Anne, d'Elisabeth, & de toutes les plus saintes femmes qui ont été & qui seront, car vous avez reçû infiniment plus de graces que toutes ensemble ; & toutes vous regardent, vous respectent & vous honorent comme la Mere de leur Dieu & de leur Sauveur. C'est donc à vous principalement que s'adressent ses paroles, que le Grand-Prêtre Joachim dit à Judith. Vous êtes la gloire de Judith. 15.
Jerusalem, vous êtes la joye d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple, & ces autres d'Ozias Prince du peuple. Vous êtes celle que le Seigneur le Dieu Tres-Haut a benie plus que toutes les femmes qui sont sur la terre. Beni soit le Seigneur qui a créé le Ciel & la Terre, qui a conduit votre main pour trancher la tête au chef de nos ennemis. Il a rendu

Digitized by Google

aujourd'hui votre nom si celebre, que votre loüange ne sortira jamais de la bouche de ceux qui se souviendront éternellement de la puissance du Seigneur, vous serez donc benie éternellement.

Judith. ch. 13.

Et benedictus fructus ventris tui Jesus. Ces paroles de sainte Elisabeth renferment proprement l'action de graces que nous devons à Dieu pour l'accomplissement du Mystere de l'Incarnation : car en les prononçant nous benissons Dieu, & le remercions de nous avoir donné Jesus-Christ par Marie, & ce don est la plus grande faveur & la plus grande misericorde que Dieu peut jamais faire aux hommes. Ce n'est donc pas, Vierge sainte, parce que vous êtes benie, que le fruit de votre ventre est beni ; mais vous êtes vous-même benie, parce qu'il vous a prévenuë & comblée, aussi-bien que nous, de ses benedictions, quoyque d'une maniere toute particuliere. Beni soit veritablement le fruit de vos entrailles, puisque c'est en lui & par lui que toutes les nations ont été benies. Vous-même avez reçû de sa plenitude, mais d'une maniere bien plus abondante que les autres.

Ber. Hom. 3. in Evang. Missus.

Le nom qui a été donné au fruit beni de vos entrailles, est celui de *Jesus*, pour marquer qu'il est notre Sauveur, aussi-bien que celui de tous les hommes, & l'Auteur de toutes les benedictions & de toutes les graces dont vous avez été comblées, & de celles que reçoivent tous les hommes : car c'est en lui que le Pere Eternel nous a comblé de toutes sortes de benedictions spirituelles pour le Ciel. Or, il est votre Sauveur & votre Redempteur, parce que c'est lui qui vous a préservée par sa Grace de tomber dans le peché, & d'en commettre.

Epist. 1. 3.

Sancta Maria Mater Dei ora pro nobis pecca-

Digitized by Google

toribus nunc & in hora mortis noſtræ, amen. Sainte Marie Mere de Dieu, priez pour nous maintenant & à l'heure de notre mort.

Ce ſont les paroles que l'Egliſe, inſpirée par le Saint Eſprit, a jointes à l'action de grace qu'elle rend à Dieu pour les bienfaits dont il vous a comblée ; & c'eſt une Priere que nous vous offrons, ô Vierge ſainte, avec l'Egliſe. Nous implorons donc, avec humilité, votre ſecours, afin que vous intercediez pour nous, que vous nous reconciliez avec Dieu, & que vous nous obteniez les graces qui nous ſont neceſſaires pour la vie preſente & pour la vie future.

Nous conformant donc au deſſein de l'Egliſe, & nous conſiderant dans cet exil & ce lieu de larmes où nous avons été releguez en qualité d'enfans d'Eve notre premiere mere, nous vous invoquons, Mere de miſericorde, Avocate des Fideles & Refuge des pecheurs, nous implorons votre aſſiſtance, priez pour nous qui ſommes miſerables pecheurs ; que la vûë de nos miſeres excite votre compaſſion, & vous porte à demander grace pour nous à votre Fils. Perſonne ne peut douter, ſans crime & ſans impieté, que vos mérites ne ſoient d'un tres grand prix devant Dieu, & vos Prieres tres-efficaces, puiſque vous êtes par excellence la Fille du Pere-Eternel, la veritable Mere de Dieu le Fils, & l'Epouſe trescherie du Saint-Eſprit. On ne peut pas douter non plus que de votre côté vous n'ayez toute la volonté poſſible de nous ſecourir & de nous aſſiſter. Priez donc pour nous, Vierge ſainte, Mere de Dieu, priez pour nous maintenant, parce que nous avons ſans ceſſe de nouveaux pechez à expier, de nouvelles foibleſſes à guerir, de nouveaux beſoins à rem-

Digitized by Google

plir, de nouveaux dangers à courir, de nouveaux devoirs à accomplir, & que pour toutes ces choſes, la Grace de Dieu nous eſt neceſſaire à tout moment.

Mais priez auſſi pour nous, Mere de Dieu, à l'heure de notre mort. Comme c'eſt pour lors que les efforts du démon, pour nous perdre, ſont plus violens, que nos neceſſitez ſont plus preſſantes, notre foibleſſe plus grande & nos chûtes plus à craindre, c'eſt auſſi pour lors que nous avons plus de beſoin du ſecours de vos Prieres. Ne nous les refuſez pas, Mere de miſericorde. *Amen.*

Digitized by Google

VIII. CONFERENCE.

SUR LA PRIERE.

PREMIERE QUESTION.

Si on eſt obligé de deſtiner certain tems particulier à la Priere? Dans quels jours de l'année, à quelles heures & en quelles occaſions on doit principalement s'y occuper? Pourquoy l'Egliſe fait ſonner trois fois par jour la Priere qu'on appelle l'Angelus.

ON a fait voir ci-deſſus que ſi on prenoit la Priere pour la diſpoſition permanente d'un cœur qui aime Dieu, qui déſire de s'unir à lui, de le poſſeder, qui rapporte tout à Dieu, qui vit pour Dieu uniquement, qui ſoûpire pour l'éternité; on a fait voir, dis-je, que la Priere priſe en ce ſens là, doit occuper toute notre vie: car il n'y a point de moment où tout Chrétien ne ſoit obligé d'aimer Dieu, de déſirer de s'unir à lui, de vivre pour lui uniquement & de ſoupirer pour l'éternité, & c'eſt dans cette diſpoſition, comme on a auſſi fait voir ci-deſſus, qu'on trouve l'accompliſſement à la lettre de ce que dit Jeſus-Chriſt, qu'il faut toûjours prier & ne jamais diſcontinuer. Luc. 18. 1.

Mais ſi on prend la Priere pour l'élevation actuelle de notre ame, par des actes d'adoration, de loüanges, d'actions de graces, de

demandes ou d'offrandes, il eſt certain que notre foibleſſe, & les occupations indiſpenſables de la vie ne nous permettent pas d'être toûjours dans une élevation actuelle de notre ame à Dieu.

Il eſt donc neceſſaire d'employer certain tems à ce ſaint exercice. Voici en abregé les déciſions qu'en rend ſaint Auguſtin, 1. Cela eſt neceſſaire pour nous exciter à aimer Dieu ſans ceſſe, & à avancer dans cet amour. Aug. Epiſt. 130. ad prob. & in Pſal. 37. 2. Pour empêcher que le déſir avec lequel nous devons ſoûpirer vers Dieu & les choſes de l'éternité, ne ſe ralentiſſe. 3. Pour réveiller en nous la ferveur de l'eſprit. 4. Pour nous empêcher de nous laiſſer ſéduire par l'enchantement des choſes de ce monde, & de ſuccomber au grand nombre de tentations qui nous environnent. 5. Pour examiner, reconnoître & expier les fautes où la fragilité humaine nous fait tomber tous les jours, & implorer la miſericorde de Dieu.

Or, il y a des jours qui ſont particulierement conſacrez à la Priere, tels que ſont les jours de Dimanches & de Fêtes, & les jours de jeûne. Outre ces jours que l'Egliſe veut qu'on deſtine particulierement à la Priere, il y a des tems où les Fidelles doivent redoubler leur application à ce ſaint exercice. L'Ecriture nous apprend qu'on le doit faire. Pſal. 49. 15. Jacob. 1. 15. Tob. 3. 1. 1. Quand on eſt malade, affligé, tenté, perſecuté, en danger pour l'ame ou pour le corps, en un mot, dans tout les beſoins extraordinaires qu'on reſſent.

Judith. 4. 8. 1. 2. Dans les tems d'afflictions & de calamitez publiques,

Matth. 3. Oſée. 6. 1. Luc. 6. 12. 3. A l'exemple de Jeſus-Chriſt, lorſqu'on commence ou qu'on finit une entrepriſe ou une action de conſequence.

Digitized by Google

4. Lorſqu'on a reçû de Dieu quelque faveur extraordinaire.

5. Il faut redoubler ſes Prieres pour le prochain quand il ſe trouve dans les occaſions où il les faut redoubler pour ſoi-même. On trouve dans les Pſeaumes de David des modeles excellens de Prieres, qu'il faut faire dans toutes les rencontres. Cantiques de l'ancien Teſtam.

Comme il y a des jours deſtinez particulierement à la Priere, on doit auſſi chaque jours y conſacrer certaines heures; c'eſt même une des manieres, comme on a remarqué ailleurs avec ſaint Auguſtin, d'accomplir le precepte de Jeſus-Chriſt, qu'il faut toûjours prier. Aug. Here. 57.

On doit au moins prier le matin & le ſoir, & rien n'eſt plus utile que de le faire. Outre cela, dans le cours de la journée à pluſieurs repriſes. Le Roy David le faiſoit ſept fois le jour, & il ſe levoit même chaque nuit pour prier, nonobſtant les grandes occupations que lui donnoit ſon Royaume. Pſal. 118. 62. & 164.

L'Egliſe, pour imiter ce ſaint modele, a diſtribué en ſept les heures de ſon office, outre les Prieres de la nuit. Elle prie la nuit juſqu'à trois fois; c'eſt ce qu'on appelle les trois Nocturnes de Matines. Elle prie le jour devant le lever du ſoleil; au lever du ſoleil, à neuf heures, à midi, à trois heures, avant le coucher du ſoleil, & quand le ſoleil eſt couché; c'eſt ce qu'on appelle Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres & Complie.

Anciennement le peuple, & même les plus grands ſeigneurs, avoient coûtume d'aſſiſter chaque jour, par dévotion, aux Offices publics de l'Egliſe, & ſur tout à celui de Laudes, qui ſe celebroit avant le lever du ſoleil, & à celui de Vêpres, qui ſe chantoit au coucher du Soleil. Par ce moyen les Fideles commen- Diſcip. des P. Thom. l. 15. 1. cap. 34. 35.

Digitized by Google

çoient & finissoient leur travail par l'assistance à la Priere publique de l'Eglise.

C'est delà que vient la coûtume qui se conserve encore de chanter l'Office de Laudes & celui de Vêpres avec plus de solemnité que les autres du jour ou de la nuit.

Il seroit à souhaiter que les Fidelles eussent encore aujourd'hui le même zele d'assister à l'Office public de l'Eglise, le Clergé & le peuple s'édifieroient mutuellement & s'uniroient à chanter les loüanges de Dieu avec plus de ferveur. Ceux à qui leurs occupations ne le permettent pas, devroient au moins, pour se conformer à l'esprit de l'Eglise, s'élever à Dieu sept fois le jour, & même quelquefois la nuit par des Prieres courtes & ferventes, & autant que faire se pourroit aux heures marquées par l'Eglise pour l'Office public. C'étoit ce que saint Jerôme conseilloit à une Dame d'une grande qualité.

Hier. Epist. 1. ad. læ. tam.

Dans la Priere du matin on doit faire six choses.

1. Adorer Dieu par Jesus-Christ.

2. Le remercier des graces qu'il nous a faites, & sur tout de nous avoir conservé pendant la nuit.

3. Lui demander pardon de nos fautes.

4. Prévoir les actions de la journée, & les lui offrir.

5. Lui demander les graces necessaires pour ne le point offenser pendant le jour.

6. Il est bon & utile d'implorer pour toutes ces choses l'interceſſion & le secours de la tres-sainte Vierge, des Anges-Gardiens, & des Saints.

Dans celle du soir on doit faire sept choses.

1. Adorer Dieu par Jesus-Christ.

2. Le remercier de toutes ces graces, & particulierement

ticulierement de celles qu'on a reçûës en ce jour.

3. Examiner notre conscience, & comment on a passé la journée.

4. Demander un pardon sincere à Dieu des pechez dont on se sent coupable.

5. Faire une ferme résolution de ne les plus commettre, & de les expier par la penitence.

6. Prier Dieu de nous préserver de tout mal, de tout peché & des embuches du démon pendant la nuit.

7. Il est bon & utile d'implorer pour toutes ces choses, comme au matin, le secours de la tres-sainte Vierge, des Anges-Gardiens & des Saints.

Ceux d'entre les Fideles à qui leurs occupations ne permettent pas d'assister à l'Office public qui se fait chaque jour dans les principales Eglises, ne doivent pas manquer de faire au moins la Priere qu'on appelle l'*Angelus*, que l'on sonne pour les en avertir trois fois par jour, le matin, à midi & au soir.

Ce saint usage a été établi pour avertir les Fideles, 1. De consacrer à la Priere le commencement, le milieu & la fin de la journée.

2. De remercier Dieu au moins trois fois par jour du bienfait ineffable de l'Incarnation du Fils de Dieu.

3. De prier Dieu d'operer en nous l'effet de ce Mystere, qui est de nous faire pratiquer sa sainte Loy, & d'arriver à la gloire de la vie éternelle, par les mérites de la Passion & de la mort de son Fils, qui s'est incarné pour nous.

4. De se souvenir de la part que la sainte Vierge a eüe à l'accomplissement de ce grand Mystere.

5. D'invoquer la sainte Vierge, afin qu'elle

nous obtienne de Jesus-Christ son Fils & Notre Sauveur, les graces qui en sont les fruits, & particulierement une bonne vie & une sainte mort.

On n'a pas crû necessaire de rapporter ici cette Priere, parce que tout le monde la sçait.

Mais pour la faire avec fruit, il faut, 1. Se recueillir un moment avant que de la commencer. 2. La réciter à genoux autant qu'on le peut, excepté les jours de Dimanches, & pendant le temps Paschal qu'on prie debout. 3. Penser à la mort, & s'y préparer, en faisant toutes ses actions en vûe de Dieu.

On croît que cette Priere a commencé dans l'Eglise de Xaintes l'an 1318. Le Pape Jean XXII. donna des Indulgences à ceux qui reciteroient la Salutation Angelique au son de la cloche tous les soirs. L'an 1456. le Pape Calixte III. pour obtenir un secours extraordinaire du Ciel dans les besoins pressans de l'Eglise, ordonna qu'on sonneroit tous les jours trois fois la cloche dans toutes les Eglises, & que ceux qui diroient à genoux trois *Pater* & trois *Ave* gagneroient trois années d'indulgences l'an 1472. Loüis XI. Roy de France, pour prévenir une guerre civile dont il étoit menacé, confirma par son Royaume ce reglement du Pape Calixte, & en ordonna l'execution.

Digitized by Google

II. QUESTION.

Si on doit prier Dieu en tous lieux? Si les Eglises sont principalement destinées à remplir ce devoir? Quel zele doivent avoir les Pasteurs pour faire rendre aux Eglises l'honneur qui leur est dû? Avec quelle disposition on doit y venir & s'y conduire? Quel ordre il seroit à souhaiter qu'on y gardât pour les places? Si les Protestans ont raison de condamner la dévotion que les Catholiques ont pour les Eglises, & la pratique qu'on a de les dédier & de les consacrer, & d'y faire des pelerinages,

QUOIQU'ON puisse, & qu'on soit même obligé de prier Dieu en tout lieu, parce que Dieu est present par tout, que nous avons besoin par tout de son secours, & qu'en quelque lieu que l'on soit, il faut aimer Dieu, soupirer vers lui & souhaiter de s'unir à lui. Neanmoins il faut convenir qu'il y a des lieux principalement destinez pour y faire les Prieres publiques, & même pour y prier en particulier. Ces lieux sont les Temples & les Eglises consacrées à l'honneur de Dieu, & destinées pour lui rendre le culte qui lui est dû. Ces lieux sont même appellez dans l'Ecriture, Maisons de Prieres. *Domus orationis*, pour nous apprendre que c'est là où il faut s'assembler pour prier. C'est l'exemple que les Apôtres nous ont donné par rapport au Temple de Salomon, qui n'étoit neanmoins que la figure de nos Eglises. En effet, nous lisons dans les Actes, qu'ils alloient tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit, & y perseveroient en Prieres. 3. Reg. 8. & 9. Act. 4. 4. & Act. 3. 1.

C'eſt dans la même diſpoſition, que tous les Fideles ſont obligez de venir faire leurs Prie-
Matth. 18. 20. res dans nos Egliſes. C'eſt-là qu'ils doivent eſperer que Jeſus-Chriſt accomplira ſa promeſſe, c'eſt-à-dire, qu'il ſera au milieu d'eux, quand ils s'y aſſembleront en ſon nom, non-ſeulement par l'aſſiſtance de ſa grace, mais encore par la preſence réelle de ſa tres-ſainte Humanité : car la Foy nous apprend, que c'eſt-là que ſon Corps eſt conſacré, offert, diſtribué & gardé pour la conſolation des Fideles, & pour y recevoir leurs adorations, & que Jeſus-Chriſt y écoute même plus favorablement leurs Prieres : Car ſi Salomon a obtenu de Dieu, qu'il exauceroit tous ceux qui
Reg. 58. viendroient le prier dans le Temple de Jeruſalem, avec combien plus de confiance les Fideles doivent-ils eſperer qu'il les écoutera quand ils le prieront avec pieté dans nos Egliſes.

Jeſus-Chriſt nous a appris, par ſon exemple, le reſpect qu'on doit porter à ces ſaints Lieux, & le zele que doivent avoir, ſur tout les Paſteurs, d'empêcher qu'on y commette aucune prophanation. Il eſt marqué dans l'Evangile, qu'ayant trouvé dans le Temple des
Matth. 21. Joan. 2. gens qui y vendoient des bœufs, des brebis & des colombes, & des changeurs qui étoient aſſis à leurs bureaux, il fit un foüet avec des cordes & les chaſſa tous du Temple, & qu'il leur dit, ôtez tout cela d'ici, & ne faites pas de la Maiſon de mon Pere, une maiſon de trafic. *Auferte iſta hinc & nolite facere domum Patris mei domum negotiationis.*

Voilà la maniere dont Jeſus-Chriſt en a uſé à l'égard de ces marchands, qui ne vendoient neanmoins, comme l'on voit par ce qu'en rapporte l'Evangile, que des marchan-

iiſes propres aux ſacrifices de ces tems-là, qu'ils n'expoſoient pas même proprement dans le Temple, mais ſeulement dans le portique de Salomon, & dans le parvy deſtiné pour les Gentils.

Cette conduite de Jeſus-Chriſt a fait l'étonnement de ſaint Jerôme, & il dit, que Jeſus-Chriſt y fit éclater la puiſſance & la majeſté divine de ſon Viſage. Hier. in c. 21. Matth.

Mais ſi le Sauveur du monde, qui étoit la douceur même, n'a pû retenir ſa colere; & s'il a montré ſon zele contre les prophanateurs du Temple de Salomon, avec quelle indignation ne voit-il pas les prophanations étranges que les Chrétiens commettent tous les jours dans nos Egliſes & en ſa préſence? S'il a chaſſé ſi honteuſement les marchands, qui ne trafiquoient dans le parvy & dans le portique de Salomon, que pour le ſervice du Temple même, comment traitera t'il un jour les Chrétiens qui portent leurs prophanations juſqu'aux pieds des Autels, où l'on offre le divin Sacrifice de ſon Corps.

L'exemple de ce ſouverain Prêtre ne réveillera-t'il point le zele de ceux qui ſont en autorité, contre tant de prophanateurs des Egliſes, où réſide la majeſté de Dieu. Des entretiens prophanes, inutils ou criminels, des poſtures immodeſtes, des nuditez ſcandaleuſes, des regards déreglez, des pompes mondaines, des rendez-vous d'affaires ou de pechez, des penſées mauvaiſes, vaines ou extravagantes, ſont bien plus inſupportables aux yeux de Jeſus-Chriſt & dans le Temple de Dieu, que des animaux qui devoient ſervir aux ſacrifices, ou que le ſimple trafic de ces ſortes de choſes.

C'eſt ſe mocquer de Dieu que de venir com-

mettre de nouveaux pechez au lieu où l'on doit venir pleurer & expier les anciens. Cependant si tous ceux qui prophanent les Eglises par leurs irreverences, en étoient chassez, qu'il y demeureroit peu de monde. C'est ce qui doit faire gemir tous ceux qui ont quelque zele pour la Maison de Dieu.

Est-ce avoir la foy, que ce lieu est terrible, que c'est la maison de Dieu, que Jesus-Christ notre Sauveur, notre Dieu & notre Juge y réside sur nos Autels, que de ne pas trembler de respect lorsqu'on entre dans une Eglise ?

Tout ce qui n'a point de rapport ou qui est contraire à la Religion, à la Priere, à la dévotion, au culte de Dieu & à la sanctification des ames, doit être banni d'un lieu qui n'est destiné qu'a la saintetè. On en devroit donc bannir non seulement les prophanateurs dont on a parlé, mais encore tous les Ministres qui viennent y vendre la parole de Dieu, l'exercice du Sacerdoce, les loüanges du Seigneur & la Priere, n'ayant en vûe que la gloire humaine, une retribution sordide, les avantages temporels & leur fortune. Ce sont des marchands qui mériteroient d'en être chassez, car on ne devroit y admettre que des Ministres dignes d'édifier les Fideles, & de plaire à Dieu.

Le Seigneur montre combien il est irrité contre tous ceux qui sont coupables de ces sortes de prophanations, lorsqu'il dit dans le Prophete Ezechiel : C'est pour ces choses que je les traiterai dans ma fureur ; mon œil les verra sans être flechi ; je ne ferai point touché de compassion, & lorsqu'ils crieront vers moy à haute voix, je ne les écouterai point.

Ezech. 8. 18. *Et cum clamaverint ad aures meas voce magna non exaudiam eos.*

Avec quelle sainte frayeur, quel respect & quelle dévotion ne devroit-on pas venir & se comporter dans nos Eglises ? C'est le Palais & la Maison de Dieu, c'est son Sanctuaire, ou, selon les Peres, un nombre innombrable d'Anges se trouvent pour adorer Dieu, & y recevoir ses ordres. On n'y trouve pas l'Arche d'alliance avec une urne d'or pleine de manne, la Verge d'Aaron & les deux Tables comme dans le Temple de Jerusalem. Toutes ces choses n'étoient que la figure & l'image de ce que nous possedons ; le Corps & le Sang précieux de Jesus-Christ y sont presens, & il y est luy même pour nous écouter, pour nous voir & pour nous y combler de graces. Le Saint-Esprit y descend tous les jours sur l'auguste Sacrifice qu'on y offre. C'est-là où l'on le reçoit, où l'on le donne. C'est-là où Jesus-Christ est offert en Sacrifice au Pere-Eternel, où il est immolé pour nos pechez & pour nous obtenir toutes sortes de biens ; & afin que son Sacrifice soit plus agréable à Dieu, il y sert lui-même d'Autel, de Victime & de souverain Pontife. Il y paroît comme notre Intercesseur & notre Avocat, & il nous y comble de toutes sortes de biens pour la terre & pour le ciel ; c'est-là où les Fideles s'assemblent pour loüer & prier Dieu ; c'est-là où ils reçoivent la naissance spirituelle, qui d'enfans de colere, les rend enfans de Dieu, les Freres de Jesus-Christ & ses coheritiers à la Gloire. C'est-là où quand ils ont offensé Dieu, ils reçoivent la rémission de leurs pechez, & se reconcilient avec lui. C'est-là enfin où la parole de Dieu leur est annoncée, où ils parlent à Dieu avec toute liberté, & où Dieu parle aussi à leur cœur avec toute la bonté d'un Pere.

Chrisost. homil. in Epist. ad Hebræos.

Si lorsque vous entrez, dit saint Chrisost.

tôme, dans le Palais d'un Prince, vous prenez garde à tout, vous veillez à tout, vous regardez votre maintient, vos gestes, votre habillement & vous vous composez en tout, avec quel respect, quelle modestie, quelle attention & quelle frayeur ne devriez-vous pas approcher d'un lieu si saint, si auguste & si terrible.

Cependant il faut tomber d'accord, en gemissant, avec le celebre Salvien, qu'on y apporte moins de circonspection que dans les lieux les plus prophanes; toutes sortes de personnes y viennent, & plût-à-Dieu, qu'elles y vinssent pour appaiser le Seigneur & flechir sa colere par leurs Prieres; mais il est bien à craindre pour plusieurs, que ce ne soit pour l'irriter d'avantage. *Ad exacerbandum.* Ils y viennent, disent-ils, pour demander pardon à Dieu de leurs pechez, & pour en gemir; mais à en juger par leur conduite, on auroit sujet de croire qu'ils y viennent plûtôt pour y méditer les moyens d'en commettre de nouveaux; ainsi leurs Prieres augmentent plûtôt leurs pechez, qu'elles ne les diminuent. Ensorte qu'on voit verifier en eux cette terrible malediction de l'Ecriture, qu'ils ne viennent comparoître devant Dieu que pour y recevoir leur condamnation; & que leur Priere se tourne à peché. En effet, n'a-t'on pas sujet de le penser, lorsqu'on voit qu'ils ne sont pas plûtôt sortis de l'Eglise & des saintes Solemnitez où ils ont assisté avec le reste des Fideles, qu'ils retournent à leurs méchantes habitudes? N'a-t'on donc pas sujet de croire, qu'ils n'y sont venus que pour y méditer le mal qu'on leur voit faire. *Ut evidenter appareat hoc eos esse meditatos dum intra Templum sunt quod postquam egressi fuerint exequantur.*

Sal. l. 1. de Guber. Dei.

Psal. 108. 6.

Sal. ibid.

La crainte, la frayeur, le tremblement, le silence, la modestie, le respect, l'attention, la vigilance, les pleurs, les gemissemens, l'innocence de la vie, ou une veritable douleur de ses pechez, l'humilité, la ferveur, la pieté & la dévotion, sont les dispositions qu'on doit apporter à l'Eglise pour y être écouté & exaucé du Seigneur. Ceux qui ne les y apportent pas, ont grand sujet de craindre qu'ils n'en sortent comme le Pharisien, plus criminels devant Dieu qu'ils n'y étoient entrez.

Souvenons-nous donc, que nous ne venons jamais dans l'Eglise qu'en qualité de criminels, de pauvres mandians, ou de malades, & que par consequent nous devons nous revêtir des qualitez qui conviennent à ces sortes de personnes, qui ne sont pas differentes de celles que l'on vient de marquer.

Chaque chose est dans sa place dans les maisons reglées, & où il y a de l'ordre. Il y en doit avoir, sans doute, dans la Maison de Dieu, qui nous est representée comme une armée rangée en bataille, où chacun est dans son rang. Or, comme il se trouve trois sortes de personnes dans nos Eglises, le Clergé, pour y faire la fonction de son ministere en qualité d'intercesseurs & de médiateurs entre Dieu & son peuple; les Laïques & les femmes qui y viennent pour y loüer & benir le Seigneur, & obtenir le pardon de leurs fautes, & de nouvelles graces pour le tems & pour l'éternité, afin que tout s'y fît dans l'ordre & la bienseance dûe au souverain Maître qu'on y sert, dans la décence dûe à une si sainte Maison, & pour l'édification commune; il seroit à souhaiter que chaque classe de ces trois sortes de personnes y occupât une place

particuliere, ſans ſe confondre comme on fait par abus dans la plûpart des lieux.

C'a toûjours été l'eſprit de l'Egliſe, que le Sanctuaire fut deſtiné uniquement pour le Prêtre celebrant & ſes aſſiſtans ; que le chœur fut deſtiné au ſeul Clergé, & que la nef fut partagée en deux portions égales, l'une pour les hommes & l'autre pour les perſonnes du ſexe. Cette loüable coûtume s'obſerve encore en Italie & dans tous les lieux où les Paſteurs ont aſſez de zele pour empêcher le mêlange peu édifiant & peu convenable à la Maiſon de Dieu, des Laïques avec le Clergé, & des femmes avec les hommes.

Les Conciles n'ont point ceſſé dans tous les tems, de faire des reglemens là-deſſus. Il eſt ſurprenant que les inconveniens qui arrivent tous les jours de ces mêlanges, & dont chacun ne fait que trop ſouvent l'experience dans ſes Prieres, n'ayent corrigé un abus ſi commun & ſi préjudiciable à l'édification & à la pieté.

On ſçait qu'autrefois les ſaints Evêques ne ſouffroient point même que les Empereurs les plus pieux ſe tinſſent dans le chœur avec le Clergé. Saint Ambroiſe obligea le grand Theodoſe d'en ſortir, & en fut loüé par ce Prince, & aujourd'hui les ſimples Laïques, à peine, comme dit en gemiſſant le dernier Concile de Roüen, laiſſent-ils l'Autel libre aux Prêtres. *Cum nihil magis*, dit ce Concile, *ornet Eccleſiam quàm rerum omnium in ea ordo, ſacrarium, ſeu chorus Presbyteris ſacra facientibus ſemper fuit aſſignatus, eo tamen progreditur quorumdam laicorum arrogantia ut vix relinquant altare Sacerdotibus.* Après cela il ne faut pas être ſurpris ſi ce même Concile veut qu'on employe même la peine de l'excommunica-

Theod. hiſt. Eccleſ. l. 5. c. 18.

tion contre ces Laïques, qui ayant été avertis charitablement de ce désordre par les Ministres de l'Eglise, refusent de déferer à un reglement si utile & si édifiant. *Quisquis in hac re Ecclesiam per suos Ministros monentem & rogantem non audierit, per hanc Sinodum excommunicatur.*

Le Concile de Bordeaux sous Antoine Prévôt de Sansac tenu l'an 1583. fait à peu-près le même reglement, & regarde comme une chose tout-à-fait indigne & ignominieuse à l'Eglise, que les femmes osent se placer avec le Clergé. *Quod turpe & ignominiosum est*, & veut qu'elles se tiennent à part avec décence & modestie : reglement qui fut renouvellé dans le dernier Concile tenu dans la même Ville sous François Cardinal de Sourdis l'an 1624.

Les Laïques doivent donc sçavoir qu'ils ne doivent jamais se tenir dans le Sanctuaire, & qu'oser s'y placer, c'est manquer au respect dû à ce saint Lieu. A l'égard du chœur, si on leur permet de s'y mettre, c'est une condescendance dont ils ne doivent pas abuser pour troubler l'Office, le chant & les ceremonies de l'Eglise. Il seroit aussi à souhaiter qu'on pût persuader aux Seigneurs de Paroisses, qu'ils ne fissent point mettre, au moins dans le Sanctuaire, des ceintures funebres, car les Chrétiens ne doivent pas faire consister leurs privileges à étaler leurs droits jusques dans ce saint Lieu.

Quant aux femmes, elles ne doivent point rester dans le chœur : Le respect qu'elles doivent à Jesus-Christ & à ses Ministres & les loix de l'Eglise le leur défendent. Il seroit même à souhaiter, comme on a déja marqué, qu'elles eussent une place dans la nef unique.

loit adorer Dieu, & les Samaritains, au contraire, que c'étoit ſeulement dans celui de la montagne de Gariſim qu'on lui devoit rendre le ſouverain culte. Qui ne voit, dis-je, que Jeſus-Chriſt a voulu apprendre à la Samaritaine, que le differend touchant la fixation du Service divin en un ſeul lieu, qui étoit entre les Juifs & les Samaritains, alloit être terminé par l'Evangile, qui enſeigneroit à ſervir Dieu par toute la terre, en eſprit & en verité, c'eſt-à-dire, à ne ſe pas borner à un culte purement exterieur, mais à en pratiquer un qui fut ſpirituel & raiſonnable, & conforme à la ſainteté de la Religion Chrétienne.

Sous la Loy, les Juifs ne pouvoient avoir qu'un Temple, parce que Dieu n'avoit encore appellé qu'un ſeul peuple, & pour ainſi dire, qu'une ſeule famille à ſon alliance; mais Jeſus-Chriſt y ayant appellé tous les hommes, il étoit juſte & convenable aux deſſeins de ſa miſericorde, qu'il fut permis aux Chrétiens de bâtir des Temples par toute la terre, afin de l'y adorer en eſprit & en verité.

Nous en convenons, diſent les Proteſtans, mais nous regardons comme une eſpece de ſuperſtition la dévotion que les Catholiques ont pour les Egliſes, & la penſée où ils ſont qu'on doit s'y aſſembler préferablement à d'autres lieux pour y adorer & ſervir Dieu.

Pour répondre là-deſſus aux Proteſtans en deux mots, il ſuffit de remarquer que ces deux pratiques de pieté ſont fondées dans l'Ecriture & autoriſées par la Tradition.

J'apprens, dit ſaint Paul, *que lorſque vous vous aſſemblez dans l'Egliſe, il y a des partialitez & des diviſions parmi vous. Je vous déclare donc, que lorſque vous vous aſſemblez comme vous faites, ce n'eſt plus manger la Cene du Sei-* 1. Cor. 11. 18.

V. 20. gneur... *N'avez-vous pas vos maisons pour y*
V. 22. *boire & pour y manger, ou mépriſez-vous l'Egliſe de Dieu.*

L'Apôtre nous apprend trois choſes dans ces paroles : la premiere, que les Fideles s'aſſembloient dans l'Egliſe. *Convenientibus in Eccleſiam.*

La ſeconde, qu'ils s'y aſſembloient pour y conſacrer & y recevoir l'Euchariſtie. *Dominicam Cœnam manducare.*

La troiſiéme, qu'on doit avoir du reſpect & de la veneration pour l'Egliſe de Dieu. *Aut Eccleſiam Dei contemnitis.*

Il paroît donc manifeſtement par ces paroles de ſaint Paul, que les Apôtres & les Fideles regardoient les Egliſes comme des lieux & conſacrez à la celebration des ſaints Myſteres & du Service de Dieu, & qu'ils les conſideroient comme des lieux ſacrez pour leſquels on devoit avoir du reſpect & de la veneration, & qu'il n'étoit pas permis de les mépriſer, ni d'en uſer comme des maiſons ordinaires. *Numquid domos non habetis ad manducandum*

Les ſaints Peres qui ſont les dépoſitaires de la Tradition, nous apprennent, qu'on a toûjours obſervé parmi les Fideles ces deux pratiques de pieté.

Que celui qui eſt dans le Temple de Dieu, dit ſaint Baſile, ne prononce ni parole de médiſance ni de vanité, ni aucun mot ſale &
Pſal. 28. deshonnête ; *Mais que dans ſon Temple, chacun raconte ſa gloire.* Là aſſiſtent les Anges, qui recueillent tout ce qu'on y dit. Là eſt preſent le Seigneur, qui conſidere les mouvemens in-
Baſ. Hom. in Pſal. 25. terieurs de tous ceux qui y entrent. *Aſſiſtunt verba deſcribentes Angeli, adeſt & Dominus affectus intrantium conſiderans.*

Il eſt vrai, diſent quelques-uns, que pour

entendre la prédication, il faut venir à l'Egliſe ; mais nous pouvons prier dans nos maiſons. Vous vous trompez, répond ſaint Chriſoſtôme, & vous êtes dans une grande erreur : car quoyqu'il ſoit permis de prier dans vos maiſons, neanmoins il n'eſt pas poſſible que vous y priez ſi bien que dans l'Egliſe, où le peuple & le Clergé uniſſant tous enſemble leurs Prieres par le lien de la charité, elles montent au Ciel & devant le Dieu immortel avec bien plus de force & de vertu. *Validiores ſimul in Cælum evehuntur* Le même Saint explique fort au long le reſpect avec lequel on doit s'y comporter, dans ſon Homelie 39. ſur ſaint Mathieu, & dans la trente-ſixiéme ſur ſa premiere Epître aux Corinthiens. Chriſ. hom. 3. de incomp. Dei natura.

Mais peut-on ſupporter, ajoûtent encore les Proteſtans, qu'on conſacre les Egliſes, qu'on en celebre les dédicaces, qu'on les dédie à des Saints, comme à la Vierge, à ſaint Pierre, à ſaint Jean, cela n'eſt-il pas contraire à la ſimplicité & à la pureté du culte de la Religion Chrétienne & de celui qu'on doit à Dieu.

Premierement, la conſecration & la dédicace des Egliſes eſt fondée dans l'Ecriture. Nous liſons même dans l'Evangile, que Jeſus-Chriſt ſe rendit à Jeruſalem pour celebrer la fête de la Dédicace du Temple. De plus, ſaint Athanaſe, Euſebe Evêque de Ceſarée, Optat & pluſieurs autres Peres ou Auteurs Eccleſiaſtiques nous apprennent, que l'on dédioit & qu'on conſacroit les Egliſes, & qu'on en celebroit les Dédicaces dès les premiers ſiecles ; & bien loin que ces ſaintes ceremonies leur paroiſſent contraires à la pureté du culte de la Religion Chrétienne, ils les ont conſiderées comme faiſant une partie de celui que les Chrétiens doivent à Dieu. 2. Paralip. 2. Joan. 10. 21. & 22. Athen. Apol. 1. Euſeb. vit. Conſt. l. 4. c. 45. Opt. l. 6.

Digitized by Google

La coûtume de les mettre sous le nom de la sainte Vierge, ou des Apôtres, ou de quelqu'autres Saints, est aussi tres-ancienne dans l'Eglise, comme on peut voir dans Eusebe de Cesarée, & dans les autres anciens Auteurs Ecclesiastiques. Mais quoyqu'elles soient bâties sous l'invocation des Saints, neanmoins c'est toûjours à Dieu seul qu'elles sont dédiées. Et si à leur consecration l'on fait mention des Saints, c'est seulement pour les prier de nous accorder leur intercession, afin que nous puissions plus facilement obtenir de Dieu les graces qu'on lui demande. Une seconde raison pour laquelle on met les Eglises sous l'invocation des Saints, c'est afin de les distinguer les unes des autres, & qu'en les nommant ou y entrant, on soit excité à imiter les vertus des Saints dont elles portent le nom.

Euseb. vit. Const. l. 3. c. 46.

Nous ne bâtissons point des Temples, dit saint Augustin à ce sujet, ni n'ordonnons point des Prêtres, des ceremonies & des sacrifices aux Martyrs, parce qu'ils ne sont point nos Dieux, mais leur Dieu est le nôtre... Tout ce que l'on fait donc de religieux dans les Eglises, qui portent les noms des Martyrs, sont des honneurs qu'on rend à leur mémoire, & non des sacrifices qu'on leur offre comme à des Dieux.

Aug. de Civit. de l. 8. c. 27.

Enfin, disent les Protestans, que doit-on penser de ces longs pelerinages qu'on fait parmi les Catholiques, pour aller visiter des Eglises éloignées où reposent les Reliques de quelque Saint? quelle sorte de dévotion est-ce là, & quelle utilité peut-on retirer de ces sortes de voyages? Il suffiroit de répondre, que cette pratique de Religion se trouve autorisée dans l'Ecriture, par l'obligation que Dieu avoit imposée aux Juifs de venir de tous les

Digitized by Google

endroits de la terre lui offrir leurs sacrifices au Temple de Jerusalem. On peut aussi l'autoriser par l'exemple de saint Paul, de qui nous lisons dans les Actes des Apôtres, qu'il partit d'un bout de l'Asie pour aller celebrer la fête de la Pentecôte à Jerusalem. Mais de plus, Dieu autorise lui-même ces pelerinages, en favorisant de marques sensibles de sa presence certains lieux préferablement aux autres. Enfin l'Eglise, en conseillant ces pelerinages, les regarde comme des moyens de mortification & de penitence pour ceux qui les entreprennent; & c'est même pour cela qu'ils les font ordinairement à pied, & souvent en donnant des aumônes, ou en vivant eux-mêmes d'aumônes.

Deut. 12. §. 6. & 26.

Act. 20.

On doit ajoûter, que dès les premiers tems de l'Eglise, cette pratique de pieté a été en usage parmi les Fideles.

L'Imperatrice Eudoxe alla dans la Palestine pour visiter les saints Lieux. Saint Jerôme assûre, qu'on y venoit de tous les endroits du monde. *Cujus gentis homines ad loca sancta non veniunt.* Saint Paulin Evêque de Nole, alloit tous les ans en dévotion à Rome aux tombeaux des Apôtres. Saint Augustin envoya à Nole au tombeau de saint Felix un Prêtre accusé d'un crime d'impureté dont il se disoit innocent, & dont on ne pouvoit le convaincre, ni lui se justifier pleinement, afin qu'il plût à Dieu, par l'intercession de ce Saint, de découvrir la verité.

Hier. Epist. 27. de obitu Paulæ inter. Epist. Aug. Epist. 94. ad Aug.

Ce n'est pas, dit saint Augustin à ce sujet, que Dieu ne soit par tout, & nous sçavons que nul lieu ne contient ni ne renferme celui qui a fait toutes choses; aussi *n'est-ce qu'en esprit & en verité*, que les vrais adorateurs le doivent adorer, afin que comme c'est invisiblement

qu'il nous exauce, ce soit aussi invisiblement qu'il nous justifie & qu'il nous couronne ; mais cela n'empêche pas que par un conseil impenetrable de sa sagesse, il ne se rende comme sensible en de certains lieux, par les miracles qui s'y font, & que l'on ne voit point ailleurs. Tel est celui où repose le corps de saint Felix Prêtre de Nole, dont la sainteté est tres-connue. Jusqu'ici saint Augustin, qui après avoir marqué, qu'à Milan il se faisoit aussi beaucoup de miracles aux tombeaux des Martyrs qui y reposent, ajoûte : L'Afrique est pleine
Aug. ibid. de corps de Martyrs, sans qu'il s'y passe rien de semblable, parce que comme dans la naissance de l'Eglise, le don des guerisons miraculeuses, ni celui du discernement des esprits, n'étoient pas communs à tous, ainsi que saint Paul nous l'apprend. De même dans ces temsci, celui qui distribue ses dons à chacun, comme il lui plaît, ne veut pas qu'il arrive de ces merveilles dans tous les lieux où les corps des Saints sont honorez.

III. QUESTION.

Dans quel posture du corps il faut être pour prier? Pourquoy on prie de bout les Dimanches & pendant le tems Paschal? Pourquoy les premiers Chrestiens se tournoient du coté de l'Orient pour prier?

APRE'S avoir parlé du lieu où l'on doit faire ses Prieres, on a crû qu'il ne seroit pas inutile d'expliquer en quelle posture ou disposition exterieure on doit s'acquitter de ce devoir. En effet, il est certain que ceux qui prient, font d'ordinaire, comme dit saint Augustin, des membres de leurs corps, ce qu'ils croyent devoir être plus convenable à des supplians, afin de flechir le cœur de Dieu, soit en se mettant à genoux, soit en étendant les mains, soit en se prosternant contre terre, ou par quelqu'autre action d'humilité. Et quoyque Dieu n'ait que faire de signes visibles & exterieurs, sans lesquels il penetre au fond de l'ame, & connoît parfaitement la volonté, toute invisible qu'elle soit, & l'intention du cœur, cela neanmoins sert à l'homme pour prier avec plus de ferveur, & à gemir plus humblement: car je ne sçai comment il arrive, continue ce Pere, que ces differentes postures & ces mouvemens du corps ne se pouvant faire que par l'impression & le secret mouvement du cœur, servent pourtant à remuer le cœur & à l'exciter à la dévotion, ensorte qu'à mesure que l'amour & l'affection interieure excite & produit ces mouvemens & ces actions exterieures, ces mêmes mouvemens exterieurs

augmentent & multiplient les affections & les ardeurs de la charité, quoyque neanmoins quand un homme seroit tellement lié ou disposé qu'il ne pourroit se remuer pour se mettre en la posture de suppliant la plus décente, l'homme interieur ne laisseroit pas de prier & d'être prosterné devant Dieu, qui n'a égard qu'aux gemissemens du cœur & à la componction interieure. *Veruntamen si eo modo quisque teneatur vel ligetur ut hæc de suis membris facere nequeat, non ideo non orat interior homo & ante oculos Dei in secretissimo cubili, ubi compungitur, sternitur.*

S. Aug. l. de Cura pro mortuis. c. 5.

Ces dernieres paroles de saint Augustin nous font connoître, que par rapport à Dieu toute posture de corps dans la Priere est indifferente; mais il n'en est pas de même par rapport à nous, & à l'édification du public, les unes pouvant à cet égard être plus utiles & plus convenables.

On voit dans l'Ecriture que les Saints y ont prié dans des postures & des situations differentes, & tous, sans doute, par le mouvement de l'Esprit de Dieu, qui fait prier les ames affligées ou accablées du poids de leurs pechez d'une maniere differente de celle dont prient les Justes & les innocens, ou ceux qui joüissent tranquillement de la paix interieure.

En effet, nous voyons que Moyse & Aaron, quand ils sçavoient que Dieu étoit irrité contre son peuple, se prosternoient en sa presence; que David, quand il étoit affligé ou faisoit réflexion sur ses pechez, prioit aussi de même; Judith voyant le peril où étoit le peuple d'Israël, prit le cilice & la cendre, & se prosternant par terre devant Dieu, lui fit sa Priere pour implorer son secours contre les Assyriens, & pour la conservation de Bethulie.

Num. 20. 6.
3. Reg. 2. 13. 16.
Psal. 118. 25.
Jud. 9. 1.

Digitized by Google

Nous voyons encore que le Fils de Dieu lui-même dans l'attente de sa Passion, & après s'être chargé de nos pechez, fit sa Priere à son Pere dans le Jardin des Olives, le visage prosterné contre terre. Tous ces exemples & une infinité d'autres qu'on pourroit tirer de l'Ecriture nous apprennent, que cette maniere exterieure de prier, convient aux ames affligées ou aux grands pecheurs. Comme elle marque une profonde humiliation, elle est propre à la faire naître ou à la nourrir dans l'ame, & à appaiser par-là la colere de Dieu, & à fléchir sa misericorde. Matth. 26. 39.

Nous lisons dans l'Evangile, que le Publicain faisant sa Priere au Temple, se tenoit loin de l'Autel, se reconnoissant indigne d'approcher d'un lieu si saint & si sacré: ce qui nous apprend que c'est une grande témerité aux grands pecheurs, qui ayant la conscience chargée de crimes & leurs vieilles habitudes encore toutes vivantes dans le cœur, osent neanmoins devant que d'avoir fait une penitence convenable, se venir presenter à la sainte Table. Luc. 18. 13.

Nous y lisons aussi, que ce même Publicain n'osoit seulement lever les yeux au Ciel: ce qui nous apprend, qu'un pecheur doit trembler en la presence de Dieu, & que celui qui a toûjours été attaché aux biens de la terre, doit se regarder comme indigne d'avoir part à ceux du Ciel. Ibid.

Enfin, on y apprend, qu'il frappoit sa poitrine en détestation de ses offenses, reprochant par-là à son cœur, qu'il avoit été la source & l'origine de tant de crimes qu'il avoit commis. C'est aussi ce que doivent faire tous ceux qui ont offensé griévement le Seigneur.

Digitized by Google

Voilà pour ce qui regarde les pecheurs et les ames affligées.

Quant aux Juſtes qui ont conſervé leur innocence, ou qui ont recouvert la juſtice par une penitence veritable, ils peuvent, à l'exemple de Moyſe ou de David, & de J. C. lever les yeux & les mains vers le Ciel.

Exod. 17. Pſal. 24. & 120. Joan. 17. 1.

Ils peuvent auſſi, à l'exemple du même Roy & du Prophete Elie, quand l'édification du prochain le permet, prier aſſis; parce qu'alors l'ame n'étant point diſtraite par les incommoditez corporelles, ſemble jouir d'une plus profonde paix, & s'entretenir plus doucement avec Dieu, & l'amour donne ce droit & cette familiarité, parce qu'il a plus de confiance.

2. Reg. 7. 18. 3. Reg. 18. 42. 4. Reg. 1.

Or, ç'a été toûjours la coûtume parmi les Chrétiens, comme nous l'apprenons de Tertullien & de ſaint Baſile, de ſe tourner, pour prier, du côté de l'Orient ou du ſoleil levant, ſoit pour marquer que c'eſt de ce côté là que la lumiere de l'Evangile s'eſt levée ſur nous, ſoit afin que nous nous ſouvenions que nous ſommes en ce monde ici comme dans un exil, en punition de nos pechez, bannis de notre veritable Patrie, qui eſt le Ciel, figuré par le Paradis terreſtre, qui étoit ſitué du côté de l'Orient. Nous nous tournons donc de ce côté-là en priant, comme ſoupirant inceſſamment après cet heureux ſejour, dont Nôtre-Seigneur nous a mérité l'entrée par ſa Mort, & laquelle il nous a ouverte par ſon Aſcenſion, & c'eſt pour nous inſtruire de cette verité, qu'il ſe tourna lui-même du côté de l'Orient lorſqu'il monta au Ciel.

Apolog. c. 16. Bal. l. De ſpir. c. 17. Pſal. 67. 35. Aug. ſer. in Matth. l. 2. c. 5. Damas. l. 4. de fide. Cath. c. 18. Dan. 6. 10.

C'eſt auſſi une pratique loüable que de ſe tourner vers l'Egliſe où repoſe le Tres-Saint-Sacrement, comme les Juifs ſe tournoient,

Digitized by Google

en quelque lieu qu'ils fussent vers le Temple de Jerusalem.

Outre toutes ces differentes manieres exterieures de prier, il y en a une autre qui convient à tout le monde, & c'est la genuflexion. Par cette situation de notre corps, nous rendons à la Majesté divine l'hommage exterieur que nous lui devons, car elle est une marque du profond respect que nous avons pour lui, & un témoignage sensible de notre humilité. C'est ainsi que saint Paul adoroit Dieu, comme nous l'apprenons de ces paroles de sa Lettre aux Ephesiens : *Je flechis les genoux devant Dieu, & le Pere de Notre-Seigneur Jesus-Christ, de qui est toute paternité dans le Ciel & dans la terre.* Eph. 3. 14

Il y a neanmoins un tems où, suivant la tradition, comme dit Tertullien, il nous est ordonné de prier debout ; ce qui s'est toûjours observé dans l'Eglise, & s'y observe encore pendant le tems Paschal, & tous les Dimanches de l'année en l'honneur de la Resurrection de Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui est un Mystere de réjoüissance pour tous les Fideles. Or, comme ce tems est l'image, selon les Peres, de la bienheureuse Eternité, c'est pour cela qu'il nous est ordonné de prier debout, comme pour nous dire que les membres doivent toûjours tendre où leur chef est monté, & aspirer par les désirs de notre cœur à la celeste demeure de la bienheureuse Jerusalem. Tert. l. de animo c. 8.

De tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur la maniere exterieure de prier, on doit conclure, qu'on ne doit point être en peine en quelle situation on se mette pour prier : car l'Ecriture nous apprend, par l'exemple de David, qu'on peut & qu'on doit même souvent prier couché dans son lit.

Digitized by Google

Chacun peut donc en ſon particulier, ſelon la reflexion de ſaint Auguſtin, ſuivre là-deſſus ſes mouvemens : car il importe peu comment le corps ſoit placé, pourvû que le cœur ſoit contrit & humilié : car c'eſt-là où Dieu regarde. On peut par conſequent, pour prier, ſe mettre ſelon la neceſſité, ſelon que les tems, les lieux & l'édification du prochain, ou notre diſpoſition interieure le demande, & alors nos Prieres ne laiſſeront pas d'être agréables à Dieu, pourvû qu'elles ſoient ferventes, pleines d'amour, d'humilité, de reſpect & de confiance ; que nous nous défions de nous-même, & que nous attendions tout de ſa miſericorde. Toutes ces differentes ſituations du corps, dont on a parlé, ſont indifferentes dans la Priere, ſelon ſaint Auguſtin, pourvû que l'eſprit ne ſoit point diſſipé, & que Dieu ſeul poſſede toutes les penſées & les affections de notre cœur. *Non eſt preſcriptum quomodo corpus conſtituatur ad orandum dum animus Deo præſens peragat intentionem ſuam.*

Aug. ibid. ſupra.

On ne peut mieux conclure cette matiere & ce traité de la Priere, que par ces belles paroles de ſaint Cyprien : Au reſte, quand nous prions, dit ce Pere, que ce ſoit avec beaucoup de reſpect & de circonſpection, ſongeons que nous ſommes en la préſence de Dieu, & que nous lui devons plaire auſſi-bien par la ſituation de notre corps, que par le ton de notre voix : car comme ce ſeroit une eſpece d'imprudence de crier trop haut en priant, auſſi eſt-il de la bienſeance d'obſerver dans la Priere la modeſtie & la convenance dans la ſituation de ſon corps. *Cogitemus nos ſub conſpectu Dei ſtare, placendum eſt divinis oculis & habitu corporis, & modo vocis. Nam impudentis eſt clamoribus ſtrepere, ita contra congruit verecundæ modeſtis precibus orare.*

Cyp. de orat. Dom.

CONFERENCE

CONFERENCES ECCLESIASTIQUES SUR L'ORAISON DOMINICALE.

PREMIERE CONFERENCE.

PREMIERE QUESTION.

Quelle eſt l'excellence de l'Oraiſon Dominicale au-deſſus de toutes les autres Prieres vocales? Si on eſt obligé de l'apprendre & de la dire tous les jours? D'où vient qu'on ne la donnoit point par écrit dans l'ancienne Egliſe? Quelle eſt ſa vertu auprès de Dieu & contre le peché, & quel eſt l'ordre qui y eſt gardé dans les ſept demandes qu'elle renferme.

DE toutes les Prieres vocales, la plus excellente, la plus parfaite, la plus digne de Dieu & la plus efficace eſt, ſans contredit, celle que nous appellons l'Oraiſon Dominicale.

Cinq choſes lui donnent cette preéminence au deſſus de toutes les autres Prieres, ſon

Digitized by Google

Auteur, sa brieveté, sa plenitude, son efficacité & l'ordre admirable qu'elle renferme.

1. Son Auteur, c'est le Seigneur ; c'est même pour cela qu'elle est appellée l'Oraison Dominicale, c'est-à-dire, l'Oraison du Seigneur, parce que c'est Jesus-Christ lui-même qui nous l'a dictée & qui nous l'a prescrite. *Voici comme vous prierez*, nous dit ce divin Maître, *Notre Pere qui êtes dans les Cieux*, &.

Matth. 6. 9.

Ceux qui veulent obtenir quelque grace, quelque don, quelque faveur d'un Prince, lui parlent non-seulement un langage qu'il entend, mais encore ils ont soin de choisir celui qu'ils sçavent lui être le plus agréable.

Or, qu'est-ce que prier, sinon traiter avec Dieu de l'affaire la plus importante que nous ayons, c'est-à-dire, de celle de notre salut, & lui demander le secours, & les assistances qui nous sont necessaires pour l'operer. Afin donc qu'il nous écoute favorablement, il le faut prier de bonne grace & lui parler un langage qui lui soit agréable. En un mot, il le faut prier comme le prient les Saints & les Elus, autrement il rejettera nos Prieres comme il rejetta celle du Pharisien & de tant d'autres qui l'ont prié indignement.

Luc. 18. 14.

Pour prier d'une maniere digne de Dieu, il faut parler le langage du Ciel, c'est-à-dire, qu'il faut que notre Priere soit humble, respectueuse, sincere & pleine d'amour. C'est un langage qui est inconnu aux hommes charnels. Il a donc été necessaire que le Verbe divin lui-même nous apprit ce langage. Dieu seul, dit Tertullien, nous a pû apprendre comment il veut être prié, c'est à-dire, comment il veut que nous l'entretenions, car la Priere est l'entretien de l'ame avec Dieu. *Deus*

Digitized by Google

solus docere potuit ut se vellet orari. C'eſt ce que Jeſus-Chriſt a fait dans la formule qu'il nous a dicté. Cette Priere vient donc de Dieu, & elle eſt par conſequent la meilleure, la plus parfaite & la plus puiſſante que nous puiſſions faire, n'étant pas poſſible que Dieu rejette ce qui eſt de lui. Tert. de Orat.

Celui, dit ſaint Cyprien à ce ſujet, qui nous a donné la vie, nous a auſſi appris à prier par cette même bonté par laquelle il nous a comblez de tant d'autres biens, afin que nous ſervant de la Priere du Fils pour parler au Pere, le Pere nous accorde plus aiſément ce que nous lui demanderons, il a prédit que le tems approchoit que les vrais adorateurs adoreroient le Pere en eſprit & en verité, & il a accompli ſa promeſſe : car après avoir reçû l'Eſprit & la verité par l'écuſion & la ſanctification de ſa grace, nous l'adorons vraiment & ſpirituellement par la Priere qu'il nous a laiſſée ; en effet, peut-il y avoir une Priere plus ſpirituelle que celle qui nous a été donnée par celui-là même qui nous a donné le Saint-Eſprit ? & peut-on adreſſer au Pere une Priere plus veritable que celle qui eſt ſortie de la bouche de ſon propre Fils, qui eſt la verité même ? Ce n'eſt donc pas ſeulement une ignorance, mais une faute de prier autrement qu'il nous l'a enſeigné, puiſqu'il reproche aux Juifs dans l'Evangile de rejetter le Commandement de Dieu pour établir leurs Traditions. Prions donc, mes tres-chers Freres, ajoûte ce grand Saint, comme notre Maître & notre Dieu nous l'a appris. C'eſt une excellente & agréable Priere que celle que nous adreſſons à Dieu, comme venant de lui, que celle qui frappe ſes oreilles par les paroles que Jeſus-Chriſt lui-même a formées, que le Joan. 4. 23. Joan. 4. 23. Marc. 7. 6.

Pere reconnoiſſe les paroles de ſon Fils quand nous le prions ; que celui qui habite dans notre
1. Joan. 2. 1. cœur, ſoit lui-même ſur nos levres ; & puiſque c'eſt lui qui intercede auprès du Pere pour nos pechez, lorſque nous prions pour en obtenir le pardon, ſervons-nous des paroles de notre Interceſſeur : car il nous aſſûre que le
Jorn. 16. 23. Pere nous accordera tout ce que nous lui demanderons en ſon Nom. Combien nous l'accordera-t il encore plutôt ſi nous ne lui demandons pas ſeulement en ſon Nom, mais par ſes paroles mêmes ? *Nam cum dicat quia quodcumque petierimus à Patre in nomine ejus*
Cyp de orat. Dom. *dabit nobis : quanto efficacius impetramus quod petimus in Chriſti nomine, ſi petamus ipſius oratione.*

2. La briéveté de l'Oraiſon Dominicale rend auſſi cette Priere tres-recommandable. Jeſus-Chriſt, dit ſaint Pierre Chriſologue, nous a appris à prier en peu de paroles, pour nous faire connoître qu'il vouloit nous exaucer
Chriſt. ſer. 67. promptement. *Chriſtus breviter orare docuit, quia cito vult poſtulata preſtare.* Quand vous prierez, nous dit ce divin Maître lui-même, n'employez pas beaucoup de paroles dans vos Prieres : car votre Pere celeſte ſçait de quoy
Matth 6. 7. & 8. vous avez beſoin avant que vous lui demandiez.

Cette Priere eſt courte, afin que tout le monde la puiſſe apprendre & s'en ſervir ; les enfans & les perſonnes les plus groſſieres peuvent l'apprendre en peu de tems & la faire ſans ennui.

Tous ſont auſſi obligez de la ſçavoir ; c'eſt pour cela que les Conciles, les Papes & les Peres ont de tout tems ordonné à tous les Fidelles, grands & petits, Clercs & Laïques, d'apprendre par cœur cette Priere & de la réciter tous les jours.

Digitized by Google

Dans les Conſtitutions apoſtoliques attribuées à ſaint Clement, les Chrétiens ſont avertis de la dire trois fois par jour. Dans le quatriéme Concile de Tolede, il eſt ordonné aux Cleres & aux Prêtres de la réciter chaque jour. Les Peres du Concile de Reims tenu l'an 813. déclarent qu'il n'eſt permis à aucun Chrétien de l'ignorer. *Ignorare nulli Chriſtiano licet.* Saint Auguſtin nous apprend en differens Sermons, qu'on obligeoit tous les Catecuménes avant de leur donner le Baptême, d'apprendre par cœur le Symbole des Apôtres & l'Oraiſon Dominicale, afin, comme il le dit lui même qu'ils ſçûſſent non-ſeulement ce qu'ils devoient croire, mais encore de quelle maniere ils devoient prier Dieu; ce qui doit apprendre aux Paſteurs à ne pas admettre aux Sacremens ceux qui ne ſçavent pas le Symbole ou l'Oraiſon Dominicale.

Conſ. apoſt. l. 7. c. 25.

Conc. Tol. 4. can. 9.

Conc. Rhem. 2. can. 11.

Aug. ſerm. 56. 57. 58. & 59.

C'eſt même pour cela, ſuivant la réflexion de ſaint Gregoire, que de tout tems, par une ſainte & loüable coûtume, cette divine Oraiſon a toûjours été recitée à haute voix dans les ſaints Myſteres dans l'Egliſe Orientale par tout le peuple, & dans l'Egliſe Occidentale par le Prêtre officiant, auquel le peuple s'unit en récitant avec lui les dernieres paroles.

Greg. Epiſt. l. 7. Epiſt. 63.

C'eſt pour la même raiſon qu'on la prononce au commencement & à la fin de l'Office divin; au commencement, afin de diſſiper par ſa vertu toutes les vaines penſées du monde & de la chair; à la fin, de peur que l'ennemi n'enleve de notre cœur la bonne ſemence de la parole de Dieu, que le Saint-Eſprit y a répandue durant le Service, ou n'éteigne le feu de la dévotion que nous y avons conçû, en chantant les loüanges de Dieu.

Ainſi, dit un grand Evêque, comme cette

divine Priere eſt un ſel celeſte ; elle doit aſſaiſonner toutes nos Oraiſons, toutes nos offrandes & tous nos ſacrifices, afin qu'ils ſoient agréables à Dieu & qu'ils attirent ſur nous les effets de ſa ſainte benediction, & la continuelle influence de ſes graces.

Durand. in ration. l. 5. c. 5.

Au reſte, on doit remarquer que l'ancien uſage de l'Egliſe, comme nous apprenons de ſaint Ambroiſe & de ſaint Auguſtin, étoit de ne point donner par écrit le Symbole ni l'Oraiſon Dominicale, mais de les enſeigner de vive voix, & de les faire apprendre par cœur, ſoit pour ne point expoſer des Myſteres ſi ſaints à l'impieté des Gentils & à la profanation qu'ils en euſſent pû faire. *Cave*, dit ſaint Ambroiſe à ce ſujet, *ne incaute Symboli vel Dominicæ orationis divulges Myſteria*, ſoit pour obliger d'autant plus les Fidelles à les écrire dans les tables incorruptibles de leur ame & de les méditer jour & nuit.

Amb. de Abel. & Cain. l. 1. c. 9.

Aug ſer. 212.

3. Mais quelque courte que ſoit cette Priere, elle eſt neanmoins, comme les Peres l'ont remarqué, pleine de Myſteres, d'inſtructions, de ſens, d'onction, d'eſprit & de grace. *Quantum conſtringitur verbis*, dit Tertullien, *tantum diffunditur ſenſibus*. Que de Myſteres, ajoûte ſaint Cyprien, contient l'Oraiſon Dominicale ; qu'ils ſont grands & feconds en vertu, quoyque courts en paroles : car nous ne pouvons rien demander à Dieu dans nos Prieres qui ne ſoit compris en abregé dans cette Priere celeſte. *Ut nihil omnino prætermiſſum ſit quod non in precibus atque orationibus noſtris Cæleſtis doctrina compendio comprehendatur.*

Tert. de orat.

Cyp. de orat. dom.

De quelques autres paroles, dit ſaint Auguſtin, que nous puiſſions nous ſervir en priant, ſoit celles que le mouvement de

cœur nous inspire, & par où il éclate au dehors, soit celles à quoy nous faisons attention pour le rendre plus vif & plus ardent, nous ne disons autre chose si nous prions comme il faut, que ce qui est compris dans l'Oraison Dominicale. *Nihil aliud dicimus quam quod in ista Dominica oratione positum est si recte & congruenter oramus.* Aug. Epist. 130. ad Prob. Et lorsque nous disons autre chose, & que nous faisons des demandes qui ne se peuvent rapporter à celles-là, notre Priere, si elle n'est mauvaise & vitieuse, est au moins terrestre & charnelle, & dès-là, je ne sçai même si on peut s'empêcher de dire qu'elle est mauvaise, puisque ceux qui ont été regenerez par l'esprit, ne doivent prier que d'une maniere spirituelle. *Quando quidem spiritu renatos non nisi spiritaliter decet orare.* Aug. ibid.

Aussi voyons-nous, continuë saint Augustin, que toutes les Prieres des Saints de l'ancien Testament, se rapportent à l'Oraison Dominicale: c'est ce qu'il est aisé de voir, dit-il, en les parcourant. On peut donc, conclut ce Pere, demander les mêmes choses en d'autres termes, mais on ne peut rien demander au-delà de ce qu'enferme cette divine Priere. *Unde liberum est aliis atque aliis verbis eadem tamen in orando dicere, sed non debet esse liberum alia dicere.* Ibid.

Bien plus, Tertullien remarque, que cette divine Priere est si admirablement feconde, si riche & abondante en sagesse & en science, que non-seulement elle comprend les deux parties essentielles de la Priere, qui sont le culte que nous devons à Dieu, & les demandes que notre indigence nous oblige de lui faire; mais encore on peut dire, que toute la doctrine de Jesus-Christ & toute la regle des mœurs y est compriſe. Enfin, que c'est un

Tert. de orat. abregé de tout l'Evangile. *Nequeenim propria tantum orationis officia complexa est, venerationem Dei, aut hominis petitionem, sed omnem pene sermonem Domini, omnem commemorationem disciplina ut revera in oratione breviarium totius Evangelii comprehendatur.*

4. Ce qu'on a dit jusqu'ici sur la Priere Dominicale est plus que suffisant pour en montrer l'efficacité ; en effet, ayant Jesus-Christ pour auteur, étant offerte à Dieu le Pere par son propre Fils, qui nous l'a dictée, & par le Saint-Esprit qui nous fait prier, il n'est pas possible, quand on la fait avec de bonnes dispositions, qu'elle ne soit écoutée, & que nous ne soyons exaucez, parce que Dieu ne peut pas être contraire à lui-même.

Outre cette vertu admirable & generale qu'a l'Oraison Dominicale de nous rendre Dieu favorable en tout, les saints Peres lui en attribuent encore une particuliere, qui consiste à nous servir de remede assûré pour effacer les pechez veniels. Quoyque tous nos pechez, dit saint Augustin, nous soient remis par les saintes eaux où nous sommes regenerez, nous nous trouverions accablez à la fin par nos fautes journalieres, si Dieu par la sainte Priere dont Jesus-Christ nous a donné le modele, ne nous fournissoit de quoy nous purifier chaque jour. *In magnis angustiis contrusi fuerimus si non nobis daretur quotidiana mundatio sancta orationis.*

Aug. ser. 56. c. 8.

La Priere que les Fideles font tous les jours, efface, ajoûte ce Pere en un autre endroit, les fautes legeres que l'on commet tous les jours, & dont on n'est point exemt en cette vie: car c'est à ceux qui sont regenerez par l'eau & par l'Esprit-Saint & devenus enfans de Dieu, à dire, *Notre Pere qui êtes dans les*

Cieux. Cette Priere efface entierement les petits pechez que l'on commet tous les jours. Elle efface auſſi ceux par leſquels la vie des Fidelles a été corrompuë, mais qu'ils ont quitté en faiſant penitence & en changeant de vie. *Delet omnino hæc oratio minima & quotidiana peccata, delet & illa à quibus vita fidelium etiam ſcelerate geſta ſed pœnitendo in melius mutata diſcedit.* Aug. in Ezech. c. 71.

On voit par ce paſſage de ſaint Auguſtin, la difference qu'il y a de la vertu de l'Oraiſon Dominicale par rapport aux pechez veniels, de celle qu'elle a par rapport aux pechez mortels. Par rapport aux pechez veniels, elle en remet la coulpe & la peine, car elle les efface entierement. *Delet omnino.* Quant aux pechez mortels, elle les efface auſſi, mais ſeulement quant à la peine temporelle qu'ils méritent, mais non quant à la coulpe & à la peine éternelle, car elle n'a de vertu contre ces ſortes de pechez, que lorſque celui qui les a commis les a quittez & en a fait penitence après avoir changé de vie. *Delet & illa à quibus vita fidelium etiam ſcelerate geſta ſed pœnitendo in melius mutata diſcedit.* On peut dire neanmoins en un ſens qu'elle les efface, entant qu'elle obtient la grace de les effacer par la pratique de la penitence & le changement de vie.

Comme nous tombons chaque jour dans le peché & que l'Oraiſon Dominicale nous fournit dequoy nous en purifier chaque jour & en obtenir le pardon, il faut la dire tous les jours, dit ſaint Auguſtin. Elle eſt, ajoûte ce ſaint Docteur, comme la médecine, le remede & le Baptême de tous les jours. *Quotidianam medecinam, quotidianum baptiſmum.* Et nous devons nous en ſervir dans le tems de la miſericorde, pour nous purifier des pechez que nous commettons. Aug. ſer. 59. c. 4. Ser. 58. c. 10. Aug ſer 16 & ſer. 213

5. L'ordre qui se trouve dans l'Oraison Dominicale n'est pas moins admirable que tout le reste. Premierement, on y trouve, selon la reflexion des saints Peres, une Préface toute divine, qui dispose Dieu à nous être favorable, comme on le fera voir plus bas. En second lieu, elle est composée de sept demandes, qui renferment tout ce qu'un vrai Chrétien peut souhaiter. Il faut encore remarquer que l'ordre y est si bien gardé, que les trois premiers se rapportent directement à Dieu, & les quatre autres à nous. Cependant on voit qu'à proprement parler, il n'y en a pas une qui ne se rapporte aussi à nos devoirs ou à nos besoins; c'est ce que saint Augustin explique en ces termes: La Priere du Seigneur, dit-il, contient sept demandes, dans trois desquelles on demande les choses éternelles, & dans les quatre qui restent des choses temporelles, lesquelles toutefois sont necessaires pour acquerir les éternelles: car ce que nous disons, 1. *Que votre Nom soit sanctifié*, 2. *Que votre regne arrive*, 3. *Que votre volonté se fasse dans la terre comme dans le ciel*: ce que quelques-uns entendent avec assez de raison de l'esprit & du corps, ce sont toutes choses qui ne doivent jamais finir, qui commençant en cette vie, s'augmentent en nous à mesure que nous avançons dans la vertu & que nous posséderons éternellement, lorsqu'elles seront arrivées au point de leur plus grande perfection: ce que nous ne devons esperer qu'en l'autre vie. *Quod in alia vita sperandum est possidebuntur.*

Aug. ser. de mont. l. 2. c. 4.

Aug. in Euch. c. 15.

Mais quant à ce que nous disons, 4. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, 5. *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensez*, 6. *Et ne*

nous laissez pas succomber dans la tentation, 7. Mais délivrez-nous du mal. Qui est celui qui ne voit que toutes ces choses regardent les besoins & les necessitez de la vie presente : Ainsi ce sera dans la vie éternelle où nous esperons d'être à jamais, que la sanctification du Nom de Dieu, son regne & sa volonté, tant en ce qui regarde notre esprit que notre corps, seront parfaitement accomplis. Mais quand à ce pain que nous demandons, il a été appellé quotidien, parce qu'il est necessaire en cette vie autant que l'ame & le corps en ont besoin, soit qu'on l'entende spirituellement, soit corporellement, soit qu'on l'entende en l'une & en l'autre sorte. C'est pareillement ici qu'est la remission des pechez que nous demandons, puisque c'est ici qu'ils se commettent. C'est ici que sont les tentations qui nous attirent par des attraits, ou qui nous poussent avec violence dans le peché ; & enfin, c'est ici qu'est le mal dont nous souhaitons d'être délivrez, au lieu qu'en l'autre vie il n'y a rien de toutes ces choses, *Illic autem nihil istarum est.* Aug. ibid.

II. QUESTION.

Quelles sont les principales veritez qui sont renfermées dans la Préface de l'Oraison Dominicale, qui est contenue dans ces paroles : Notre Pere qui êtes dans les Cieux : Pater noster qui es in Cœlis ? *Si c'est une prérogative de la Religion Chrétienne, que les Fideles puissent appeller Dieu leur Pere ? A quoy nous oblige ce privilege à l'égard de Dieu ? Pourquoy Jesus-Christ a voulu qu'en commençant notre Priere, nous donnassions à Dieu le nom de Pere, plûtôt que celui de Créateur ou de Seigneur, & que nous disions* Notre Pere, *& non pas* mon Pere ? *A quoy nous oblige cette maniere de prier par rapport aux autres Fideles ? Si le nom de Pere est un nom convenable eu égard à Dieu ? Si les afflictions que Dieu nous envoye sont contraires à cette qualité ? Comment Dieu est notre Pere dans l'ordre de la Grace ? Si dans notre renaissance spirituelle nous recevons la même Grace que Jesus-Christ ? Si en disant notre Pere, nous parlons aux trois Personnes de la Trinité, ou seulement à la premiere ; A quoy nous engage la qualité d'enfans de Dieu ? Si elle regarde l'éternité aussi-bien que le tems. & si elle recevra une nouvelle perfection dans le Ciel.*

L'ON a déja remarqué que l'Oraison Dominicale étoit composée d'une préface & de sept demandes. La préface est renfermée dans ces paroles : *Notre Pere qui êtes dans les Cieux.* Elle est courte comme l'on voit ; mais elle ne laisse pas de renfermer de grands My-

steres, & il n'y a pas une seule parole qui ne soit digne d'une attention particuliere. On en pourra juger par ce qu'on rapportera des saints Peres sur ce sujet.

Comme en toute Priere, dit saint Augustin, il faut se concilier la bienveillance de celui que l'on prie devant que de lui dire dequoy on le prie. On a coûtume de le faire par les loüanges qu'on lui donne, & c'est d'ordinaire par-là que l'on commence.

Et pour cet article, Notre-Seigneur ne nous a commandé de dire autre chose, sinon, *Notre Pere qui êtes dans les Cieux.* Plusieurs choses ont été dites à la loüange de Dieu, & l'Ecriture en est pleine. L'on n'y trouve neanmoins nulle part qu'il ait été commandé au peuple Juif de dire *Notre Pere*, lorsqu'il prioit Dieu. *Nusquam tamen invenitur praeceptum populo Israel ut diceret Pater noster, aut ut oraret patrem Deum.* Dieu s'est contenté d'insinuer aux vrais Israëlites, qu'ils pouvoient le regarder comme leur Pere; en effet, Moyse, Isaye, Malachie & les autres Prophetes ont crû, que ceux qui observoient les Commandemens de Dieu pouvoient le regarder comme leur Pere. Mais, dit saint Chrisostôme, quoyque ces Saints ayent parlé de la sorte, on ne trouve point qu'aucun des Juifs ait osé appeller Dieu son Pere, ou ait prié comme nous faisons. Mais nous tous, Prêtres & Laïques, Princes & sujets, nous avons reçû ordre exprès de prier ainsi, & c'est la premiere parole que nous prononçons. *Ita precari jussi sumus & hanc primam vocem edimus.* Les Juifs appelloient Dieu leur Seigneur, parce qu'ils étoient sous la servitude de la Loy; mais les Chrétiens l'appellent leur Pere, parce qu'ils sont sous la Loy de grace, qui est une Loy d'amour.

Aug. ser. de Mont. l. 2. c. 4.

Deut. 32. Isaye. 16. 63. Mal. 1. 6. Chrif. Rom. 14. ad Rom.

Or, d'autant que ce n'eſt point un effet de nos mérites, ajoûte ſaint Auguſtin, mais de la Grace de Dieu, de ce que nous ſommes appellez à l'heritage éternel, pour être les coheritiers de Jeſus-Chriſt, & les enfans adoptifs de Dieu, nous faiſons mention de cette Grace au commencement de notre Priere, lorſque nous diſons, *Notre Pere*, & ce Nom enflâme notre amour. *Quo nomine charitas excitatur*: Car qu'y doit-il avoir de plus cher à des enfans qu'un Pere. Ce nom excite en nous des ſentimens de reſpect, & nous donne en même-tems une certaine confiance d'obtenir ce que nous demandons, puiſqu'avant que de rien demander nous avons déja reçû une ſi grande grace qu'eſt celle de pouvoir appeller Dieu *Notre Pere*. En effet, que n'accordera-t'il point aux Prieres de ſes enfans, puiſqu'il leur a déja fait la grace d'être ſes enfans. *Quid enim jam non det filiis petentibus, cum hoc ipſum ante dederit ut filii eſſent.* Enfin, combien celui qui a l'honneur de l'appeller ſon Pere ſe ſent-il piqué d'un noble déſir de ne rien faire qui ſoit indigne d'un ſi auguſte Pere. Si un Senateur venerable par ſon âge & par ſa dignité, permettoit à quelqu'un de la lie du peuple de l'appeller ſon pere, ſans doute que celui-ci trembleroit & ne l'oſeroit faire lorſqu'il viendroit à conſiderer la baſſeſſe de ſon extraction & de ſa perſonne, jointe à ſon extrême pauvreté. Combien donc, à plus forte raiſon, devroit on redouter d'appeller Dieu ſon Pere, s'il ne nous le commandoit. La corruption de nos mœurs étant auſſi grande qu'elle eſt, & cette corruption étant un ſujet bien plus legitime à Dieu de nous exclure de ſa familiarité, que quelque pauvreté que ce ſoit ne l'eſt à un Senateur, d'exclure un mendiant de la ſienne.

Aug. ibid. ſupra.

Les riches & les nobles ſont auſſi avertis par là, quand ils ſont Chrétiens, de ne point mépriſer les pauvres & les roturiers, puiſqu'ils diſent à Dieu avec eux, *Notre Pere :* ce qu'ils ne peuvent dire veritablement & dans un eſprit de pieté, s'ils ne les reconnoiſſent pour leurs freres. *Quod non poſſunt vere ac pie dicere niſi ſe fratres eſſe cognoſcant.*

Que de grandes & importantes veritez ſaint Auguſtin nous découvre dans cette ſeule réflexion ſur la préface de l'Oraiſon Dominicale.

Premiere verité, que Dieu eſt notre Pere. Seconde verité, que ce n'eſt point un effet de nos mérites, mais de la grace de Dieu, & une faveur particuliere que nous puiſſions lui donner ce nom. Troiſiéme verité, qu'il n'a jamais commandé au peuple Juif de l'appeller leur Pere, & que cette grace d'avoir Dieu pour Pere étoit reſervée au peuple Chrétien : grace ſi conſiderable, ſelon la réflexion de ſaint Cyprien, que nous n'euſſions jamais oſé appeller Dieu Notre Pere, ſi lui-même ne nous l'eût permis. *Quod nomen nemo noſtrum in oratione auderet attingere niſi ipſe nobis ſic permiſiſſet orare* Quatriéme verité, que cette qualité nous doit enflâmer d'amour & de reſpect pour lui ; nous engager à ne rien faire qui puiſſe l'offenſer, & à pratiquer tout ce qui peut lui être agréable, & enfin à nous faire regarder les plus pauvres comme nos freres. Cyp. de orat. dom.

Notre Seigneur Jeſus Chriſt eut pû nous faire commencer la Priere qu'il nous a enſeignée, par quelqu'autre terme qui eut marqué davantage la Majeſté de Dieu, comme par ceux de Créateur & de Seigneur. Il ne l'a pas neanmoins voulu faire, parce que cela nous

auroit pû donner en même-tems de la terreur & de la crainte. Mais comme l'amour & la confiance conviennent mieux à la Loi de grace, il s'eſt ſervi de celui de Pere, plus propre à inſpirer ces deux affections à ceux qui ſe preſentent devant Dieu, pour lui demander quelque grace ; & en effet, y a-t'il rien de plus doux & de plus aimable que le nom de Pere, qui ne marque que tendreſſe, que charité & que bienveillance.

Nous ne donnons pas ſeulement à Dieu le nom de *Pere* dans l'Oraiſon Dominicale, mais encore nous lui donnons celui de *notre Pere*. *Pater noſter*. Circonſtance, ſelon les Saints, qui mérite une attention particuliere: car premierement on doit conſiderer avec ſaint Cyprien que Jeſus-Chriſt le Maître & le Docteur de la paix & de l'unité ne veut pas, quand on prie, qu'on prie ſeulement pour ſoy : car il ne nous a pas commandé de dire en priant, *mon Pere qui êtes aux Cieux*, mais notre Pere. Notre Priere, dit ce Saint, eſt une Priere commune ; & quand nous prions, ce n'eſt pas pour un ſeul, mais pour tout le peuple, parce que la vraye charité réünit ſi parfaitement tous les vrais Fideles qu'elle n'en fait qu'un même corps, un homme, une ame & un cœur. *Publica eſt nobis, & communis oratio, & quando oramus, non pro uno, ſed pro toto populo oramus.* Jeſus-Chriſt nous a tous renfermez en lui-même, ne faiſant qu'un ſeul corps de lui & de nous. C'eſt l'eſprit dans lequel nous prions chacun pour tous, tous pour chacun, parce que l'interêt de chacun en particulier & de tous en commun, n'eſt autre que celui de Jeſus Chriſt, *Sic orare unum pro omnibus voluit quomodo in uno omnes ipſe portavit.*

Cyp. de orat.

En second lieu, nous appellons Dieu *notre Pere*, dit saint Augustin, & nous parlons en commun, parce que Dieu est le Pere commun. Quelle bonté de Dieu de nous faire un tel honneur : l'Empereur & le mendiant ; le maître & son esclave lui disent également notre Pere qui êtes dans le Ciel. Qu'ils comprennent donc qu'ils sont freres les uns les autres, puisqu'ils n'ont qu'un même Pere, & que le maître ne dédaigne pas d'avoir son esclave pour frere, puisque Jesus Christ même le veut bien reconnoître par le sien. *Non dedignetur fratrem habere servum suum Dominus ejus ; quem fratrem voluit habere Dominus Christus* Aug. ser. 58. c. 2.

Par le droit de la nature, dit Tertullien, tous les hommes sont freres, car elle est nôtre mere à tous ; mais avec combien plus de notre les Chrétiens sont-ils nommez & estimez freres, eux qui reconnoissent un même Pere, à sçavoir, le Dieu vivant, & qui ont reçû le même Esprit de sainteté. *At quanto dignius fratres & dicuntur, & habentur qui unum patrem Deum agnoscunt, qui unum Spiritum biberunt sanctitatis.* Tert. apol. c. 39.

Ce triple lien d'avoir Dieu pour pere, & d'être freres par la nature & par la Grace, oblige tous les Fideles à prier les uns pour les autres, & à s'entre-aider & s'entre-secourir les uns les autres en tous leurs besoins. Ce triple lien faisoit que les premiers fideles n'avoient qu'un cœur, qu'une ame, & que tout étoit commun entre-eux. Il faisoit même qu'ils étoient toûjours prêts, dit Tertullien, de mourir les uns pour les autres. Si la charité s'est refroidie là-dessus à nôtre égard, au moins ne la laissons pas éteindre entierement, en manquant de prier les uns pour les autres, Ibid.

Digitized by Google

& de nous entre-secourir dans le besoin.

Souvenons-nous à ce sujet de ce que dit saint Gregoire, que les Prieres que nous faisons pour les autres, nous sont en quelque maniere plus avantageuses que celles que nous faisons pour nous en particulier, parce qu'elles marquent une plus grande charité. Moral. l. 35. c. 7. *Quisquis pro aliis intercedere nititur*, dit ce saint Pere, *sibi potius ex ipsa charitate suffragatur.*

Or, ce nom de Pere convient parfaitement à Dieu, comme il est aisé de faire voir par des raisons prises de la création, du gouvernement & de la redemption des hommes.

Car, en premier lieu, Dieu ayant créé l'homme à son image & à sa ressemblance, qui est une grace qu'il n'a pas faite à aucun des autres animaux, c'est avec justice qu'il est notre Pere, & c'est en vûë de cette faveur toute particuliere qu'il a faite à l'homme, que l'Ecriture l'appelle Pere de tous les hommes, tant des Fideles que des infideles. Deut 32. 6. Isaye 63. 16.

Par rapport à notre être naturel, il est même plus notre Pere que nos propres parens: car comme disoit cette admirable mere, dont il est parlé dans le chapitre 7. du second Livre des Machabées à ses enfans, pour les animer au martyre: Je ne sçai comment vous avez été formez dans mon sein, car ce n'est pas moy qui vous ai donné l'ame, l'esprit & la vie, ni qui ai joint vos membres pour en faire un corps, mais le Createur du monde qui a formé l'homme dans sa naissance.

Le soin particulier que Dieu prend des hommes, fait aussi voir qu'il est leur veritable Pere, puisqu'il pourvoit avec une providence toute particuliere à tous leurs besoins, & jusqu'à leur donner des Anges gardiens pour les Psal. 90. 11.

proteger & les conduire dans toutes leurs voyes.

Ce qui eſt de plus admirable c'eſt, que quoyque les hommes n'ayent point ceſſé depuis Adam juſqu'à preſent, d'offenſer Dieu par une infinité de crimes, l'amour paternel qu'il a pour eux, n'a point permis qu'il les abandonnât, ni qu'il les oubliât. Ils l'ont crû quelquefois parce qu'ils le méritoient; mais Dieu, par un effet d'une charité infinie, les en a déſabuſez. *Les enfans de Sion ont dit, le Seigneur nous a délaiſſez, le Seigneur nous a mis en oubli; & Dieu a répondu, ſe peut-il faire qu'une mere oublie ſes enfans, & qu'elle n'ait point de compaſſion pour celui qu'elle a porté dans ſon ſein; mais quand cela ſeroit, ſçachez, ô enfans de Sion, que pour moy je ne vous oublierai jamais, & que vous êtes écrits & gravez dans mes mains.* Iſaye 49. 14.

Il eſt vrai que Dieu nous afflige & nous châtie quelquefois; mais bien loin qu'il nous traite en cela comme ſes ennemis, nous devons regarder ſes châtîmens comme des effets de la charité paternelle qu'il a pour nous; c'eſt pour nous corriger, c'eſt pour nous guerir de nos pechez, c'eſt pour nous faire retourner à lui, c'eſt pour nous garentir des peines éternelles qu'il nous fait éprouver celles de cette vie. *N'oubliez pas cette exhortation*, nous dit l'Apôtre, qui s'adreſſe à vous, comme étant enfans de Dieu: *Mon fils, ne négligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige, & ne vous laiſſez pas abattre lorſqu'il vous reprend: car le Seigneur châtie celui qu'il aime, & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ſes enfans. Ne vous laſſez donc point de ſouffrir, Dieu vous traite en cela comme ſes enfans: car qui eſt l'enfant qui ne ſoit point châtié par ſon pere;* & Prov. 3. 12. Heb. 12. 5. 6. & 7.

si vous n'êtes point châtiez, tous les autres l'ayant été, vous êtes donc bâtards & non pas de vrais enfans ; que si nous avons eu du respect pour les peres de notre corps, lorsqu'ils nous ont châtiez, combien devons-nous avoir plus de soumission pour celui qui est le Pere des esprits, afin de recevoir de lui la vraie vie.

Il est donc constant que la création des hommes & le soin particulier que Dieu prend d'eux, sont des preuves tres éclatantes de sa charité paternelle ; cependant il faut convenir que l'ouvrage de la Redemption surpasse infiniment les deux premieres.

Par cette grace, nous devenons les enfans de Dieu, selon l'esprit. Considerez, dit saint Jean, quel amour le Pere nous a témoigné de vouloir que nous soyons appellez, & que
1. Joan. 3. 1. nous soyons en effet enfans de Dieu. *Ut filii Dei nominemur & simus.*

C'est par le Baptême que nous recevons cette divine naissance, qui nous rend enfans de Dieu. *Souvenez-vous*, dit saint Pierre, *que vous êtes engendrez de nouveau, non par*
1. Pet. 1. 3. *une semence corruptible, mais incorruptible par la parole de Dieu, qui vit & subsiste éternellement.* Car c'est la parole de Dieu qui donne cette vertu admirable & cette sainte fecondité aux eaux du Baptême, pour nous faire renaître de nouveau & nous faire enfans de Dieu.

Il est vrai, dit saint Augustin, que nous ne sommes pas nez de Dieu, *comme cet unique*
Aug. tract. 8. in Joan. *du Pere* ; mais nous sommes adoptez par sa grace, rendus les freres de Jesus-Christ & ses coheritiers à la gloire.

Nous ne sommes pas non plus nez de Dieu, comme nous sommes nez d'Adam notre pere selon la chair, pour être miserables & pour

mourir après avoir beaucoup souffert ; mais par notre Baptême, nous sommes nez de Dieu, regenerez dans le sein de l'Eglise par l'Esprit de la Grace, c'est-à-dire, de la foy agissante, par la charité, qui est la semence de Dieu en nous, & la production de cette éternelle & infinie charité dont il nous a aimez, & cette divine regeneration se termine à la vie éternelle & bienheureuse.

C'est par la vertu du Saint Esprit & par les mérites de Jesus-Christ, que cette grande merveille s'opere à notre égard dans le Baptême. Ce que le Saint-Esprit a fait une fois d'une maniere infiniment parfaite dans le sein de la Vierge, il le fait encore tous les jours dans l'Eglise autant de fois que quelqu'un s'y presente pour être baptisé, car le Baptême est comme une extension de la filiation divine. En effet, comme dans le sein de la Vierge il prit une partie de son sang tres-pur, & il en fit un homme, lequel au même instant se trouvant uni au Verbe, devient Fils de Dieu par nature ; aussi dans le sein de l'Eglise il prend la vertu & l'esprit du Sang de Jesus-Christ & le verse dans l'ame de celui qu'on baptise & en fait un enfant de Dieu par adoption & par grace : ce qui a fait dire au grand Pape saint Leon, que l'eau du Baptême est au nouveau Chrétien ce qu'a été à Jesus-Christ le sein de la Vierge, & que le même Esprit qui l'a remplit, remplit pareillement cette sainte fontaine qu'il a mise pour notre salut dans son Eglise. *Omni homini renascenti aqua baptismatis instar est uteri Virginalis, eo-dem Spiritu sancto replente fontem qui replevit & Virginem.* S. Leo. ser. 4. de Nat.

Ouvrons donc les yeux, ajoûte saint Augustin, pour voir le Mystere de la Grace dans

notre Chef comme dans la source d'où cette Grace se répand en chacun de ses membres, selon la mesure qui lui est destinée. Cette même Grace qui l'a fait *le Christ du Seigneur* dès qu'il a commencé d'être homme, est celle-là même qui nous a fait Chrétiens au moment que nous avons commencé d'avoir la Foy. Nous renaissons en lui par l'operation du même Saint-Esprit qui l'a fait naître ce qu'il est. C'est par l'infusion de cet Esprit que nous avons la remission de nos pechez, comme c'est par l'infusion de ce même Esprit qu'il a été sans peché : ainsi, selon ce Pere, la même Grace qui a fait *le Christ*, fait aussi *le Chrétien*; & le même Esprit qui a fait naître *le Fils unique* dans la plenitude des tems, fait renaître tous les jours *les enfans adoptifs*. *Ea gratiâ fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus* Aug. de Præd. sanc. c. 15. *quâ Gratia homo ille ab initio suo factus est Christus, de ipso spiritu & hic renatus de quo & ille natus.*

Il y a pourtant cette difference, que la Grace est dans Jesus-Christ comme dans sa source, & *que nous recevons tous*, comme dit saint Jean-Baptiste, *de sa plenitude & de son abondance* ce que nous avons de sainteté & de grace. Il est vrai que ce Mystere paroît incroyable ; mais quelque incroyable que nous paroisse notre élevation à la qualité d'enfans de Dieu, l'Incarnation du Fils de Dieu doit nous le rendre croyable : car nous ne devons pas trouver étrange, dit saint Augustin, que l'on nous dise que des hommes charnels deviennent enfans de Dieu, puisque le Fils unique du Pere, tout Verbe qu'il étoit, s'est fait chair pour l'amour de nous. Celui qui est Fils de Dieu par nature, a bien voulu par son amour devenir fils de l'homme, afin que les Joan. 1. 16.

hommes deviennent enfans de Dieu par adoption. Il a pris notre humanité pour nous rendre participant de sa divinité. *Quid mirum si filii Dei facti sunt. Cum caro essent propter quos unicus caro factus, est cum Verbum esset.* Aug. de Cons. Evang. l. 2. c. 3.

Au reste, quoyqu'il semble qu'en disant *notre Pere*, nous parlions seulement à la premiere des Personnes divines qui porte ce nom, il est vrai neanmoins que notre Priere s'adresse à tous les trois ensemble, parce qu'elles ne font qu'un seul Dieu, & que toute la sainte Trinité conjointement a contribué à l'ouvrage de notre adoption filiale. Ce n'est pas seulement le Pere qui nous a aimez jusqu'à un tel excez que de nous avoir voulu faire ses enfans, d'ennemis que nous étions. Le Fils & le Saint-Esprit nous ont aimez de la même charité, & contribué également à notre renaissance. Et comme la grace de l'adoption nous est communiquée par le Baptême, c'est pour cela qu'il nous est administré au nom du Fils & du Saint-Esprit, comme en celui du Pere.

Mais si Dieu est notre Pere, & que nous soyons ses enfans, il faut se comporter en toutes choses d'une maniere digne d'une telle qualité, c'est-à-dire, que nous devons faire que toutes nos Prieres & toutes nos actions soient dignes de cette alliance divine à laquelle Dieu, par un effet de sa charité immense, nous a élevez: c'est à quoy saint Paul nous exhorte, lorsqu'il dit: *Soyez les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien aimez:* c'est pourquoy, mes tres-chers freres, dit saint Cyprien, nous devons songer quand nous appellons Dieu notre Pere, qu'il nous faut comporter comme des enfans de Dieu, afin que comme nous nous réjoüissons de l'avoir Ephes. 5. 1.

Digitized by Google

pour Pere, il ait ſujet de ſe réjoüir de nous avoir pour ſes enfans. Vivons donc comme doivent vivre ceux que Dieu a choiſis pour être ſes Temples, afin qu'il paroiſſe que Dieu habite en nous, que nos actions ne démentent point l'eſprit que nous avons reçû. Et puiſque nous avons commencé d'être tout celeſtes & tout ſpirituels, ne penſons qu'aux choſes celeſtes & ſpirituelles. *Nec ſit degener actus noſter à Spiritu ut qui cæleſtes & ſpirituales eſſe capimus non niſi ſpiritalia & celeſtia cogitemus & agamus.*

[Cyp. de orat dom.

En faiſant profeſſion de reconnoître Dieu pour notre Pere, nous déteſtons le peché & nous embraſſons la juſtice pour jamais, parce que le pecheur ne peut être conté entre les enfans de Dieu, ni ſe promettre d'entrer dans la maiſon du Pere celeſte & d'y habiter éternellement. *Nec peccator populus poteſt eſſe filius ... Nec eis æternitas repromittitur.*

Cyp. ibid.

Voulez vous ſçavoir qui ſont les vrais enfans de Dieu? ce ne ſont pas ceux, dit ſaint Auguſtin, qui vivent ſelon la chair; ce ne ſont pas ceux qui vivent ſelon leur eſprit; ce ne ſont pas ceux qui ſont dominez par les délices charnelles; ce ne ſont pas ceux qui ſont animez & conduits par leur propre eſprit; mais ce ſont *ceux que l'Eſprit de Dieu fait vivre & agir, qui ſont veritablement enfans de Dieu. Quot quot Spiritu Dei aguntur hi filii ſunt Dei.* Les vrais enfans de Dieu, ſelon le même Pere, ce ſont ceux qui ſervent Dieu par amour & non par crainte: car celui qui fait le bien ſeulement à cauſe qu'il craint la punition, n'aime point encore Dieu, & n'eſt point encore au nombre de ſes enfans. *Nondum eſt inter filios.*

Aug. ſer. 156. c. 10.

Rom. 3. 14.

Aug. ibid. c. 13.

Enfin, les vrais enfans de Dieu ſont ceux qui

qui font profeſſion d'imiter Jeſus-Chriſt : car, comme dit ſaint Paul, *ceux que Dieu a connus dans ſa preſcience, il les a predeſtinez pour être conformes à l'image de ſon Fils, afin qu'il fut l'aîné entre pluſieurs freres* ; & comme dit ſaint Jean, *celui qui demeure en Jeſus-Chriſt doit marcher lui-même comme Jeſus-Chriſt a marché*, c'eſt-à-dire, qu'il doit inceſſamment veiller ſur ſoi-même, pour voir ſi ſes penſées, ſes déſirs, ſes affections, ſes paroles & ſes actions ſont conformes à celles de Jeſus-Chriſt, & s'il entre dans ſes diſpoſitions ; autrement il dégenere de la divine naiſſance qu'il a reçûë, de la qualité d'enfant de Dieu & de frere de Jeſus-Chriſt, & n'a pas droit de dire, *notre Pere qui êtes dans les Cieux*, & il feroit même plûtôt, en quelque maniere, une inſulte à Dieu, ſelon ſaint Auguſtin, qu'une Priere, s'il prononçoit cette parole, étant réſolu de vivre dans le peché.

Rom. 8 29.

1. Joan. 6.

Aug. tract. 21. in Joan. n. 3.

Ce n'eſt pas ſeulement en ce monde que Dieu nous traite comme ſes enfans ; il nous regarde en cette qualité auſſi par rapport à l'éternité, & d'une maniere plus parfaite : car ce ſera dans le Ciel que notre adoption recevra ſa derniere perfection. C'eſt ce que Jeſus-Chriſt nous a inſinué clairement, lorſqu'après ſa Reſurrection, parlant de ſes Apôtres aux ſaintes Femmes, il les traita de ſes freres. Allez, leur dit-il, dire à mes freres, qu'ils aillent en Galilée. Et ſaint Paul ne nous dit-il pas, que l'Eſprit de Dieu rend lui même témoignage à notre eſprit que nous ſommes enfans de Dieu ; que ſi nous ſommes enfans, ajoûte-t'il, nous ſommes auſſi heritiers, heritiers de Dieu & coheritiers de Jeſus-Chriſt, & nous ſerons glorifiez avec lui. Mais ſi nous ſommes les heritiers de Dieu & les coheritiers

Matth. 25. 10.

Rom. 5. 16. & 17.

de Jesus-Christ. Si nous devons être glorifiez avec lui, Dieu nous regardera donc éternellement comme ses enfans. Il nous dit lui même qu'il nous fera part de sa propre gloire & de sa propre joye ; qu'il nous revêtira de l'immortalité, & qu'il nous fera toutes choses, parce que nous ne composerons tous qu'un même Christ avec Jesus-Christ, qui est l'objet de son amour & de ses complaisances ; & c'est ainsi que notre adoption recevra sa derniere perfection dans le Ciel.

Matth. 25. 23. 1. Cor. 15. 53. & 28.

III QUESTION.

D'où vient que Dieu étant par tout, Jesus-Christ nous recommande de nous representer Dieu notre Pere comme étant dans les Cieux? Pourquoy l'Ecriture sainte dit-elle, que Dieu fait sa demeure dans le Ciel? Si on ne peut pas entendre par le Ciel où Dieu fait sa demeure, autre chose que le Paradis.

QUAND nous disons dans la Priere Dominicale, que *Dieu est dans le Ciel*, se feroit se tromper bien grossierement, si l'on se figuroit qu'il est renfermé dans le Ciel, & que c'est-là le lieu de sa demeure. Dieu étant infini & immense, il n'y a point de lieu, de quelque étenduë qu'il soit, qui le puisse renfermer ensorte qu'il cesse d'être present par tout ailleurs, par la vertu de sa toute-puissance, & par l'immensité de son essence : c'est ce que David nous fait comprendre, lorsqu'il dit : *Seigneur, si je monte dans le Ciel, vous y êtes ; si je descend jusques dans l'enfer, je vous y trouve present.*

Psal. 138. 7.

Or, quoyque Dieu ſoit en tout lieu & en toutes choſes, & qu'il ne puiſſe ſouffrir de bornes ni de limites, nous voyons neanmoins que l'Ecriture ſainte aſſûre en pluſieurs endroits, qu'il fait ſa demeure dans le Ciel, & cela,

1. Pour nous faire comprendre que comme le Ciel eſt la plus noble partie de l'univers, & où Dieu manifeſte ſa gloire & ſes perfections avec plus d'éclat & de bonté aux Anges & aux Saints, nous devons, quand nous prions, y élever notre cœur & notre eſprit, & nous y joindre aux Saints pour le benir & le loüer : ce qui nous doit inſpirer des ſentimens particuliers de reſpect, d'humilité & de pieté. Encore, dit ſaint Bernard, que Dieu ſoit par tout, nous devons neanmoins le prier comme étant dans le Ciel ; & c'eſt-là que nous devons porter notre penſée au tems de l'Oraiſon, à cauſe que le Ciel a cette prérogative ſinguliere, qu'il eſt nommé le ſiege ou le trône de Dieu. C'eſt-là où les ſaints Anges & les ames des Elûs le voyent à face découverte. Nous autres miſerables, qui ne ſommes que voyageurs ſur la terre, à peine avons-nous quelque connoiſſance de ſon ſeul Nom. Ainſi, celui qui entre en Oraiſon, ſe doit conſiderer comme enlevé dans le Ciel, & preſenté à celui qui eſt aſſis ſur ſon trône, qui y eſt environné des Anges qui ne ſont point tombez, & des Saints, c'eſt-à-dire, de ceux d'entre les hommes qu'il y a élevez par ſa grace. Il faut, dis-je, que celui qui prie, faſſe attention ſur ſoi-même, & ſe conſidere comme étant preſenté à ce Dieu de majeſté, & qu'il diſe comme Abraham, *Je*

Gen.18.27. *parlerai au Seigneur, quoyque je ne sois que poussiere & que cendre.* J'ose le faire, Seigneur Dieu de misericorde, parce que vous me le commandez & que vous m'avez vous-même mis dans la bouche les paroles que je vous dois dire. *Et quia tuo precepto commonitus, tua institutione formatus ita præsumo Domine fons pietatis.*

Ber.ser.25. de diverf. n. 9.

2. Nous disons que Dieu est dans le Ciel pour nous rappeller dans la mémoire & dans le cœur, que comme c'est dans le Ciel que Dieu se communique parfaitement aux Justes, & qu'il s'y communiquera à eux éternellement de cette sorte, c'est aussi là où doivent tendre tous nos désirs: car nous n'avons point ici, comme dit saint Paul, *de*

Heb.13.14. *ville permanente, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour.* Notre veritable patrie, dit saint Cyprien, est le Paradis: c'est-là qu'est le chœur glorieux des Apôtres, l'auguste assemblée des Patriarches, la multitude innombrable des Martyrs, la troupe triomphante des Vierges, & la bande sacrée des Justes. Nous devons souhaiter avec un saint empressement d'être bien-tôt avec eux, d'être bien-tôt avec Jesus-Christ. Que Notre-Seigneur, conclut ce Pere, voye dans notre cœur ces pensées & ces désirs, car plus nous désirerons de le voir, plus notre récompense sera grande.

Cyp. de Mort.

C'étoit la sainte disposition où se trouvoit le Prophete, lorsque dans l'ardeur qu'il avoit de s'aller unir à Dieu dans le Ciel, il s'écrioit,

Pſal. 83. *Seigneur des vertus, que vos demeures sont aimables; mon ame languit & se consume par l'extreme désir qu'elle a d'entrer dans le palais du Seigneur.* Les portes n'en étoient pas encore

ouvertes. Ce Prophete étoit Roy & un Roy couvert de gloire & comblé de biens : Cependant la seule esperance qu'il avoit d'entrer un jour dans le Ciel faisoit qu'il mépriſoit toutes les grandeurs de la terre, & qu'il ne ſoupiroit qu'après le Paradis. *J'ai été*, dit-il ailleurs, *tout réjoüi de l'heureuſe nouvelle que j'ai apriſe, que nous irons dans la Maiſon du Seigneur. Lætatus ſum in his quæ dicta ſunt mihi, in domum Domini ibimus.* Tels étoient les transports de ce ſaint Roy pour la celeſte Jeruſalem ; & nous malheureux que nous ſommes, nous nous plaiſons tellement dans la region de la mort, que nous en oublions la terre des vivans. Le monde nous fuit, dit ſaint Gregoire, & nous courons après lui ; & quoy qu'il nous menace de nous écraſer par ſa chûte prochaine, nous ne laiſſons pas de nous y attacher. Le Ciel eſt conté preſque pour rien à notre égard ; nous n'y penſons preſque pas lors même que nous diſons, *notre Pere qui eſtes dans les Cieux*, tant nous avons d'indifference pour le paradis & d'attachement à la terre. Cependant ſi nous ſommes vrais enfans de Dieu, notre déſir doit être où nous avons notre Pere & où eſt notre heritage. Nous ne devons donc point tenir à la terre, il faut que notre converſation ſoit toute dans le Ciel : car votre cœur, dit Jeſus-Chriſt, doit être où eſt votre tréſor. Quel eſt le tréſor des vrais Chrétiens ? Dieu. Et où eſt-ce qu'eſt Dieu ? Dans le Ciel. Où doit être le cœur des ames fidelles ? Il doit être où eſt l'objet de leur amour. Quel eſt l'objet de leur amour ? Leur Epoux, qui eſt Jeſus-Chriſt. Et où eſt Jeſus-Chriſt ? Au-deſſus des cieux à la droite de ſon Pere : elles doivent, par conſequent, toûjours avoir le cœur au-

Pſal. 121. 1.

Greg. Mag. Joan. 28. in Evang.

Luc. 12. 34.

dessus des cieux. Il est necessaire pour cela que le cœur soit libre & dégagé des choses de la terre : il faut que le monde avec ses grandeurs & ses plaisirs ne leur soit rien, & qu'elles regardent au-dessous d'elles tout ce qui n'est point Dieu.

3. Le Catechisme du Concile de Trente rend une troisiéme raison pourquoy en parlant à Dieu dans nôtre Priere, nous disons *qu'il est dans le Ciel.* Nous le faisons, dit-il, pour garder l'ordre que nous devons tenir dans nos Prieres : car elles sont vaines, inutiles & indignes, même des Chrétiens, si en demandant les biens & les necessitez de cette vie, nous ne demandons en même-têms, & même par préference & auparavant les biens du Ciel, qui doivent être la fin de nos Prieres. Les Pasteurs, dit le Catechisme du Concile, exhorteront donc les Fideles à faire leurs Prieres dans cette vûë & dans cet esprit ; & pour les y porter, ils se serviront de ces excellentes paroles de saint Paul, *si vous êtes ressuscitez avec Jesus-Christ*, recherchez ce qui est dans le Ciel, où Jesus-Christ est assis à la droite de Dieu ; n'ayez d'affection que pour les choses du Ciel & non pour celles de la terre. *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.*

De orat. dom. §. 3. Coloss. 3. 1. & 2.

4. Comme Dieu, dit saint Augustin, ne peut pas être renfermé dans l'espace des lieux, on ne peut pas dire, parlant exactement, que Dieu est renfermé dans le Ciel : ainsi on peut fort bien entendre, ajoûte ce saint Docteur, ces paroles, *notre Pere qui êtes dans les cieux*, des cœurs des Justes dans lesquels Dieu habite comme dans son Temple, & Nôtre-Seigneur nous les a dictées, afin que celui qui les dit, désire que celui qu'il invoque,

habite auſſi en lui, & que ce déſir ſoit accompagné de la pratique des bonnes œuvres, qui eſt le moyen d'inviter Dieu à venir faire ſa demeure en nous. *Et cum hoc affectat, teneat juſtitiam quo munere invitatur ad inhabitandum animum Deus.* Ser. de Mont. l. 2. c. 3.

De cette verité il s'en enſuit une ſeconde, qui n'eſt pas moins importante; ſçavoir, que pour être dignes de traiter avec Dieu dans la Priere, comme avec notre Pere, de l'affaire de notre ſalut, nous devons faire en ſorte que nous ſoyons ſi purs, que notre cœur ſoit comme un ciel digne de le loger. C'eſt ce que nous apprenons encore du grand ſaint Auguſtin, qui interrogé pourquoy dans notre Priere nous diſons, que Dieu eſt dans le Ciel, puiſqu'il eſt par tout, il répond, que c'eſt parce que c'eſt-là que ſa volonté eſt parfaitement accomplie par la parfaite obéïſſance que lui rendent les Anges dans leſquels il habite. Comme les Rois ſont bien mieux obéïs dans leurs palais que dans les provinces éloignées où ils trouvent ſouvent des ſujets rebelles qui les contrediſent; de même Dieu qui eſt le Roy du Ciel & de la terre trouve ſouvent dans le monde de la reſiſtance; mais dans le Ciel, il eſt promptement obéi, parce que l'humilité y eſt dans ſa derniere perfection, & la charité y eſt conſommée; il n'y a ni amour propre ni propre interêt; la propre volonté y eſt bannie de cet heureux ſejour, les Saints n'y ont point d'autre volonté que celle de Dieu. Telle doit être la diſpoſition des Chrétiens dans ce monde, s'ils veulent que leur cœur ſoit un ciel & un temple où il habite, c'eſt-à-dire, qu'ils ne doivent point avoir d'autre volonté que celle de Dieu, & qu'il faut qu'ils ſoient Aug Epiſt. ad Dardan. 133.

dans la disposition de l'accomplir en toutes choses. Mettez, Seigneur, cette disposition celeste dans mon cœur ; rendez-le un ciel digne de vous, en le remplissant de votre saint amour, & venez y habiter pour toûjours.

Digitized by Google

II. CONFERENCE.

SUR L'ORAISON DOMINICALE.

PREMIERE QUESTION.

Sur la premiere demande de l'Oraiſon Dominicale : QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIE' : *Sanctificetur nomen tuum.*

Quel eſt l'ordre que nous devons garder dans nos Prieres par rapport aux choſes qu'on y demande ? D'où vient que dans l'Oraiſon Dominicale on y demande avant toutes choſes, que le Nom de Dieu ſoit ſanctifié ? Ce que ſignifie le Nom de Dieu en cet endroit, & pourquoy on s'y ſert de ce terme ? Qu'eſt-ce qu'on doit entendre par le mot de ſanctifier ? Pourquoy demander à Dieu que ſon Nom qui eſt ſaint par lui même & qui n'a nul beſoin de nos ſervices ni de nos loüanges, ſoit ſanctifié ? Qu'eſt-ce que nous demandons à Dieu par rapport à lui & par rapport à nous dans cette premiere demande, & quelle eſt la diſpoſition où l'on doit être en la faiſant ?

NOTRE-SEIGNEUR ne s'eſt pas contenté de nous commander la Priere ; mais comme un maître excellent & plein de bonté,

il a encore voulu lui-même nous enseigner ce que nous devions demander, & l'ordre que nous y devions tenir ; & en effet, la Priere étant l'interprête de nos désirs & de nos affections, elle ne peut être bien faite si l'ordre de nos demandes n'est conforme à l'ordre des choses que nous devons désirer.

Or, l'ordre de la charité & de la raison veut que nous rapportions toutes nos affections & tous nos désirs vers Dieu, car étant le souverain bien par lui-même, il mérite que nous l'aimions d'un amour de préference & tout singulier ; mais nous ne pouvons l'aimer souverainement & de tout notre cœur que nous ne préférions son honneur & sa gloire à toutes les créatures, puisque nos biens & ceux des autres descendent de ce souverain bien, comme de leur principe & de leur source.

Catech. Conc. Trid. 4. part.

Notre-Seigneur voulant donc, dit le Catechisme du saint Concile de Trente, nous faire garder cet ordre, a voulu que la premiere demande qui regarde le souverain bien, fut la premiere & la capitale de toutes les autres, pour nous faire entendre que nous devons toûjours demander. Premierement, ce qui regarde la gloire de Dieu, & ensuite ce qui nous regarde & le prochain, puisque c'est le moyen que nous gardions l'ordre de la charité, qui nous oblige, comme on a dit, d'aimer Dieu plus que nous-mêmes, & de préferer dans nos demandes ce qui regarde sa gloire à ce qui nous est utile. Voilà qui établit suffisamment la necessité & l'utilité de cette Priere.

Mais comme nous ne désirons & ne demandons que ce que nous ne possedons pas, & que la nature divine étant infiniment parfaite, ne peut recevoir aucune nouvelle per-

Digitized by Google

fection, il faut neceſſairement que quoyque ce ſoit que nous puiſſions demander qui regarde Dieu, ſoit quelque choſe qui ſoit hors de lui, & qui ne regarde que ſa gloire exterieure.

Lors donc que nous demandons, que ſon Nom ſoit ſanctifié, ce que nous demandons eſt, que le nom de Dieu ſoit connu, honoré & ſervi par nous & par tous les hommes, comme il l'eſt dans le Ciel. Ainſi quand nous diſons, *que votre nom ſoit ſanctifié*, ce n'eſt pas, dit ſaint Cyprien, que nous ſouhaitions que Dieu ſoit ſanctifié par nos Prieres, mais c'eſt que nous lui demandons que ſon Nom ſoit ſanctifié en nous: car, par qui Dieu pourroit-il être ſanctifié, puiſque c'eſt lui qui ſanctifie toutes choſes? Cyp. de Orat. dom.

Pour mieux comprendre le ſens de cette demande, il eſt bon de remarquer.

1. Que par le Nom de Dieu, il faut entendre, ſelon le langage de l'Ecriture, Dieu lui-même: car comme Dieu eſt un être infiniment parfait, il n'a proprement point de Nom, parce qu'il n'y en a point qui puiſſe ni comprendre ni exprimer les perfections infinies qu'il poſſede; partant le nom de Dieu, c'eſt Dieu même: c'eſt pour cela que Dieu répondit à Moyſe, qui lui demandoit quel étoit ſon Nom: *Je ſuis celui qui ſuis. Ego ſum qui ſum*, comme s'il eut voulu dire: mon nom n'eſt autre que moy-même: ainſi quand nous diſons, *que votre Nom ſoit ſanctifié*, la Priere que nous faiſons à Dieu eſt que lui-même ſoit ſanctifié. Mais encore que le Nom de Dieu ſoit Dieu lui-même, comme on vient d'expliquer; neanmoins Jeſus-Chriſt a voulu que nous uſaſſions de ce terme, parce que le Nom de Dieu embraſſe & exprime toute l'eſ- Exod. 3. 14.

sence & les attributs divins : ainsi quand nous disons, que son nom soit sanctifié, c'est comme si nous disions, que nous désirons qu'il le soit à l'égard de ce qu'il est, selon toute l'étenduë de sa grandeur & l'infinité de son essence.

2. On doit remarquer que *sanctifier* dans l'Ecriture sainte, signifie trois choses. 1. Il signifie purifier ou rendre saint. C'est en ce sens que Notre-Seigneur dans l'Evangile fait cette Priere pour ses élûs : *Mon Pere, sanctifiez ceux que vous m'avez donné.* Joan. 17. 17.

2. Ce mot signifie aussi quelque fois, dédier, voüer, donner & consacrer à Dieu quelque chose. C'est en ce sens que Dieu dit à Moyse : *Sanctifiez-moi tous les premiers nez, tant d'entre les hommes que d'entre les bêtes, car tout est à moi.* Exod. 13. 2. En effet, c'est comme s'il lui avoit dit : J'entends que tous les aînez des familles & les premiers nez d'entre les animaux, me soient consacrez. 3. Sanctifier signifie glorifier ou honorer ou servir, & c'est en ce sens qu'il doit être pris dans l'Oraison Dominicale, car on voit bien que Dieu étant infiniment saint & parfait en lui même, ne peut être rendu plus pur ou plus saint, ni consacré, dédié ou voüé à aucun autre être.

Ainsi, quoyque le Nom de Dieu n'ait pas besoin d'être sanctifié, puisqu'il est saint & terrible par lui-même, de même que Dieu est saint & terrible par lui même, & ne peut recevoir dans le tems aucun degré de sainteté, qu'il n'ait possedé de toute éternité : neanmoins parce qu'll ne reçoit pas sur la terre tout l'honneur qui lui est dû, & que même tres-souvent il est deshonoré par les blasphêmes & la mauvaise conduite des homme, nous demandons pour ce sujet daus la premiere de-

Digitized by Google

mande de l'Oraiſon Dominicale, qu'il ſoit honoré, loüé & glorifié ſur la terre, comme il l'eſt dans le Ciel, c'eſt-à-dire, que la gloire & l'honneur de ſon ſaint Nom ſoit l'unique fin de nos penſées, de nos déſirs, de nos paroles & de nos actions, afin que nous l'honorions en toute maniere, tant interieurement qu'exterieurement, & qu'à l'exemple des eſprits bienheureux, nous glorifions ici bas autant que nous en ſommes capables, un Dieu ſi grand, ſi ſaint & ſi rempli de gloire & de majeſté.

Et parce que les bienheureux loüent & glorifient unanimement Dieu dans le Ciel, nous demandons qu'il ſoit auſſi loüé & honoré par toute la terre, que toutes les nations le reconnoiſſent, l'adorent & le glorifient, & qu'il ne s'en trouve aucune qui n'embraſſe la Religion Chrétienne.

Mais comme perſonne ne peut ſortir des tenebres de l'infidelité, ni expier ſes pechez, & par conſequent être pur & ſaint, qu'on n'ait premierement invoqué le Nom de Dieu ſur lui, nous demandons encore que Dieu répande les rayons de ſa divine lumiere ſur tous les hommes, afin qu'ils connoiſſent ſi parfaitement leur impuiſſance, pour le bien & la force & la vertu du Nom de Dieu, qu'ils n'eſperent de veritable ſainteté que de lui ſeul, c'eſt pour cela qu'on nous donne le Baptême au Nom de la tres-ſainte Trinité, & que nous devons reconnoître que c'eſt de la miſericorde de Dieu que nous recevons la plenitude de toute ſainteté.

Il paroît aſſez, par ce qu'on vient de dire, que c'eſt avec raiſon que les ſaints Peres veulent qu'on remarque, que lorſque nous deſirons que le Nom de Dieu ſoit ſanctifié, cela

Cyp. de orat. dom. Aug. ſer. de Mont l. 2. c. 3. & ſer. 56 l. 4.

nous regarde plutôt que Dieu. Pourquoy, dit saint Augustin, prions-nous que son Nom soit sanctifié ? Il est saint ce Nom adorable, pourquoy donc demandez-vous que son Nom soit sanctifié ? Ne semble-t'il pas que par une telle demande, c'est pour Dieu que vous priez plutôt que pour vous ? Non, mes freres, c'est pour vous que vous priez : car ce que vous demandez par là, c'est que le Nom de Dieu, qui est necessairement saint en lui-même, soit sanctifié en vous, c'est-à-dire, que vous en connoissiez & en respectiez la saintetè, & qu'il ne vous arrive jamais de le prophaner par aucune sorte de mépris. Vous voyez donc que le bien que vous desirez, & que vous demandez par cette Priere, est un bien qui vous regarde : Car si vous êtiez assez malheureux pour mépriser le Nom de Dieu, ce seroit un mal pour vous, & non pas pour lui. *Ergo vides quia cum optas, tibi bonum optas. Tibi enim malum est si contempseris nomen Dei, non Deo.*

Aug. ser. 56. c. 4.

Il s'ensuit de là que nous demandons par ces paroles, 1. Que tous les Infideles soient convertis : c'est dans cet esprit que parloit le fils de Sirach, lorsqu'il disoit dans le Livre de l'Ecclesiastique : O Dieu ! Seigneur de toutes choses, ayez pitié de nous ; regardez-nous favorablement, & faites-nous voir la lumiere de vos misericordes ; répandez votre terreur sur les nations qui ne se mettent point en peine de vous rechercher, afin qu'elles reconnoissent qu'il n'y a point de Dieu que vous seul, & qu'elles publient la grandeur de vos merveilles ; étendez votre main sur les peuples étrangers, & faites-leur sentir votre puissance ; comme ils ont vû de leurs yeux que vous avez été sanctifié parmi nous, faites que

nous voyons aussi éclater votre grandeur parmi eux, afin qu'ils reconnoissent, comme nous avons reconnu, qu'il n'y a point ! ô Seigneur, d'autre Dieu que vous. *Ut cognoscant sicut & nos cognovimus quoniam non est Deus prater te Domine.* Eccles. 36.

Nous y demandons aussi, que toutes les heresies soient détruites, & que ceux qui sont separez de l'Eglise, s'y réunissent & embrassent la verité, ou reprennent l'esprit de charité qui l'anime ; qu'ils la reconnoissent & la réverent comme l'Epouse de Jesus Christ & la Mere de tous les Fideles, & comme celle qui seule possede cette source admirable de grace qui répand continuellement ses eaux pour laver & purifier nos ames des soüillures de nos pechez ; hors de l'Unité & de la Communion de laquelle on ne peut trouver que la mort & sa condamnation, & dans le sein de laquelle seule on reçoit utilement les Sacremens, & qui seule peut donner le Saint-Esprit auteur de toute sainteté, qui seule, enfin, nous donne droit d'appeller Dieu notre Pere : Car, comme dit saint Cyprien, celui-là ne peut avoir Dieu pour Pere, qui n'a point l'Eglise pour Mere. *Habere jam non potest Deum Patrem qui Ecclesiam non habet Matrem.* Cyp. de unit. Eccles.

3. Par les mêmes paroles nous demandons, qu'il plaise à Dieu de sanctifier son Nom dans les personnes, qui s'étant soüillées par des crimes, ont perdu leur innocence, en perdant l'integrité & la saintetè qu'ils avoient reçûë dans le Baptême ; nous demandons, dis-je, qu'il sanctifie son Nom dans ces personnes, en les faisant rentrer dans elles-mêmes, & en leur inspirant l'esprit de penitence, afin que par ce moyen & la vertu des Sacremens, ils recouvrent leur premiere saintetè.

Digitized by Google

4. Nous demandons que tous les crimes qui deshonorent le saint Nom de Dieu parmi les hommes, comme la magie, la superstition, les homicides, les adulteres, les fornications & autres crimes semblables, soient abolis, & que ceux qui les ont commis, en fassent une sincere penitence.

5 Nous demandons, que les Ministres de l'Evangile contribuent à la sanctification de
1. Cor. 2. son Nom, en imitant les Apôtres, c'est-à-dire, portant par tout avec eux la bonne odeur
2. Cor. 1. de Jesus-Christ, en annonçant les veritez de l'Evangile, non avec des discours de la sagesse humaine, mais dans la simplicité de cœur & dans la sincerité de Dieu, non avec la sagesse de la chair, mais dans la grace du Saint-Esprit, ne cherchant en rien leurs interêts, mais recherchant en tout ceux de Jesus-Christ.

6. Nous demandons encore que Dieu éclaire tous les hommes, afin que par la lumiere de sa sagesse, ils puissent connoître que tout ce qu'il y a de bon & de parfait dans le monde, sont autant de dons qui viennent d'en haut, & descendent, comme dit saint Jacques, du
Jacob. 1. 17. Pere des lumieres, & que c'est à lui qu'ils sont redevables de la temperance, de la justice, de la vie, du salut & de tous les autres biens, & de tous les autres avantages qui regardent l'ame & le corps, cette vie & la vie future; & qu'enfin, toutes les créatures, que les Philosophes appellent ordinairement causes secondes, sont comme autant d'instrumens que Dieu a disposé avec un ordre admirable de sa sagesse, & par un effet de sa bonté infinie pour leur propre usage, & pour leur communiquer, comme par des canaux, ses bienfaits, ce qui nous doit obliger à faire au Nom du

Digitized by Google

Seigneur, tout ce que nous faisons, & à lui dire souvent avec le Prophete : ce n'est pas à nous, Seigneur, que la gloire appartient, c'est à votre saint Nom qu'elle est dûë. *Non nobis Domine non nobis sed nomini tuo da gloriam.* Psal. 113. 9.

7. Mais comme il ne suffit pas à un veritable enfant de Dieu de demander de bouche la sanctification de son Nom, il faut de plus qu'il fasse paroître par sa conduite & par ses actions, qu'il le sanctifie veritablement autant qu'il en est capable ; ainsi tant que nous sommes de Chrétiens, nous devons sanctifier le nom de Dieu. 1. Par nos pensées, en excitant en nous des sentimens interieurs de respect, d'adoration & d'amour, & en craignant sur toutes choses de l'offenser. 2. Nous devons le sanctifier par nos paroles, en témoignant exterieurement le respect interieur que nous avons pour lui, & en l'inspirant aux autres. 3. Nous devons le sanctifier en menant une vie exemplaire, qui porte les hommes à loüer Dieu, & qui imprime une haute idée de la saintété du Christianisme.

En effet, dit saint Chrisostome, qu'est-ce que la sanctification du Nom de Dieu par rapport à nous, sinon que nous vivions saintement, & que Dieu soit glorifié par notre bonne conduite. Chrif hom. de orat. dom. t. 5. & hom. 19. in Matth.

Et plût à Dieu, dit à ce sujet, le Catechisme du Concile de Trente, qu'il ne se trouvât plus de ces personnes, qui en même tems qu'elles demandent avec le plus d'assiduité que le Nom de Dieu soit sanctifié, le deshonorent & le mépriſent autant qu'il est en eux, par leurs actions & leur mauvaise vie, ce qui est cause tres-souvent qu'il est blasphêmé par les autres, comme saint Paul le reprochoit à De orat. dom.

Digitized by Google

certains Chrétiens de son tems. *Vous êtes*
Rom. 2. 24. *cause*, leur dit-il, *par votre mauvaise vie, que le Nom de Dieu est blasphémé parmi les nations.*

En effet, le peuple qui est grossier & ignorant, a coûtume de juger d'une Religion & de son Auteur, par la vie & les mœurs de ceux qui en font profession : c'est pourquoy ceux qui vivent conformément à la Religion Chrétienne qu'ils ont embrassée, & qui reglent toutes leurs actions & toutes leurs Prieres, selon ses regles & ses loix, contribuent beaucoup à faire que le Nom de Dieu soit loüé, honoré & glorifié par les autres. C'est aussi, sans doute, pour cela que Jesus-Christ
Matth. 5. 16. nous ordonne, *que notre lumiere luise devant les hommes, afin que voyant nos bonnes œuvres, ils glorifient notre Pere qui est dans le Ciel.* C'est encore à quoy saint Pierre nous exhorte par ces paroles : *Conduisez-vous parmi les Gentils d'une maniere pure & sainte, afin*
1. Pet 2. 12. *qu'au lieu qu'ils médisent de vous, comme si vous étiez des méchans, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, les portent à rendre gloire à Dieu au jour qu'il daignera les visiter de sa grace.*

Les Chrétiens d'apresent, & sur tout les Heretiques, ont bien peu profité de cet avertissement du Prince des Apôtres : Quel scandale, en effet, n'est-ce pas pour les Gentils & les nations infideles, de voir l'acharnement horrible avec lequel les Chrétiens se font la guerre sanglante qui depuis tant d'années désole toute l'Europe ? Que doivent-ils penser de la Religion Chrétienne ? A qui se prendre du jugement injuste qu'ils en portent ? Il est injuste, il est vrai ; mais n'est-ce pas la corruption de nos mœurs, & la fureur sans borne

avec laquelle les Chrétiens se massacrent impitoyablement & se détruisent les uns les autres, qui leur donne lieu de porter ce jugement ? Un ancien Auteur Ecclesiastique a donné autrefois dans les beaux jours de l'Eglise, la paix que la conversion du grand Constantin avoit procurée au monde, comme une marque de la verité de la Réligion Chrétienne ; mais par un renversement épouventable & la fureur des heretiques, cette preuve n'est plus de mise, & plût à Dieu même que cette animosité qui regne depuis si long-tems & avec tant de scandale & d'acharnement, ne donnât pas lieu aux Infideles de blasphêmer contre le Nom de Dieu, en la tournant contre notre sainte Religion. L. 1. Præparat. Evang.

Enfin, en demandant que le Nom de Dieu soit sanctifié, nous demandons, selon saint Cyprien, que nous & tout ce qu'il y a de Chrétiens, avancent de plus en plus dans la perfection, & qu'ils perseverent jusqu'à la fin. Comme Dieu a dit, *soyez Saints parce que je suis Saint*, nous le prions, dit ce Pere, de nous faire la grace de conserver la saintetè que nous avons reçûë au Baptême, & nous lui demandons cela tous les jours : car nous avons tous les jours besoin d'être sanctifiez & purifiez de nos pechez, parce que nous pechons tous les jours. Or, l'Apôtre nous apprend qu'elle est cette sanctification que Dieu nous donne par sa bonté, lorsqu'il dit, *ni les forniqueurs, ni les idolâtres, ni les adulteres, ni les effeminez, ni les sodomites, ni les voleurs, ni les fourbes, ni les yvrognes, ni les médisans, ni ceux qui raviſſent le bien d'autrui, n'auront point de part au Royaume de Dieu, vous avez été quelques-uns de vous dans ces déreglemens ; mais vous avez été lavez, vous* Luc. 20. 7. 1. Cor. 6. 9.

avez été justifiez, vous avez été sanctifiez au Nom de notre-Seigneur Jesus-Christ ; & par l'Esprit de Dieu. C'est cette sanctification que nous demandons qui demeure en nous, & parce que Notre Seigneur & notre Juge défend de pecher desormais à celui qu'il aura gueri & sanctifié, *de peur qu'il ne lui arrive pis.* Nous le prions sans cesse jour & nuit, qu'il daigne par sa bonté conserver en nous la saintеté & la vie qu'il nous a communiquée par sa grace. *Hoc diebus ac noctibus postulamus ut sanctificatio & vivificatio quæ de Dei gratia sumitur ipsius protectione servetur.*

Jean. 5. 14.

Cyp. de orat. dom.

La disposition qu'on doit apporter en faisant à Dieu cette premiere demande de l'Oraison Dominicale, est, d'avoir un désir sincere de consacrer toute sa vie à glorifier Dieu, & à le faire glorifier par les autres.

D'où il s'ensuit que nous devons hair infiniment le peché qui deshonore Dieu, & qui porte les hommes à le deshonorer, en les engageant à transferer aux créatures l'honneur qui lui est dû.

Digitized by Google

II. QUESTION.

Sur la ſeconde demande de l'Oraiſon Dominicale, *que votre Royaume arrive. Adveniat regnum tuum.*

Si ce ſouhait nous regarde ou regarde Dieu? Qu'eſt-ce qu'il faut entendre par le Royaume de Dieu, dont il eſt parlé dans cette demande? Si la charité doit être le principe de cette Priere? En combien de manieres le nom de regnum, *ou de regne, ou de Royaume, ſe prend le plus ordinairement dans la ſainte Ecriture, & ſi elle regarde toute cette demande & le ſouhait qui y eſt exprimé? Combien cette demande eſt terrible pour les pecheurs & pour ceux qui aiment le monde, & combien elle eſt conſolante pour les bons Chrétiens? Pourquoy l'Egliſe veut que les pecheurs faſſent à Dieu cette Priere, auſſi-bien que les bons Chrétiens? Quelle doit être la diſpoſition des Chrétiens imparfaits par rapport à l'accompliſſement de cette demande? Si tous les Fideles, même les pecheurs impenitens doivent déſirer la mort & l'avenement du Royaume ou du regne de Dieu, & en quel ſens.*

LE regne ou le Royaume de Dieu viendra infailliblement, dit ſaint Auguſtin, ſoit que nous le déſirions ou non, il eſt même déja venu, & Dieu regne de toute éternité: car quand eſt-ce qu'il n'a point regné, quand a-t'il commencé de regner? Le regne de Dieu n'a ni comencement ni fin. Ne nous

imaginons donc pas que ces paroles expriment un souhait que nous faſſions en faveur de Dieu, comme s'il ne regnoit pas neceſſairement : c'eſt pour nous-même que nous prions & non pas pour lui. *Et hoc pro nobis oramus non pro Deo*, quand nous diſons, *que votre regne arrive :* Car ce ſera ſur nous que Dieu regnera, & nous ſerons ſon Royaume, ſi après avoir reçû la Foy en ſon Nom, nous avons ſoin de faire du progrès dans cette Foy. *Regnum ipſius nos erimus ſi in illum credentes in eo profecerimus.*

Aug. ſer. 17. c. 5.

Les Fidéles rachetez par le Sang du Fils unique de Dieu, compoſeront ſon Royaume & regneront eux-mêmes avec lui : Car après la reſurrection des morts & la venuë de Jeſus-Chriſt, ce juſte Juge fera le partage & la ſéparation de ces morts reſuſcitez, il mettra les uns à ſa droite & les autres à ſa gauche, & il dira à ceux qui ſeront à ſa droite, c'eſt-à-dire, aux Juſtes : *Venez les benis de mon Pere, entrez en la poſſeſſion du Royaume éternel* ; & ils ſeront eux-mêmes ſon Royaume, comme il ſera auſſi lui-même leur couronne & leur récompenſe.

Matth. 25. 34.

Voilà donc ce que nous demandons pour nous, quand nous diſons, *que votre Royaume arrive :* car ſi nous étions du nombre des réprouvez, ce Royaume arriveroit pour d'autres ; mais non pas pour nous. *Nam ſi nos reprobi fuerimus, illud regnum aliis venturum eſt, non nobis.*

Aug. ibid.

Lors, ajoûte encore ailleurs ce ſaint Docteur, que nous demandons que le Royaume de Dieu arrive, nous demandons qu'il arrive pour nous, c'eſt-à-dire, qu'il nous trouve juſtes & gens de bien ; ainſi nous demandons proprement, qu'il nous rende tels, car

Digitized by Google

avec cela ſon Royaume arrivera infailliblement pour nous. *Hoc ergo oramus ut bonos nos faciat; tunc enim nobis veniet regnum ejus.* Aug. ſer. 58. c. 2.

Cette explication de ſaint Auguſtin pourroit ſuffire pour l'intelligence de la ſeconde demande de l'Oraiſon Dominicale; mais comme, ſuivant la reflexion du Catechiſme du ſaint Concile de Trente, le but unique de l'Evangile eſt de nous faire connoître le Royaume de Dieu & de nous y conduire, il eſt important que les Paſteurs expliquent cette demande avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, afin que les Fideles en puiſſent connoître l'excellence & la neceſſité. Catech. Trid.

Et afin qu'on ne doute point que le Royaume de Dieu que nous demandons dans l'Oraiſon Dominicale ne ſoit la fin de l'Evangile, il ſuffit de conſiderer que c'eſt par là que ſaint Jean-Baptiſte & Jeſus-Chriſt lui-même ont commencé à remplir leur Miſſion, & le miniſtere de la Predication, *faites penitence*, diſoit ſaint Jean, *car le Royaume du Ciel eſt proche.* Jeſus-Chriſt commença à prêcher, dit ſaint Mathieu, en diſant, *faites penitence, parce que le Royaume du Ciel eſt proche.* Son admirable ſermon ſur la montagne commence par ces paroles: *Bienheureux les pauvres d'eſprit, parce que le Royaume du Ciel eſt à eux.* Nous voyons dans ſaint Luc, qu'une troupe de peuple voulant le retenir, il ne leur dit autre choſe pour les obliger à le laiſſer aller, ſinon, *il faut que je prêche auſſi aux autres Villes l'Evangile du Royaume de Dieu, car c'eſt pour cela que j'ai été envoyé:* Et lorſqu'il envoya prêcher ſes Apôtres, il leur commanda de prêcher que le Royaume du Ciel étoit proche; & nous trouvons dans les Actes des Apôtres, qu'après ſa Reſurrection, il ne Matth. 3. 2. Matth. 4. 17. Matth. 5. 3. Luc. 4. 43. Matth. 10. 7.

leur parloit dans ſes apparitions que du Royaume de Dieu : enfin, nous liſons dans l'Evangile, que Jeſus-Chriſt nous a ordonné à tous de chercher, par préference à toutes choſes, le Royaume du Ciel : *Cherchez donc premierement*, dit-il, *le Royaume & la juſtice de Dieu, & tout le reſte vous ſera donné comme par ſurcroit.*

Matth. 6. 33.

Il eſt donc conſtant que le but de l'Evangile eſt, de nous faire connoître le Royaume de Dieu & de nous y conduire, & que par conſequent les Paſteurs ſont obligez d'expliquer avec un ſoin particulier la ſeconde demande de l'Oraiſon du Seigneur, dans laquelle nous demandons qu'il arrive, afin que les peuples en connoiſſent l'excellence & la neceſſité.

Pour le faire on doit remarquer deux choſes. La premiere, que la charité, c'eſt-à-dire, l'amour de Dieu, l'amour reglé de nous-mêmes & l'amour du prochain, eſt le principe de cette demande, auſſi-bien que de la premiere qui regarde la ſanctification du Nom de Dieu, & de la troiſiéme qui concerne l'accompliſſement de ſa volonté.

Car ſi nous aimons veritablement Dieu comme nous ſouhaitons, qu'il ſoit connu & ſervi & honoré, & que ſa volonté s'accompliſſe en toutes choſes, nous ſouhaitons auſſi qu'il regne ſur les hommes auſſi abſolument & auſſi parfaitement qu'il regne ſur les ſaints Anges.

Si nous nous aimons nous-mêmes d'un amour reglé, comme nous ſouhaitons de connoître, de ſervir & d'honorer le ſaint Nom de Dieu, & qu'il nous faſſe la grace de nous ſoumettre en toutes choſes à ſa ſainte volonté, avec la même affection que les Anges & les Saints s'y ſoumettent dans le Ciel ; nous ſouhaitons

haitons auſſi qu'il regne ſur nous comme il regne ſur les Saints dans le Ciel.

Enfin, ſi nous avons pour le prochain le même amour reglé que nous devons avoir pour nous ; comme nous ſouhaitons qu'il ſanctifie de la même maniere que nous le ſaint Nom de Dieu, & qu'il accompliſſe comme nous ſa volonté, nous déſirons auſſi que Dieu regne en lui, comme nous ſouhaitons qu'il regne en nous, & que ſon Royaume arrive pour lui comme nous déſirons qu'il arrive pour nous.

La ſeconde choſe qu'on doit remarquer pour une plus parfaite intelligence de la ſeconde demande de l'Oraiſon Dominicale eſt, que le nom de *regnum*, de regne ou de Royaume de Dieu ſe prend en differentes manieres dans l'Ecriture, qui toutes neanmoins ſont renfermées dans cette demande, & y ont un rapport eſſentiel.

1. Par ce nom on peut entendre l'empire abſolu que Dieu a ſur toutes les créatures ; c'eſt en ce ſens que Mardochée dit à Dieu dans l'Ecriture : *Seigneur mon Dieu Roy tout-puiſſant, vous dominez ſur toutes choſes, il n'y a rien qui puiſſe réſiſter à votre volonté, vous êtes le Seigneur de tous les hommes.* Comme Dieu poſſede un ſouverain pouvoir indépendamment de nos ſouhaits, nous ne demandons pas proprement dans l'Oraiſon Dominicale, que ſon Royaume arrive en ce ſens-là, mais nous ſouhaitons ſeulement que l'empire abſolu de Dieu ſoit reconnu de tous les hommes, & que tous s'y ſoumettent avec joye. Eſt. 13.

2. On peut entendre par le Royaume de Dieu, la Providence par laquelle il conduit & gouverne toutes choſes, & ſur tout le ſoin

particulier qu'il a des Juſtes & des gens de bien. C'eſt en ce ſens que le Prophete-Roy
Pſal. 22.1 diſoit : *Le Seigneur eſt mon Paſteur, je ne puis*
Iſaye. 33. *manquer de rien.* Et Iſaye : *Puiſque le Seigneur*
24. *eſt notre Roy, ce ſera lui qui nous ſauvera.* Et nous quand nous diſons dans ce même ſens, *que ſon Royaume arrive*, nous ſouhaitons que les Juſtes reçoivent ſans ceſſe les effets de la protection paternelle de Dieu.

3. Par le Royaume de Dieu, on peut auſſi entendre l'Egliſe ; en ce ſens, nous demandons qu'elle s'étende par tout l'univers, & que tout l'empire du démon & du peché ſoit détruit pour faire place à celui de Jeſus-Chriſt.

4. Mais comme Dieu regne particulierement au Ciel, dans les ames par *ſa gloire*, & ſur la terre par *ſa grace* & par *ſa charité*, le Royaume de Dieu ſe prend auſſi ſouvent dans l'Ecriture pour ces deux choſes. Le ſouhait des vrais enfans de Dieu eſt, de regner éternellement avec Dieu dans la gloire ; mais parce que ce Royaume eſt differé, & qu'il faut cependant ſervir Dieu pendant le cours de cette vie, par les ſouffrances & par la pratique des vertus, lorſque nous diſons que ſon Royaume arrive, en ce ſens, c'eſt comme ſi nous diſions, que nous le ſupplions qu'il faſſe enſorte qu'il commence ici bas à regner en nous *par ſa grace*, ou comme ſi nous lui diſions en d'autres termes, ſi nous ne pouvons pas ſi-tôt poſſeder ce Royaume éternel de gloire que vous nous avez préparé, commencez du moins à regner en nous par votre amour ; & ainſi ce que nous lui demandons, lorſque nous lui faiſons cette Priere, c'eſt qu'il ſoit le Roy de nos cœurs, qu'il y regne, qu'il y gouverne, qu'il diſpoſe de nous ſelon

Digitized by Google

ſon bon plaiſir, qui eſt tout ce que Notre-Seigneur ſouhaite & demande de nous. C'eſt-là le ſujet de ſon Incarnation, de ſa Paſſion & de ſa Mort ; c'eſt pour cela qu'il eſt venu au monde ; c'eſt ce Royaume ſpirituel qu'il eſt venu conquerir, & l'Empire qu'il eſt venu établir. Ce Royaume conſiſte dans la juſtice & la ſainteté : c'eſt par elle que Jeſus Chriſt regne veritablement en nous, car il regne en nous par les vertus interieures de la Foy, de l'eſperance & de la charité, qui font même que nous devenons en quelque ſorte partie de ce Royaume, & qu'étant par leur moyen ſoumis à Dieu d'une maniere toute particuliere, nous ſommes conſacrez à ſon culte & à ſon ſervice, enſorte que chacun en qui Jeſus-Chriſt regne par la juſtice & par la ſainteté, peut dire avec l'Apôtre : *Je vis, ou plutôt, c'eſt Jeſus-Chriſt qui vit en moy.* C'eſt de ce Royaume ſpirituel & interieur dont il faut entendre ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Le Royaume de Dieu eſt au-dedans de vous.* Gal. 2. 20. Luc. 17. 21.

Mais quoyque Jeſus-Chriſt regne par la Foy dans tous ceux qui ſont dans le ſein de la ſainte Egliſe, il regne neanmoins d'une maniere plus particuliere dans ceux qui étant animez d'une foy, d'une eſperance & d'une charité plus pure & plus vive, ont ſoin de ſe conſerver purs & ſaints, & d'être des membres vivans de ſon Corps, & c'eſt proprement de ces perſonnes-là qu'il eſt vrai de dire, que le Royaume de Dieu eſt au-dedans d'elles-mêmes.

Mais comme le principal objet du déſir des Fideles eſt de regner éternellement avec Jeſus-Chriſt, il ne faut pas douter que ces paroles, *que votre regne arrive*, ne marquent, comme dit Caſſien, ce Royaume que Dieu a Caſſ. Col. 9.

promis de donner, quand le tems en sera venu, à tous ses veritables enfans, auſquels Jeſus Chriſt dira, *Venez vous que mon Pere a benis, poſſedez le Royaume que mon Pere vous a préparé dès la création du monde.* C'eſt ce Royaume qu'une ame fidelle ne perd point de vûë dans cette vie, & dont le déſir & l'attente lui fait dire ſans ceſſe, *que votre Royaume arrive:* car le témoignage de ſa conſcience lui apprend, qu'auſſi-tôt que Jeſus-Chriſt paroîtra, elle participera à ſa gloire & à ſon Royaume. C'eſt pourquoy, conclut cet Auteur, il n'y a point de pecheur impenitent, ni d'impie, qui oſe diſe ces paroles ou faire ces ſouhaits, parce que perſonne ne déſire de voir le Tribunal de ce grand Juge, lorſqu'il ſçait que par ſa ſentence il doit recevoir non la récompenſe de ſa vertu, mais la peine de ſes crimes.

Matth. 25.

En effet, dit ſaint Jerôme, expliquant cette ſeconde demande: c'eſt être bien hardi, & il faut avoir la conſcience bien pure pour demander le Royaume de Dieu, & ne pas craindre le Jugement. *Grandis audacia eſt & pura conſcientia regnum Dei poſtulare & judicium non timere.* Les ames juſtes craignent donc le Jugement, mais leur confiance dans la miſericorde de Dieu les mettant au-deſſus de cette crainte, leur fait déſirer avec ardeur que le Royaume de Dieu arrive.

Hier. in 6. Matth.

Que les impies & les libertins qui ſe perſuadent que l'ame meurt avec le corps, & qui ſe moquent de tout ce qu'on dit de l'autre monde, meurent en Philoſophes, qu'ils ne craignent ni la mort ni le Jugement de Dieu, ni l'enfer dont ils ne croyent rien, on ne s'en étonne point, quoyqu'on déplore leur aveuglement; mais des Chrétiens qui

ſont profeſſion publique de croire en Dieu, qui doit juger les vivans & les morts, qui ſont perſuadez qu'il y a un Royaume des Cieux, préparé pour les Juſtes, & un enfer pour les méchans, comment ſont-ils ſi hardis vivant d'une maniere directement oppoſée à la regle de l'Evangile, que de demander, *que ſon Royaume arrive*, puiſque c'eſt demander qu'il prononce leur arrêt de mort, & qu'il les condamne aux flammes éternelles.

Cependant tous font cette Priere, ſans que la plûpart penſent à ce qu'ils font en la prononçant. L'Egliſe veut que tous ſes enfans, tant bons que méchans, l'apprennent & la faſſent tous les jours.

Quant aux bons & aux Juſtes, ils ont droit, ſans doute, de la prononcer, même avec joye & avec conſolation : car qu'y a-t'il de plus doux & de plus naturel aux bons enfans que de déſirer & d'attendre l'heritage qui leur eſt préparé, & quel eſt l'heritage des bons Chrétiens, ſinon le Royaume du Ciel ?

Mais quelle raiſon peut avoir la ſainte Egliſe, d'ordonner aux pecheurs, de même qu'aux Juſtes, de faire à Dieu cette Priere ſi terrible pour eux ? C'eſt afin qu'elle leur ſoit un avertiſſement ſecret de rentrer en eux-mêmes, & qu'ils conſiderent s'ils ſont en état de paroître devant le Tribunal de Dieu, & que ſi Dieu exauçoit leur Priere, ils ne devroient s'attendre qu'à un arrêt terrible qui les précipiteroit dans les enfers. L'Egliſe les oblige donc à faire cette Priere, afin qu'ils rentrent en eux-mêmes, au moins dans le tems qu'ils la font, qu'ils pleurent ſur leurs déſordres, & qu'ils commencent d'en faire penitence, afin d'éviter leur condamnation. Seigneur que je ne la faſſe jamais que je ne

pleure mes fautes, & que je ne travaille à m'en corriger, afin que par ce moyen j'aye part à votre Royaume.

Il y a trois sortes de Chrétiens qui prononcent cette seconde demande de l'Oraison Dominicale; les uns parfaits, & ce sont les Saints, qui ne sont occupez que de Dieu; les autres imparfaits, qui que quoyqu'ils aiment Dieu, ont neanmoins encore quelque attache à la vie; les derniers sont les méchans, qui n'aiment que le monde, & qui vivent dans le peché. Ces trois sortes de Chrétiens prononcent cette demande avec les autres de l'Oraison Dominicale, mais ce n'est pas de la même maniere, ni par un même esprit; les méchans ne peuvent la prononcer, s'ils ne se convertissent qu'à leur condamnation. Les autres, au contraire, la prononcent pour leur avantage & leur utilité, mais d'une façon bien differente: car les parfaits le font avec une sainte impatience d'être exaucez, & les Chrétiens imparfaits craignent en quelque maniere de l'être, quoyque disposez neanmoins à sortir de ce monde quand il plaira à Dieu de les appeller à lui.

Lorsque l'ame fidelle dit à Dieu dans la Priere, qu'il vous a apprise, *que votre regne arrive*, sa Priere, dit saint Augustin, s'accorde avec son cœur, puisqu'elle désire que le regne de Dieu arrive; mais pour ceux qui sont dans des dispositions contraires, ils doivent craindre d'être exaucez, puisqu'ils apprehendent l'arrivée de ce jour redoutable, & je ne sçai comment ils peuvent se résoudre à demander dans leur Priere une chose sur laquelle ils craignent d'être exaucez, au lieu que celui qui prie avec la confiance que la charité lui donne, désire avec ardeur que

le regne de Jesus-Christ arrive. C'est ce désir de l'ame fidelle qui est exprimé dans ces paroles du Prophete. *Mais vous, Seigneur, jusqu'à quand differerez-vous? Seigneur tournez-vous vers moy, & délivrez mon ame.* Ce Prophete gemissoit de ce que son heure étoit differée: car il faut autant de patience aux ames parfaites pour supporter la vie presente, qu'il en faut aux ames ordinaires pour se résoudre à en sortir; je veux dire, que ceux qui aiment encore cette vie, lorsqu'ils voyent approcher le jour de leur mort, tâchent de la recevoir avec patience; mais il faut qu'ils combattent contre eux-mêmes, pour vaincre la résistance que fait en eux la volonté humaine à la volonté de Dieu, & pour préferer la-dessus le choix de Dieu au leur propre. L'attachement qu'ils ont encore à cette vie, les met aux prises avec la mort, & les oblige à demander à Dieu la force & la patience necessaire pour lui offrir leur vie de bon cœur, & c'est ce qui s'appelle avoir besoin de patience pour se résoudre à mourir. *Iste patienter moritur.* Mais pour ceux qui peuvent dire sincerement avec l'Apôtre: *Je désire d'être dégagé des liens du corps, & d'être avec Jesus-Christ*, ils n'ont pas besoin de patience pour se résoudre à mourir, ils n'en ont besoin que pour soutenir une longue vie, qui les prive du plaisir qu'ils auroient à mourir. *Non patienter moritur, sed patienter vivit, delectabiliter moritur.* Voyez comment l'Apôtre étoit à l'égard de cette vie dans la disposition d'un homme qui a besoin de patience pour y rester, & qu'au lieu de l'aimer, elle lui étoit à charge. *D'une part*, dit-il, *je désire d'être dégagé des liens du corps, & d'être avec Jesus-Christ, ce qui est sans comparaison le meilleur pour moy, & de*

Psal. 6. 4.

Aug. Tract. 9. in. Joan.

Phil. 1. 23.

Phil. 1. 23.

l'autre il eſt plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie.

Travaillez, mes Freres, conclut ſaint Auguſtin, à vivre de maniere, s'il ſe peut, que votre ame ſe tienne en état de pouvoir déſirer le jour du Jugement : car il n'y a point de marque plus ſûre qu'on a en ſoi la charité parfaite, que quand on commence à le déſirer, puiſqu'il n'y a que ceux qui attendent ce jour là avec confiance qui le puiſſent déſirer, & que ceux-là ſeuls l'attendent avec confiance, dont la conſcience eſt à couvert de toute crainte, parce qu'ils ont en eux une charité ſincere & parfaite. *Ergo fratres date operam, intus agite vobiſcum, ut deſideretis diem judicii, aliter non probatur perfecta charitas niſi cum cœperit ille dies deſiderari; ille autem eum deſiderat qui fiduciam habet in illo, cujus conſcientia non trepidat in charitate perfecta atque ſincera.*

[a] Aug. ibid. ſupra.

Telle, ſelon les ſaints Peres, devroit être la diſpoſition de tous les Chrétiens. Il n'y en a pas même, ſelon les ſaints Docteurs, qui ne dûſſent préferer la mort à la vie, ſans en excepter les pecheurs qui ne doivent point ſe convertir : car il leur ſeroit bien plus avantageux de mourir que de vivre ; puiſque mourant, ils ceſſeroient de pecher, au lieu qu'en continuant de vivre, ils accumulent peché ſur peché, crime ſur crime, & ils augmentent par-là leur damnation & leurs ſupplices. Oüi, dit ſaint Ambroiſe, il eſt bien moins fâcheux, & bien moins funeſte pour les pecheurs impenitens, de mourir que de continuer de vivre, pour continuer de pecher ; car l'impie à meſure qu'il vit, augmente ſes crimes. Pluſieurs de ces ſortes de gens ſouhaitent de vivre, dans l'eſperance qu'ils recevront l'abſolution de leurs crimes :

cela ſeroit bon s'ils ſe corrigeoient ; mais voulant perſeverer dans leurs déſordres, & y perſeverant en effet, c'eſt une folie pour eux de déſirer de vivre, car il leur eut été bien plus avantageux de mourir que d'augmenter leur condamnation, en augmentant le nombre de leurs pechez. *Gravius eſt enim ad peccatum vivere quam in peccato mori quia impius quamdiu vivit, peccatum auget ; ſi moriatur, peccare deſinit, plerique criminum ſuorum abſolutione latantur : ſi emandaturi ſunt, recte : ſi perſeveraturi in eis ; ſtulte, quia longe illis plus damnatio profuiſſet ne incrementa facerent peccatorum.* Amb. l. de bono mort. c. 4.

A l'égard du reſte des Fideles, c'eſt une grande imperfection, quoyque pardonnable, comme on a déja remarqué, de ne pas déſirer de mourir : Car comme dit ſaint Cyprien, pourquoy donc demander, *que le Royaume des Cieux arrive*, ſi la captivité où nous ſommes nous plaît, ſi nous aimons mieux, en quelque maniere, ſervir ici au démon, que regner avec Jeſus-Chriſt ? Le Royaume des Cieux s'approche, ajoûte ce ſaint Evêque, le monde va paſſer, & voici venir le tems de la joye, du ſalut, des récompenſes & de la poſſeſſion du Paradis, que nous avons perdu. Les choſes du Ciel ſuccedent à celles de la terre, les grandes aux petites, les éternelles aux périſſables ; qui peut donc s'abbattre & s'affliger parmi tant de ſujets de joye, ſi ce n'eſt celui qui n'a ni foy ni eſperance ; il n'y a que celui qui ne veut pas aller à Jeſus-Chriſt qui puiſſe craindre la mort, & il n'y a que celui qui ne croit pas regner avec Jeſus-Chriſt, qui ne veuille pas aller à Jeſus-Chriſt. Il eſt écrit *que le Juſte vit de la Foy*. Si donc vous êtes juſtes, ſi vous vivez de la Foy, ſi

vous croyez veritablement en Dieu, pourquoy devant être à Jesus-Christ, & étant assuré de ses promesses, ne vous réjoüissez-vous pas de ce qu'il vous appelle à lui & vous délivre des embuches du Diable... Les Serviteurs de Dieu ne joüiront d'une tranquillité parfaite, que lorsqu'étant délivrez des tempêtes & des agitations du monde; ils arriveront au port de l'éternité, & passeront de la mort à une immortalité bienheureuse. Mais maintenant qu'y a-t'il autre chose en ce monde, qu'une guerre continuelle avec le Diable, pour repousser ses attaques & nous garentir de ses embuches? Il nous faut tous les jours combattre l'avarice, l'impudicité, la colere, l'ambition, & nous avons bien de la peine à être present par tout, pour resister à un ennemi qui nous attaque de tous côtez. Avons-nous surmonté l'avarice, la volupté nous tente; à la volupté succede l'ambition ou la colere, ou l'orgueüil, ou la bonne chere, ou l'envie, ou la jalousie, sans parler des violences qu'on nous fait pour nous obliger à renoncer à notre sainte Religion. Nous sommes tou les jours exposez à tous ces malheurs, & nous prendrons plaisir à demeurer ainsi parmi des épées nuës, & nous ne souhaiterons pas d'aller bien-tôt avec Jesus-Christ. La cause de cela, mes tres-chers Freres, c'est qu'on manque de foy, c'est qu'on doute de la verité des promesses de Dieu, qui est la verité même, & dont toutes les paroles sont fermes & invariables pour ceux qui croyent. *Tot persecutiones animus quotidie patitur, tot periculis pectus urgetur & delectat hic inter Diaboli gladios diu stare cum magis concupiscendum sit & optandum ad Christum subveniente velocius morte properare...*

Cyp. de Mort.

Hoc autem fit fratres dilectissimi quia fides deest, quia nemo credit vera esse quæ promittit Deus qui verax est cujus sermo credentibus æternus & firmus est.

C'est ainsi que ce grand Saint tâchoit d'inspirer une sainte confusion aux Chrétiens imparfaits de son tems, qui ayant encore de l'attache pour la vie presente, toute environnée qu'elle soit de perils & de miseres, n'auroient point d'empressement de mourir pour aller regner avec Jesus-Christ dans le Ciel ; qu'il seroit à souhaiter pour la plûpart des Fideles de ce tems, & même des Pasteurs, que ces paroles toutes de feu, fissent une assez forte impression sur eux pour les détacher de l'amour qu'ils ont encore pour la vie & pour ce malheureux monde, & qu'elles les engageassent à soupirer continuellement après l'heureux moment qui doit nous réünir avec Jesus-Christ. Grand Saint, demandez à Dieu cette grace pour moy : il est vray que c'est un aveuglement bien étrange & qui paroît inconcevable, qu'esperant un Royaume éternel que Dieu nous a promis, & éprouvant en ce monde tant de maux & de toutes les manieres, nous ayons neanmons tant de peines à quitter la terre, & si peu d'empressement pour le Ciel. Ce saint Evêque a bien raison de dire à ce sujet, qu'il faut qu'il y ait en nous une espece de vertige, & que c'est n'avoir pas la foy dans la maison de la foy. *Quæ cæcitas animi, quæ de mentis est. . . Hoc est in Ecclesia constitutum fidem in domo fidei non habere.* Cyp. ibid.

Mais comme nous avons par consequent bien à craindre que cette indifference que nous faisons voir pour le Royaume des Cieux, n'ait des suites funestes à notre égard, nous

Cyp. de orat. avons besoin, comme ajoûte ce Saint, de prier sans cesse pour n'être point exclus de ce Royaume comme les Juifs ; il leur avoit été premierement promis, mais ils en ont été rejettez, suivant cette parole si claire de

Matth. 8. 11. Notre-Seigneur : *Plusieurs viendront d'Orient & d'Occident & s'asseoiront avec Abraham, Isaac & Jacob dans le Royaume des Cieux, & les enfans du Royaume seront jettez dans les tenebres exterieures, où il n'y aura que pleurs & grincemens de dents.* Cela nous fait voir que les Juifs étoient enfans du Royaume, tant qu'ils ont été enfans de Dieu. Mais aussi-tôt qu'ils ont cessé de l'avoir pour Pere, ils ont cessé d'avoir part au Royaume du Ciel. Craignons nous autres Chrétiens que le même malheur ne nous arrive, si nous ne vivons bien.

En effet, pour obtenir le Royaume du Ciel, il ne suffit pas de le désirer & de le demander, il faut de plus s'en rendre dignes, en vivant comme doivent vivre les enfans de Dieu ; il faut travailler, il faut combattre, *car le*

Matth. 11. 12. *Royaume du Ciel se prend par violence, & ce sont ceux qui se font violence qui l'emportent.* Il faut pour cela donner & soutenir tous les jours des combats contre le démon, contre le monde & contre la chair ; il en faut donner contre soy-même, car il faut mortifier ses inclinations, vaincre ses passions, & soumettre le corps à l'esprit ; il faut éviter le mal, & pratiquer toute sortes de vertus, & particulierement celle de la charité : En effet, ce sera à ceux qui auront pratiqué cette vertu, que Jesus-Christ dira, quand il viendra juger

Matth. 25. 34. les vivans & les morts, *venez, vous qui avez été benis par mon Pere, possedez, comme votre heritage, le Royaume qui vous a été préparé*

dès le commencement du monde. Il dira au contraire à ceux qui ne l'auront point pratiquée, & qui auront eu de la dureté pour les pauvres, *retirez-vous de moy, maudits, & allez au feu éternel, qui a été préparé pour le Diable & pour ſes Anges.* Ibid. 41.

Enfin, par le Royaume ou le regne de Dieu, on entend le tems du dernier Jugement & celui qui le ſuivra immediatement, qui ne ſera autre que l'éternité. Celui du Jugement ſera un jour ſi terrible, que les méchans, *même les Rois de la terre, les Grands du monde, les Officiers de guerre, les riches & les puiſſants, ſe cacheront dans les cavernes & dans les rochers des montagnes, & ils diront aux montagnes & aux rochers, tombez ſur nous, & nous cachez devant la face de celui qui eſt aſſis ſur le Thrône.* Mais ſi ce jour ſera terrible pour les méchans, il ſera celui du triomphe de Jeſus-Chriſt. En effet, ce ſera pour lors que le corps du peché ſera détruit, que la mort ſera abſorbée par ſa victoire, que le démon ſera déſarmé & qu'il ſera lié par la force de ſa vertu, que tous ſes ennemis lui ſerviront de marche-pied; ce ſera veritablement le tems de ſon regne, car il jugera les vivans & les morts. Comme à ce jour chacun y doit recevoir ſelon ſes œuvres, ce jour, dit Tertullien, eſt l'objet des vœux des bons Chrétiens, mais il ſera la confuſion des nations, c'eſt-à-dire, des méchans & des infideles, & la joye des Anges; c'eſt auſſi l'avenement de ce jour que nous demandons dans notre Priere, lorſque nous demandons que le regne de Dieu arrive. *Votum Chriſtianorum confuſio nationum, exultatio Angelorum propter quod oramus.* Apoc. 6. 16. & 17. Tert.

Alors, dit ſaint Paul, Jeſus-Chriſt ayant 1. Cor. 15. 24. 25.

détruit tout empire, toute domination & toute puiſſance, il remettra ſon Royaume à Dieu ſon Pere, & il ſera lui-même aſſujetti à celui qui lui aura aſſujetti toutes choſes, afin que Dieu ſoit tout en tous. Dieu regne veritablement dès-à-preſent ſur tous les hommes, car tous ſont ſous ſon pouvoir; mais il regnera pour lors d'une maniere bien plus parfaite & plus immediate. Dieu, dans l'état d'innocence, parloit & ſe communiquoit à l'homme immediatement par lui-même. Le peché changea cet ordre. Dans l'état de la Loy naturelle & de la Loy de Moyſe, cela ſe faiſoit par les Anges & par les hommes, & par divers moyens exterieurs. Dans l'état de la Loy de Grace, il le fait par Jeſus-Chriſt ſon Fils, envoyé aux hommes pour les remettre dans l'obéïſſance, & pour rétablir le Royaume de ſon Pere. Dans le Ciel, Dieu ſera tout en tous par lui-même; Jeſus-Chriſt ayant achevé ſon œuvre, qui eſt de recuëillir les Elus de Dieu, de les regir ſur la terre, de les conduire à ſon Pere, le dernier jour du monde viendra, & tout étant accompli, il n'y aura plus de Médiation ni de Sacrifice de Jeſus-Chriſt pour le peché, plus d'entremiſe des Anges, plus de ſecours des Saints, plus de miniſtere des hommes, plus de beſoin des Ecritures, plus de neceſſité d'aucun moyen exterieur. Dieu, dans la Trinité de ſes Perſonnes, regnera par lui-même, fera ſubſiſter & vivre en lui & de lui, tout le Corps de l'Egliſe; le Chef, c'eſt-à-dire, Jeſus-Chriſt même & ſes Membres, il les rendra immortels par lui-même, comme éternité, les éclairera & les rendra tous lumineux comme verité, ſe répandra en eux & les conſommera en lui-même comme charité, & les rendra

Digitized by Google

parfaitement heureux comme ſouveraine bonté.

C'eſt proprement ce regne que nous ſouhaitons, lorſque nous diſons à Dieu, que ſon regne arrive, puiſque c'eſt dans ce regne, qui n'aura point d'autre durée que l'éternité, que Dieu ſera ſouverainement glorieux par rapport à nous, & qu'il nous rendra ſouverainement heureux, parce qu'il ſera toutes choſes en tous. *Ut ſit Deus omnia in omnibus.* Rendez-moy, Seigneur, digne de ce Royaume, afin que regnant éternellement avec vous, pour vous & en vous, je vous glorifie dans tous les ſiecles des ſiecles. *Amen.* 1. Cor. 1. 28.

III. QUESTION.

Sur la troiſiéme demande de l'Oraiſon Dominicale : Que votre Volonté ſe faſſe dans la terre comme au Ciel. *Fiat voluntas tua ſicut in Cœlo & in terra.*

Si le ſouhait de cette demande regarde Dieu ou nous ? Quelle neceſſité il y a pour nous, que nous prions Dieu qu'il accompliſſe en nous ſa volonté, & quelle eſt notre foibleſſe par rapport au bien ? Ce qu'il faut entendre par la volonté de Dieu, dont nous demandons l'accompliſſement ? Si nous demandons qu'il nous permette de faire notre propre volonté ? Quelle eſt l'oppoſition qu'il y a en nous, par rapport à celle de Dieu ? Quel doit être notre ſouhait à cet égard, & notre ſoumiſſion ? Quels ſont les differens ſens qu'on doit avoir dans l'eſprit quand on dit ces paroles : Que votre Volonté ſoit faite dans la terre comme au Ciel. Sicut in Cœlo & in terra ? *Avec quelle diſpoſition nous devons faire à Dieu cette Priere ? Si les trois premieres demandes de l'Oraiſon Dominicale regardent la vie éternelle ou la vie preſente, & ſi l'ordre y eſt gardé.*

LE ſouhait qu'exprime cette troiſiéme demande, nous regarde plutôt qu'elle ne regarde Dieu... Car quand nous ne le voudrions pas, Dieu étant tout puiſſant, ſa volonté ne laiſſeroit pas de ſe faire ; & quand même, dit ſaint Auguſtin, vous ne feriez pas la volonté de Dieu, elle ſe feroit toû-

Digitized by Google

jours en vous... Autre chose est donc, ajoûte ce Pere, que la volonté de Dieu se fasse en vous, & autre chose, qu'elle se fasse par vous, & ce n'est pas en vain que vous demandez qu'elle se fasse en vous, puisque vous ne demandez autre chose par là, sinon que vous soyez heureux; mais soit que vous le soyez, ou malheureux, la volonté de Dieu se fera en vous de maniere ou d'autre; le point est, qu'elle se fasse aussi par vous. *Sive ergo bene sit tibi sive male sit tibi fiet in te sed fiat & à te.* Aug. ser. 56. n. 5.

Lors donc, dit saint Cyprien, que nous disons que la volonté de Dieu se fasse dans la terre comme au Ciel, ce n'est pas afin que Dieu fasse ce qu'il veut, mais afin que nous-mêmes puissions faire ce qu'il lui plaît: car qui peut empêcher Dieu de faire ce qu'il veut; mais parce que le Diable s'efforce de nous empêcher d'être parfaitement soumis à Dieu en toutes choses, nous demandons que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous. Or, pour cela, nous avons besoin de cette même volonté de Dieu, c'est-à-dire, de son secours & de sa protection, parce que personne n'est fort par ses propres forces, mais par la bonté & la misericorde de Dieu. *Quia nemo suis viribus fortis est sed, Dei indulgentiâ & misericordiâ tutus est.* Cyp. de orat. Dom.

Ces paroles, dit saint Cyprien, nous font connoître la necessité qu'il y a que nous demandions à Dieu la grace de faire sa volonté, & de nous soumettre aux ordres de la Providence. En effet, quoyque le peché originel ait été effacé par le Sacrement de Baptême, l'ignorance neanmoins reste en nous avec la concupiscence, c'est-à-dire, qu'il y a en nous un prodigieux penchant vers le mal, la volonté de la chair, la loy des membres, qui

eſt toûjours oppoſée à celle de l'eſprit ; en un mot, nous avons en nous un principe de corruption qui s'oppoſe ſans ceſſe à ce que Dieu veut de nous, & nous ſommes d'ailleurs ſi foibles & ſi impuiſſans, par rapport à ce qui regarde le ſalut éternel, que ſans le ſecours de la Grace de Dieu, nous ne pouvons ni lui obéïr ni perſeverer dans ſon obéïſſance.

En effet, comme toutes les inclinations de l'homme & tous ſes déſirs, le portent au mal dès ſa jeuneſſe, il eſt aiſé de comprendre, dit le Catechiſme du Concile, qu'il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe faire le bien par lui-même, mais qu'ils ſe portent tous naturellement au mal, & qu'ils ſont enclins à une infinité de paſſions mauvaiſes, comme à la colere, à la haine, à la vanité, à l'ambition & à une infinité d'autres vices auſquels ils s'abandonnent, avec une ardeur & une paſſion incroyable.

Gen. 8. 21. Catech. Conc. Trid. part. 4.

Mais ce qui fait le comble de leurs miſeres, c'eſt, qu'encore qu'ils ſe trouvent tres ſouvent agitez de ces paſſions, la plûpart neanmoins ne leurs paroiſſent pas mauvaiſes, & l'aveuglement qui leur eſt cauſé par leur cupidité, eſt tel, que non ſeulement il leur fait prendre pour bonnes & ſalutaires, les choſes qui leur ſont les plus pernicieuſes, mais encore qu'ils rejettent ce qui leur eſt bon & utile pour leur ſalut. C'eſt ce jugement corrompu des hommes, que Dieu déteſte, lorſqu'il dit par la bouche de ſon Prophete, *Malheur à vous qui dites, que ce qui eſt un mal, eſt un bien, & que ce qui eſt un bien, eſt un mal.*

Iſaye 5. 20.

C'eſt pourquoy l'Ecriture ſainte, pour nous faire connoître notre miſere, nous compare tantôt à des perſonnes qui ayant le goût dépravé, rejettent la bonne nourriture

pour en prendre une qui eſt contraire à leur ſanté, & tantôt à des malades : car comme ceux-ci ne peuvent faire les fonctions des perſonnes qui ſont ſaines, qu'ils n'ayent été premierement gueris, ainſi nous ne pouvons faire des actions qui ſoient agréables à Dieu, ſi nous ne ſommes prévenus du ſecours de ſa Grace.

Pour nous faire comprendre de plus en plus notre miſere, l'Ecriture nous compare encore à des enfans : car comme les enfans étant abandonnez à eux-mêmes, agiſſent ſans diſcernement & ſans conduite ; auſſi du moment que par nos pechez, nous avons obligé Dieu à nous abandonner, nous devenons imprudens comme des enfans, nous tenons comme eux des diſcours qui n'ont rien de ſerieux, nous nous amuſons comme eux à des choſes vaines & inutiles. C'eſt le reproche que nous fait le Sage par ces paroles : *ô, enfans, juſqu'à quand aimerez-vous l'enfance, juſqu'à quand les inſenſez déſireront-ils ce qui les perd.* Prov. 1. 22.

Il n'y a donc perſonne qui venant à connoître toutes ces choſes à la faveur de la lumiere de la Grace, ne ſoit en même-tems porté à rechercher avec ardeur le remede convenable à un ſi grand mal, il conſiſte à ſe conformer à la regle ſalutaire & divine de la volonté de Dieu, ſur laquelle doit être reglée toute la vie d'un veritable Chrétien.

Or, c'eſt ce que nous demandons à Dieu lorſque nous le prions, que ſa volonté ſoit faite : car comme ç'a été par la déſobéïſſance de nos premiers peres, & par le mépris qu'ils ont fait de la volonté de Dieu, que nous avons été réduits à cet état de miſere où nous ſommes, Dieu a voulu que le ſeul remede à

de si grands maux, fut de vivre selon cette même volonté : c'est sur cette divine regle que nous devons former toutes nos pensées, tous nos discours & toutes nos actions. C'est donc pour obtenir de Dieu cette grace, que nous prions, *que sa volonté soit faite.*

Les Justes ne sont pas moins obligez que le reste des hommes, de faire cette Priere : car comme ils ne laissent pas d'éprouver incessamment de la résistance dans le bien qu'ils veulent faire de la part de la concupiscence, laquelle est répanduë dans tous leurs membres, ils ont toûjours sujet de craindre qu'elle ne les entraîne au mal, & par consequent toûjours besoin d'avoir recours à Dieu. C'est la vûe de ce peril qui a porté Jesus-Christ à nous dire, *Veillez & priez, afin que vous n'entriez point en tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est foible.*

Matth. 26. 41.

Or, par la volonté de Dieu, dont nous demandons l'accompliſſement dans cette demande, il faut entendre tout ce qui nous est proposé comme necessaire pour arriver au Ciel, soit que cela regarde la Foy ou le reglement des mœurs, & generalement tout ce que Jesus-Christ nous a commandé ou défendu de faire, soit par lui-même, soit par son Eglise. C'est en ce sens que saint Paul dit aux Ephesiens, *Ne soyez pas indiscrets, mais sçachez discerner quelle est la volonté de Dieu.*

Eph. 5. 17.

Nous demandons donc premierement par cette Priere, *que votre volonté soit faite*, que notre Pere celeste nous donne la force d'obéir à ses saints Commandemens, & de le servir tous les jours de notre vie dans la saintetè & dans la justice ; que nous fassions toutes choses selon les ordres de sa volonté ; que nous nous acquittions envers Dieu & envers les

hommes de tous les devoirs qui nous ſont preſcrits par la Loy du Seigneur ; enfin, que nous ſoyons toûjours prêt de ſouffrir toutes choſes, plûtôt que de nous éloigner en rien de ſa divine bonté.

Or, comme les Saints ſçavoient, *que c'eſt regner*, comme dit l'Egliſe, *que ſervir Dieu & lui obeïr.* Tous ont demandé avec ardeur le premier fruit de cette Priere. David ne ſe laſſoit point de le faire. *Faites, mon Dieu*, diſoit-il, *que mes voyes ſoient tellement reglées, qu'elles tendent toutes a l'obſervation de vos ordonnances. Faites-moy, Seigneur, marcher dans la voye de vos preceptes, enſeignez-moy vos Commandemens ; donnez-moy l'intelligence, afin que je connoiſſe vos preceptes.* In Vita. pro pace. Pſal 118. 5. ibid. 11. 34.

Il paroît donc clairement que ce que nous demandons par cette Priere, c'eſt une bonne volonté : *Car j'appelle bonne volonté*, dit ſaint Auguſtin, *celle qui nous fait deſirer de vivre ſaintement, afin d'arriver à la poſſeſſion de la veritable ſageſſe.* Nous avons bien en nous une volonté, mais elle eſt mauvaiſe, car elle ſe porte vers le peché & le menſonge ; mais la bonne volonté eſt un don de Dieu, & un effet de ſa grace. Comme il faut, dit le même Pere, que lui-même nous donne & nous inſpire ſon amour : car s'il ne nous le donne, nous ne l'aurons point d'ailleurs ; auſſi la bonne volonté, par laquelle on l'aime, ne peut être dans l'homme, que par le don de celui qui le fait vouloir ; & cette bonne volonté, c'eſt-à-dire, cette volonté qui eſt fidelement ſoumiſe à Dieu ; cette volonté embraſée de la ſainteté de l'amour ſuprême ; cette volonté qui aime Dieu pour lui-même & le prochain pour Dieu, n'eſt autre choſe que ce même amour répandu dans nos cœurs Aug. Lib. de lib. arbit. l. 2.

Digitized by Google

par le Saint-Esprit. *Hæc igitur voluntas bona id est Deo fideliter subdita voluntas sanctitate superni amoris accensa voluntas qua diligit Deum & proximum propter, Deum non diffunditur in cordibus nostris nisi per spiritum qui datus est nobis.*

Aug. l. de Patient. c. 25.

En second lieu, par cette Priere, *que votre volonté soit faite*, nous ne demandons pas seulement, que Dieu nous fasse détester toutes les œuvres de la chair, qui sont, comme dit l'Apôtre, *la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution*, & tous les autres pechez dont il fait mention dans la suite ; *puisqu'il est certain*, selon le même Apôtre, *que si nous vivons selon la chair, nous mourrons.* Mais encore, qu'il ne permette pas que nous suivions ce que nos sens, notre cupidité, en un mot, notre propre volonté nous inspire, mais qu'il fasse, au contraire, que nous reglions toutes nos volontez sur la sienne.

Gal. 5.

Nous demandons donc, qu'il ne permette pas que nous faſſions notre propre volonté, qui est la source de tous nos déreglemens : En effet, dit saint Bernard, qu'il n'y ait plus de propre volonté, & il n'y aura plus d'enfer : car Dieu ne hait & ne punit rien en l'homme que la propre volonté de l'homme. *Quid enim odit aut punit Deus præter propriam voluntatem. Cesset voluntas propria & infernus non erit.* Que ceux, ajoûte ce Saint, qui sont esclaves de leur propre volonté, écoutent ici avec quelle fureur elle s'en prend à la divine Majesté. Premierement, afin d'être toute à elle-même, elle se soustrait de l'obéïssance qu'elle doit à Dieu, quoyqu'il fut de l'ordre qu'elle fut soumise à son Créateur. Ce n'est pas assez de lui faire cette injure, elle usurpe autant qu'elle peut & s'approprie ce qui ap-

Ber. ser. 2. pro temp. Pasch.

partient à Dieu : car quelles bornes se prescrit la cupidité humaine ? Un usurier voudroit, s'il lui étoit possible, se rendre maître de tout le monde ; il n'y a point de crime qu'il ne soit prêt de commettre pour satisfaire son avarice. C'est peu neanmoins que tout cela ; la volonté propre du pecheur, ce qui est horrible à dire, s'en prend à Dieu même ; elle voudroit, si cela se pouvoit, l'aneantir : car certainement elle voudroit qne Dieu ne pût venger ses déreglemens, ou qu'il ne le voulut pas, ou qu'il ne les connut pas ; elle voudroit donc qu'il ne fut pas Dieu, puisqu'elle voudroit qu'il fut impuissant, ou injuste, ou ignorant. Quelle cruelle & execrable malice est celle-là qui veut ravir à Dieu sa puissance, sa justice & sa sagesse. *Nuncautem & ipsum quantum in ipsa est Deum perimit voluntas propria omnino enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse, aut nolle, aut ea nescire. Vult ergo eum non esse Deum qua quantum in ipsa est vult eum aut impotentem, aut injustum esse, aut insipientem : crudelis plane & omnino execranda malitia qua Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat.* Après cela, il n'est pas surprenant que l'Apôtre mette à la tête des pecheurs, comme les plus méchans & les plus corrompus, ceux qui s'aiment eux-mêmes, *seipsos amantes* ; c'est donc de ce dangereux vice, & qui nous est si naturel depuis le peché, que nous demandons d'être délivrez, lorsque nous demandons à Dieu, non que notre volonté se fasse, mais la sienne, c'est-à-dire, que nous fassions, non notre volonté, mais celle de Dieu.

Ber. ibid. supra.

2. Tim. 3. 2.

Cela ne se fait pas, sans doute, sans peine, car il faut combattre ses propres désirs, & aller contre ses inclinations ; mais il est nean-

Digitized by Google

moins & avantageux, & même necessaire de le faire : car pour être sauvé, il faut faire la volonté de Dieu, & non la nôtre ; il faut suivre Jesus-Christ : *Or quiconque le veut suivre,* Luc. 9. 2. *doit se renoncer soy-même.*

Mais comme il arrive quelquefois que le démon se transforme en Ange de lumiere, en demandant à Dieu, *que sa volonté soit faite*, nous ne lui demandons pas seulement qu'il ne nous accorde pas ce que nos affections corrompuës, ou le mouvement de notre propre esprit, pourroient nous porter à lui demander, mais encore ce que la persuasion du démon pourroit nous engager à lui demander, sous quelque pretexte que ce soit, qui seroit contraire à notre salut ou à la gloire de Dieu. C'étoit par un zele qui sembloit partir d'un bon principe & d'une affection legitime, que saint Jacques & saint Jean avoient pour Notre-Seigneur, qu'ils le prierent de leur permettre de faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains, qui avoient refusé de le recevoir chez eux ; cependant il les en reprit, & leur dit, vous ne sçavez par quel esprit Luc. 9. 56 vous devez agir : *Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les ames, mais pour les sauver.*

En troisiéme lieu, quand nous demandons à Dieu que sa volonté soit faite, nous lui demandons la grace de nous soumettre sans resistance à tout ce qu'il lui plaît, d'ordonner par rapport aux évenemens qui nous regardent, ou qui regardent les autres, & nous demandons que les autres hommes s'y soumettent aussi.

Or, ou ces évenemens sont conformes à nos inclinations, ou ils y sont opposez ; par exemple, c'est le gain d'un procès, l'acquisi-

tion

tion d'un heritage, ou c'eſt une maladie, la perte d'une perſonne qui nous eſt chere, une mortification, une humiliation, un renverſement de fortune.

Dans les évenemens qui ſont conformes à nos inclinations, l'eſprit de cette Priere, *que votre volonté ſoit faite*, eſt de rendre grace à Dieu du bien qu'il nous fait, & de lui demander, que ſi ce bien doit être préjudiciable à notre ſalut, il nous en prive, car la volonté de Dieu eſt que nous nous ſauvions. Tout ce qui eſt oppoſé au ſalut, eſt donc oppoſé à la volonté de Dieu: lui demander que ſa volonté ſoit accomplie, c'eſt donc lui demander que nous ſoyons privez de ce qui eſt un obſtacle à notre ſalut.

Dans les évenemens qui ſont oppoſez à l'inclination de notre nature corrompue, comme ſont toutes les adverſitez, l'eſprit de cette Priere, *que votre volonté ſoit faite*, eſt 1. De nous ſoumettre à l'ordre de Dieu, & de lui dire, à l'exemple de Jeſus-Chriſt: *Mon Pere, que ce ne ſoit pas ma volonté qui ſe faſſe, mais la vôtre.* Luc. 22. 42. 2. De remercier Dieu de ces adverſitez, & de reconnoître en cela, comme veut ſaint Paul, la main de Dieu qui nous corrige en Pere charitable. 3. De lui demander la grace de faire un bon uſage de ces adverſitez, & de le ſupplier qu'il daigne faire en ſorte que ces peines temporelles ſervent à nous détacher du monde, & à nous faire mériter le Ciel. Heb. 12. 6.

Quiconque, ajoûte ſaint Auguſtin, n'eſt pas dans cette diſpoſition, n'a pas le cœur droit, & a beſoin d'être redreſſé.

Je vous ai ſouvent déclaré, diſoit ce ſaint Docteur à ce ſujet à ſon peuple, qu'avoir le cœur droit, c'eſt ſuivre en ce monde la vo-

lonté de Dieu & s'y soumettre. Dieu veut quelquefois que vous vous portiez bien, & quelquefois que vous soyez malade. Si la volonté de Dieu vous plaît, lorsque vous vous portez bien, & si elle vous déplaît, lorsque vous êtes malade, vous n'avez pas le cœur droit; vous ne voulez pas redresser votre volonté sur celle de Dieu, mais forcer celle de Dieu, afin qu'elle suive la vôtre. La volonté de Dieu est toûjours droite, mais la vôtre est de travers. Il faut donc redresser votre volonté sur celle de Dieu, & non vouloir faire courber la volonté de Dieu sur la vôtre, alors vous aurez le cœur droit. Etes vous heureux en ce monde, benissez Dieu qui vous console; êtes-vous malheureux en ce monde, benissez-Dieu qui vous châtie & qui vous éprouve; vous aurez alors le cœur droit, & vous direz avec le Prophete: Je benirai le Seigneur en tout tems, sa loüange sera toûjours dans ma bouche. *Voluntas tua corrigenda est ad voluntatem Dei, non illa curvanda est ad te & rectum habebis cor, bene est in hoc saeculo, benedicatur Deus qui consolatur, laboratur in hoc saeculo, benedicatur Deus quia emendat & probat, & eris recto corde dicens, benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.*

Psal. 33. Aug. in Psal. 35.

En quatriéme lieu, parce que notre nature est tellement corrompuë, qu'encore que nous ayons fait violence à notre convoitise, nous ne pouvons neanmoins éviter le peché, sans le secours de la Grace, qui nous fait éviter le mal, & nous fait faire le bien, il faut encore que nous ayons recours à cette Priere, pour demander à Dieu qu'il acheve le bien qu'il a commencé en nous, qu'il reprime les mouvemens de la concupiscence

qui s'élevent continuellement dans notre chair, qu'il soumette la partie inferieure de notre ame à la raison, & qu'enfin il nous rende entierement conformes à sa volonté. Avoüons humblement, dit le bienheureux Fortunat Evêque de Poitiers, que nous ne sçaurions vouloir aucun bien, si à chaque jour nous ne recevons cette volonté de la bonté de Dieu, suivant ce que nous lisons, que le bien qui est en nous, est un don & une faveur qui nous vient d'en-haut, & que nous recevons du Pere des lumieres.

Ven. fort. oper. l. 10. qui est expos. orat. Dom.

Jacob. 1.

En cinquiéme lieu, comme ce n'est pas assez d'avoir commencé à faire le bien, mais qu'il y faut perseverer jusqu'à la fin, c'est encore ce que nous demandons à Dieu par cette Priere, *car c'est Dieu qui opere en nous le vouloir & le faire, selon qu'il lui plait.* C'est donc la perseverance que les Saints demandent à Dieu, dit saint Augustin, quand ils lui disent dans l'Oraison Dominicale, *que votre volonté soit faite:* car de lui demander qu'elle se fasse en ceux en qui elle se fait déja, n'est-ce pas lui demander de perseverer dans ce qu'ils ont commencé d'être. *Cum enim jam facta sit in eis cur ut fiat adhuc petunt nisi ut perseverent in eo quod esse cœperunt.*

Philip. 2. 13.

Aug. de dono persever. c. 3.

En septiéme lieu, en demandant à Dieu: *que sa volonté se fasse*, nous lui demandons qu'il nous fasse la grace que nous entrions dans l'état & dans les emplois où il nous appelle, & que nous soyons attentifs à connoître les marques de sa vocation, & que nous remplissions tous les devoirs de celle où il nous a fait connoître que nous devions entrer: cette obligation regarde tous les Fideles, puisque personne ne peut aller au Ciel, qu'en marchant dans la voye que Dieu lui

marque ; mais elle regarde particulierement ceux qui ſongent à s'engager dans l'Etat Eccleſiaſtique : car nul ne s'attribuë à ſoi-même cet honneur, dit ſaint Paul, mais il y faut être appellé de Dieu comme Aaron. *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.*

Heb. 5. 4.

En huitiéme lieu, le zele que nous devons avoir pour la gloire de Dieu & le ſalut du prochain, nous oblige auſſi en faiſant cette Priere d'avoir en vûë de demander à Dieu que la connoiſſance de ſa volonté ſe répande par tout le monde, & qu'il n'y ait perſonne qui ne connoiſſe le Myſtere de Jeſus-Chriſt, qui a été caché dans tous les âges & les ſiecles qui ont précedé ſon Incarnation.

Coloſ. 1. 26.

Enfin, ſelon le Catechiſme du ſaint Concile de Trente, nous demandons à Dieu par cette Priere, que l'obéïſſance que nous lui rendons ſoit telle, qu'elle ſoit en quelque ſorte conforme à celle que les Anges & les Bienheureux lui rendent dans le Ciel, c'eſt-à-dire que comme ils lui obéiſſent volontairement & avec une ſatisfaction entiere, ainſi nous puiſſions lui obéïr de la maniere qui eſt plus conforme à ſa divine volonté. Dieu demande de nous une grande plenitude de charité & d'amour dans tout ce que nous entreprenons pour ſon ſervice : C'eſt pourquoy encore que nous puiſſions nous conſacrer à ſon ſervice, dans l'eſperance des récompenſes éternelles, il veut neanmoins que nous n'ayons même cette eſperance, que parce qu'il a voulu que nous l'euſſions ; & ainſi elle doit être appuyée uniquement ſur l'amour que nous avons pour Dieu, qui a voulu que la vie éternelle fut la récompenſe de l'amour que nous aurions pour lui.

Pſal. 118. v. 12.

Digitized by Google

C'eſt même ce qui eſt marqué par ces paroles, *dans la terre comme au Ciel*, qui ſuivent immediatement cette demande, *que votre volonté ſoit faite :* car elles nous apprennent que nous devons faire tous nos efforts pour être obéïſſans à Dieu, de la même maniere que nous venons de remarquer que le ſont les eſprits bienheureux.

Mais comme ces paroles, *dans la terre comme au Ciel*, peuvent avoir pluſieurs ſens qu'il eſt important, ſuivant la reflexion de ſaint Auguſtin, que les Fideles ayent preſens à leur eſprit, on a crû devoir rapporter ceux que ce ſaint Docteur nous donne lui-même. Aug. ſer. 57. c. 6.

En premier lieu, dit-il, quand nous diſons à Dieu, *que votre volonté ſoit faite*, c'eſt comme ſi nous lui diſions, que nous ne vous offenſions point ſur la terre, non plus que les ſaints Anges dans le Ciel.

En ſecond lieu, comme les ſaints Patriarches, les Prophetes, les Apôtres & tout ce qu'il y a de ſpirituels & de parfaits, ſont le vrai Ciel où Dieu habite, & qu'en comparaiſon de tous ces Saints, nous ne ſommes que terre, demander à Dieu que ſa volonté ſe faſſe *dans la terre comme dans le Ciel*, c'eſt lui demander que nous la faſſions comme ces grandes ames le font.

En troiſiéme lieu, l'Egliſe en comparaiſon des infideles, ſes ennemis, eſt *le Ciel*, & eux, *la terre :* ainſi, nous prions encore pour les infideles & les ennemis de l'Egliſe, lorſque nous demandons à Dieu, que comme ſa volonté ſe fait au Ciel, c'eſt-à-dire, dans l'Egliſe, elle ſe faſſe auſſi dans cette terre, c'eſt-à-dire, parmi les infideles, en les rendant Chrétiens.

En quatriéme lieu, l'esprit en nous est *le Ciel*, & le corps est *la terre* ; ainsi, demander à Dieu, que sa volonté se fasse dans la terre comme dans le Ciel, c'est lui-demander, que comme notre esprit ou notre homme interieur est renouvellé par la Foy, de même notre corps ou notre homme exterieur, le soit par cette heureuse transformation qui se fera dans les Justes, lorsqu'ils resuſciteront.

En cinquiéme lieu, cette partie superieure de notre ame, par laquelle nous voyons & nous aimons la verité, est un *Ciel*, & la partie inferieure qui nous asservit au peché, n'est que *terre*. L'Apôtre exprime la premiere par ces paroles : *Je*
Rom. 7. 22. *me plais dans la Loy de Dieu, selon l'homme interieur* ; & l'autre, par celle ci : *Je vois une*
Ibid. 23. *autre Loy dans mes membres qui resiste à la loy de mon esprit.* Lors donc que cette guerre intestine sera finie, & que la chair sera parfaitement d'accord avec l'esprit, ce sera alors que la volonté de Dieu *se fera dans la terre comme dans le Ciel* ; c'est encore ce que nous devons demander à Dieu. Il faut, conclut saint Augustin, avoir tout cela present à l'esprit, & demander tout cela à Dieu, quand nous prononçons ces paroles
Aug. ser. 57. cap. 6. de l'Oraison Dominicale. *Quando petitionem istam dicimus omnia ista cogitemus, & omnia ista à Patre petamus.*

Mais ce que nous devons avoir principalement en vûë, en disant à Dieu, que sa volonté soit faite dans la terre comme au Ciel, c'est que nous ne devons jamais faire cette Priere qu'avec une tres-profonde humilité d'esprit & de cœur, nous sou-

Digitized by Google

venant que nous avons toûjours en nous cette malheureuse convoitise, qui nous est devenuë comme naturelle, & qui fait que nous résistons à la volonté de Dieu, & que nous sommes mêmes en quelque maniere inferieurs à toutes les autres créatures, en ce qui est de la soumission aux ordres de Dieu, puisqu'il est dit d'elles, *que toutes lui sont assujeties, & sont prêtes pour executer ses ordres.* Reconnoissons donc que notre foiblesse est si grande, que nous sommes incapables, non-seulement d'achever, mais même de commencer aucune action qui puisse être agréable à Dieu, s'il ne nous prévient de son secours. 2.° Que, comme il n'y a rien de plus grand & de plus excellent que de servir Dieu & de regler sa vie selon sa Loy & ses Commandemens, nous ne devons aussi rien désirer plus ardemment, que de marcher dans ses voyes, & de regler toutes nos pensées & toutes nos actions selon sa divine volonté. Psal. 118. 91.

Nous devons donc nous reposer uniquement & absolument sur la volonté de Dieu, supporter courageusement de nous voir réduits, quand il lui plaît, dans un état qui semble peu conforme à notre condition & à nos mérites, soumettre en cela, comme en toute autre chose, notre jugement aux ordres de sa Providence; ensorte que, soit que nous soyons pressez par la pauvreté; ou par la maladie, ou par les persecutions, ou par d'autres sortes de peines & de souffrances, nous devons être persuadez que rien de toutes ces choses ne nous arrive, que par la disposition de la volonté de Dieu, qui est la souveraine rai-

ſon de toutes choſes, & par conſequent que nous ne devons point nous en troubler, mais tâcher de les ſupporter avec fermeté & une parfaite ſoumiſſion, ayant toûjours dans l'eſprit ces paroles des premiers Fi-
Act. 21. 14. deles, *que la volonté du Seigneur ſoit faite*; & ces autres du bienheureux Job, *ce qu'il a*
Job. 1. 21. *plû à Dieu eſt arrivé, ſon ſaint Nom ſoit beni.*

Avant que de finir cette queſtion, il nous reſte à remarquer deux choſes:

La premiere, avec ſaint Auguſtin, que les trois premieres demandes de l'Oraiſon Dominicale, regardent la vie éternelle:
Aug. ſer. 17. c. 6. car ſi le Nom de Dieu eſt ſanctifié en nous, c'eſt pour l'éternité; ſi ſon Royaume arrive pour nous, c'eſt pour l'éternité; ſi ſa volonté ſe fait à notre égard dans la terre comme dans le Ciel, de toutes les manieres dont on l'a expliqué ci deſſus, c'eſt pour l'éternité.

La ſeconde choſe qu'on doit remarquer, eſt l'ordre admirable qui ſe trouve dans ces trois demandes. Nous demandons en premier lieu la grace de ſanctifier en nous le Nom de Dieu par notre conduite, parce qu'avant toutes choſes, & en toutes choſes, nous devons chercher la gloire de Dieu, & nôtre propre ſanctification.

Mais comme nous ne pouvons ſanctifier le Nom de Dieu par notre conduite, ſi Jeſus-Chriſt ne regne dans nos cœurs par ſa grace, c'eſt le ſujet de la ſeconde demande.

Or, comme Jeſus-Chriſt ne regne dans nos cœurs que par ſa grace, & ne nous

peut faire regner un jour avec lui dans ſa gloire, que lorſque nous faiſons ſa volonté & que nous ſommes ſoumis à ſes ordres; c'eſt auſſi le ſujet de la troiſiéi mande.

Digitized by Google

III. CONFERENCE SUR L'ORAISON DOMINICALE.

PREMIERE QUESTION.

Sur la quatriéme demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Panem noſtrum quotidianum da nobis hodie.*

Pourquoy Nôtre-Seigneur a voulu que cette quatriéme demande & les ſuivantes ſuiviſſent les trois precedentes ? Quelle eſt l'utilité & la neceſſité de cette quatriéme demande ? Si les riches la doivent faire auſſi-bien que les pauvres, & quel uſage ils ſont obligez de faire des biens que Dieu leur a donnez ? Qu'eſt-ce qu'il faut entendre par le pain que nous demandons à Dieu dans cette Priere, & pourquoy Jeſus-Chriſt a exprimé par le mot de pain, les choſes qu'il veut que nous lui demandions ? Si nous ne devons demander à Dieu que le neceſſaire, & avec quelle confiance nous lui devons faire cette Priere ? Qu'eſt-ce qu'on doit entendre par ces paroles : Notre pain, & notre pain de chaque jour ? *Que veulent*

dire ces paroles : donnez-nous aujourd'hui ? *D'où vient qu'il nous eſt ordonné de demander à Dieu notre pain de chaque jour ? Cette demande n'eſt-elle pas contraire à la défenſe qui nous eſt faite dans l'Evangile de nous mettre en peine des neceſſitez de cette vie ? Quel eſt le pain ſpirituel que nous demandons par cette Priere ? Jeſus-Chriſt comme verité n'eſt-il pas la veritable nourriture de notre ame ? La parole de Dieu n'eſt-elle pas auſſi la nourriture de notre ame ? Quelles ſont les diſpoſitions neceſſaires pour s'en ſervir ? Ne demandons-nous pas auſſi à Dieu par cette Priere d'être nourris du Corps & du Sang de Jeſus Chriſt dans la ſainte Euchariſtie ? Qu'elles ſont les diſpoſitions avec leſquelles il faut s'en nourrir, & quels ſont les effets que ce pain celeſte produit dans ceux qui le reçoivent dignement.*

LEs trois premieres demandes de l'Oraiſon Dominicale ſemblent plutôt regarder l'éternité & la gloire de Dieu, que la vie preſente, & notre propre avantage ; il s'y trouve pourtant renfermé, comme on a fait voir. Mais dans les quatre ſuivantes, il eſt clair, dit ſaint Auguſtin, que nous prions pour nous, & qu'elles regardent la vie preſente. En effet, dit ce Pere, ce n'eſt que dans cette vie que nous avons beſoin de notre pain de chaque jour ; ce n'eſt qu'en cette vie que nous avons beſoin de prier Dieu qu'il nous pardonne nos offenſes ; ce n'eſt qu'ici bas non plus que nous avons beſoin de lui demander qu'il ne nous livre point à la tentation, car il n'y aura point de tentation dans la vie future. Enfin ce n'eſt que dans cette vie que nous avons beſoin de deman-

der d'être délivrez du mal, puiſque le mal n'aura point d'accès dans celle que nous attendons, & qu'il n'y aura dans cette heureuſe vie qu'un bien ſolide & inalterable qui ſubſiſtera éternellement.

Or, Notre-Seigneur a voulu que la quatriéme demande & les ſuivantes, par leſquelles nous demandons proprement & nommément les choſes neceſſaires pour entretenir la vie de notre ame & celle de notre corps, ſuiviſſent les trois precedentes où nous demandons les choſes qui regardent la gloire de Dieu, pour nous apprendre qu'elles s'y doivent rapporter comme à leur fin.

En effet, de même que les hommes ſe rapportent à Dieu comme à leur fin, les biens du Ciel doivent auſſi être la fin des biens de cette vie, & nous ne devons les déſirer & les demander qu'autant que Dieu nous le permet, ou qu'ils peuvent contribuer à nous faire acquerir les biens du Ciel.

Il eſt important que les Paſteurs faſſent faire cette reflexion aux Fideles, n'étant que trop ordinaire à pluſieurs qu'ils déſirent & qu'ils demandent à Dieu les biens de cette vie, ſans faire attention qu'il ne leur eſt permis de les déſirer & de les demander que de la maniere que Dieu preſcrit de le faire; c'eſt-à-dire, qu'autant qu'ils peuvent contribuer à notre ſanctification, & à nous donner les moyens de procurer la gloire de Dieu.

Après cette reflexion, qu'on a crû neceſſaire, il faut paſſer à l'explication de cette quatriéme demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, ou de chaque jour.* Voici celle que ſaint Auguſtin en a donnée dans un de ſes Sermons, qui comprend en

abregé tout ce qu'on peut dire ſur cette matiere.

Il eſt clair, dit ce Pere, qu'ici, c'eſt pour nous que nous prions. Lors donc, mes Freres, que vous dites à Dieu, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*, vous reconnoiſſez que vous êtes ſes mendians, pour ainſi parler; mais n'en rougiſſez point, les riches le ſont comme vous. Les riches de la terre ont des mendians à leur porte, mais ils ſont eux-mêmes les mendians de celui qui eſt ſeul veritable riche. Comme on leur demande, ils demandent auſſi de leur côté. S'ils n'étoient pas dans le beſoin, ils ne frapperoient pas à la porte du ſouverain Maître, comme ils ſont par la Priere. Et de quoy les riches peuvent-ils avoir beſoin? de ce même *pain de chaque jour*, que les plus pauvres demandent à Dieu, Je le dis, & je le dis hardiment: car s'ils ſont dans l'abondance de toutes choſes, par où y ſont-ils, ſinon par les bienfaits de Dieu? Qu'auroient-ils, ſi Dieu leur termoit ſa main? Combien de gens ſe ſont couchez riches, & ſe ſont levez pauvres? Si donc les riches ſont dans l'abondance, c'eſt par un effet de la bonté de Dieu, & non pas par aucune puiſſance qui ſoit en eux. Aug. ſer. 4. 6. cap. 6.

Mais, mes Freres, continuë ſaint Auguſtin, ce pain dont votre corps ſe remplit & ſe nourrit, vous voyez que Dieu le donne, & à ceux qui le loüent, & à ceux qui blaſphement ſon ſaint Nom; & qu'il fait lever le ſoleil & tomber la pluye indifferemment ſur les bons & ſur les méchans, ſur les Juſtes & ſur les injuſtes. Vous ſervez Dieu, il vous nourrit, vous le blaſphêmez, il vous nourrit tout de même, parce qu'il attend que vous faſſiez penitence; mais ſi vous ne vous convertiſſez, Matth. 5. 45.

Digitized by Google

Aug ibid. supra. il vous damnera *Laudas, pascit te, blasphemas, pascit te, ut pœnitentiam agas expectat te; sed si non te mutaveris, damnat te.*

Or, si Dieu donne également aux bons & aux méchans ce pain materiel qui nous fait subsister, croyez-vous qu'il n'y ait pas un autre pain qui soit particulier à ses enfans? Il y en a, sans doute, *est plane*, & nous le voyons clairement par ces paroles de l'Evangile: *Il ne convient pas d'ôter le pain aux enfans pour le donner aux chiens.* Et quel est ce pain, & pourquoy est-il appellé, *le pain de chaque jour?* C'est par le besoin perpetuel que nous en avons. Nous ne sçaurions vivre sans le pain materiel, & il n'est pas possible de s'en passer: ainsi, quoyqu'il y ait une espece d'imprudence à demander à Dieu des richesses, il n'y en a point à lui demander *notre pain de chaque jour:* car il y a une grande difference entre ce qui n'est que l'aliment de l'orgueil & ce qui est necessaire au corps. Mais, comme j'ay dit, s'il y a un pain visible & materiel qui se donne aux bons & aux méchans, il y a un *autre pain de chaque jour*, après lequel les enfans soupirent.

Matth. 15. 26.

Et quel est ce pain? C'est la parole de Dieu qui vous est distribuée chaque jour: voilà quel est *notre pain de chaque jour*; & c'est un pain qui nourrit l'ame, & non pas le corps. Ce pain nous est necessaire, tant que nous aurons à travailler dans la vigne du Seigneur. C'est la nourriture des ouvriers, mais ce n'est pas leur salaire: car celui qui loüe des ouvriers pour les faire travailler à sa vigne leur doit deux choses, la nourriture, sans quoy les forces leur manqueroient & leur salaire, afin que la joye succede au travail. La parole de Dieu est donc sur la terre *notre pain de*

Digitized by Google

chaque jour, auſſi la diſtribution s'en fait ſans ceſſe dans les Egliſes ; mais notre ſalaire après le travail de cette vie, c'eſt ce qu'on appelle la vie éternelle. *Cibus noſter quotidianus in hac terra ſermo Dei eſt qui ſemper erogatur Eccleſiis, merces noſtra poſt laborem vita æterna nominatur.* Aug. ibid. ſupra.

Juſqu'ici ſaint Auguſtin, qui nous fait connoître tout d'abord l'utilité & la neceſſité de cette Priere, nous avons tous beſoin d'une infinité de choſes, qui ſont ſi neceſſaires à la vie, que venant à manquer, il faut que nous la perdions en même-temps, ou que nous ne menions plus qu'une vie miſerable & languiſſante. Or, ce n'eſt pas nous qui ſommes les créateurs de ces biens, dont nous avons beſoin. C'eſt Dieu qui les a créez & qui les diſtribuë à qui il lui plaît, & comme il lui plaît. Il eſt vrai que les hommes peuvent, par leur travail & par leurs ſoins, contribuer à ſe procurer les choſes neceſſaires à la vie. Mais toutes leurs peines ſeront neanmoins inutiles, ſi Dieu n'y donne ſa benediction ; puiſque, comme dit l'Apôtre, celui qui plante, n'eſt rien ; que celui qui arroſe, n'eſt rien : mais c'eſt Dieu qui donne 1. Cor. 3. 7. l'accroiſſement à toutes choſes, & que, ſelon le Prophete Royal : *Si le Seigneur n'édifie lui-même une maiſon, en vain travaillent ceux qui s'efforcent de l'édifier.* Pſal. 126. 1.

Les riches, comme le remarque fort bien ſaint Auguſtin, ſont obligez de faire cette Priere comme les pauvres : car, premierement, qu'ont-ils, qu'ils n'ayent pas reçû ? Tout ce qu'ils poſſedent, ne le tiennent-ils pas de la main liberale de Dieu ? N'eſt-ce pas lui qui par un effet de ſa bonté & de ſa protection, leur en conſerve la poſſeſſion & la 1. Cor. 4. 7.

jouïssance ? Quand il cesse de les proteger à cet égard, ne tombent-ils pas dans la misere? Combien en voit-on tous les jours, qui d'extrémément riches, sont dans une seule heure devenus tres-pauvres ?

Au reste, nous devons faire cette Priere avec d'autant plus de confiance, que nous sçavons que Dieu, comme un bon Pere, est toûjours prêt de nous écouter, nous exhortant lui-même à lui demander notre pain. C'est une assûrance qu'il nous donne de nous l'accorder, si nous le lui demandons comme il faut. En nous enseignant la maniere dont nous le devons prier, n'est-ce pas nous exhorter à le faire, & nous donner un gage en même-tems que son dessein est de nous écouter & nous faire entrer dans une ferme confiance, que nous obtiendrons de sa bonté tout ce que nous lui demanderons.

Après avoir ainsi montré la necessité & l'utilité de cette demande, donnez-nous aujourd'hui *le pain dont nous avons besoin chaque jour*, il est du devoir des Pasteurs, à l'exemple des saints Peres, qu'ils en expliquent aux Fideles toutes les paroles, qui renferment de grandes veritez.

Par le pain que nous demandons à Dieu, il faut entendre, selon les saints Peres,

1. Tout ce qui est necessaire pour entretenir notre vie. C'est pourquoy il faut absolûment rejetter l'opinion de ceux qui soutiennent, qu'il n'est pas permis aux Chrétiens de demander à Dieu les biens passagers de cette vie. Ce sentiment est détruit par quantité d'exemples & d'autoritez de l'Ecriture. *Si le seigneur demeure avec moy*, dit Jacob, faisant vœu à Dieu pour son retour, *& qu'il me conserve pendant mon voyage, qu'il me donne*

du pain pour vivre & de quoy me vêtir, & qu'il me ramene heureusement à la maison de mon pere, je l'honorerai comme mon Dieu... & je lui offrirai les dimes de tous les biens qu'il me donnera. Et Salomon ne demandoit-il pas à Dieu les biens de la vie presente, lorsqu'il lui fit cette Priere : *Ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses, mais donnez-moy seulement ce qui me sera necessaire pour vivre.* De même dans le nouveau Testament, le Sauveur du monde nous ordonne de demander des choses qui regardent la vie presente : *Priez*, dit-il, *que votre fuite n'arrive point pendant l'hiver ni au jour du Sabath.*

Gen. 28. 20

Proverb. 30. 8.

Matth. 24. 20.

Puis donc que Dieu veut que nous lui demandions les biens qui sont necessaires à la vie, & que Jesus-Christ nous a donné l'Oraison Dominicale, comme le modele d'une Priere parfaite, il ne faut point douter que la demande de ces biens ne soit comprise dans l'une des sept demandes qui la composent.

Or, comme *le pain* est la chose la plus necessaire à la vie, en demandant du pain, nous demandons tout ce dont nous avons besoin, tant pour le vêtement que pour la nourriture de notre corps. En effet, il est fort commun dans l'Ecriture, que par le mot de pain, tout ce qui est necessaire à la vie, soit exprimé. C'est en ce sens-là, selon saint Augustin, qu'il est dit dans la Genese, que quand Joseph voulut donner à manger à ses freres, il dit à son Oeconome, *Ces gens-ici mangeront aujourd'hui du pain avec moy.* Dira-t'on qu'ils ne dûssent manger que du pain ? non, sans doute ; mais tout ce qui devoit composer le festin étoit compris sous ce nom là. De même, quand nous demandons *notre pain de chaque jour*, nous demandons tout ce

Gen. 28. 20. 4. Reg. 6. 20.

Aug. ser. 5. 8. c. 4.

Gen. 43. 16.

qu'il faut à nos corps pour leur subsistance ; mais souvenons-nous sur cela de cette parole
Matth. 6. 33. de Jesus-Christ : *Cherchez premierement à tout, le Royaume de Dieu & sa justice, & toutes les choses dont vous avez besoin vous seront données comme par surcroit.*

Jesus-Christ a voulu que nous employons le mot de *pain* dans notre Priere, pour nous faire comprendre, que nous ne devons demander que le necessaire, & qu'il ne faut ni souhaiter, ni demander le superflu : car,
2. Tim. 6. 8. comme dit l'Apôtre, *ayant dequoy nous nourrir & de quoy nous couvrir, nous devons être contens* ; aussi Salomon se contenta de demander à Dieu, comme on a déja remarqué,
Proverb. 30. 8. *qu'il lui donnât seulement ce qui lui étoit necessaire pour vivre.* C'est à quoy, selon saint Augustin, il faut borner nos désirs. ... chassons seulement l'avarice, & réduisons-nous à ce que la nature demande, nous voila riches. *Pereat avaritia & dives natura.* Or, comme le vêtement & le logement font une partie de notre subsistance, & qu'en demandant, *notre pain de chaque jour*, c'est notre subsistance que nous demandons. Il ne faut pas s'étonner qu'il ne soit parlé que de *pain*, puisque ce seul mot comprend tout le reste.
Aug. ibid. sup.

Psal. 103. 28 & 29. Nous appellons ce pain notre pain, *panem nostrum*, non qu'il nous appartienne indépendamment de Dieu, car c'est Dieu qui par sa providence, nourrit toutes les créatures ; mais il est appellé *nôtre*, parce qu'il veut que nous en usions.
Psal. 144. 16.

Nous appellons encore ce pain *notre pain*, pour nous apprendre qu'il faut que nous l'acquerions par des voyes justes & legitimes, & non par des injustices, des tromperies & des larcins, car ce que nous acquerons par

de mauvais moyens, ne nous appartient pas. Dieu donne le pain, dit un ancien Auteur, dont on a autrefois attribué les Ouvrages à saint Chrisostôme, à celui qui le mange, s'il l'a justement acquis ; mais s'il l'a acquis par le peché, on peut dire, en quelque maniere, que ce n'est pas Dieu qui le lui donne, mais le démon. Et il ajoûte, celui qui mange le pain qu'il a justement acquis, peut dire qu'il mange le pain qui lui appartient ; mais celui qui l'a acquis par des moyens injustes, ne mange pas son pain, mais celui d'autrui.

Au'. oper. Imper. in Matth. Hom 14.

Il est aussi appellé *notre*, pour nous apprendre, que c'est par notre travail, & à la sueur de notre visage que nous le devons gagner, suivant l'obligation que Dieu imposa à Adam & à toute sa posterité après son peché. Que ceux qui naissent riches ne croyent pas en être dispensez, ils ne peuvent user legitimement du bien qu'ils ont, s'ils ne s'occupent d'une maniere convenable à leur état, & s'ils ne méritent par quelque espece de travail conforme à leurs obligations, que Dieu les nourrisse : car, comme dit l'Apotre, celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger. *Quoniam si quis non vult operari nec manducet.*

Gen. 3. 19.

2. Thess. 3. 10.

Il est encore appellé notre pain, pour nous apprendre, que les biens que nous tenons de la liberalité de Dieu, sont des biens que nous devons posseder, en quelque maniere, en commun, & qui par consequent, ne nous sont pas tellement propres, que nous en puissions faire ce qu'il nous plaira, & nous dispenser d'en faire part aux pauvres. Serviteurs ingrats, dit saint Chrisostôme, aux riches, qui font un mauvais usage de leurs biens, vous n'avez pas reçû ces biens pour

les consumer dans vos excez, mais pour les distribuer en faisant l'aumône. Le bien que vous avez, n'est pas à vous : c'est le bien des pauvres qui vous a été confié : Quoyque vous l'ayez reçû de la succession de vos peres, ou que vous l'ayez acquis par de tres-justes travaux, Dieu pouvoit vous l'ôter avec justice ; cependant il ne l'a pas fait, afin de vous rendre comme les maîtres de la charité que vous devez exercer envers les pauvres. *Num putas non potuisse Deum abs te hanc pecuniam auferre, sed ideo fecit quia te Dominum esse voluit benignitatis erga pauperes.*

Christhom. 78. in Matth.

Comme nous devons dépendre de Dieu chaque jour, nous avons aussi chaque jour recours à lui pour nos besoins : C'est pourquoy nous lui demandons du pain, non pour le lendemain, mais notre pain de chaque jour, *quotidianum*. Quoy donc faut-il que les plus grands du monde, & les plus riches, aussi-bien que les plus petits & les plus pauvres demandent *tous les jours* leur pain ? Oüi, il faut que nous soyons tous les jours comme des mendians à la porte du Pere de famille, pour lui demander du pain. Quelle honte à un superbe de demander son pain, & de le demander tous les jours. Or, le moyen de demander chaque jour son pain, & d'être superbe ? La vraye richesse d'un Chrétien consiste à demander à Dieu, comme à son Pere, avec une grande confiance & une parfaite dépendance, les choses qui lui sont necessaires ; mais qu'il est mal-aisé qu'un homme riche mette sa confiance dans le secours de Dieu, qu'il ne voit pas, & qu'il ne la mette pas dans celui de son argent qu'il voit. Il est donc bien plus aisé à un pauvre d'esprit d'esperer du Ciel, dont il a éprouvé la douceur & la libe-

Digitized by Google

ralité, que de la terre qui lui eſt ſi ingrate : C'eſt pourquoy il eſt ordinairement plus avantageux d'être pauvre que riche, puiſque la confiance en Dieu eſt plus naturelle à la pauvreté qu'aux richeſſes.

En demandant du pain à Dieu, nous renonçons à la gourmandiſe, qui cherche des mets délicieux, & qui ne ſe contente pas du neceſſaire ; en demandant le nôtre, nous renonçons à l'injuſtice & à la fraude, qui retient, qui s'approprie ou qui veut uſurper le bien d'autrui, & en demandant notre *pain de chaque jour*, nous renonçons à l'avarice qui n'eſt jamais contente : ainſi, ſi nous prononçons cette Priere dans la ſimplicité du cœur, & avec une intention droite, telle que Dieu demande de nous, lorſque nous lui demandons notre pain de chaque jour ; c'eſt le prier de nous guerir ou de nous préſerver de la cupidité & de l'avarice, qui eſt, comme l'Apôtre l'appelle, la racine de tous les maux. *Radix omnium malorum eſt cupiditas.* 1. Tim. 6. 10.

Nous diſons dans cette Priere *donnez-nous, da nobis*, afin que ces paroles ſoient un avertiſſement aux pauvres & aux riches, qu'ils ne doivent pas mettre leur confiance, ni dans leur induſtrie, ni dans leurs travaux, ni dans les richeſſes incertaines & périſſables de ce monde, *mais dans le Dieu vivant, qui nous fournit avec abondance ce qui eſt neceſſaire à la vie.* 1. Tim. 6. 17. Ainſi, nous devons regarder tous les biens que nous poſſedons, comme nous venant de la main de Dieu ; & comme il n'eſt que trop ordinaire que nous ſoyons portez à en abuſer, nous le ſupplions qu'il communique une vertu ſalutaire & vivifiante au pain qu'il nous accorde chaque jour, afin qu'il ſoit ſalutaire au corps, & que le corps ſoit enſuite utile à l'ame.

Digitized by Google

Nous disons au plurier, donnez nous, *da nobis*, & non pas donnez-moy, par où Jesus-Christ nous apprend, 1. Que nous ne devons pas nous interesser moins pour le bien du prochain, que pour le nôtre en particulier. 2. Que les biens que Dieu nous donne, ne nous sont pas donnez pour en jouir nous seuls, mais afin qu'après en avoir pris le necessaire, nous distribuions le superflu à ceux qui sont dans le besoin: car, comme disent excellemment saint Basile & saint Ambroise, le pain que nous reservons est le pain des pauvres, les habits que nous enfermons, sont les habits de ceux qui sont nuds, & l'argent que nous enfoüissons en terre, est le prix & la rançon des miserables & des captifs. Le superflu des riches, ajoûte saint Augustin, est le necessaire des pauvres: si donc vous vous reservez du superflu, vous retenez en quelque façon le bien d'autrui. *Superflua divitum necessaria sunt pauperum, res aliena possidentur, cum superflua possidentur.*

Basil. hom. 1. in Dives. Amb ser. 81. sive in dom. 8. post Pentecost.

Aug. in Psal. 147.

Nous ajoûtons ce mot, *aujourd hui*, *hodie*, pour nous faire voir que nous ne devons point nous embaraſſer du soin du lendemain, & que nous devons nous contenter de demander à Dieu chaque jour les besoins de chaque jour, c'est-à-dire, bannir toute inquiétude pour l'avenir. Celui donc, dit saint Cyprien, qui suivant les avertissemens de Jesus-Christ notre maître, a commencé d'être son Disciple, en renonçant à toutes choses, ne doit plus demander que la nourriture qu'il lui faut pour chaque jour, sans étendre plus loin ses désirs, comme Notre-Seigneur nous l'ordonne, quand il dit, *ne vous mettez point en peine du lendemain, car le lendemain se mettra en peine de lui-même; à chaque*

Matth. 6. 34.

jour ſuffit ſon mal. C'eſt donc avec raiſon qu'un Diſciple de Jeſus-Chriſt ne demande que la nourriture dont il a beſoin chaque jour, puiſqu'il lui eſt défendu de ſonger au lendemain ; & en effet, il y auroit quelque choſe qui ſe contrarieroit, de ſouhaiter de demeurer long-tems au monde, & cependant de demander que le Royaume de Dieu arrive bien-tôt. *Quia & contrarium ſibi ſit & repugnat ut quaramus in ſæculo diu vivere qui petimus regnum Dei velociter advenire.* Cyp. de orat. dom.

Mais quoy, dira-t'on, toute prévoyance pour ſa propre ſubſiſtance, ou pour celle de ſa famille, eſt-elle défenduë par ce precepte de Jeſus-Chriſt ? Non, Jeſus-Chriſt ne condamne que celle qui ſe fait, ou en négligeant les affaires du ſalut, ou avec inquiétude & défiance. Il faut premierement remplir ſes devoirs eſſentiels, & faire enſuite avec paix & réſignation à la volonté de Dieu pour ſa ſubſiſtance, en obſervant toûjours l'ordre de la juſtice & de la charité, ce que les hommes charnels font avec des inquiétudes & des défiances qui viennent de leur peu de foy, & de ce qu'ils comptent plus ſur leur induſtrie ou ſur les hommes, que ſur Dieu. C'eſt l'inſtruction que nous donne Jeſus-Chriſt, lorſqu'il nous dit : *Ne vous inquietez point en diſant, où trouverons-nous à boire & à manger, & dequoy nous vêtir : car les gentils ſe mettent auſſi en peine de tout cela ; mais votre Pere ſçait vos beſoins. Cherchez donc premierement le Royaume de Dieu & ſa juſtice, & toutes ces choſes vous ſeront données.* Il promet, dit ſaint Cyprien, que toutes ces choſes ſeront données à ceux qui cherchent le Royaume & la juſtice de Dieu : Car tout étant à Dieu, rien ne peut manquer à celui qui poſſede Dieu, pourvû Matth. 6. 31.

Digitized by Google

qu'il ne manque pas lui-même à Dieu. *Nam cum Dei sint omnia, habenti Deum nihil deerit, si Deo ipsi ipse non desit.* Prions, ajoûte ce Pere, comme Notre-Seigneur nous l'a enseigné, & apprenons par nos Prieres quels nous devons être. *Unusquisque nostrum... sic discat orare, & de orationis lege qualis esse debeat noscere.*

Cyp. ibid.

Apprenous encore de ce mot, *aujourd'hui*, *hodie*, à vivre dans une profonde humiliation à l'égard de Dieu, & dans une dépendance continuelle de sa providence : Car il ne nous est pas permis d'avoir cette fausse confiance, que nous puissions indépendamment du secours de Dieu, nous procurer notre subsistance pour un seul jour.

Comme Dieu donne également ce pain materiel qui nous fait subsister, aux méchans, comme aux bons, il y a eu des Peres qui ont crû, qu'il étoit plus probable que les enfans de Dieu demandent dans cette Priere le pain vivant qui est descendu du Ciel, & que c'est pour cette raison que Notre-Seigneur appelle dans saint Mathieu, ce pain que nous demandons, un pain qui passe toute substance, *super substantialem.* Sainte Therese est entrée dans ce sentiment dans ses Méditations sur le *Pater*; mais il faut s'en tenir à celui de Tertullien, de saint Cyprien & de saint Augustin, qui estiment que nous y demandons l'un & l'autre, je veux dire, le pain materiel qui nous est necessaire pour la nourriture de notre corps, & le pain spirituel, qui comprend tout ce qui peut servir à la vie spirituelle & au salut de notre ame. En effet, Dieu étant le Créateur de notre corps & de notre ame, il peut seul pourvoir aux besoins de l'un & de l'autre.

Hier. in cap. 6. Matth. Amb. l. 5. de cap. sacr. Matth. 6. 11.

Il

Il y a donc, dit S. Auguſtin, une nourriture ſpirituelle, qui eſt connuë des Fideles, & c'eſt, ſelon le même Pere, la parole de Dieu qui nous eſt diſtribuée chaque jour pour la nourriture de notre ame: Car, comme dit Jeſus-Chriſt lui même, *l'homme ne vit pas de pain ſeulement, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu.* Cette parole, continuë ce ſaint Docteur, n'eſt autre choſe que celle que l'on nous prêche, que ce que vous entendez tous les jours lire à l'Egliſe, les Pſeaumes, les Hymnes & les Cantiques que vous y chantez: car tous ces ſecours nous ſont neceſſaires, tant que durera le pelerinage de notre vie. Mais quand nous ſerons dans le Ciel, nous lira-t'on encore ce qu'on nous lit? Non, ſans doute, puiſqu'alors nous verrons le Verbe même, nous l'entendrons, il ſera notre nourriture & notre breuvage, de la maniere dont il eſt preſentement la nourriture des Anges. Les Anges ont-ils beſoin de livres, de lecture & d'interpretes? Gardons-nous bien de le croire: leur lecture, c'eſt la vûë de la verité même; ils boivent à longs traits les eaux de cette divine ſource, dont il ne vient que quelques goutes juſqu'à nous. *Numquid Angelis codices ſunt neceſſarii, aut diſputatores, aut lectores, abſit, videndo legunt: vident enim ipſam veritatem & illo fonte ſatiantur unde nos irroramur.*

Aug. ſer. 57. cap. 7.

Matth. 4. 4.

Aug ſer. 57. c. 7.

Au reſte, il eſt à propos que les Paſteurs repreſentent aux Fideles qu'ils doivent ſe donner bien de garde de mépriſer la parole de Dieu, ou de l'écouter avec négligence, ſous pretexte qu'elle eſt commune, & qu'on la leur diſtribuë tous les jours avec une ſainte profuſion: car elle n'eſt pas, ſelon ſaint Ceſaire, en quelque maniere, moins digne de

notre attention & de nos reſpects que le Corps de Jeſus-Chriſt, qu'on nous diſtribue dans l'Euchariſtie : C'eſt pourquoy, dit ce ſaint Archevêque d'Arles, nous devons apporter le même ſoin & la même vigilance, lorſqu'on nous annonce la parole de Dieu, afin que rien n'en tombe de notre cœur, & ne ſe perde par notre faute, en ſongeant à autre choſe, que nous apportons lorſqu'on nous adminiſtre le Corps de Jeſus Chriſt, afin que rien n'en tombe à terre : car celui qui écoute la parole de Dieu avec négligence, n'eſt pas moins coupable, en quelque maniere, que celui qui par ſa faute laiſſe tomber à terre le Corps de Jeſus-Chriſt. *Quia non minus reus erit qui verbum Dei negligenter audierit quam ille qui Corpus Chriſti in terram cadere negligentia ſua permiſerit.*

Cæſar. Arelat. ſer. 95 inter. Aug. in append.

Mais qui ſont ceux qui ne reçoivent pas inutilement cette divine nourriture, & qui ne la laiſſent point perdre ? Ce ſont ceux qui la reçoivent avec reſpect, qui s'en nourriſſent en la méditant, & qui la font fructifier en la mettant en pratique, & quoyqu'elle ſoit un pain de vie par elle même, elle devient neanmoins un pain de mort pour ceux qui la négligent, qui la mépriſent ou qui en abuſent.

La grace eſt auſſi ce pain ſpirituel, que nous demandons à Dieu dans la Priere Dominicale : elle nous eſt neceſſaire, dit ſaint Auguſtin à ce ſujet, pour obſerver les Commandemens de Dieu, & ſi neceſſaire, que ſans elle, nous ne pouvons rien. *Sans moy*, dit Jeſus-Chriſt, *vous ne pouvez rien faire. Sine me nihil poteſtis facere.* Cette grace, ajoûte ſaint Auguſtin, qui nous eſt donnée par le Saint-Eſprit, nous eſt neceſſaire dans

Aug. l. 2. de ſer. in mont. c. 7.

Joan. 15. 5.

chaque action, afin qu'elle soit méritoire. *Subministratione Spiritus sancti datur ut ad nostros actus singulos adjuvemur.* Ainsi, la Grace est ce pain celeste qui nous est necessaire, non seulement chaque jour, mais même à tout moment. Aug. de gest Pelag. cap. 14.

Jesus-Christ est encore le pain spirituel de nos ames ; c'est ce qu'il nous enseigne, lorsqu'il dit lui-même, *qu'il est le pain vivant qui est descendu du Ciel.* Il est inconcevable combien ce pain apporte de joye & de satisfaction aux personnes de pieté, même au milieu des plus grandes afflictions,& des miseres les plus affreuses de ce monde, il les console, il les fortifie, il les anime à tout souffrir & à tout entreprendre pour Dieu. Cela parut dans les Apôtres, qui furent remplis de joye, *de ce qu'ils avoient été jugez dignes de souffrir des opprobres pour le Nom de Jesus-Christ.* Cela a encore paru dans une infinité de Martyrs. En effet, Jesus-Christ est à l'égard des Justes toûjours un pain vivant & toûjours vivifiant, toûjours répandant en eux la vie de la Foy & de la charité, toûjours pour eux principe d'une vie immortelle ; aussi se nourrissent-ils continuellement de ce pain divin, & ils s'en nourrissent sans le consumer, sans s'en dégoûter, sans rien désirer davantage : c'est comme Verbe divin, & comme souveraine Verité qu'il opere toutes ces merveilles, & il s'est revêtu de notre propre chair pour l'amour de nous, & pour se proportionner à notre foiblesse, & se communiquer, par ce moyen, plus facilement à nous, il ne laisse pas neanmoins outre cela, de nous instruire du haut du Ciel, où il a sa chaire, & de nourrir notre ame comme Verbe, comme Verité souveraine, comme Raison uni- Joan. 6. 51. Act. 5. 41.

verſelle des eſprits. En effet qu'un Prédicateur, par exemple, prêche ſur quelque verité importante de la Religion, d'où vient que tous ſes auditeurs n'en profitent pas également & ne s'en nourriſſent pas? Il a pourtant parlé à tous, tous ont parfaitement entendu ſon diſcours, & conçû la force des preuves dont il l'a appuyé: d'où vient donc que tous n'en ont pas profité, & qu'il n'y en a eu qu'un certain nombre ſur leſquels il a fait impreſſion: c'eſt, dit ſaint Auguſtin, que le ſouverain Maître, qui a ſa chaire dans le Ciel, n'a pas parlé à leur cœur, & n'y eſt pas entré pour les nourrir de la Verité. Les diſcours & les exhortations exterieures ſont des ſecours & des avertiſſemens; mais celui qui enſeigne les ames & tous les cœurs, a ſa chaire dans le Ciel, & c'eſt Jeſus-Chriſt. *Magiſteria forinſecus adjutoria quadam ſunt & admonitiones, cathedram in Cœlo habet qui corda docet.*

Aug. Tract. 3. in. jam Joan.

Mais qui ſont ceux à qui Jeſus-Chriſt, comme ſouveraine verité, parle ordinairement? Ce ſont ceux qui ont la faim & la ſoif de la Juſtice, c'eſt-à dire, qui aiment la verité, qui la cherchent & qui déſirent de la connoître: car c'eſt par l'amour, comme dit encore le même Pere, qu'on entre dans la verité, & qu'on parvient à la plenitude de la ſcience. *Non intratur in veritatem niſi per charitatem, per charitatem pervenitur ad plenitudinem ſcientiæ.*

Aug. l. 3. cont. Fauſt. c. 18.

Mais Jeſus-Chriſt eſt principalement notre pain dans le Sacrement de l'Euchariſtie. On peut dire que dans ce Sacrement il eſt *notre pain de chaque jour*: car, ſelon les ſaints Peres, l'Euchariſtie a été inſtituée pour être notre nourriture de chaque jour. Tous les Fideles devroient vivre aſſez ſaintement,

Aug. l. 2. de Gen. cont. Manich. c. 25.

Digitized by Google

pour être en état de s'en nourrir chaque jour. C'eſt à quoy le ſaint Concile de Trente les exhorte ; & s'ils ne ſont pas aſſez ſaints pour cela, les Paſteurs doivent leur faire comprendre qu'ils ſont obligez de tendre à une pureté de vie aſſez grande pour s'en rendre dignes. C'eſt l'intention de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe, car on offre tous les jours le ſaint Sacrifice du Corps & du Sang du Sauveur, afin que ceux qui ſont aſſez ſaints pour Communier tous les jours, puiſſent le faire comme cela ſe pratiquoit dans l'ancienne Egliſe. Le pain de vie, dit ſaint Cyprien, c'eſt Jeſus-Chriſt, & ce pain-là n'eſt pas pour tous, mais il nous appartient à nous qui le connoiſſons & qui croyons en lui... Or, nous demandons que ce pain nous ſoit donné tous les jours, de peur que nous qui ſommes incorporez en Jeſus-Chriſt, & qui recevons tous les jours l'Euchariſtie comme un aliment ſalutaire, ne ſoyons ſéparez du Corps de Jeſus-Chriſt, étant empêchez par quelque peché conſiderable, de participer au pain celeſte. C'eſt ce que Notre-Seigneur nous fait entendre dans ſon Evangile : *Je ſuis*, dit-il, *le pain de vie, qui ſuis deſcendu du Ciel ; ſi quelqu'un mange de mon pain, il vivra éternellement. Or, le pain que je donneray, c'eſt ma chair que je donneray pour la vie du monde.* Lors donc qu'il dit, que celui qui mangera de ſon pain *vivra éternellement*, comme il eſt manifeſte que ceux-là ſont vivans, qui touchent ſon Corps, & ont droit de recevoir l'Euchariſtie, il eſt bien à craindre au contraire que celui qui en eſt privé & ſéparé par là du Corps de Jéſus-Chriſt, ne ſoit auſſi fort éloigné du ſalut & de la vie, ſuivant cette menace de Notre-Seigneur : *Si vous ne man-*

Conc. Trid. ſeſſ. 22. c. 6.

Joan. 6. 51.

gez de la Chair du Fils de l'Homme, & ne beuvez de son Sang, vous n'aurez point la Vie en vous. C'est donc pour cela que nous demandons, qu'on nous donne tous les jours notre pain, c'est-à-dire, Jesus-Christ, afin que demeurant en lui, & vivant par lui, nous ne soyons jamais séparez de son Corps & de sa Grace. *Et ideo panem nostrum id est Christum dari nobis quotidie petimus ut qui in Christo manemus & vivimus, à sanctificatione ejus & corpore non recedamus.*

Cyp. de orat. dom.

Les Justes, ajoûte saint Augustin, en rapportant ce passage de saint Cyprien, lorsqu'ils demandent l'Eucharistie, comme leur pain de chaque jour, demandent par consequent, qu'ils menent une vie si sainte, qu'ils ne commettent aucun peché qui les oblige à s'en séparer, de peur qu'étant privez de la vie de leur ame, ils ne tombent dans la mort. *In ea sanctitate permaneant qua nullum quo inde separari mereantur, crimen admittant.*

Aug. l. de don pers. c. 4.

Si nous aimons autant notre ame que notre corps, & nous sommes obligez à l'aimer davantage, pourquoy n'avons-nous pas autant de soin de sa nourriture, que de celle de notre corps? Pourquoy sommes-nous si insensibles à la privation d'un si grand bien? Pourquoy ne le désirons-nous pas plusieurs fois le jour? Pourquoy ne tâchons-nous pas de nous rendre dignes de le recevoir tous les jours? Nous ne passons point de jour sans donner de la nourriture à notre corps, pourquoy est-ce donc que nous en passons sans en donner à notre ame? Pourquoy la laissons-nous mourir ou languir faute de manger, puisque dans l'Eglise, comme dans le Paradis terrestre, ce fruit de vie nous est presenté, & que nous n'avons qu'à nous en approcher,

Digitized by Google

pourvû que nous ayons une foy ferme, un déſir ardent pour Jeſus-Chriſt, & que nous ſoyons dans l'état d'innocence, ou conſervée ou réparée par une veritable penitence? Si nous nous en approchons dans ces ſaintes diſpoſitions, nous ſerons incorporez avec Jeſus-Chriſt; il nous rendra participans de ſa Nature divine, de ſa vie & de ſes affections, & il produira en nous le germe de l'immortalité: car ce ſont les effets que produit, ſelon le Sauveur du monde, ce pain celeſte dans ceux qui ſe trouvent dignes de le manger. *Celui qui mange ma Chair*, dit le Sauveur du monde, *& boit mon Sang, demeure en moy, & moy en lui... Il vivra auſſi pour moy... Il vivra éternellement. In me manet & ego in eo... Ipſe vivet propter me... Vivet in æternum.* Joan: 6. 57. 58. & 59.

II. QUESTION.

Sur la cinquiéme demande de l'Oraison Dominicale : Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. *Et dimitte nobis, debita nostra sicut & nos dimittimus debitoribus nostris.*

En quoy cette demande & les suivantes different des precedentes ? Quel en est le sens ? Si le peché est le plus grand de tous les maux ? Si c'est de lui qu'on demande dans cette Priere, d'être délivré ? Dans quelles dispositions il faut être pour faire à Dieu cette Priere ? Si le pardon des ennemis est une condition essentielle pour obtenir de Dieu le pardon de nos fautes ? Si les plus justes sont obligez en ce monde de demander à Dieu pardon de leurs pechez ? Si les plus grands pecheurs peuvent faire à Dieu cette Priere avec confiance ? Ce qu'on doit penser de ceux qui ne veulent pas pardonner à leurs ennemis, & qui font cette Priere ? Si les pechez que nous commettons, sont de veritables dettes à l'égard de Dieu ? Si cette Priere efface les pechez ? Si ceux qui ont de la peine à pardonner à leurs ennemis, peuvent & doivent faire cette Priere ? Si le pardon des ennemis s'accorde avec l'obligation de corriger les pecheurs qui nous ont offensez ? Si en demandant réparation en Justice à ceux qui nous ont fait tort, on ne va pas contre l'obligation de pardonner les offenses qu'on nous a faites ? Quelles sont les pré-

cautions qu'on doit prendre là-dessus ? & quelles sont les autres principales veritez de pratique qui regardent le pardon des offenses ?

DANS les demandes precedentes, nous avons demandé à Dieu des biens spirituels & temporels ; dans celle-ci & dans les suivantes, nous le prions de nous délivrer des maux qui peuvent affliger l'ame & le corps ; soit dans le tems, soit durant l'éternité.

Or, de tous les maux, il n'y en a point de si grands que le peché ; & même si on veut parler exactement, on doit dire que c'est proprement l'unique mal, car si on ôtoit le peché du monde, il n'y resteroit plus aucun mal ; en effet, c'est le peché qui est l'unique source de tous les maux qui nous rendent miserables en ce monde & en l'autre : c'est l'unique obstacle à tous les biens dont Dieu nous combleroit, s'il n'empêchoit notre union avec lui : le peché est une muraille de séparation entre la créature & le Créateur ; c'est une mort de l'ame, car elle ne vit plus de Dieu ni pour Dieu, tant qu'elle est dans le peché ; c'est un enfer commencé, car tout pecheur mérite d'y être précipité, & en souffre quelquefois par anticipation les peines, par le ver interieur qui ronge sa conscience ; c'est l'ennemi de Dieu ; c'est ce qui a changé les Anges en démons, & qui damne tous les jours tant d'ames qui avoient été créées pour le Ciel.

C'est de ce mal affreux dont nous demandons ici la rémission, & non de nos dettes pecuniaires, & encore moins de l'obligation que nous avons d'honorer Dieu, de lui obéir & de l'aimer, puisqu'elle est indispensable, & que nous ne pouvons être sauvez si nous

ne nous en acquittons sans discontinuation.

C'est donc de nos pechez & des offenses que nous avons commises contre Dieu, dont nous demandons la rémission & le pardon. C'est ce que saint Luc nous apprend, lorsqu'au lieu du mot de *dettes*, il s'est servi de celui de *pechez*. Saint Matthieu a donné au peché le nom de *dettes*, *debita*, parce qu'en pechant, nous devenons redevables à la justice divine, & nous contractons l'obligation de souffrir comme en payement & en satisfaction de nos crimes & de l'injure qu'ils font à Dieu, les peines qui leur sont dûës.

Luc.11.4; Matth.6. 12,

Nous apprenons aussi de ces paroles, *remettez-nous nos dettes*, que non-seulement nous sommes redevables à Dieu, mais même que nous n'avons pas dequoy les lui payer, parce qu'un pecheur n'est pas capable de satisfaire par lui-même, & qu'ainsi nous sommes obligez de recourir à sa misericorde.

Ce n'est donc pas par justice que Dieu nous pardonne, c'est par une pure misericorde; Il ne la doit à personne ; il la fait à qui il lui plaît. Quand il ne nous auroit pardonné aucun peché, nous n'aurions point droit de nous en plaindre : le Prince accorde sa grace à qui il veut ; les criminels qu'il laisse entre les mains de la justice, n'en peuvent faire de plaintes legitimes, il oblige ceux à qui il fait grace, & ne fait point de tort à ceux à qui il rend justice. Dieu nous veut faire à tous misericorde, pourvû que nous la lui demandions. On voit assez par là l'utilité & la necessité de cette Priere, sans qu'il soit necessaire d'en rapporter d'autres preuves.

Or, comme il est necessaire pour obtenir ce qu'on demande, de le demander comme il faut, & de connoître ce qu'on exige de

nous pour nous l'accorder, il eſt neceſſaire que les Paſteurs ayent un ſoin particulier d'expliquer les diſpoſitions où il faut être pour demander le pardon de ſes pechez, & en quoy conſiſte l'accompliſſement de la condition à laquelle notre pardon eſt attaché.

Ces diſpoſitions ſont,

1. Qu'on reconnoiſſe qu'on eſt pecheur.

2. Qu'il faut concevoir de la douleur de ſes pechez, & en être vivement touché.

3. Qu'on ſoit perſuadé que Dieu eſt diſpoſé à nous pardonner, quand on le prie dans ces ſaintes diſpoſitions.

A l'égard de la condition que Dieu exige de nous pour nous pardonner, elle eſt exprimée dans ces paroles, *Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent* : c'eſt-à-dire, que Dieu nous pardonnera, ſi nous pardonnons à nos ennemis.

1. Pour obtenir le pardon de ſes pechez, il faut reconnoître qu'on eſt pecheur : nous le ſommes tous, car qui eſt l'homme ſur la terre, qui ne ſoit point redevable à la juſtice de Dieu, qui eſt l'homme dont la vie ſoit aſſez pure pour n'avoir pas beſoin de lui faire cette Priere, *remettez-nous nos dettes.* Nous pouvons nous enfler ; mais nous ne ſçaurions nous juſtifier.

Les plus ſaints Paſteurs, les plus ſaints Evêques ſont chargez de dettes, dit ſaint Auguſtin envers la juſtice de Dieu. Les Apôtres mêmes, les Chefs du troupeau, les plus chers & les plus fideles Diſciples de Jeſus-Chriſt, ont été obligez de faire cette Priere comme nous ſommes obligez de la faire. On doit même remarquer que c'eſt à eux que le Seigneur l'a donnée & l'a appriſe. Si donc, ajoûte ſaint Auguſtin, les Chefs & les Con- Aug. ſer. 56. c. 7.

ducteurs du troupeau demandent que leurs pechez leur soient pardonnez, que doivent faire les foibles agneaux ? *Si ergo pro peccatis suis dimittendis arietes orant, agni quid debent facere.*

Aug. ser. 58. c. 5.

Nous sommes baptisez, dit ailleurs le même Pere, & nous ne laissons pas d'être encore redevables à la justice de Dieu, non que tout ce que nous avions contractez de dettes jusqu'au Baptême ne nous ait été remis ; mais comme nous en contractons tous les jours de nouvelles, nous avons besoin que Dieu nous les remette tous les jours. *Quia vivendo contrahimus quod quotidie dimittatur.*

Aug. ser. 56. c. 7.

C'est une verité qui est constamment & clairement établie dans l'Ecriture. Salomon dit, qu'il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien, & qui ne peche. *Non est homo justus in terra qui faciat bonum & non peccet.*

Eccl. 7. 21.

Saint Jean nous convainc aussi de cette verité, & confond l'orgueil des hommes, lorsqu'il dit, si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la verité n'est point en nous. *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus ipsi nos seducimus & veritas in nobis non est.*

1. Joan. 1. 8.

Et saint Jacques ajoûte, que nous faisons tous beaucoup de fautes. *In multis offendimus omnes.*

Jacob. 3. 2.

Notre-Seigneur Jesus-Christ a voulu lui-même confirmer cette verité, en nous commandant de faire cette Priere, par laquelle nous reconnoissons sincerement que nous sommes pecheurs : car le Concile de Mileve tenu l'an 402. défend expressément de donner un autre sens à ces paroles de l'Oraison Dominicale ; que tous ceux, dit ce Concile, qui soutiennent, que ce n'est que par un

Digitized by Google

ſentiment d'humilité, & non avec verité que les Saints diſent ces paroles de l'Oraiſon Dominicale, *pardonnez-nous nos offenſes*, ſoient anathêmes. *Placuit ut quicumque verba iſta dominicæ orationis ubi dicimus dimitte nobis debita noſtra, ita volunt à ſanctis dici ut humiliter non veraciter dicantur, anathema ſit.* Concil. Mi. can. 8.

On pourroit ajoûter à toutes ces preuves, une infinité de paſſages des ſaints Peres, & particulierement de ſaint Jerôme dans ſon Epître à Cteſiphon, & de ſaint Auguſtin dans ſon ſecond Livre des mérites & de la rémiſſion des pechez, & dans celui de la nature & de la grace, qui établiſſent cette même verité contre les Pelagiens qui prétendoient qu'on pouvoit vivre en ce monde ſans peché; mais ces ſaints Docteurs leur ont fait voir, que ſi on en excepte Jeſus-Chriſt, qui a été impeccable par ſa nature, & la ſainte Vierge, ſur laquelle, comme dit ſaint Auguſtin, quand il s'agit des pechez, il ne faut faire aucune queſtion, à cauſe du privilege ineffable de Mere de Dieu, dont elle a été honorée. *Excepta itaque ſancta Maria Virgine de qua propter honorem Domini nullam prorſus cum de peccatis agitur haberi volo quæſtionem*, tous les autres Saints & Saintes, ajoûte ce Pere, ſi nous avions pû les interroger de leur vivant ſur ce ſujet, nous auroient répondu d'une voix unanime avec l'Apôtre ſaint Jean: *Si nous diſons que nous ſommes ſans peché, nous nous ſéduiſons, & la verité n'eſt pas en nous.* Aug. l. de nat. & grat. c. 36. 1. Joan 1. 8.

2. Il ne ſuffit pas pour obtenir de Dieu la rémiſſion de ſes pechez d'avoüer & de confeſſer qu'on eſt pecheur, il faut de plus que le ſouvenir en ſoit ſi amer, que le cœur en ait de la componction, que l'eſprit en ſoit

affligé, & que l'on en ait une veritable douleur, une douleur ſouveraine & ſurnaturelle.

La conſideration de l'inſolence & de l'ingratitude de l'homme, qui oſe par ſon peché s'en prendre à ſon Dieu, à ſon Créateur, à ſon Rédempteur & à ſon bienfaicteur; celle de la laideur & de l'infamie du peché, qui couvre de confuſion devant Dieu & devant les hommes tous ceux qui le commettent.

Celle de la neceſſité de l'Incarnation & de la Mort du Fils de Dieu ſur une croix, pour nous mettre en état d'en pouvoir obtenir le pardon.

Celle des maux infinis, qui ſont des ſuites neceſſaires & inſeparables du peché, telles que ſont la corruption de la nature, l'aveuglement dans l'eſprit, le déreglement dans le cœur, l'indignation de Dieu, les peines temporelles & éternelles dont il eſt puni, la conſideration, dis je, de toutes ces choſes eſt un puiſſant motif pour exciter dans l'homme pecheur de l'horreur pour le peché, & un veritable repentir de s'y être abandonné. En effet, comme diſent les Prophetes Iſaye, Ezechiel & Zacharie, il faut avoir un cœur de pierre & un cœur de diamant, pour n'être pas touché de douleur à la vûë de ſes pechez. Mais c'eſt Dieu qui par ſa grace ôte ce cœur de pierre, & qui en donne un de chair qui ſe laiſſe toucher au repentir de ſes pechez, & c'eſt ce cœur qu'il faut lui demander.

Iſaye 46. 12.
Ezech. 36. 26.
Zach. 7. 12.

3. Mais afin que les Fideles épouvantez par le nombre & la grandeur de leurs fautes ne deſeſperent pas, à l'exemple de Caïn & du perfide Judas, d'en obtenir le pardon, les Paſteurs, pour leur donner de la confiance, leur repreſenteront qu'ils doivent recourir à Dieu, non comme à leur Juge, mais

comme à leur pere, qui eſt tout diſpoſé à les traiter avec douceur & avec charité, & de les recevoir dans les bras de ſa miſericorde ; & afin qu'ils n'en doutent pas, outre un grand nombre d'exemples tirez de l'Ecriture ſainte, qu'ils peuvent leur produire du pardon que Dieu a accordé aux plus grands pecheurs, comme à David, à Manaſſé, au Publicain, à la Femme pechereſſe & au bon Larron, ils leur feront connoître l'inclination que Dieu a de nous pardonner : ce qui paroît manifeſtement.

2. Reg. 12. 13.
2. Paralip. 33. 13.
Luc. 18. 14.
Luc. 7. 37. & 48.
Luc. 23. 39. & 43.
Matth. 18. 18.
Joan. 20. 23.

1. Par le pouvoir que Dieu a donné à ſon Egliſe de remettre les pechez, ainſi qu'il eſt déclaré dans l'Evangile & dans le Symbole.

2. Par la Priere qu'il nous a ordonné de faire : car pouvoit-il nous marquer plus expreſſément qu'il déſiroit de nous pardonner nos pechez, qu'en nous ordonnant de le prier, *de nous pardonner nos offenſes* : car s'il ne vouloit pas nous les pardonner, il ne nous auroit pas ordonné de lui en demander le pardon.

Mais comme la juſtice de Dieu n'eſt pas moins infinie que ſa miſericorde, il faut s'unir à Jeſus-Chriſt, & mettre ſon unique confiance dans la vertu infinie de ſes mérites : car l'Ecriture nous apprend, que perſonne n'a jamais obtenu le pardon de ſes pechez que par les mérites du Sauveur, & c'eſt de ſa Paſſion & de ſa Mort, comme de leur ſource, que toutes les ſatisfactions que nous pouvons faire à Dieu, tirent leur force & leur vertu. C'eſt donc au nom de Jeſus-Chriſt & en nous confiant en ſes mérites, que nous devons dire à Dieu, *pardonnez-nous nos pechez* ; mais cette Priere n'aura ſon effet qu'autant, dit ſaint Auguſtin, que nous exerce-

Act. 4. 12.

rons la condition qui y eſt miſe ; enſorte que comme nous diſons de tout notre cœur, *pardonnez-nous nos offenſes*, ce ſoit auſſi de tout notre cœur, & avec une parfaite ſincerité que nous ajoûtions, *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé.*

Aug ſer. 57. c. 7.

Si on venoit de la part d'un Prince dire à un criminel condamné à mort, qu'il n'a qu'à demander ſa grace pour l'obtenir, avec quelle ardeur ne la demanderoit-il pas ? pourroit-il refuſer ſes larmes ou au regret de ſa faute, ou à la joye qu'il auroit de ſa grace. Jeſus-Chriſt nous eſt venu aſſurer de la part de Dieu, que nous n'avons qu'à demander notre grace, & que nous l'obtiendrons quelque criminels que nous ſoyons. Comment donc ſe peut-il faire qu'il y ait tant de pecheurs qui la demandent avec tant de lâcheté, avec ſi peu d'ardeur, avec ſi peu de tendreſſe, & qui prononcent avec tant de négligence cette Priere ſi importante, remettez-nous nos offenſes, *dimitte nobis debita noſtra*, qu'il ſemble qu'ils n'y ont nul interêt. On connoîtra à l'heure de la mort de quelle importance il étoit de la faire de tout ſon cœur, puiſque c'eſt de là que dépend le bonheur & le malheur éternel.

Mais ſi nous voulons que Dieu nous pardonne, il faut auſſi pardonner. En effet, eſt-il raiſonnable qu'un homme refuſe à un homme ce qu'il veut que Dieu lui accorde, quelle injuſtice qu'il refuſe à ſon frere ce qu'il pretend obtenir de Dieu, de pretendre miſericorde & de ne la pas faire, de garder dans ſon cœur le reſſentiment des injures qu'on nous a faites, & de vouloir que Dieu n'en garde point pour celles que nous lui avons faites ? Sommes-nous ce qu'eſt Dieu,

Digitized by Google

nous a-t'on tant offenſé que nous l'avons offenſé, comment donc pouvons-nous pretendre contre le traité que nous avons paſſé avec lui, qu'il relâche ſes droits, ſi nous ne voulons pas relâcher les nôtres, & qu'il nous pardonne, ſi nous ne voulons pas pardonner ? Souvenez-vous, dit ſaint Cyprien, de cet avertiſſement de Jeſus-Chriſt, *que vous ſerez meſuré à la même meſure que vous aurez meſuré les autres* ; & de cet autre, *lorſque vous vous preſenterez pour prier, ſi vous avez quelque choſe contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Pere qui eſt dans les Cieux vous pardonne vos offenſes, car ſi vous ne pardonnés, votre Pere qui eſt au Ciel ne vous pardonnera point.* Matth. 7. 2. Marc. 11. 25.

Vous n'aurez aucune excuſe au dernier jour, puiſque vous ſerez jugé par votre propre jugement, & traité comme vous aurez traité les autres. *Excuſatio tibi nulla in die judicii ſupereſt cum ſecundum tuam ſententiam judicaris & quod feceris hac ipſe patiaris...* Ceux, ajoûte ce grand Saint, qui ſont déſunis d'avec leurs freres, ne ſçauroient, ſelon le témoignage de l'Apôtre & de l'Ecriture, effacer le crime de cette diviſion, tant qu'ils y demeurent, quand même ils ſouffriroient la mort pour le Nom de Jeſus-Chriſt : car, comme dit ſaint Jean, *celui qui hait ſon frere, eſt homicide.* Or, un homicide ne peut jamais aller au Ciel, ni vivre avec Dieu ; un homme qui aime mieux imiter Judas que Jeſus-Chriſt, ne peut être avec Jeſus-Chriſt. Quel eſt donc ce crime, que le martyre même ne ſçauroit expier ? *Quale delictum eſt quod nec baptiſmo ſanguinis poteſt ablui, quale crimen eſt quod martyrio non poteſt expiari.* Cyp. de orat. dom. 1. Joan. 6. 131 Cyp. ibid.

Ne penſez pas, peut-on repreſenter avec

les ſaints Peres, à tous ceux qui refuſent de pardonner à leurs ennemis ; ne penſez pas dire quelque choſe de raiſonnable, quand vous dites pour raiſon, de ne pas pardonner, que cette perſonne vous a offenſé ? Ne croyez-vous pas qu'on le ſuppoſe ainſi, & que le pardon ſuppoſe l'offenſe ? Si on ne vous avoit point offenſé, vous ne pourriez pas dire que vous pardonnez. On vous a offenſé dans votre honneur, & cruellement, mais n'avez-vous pas offenſé Dieu infiniment davantage ? Qu'eſt-ce que votre honneur, en comparaiſon de la gloire qui eſt dûë à Dieu.

Sçavez-vous ce que vous demandez, quand ne pardonnant pas, vous priez Dieu qu'il vous pardonne, comme vous pardonnez, ſçavez-vous que vous demandez qu'il ne vous pardonne pas ? Enfin, ſçavez-vous que vous lui demandez qu'il vous damne ? Cela eſt clair, s'il vous pardonne comme vous pardonnez, il ne vous pardonnera pas, puiſque vous ne pardonnez point. Vous lui demandez donc qu'il ne vous pardonne point, & lui demandant qu'il ne vous pardonne point, ne lui demandez-vous pas qu'il vous damne ? car qui ſont ceux qui ſont damnez, ſinon ceux à qui Dieu n'a point pardonné Si donc vous voulez que Dieu vous pardonne, avant que de vous preſenter à lui pardonnez à ceux qui vous ont offenſé, mais de bon cœur, mais comme il faut, mais, en un mot, comme vous demandez que Dieu vous pardonne, car il vous pardonnera comme vous aurez pardonné.

Aug. ſer. 56. c. 12. Il faut donc faire, conclut ſaint Auguſtin, ce que vous dites ; ſi vous ne le faites pas, vous perirez. *Quod ſi non feceritis, peritis.*

Votre ennemi, ajoûte ce Pere, quelque furieux qu'il ſoit, ne ſçauroit vous faire tant de mal que vous vous en faites vous-mêmes. Si vous ne l'aimez pas, il peut faire du mal à vos heritages, à vos troupeaux, à votre maiſon, à vos ſerviteurs, à vos enfans, à votre femme, & ſi Dieu permet que ſon pouvoir aille juſques-là, il en peut faire à votre corps. Mais peut-il en faire à votre ame autant que vous lui en faites vous-mêmes ſi vous ne l'aimez pas? *Numquid quomodo tu animæ tuæ.* Aug. ser. 56. cap. 10. Aug. ibid.

Souvenons-nous, pourſuit ſaint Auguſtin, que nous ſommes tous freres, car nous avons tous une même nature & Dieu eſt notre Pere, & l'Egliſe notre Mere, & que par conſequent il ne nous eſt pas permis de nous haïr les uns les autres.

Mais, direz-vous, mon ennemi eſt un Payen, c'eſt un Juif, c'eſt un Heretique... c'eſt un menteur, c'eſt un méchant homme, ne laiſſez pas neanmoins d'invoquer pour eux votre Pere qui eſt dans le Ciel. Souvenez-vous que Saül étoit l'ennemi & le perſecuteur de l'Egliſe; qu'elle pria pour lui, & que d'ennemi il devint ami: non-ſeulement il ceſſa de perſecuter l'Egliſe, mais il ſe joignit à elle, & il travailla pour elle. Il eſt pourtant vrai qu'on pria *contre lui*, mais ce fut *contre ſa malice*, & non pas *contre ſa nature. Contra ejus malitiam, non contra naturam.* C'eſt ainſi qu'il vous eſt permis de prier contre votre ennemi, demandez l'extinction de ſa malice, mais demandez en même-tems la converſion de ſa vie: car que vous ſerviroit ſa mort, elle vous délivreroit d'un ennemi, vous ſemble-t'il, mais vous ne pourriez plus l'avoir pour ami; au lieu

Digitized by Google

que l'extinction de ſa malice, en vous déſivrant d'un ennemi, vous feroit trouver un ami. *Si autem mortua fuerit malitia ejus & inimicum amiſiſti & amicum inveniſti.*

Aug. ibid.

A toutes ces raiſons les Paſteurs doivent ajoûter l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui dans le tems que ſes ennemis & ſes boureaux l'attachoient en Croix, & lui inſultoient, diſoit à Dieu ſon Pere, *Mon Pere pardonnez-leur, car ils ne ſçavent ce qu'ils font.*

Luc. 23.

Mais, direz-vous, il n'eſt pas bien merveilleux que Jeſus-Chriſt ait fait cela, c'étoit le Seigneur, c'étoit le Meſſie, c'étoit le Fils unique de Dieu, c'étoit le Verbe fait chair, mais moy qui ne ſuis qu'un homme infirme & corrompu, le puis-je faire ?

Aug. ſer. 16. cap. 12.

Si les exemples du Seigneur, répond ſaint Auguſtin, vous paroiſſent au-deſſus de vos forces, conſiderez celui qui n'étoit qu'un ſerviteur non plus que vous : on lapidoit ſaint Etienne, & ſous la grêle de pierres qui fondoient ſur lui de toutes parts, il prioit les genoux en terre pour ſes ennemis & ſes meurtriers : *Seigneur*, diſoit-il, *ne leur imputez point ce peché-là.* Ces malheureux, bien loin de lui demander pardon, le lapidoient & il prioit pour eux. Voilà le modele que je vous propoſe, & à quoy je voudrois que vous reſſemblaſſiez. *Talem te eſſe volo.*

Act. 7. 59.

Aug. ibid.

Afin de garder dans l'explication de cette demande le même ordre que dans les autres, il eſt bon que les Paſteurs examinent en particulier toutes les paroles qui la compoſent.

1. Il faut donc ſe ſouvenir que lorſque nous y diſons à Dieu, remettez-nous nos dettes, *debita noſtra*, que par le mot de *dettes*, il ne faut pas entendre ni les devoirs dont nous ſommes redevables à Dieu, dont on ne peut

point demander de remiſe ni les dettes pecuniaires dont on eſt redevable à ces créanciers; mais par ce mot, on doit entendre, comme il eſt même exprimé dans ſaint Luc, les offenſes & les pechez que nous commettons contre Dieu. Luc. 11. 4.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe auſſi, ſelon la réflexion de ſaint Auguſtin, entendre par le mot de *dettes*, des *dettes* pecuniaires: car, dit ce Pere, il y a des occaſions où il faut remettre l'argent à celui qui ne nous le veut pas rendre, puiſqu'il ne refuſe de le faire que pour deux raiſons, ou parce qu'il n'en a pas le moyen, ou parce qu'il eſt avare. Or, l'un & l'autre marque pauvreté de bien ou pauvreté d'eſprit; ainſi, quiconque remet la dette à un homme de la ſorte, la remet à un pauvre, & fait une action digne d'un Chrétien, lequel, ſelon la regle de l'Evangile, doit toûjours être prêt de perdre ce qu'on lui doit... ce qui montre, conclut ce Pere, qu'encore que dans cette cinquiéme demande, où nous demandons à Dieu qu'il nous remette nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent; il ne s'agit pas proprement des dettes pecuniaires, mais de toutes les offenſes que notre prochain nous fait: ces dettes ne laiſſent pas auſſi d'y être compriſes. Il eſt pourtant permis, ſuivant la reflexion du même Pere, de ſe faire payer de ce qui nous eſt dû, pourvû qu'on le faſſe avec moderation; & ſur tout, ſi en ne le faiſant pas on favoriſoit la cupidité & la mauvaiſe foy de celui qui nous doit, car en ce cas, c'eſt même faire, dit ce ſaint Docteur, une bonne œuvre de l'obliger à nous payer. Aug. l. 2. ſer. in Mont. c. 8. Matth. 5. 40. 1. Cor. 6. 7. Aug. ibid.

Nous diſons pardonnez-nous nos offenſes

debita nostra, & non pas mes offenſes comme nous diſons dans la demande précédente notre pain, *panem nostrum*, & non pas mon pain; mais par une raiſon bien differente; car nous diſons notre pain, parce que c'eſt de Dieu que nous le recevons; mais nous diſons nos offenſes, parce que nous en ſommes ſeuls coupables.

Nous ne diſons pas non plus pardonnez-moi, mais pardonnez-nous *dimitte nobis*, parce que la charité fraternelle que nous devons avoir les uns pour les autres, demande que nous nous intereſſions au ſalut de nos freres, comme au nôtre.

Or cette priere, comme on a déja remarqué, a ſelon la doctrine des Saints Peres, une vertu ſi admirable, qu'elle efface entierement, quand elle eſt bien faite, les pechez veniels, pourvû qu'on en aye de la douleur.

Et à l'égard des mortels elle les efface auſſi, en tant qu'elle obtient de Dieu, quand elle eſt bien faite, l'eſprit de penitence, & le changement de vie.

Enfin nous diſons pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé, *Sicut & nos dimittimus debitoribus nostris*, ce mot comme *ſicut* ſe peut entendre, ainſi que remarque le Catéchiſme du Concile de Trente, en deux manieres; car ou il a la force d'un terme de comparaiſon & de ſimilitude; & c'eſt en ce ſens que nous demandons à Dieu, que comme nous remettons les injures & les offenſes qu'on nous a faites, il nous pardonne auſſi nos pechez, ou il eſt conditionel; & c'eſt en ce ſens que notre Seigneur lui-même, le prend lorſqu'il dit, *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font*

Digitized by Google

contre vous ; votre Pere celeſte vous pardonnera auſſi les vôtres ; mais ſi vous ne leur pardonnez point leurs fautes, votre Pere ne vous pardonnera point auſſi les vôtres. Matth. 6. 14. & 15.

Dans quel de ces deux ſens qu'on prenne ce mot ; il nous marque également l'obligation que nous avons de pardonner, & que ſi nous voulons que Dieu nous pardonne nos pechez, il faut neceſſairement que nous pardonnions à ceux qui nous ont offenſez.

Diſons donc tous les jours à Dieu, dit ſaint Auguſtin, & diſons lui du fond du cœur, & dans une diſpoſition ſincere de faire ce que nous diſons, *pardonnez-nous nos offenſes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés* ; c'eſt un Traité, c'eſt un Contrat que nous faiſons avec Dieu. Votre Seigneur & votre Dieu vous dit, *pardonnez, & je vous pardonnerai*, ſi vous ne remettez pas ce qu'on vous doit, & ſi vous ne voulez pas vous en départir, je ne vous remettrai pas non plus ce que vous me devez, *Sponſionem facimus cum Deo pactum & placitum... Hoc tibi dicit Dominus Deus tuus, dimitte & dimitto, non dimiſiſti tu, contra te tenes, non ego.* Aug. ſer. 56. c. 9.

Il ſe trouve aſſez ſouvent des perſonnes qui ſçachant qu'on doit pardonner & oublier les injures qu'on nous a faites, ſouhaitent fort de le faire, & le font autant qu'il eſt en eux ; mais voyant qu'ils ne peuvent entierement détruire le ſouvenir de ces injures, ni quelques reſtes d'aigreur, & d'animoſité, qu'ils reſſentent encore, ſont troublez dans leur conſcience, & n'oſent faire cette priere à Dieu ; mais pourvû que ces ſortes de reſſentimens & d'aigreurs, ne ſoient pas volontaires, qu'on les combatte, & qu'on tâche de les étouffer, & pourvû qu'on ſoit dans la

Digitized by Google

disposition de pardonner à ceux qui nous ont offensez, encore que d'ailleurs on se sente, quoique malgré soi, quelque opposition pour eux, on ne doit pas laisser de dire l'Oraison Dominicale.

Premierement, parce que, qui que ce soit des Fidéles qui faise cette priere, il l'a fait au nom de l'Eglise, où il se trouve toûjours des personnes d'une pieté éminente, qui pardonnent sans peine & de bon cœur à ceux qui les offensent.

En second lieu, parce que faisant cette priere à Dieu, nous lui demandons en même tems toutes les dispositions qui nous sont necessaires pour en obtenir l'effet; car nous lui demandons non seulement le pardon de nos pechez, mais la grace d'en faire penitence, & de nous en corriger; nous lui demandons enfin, que puisqu'il nous oblige indispensablement de pardonner à ceux qui nous ont offensez, il nous fasse la grace de nous reconcilier parfaitement avec eux; ainsi bien loin que ces personnes doivent s'abstenir de faire cette priere, ils la doivent faire souvent, afin d'obtenir de Dieu cette disposition de cœur & d'esprit, qu'ils désirent, afin de n'avoir plus aucune sorte d'opposition contre ceux qui leur ont fait tort.

A combien peu, dit saint Augustin à ce sujet, se trouve reduit le troupeau de J. C. s'il n'y a que ceux qui aiment parfaitement leurs ennemis, qui puissent dire à Dieu, *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensez*, si vous m'interrogez là-dessus, mes freres, je ne sçai que vous repondre: car puis-je vous dire de ne point prier, si vous n'aimez point vos ennemis, je m'en garderai bien, & je vous exhorte

horte au contraire à demander à Dieu la grace de les aimer. *Non audeo, imo ut diligatis orate.* Non je ne vous dirai jamais de ne point adreſſer à Dieu ces paroles de l'Oraiſon Dominicale, *Pardonnés-nous nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé.* Mais quand je ſerois aſſez malheureux pour vous donner ce conſeil, qu'en arriveroit-il, ſi vous ne faiſiez point cette Priere à Dieu, il ne vous pardonneroit point vos pechez ; & quoyque vous la lui faſſiez, il ne vous pardonnera pas non plus, ſi vous ne pardonnez, il faut donc & la lui faire & pardonner, afin qu'il vous pardonne. *Si non dixeritis, non dimittuntur; ſi dixeritis & non feceritis, non dimittuntur. Ergo dicendum eſt & faciendum ut dimittantur.* Aug. ſer. 56. c. 11. Ibid.

Que ſi vous avez de la peine, ajoûte encore ce ſaint Docteur, à aimer vos ennemis pendant qu'ils exercent leur fureur contre vous, aimez-les au moins lorſqu'ils vous demandent pardon : c'eſt aux imparfaits, dit-il, que je parle, car les parfaits aiment leurs ennemis & prient pour eux, à l'exemple du Sauveur, lors même qu'ils leur font le plus ſentir leur fureur. Eſt-ce trop vous demander d'aimer celui qui vous dit, *Mon frere, j'ai peché contre vous, pardonnés-moy.* Si vous ne l'aimez pas alors, non-ſeulement vous effacez de votre cœur la Priere que Jeſus-Chriſt vous preſcrit ; mais Dieu vous effacera de deſſus ſon Livre. *Tunc ſi non ignoveris non dico, deles orationem de corde tuo, ſed deleberis de Libro Dei.*

Dans le même endroit ce ſaint Docteur donne un avis important ſur cette matiere, que les Paſteurs ne doivent pas manquer de donner aux Fideles, qui eſt que le pardon

des injures ne doit pas empêcher ceux qui ont de l'autorité sur ceux qui les ont offensez de les châtier, si cela est necessaire pour leur plus grand bien, & qu'ils ayent droit de le faire.

Ce que je demande de vous, dit saint Augustin, quand je vous dis de pardonner au moins à votre ennemi lorsqu'il se repent du mal qu'il vous a fait, c'est que vous chassiez de votre cœur toute la haine que vous aviez pour lui, & non pas que vous lui remettiez la punition qu'il mérite. *Odium dico dimittas ex corde tuo, non disciplinam.* Si c'est quelqu'un que vous soyez en droit de châtier, faites sur cela ce que vous jugerez le plus à propos, pourvû que vous n'ayez plus pour lui de haine dans le cœur dès qu'il vous demande pardon: car je crois que lors même que vous châtiez votre fils, vous l'aimez, vous n'avez point d'égard à ses larmes, & vous ne laissez pas de le châtier, parce que vous voulez le rendre digne de l'heredité que vous lui gardez. *Fac quodvis; puto enim quod filium tuum diligis & quando cædis.*

Aug. ibid. c. 13.

Il y a donc des occasions où l'on peut se venger des injures reçûës, ou en demander réparation en justice. Cela se peut, pourvû qu'on ne le fasse ni par envie, ni par animosité, ni par passion, mais uniquement pour conserver par des voyes justes & legitimes son bien, sa réputation, son credit, qui nous sont necessaires, sur tout si le bien public y est interessé, & que cela puisse contribuer à faire rentrer le prochain en lui-même, & l'empêcher de se perdre: c'est ce que saint Augustin fait voir tres-clairement dans son premier Livre du Sermon sur la Montagne, chap. 20.

Digitized by Google

Mais comme il n'eſt que trop vrai que c'eſt une grande tentation pour les hommes que celle de ſe venger de leurs ennemis, & qu'ils ont une prodigieuſe inclination de leur marquer & de leur faire ſentir leur reſſentiment, on doit prendre garde qu'en cela on ne cherche qu'à ſatisfaire ſon orgueil, ſa haine ou ſa vengeance. Pour éviter un ſi grand mal, il faut ſe ſouvenir, qu'on offenſe Dieu chaque jour en une infinité de manieres, & que le pardon des ennemis eſt un excellent moyen pour obtenir celui de nos fautes; on doit ſe repreſenter l'exemple de Jeſus-Chriſt & de tant de Saints qui ont pardonné de bon cœur à leurs ennemis, lors même qu'ils exerçoient contre eux leur fureur avec le plus d'injuſtice. Enfin, on doit avoir continuellement devant les yeux cette parole du Sauveur: *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils ont contre vous, votre Pere céleſte vous pardonnera auſſi les vôtres; mais ſi vous ne leur pardonnés point leurs fautes, votre Pere ne vous pardonnera point les vôtres.* Celui, dit ſaint Auguſtin, qui ne ſe réveillera point au bruit d'un ſi grand tonnere, ne dort pas ſeulement, mais eſt mort, & neanmoins ce divin Maître peut même reſſuſciter les morts. *Ad tam magnum tonitruum qui non expergiſcitur, non dormit ſed mortuus eſt, & tamen potens eſt ille etiam mortuos ſuſcitare.* Matth. 6. 14. Aug. in Euch. c. 74.

On doit conclure de tout ce qu'on vient de dire ſur la cinquiéme demande de l'Oraiſon Dominicale,

1. Que tous les hommes qui ſont ſur la terre, doivent ſe reconnoître pecheurs, & que le peché eſt le plus grand de tous les maux.

2. Que par conſéquent ils doivent tâcher de s'en purifier.

3. Qu'ils ne le peuvent faire que par un effet de la misericorde de Dieu.

4. Que Dieu ne fait ordinairement cette grace qu'à ceux qui la lui demandent.

5. Que pour l'obtenir, il faut avoir une veritable douleur de ses pechez, & accomplir la condition que Dieu y a mise, qui est le pardon des offenses à ceux qui nous ont offensez.

6. Que l'on doit pardonner à ses ennemis du fond du cœur, avec sincerité & sans reserve.

7. Que l'on doit pardonner de cette maniere, non-seulement à ceux qui nous demandent pardon, ou qui nous font satisfaction, mais encore à ceux qui continuent dans leur fureur, & dans leur injustice à notre égard. Les parfaits, selon saint Augustin, pardonnent, non-seulement de bon cœur à ces derniers, mais encore ils prient pour eux. Les imparfaits ont de la peine même à pardonner à ceux qui les ont offensez, & il n'y a point de salut pour eux, s'ils ne pardonnent à ceux qui les ayant offensez, leurs demandent pardon.

Aug. Ser. 16.

8. Que quoyqu'on doive pardonner sincerement à tous ceux qui nous ont offensé, il y a neanmoins des occasions où l'on peut & où l'on doit punir & corriger ceux même qui demandent pardon, quand on a le droit de le faire, & que cela est necessaire, soit pour l'édification du public, soit pour le bien de celui qui nous a offensé, afin que cette punition l'oblige à être plus attentif à son devoir ou a reconnoître la grandeur de sa faute.

Aug. ibid.

9. Que quand un superieur a offensé sans raison son inferieur, il y a des occasions où la prudence, & même la charité, l'engagent à

Digitized by Google

ne lui pas demander pardon, pour ne point rendre son ministere mépriſable ; mais il y doit ſuppléer d'ailleurs, en donnant à ſon inferieur toutes ſortes de démonſtrations de charité & de bienveillance. Aug. Epiſ. 211. & 138.

10. Qu'il y a auſſi des occaſions où il eſt permis, & même où l'on doit pourſuivre en juſtice la réparation des injures reçûës, ſur tout lorſque le rang qu'on tient dans le monde, nous oblige à ſoutenir notre réputation ou notre credit, que le public s'y trouve intereſſé, & que cela eſt neceſſaire pour corriger le prochain de ſes injuſtices ; mais comme il n'eſt que trop ordinaire que ſous prétexte de réparations legitimes, on cherche à ſatisfaire ſon orgueil, ſa haine & ſa vengeance, il faut bien prendre garde qu'on ne le faſſe ni par animoſité, ni par envie, ni par paſſion. Aug. ibid. S. Thom. 2. 2. q 108. art. 1.

11. Que quoyqu'on ne ſoit pas par conſequent toûjours obligé de donner des marques exterieures d'amitié à toutes ſortes de perſonnes ni en toute occaſion, on doit neanmoins conſerver toûjours pour le prochain l'amour & la charité dans le cœur, enſorte qu'on ſoit dans la diſpoſition de lui en donner même des témoignages exterieurs & publics, dès que le ſalut de ſon ame l'exigera ou que le bien public le pourra permettre, & même de ſouffrir en même-tems de ſa part, ſans aigreur ni reſſentiment les injures les plus injuſtes & les plus atroces.

12. Que c'eſt à celui qui a offenſé à aller trouver celui qui a reçû l'offenſe, quoyqu'il ſuffiſe à celui-ci de pardonner interieurement & d'être dans la diſpoſition de le témoigner, quand celui qui l'a offenſé viendra le trouver, il eſt neanmoins loüable qu'il le faſſe, même Matth. 5. 24. & 18. v. 23. & les ſuivans. Aug. l. 1. ſer. in monte c. 10.

ſer. 211. cap. 6. & ſer. 219 & Epiſ. 211. avant qu'il ait reçû aucune ſatisfaction de celui qui l'a offenſé ; mais ſi l'un ou l'autre ont tort, ou ſe regardent comme offenſez, ainſi qu'il arrive pour l'ordinaire ; en ce cas, celui qui le premier eſt touché de Dieu, doit par principe de charité, ſelon ſaint Auguſtin, aller trouver ſon frere, pour ſe reconcilier avec lui, & le gagner à Dieu par cette démarche.

11. Que quoyqu'on ait de la peine à ſe réſoudre à pardonner à ſes ennemis, on doit neanmoins continuer de dire l'Oraiſon Dominicale, premierement, parce qu'il faut eſperer qu'elle donnera une ſainte confuſion à celui qui la dit, de ce qu'il oſe demander à Dieu un pardon qu'il refuſe lui-même à ſes freres, & en ſecond lieu parce qu'on doit auſſi eſperer, qu'en la récitant, Dieu mettra celui qui le fait dans la diſpoſition où il doit être à l'égard de ſes ennemis ; mais s'il refuſe de leur pardonner, il eſt certain qu'en récitant cette ſainte Priere, il prononce lui-même ſa propre condamnation.

Aug. ſer. 56.

On peut voir ſur toutes ces choſes, outre les endroits qu'on a rapportez de ſaint Auguſtin, ſa Lettre 138. à Marcellin, la 153. à Macedonius, & la 211. adreſſée à des Religieuſes, & ſaint Thomas 2. 2. q. 108. art. 1.

Digitized by Google

III. QUESTION.

Sur la ſixiéme demande de l'Oraiſon Dominicale: Ne nous induiſez point en tentation. *Et ne nos inducas in tentationem.*

Quelle eſt la neceſſité de cette demande que nous faiſons à Dieu dans l'Oraiſon Dominicale? En combien de differentes & perilleuſes manieres nous ſommes expoſez en ce monde aux tentations? Si les plus juſtes y ſont tentez par le démon? D'où vient que les mondains & les grands pecheurs ne s'apperçoivent pas que le démon les tente? Qu'eſt-ce qu'il faut entendre par les mots de tenter & de tentations, & en combien de manieres ils ſont pris dans la ſainte Ecriture, auſſi-bien que celui d'induire en tentation? Et d'où vient que nous demandons à Dieu qu'il ne nous induiſe point en tentation? D'où vient auſſi qu'il permet quelquefois que nous y ſuccombions? Si c'eſt le démon & ſes miniſtres, ou les objets exterieurs, ou notre propre cupidité que nous avons le plus à craindre dans les tentations? Peut-on demander à Dieu de n'être point du tout tentez? Si les tentations peuvent être utiles? Qu'eſt-ce qu'il faut faire pour prévoir les tentations & s'y préparer? Et qu'eſt-ce qu'il faut faire dans le tems des tentations, & quand on a eu le malheur d'y ſuccomber?

DANS la demande precédente, nous avons demandé à Dieu, qu'il nous pardonnât les pechez que nous avons commis.

Digitized by Google

Dans celle-ci, nous le prions de ne pas permettre, qu'en succombant à la tentation, nous y retombions de nouveau. La necessité de cette Priere, paroît assez d'elle même; mais les Pasteurs pourront faire remarquer aux Fideles, qu'elle est établie,

1. Sur le precepte de Jesus-Christ: car ce n'est pas seulement dans l'Oraison Dominicale qu'il nous a commandé de lui demander, qu'il ne permette pas que nous succombions à la tentation, mais encore dans l'entretien qu'il eut avec ses Apôtres un peu avant sa Mort, où après leur avoir dit, qu'ils étoient purs & sanctifiez, il les avertît de ce devoir, leur disant: *Priés, afin que vous n'entriés point en tentation.* C'est ce qui fait voir l'obligation qu'ont les Pasteurs d'exhorter les Fideles de faire souvent cette Priere, afin que comme le démon cherche continuellement les moyens de les faire tomber dans ses piéges, ils puissent s'en garentir par le secours de la grace de Dieu.

Matth. 26. 41.

2. Ils comprendront facilement le grand besoin qu'ils ont de son secours, s'ils font réflexion sur la foiblesse où ils sont tombez depuis le peché: elle est si extréme, que les plus grands hommes, s'ils ne sont soutenus & fortifiez par le secours du Ciel, font des chûtes tres-funestes. Peut-on en avoir un exemple plus terrible que celui des Apôtres, qui après avoir fait paroître beaucoup de résolution & de fermeté dans leurs paroles, parce qu'ils s'endormirent, au lieu de veiller & de prier, s'enfuirent, & abandonnerent Notre-Seigneur à la premiere vûë du péril. Mais l'exemple de saint Pierre est encore plus étonnant; après avoir donné des marques toutes singulieres de son courage &

Matth 26. 35.

Ibid. v. 56.

de l'amour qu'il avoit pour Jesus-Christ, jusqu'à dire, *que quand il devroit mourir avec lui, il ne le renonceroit point*, il fut neanmoins peu après troublé à la parole d'une femme, & protesta avec serment qu'il ne connoissoit point Jesus-Christ. Qui ne tremblera à de semblables exemples. Si les plus grands Saints sont tombez dans de tres-grands crimes, par la fragilité de la nature; lorsqu'ils se sont confiez dans leurs propres forces, que ne devons-nous point craindre, nous qui sommes tres-éloignez de leur sainteté. Ibid. v. 69. & 70.

Avant notre chûte dans Adam, nous avions de la force & de la santé; mais nous n'avons plus maintenant de nous-mêmes que foiblesse & qu'impuissance. Il n'y a donc que la grace qui nous est donnée par Jesus-Christ qui nous puisse affermir au milieu des tentations. C'est par elle que nous demeurons en Dieu, de la même maniere que c'est par elle que nous en approchons. La Grace, qui fait la perseverance, n'est pas moins efficace que celle qui opere notre conversion; c'est pourquoy, comme nous demandons à Dieu qu'il nous convertisse, nous lui demandons aussi qu'il nous fasse perseverer, ou qu'il ne nous laisse point succomber à la tentation.

Il est si important d'être fidele dans la tentation, que le Saint-Esprit nous apprend par Judith, que c'est-là ce qui discerne ceux qui appartiennent à Dieu, d'avec ceux qui ne lui appartiennent pas; ce que cette sainte femme prouve par les exemples d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, & de tous ceux qui ont été approuvez de Dieu, qui sont demeurez fideles dans la tentation, & qu'au contraire, ceux qui ne l'ont pas été, ont été exterminez. Judith, c. 8.

devant sa face. Voilà un second sujet de crainte ; car qui est celui qui se peut promettre d'être fidele dans les tentations. En voici un troisiéme qui n'est pas moins grand.

Job. 7. 1. Toute cette vie, selon Job, n'est qu'une tentation perpetuelle ; nous en avons le fond au dedans de nous mêmes, dans la corruption de notre cœur, & dans la concupiscence qui y est toûjours vivante ; & hors de nous, le nombre des occasions & des objets est infini. Il n'y a ni lieu, ni âge, ni état, ni qualité, ni sexe, ni compagnie, ni solitude, ni occupation, quelque sainte qu'elle soit, ni précaution qui puisse nous en garentir. Nous sommes veritablement plus tentez dans l'enfance, de gourmandise ; dans la jeunesse, d'impureté ; dans l'âge viril, d'ambition ; dans la vieillesse, d'avarice & de colere ; mais parlant generalement, nous ne sommes gueres sans être tentez d'une maniere ou d'autre ; ensorte que nous ne sortons d'une tentation, comme le remarque saint Cyprien, que pour entrer dans une autre. Il y en a qui se croyent convertis, parce qu'ils se sont délivrez de l'impureté ou de l'yvrognerie, ou de la passion pour le jeu ; mais s'ils y font réflexion, ils s'appercevront bien-tôt, qu'ils n'ont fait que changer de maladie ; que les pechez de l'esprit, qui sont ceux des démons, ont pris la place des pechez du corps, qui sont ceux des hommes ; que n'étant plus impudiques ou intemperans, ou passionnez pour les divertissemens, ils sont devenus superbes, coleres ou envieux, ou médisans, & qu'après avoir combattu un ennemi, il leur en reste une infinité d'autres, qu'ils doivent combattre jusqu'à la mort. Malheureux que nous sommes, qui nous délivrera de ce corps

Cyp. de mor.

de mort & de cet abîme de miseres ? Ce sera, ô mon Dieu, votre grace, par Jesus-Christ Notre-Seigneur, en qui nous mettons notre confiance. Que devons-nous donc faire dans un état si fâcheux, sinon d'avoir recours à la Priere ? Veillez & priez, nous dit Notre-Seigneur, de peur que vous n'entriez en tentation, car l'esprit est prompt, & la chair est foible. Nous sommes environnez de périls de tous côtez, cela est vrai ; mais Jesus-Christ est tout prêt de nous en délivrer, pourvû que nous ayons recours à lui par une Priere humble, fervente & pleine de confiance. S'il ne vouloit pas nous délivrer, il ne nous auroit pas commandé de nous adresser à lui pour en sortir victorieux. Demandons-lui donc, si nous sentons la tentation, que nous n'y consentions pas. Matth. 26.

Nous avons d'autant plus de besoin du secours de Dieu, qu'outre notre foiblesse, le penchant prodigieux que nous avons pour le mal, & ce nombre infini d'objets exterieurs qui nous y portent, nous avons encore à combattre contre les démons qui nous y poussent, & qui sont des ennemis terribles : *Car*, dit saint Paul, *nous avons à combattre, non contre des hommes de chair & de sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes du monde, c'est à-dire, de ce siecle tenebreux, & contre les esprits de malice répandus dans l'air. Soyés sobres*, ajoûte saint Pierre, *& veillés, car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.* Eph. 6. 12. 1. Pet. 5. 8.

L'Evangile nous apprend qu'ils viennent quelquefois en troupe pour nous tenter & pour nous perdre ; personne n'est exempt de leurs attaques. Le démon s'en est pris au pre- Luc. 8. 30. Matth. 12. 45.

Gen.3. mier homme dans le Paradis terrestre, & il
2 Reg.11. le fit succomber ; il a tâché de surprendre
3.Reg.13. les Prophetes, & les a fait quelquefois tomber malheureusement dans ses filets, comme il arriva à David & à ce Prophete envoyé pour prédire à Jeroboam la ruine de l'autel qu'il élevoit aux idoles. Il s'est adressé aux Apôtres, afin, comme dit Notre-Seigneur,
Luc. 22.31. *de les cribler comme l'on crible le froment.* Enfin, il n'a pas respecté Jesus-Christ même ; & s'il
Matth.4.3. a osé attaquer son Seigneur & son Maître, qui peut esperer d'être exempt de ses attaques ; les plus grands Saints les ont éprouvées, & tous les plus fideles Serviteurs de Dieu sont continuellement aux prises avec lui.

Si les mondains, si les charnels, si les libertins ne s'apperçoivent point qu'il leur fait la guerre, on pourroit dire, qu'il n'a pas besoin de les tenter, parce que n'ayant ni pieté, ni charité, ni aucune vertu solide & digne de Chrétiens, ils sont entierement soumis à son empire, & il n'est pas necessaire qu'il s'empresse de les perdre, puisqu'ils veulent bien se perdre eux mêmes, en suivant les mouvemens déreglez de leurs passions. Mais comme il n'est que trop ordinaire que ces sortes de personnes poussent l'impiété, l'intemperance, la vengeance, l'avarice & leurs autres passions, à des excès affreux, il n'est pas croyable que la dépravation de la raison humaine pût aller jusqu'à ce point, si le démon ne s'en mêloit.

Il faut donc demander à Dieu qu'il nous garentisse de la fureur de ce fort armé, & qu'il ne permette pas, non-seulement que nous soyons tentez au dela de nos forces, mais encore lorsqu'il permet que nous soyons ten-

tez, qu'il nous faſſe ſortir de la tentation avec avantage, enſorte que nous puiſſions la ſurmonter. C'eſt ce que nous lui devons demander preſqu'à tout moment, parce qu'il n'y en a gueres où nous ne ſoyons tentez. Diſons-lui donc, ſuivant le commandement de Jeſus-Chriſt, & l'exemple des Saints, ne permettez pas, Seigneur, que nous ſuccombions à la tentation. *Et ne nos inducas in tentationem.* 1. Cor. 10. 13.

Mais pour mieux comprendre la force de cette Priere, il faut que les Paſteurs expliquent aux Fideles, ce qu'il faut entendre par le mot de tentation, & ce que c'eſt que d'être abandonné à la tentation, ou y être induit.

1. Tenter, n'eſt autre choſe que ſonder une perſonne, afin de tirer d'elle la verité d'une choſe qu'on ignore & qu'on déſire de ſçavoir; en ce ſens, Dieu ne tente jamais, car il n'ignore rien, & *tout eſt à nud & à découvert devant ſes yeux*, comme dit l'Apotre. Heb 4. 13.

2. Il ſe prend pour l'épreuve que Dieu fait de la vertu de quelqu'un, afin de la récompenſer, la faire connoître & la propoſer pour modele. C'eſt ainſi que Dieu tenta Abraham, par l'ordre qu'il lui donna d'immoler Iſaac ſon fils unique. C'eſt ainſi qu'il tente les hommes, par les afflictions, par les maladies, la pauvreté, &c. Toutes ces choſes ſont des moyens, par leſquels Dieu éprouve notre foy & notre vertu, comme l'or eſt purifié & éprouvé dans le creuſet, & cela s'appelle tentation dans l'Ecriture, & c'eſt en ce ſens qu'il eſt dit de Tobie, *qu'il étoit neceſſaire qu'il fut éprouvé par la tentation, parce qu'il étoit agréable à Dieu.* Gen. 22. 1. Deut. 13. 3. Tob. 12. 13. Prov. 17. 3.

Ce mot ſe prend en mauvaiſe part pour l'induction au peché, & en ce ſens il ne con-

vient proprement qu'au démon, qui pour cela eſt appellé dans l'Evangile, *le Tentateur*. Il convient auſſi à ceux qui agiſſent par ſes ſuggeſtions.

Il faut pourtant remarquer que cette maniere de parler, tenter, abandonner à la tentation, ou induire en tentation, a pluſieurs ſens, car elle ſignifie, 1. Porter quelqu'un à faire une action mauvaiſe. 2. Ne point empêcher, quoyqu'on le puiſſe, qu'un homme ſuccombe à la tentation, & offenſe Dieu. 3. Mettre ou laiſſer une perſonne dans des circonſtances, qui n'ont rien de mauvais en elles-mêmes, mais qui, eu égard à ſa fragilité & à ſes mauvaiſes diſpoſitions, ſeront pour elle une occaſion de peché, dans laquelle elle ſuccombera.

Dieu ne tente point, & n'induit point en tentation de la premiere maniere, car Dieu ne porte perſonne au peché; ce ſeroit un blaſphême horrible de le penſer; Dieu ne peut être la cauſe du peché, puiſque, comme
Pſal. 51. 6. dit le Prophete, *il hait tous ceux qui commettent l'impieté* : Ce qui a fait dire à ſaint Jac-
Jacob. 1. 8. ques, *que nul ne diſe, lorſqu'il eſt tenté, que c'eſt Dieu qui le tente, car Dieu eſt incapable de tenter & de pouſſer au mal.*

En ce premier ſens, il n'y a que le démon, le monde & la chair qui nous tentent & qui nous induiſent en tentation. Le démon le fait par ſes ſuggeſtions & par ſes autres artifices, qui ſont infinis; le monde par ſes mauvais exemples, ſes diſcours, ſes maximes pernicieuſes, ſes menaces, ſes perſecutions, ſes faveurs, ſes plaiſirs; la chair le fait auſſi, par ſes inclinations corrompuës.

Mais on doit reconnoître que Dieu induit

en tentation de la seconde maniere, parce qu'il est certain que tous ceux qui pechent, ne le font que parce que Dieu le permet par un jugement impenetrable, mais tres-juste.

Dieu induit aussi en tentation en la troisiéme maniere : car Dieu, en punition des pechez des hommes, les abandonne quelquefois au désir de leur cœur, & à un sens dépravé, comme dit saint Paul, & il leur accorde des Richesses, des honneurs & d'autres avantages temporels, dont il sçait qu'ils abuseront par leur propre corruption, Rom. 1. 24. & 28.

Saint Augustin explique parfaitement toutes ces choses dans son cinquante-septiéme Sermon, chap. 9. voici ses paroles. Dieu, dit-il, ne tente jamais personne de cette sorte de tentation qui nous séduit, & qui nous fait tomber ; mais Dieu en abandonne quelques-uns par de certaines dispositions impenetrables de la profondeur de ses jugemens ; & lorsqu'un homme est abandonné de Dieu, il est aisé au Tentateur de le séduire, & ne trouvant rien qui lui resiste dans ceux qui sont abandonnez de Dieu, il s'en met bientôt en possession. C'est donc afin que Dieu ne nous abandonne pas, que nous lui disons, *ne nous induisez point en tentation.* Au reste, comme dit l'Apôtre saint Jacques, *chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui le flatte & qui l'entraîne. Lorsque la concupiscence a conçû, elle enfante le peché, & le peché, lorsqu'il est consommé, produit la mort.* Que nous apprend donc par là ce saint Apôtre, continuë saint Augustin ? A combattre les mauvais désirs de la concupiscence : car, quoyque le Baptême vous délivre de tous vos pechez, la concupiscence vous demeurera, & tout regeneré que vous soyez, vous aurez toû-

jours à combattre contre vous-mêmes.

Ce ne sont donc point les ennemis du dehors qui sont à craindre ; soyez victorieux de vous mêmes, vous le serez du monde entier. *Te vince & victus est mundus*, & les tentations exterieures, ni du Diable, ni de ses ministres, ne pourront plus rien sur vous.

Aug. ser. 57. cap 9.

Qu'un homme, par exemple, tâche de vous séduire par l'esperance du gain, que gagnera-t'il sur vous, si vous vous êtes défait de l'avarice ? Si au contraire il y a de l'avarice en vous, vous n'aurez pas plutôt vû l'appas, que vous donnerez dans le piege ; au lieu qu'il auroit été tendu en vain, s'il ne s'étoit point trouvé d'avarice en vous. Le Tentateur vous propose une belle femme, si l'amour de la chasteté est bien établi dans votre cœur, vous voila vainqueur des assauts exterieurs de l'impureté. Si vous voulez donc que le Tentateur ne vous puisse surprendre par la beauté de la femme d'autrui, combattez la cupidité au dedans de vous-même.

Vous ne voyez point votre ennemi, vous ne le sentez point ; mais vous sentez votre cupidité, vous voyez l'objet agréable qui vous sollicite. Rendez-vous donc maître de cette cupidité, que vous sentez ; combattez-là courageusement. Vous avez pour spectateur & pour juge dans ce combat celui qui vous a regeneré ; c'est lui qui vous fait entrer dans la lice, & qui vous prépare des couronnes, si vous en sortez victorieux ; mais parce que vous serez infailliblement vaincu, s'il vous abandonne, s'il ne vous prête son secours ; vous avez besoin de lui dire dans l'Oraison Dominicale, *ne nous livrez point à la tentation* : car le souverain Juge dans sa colere en abandonne quelques-uns à leurs désirs,

Digitized by Google

& c'eſt ce que le l'Apôtre nous apprend par ces paroles, *Dieu les a livrez aux déſirs de leur cœur*; & comment ? Ce n'eſt pas en les y pouſſant, mais en retirant ſon ſecours. *Ira judicis donavit quoſdam concupiſcentiis ſuis, tradidit illos, Deus in eo cupiſcentiam cordis illorum. Quomodo tradidit ? Non cogendo ſed deſerendo.* Rom. 1. 14. Aug. ubi ſupra.

Or, Dieu induit les hommes en tentation de ces deux manieres, comme on peut voir au long dans les Livres de ſaint Auguſtin de la correction & de la grace, & du don de la perſeverance, quelquefois pour exercer ſur eux ſa juſtice, & d'autre fois pour faire éclater à leur égard ſa miſericorde. Dieu exerce ſur eux ſa juſtice, lorſqu'il les y abandonne pour punir leurs pechez, comme il fit, ſelon ſaint Paul, à l'égard des Philoſophes & des Sages du paganiſme, qu'il abandonna aux déſirs corrompus de leur cœur, en punition de leur ingratitude & de leur impieté. Rom. 1. 24. & 28.

L'abandon à la tentation eſt auſſi quelquefois un effet de la miſericorde de Dieu, quand ceux qui ont ſuccombé s'en relevent, & que l'experience de leur chûte les rend plus humbles & plus vigilans; comme il arriva à David, aux Apôtres & à ſaint Pierre, qui ne furent abandonnez à la tentation, que pour s'en relever avec plus de gloire pour Dieu & d'humilité pour eux.

Il faut donc que les Paſteurs faſſent comprendre aux Fideles, que lorſque dans l'Oraiſon Dominicale nous diſons, *qu'il ne nous induiſe point en tentation*, nous lui demandons,

1. Qu'il ne permette pas que nous ſoyons tentez par le démon, ou au moins que ce ne ſoit point au deſſus de nos forces.

Digitized by Google

diciable, & qu'il nous donne la force de combattre nos cupiditez, & de les vaincre.

4. En lui faisant cette demande, nous le prions qu'il nous envoye plutôt des afflictions temporelles que la prosperité, si la prosperité doit être le principe de notre perte.

5. Qu'il nous donne la force de vaincre le monde, soit qu'il nous veuille séduire par ses faux plaisirs, ou engager dans ses erreurs, ou décourager par ses persuasions.

6 Que s'il permet que nous succombions à la tentation, il nous traite avec misericorde, & nous donne la grace de nous relever.

Nous demandons à Dieu d'être délivrez de la tentation, parce qu'elle mene au peché, comme la maladie mene à la mort: elle n'est pourtant pas un peché, quoyque c'en soit un d'y succomber; mais elle devient une occasion de mérite, quand on y résiste & qu'on la surmonte: c'est pour cela, selon la réflexion de saint Augustin, que Dieu veut que nous les supportions, quoyqu'il ne nous commande pas de les aimer. *Tolerari jubet, non amari.* Aug. l. 10 conf. c. 28.

Or, nous les devons supporter avec d'autant plus de soumission à la volonté de Dieu, qu'elles ont leur utilité, car elles servent à éprouver notre vertu & à nous y enraciner, à nous faire connoître notre foiblesse & le besoin que nous avons de la grace de Dieu, à nous réveiller de notre paresse, à confondre le démon & à faire éclater sur nous la misericorde de Dieu. En effet, dit saint Gregoire, si pendant que nous avançons vers Dieu il ne se presentoit nulle tentation qui s'opposât à notre progrès spirituel, nous aurions, sans doute, une opinion trop avantageuse de nos forces; mais comme il arrive que Dieu, par-

Digitized by Google

une conduite de miſericorde, voyant que lorſque nous profitons dans la vertu, nous oublions facilement notre foibleſſe, il nous en fait ſouvenir par l'éguillon des tentations, cela nous fait ſenſiblement reconnoître ce que nous ſommes, & dans notre avancement ſpirituel, par l'aſſiſtance de la Grace, & dans la tentation, le peu que nous pouvons, ou, pour mieux dire, que nous ne pouvons rien par nos ſeules & propres forces; & en effet, les tentations nous emporteroient entierement, ſi Dieu par ſa protection ne nous conſervoit: elles nous attaquent donc, mais elles ne nous ſurmontent pas; elles nous pouſſent, mais elles ne nous abattent pas, afin de nous apprendre que cette agitation violente que nous ſentons vient de notre propre foibleſſe, & que la fermeté qui nous fait demeurer debout, vient de la miſericorde de Dieu. *Ut de noſtra infirmitate ſentiamus eſſe quod quatimur & de divino munere eſſe quod ſtamus.*

Greg. Mag. Moral. in Job. l. 23. c. 16.

Ce ſeroit ſe tromper, & même être prêt, ſelon les ſaints Peres, de ſuccomber à la premiere tentation, ſi on penſoit qu'on peut vivre en ce monde ſans être tenté. Vous vous trompez, mon frere, dit à ce ſujet ſaint Jerôme à un de ſes Diſciples, & vous êtes bien abuſé ſi vous penſez qu'un Chrétien puiſſe être exempt de tentation. Vous n'êtes jamais ſi proche d'y ſuccomber, que lorſque vous ne vous en appercevez pas. *Notre ennemi, comme un lion rugiſſant tourne de tous côtez, afin d'enlever quelqu'un & le dévorer, & vous croyez être en aſſurance?*

Hier. Epiſ. ad Heliod.

1. Pet. 5.

Comme donc il ne dépend pas de nous de n'être point tentez, il faut que les Paſteurs avertiſſent ſoigneuſement les Fideles, que

notre grande affaire doit être de prévenir les tentations, & de s'y préparer. Les moyens de le faire, ſont la Priere & la vigilance, moyens ſur leſquels on doit faire d'autant plus de fond, que c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui nous les a donnez : *Veillés & priés*, nous dit ce divin Sauveur, afin que vous ne tombiez point dans la tentation. *Vigilate & orate ut non intretis in tentationem.* Matth. 26. 41.

Par la Priere, nous obtiendrons de Dieu les graces qui nous ſont neceſſaires, pour nous défendre ; par la vigilance, nous découvrirons les ruſes du démon, & nous prendrons des meſures juſtes pour nous en mettre à couvert.

Or, cette vigilance conſiſte, 1. A fuir les occaſions du peché. 2. A être toûjours occupé à remplir ſes devoirs. 3. A aimer la retraite. 4. A ſe remplir des veritez de la Foy, pour nous en ſervir dans l'occaſion, ſuivant l'avis de ſaint Paul, comme d'armes invincibles contre les aſſauts de nos ennemis. Eph. 6. 16.

Dans le tems de la tentation, il faut, 1. Redoubler ſes Prieres. 2. S'armer du Signe de la Croix, car il a une vertu merveilleuſe contre le démon. 3. S'occuper des veritez de la Foy, qui nous paroîtront les plus propres pour nous détourner du mal & nous ſoutenir dans le bien. 4. Se ſervir, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, de quelques paſſages choiſis de l'Ecriture, pour confondre le démon & repouſſer la tentation. 5. Découvrir la tentation à ſon Confeſſeur, ſi elle continuë, & ſuivre ſes avis. 6. Nous preſenter avec confiance au trône de la grace de Dieu, afin d'y recevoir miſericorde, & d'y trouver grace pour être ſecourus dans nos beſoins, nous ſouvenant que le Pontife que nous avons Matth. 4. Heb. 5. 15. & 16.

qu'on s'approche de ce chien infernal? par les voluptez ſenſuelles dont on veut joüir, par les déſirs des choſes du ſiecle qu'on recherche avec paſſion; n'allez point à lui, c'eſt-à-dire, ne recherchez point ces choſes, & il ne s'approchera point de vous; il peut bien aboyer, il peut bien ſolliciter au mal, mais il ne ſçauroit mordre que celui qui le veut. S'il nous fait du mal, ce n'eſt pas en nous forçant, mais en nous perſuadant, & il n'arrache point de nous notre conſentement malgré nous, mais il le demande. *Tu te ad illum per voluptates & cupiditates ſæculi noli conjungere & ille ad te non præſumet accedere, latrare poteſt, ſollicitare poteſt, mordere non poteſt niſi volentem, non enim cogendo ſed ſuadendo, nocet, nec extorquet conſenſum ſed petit.* S. Cæſar. Arel. ſer. 18 in append. Aug. 37.

Il eſt vrai, que le démon eſt puiſſant, dit ſaint Auguſtin; ſouvent neanmoins il voudroit nuire, & il ne le peut, parce que ſa puiſſance eſt ſoumiſe à une puiſſance ſuperieure. Si le démon pouvoit faire tout le mal qu'il veut, il n'y auroit plus un ſeul Juſte ſur la terre, tous les Fideles ſeroient déja exterminez du monde, il les attaque par les hommes qui ſont ſes vaſes & ſes miniſtres, il ſe jette ſur eux comme ſur une muraille qui panche, & comme ſur une mazure prête à tomber, mais il ne leur fait qu'autant de violence qu'il en reçoit le pouvoir. Dieu tend lui-même ſa main pour ſoutenir cette muraille qui panchoit, & pour empêcher qu'elle ne tombe. Celui qui donne au démon la puiſſance de tenter l'homme, donne en même-temps ſa miſericorde à l'homme qu'il lui permet de tenter. Il ne donne au démon

le pouvoir de tenter qu'avec mesure, & jusqu'à un certain point. *Vous nous ferez boire* Psal. 79. 6. dit David, *l'eau de nos larmes avec mesure.* Ne craignez donc point que le démon ait reçû le pouvoir de vous faire quelque mal; vous avez un Sauveur plein de misericorde; il ne lui permet de vous tenter qu'autant qu'il vous est utile de l'être pour vous exercer, pour vous éprouver, pour empêcher que vous vous ignoriez vous-mêmes, & pour faire que vous sçachiez à fond qui vous êtes: car où pouvons-nous trouver notre seureté, & d'où la devons-nous attendre, d'ailleurs que de cette puissance & de cette misericorde de Dieu. Selon ce que dit saint Paul, Dieu est fidele, & il ne permet pas que vous soyez tentez au delà de vos forces. *Nolo ergo timere permissum aliquid facere tentatorem. Habes enim misericordissimum salvatorem; tantum permittitur ille tentare, quantum tibi prodest ut exercearis, ut proberis, ut qui te nesciebas à te ipso inventaris nam ubi vel unde nisi hac Dei potestate & misericordia securi esse debemus secundum illam Apostolicam sententiam fidelis Deus qui non permittit vos tentari supra id quod potestis.*

1. Cor. 10. 13. Aug. in Psal. 61.

Si donc on a le malheur de succomber à la tentation, il faut bien se donner de garde d'en rejetter la faute sur le démon, il ne faut point s'en prendre à d'autre qu'à nous-mêmes, selon saint Augustin, si nous voulons que Dieu nous pardonne & nous fasse misericorde. Cependant il n'est que trop ordinaire qu'on le fait; c'est le démon, dit-on, qui en est la cause, c'est lui qui m'a persuadé de faire ce crime. Voila, dit saint Augustin, comme le méchant cherche sur qui il puisse rejetter

rejetter ſon peché, comme ſi le démon avoit le pouvoir de forcer ſa volonté ; tout ce que peut le démon eſt, de le ſolliciter au mal avec adreſſe, & de tâcher de le lui perſuader. Mais ſi le démon vous parloit, & que Dieu cependant demeurât dans le ſilence, vous pourriez être un peu plus excuſable, au lieu que vous êtes ici entre Dieu, qui vous avertit, & le ſerpent qui vous tente ; pourquoy détournez-vous l'oreille de l'un, pour écouter l'autre ? Le démon ne ceſſe point de vous porter au mal ; Dieu ne ceſſe point non plus de vous porter au bien. Le démon ne peut contraindre perſonne, ni l'entraîner malgré lui ; il eſt en notre pouvoir de conſentir ou de ne pas conſentir à ſes perſuaſions. Si vous faites quelque mal par ſa perſuaſion, laiſſez-là le démon, ne vous en prenez point à lui ; accuſez-vous vous-mêmes, afin qu'en vous accuſant de la ſorte, vous méritiez au moins que Dieu ait pitié de vous. *Si aliquid perſuadente Satana mali feceris, dimitte Satanam, accuſa te ut accuſatione tua Dei miſericordiam merearis.* Aug. in Pſal. 91.

Voilà donc la premiere choſe qu'il faut faire, quand on a eu le malheur de ſuccomber à la tentation, s'accuſer ſoi-même, & ne point rejetter ſa faute ſur autrui, comme firent nos premiers parens. L'aveu ſincere de notre peché, attire ſur nous la miſericorde de Dieu. Gen. 3.

La ſeconde choſe qu'il faut faire, c'eſt de demander pardon à Dieu.

La troiſiéme, de s'en relever par la penitence, & par une penitence proportionnée à la faute qu'on a commiſe.

La quatriéme eſt, de redoubler ſa vigilance ; notre chûte doit nous rendre plus précautionnez & plus circonſpects. *Mon fils*, nous dit le Saint-Eſprit, *avez-vous peché*, Eccl. 21. 1. *ne pechez plus, mais priez pour vos fautes paſſées, afin qu'elles vous ſoient pardonnées.*

IV. QUESTION.

Sur la ſeptiéme demande de l'Oraiſon Dominicale : Mais délivrez-nous du mal. *Sed libera nos à malo.*

Si cette derniere demande renferme toutes les autres, ou ſi elle n'eſt qu'une ſuite de la ſixiéme ? Quelle eſt la neceſſité de la Priere qu'elle renferme ? En quoy cette demande eſt differente de la ſixiéme ? Si on y a demandé d'être délivré du démon, de la concupiſcence, & des autres peines dûes au peché ? Si par cette Priere on demande à Dieu, qu'il ne permette pas qu'on abuſe des biens de ce monde ; & ſi on lui demande auſſi qu'il nous en prive ? Pourquoy Dieu nous envoye des afflictions, & comment on doit les ſupporter ? Comment Dieu délivre toûjours ſes fideles Serviteurs des maux temporels ? Quelles ſont les conſolations dont Dieu tempere les afflictions qu'il nous envoye ? Quelle eſt la liaiſon qu'il y a entre les ſept demandes de l'Oraiſon Dominicale.

SAINT CYPRIEN remarque, que la Priere Dominicale finit par une demande qui comprend en abregé toutes les autres. En effet, dit ce Pere, demandant à Dieu, *qu'il nous délivre du mal*, il ne reſte plus rien à demander, puiſque ayant une fois obtenu ſa protection, nous demeurerons à couvert contre tout ce que le monde & le Diable nous pourroient faire : car comment celui-là peut-il rien craindre du monde, qui a Dieu pour

Cyp. de orat. dom. son protecteur. *Quis enim ei de ſæculo metus eſt cui in ſæculo Deus tutor eſt.*

Comme chacun en particulier éprouve en ſoy-même combien la vie qu'il mene eſt laborieuſe, accompagnée de périls & de miſeres, il n'eſt pas neceſſaire que les Paſteurs s'étendent beaucoup à perſuader les Fideles de la neceſſité de cette Priere, par laquelle on demande à Dieu, *qu'il nous délivre du mal*, puiſqu'il n'y a rien qui porte davantage les hommes à prier, que le déſir & l'eſperance qu'ils ont d'être délivrez des maux qu'ils ſouffrent actuellement, ou dont ils ſont menacez; car c'eſt un ſentiment naturel aux hommes de recourir à Dieu, ſi-tôt qu'ils ſont dans l'affliction. Ce qui a fait dire au Pro-

Pſal. 82: 17. phete, *Seigneur, couvrez leur viſage d'ignominie, afin qu'ils invoquent votre Nom.*

Le peché étant le plus grand de tous les maux, & même le principe & la cauſe de tous les autres, il ne faut pas douter qu'en demandant à Dieu, *qu'il nous délivre du mal*, nous ne lui demandions, qu'il nous délivre ſur tout du peché, qui comprend tous les autres maux. Auſſi y a-t'il eu des Auteurs, & même des Peres, qui ont regardé ces paroles,

Janſ. Gand. t. 4. Concord. in 6. Pſ. 1. *délivrez-nous du mal*, comme une ſuite des precedentes, *ne nous induiſez point en tentation*: ce qu'ils prouvent, par la liaiſon que met le mot de *mais*, *ſed*, entre ces paroles. En effet, dit ſaint Auguſtin, cette particule fait voir que l'un dépend de l'autre: car c'eſt nous délivrer du mal, que de ne nous pas livrer à la tentation, & c'eſt ne nous pas li-

Aug. ſer. 57. cap. 10. vrer à la tentation, que de nous délivrer du mal.

Cependant, comme il eſt conſtant par le ſentiment preſque unanime des Peres, que

l'Oraiſon Dominicale eſt compoſée de ſept demandes, il ne faut pas confondre celle-ci, *délivrez-nous du mal*, avec la précédente, *ne nous induiſez point en tentation.* Or, ayant demandé à Dieu dans la ſixiéme, qu'il ne permette pas que nous tombions dans le peché, il faut convenir avec le Catechiſme du Concile de Trente, que par celle-ci, nous lui demandons proprement, qu'il nous délivre de la peine du peché. Cath. Concil. Trid. 4. part.

Par le peché, nous ſommes devenus les eſclaves du démon.

2. Nous avons été aſſujettis à la tirannie de la concupiſcence.

3. A l'obligation de ſubir en l'autre vie les peines dûës au peché, ſoit en Purgatoire, ſoit en Enfer.

4. A ſouffrir en ce monde des maux temporels, qui ſont ſans nombre.

C'eſt de tous ces maux, qui ſont la peine du peché, dont nous demandons d'être délivrez par cette Priere, *délivrez-nous du mal, libera nos à malo.*

Par le mal dont nous demandons d'être délivrez, il faut, ſelon Tertullien, S. Jean Chriſoſtôme, l'Auteur des Livres des Sacremens attribuez à ſaint Ambroiſe, & ſelon Caſſien, entendre particulierement le démon, qui eſt principalement méchant, parce qu'il eſt auteur des crimes & des pechez des hommes, & que Dieu s'en ſert pour être le miniſtre des vengeances qu'il exerce ſur les méchans; car Dieu eſt l'auteur de tous les maux que les hommes ſouffrent, en punition de leurs pechez, ſuivant cette parole d'Iſaye; *C'eſt moy ſeul, dit le Seigneur, qui forme la lumiére & les tenebres, qui donne la paix & qui envoye les maux & les afflictions.* Tert. de orat. Chriſ. hom 20. in Mat. Caſſ. Collat. 9. cap 23. l. 5. de ſacr. c. 4. apud. Amb. Iſaye. 45. 7.

id. Le démon eſt encore, ſelon ſaint Chriſoſtôme, appellé, le méchant, parce qu'il l'eſt au ſouverain degré, non qu'il le ſoit de ſa nature, car il eſt l'ouvrage de Dieu, mais il s'eſt rendu tel par ſa volonté.

Enfin, ſelon le même Pere, il eſt appellé le méchant, parce qu'encore que nous ne lui ayons fait aucun mal, neanmoins, par un effet de ſa malice, il nous attaque & nous perſecute ſans ſujet, & ne ceſſe point de nous porter au mal, & de nous tenter au dehors & au dedans, par toutes les voyes imaginables, comme on peut voir dans le Livre & dans l'exemple de Job.

C'eſt donc pour être délivrez de ce méf. chant, contre qui, dit ſaint Chriſoſtôme, o. in Notre-Seigneur nous exhorte d'avoir une inimitié irreconciliable, que nous demandons à Dieu de nous délivrer du mal.

Or, Jeſus-Chriſt a voulu que nous diſions, ſelon le même Pere, du méchant, *à malo*, & non pas des méchans, *à malis*, quoyque nous n'ayons guere moins à craindre les hommes méchans que le Diable, pour nous apprendre que c'eſt au démon à qui nous devons attribuer les maux que nous font les hommes, comme à celui qui en eſt la premiere cauſe, & qui les excite à nous les faire; & qu'ainſi au lieu de nous irriter contre eux, il faut que nous tournions toute notre haine & notre colere contre le démon, comme contre l'auteur de tous les maux que font bid. les hommes. *Quaſi in cunctorum ſcilicet caput & cauſam malorum.* Lors donc que notre prochain nous aura offenſez, ne demandons pas ſeulement à Dieu, qu'il nous délivre du mal, c'eſt-à-dire, des injures, des injuſtices ou des mauvais traitemens que nous en avons

reçûs, mais plutôt qu'il le délivre lui-même des mains du démon, qui l'a excité à nous les faire.

Délivrez-moy, Seigneur, dit David, *des mains de mes ennemis.* Cela eſt bon, dit ſaint Auguſtin ; mais il faut bien diſtinguer qui ſont les ennemis pour qui nous devons prier, & qui ſont ceux contre qui nous devons prier. Qui que ce ſoit d'entre les hommes qui ſoit notre ennemi, nous ne devons point le haïr, de peur que ſi un méchant homme en haïſſoit un autre qui le fait ſouffrir, au lieu d'un méchant, il ne s'en trouvât deux. Que celui qui eſt bon aime le méchant, lors même qu'il le perſecute, afin au moins qu'il n'y ait qu'un méchant. Les ennemis contre qui nous devons prier, ſont le Diable & ſes Anges. *Illi inimici ſunt contra quos orandum eſt, diabolus & angeli ejus.* En effet, comme ajoûte le même Pere, quant aux hommes, ils ne ſont que les inſtrumens & les miniſtres du démon, & nous ne devons pas les haïr, mais les aimer & prier pour eux, car ils ſont nos freres. Pſal. 30. 15. Aug. Enar. 4. in Pſal. 30.

2. Comme la concupiſcence, c'eſt-à-dire, ce penchant prodigieux que nous avons pour le mal, & que nous portons en nous-mêmes depuis le peché, ſert auſſi d'inſtrument au démon pour nous tenter & nous perdre, nous demandons d'en être délivrez ; nous le devons déſirer, & il le faut demander. Mais, dit ſaint Auguſtin, en cette vie, & tant que nous ſommes environnez d'une chair mortelle, que la ſéduction du ſerpent a corrompuë, nous ne devons pas eſperer que cela ſe puiſſe faire ; mais il faut eſperer pourtant que cela arrivera, à ſçavoir, à l'heure de notre mort, ſi nous mourons dans la grace de Dieu. *Quod tamen in hac vita quandiu illam mortali-*

Aug. l. 2. de ser. in Mont. c. 9. *tatem circumferimus in quam serpentina persuasione inducti sumus non sperandum est posse fieri, sed aliquando futurum sperandum est.* Mais si nous ne pouvons pas esperer d'être délivrez parfaitement d'un si grand mal en cette vie, nous pouvons neanmoins nous garentir du tort qu'il nous peut faire, & en diminuer les ardeurs pernicieuses par le secours de la Grace. Ce sont ces deux choses que nous demandons à Dieu par cette Priere, qu'il nous délivre pendant cette vie mortelle des ardeurs pernicieuses de la concupiscence, & à l'heure de notre mort, de la concupiscence même.

3. Comme il faut necessairement que tout peché soit puni en ce monde ici ou en l'autre, & que la punition que Dieu en doit prendre dans la vie future, soit dans le Purgatoire, soit dans l'Enfer, sera dans la rigueur de sa justice, nous le prions de nous en délivrer, en nous accordant la grace de la penitence, par laquelle nous punissions sur nous-mêmes en cette vie les pechez que nous avons commis.

Enfin, comme tous les maux temporels, tels que sont la maladie, la pauvreté, la guerre, la famine, la peste, & generalement toutes les autres afflictions de cette vie, sont des suites & des peines du peché, nous demandons avec raison dans cette Priere d'en être délivrez.

Et non-seulement nous demandons à Dieu qu'il nous délivre de tous ces maux, que les hommes regardent comme de veritables maux, mais encore qu'il ne permette pas que nous abusions à notre perte des richesses, des honneurs, de la santé, de la force & de la vie même, que les hommes considerent comme des biens.

Digitized by Google

Nous demandons encore que Dieu nous préserve des tentations qui sont au dessus de nos forces ; de la mort subite & des peines du Purgatoire, & de celles de l'enfer, comme nous avons marqué ci-dessus. Nous le prions aussi qu'il délivre de celles du Purgatoire ceux qui en sont tourmentez, qui étant nos freres & les membres d'un même corps, doivent toûjours avoir part à toutes les Prieres que nous faisons, & sur tout à celle de l'Oraison Dominicale, qui de toutes les Prieres, est la plus agréable à Dieu.

En un mot, l'intention de l'Eglise en nous faisant faire cette Priere à la Messe & dans les Litanies publiques, est, de nous faire demander, qu'il nous délivre de toutes sortes de maux passez, presens & à venir, afin qu'étant assistez du secours de sa misericorde, nous soyons affranchis de l'esclavage du peché & de la crainte de tout ce qui seroit capable de nous troubler. *Ut ope misericordiæ tuæ adjuti & à peccato simus liberi, & ab omni perturbatione securi.* Can. Miss.

Mais nous ne demandons la délivrance de ces maux temporels, qu'autant que Dieu connoît qu'il peut être utile pour notre salut, d'en être délivrez, car souvent ils peuvent être tres-utiles à ceux qui les souffrent : c'est pourquoy nous ne demandons autre chose par cette Priere, si ce n'est, qu'il nous délivre de tout mal. Or, il n'y a de mal pour nous, à proprement parler, que ce qui est un obstacle à notre salut. Lors donc que les afflictions temporelles contribuent à notre salut, elles ne sont pas pour nous un mal, mais un bien ; & quand la prosperité temporelle est un obstacle à notre salut, & que nous en abusons, pour vivre selon la cupidité, elle

eſt un mal pour nous, & nous devons demander, ſi notre cœur n'eſt corrompu, que Dieu nous en prive & nous afflige temporellement en cette vie, pour nous épargner en l'autre. C'eſt ce que l'hiſtoire Biſantine nous apprend que fit l'Empereur Maurice, qui ayant refuſé de racheter du Can ou Prince des Tartares, un grand nombre de priſonniers qu'il avoit fait ſur les terres de l'Empire, & qu'il vouloit lui vendre à un tres vil prix, c'eſt-à-dire, à quatre oboles par tête, ce Prince barbare les fit égorger; alors l'Empereur ſe repentît de ſa dureté, & envoya des requêtes par écrit aux principales Egliſes & aux Monaſteres, avec de l'argent, des cierges & des parfums, afin que l'on priât Dieu de le punir en cette vie, plutôt qu'en l'autre.

heophy. cot. l. 7. 15. Theopha. no 18. p. 5. euryl 36. 224.

Ce Prince fut exaucé, car Phocas, l'un de ſes Generaux, lui ôta bien-tôt après l'Empire & la vie, après avoir fait égorger en ſa preſence, ſa femme & tous ſes enfans. Pendant ce maſſacré, il répetoit ſouvent ces paroles du Prophete, *vous êtes juſte, Seigneur, & votre jugement eſt équitable.* Pſal. 118.

Or, Dieu nous envoye des afflictions temporelles, 1. Pour nous punir de nos pechez & nous donner moyen de les expier. 2. Pour nous faire ſentir la fragilité des choſes humaines, & en détacher notre cœur. 3. Pour augmenter l'amour que nous devons avoir pour lui & le rendre plus pur. 4. Pour nous faire ſoupirer après les biens de l'autre vie.

Bien loin donc de nous en plaindre, ou d'en demander abſolument la délivrance, il faut, 1. Les recevoir & les ſupporter avec patience & réſignation à la volonté de Dieu. 2. En eſprit de penitence. 3. Avec action de grace.

Mais comme Dieu est la bonté même, on peut dire qu'il délivre toûjours, en quelque maniere, & dans un sens tres-veritable, des maux temporels, tous ses veritables serviteurs; & qu'ainsi, à cet égard, ils sont toûjours exaucez, quand ils le prient de les en délivrer.

Car tantôt il nous en délivre, en les détournant de nous, lorsque nous sommes prêts d'en ressentir les effets; & c'est ainsi que Dieu délivra Jacob des ennemis que ses enfans lui avoient attirez, en massacrant les Sichimites, ayant jetté la terreur dans leur cœur. *La crainte du Seigneur*, dit l'Ecriture, *ayant saisi le cœur de tous ceux qui habitoient dans les villes voisines, ils n'oserent poursuivre Jacob & ses enfans qui se retiroient.* Gen. 35. 5.

Tantôt il nous délivre des maux de ce monde, lorsqu'étant effectivement dans un danger évident de perdre la vie, il nous la conserve, & ne permet pas que nous souffrions aucun mal. C'est ainsi qu'il empêcha que les trois jeunes Israëlites de Babylone, qui avoient été jettez dans une fournaise ardente, reçûssent aucune incommodité des flammes qui les entouroient. C'est ainsi qu'il tira Suzanne de la main des Vieillards impudiques qui la vouloient faire périr, & qu'il préserva Daniel d'être dévoré par les lions. Dan. 3. 49. Dan. 13. Dan. 6. 13.

Tantôt il nous en délivre entierement, & c'est de la maniere qu'il en a délivré tous les Saints qui regnent avec Jesus-Christ dans le Ciel.

Tantôt il nous délivre des maux en partie, en tant qu'il les proportionne à notre foiblesse; étant pecheurs, il n'est pas juste qu'il nous exempte entierement de souffrir; & cela ne nous seroit pas même avantageux,

puiſque c'eſt par les ſouffrances, quand on les ſupporte avec patience, que nous devenons conformes à Jeſus Chriſt, & que nous nous ouvrons les portes du Ciel. Dieu neanmoins, qui nous aime infiniment, & qui connoît notre foibleſſe, ſe comporte là deſſus, à notre égard, dit ſaint Auguſtin, comme un Pere charitable, qui châtie ſes enfans, & non comme un Juge qui condamne des criminels. *Ut Pater corrigens non ut Judex damnans.* *Dieu eſt fidele*, dit S. Paul, *& il ne permet pas que nous ſoyons tentez au deſſus de nos forces; mais en permettant la tentation, il nous en fait ſortir avec avantage, enſorte que nous la pouvons ſupporter.* Dieu fait comme un ſage Médecin, qui épargne ſon malade tant qu'il peut, & autant qu'il lui eſt convenable : ce qui a fait dire au Prophete, parlant à Dieu : Vous nous nourrirez, Seigneur, du pain des larmes, & vous nous donnerez nos larmes pour breuvage, mais avec meſure, *in menſura*. Qu'eſt-ce à dire avec meſure, dit ſaint Auguſtin, ſinon en accommodant ſes châtimens à nos forces, en nous envoyant des afflictions autant que nous en pouvons porter, en nous en envoyant aſſez pour nous inſtruire & pour nous corriger mais non pas pour nous accabler & pour nous perdre. *Ipſa eſt menſura, ut erudiavis, non ut opprimaris.*

Rom. 8. 17.

Aug. in Pſal. 79.

1. Cor. 10. 13.

Pſal. 79. 6.

Aug. in Pſal 79.

Dieu nous délivre encore en partie des maux de cette vie, par les conſolations interieures qu'il nous donne en même-temps que nous ſouffrons. Les conſolations que les hommes nous peuvent donner dans nos peines, ſont foibles & impuiſſantes, parce qu'elles ſe terminent ordinairement à de ſimples complimens, & quelles qu'elles ſoient, elle

ne peuvent point changer la nature des choſes. Mais comme Dieu eſt tout puiſſant, il parle au cœur de l'homme, & le remplit, quand il lui plaît, de joye, lors même qu'il paroît le plus accablé au dehors. Cela a paru dans une infinité de Saints, & ſur tout dans les Martyrs. *Vos conſolations, Seigneur*, diſoit David à Dieu au plus fort des perſecutions que Saül lui faiſoit reſſentir, *vos conſolations ont rempli mon ame de joye, à proportion des douleurs que je reſſentois juſques dans le fond de mon cœur. Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo conſolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* Pſal. 93. 19.

Quoy de plus conſolant pour un vrai fidele au milieu du plus grand accablement, que de ſçavoir, que toutes les peines que les hommes nous font ſouffrir, nous viennent de Dieu, plutôt que de la malice de nos ennemis, qui ne ſont que les miniſtres & les inſtrumens de ſa juſtice ſur nous, ou de ſa miſericorde, & que le tout eſt pour notre plus grand bien & pour ſa plus grande gloire. C'étoit cette penſée, ſelon ſaint Gregoire, qui ſoutenoit Job, & qui le conſoloit au milieu des maux dont il paroiſſoit accablé. Ce Juſte, dit ce ſaint Pape, ſi extraordinairement affligé, ſçachant que Satan n'auroit pas eu le pouvoir de le perſecuter de la ſorte, ſi le Seigneur ne lui eut permis, ne dit pas: Le Seigneur m'avoit donné ces biens & ces enfans, & l'ennemi me les a ôtez; mais il dit, *le Seigneur me les a donnez, & le Seigneur me les a ôtez.* Et en effet, il auroit eu un vrai ſujet de s'attriſter, ſi le démon lui eut ravi ce que Dieu lui avoit donné; mais quand c'eſt celui même qui nous avoit donné les choſes, qui nous les ôte, c'eſt plutôt re-

prendre ce qui eſt à lui, que nous ôter ce qui eſt à nous : Car ſi nous avons reçû de lui les choſes dont nous nous ſervons pour l'uſage de la vie preſente, dequoy nous plaignons-nous ſi ſa juſtice retire ce que ſa liberalité nous avoit bien voulu confier. *Cur doleamus quod ipſo judicante exigimur quo largiente fœneramur.*

Greg. Mag. Moral. in Job. l. 2. c. 12.

C'eſt pourquoy ce ſaint Homme ajoûte fort bien, *il en eſt arrivé ce qu'il a plû au Seigneur* : Car quand il nous arrive en ce monde des choſes contre notre gré, il faut que nous ſoumettions nos déſirs à celui qui ne peut vouloir rien d'injuſte ; & ce nous eſt un grand ſujet de conſolation dans les choſes qui nous déplaiſent, de ſçavoir qu'elles n'arrivent que par l'ordre de celui auquel rien ne peut plaire qui ne ſoit juſte. S'il eſt donc vrai que rien ne plaît à Dieu que ce qui eſt juſte ; & ſi d'ailleurs nous ne ſouffrons que ce qu'il lui plaît, il faut conclure, que ce que nous ſouffrons eſt juſte, & qu'il eſt tres-injuſte & déraiſonnable de murmurer pour des ſouffrances qui ſont tres-juſtes. *Magna quippe eſt conſolatio in eo quod diſplicet quod illo ordinante erga nos agitur cui non niſi juſtum placet ; ſi igitur juſta Deo placere ſcimus ; pati autem nulla, niſi quæ Domino placuerint, poſſumus, juſta ſunt cuncta quæ patimur & valde injuſtum eſt ſi de juſta paſſione murmuramus.*

Ibid.

Mais de toutes les conſolations qui peuvent adoucir nos peines, il n'y en a pas de plus aimable, ni qui doivent faire plus d'impreſſion ſur un Chrétien, que le témoignage que nous rend le Saint Eſprit, qu'en ſouffrant avec patience, on ſouffre avec Jeſus-Chriſt & pour Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt ſouffre en nous, comme nous ſouffrons en lui. *Mes Freres*, dit ſaint Pierre,

Digitized by Google

ne soyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'étrange & d'extraordinaire vous arrivoit; mais réjoüissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de Jesus-Christ, afin que vous soyez aussi comblez de joye dans la manifestation de sa gloire. Communicantes Christi passionibus gaudete ut & in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes. 1. Pet. 4. 12. & 13.

Beni soit, dit encore à ce sujet l'Apôtre saint Paul, *Dieu Pere de Notre-Seigneur Jesus-Christ, le Pere des misericordes, & le Dieu de toute consolation, qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolez de Dieu. Per exhortationem qua exhortamur & ipsi à Deo: Car à mesure que les souffrances de Jesus-Christ s'accroissent & se multiplient en nous, nos consolations s'accroissent & se multiplient par Jesus-Christ.* 2. Cor. 3. 4. & 5.

Ce qui me console, disoit sainte Felicité, sur les menaces qu'on lui faisoit d'une mort cruelle, c'est que Jesus-Christ souffrira pour moy, parce que je souffrirai pour lui. *Patietur pro me quia & ego pro eo passura sum.* Act. Sanct. Perpetuæ.

Enfin, quelle plus grande consolation peut-on souhaiter dans les peines de ce monde, que de sçavoir, comme dit S. Paul, *que le moment si court & si leger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire?* Rom. 8.

Dieu, dit saint Augustin, a proposé en quelque sorte le Royaume du Ciel à vendre. Vous lui demandez combien il coûte? il vous répond, que c'est par le travail qu'on l'achette. .. Vous voulez sçavoir quel doit être ce travail & combien il doit durer? Dieu,

Digitized by Google

avant que de vous répondre, veut vous expliquer ce que c'eſt que le Royaume du Ciel, & il vous dit, que c'eſt un repos éternel, une joye qui ne paſſera jamais, une vie & un état d'incorruptibilité, qui durera éternellement. Pour acheter un repos éternel, il faudroit auſſi dans l'équité, un travail éternel ? Cela eſt ſans doute ; mais ne craignez point, Dieu eſt bon, il eſt plein de miſericorde : s'il vous falloit travailler éternellement, quand arriveriez-vous à ce repos, qui mériteroit en effet, qu'on l'achetât par un travail qui durât toûjours.... O bonté ! ô miſericorde de notre Dieu, il ne nous dit pas, travaillez pendant mille ans, pendant cinq cens ans, mais travaillez pendant ce nombre ſi court des années de votre vie : C'eſt par là que vous acheterez le repos ; & ce repos, n'aura point de fin. De combien de conſolations même Dieu adoucit-il ce travail, qui eſt ſi court ?... Ne vous réjoüiſſez-donc point dans le ſiecle ; réjoüiſſez-vous en Jeſus-Chriſt ; réjoüiſſez-vous dans ſa parole ; réjoüiſſez-vous dans ſa Loy... Après cela, jugez vous-même quelles ſont ces conſolations dans un travail qui eſt ſi court. *Paucos annos laboras & in ipſis paucis annis non deeſt conſolatio, non deſunt gaudia quotidiana... Sed noli gaudere in ſæculo, gaude in Chriſto, gaude in verbo ejus, gaude in lege ejus. Quanta ſunt iſta conſolationes in tantis laboribus.*

Aug. in Pſal.

Avant que de finir ce qui regarde l'explication des ſept demandes, qui compoſent l'Oraiſon Dominicale, il eſt bon que les Paſteurs faſſent voir la liaiſon qu'elles ont toutes enſemble, & comme elles ſont des ſuites les unes des autres. Or, il ſuffira pour cela qu'ils faſſent remarquer aux Fideles, que notre

premier devoir eſt, de glorifier Dieu ; & c'eſt auſſi par où commence cette divine Oraiſon.

2. Nous déſirons neceſſairement d'être heureux, & pour cela, de regner avec Dieu : car ce n'eſt qu'en regnant avec lui, qu'on le peut être veritablement, & c'eſt encore ce qui eſt renfermé dans la ſeconde demande.

3. Mais comme pour glorifier Dieu & regner avec lui, il faut accomplir ſa volonté ſur la terre, c'eſt ce que nous lui demandons par la troiſiéme Priere que nous lui faiſons.

4. Or, pour faire la volonté de Dieu, nous avons beſoin de ſon ſecours ſpirituel & temporel, & c'eſt la quatriéme choſe qu'on lui demande.

5. Mais comme nos pechez pourroient être un obſtacle à ce ſecours, nous demandons en cinquiéme lieu, que par un effet de ſa bonté & de ſa miſericorde, il nous les pardonne & les efface.

6. Cependant, comme après avoir imploré la miſericorde de Dieu ſur les pechez que nous avons commis, & en avoir reçû le pardon, notre fragilité peut nous en faire commettre de nouveaux, nous lui demandons en ſixiéme lieu de nous en preſerver par ſa Grace, en ne permettant pas que nous ſoyons tentez au deſſus de nos forces. Enfin, comme le peché n'eſt pas le ſeul mal que nous ayons à craindre, & que lorſque Dieu nous remet nos pechez & nous les pardonne, il ne remet pas pour cela toûjours la peine temporelle qui leur eſt dûë, cette peine étant un mal, nous le prions dans la ſeptiéme & derniere demande, de nous en délivrer.

On peut même, avec les ſaints Peres, regarder cette derniere demande, comme une

Digitized by Google

récapitulation de toutes les autres : Car demander à Dieu qu'il nous délivre de tout mal, c'eſt lui demander, qu'il nous preſerve des tentations, qu'il nous pardonne nos pechez, qu'il nous accorde tous nos beſoins ſpirituels & temporels, qu'il nous faſſe faire ſa volonté, qu'il nous faſſe ſouhaiter ſon Royaume, & qu'il nous faſſe vivre d'une maniere que ſon ſaint Nom ſoit ſanctifié par notre conduite.

Digitized by Google

V. QUESTION.

Sur l'Oraiſon Dominicale.

Qu'eſt-ce qu'on doit entendre par cette parole, Amen, *par laquelle on finit l'Oraiſon Dominicale ? Pourquoy l'Egliſe en a retenu l'uſage ? Quelles ſont les differentes ſignifications de cette parole ? Pourquoy on l'employe à la fin de toutes les Prieres publiques, & à la fin de l'Oraiſon Dominicale ? Pourquoy dans le Sacrifice de la Meſſe à la récitation du* Pater, *c'eſt le Prêtre & non le peuple qui dit cette parole*, Amen ? *Et pourquoy dans toutes les autres Prieres, ce ſont les Fideles qui la diſent ? Dans quel eſprit & de quelle maniere on doit s'en ſervir ? Qu'elle eſt la bonté de Dieu, de nous avoir appris à prier par ſon Fils, & donné une formule ſi aiſée pour le faire comme il faut ? Quel eſt l'aveuglement des hommes, de ne pas ſe ſervir comme ils doivent d'un ſi grand avantage ?*

AFIN de ne pas laiſſer imparfaite l'explication de l'Oraiſon Dominicale, les Paſteurs ne doivent pas manquer de faire entendre aux Fideles, ce que ſignifie cette parole *Amen*, par laquelle, ſuivant l'inſtitution du Seigneur, on a coûtume de finir cette divine Priere, & que l'on dit auſſi à la fin de toutes les autres Prieres de l'Egliſe.

Il faut donc qu'ils les faſſent convenir, 1. Que cette parole, *Amen*, eſt, comme dit ſaint Jerome, le ſceau de l'Oraiſon Dominicale, *Signaculum Dominicæ Orationis*, & de toutes les autres Prieres de l'Egliſe. C'eſt Chriſ. in cap. 6. Matth.

comme une parole abregée, qui contient en substance & en verité, & par forme de récapitulation, tout ce que nous demandons à Dieu dans l'Oraison Dominicale & dans nos autres Prieres, & elle exprime toute seule tout ce que nous avons dans l'esprit & dans le cœur.

2. Que l'Eglise en a retenu l'usage pour plusieurs raisons. La premiere, à cause, comme dit saint Augustin, de l'autorité sainte, que lui donne son antiquité. *Propter sanctiorem autoritatem servata est antiquitas.* Aug. l. 2. de doct. Christ. c. 11. La seconde, pour le respect qu'elle porte au Fils de Dieu, qui l'a ajoûtée à la fin de l'Oraison Dominicale. La troisiéme, c'est qu'outre qu'elle est, comme on a déja dit, une expression de tout ce qu'on a dans l'esprit & dans le cœur, elle est d'un merveilleux usage pour réveiller l'attention, & marquer l'union avec laquelle le peuple prie avec son Pasteur, & la part qu'il a aux Prieres qu'il offre à Dieu, comme Ministre de l'Eglise.

Ce mot, *Amen*, est Hebreux, & signifie plusieurs choses.

1. Il signifie, *en verité*, & c'est en ce sens que le Sauveur s'en servoit souvent, comme on voit dans l'Evangile, lorsqu'il vouloit assurer quelque chose. *Amen amen dico vobis*, je vous dis en verité.

2. Il signifie la même chose que le mot Latin, *fiat*, qu'il soit fait, qui est quelquefois une parole de commandement, & quelquefois de consentement. Ce fut une parole de commandement dans la bouche de Dieu, lorsqu'en créant le monde, il dit, *fiat lux*, que la lumiere soit faite, & cette parole fut le signe par lequel la tres-sainte Vierge témoigna son consentement à l'accomplisse-

ment du myſtere de l'Incarnation, lorſqu'elle répondit, *Fiat mihi ſecundum verbum tuum, qu'il me ſoit fait ſelon votre parole :* Car c'eſt la même choſe que ſi elle eut dit, *Amen*, ou j'y conſens.

3. Mais plus ordinairement ce mot *Amen*, eſt le ſigne par lequel nous faiſons entendre ce qui nous plaît, & le déſir que nous avons dans le cœur ; & quand on le veut exprimer en François, on a coûtume de le faire par cette parole, ainſi ſoit-il ; comme ſi on diſoit, je ſouhaite que cela ſoit.

C'eſt en ce ſens qu'on s'en ſert à la fin de toutes les Prieres, pour témoigner, ſuivant la réflexion de ſaint Auguſtin, qu'on donne ſon conſentement à tout ce qui vient d'être demandé à Dieu, & qu'on ſouhaite que Dieu nous exauce, ſoit qu'on ait fait ſoi-même la Priere, ou que la Priere ait été faite par le Paſteur, ou par un autre au nom de tous.

Aug. l. 2. cont. Epiſt. Parm.

Theodoret ajoûte, que lorſque le peuple répond *Amen*, il s'unit en eſprit au Sacrificateur & au Sacrifice, & à toutes les Prieres qui ſe font dans l'Egliſe, ſelon ces paroles de ſaint Paul, *que toutes les promeſſes de Dieu ſont affermies par une ſtabilité éternelle, que nous reconnoiſſons hautement, quand nous répondons*, Amen, *pour l'éternité de ſa gloire, & pour notre ſalut.* Ces promeſſes que Dieu nous a faites, dit Theodoret, & qu'il nous a ratifiées par Jeſus-Chriſt, qui en a déja pris poſſeſſion en notre nature & en notre nom, ſont la réſurrection, l'incorruptibilité de notre corps, la vie éternelle, le regne de la juſtice conſommé. Quoyque nous n'ayons pas des idées diſtinctes de tout cela, toutes les fois que nous chantons, *Amen*, nous en avons, ſi nous prononçons cette parole com-

Theod. in 1. ad Corint. c. 1.

2. Cor. 1. 20.

me il faut, une foy conſtante, une eſperance certaine, & un déſir ſecret dans le cœur, ce qui ſuffit.

4. Le Catechiſme du Concile remarque, que cette parole, *Amen*, renferme auſſi une aſſurance que Dieu nous donne à la fin de nos Prieres, qu'il nous accorde ce que nous lui demandons ; ainſi, ce mot *Amen*, exprime en quelque ſorte autant que ſi l'on diſoit à celui qui prie, ſçachez que vos Prieres ſont exaucées, car c'eſt comme une réponſe que Dieu lui fait, & une aſſurance qu'il lui donne, que ſes Prieres lui ont été agréables, & qu'il lui accorde l'effet de ſes demandes.

L'uſage conſtant de l'Egliſe autoriſe cette explication : car dans le Sacrifice de la Meſſe, où l'on récite l'Oraiſon Dominicale, elle n'a pas voulu que le peuple, ou ceux qui y aſſiſtent, & qui après que le celebrant a dit les ſix premieres demandes, ont coûtume, ſuivant, ce qui s'eſt toûjours pratiqué dans l'Egliſe, de dire, *mais délivrez-nous du mal* qui eſt la ſeptiéme, ajoûtaſſent cette derniere parole *Amen* ; mais elle a voulu que ce fut le Prêtre qui l'a dit, parce que comme il eſt le Médiateur entre Dieu & les hommes, c'eſt à lui à aſſûrer le peuple que Dieu l'a exaucé.

L'Egliſe n'en uſe neanmoins ainſi que dans l'Oraiſon Dominicale : car dans toutes les autres Prieres, c'eſt le peuple qui dit cette parole, parce que dans toutes ces Prieres cette parole ne marque que le déſir qu'a le peuple d'être uni avec le Prêtre dans les Prieres qu'il fait, au lieu que dans l'Oraiſon Dominicale qu'on dit à la Meſſe, elle eſt comme une réponſe que le Prêtre fait, & comme une aſſurance qu'il donne en qualité de Médiateur au peuple, de la part de Dieu, que

Digitized by Google

Dieu ayant égard à leur foy & à la sincerité de leurs Prieres, les a exaucez par la vertu du Sacrifice qu'on vient d'offrir.

Quant aux Fideles, lorsqu'ils disent *Amen*, soit à la fin de cette Oraison qu'ils disent tous les jours, soit à la fin des Prieres publiques qui se font dans l'Eglise, ils témoignent le désir de leur cœur, & c'est comme s'ils disoient à Dieu, nous vous supplions, Seigneur d'avoir égard à cette parole que Jesus-Christ votre Fils & notre Sauveur prononça en notre faveur, & à la promesse qu'il nous fit, lorsqu'en parlant pour nous, il dit à ses Disciples, *Amen dico vobis, Je vous dis en verité, que si vous demandez quelque chose à mon Pere en mon nom, il vous le donnera.* 1. Joan. 16. 23.

C'est ainsi que cet *Amen* doit être dans notre bouche le signe & le témoignage des souhaits que le Saint-Esprit forme dans notre cœur; prions pour cela le Fils de Dieu qu'il l'anime, qu'il le vivifie & le remplisse de son Saint-Esprit, autant de fois que nous le prononçons à la fin de l'Oraison Dominicale & de toutes les autres Prieres où nous l'employons; afin que ce ne soit pas seulement de bouche, sans attention & sans fruit, que nous le prononcions, mais du fond du cœur, avec réflexion, avec pieté & avec respect, & qu'il ait toujours son effet, tant de notre part, par les souhaits legitimes & saints que nous formerons, que de celle de Dieu, qui nous répondra comme à la Chananée, qu'il vous soit fait comme vous le demandez & comme vous le désirez. *Fiat tibi sicut vis.* Matth. 15. 28.

Quelle bonté, Seigneur, n'avez vous pas pour nous, de permettre à l'homme, quel qu'il soit, & même au plus grand pecheur, de pouvoir s'approcher de vous toutes les fois qu'il le veut, pour vous exposer ses miseres

& ſes neceſſitez, & de pouvoir s'entretenir par le moyen de la Priere avec votre divine Majeſté, de tout ce qui le regarde ; mais quel excez de charité n'avez-vous pas encore eu pour lui d'avoir voulu vous-même lui ſervir de maître, pour lui apprendre à prier ; & afin qu'il ne pût pas s'y méprendre & qu'il le pût faire en tout tems d'une maniere convenable & proportionnée à tous ſes beſoins, d'avoir dreſſé vous-même une formule de Priere, qui par ſa brieveté & la facilité qu'il y a à l'apprendre, convient à toutes ſortes de perſonnes, & qui cependant eſt ſi féconde & ſi abondante, par les choſes qu'elle renferme, que rien, ſoit pour cette vie, ſoit pour l'autre, n'y a été oublié ?

Mais quelle ingratitude & quel aveuglement n'eſt-ce pas dans l'homme de faire ſi peu de cas d'un ſi grand tréſor, que pluſieurs ſe mettent peu en peine de s'en ſervir, & que la plûpart de ceux qui s'en ſervent, le font avec tant de negligence, qu'ils n'en tirent preſque aucun fruit.

Faites, Seigneur, que ce qu'on a dit juſqu'ici ſur la Priere & l'Oraiſon Dominicale, leur faſſe changer de conduite, & ſoit utile à tous ceux qui liront ces deux traitez, & que moy-même, qui par mon état ſuis obligé de tant prier, & qui neanmoins prie ſi peu, comme je devrois prier, profitant des lumieres que vous avez communiquées à vos Saints, & qu'on y a ramaſſées, je commence à prier comme il faut ; faites moy même la grace que je prie ſans ceſſe, c'eſt-à-dire, que je penſe, que je parle & que j'agiſſe toûjours par votre Eſprit, pour votre gloire & pour mon ſalut. *Amen, Ainſi ſoit-il, Amen.*

Fin du premier Volume.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les Manuſcrits intitulez : *Suite des Conferences Eccleſiaſtiques de feu Meſſire Henry de Barillon Evêque de Luçon, ſur la Priere en general, l'Oraiſon Dominicale, l'Office divin ; ſur les Epitres de S. Paul aux Epheſiens, aux Philippiens, aux Coloſſiens, aux Theſſaloniciens ; des Méditations ſur la Vie de Notre Seigneur Jeſus Chriſt, & ſur celles de quelques Saints choiſis* ; où je n'ay rien trouvé qui ne ſoit conforme à la pureté de la Foy & des mœurs. Et je continuë de lire le reſte deſdites Conferences. Fait à Paris le vingt-huitiéme jour de Septembre mil ſept cens dix-ſept. P. ANQUETIL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : à nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, Prévôts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé le ſieur CHARLES-FRANÇOIS DU BOS Docteur de Sorbonne, & Doyen de l'Egliſe Cathedrale de Luçon, nous a fait remontrer, que le feu Sieur Henri de Barrillon Evêque de Luçon, l'ayant chargé par ſon teſtament de faire

Digitized by Google

imprimer *la ſuite des Conferences Eccleſiaſtiques, tenuës de ſon vivant, qui ſont ſur la Priere, l'Oraiſon Dominicale & l'Office divin, & ſur les Epîtres de S. Paul aux Epheſiens, aux Philippiens, aux Colloſſiens & aux Theſſaloniſſiens, & ſur le reſte du nouveau Teſtament; & des Méditations ſur la Vie de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, & ſur celle de quelques Saints choiſis:* ce qu'il déſiroit faire, & faire part au Public dedits Ouvrages, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, déſirant favorablement traiter l'Expoſant, en conſideration de ſon zele, nous lui permettons & accordons par ces Preſentes de faire imprimer, vendre & débiter dans tous les lieux de notre Royaume, par tel imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir, la ſuite des Conferences Eccleſiaſtiques, tenuës du vivant du Sieur de Barrillon Evêque de Luçon, qui ſont ſur la Priere, l'Oraiſon Dominicale & l'Office divin, & ſur les Epîtres de ſaint Paul aux Epheſiens, aux Philippiens, aux Colloſſiens & aux Theſſaloniſſiens, & ſur le reſte du nouveau Teſtament & des Méditations ſur la Vie de Notre-Seigneur Jeſus Chriſt, & ſur celle de quelques Saints choiſis, en tant de volumes, de telle marge, caractere & autant de fois que bon lui ſemblera, *l'eſpace de quinze années* conſecutives, à compter du jour & datte des Preſentes, pendant lequel tems faiſons tres-expreſſe défenſe à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & débiter ledit Livre, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque pretexte que ce puiſſe être, même d'en introduire d'une impreſſion

Digitized by Google

étrangere, ſans le conſentement par écrit de l'Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de trois mille livres d'amende payable par chacun des contrevenans, applicable, un tiers a nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de notre bonne Ville de Paris, & l'autre tiers à l'Expoſant, de confiſcation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interêts, à condition qu'il ſera mis deux exemplaires dudit Livre dans notre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet de nos Livres dans notre Château du Louvre, & un dans la Bibliotheque de notre tres-cher & tres-feal Chevalier Chancellier-Garde des Sceaux de France le Sieur Dagueſſeau, avant que de l'expoſer en vente, à la charge auſſi que l'impreſſion en ſera faite ſur de beau & bon papier, & faite dans notre Royaume & non ailleurs, ſuivant qu'il eſt porté par les Reglemens faits pour la Librairie & Imprimerie, à peine de nullité des Preſentes, *leſquelles ſeront regiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires* de notre bonne Ville de Paris, dans trois mois du jour de leur datte. Si vous mandons & enjoignons, que du contenu en icelles, vous faſſiez joüir & uſer pleinement & paiſiblement ledit Expoſant, ou ceux qui auront droit de lui, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun empêchement. Voulons auſſi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre, une copie des Preſentes, elles ſoient tenuës pour bien & dûëment ſignifiées, & que foy y ſoit ajoûtée, & aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers-Secretaires, comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier

Digitized by Google

ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles, tous Exploits & Actes necessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le deuxiéme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cens dix-sept; & de notre Regne, le troisiéme. Par le Roy en son Conseil,

LE PETIT.

Registré sur le Registre N. 4. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris pag. 223. *N* 275. *conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13. *Août* 1703. *A Paris le* 6. *Octobre* 1717.

DELAULNE Syndic.

Et ledit sieur du Bos a cedé & transporté son droit du present Privilege touchant la Priere, l'Oraison Dominicale & le Service divin, à la Veuve Raymond Mazieres, pour en joüir suivant & conformément au traité fait entre-eux

Registré sur le Registre 4. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 521. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13. *Août* 1703. *A Paris le* 5. *Octobre* 1719.

DE LAUNE, Syndic.]

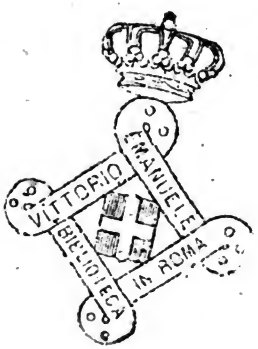

Digitized by Google

6—4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google